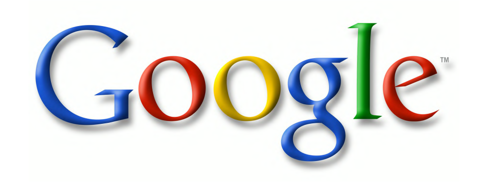
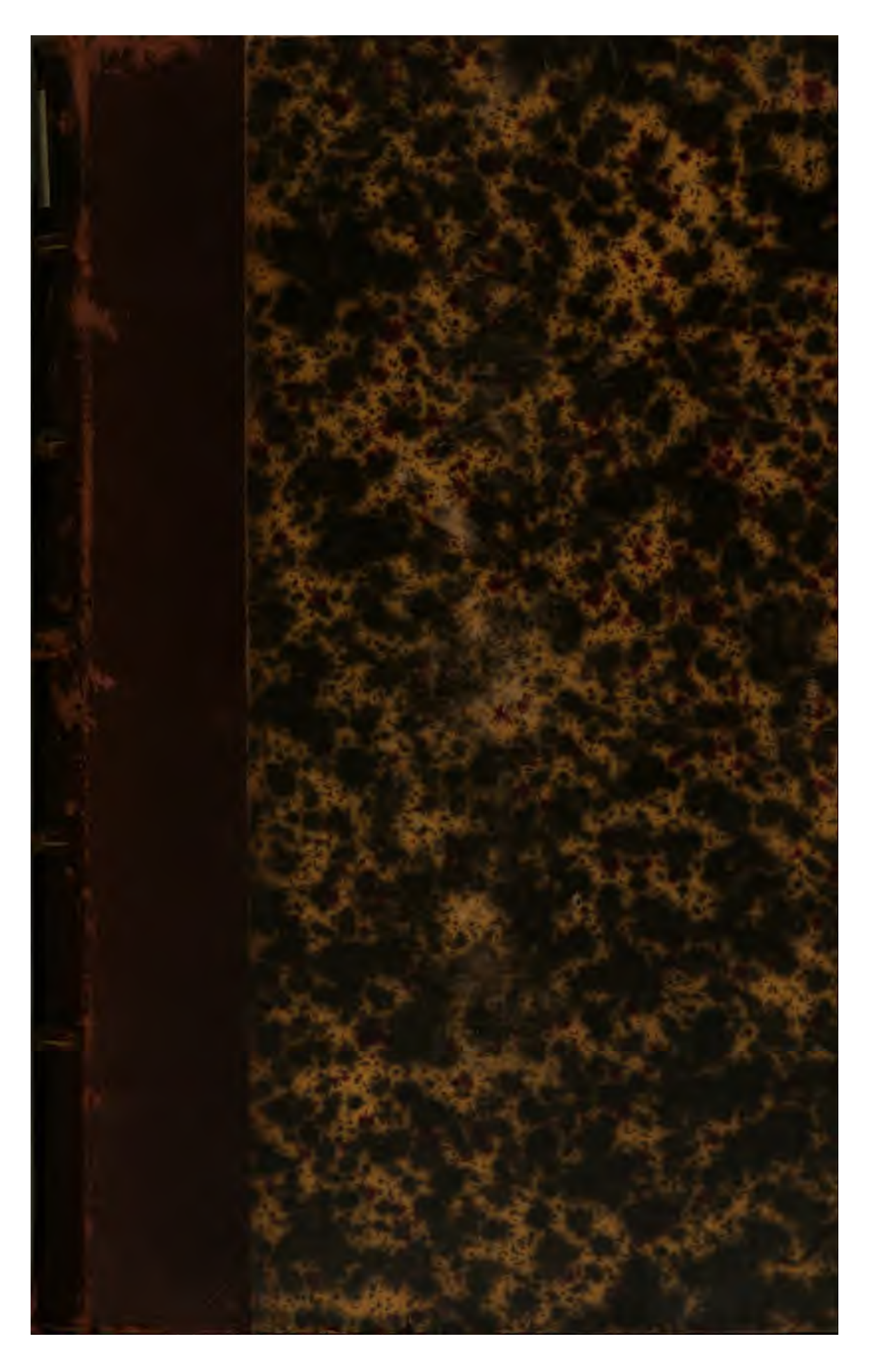
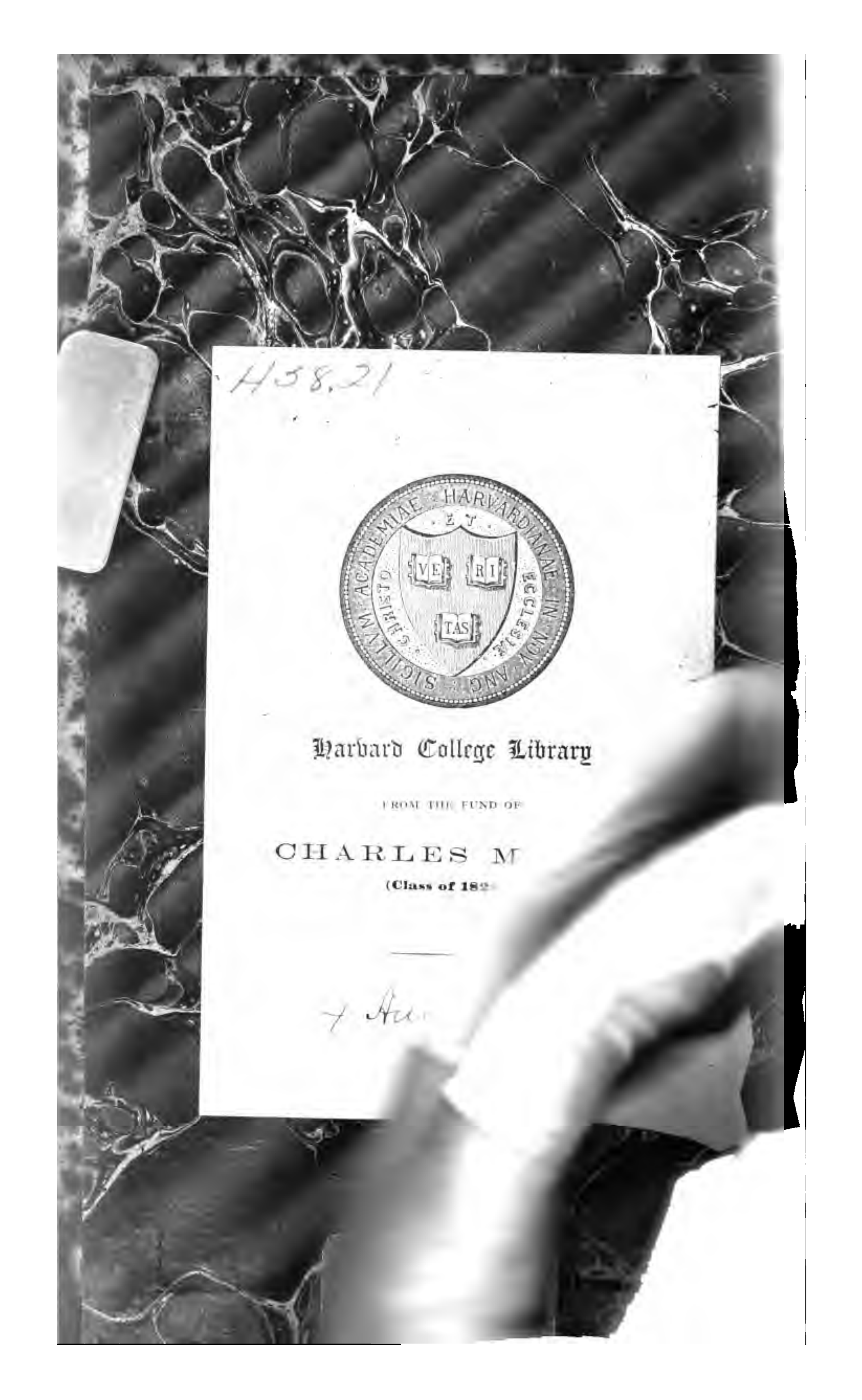
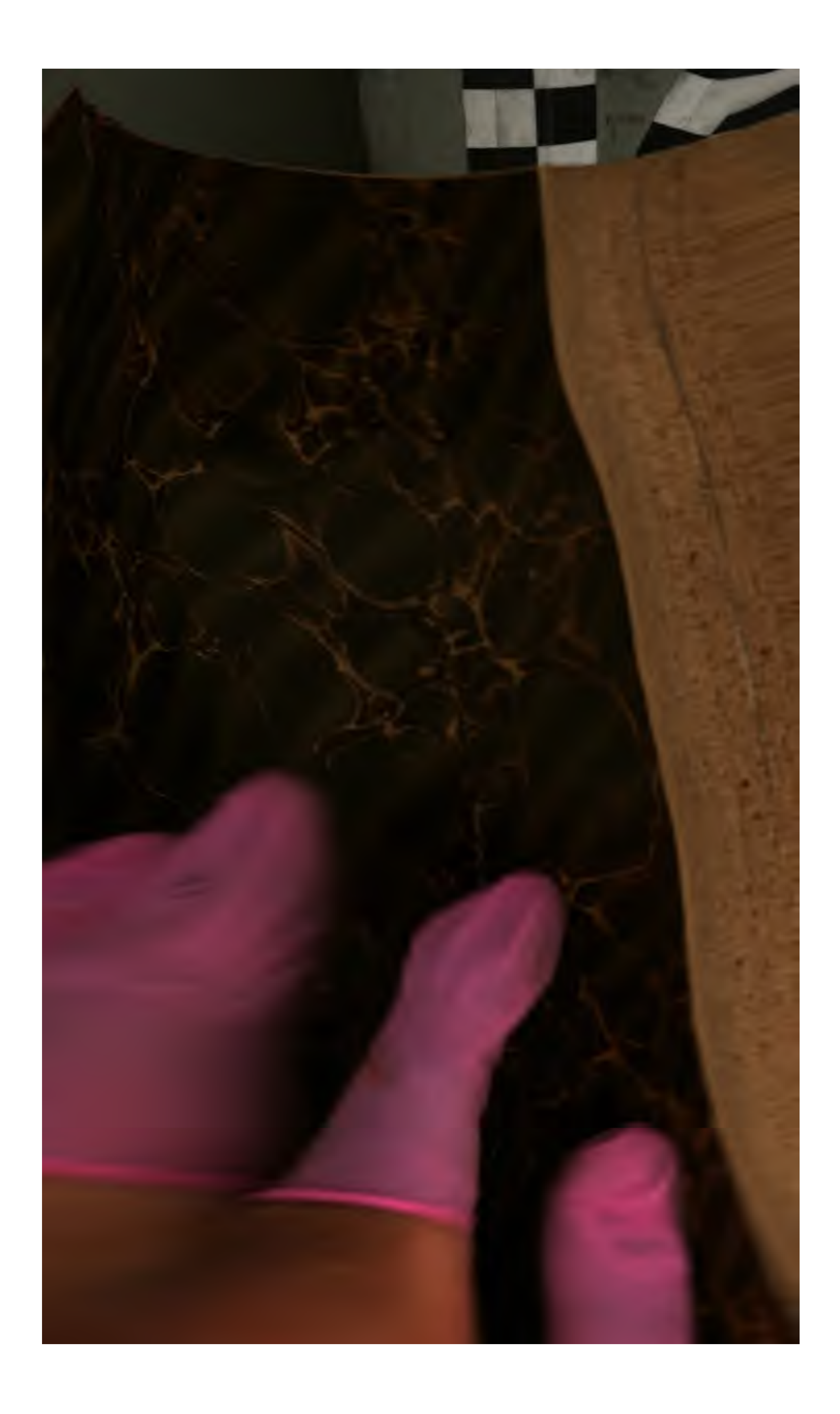
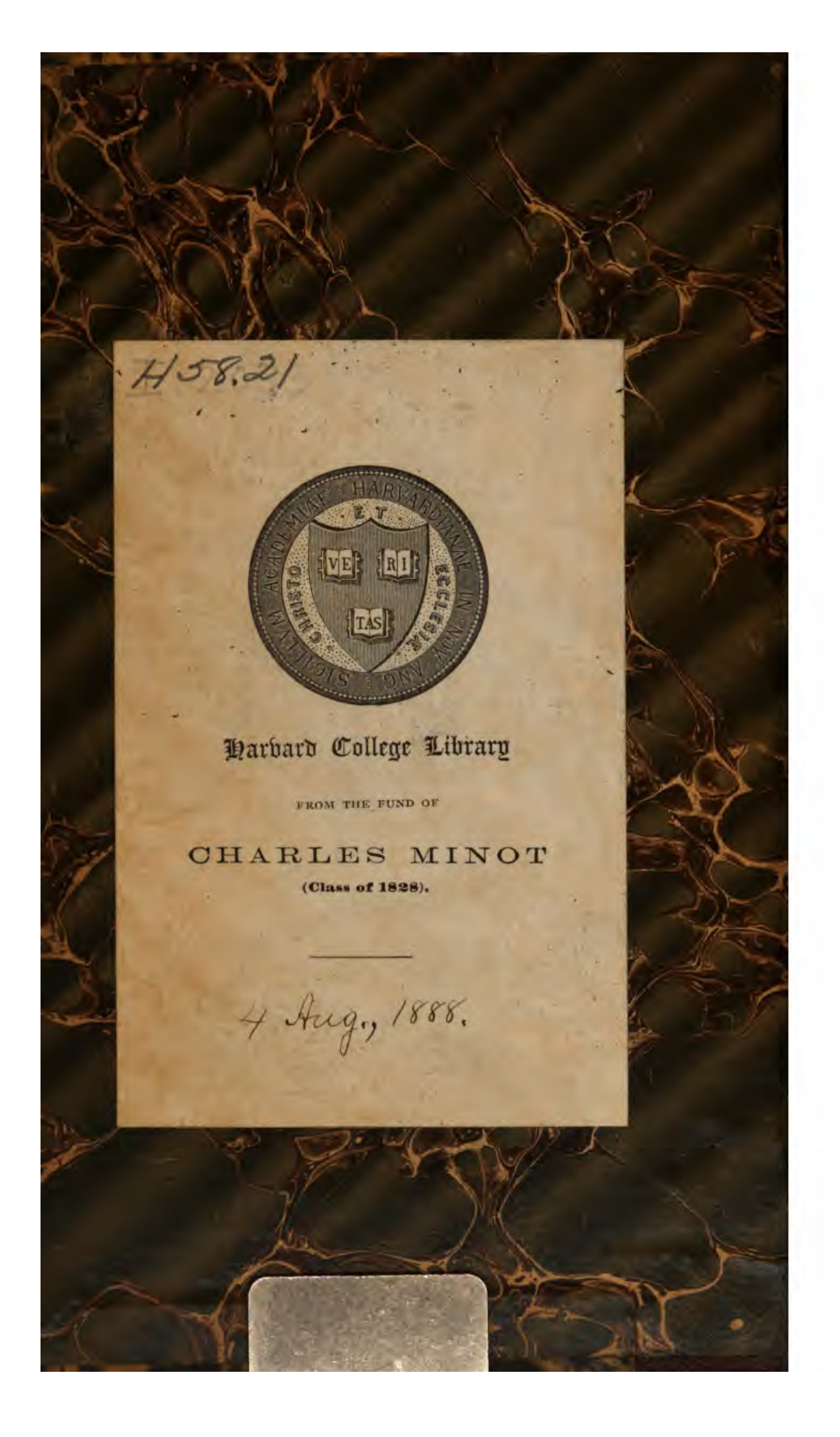
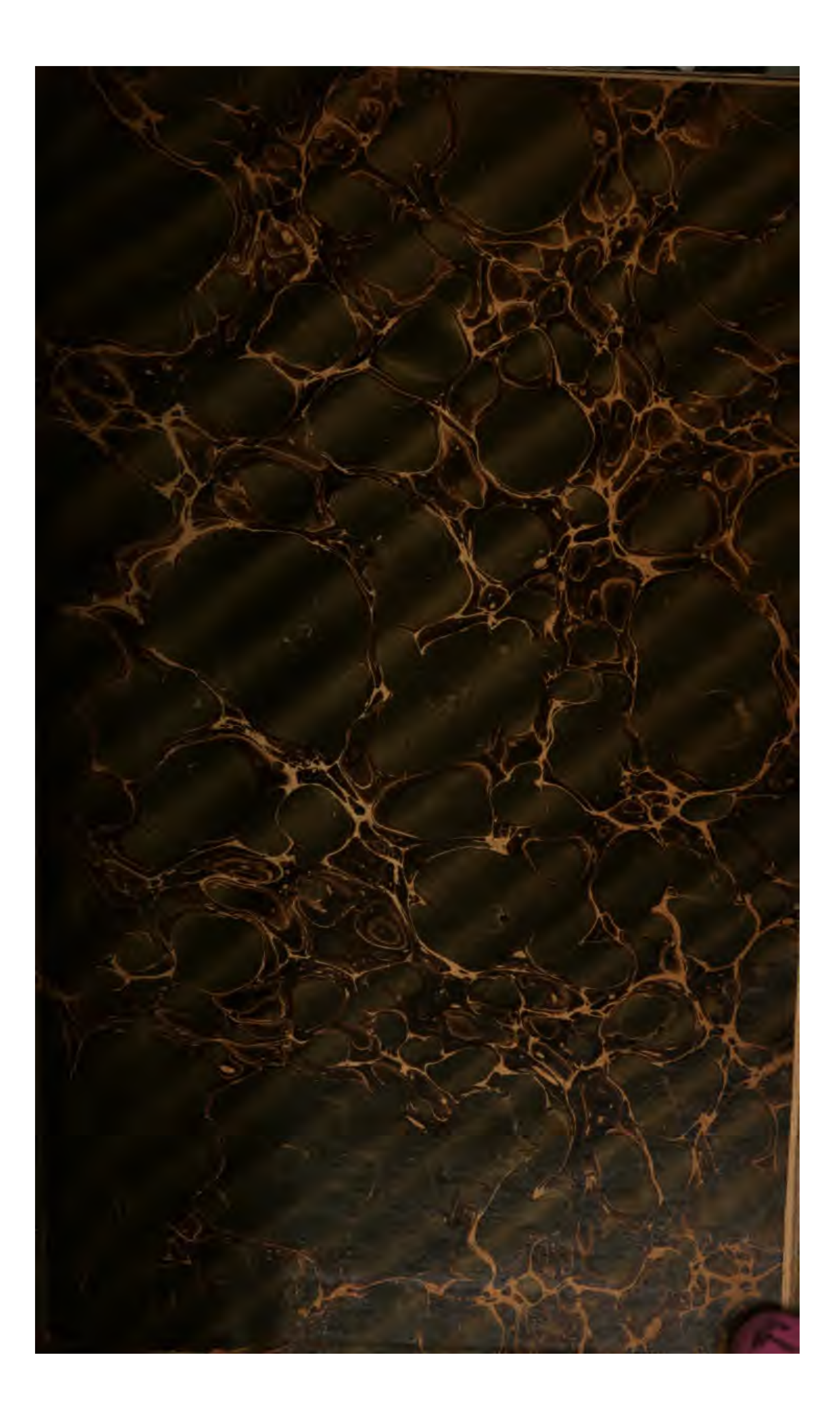

Google




H58.21
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
Harvard College Library
FROM THE FUND OF
CHARLES M
(Class of 182
+ Au




H58.21
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
Harvard College Library
FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
(Class of 1828).
4 Aug., 1888.



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

TOME VINGT-UNIÈME.

A PARIS,

CHEZ
FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

HISTOIRE ROMAINE.

TOME IX.



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI, ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXIII.

Minot fund.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

Exploits de Lucullus contre Mithridate et contre Tigrane. Affaires de la ville jusqu'au commandement de la guerre contre Mithridate donné à Pompée. Ans de Rome 678-686.

§ I. *Disposition de Mithridate et des Romains pour la guerre. Mithridate se tient en haleine par diverses expéditions. Tigrane, de concert avec lui, envahit la Cappadoce. Mithridate se déclare ouvertement à l'occasion du testament de Nicomède, qui donnait la Bithynie aux Romains. Préparatifs de Mithridate, mieux entendus que dans les guerres précédentes. Commencements de Lucullus. Ses père et mère. Son habileté dans les arts et dans toutes les belles connaissances. Science militaire de Lucullus. Qualités du cœur. Il réprime un tribun inquiet. Il se fait donner le commandement de la guerre contre Mithridate. Cotta,*

son collègue, est envoyé en Bithynie. Lucullus corrige la mutinerie de ses troupes. Il soulage les villes d'Asie vexées par les financiers romains. Cotta se fait battre par Mithridate. Lucullus marche au secours de son collègue. Il évite le combat, et entreprend de miner l'ennemi. Mithridate décampe et va assiéger Cyzique. Lucullus le suit. Siége de Cyzique. Famine dans l'armée de Mithridate. Fuite de ce prince. Désastre de son armée. Toute la Bithynie reconquise, hors Nicomédie, où se renferme Mithridate. Lucullus détruit en deux combats une flotte que Mithridate envoyait en Italie. Mithridate se retire dans son royaume. Il se rend maître, en passant, d'Héraclée. Lucullus le poursuit et porte la guerre dans ses états. Il fait bloquer Amisus et Eupatorie. Murmures de ses soldats. Raisons pour lesquelles il laissait le temps à Mithridate de rassembler une nouvelle armée. Noble fierté d'un officier romain prisonnier, et générosité de Mithridate à son égard. Combat fortuit, où Mithridate a quelque avantage. Danger que court Lucullus d'être assassiné par un transfuge. Deux combats où les Romains sont vainqueurs. Consternation des troupes de Mithridate et fuite de ce prince. Il s'échappe à grande peine et se sauve en Arménie. Forts et châteaux de Mithridate livrés à Lucullus. Prisonniers d'état mis en liberté. Mort de Roxane et de Statira, sœurs de Mithridate. Mort de Bérénice, l'une des femmes de ce prince. Mort de Monime. Lucullus revient aux siéges d'Eupatorie et

d'Amisus. Prise de ces deux villes. Générosité de Lucullus par rapport à la ville et aux habitants d'Amisus. Le grammairien Tyrannion fait prisonnier et affranchi par Muréna.

TROISIÈME GUERRE DE MITHRIDATE.

Mithridate[1] avait déja fait deux fois la paix avec les Romains, mais sans renoncer jamais au dessein de leur faire la guerre. Les Romains de leur côté n'avaient pas des intentions plus pacifiques. De part et d'autre les traités de paix étaient, à proprement parler, des intervalles et des moments de repos donnés au besoin de leurs affaires, jusqu'à ce qu'ils se trouvassent en occasion et en force pour recommencer. **Dispositions de Mithridate et des Romains pour la guerre.**

Cependant, après la guerre de Muréna, Mithridate fit des démarches qui auraient semblé marquer un dessein de cimenter la paix et de la rendre durable. Il envoya donc des ambassadeurs à Rome pour demander un décret du sénat qui autorisât ce qui avait été réglé entre lui et les généraux romains, et qui fixât d'une manière authentique les conditions de la paix. Mais Ariobarzane avait aussi envoyé des ambassadeurs pour se plaindre de ce que Mithridate ne lui avait point restitué la Cappadoce en entier, et en retenait encore la plus grande partie. Sylla, qui était alors dictateur, ayant entendu les ambassadeurs des deux rois, ordonna qu'avant tout Mithridate ferait la restitution pleine et entière de la Cappadoce, selon qu'il en était convenu. Le roi de Pont obéit, et renvoya une nouvelle ambassade pour **Appian. Mithrid.**

[1] « Mithridates omne tempus, non ad oblivionem veteris belli, sed ad comparationem novi contulit. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 9.)

conclure enfin l'affaire des traités. Sylla était mort, et les Romains étaient si occupés de leurs troubles et de leurs divisions intestines, que les ambassadeurs de Mithridate ne purent avoir audience du sénat. Ils revinrent donc sans réponse trouver leur maître, qui ne fut pas fâché d'avoir ce prétexte pour accuser les Romains de ne vouloir point finir, et de chercher l'occasion de renouveler la guerre.

Mithridate se tient en haleine par diverses expéditions. Tigrane, de concert avec lui, envahit la Cappadoce.

Il avait eu soin de se tenir en haleine, en faisant la guerre à divers peuples autour du Phase et du Caucase, et encore à ceux du Bosphore cimmérien, qu'il subjugua, et auxquels il donna pour roi son fils Macharès. Il se crut donc en état de profiter de l'embarras où la guerre de Lépidus, puis celle de Sertorius, jetaient la république; mais il eut soin d'abord de ne point paraître lui-même, et il fit agir Tigrane, qui, étant entré en Cappadoce, la prit tout entière comme d'un seul coup de filet, y ruina douze villes grecques, et en enleva les habitants, au nombre de trois cent mille, pour peupler sa ville favorite de Tigranocerte.

Mithridate se déclare ouvertement à l'occasion du testament de Nicomède, qui donnait la Bithynie aux Romains. Liv. Epit. lib. 93.

Vers ce même temps mourut Nicomède, roi de Bithynie, qui par son testament fit le peuple romain son héritier; nouveau sujet de querelle avec Mithridate, dont l'ambition dévorait depuis long-temps ce royaume, et qui devait trouver surtout très-mauvais que les Romains s'en emparassent. Ils le firent néanmoins; et M. Junius Silanus, ce proconsul d'Asie dont j'ai parlé à l'occasion des pirates pris par César, eut ordre de se transporter en Bithynie, et de la réduire en province romaine.

Préparatifs de Mithridate, mieux

Ce fut alors que Mithridate éclata, et qu'ayant envoyé à Sertorius cette célèbre ambassade dont j'ai rendu

compte ailleurs, il entreprit sa troisième guerre contre les Romains, avec plus de confiance encore que les précédentes, parce que ses préparatifs étaient, sinon plus grands, du moins bien mieux entendus : car dans la première guerre il avait eu plus de faste que de forces réelles; ses troupes étaient belles à l'œil, mais, hors ce vain éclat, tout en était méprisable. Le mauvais succès l'instruisit, et dans l'occasion présente il s'en tint à l'essentiel et au solide. Au lieu de cette multitude innombrable de barbares de différentes nations et de différentes langues, dont les cris confus et les fanfaronnades ne pouvaient épouvanter tout au plus que des Asiatiques; au lieu d'armes toutes brillantes d'or et de pierres précieuses, qui sont de riches dépouilles pour les vainqueurs plutôt qu'une défense pour ceux qui les portent, il mit sur pied six-vingt mille hommes de bonnes troupes, formées en légions à la romaine, et leur donna des épées semblables à celles des Romains et des boucliers fermes et épais. A ces troupes de pied il joignit seize mille hommes de cavalerie, dont les chevaux étaient forts et bien exercés plutôt qu'ornés superbement, et cent chariots armés de faux. Ajoutez un nombre prodigieux de valets, de pionniers, de vivandiers, et autres sortes de gens nécessaires pour le service d'une si grande armée. Le tout ensemble se montait à plus de trois cent mille hommes. Il équipa aussi une flotte de quatre cents voiles dans le même goût; c'est-à-dire que ses bâtiments n'étaient plus ornés de tentes dorées, ni de chambres et de bains magnifiques pour ses femmes et ses concubines, mais remplis d'armes offensives et défensives, et montés par de braves guerriers. Il fit enfin d'abondantes provisions

entendus que dans les guerres précédentes.
Plut. in Luc.
Appian.
Memnon apud Phot.

de vivres, et distribua en différents magasins, le long des côtes, plus de neuf millions de boisseaux de blé. Ce fut avec cet appareil qu'il attaqua la Bithynie par terre et par mer en même temps, après avoir tâché de se rendre les dieux favorables en offrant un sacrifice à Jupiter, arbitre de la guerre, selon le rit accoutumé, et en faisant jeter dans la mer, pour honorer Neptune, un attelage de chevaux blancs. Les Romains envoyèrent contre lui les deux consuls M. Cotta et L. Lucullus, chargeant l'un de défendre la Bithynie, l'autre de pousser Mithridate et de porter la guerre dans son royaume. Mais, avant que d'entrer dans le détail de ce qu'ils firent, je crois qu'il est bon de faire connaître plus particulièrement Lucullus, qui va figurer d'une façon bien éclatante.

Commencements de Lucullus. Ses père et mère. Plutarch.

Cet illustre Romain ne dut point aux exemples domestiques les vertus qui l'ont rendu recommandable. Son père, qui avait été préteur en Sicile, fut accusé et condamné pour crime de concussion; et la première action d'éclat qui fit connaître Lucullus, et d'une façon très-honorable, ce fut, qu'étant encore très-jeune, il accusa à son tour Servilius, l'accusateur de son père. Sa mère, qui était une Métella, et sœur de Métellus Numidicus, ne répondit pas par la sagesse de sa conduite au sang dont elle sortait. Lucullus n'en est que plus louable d'avoir pu se préserver de la contagion du vice, qui s'offrait à lui de si près et avec une sorte d'autorité.

Son habileté dans les arts et dans toutes les belles connaissances.

Il joignit, comme la plupart des grands personnages de son temps, la guerre et les lettres, la science militaire et l'étude des beaux-arts; et, pour commencer par ce dernier article, Cicéron relève par les expres-

sions les plus fortes la grandeur de son génie [1], son zèle pour l'étude, l'étendue de ses connaissances; et il atteste que non-seulement dans ses premières années et lorsqu'il était à Rome, mais dans sa questure en Grèce et en Asie, et lors même qu'il fut chargé de la guerre contre Mithridate, dans un temps où les occupations militaires semblent ne pas laisser à un général un moment de respirer, il étudiait beaucoup, singulièrement la philosophie, et avait auprès de sa personne un philosophe célèbre qui se nommait Antiochus, et dans la conversation duquel il se délassait des fatigues des combats. Avec cette ardeur il avait l'avantage d'une mémoire excellente, plus encore pour les choses que pour les mots; ce qui fait que Cicéron préfère avec raison sa mémoire à celle d'Hortensius, qui était plus heureuse pour les mots que pour les choses. Ainsi Lucullus, comprenant avec facilité, et retenant tout ce qu'il avait appris une fois, se trouva avoir l'esprit fort orné, quoiqu'il ne fût pas rompu dans ces matières comme un savant de profession. Plutarque ajoute que la philosophie, qui avait fait le délassement de Lucullus dans le tumulte des affaires, devint sa consolation et sa ressource lorsque sa vieillesse, et encore plus le dégoût, l'eurent obligé de renoncer à l'administration de la république; mais de plus cet historien nous donne sur les talents littéraires de Lucullus un détail qui mérite de n'être pas omis.

Il ne lui attribue pas seulement une éloquence propre aux actions publiques; il le loue encore comme

[1] « Magnum ingenium L. Luculli, magnumque optimarum artium studium, tum omnis liberalis et digna homine nobili ab eo percepta doctrina. » (Cic. *Acad.* lib. 4, n. 1.)

capable de parler et d'écrire également bien dans les deux langues, la grecque et la latine. Sylla, qui s'y connaissait, faisait une si grande estime du mérite de Lucullus en ce genre, qu'il lui adressa ses mémoires comme des matériaux qui en passant par ses mains recevraient une meilleure forme qu'il n'aurait pu leur donner lui-même. Lucullus avait aussi composé en grec l'histoire de la guerre des Marses; et cet ouvrage était le fruit d'une gageure, dont il serait à souhaiter que notre noblesse nous fournît bien des exemples. Étant encore jeune, en plaisantant avec l'orateur Hortensius et l'historien Sisenna, il s'engagea à écrire cette histoire, soit en vers, soit en prose grecque ou latine, selon que le sort en déciderait. De pareils jeux ne ruinent pas la fortune, et décorent la réputation.

Science militaire de Lucullus.

Quant à ce qui appartient à la science militaire, Cicéron assure qu'on n'attendait pas beaucoup de Lucullus sur ce point avant son consulat : il prétend même que les occasions de l'acquérir lui avaient manqué. Enfin il ne craint point d'avancer que Lucullus [1], ayant employé tout le temps du trajet de Rome en Asie à lire les histoires, et à s'instruire en interrogeant les gens du métier, il arriva en Asie général tout formé, quoiqu'il fût parti de Rome avec très-peu d'expérience dans la guerre. Mais que l'on me pardonne si je mets ici quelque restriction aux expressions trop fortes de Cicéron. Qui croira qu'un homme puisse, uniquement par la lecture et par la conversation, devenir général,

[1] « Indicrebilis quædam ingenii magnitudo non desideravit... usûs disciplinam. Itaque quum totum iter et navigationem consumpsisset, partim in percunctando a peritis, partim in rebus gestis legendis, in Asiam factus imperator venit, quum esset Româ profectus rei militaris rudis. » (Cic. *Acad.* lib. 4, n. 2.)

et un général digne de l'admiration de Mithridate, qui déclarait que dans tout ce qu'il avait jamais lu il n'avait point trouvé de guerrier comparable à Lucullus? Dans le fait, il est constant que Lucullus, après avoir servi dans la guerre des alliés avec beaucoup de distinction, fit son apprentissage du commandement sous un grand maître, lorsqu'il fut questeur de Sylla. Encore revêtu de cet emploi, il commanda même en chef la flotte qu'il avait eu charge de rassembler, et il livra plusieurs combats, dont il sortit toujours victorieux. On peut dire néanmoins que Lucullus n'avait pas eu assez d'occasions de se signaler par les armes, pour que l'on attendît de lui d'aussi grandes choses qu'il en a faites, si par le talent naturel, joint à l'étude, il n'eût suppléé à ce qui pouvait encore lui manquer du côté de l'expérience. Plutarch.

Qualités du cœur.

Le portrait de Lucullus serait imparfait, si nous ne parlions point des qualités de son cœur : il l'avait très-noble et très-généreux, et, par une conséquence nécessaire, tout-à-fait porté à la douceur. L'amitié constante et parfaite qui régna toujours, comme je l'ai dit ailleurs, entre son frère et lui, fait l'éloge de l'un et de l'autre. Sa fidélité pour Sylla et pour le parti de l'aristocratie prouve un caractère solide et élevé. Et pour ce qui regarde l'argent, il effaça la tache paternelle par une intégrité au-dessus de tout soupçon : il est vrai qu'il s'enrichit beaucoup à la guerre; mais ce fut aux dépens des ennemis de la république. Les alliés n'eurent jamais qu'à se louer de son gouvernement. L'Asie, et pendant sa questure, et ensuite lorsqu'il y eut le suprême commandement en qualité de proconsul, le vit si éloigné d'exercer aucune rapine, qu'il vengeait même avec sévérité les injustices de l'avide financier; et il gouverna

de même l'Afrique après sa préture avec beaucoup de justice. Avant tout cela, il avait déja fait preuve de désintéressement, lorsque, chargé par Sylla de lui former une flotte, il alla en Égypte demander des vaisseaux à Ptolémée Lathurus. Ce prince le reçut avec une extrême magnificence, et lui assigna pour sa dépense le quadruple de ce qu'on avait coutume de donner aux ministres étrangers. Lucullus n'accepta que le simple nécessaire : il refusa les présents que le roi lui offrait, et dont la valeur était de quatre-vingts talents [1]. Enfin, lorsqu'il partait, Ptolémée lui ayant présenté une émeraude montée en or, il voulait se dispenser de la recevoir; et il ne se rendit que parce que ce prince lui fit observer que c'était son portrait qui était gravé sur cette pierre : de sorte que Lucullus, qui n'avait point obtenu le secours qu'il demandait, craignit de paraître mécontent, et d'être en conséquence traité comme ennemi.

Voilà ce que nous savons de plus important touchant Lucullus jusqu'à son consulat.

An. R. 678.
Av. J.C. 74.

L. LICINIUS LUCULLUS.
M. AURÉLIUS COTTA.

Lucullus réprime un tribun inquiet.

Lucullus ne fit rien de considérable dans la ville, si ce n'est qu'il réprima le tribun L. Quintius, qui avait entrepris de relever le tribunat de l'humiliation à laquelle Sylla l'avait réduit. Le consul s'éleva contre lui publiquement : il lui fit même en particulier des remontrances; et enfin il engagea ce tribun séditieux à se calmer, et à laisser jouir la république de quelque tranquillité.

[1] Deux cent quarante mille livres. = 440,000 fr. — L.

Tout étant ainsi paisible au-dedans, il n'eut à penser qu'à se faire donner le commandement de la guerre contre Mithridate. Les départements des consuls étaient déja déterminés; et la Gaule cisalpine lui était échue, province où il n'avait nulle gloire à acquérir. Dans ces circonstances la nouvelle vint à Rome que le gouvernement de Cilicie était vacant par la mort de L. Octavius, qui y avait succédé à Servilius Isauricus. C'était une belle occasion pour Lucullus : car, comme la Cappadoce est voisine de la Cilicie, s'il obtenait ce département, la guerre contre Mithridate en devenait une suite naturelle. Mais il avait un grand obstacle à vaincre.

Il se fait donner le commandement de la guerre contre Mithridate.

Un certain Céthégus, qui n'est guère connu d'ailleurs dans l'histoire, si ce n'est qu'il paraît être le même que ce déserteur du parti de Marius dont il a été parlé plus haut, s'était rendu tout-puissant dans Rome en flattant la multitude et en étudiant tout ce qui pouvait lui plaire. Lucullus n'avait point du tout ménagé cet homme, qu'il méprisait et haïssait également, comme factieux, insolent, et dérangé dans ses mœurs. Il fallut pourtant qu'il eût recours à son crédit dans le dessein qu'il avait d'obtenir la Cilicie : et pour ajouter bassesse sur bassesse, il força son généreux courage à aller faire sa cour à la maîtresse de Céthégus; tant l'ambition avilit et dégrade les ames même les plus hautes et les plus vertueuses! Cette femme, qui se nommait Précia, dominait alors absolument dans la ville, parce que rien ne s'y faisait que par Céthégus, et l'on n'avait accès auprès de Céthégus que par Précia. Lucullus lui fit des présents : et c'était déja par soi-même quelque chose de bien flatteur pour une femme vaine et arrogante, de voir un consul, et un homme tel que Lucullus, dé-

Liv. XXXIII.

pendre d'elle et implorer sa protection. Elle se fit donc un plaisir et un honneur de le servir. La province de Cilicie fut donnée par le peuple à Lucullus; et, comme il l'avait prévu, il fut chargé en conséquence de la guerre contre Mithridate. Son collègue néanmoins voulut partager avec lui cet emploi, et se fit envoyer par le sénat avec une flotte pour garder la Propontide et défendre la Bithynie.

Cotta son collègue est envoyé en Bithynie.

Lucullus n'emmena d'Italie qu'une seule légion. Il en trouva quatre en Asie; ce qui lui fit une armée de trente mille hommes de pied, et de seize cents chevaux. Ce nombre de troupes n'était pas considérable. Mais de plus, entre les quatre légions qui étaient sur les lieux avant lui, il y en eut deux qui lui donnèrent bien de la peine. C'étaient celles de Fimbria, qui autrefois avaient tué Flaccus, leur général; qui ensuite avaient trahi Fimbria lui-même : toutes composées de braves soldats, sachant la guerre et endurcis aux fatigues, mais indociles, séditieux, et accoutumés, non à obéir à leurs commandants, mais à en être flattés. Lucullus leur fit sentir pour la première fois ce que c'était que d'avoir un général : il les réduisit au devoir, et sut les rendre souples et obéissantes. Nous verrons néanmoins dans la suite que ces mêmes troupes lui arrachèrent par leur mutinerie le fruit de ses victoires.

Lucullus corrige la mutinerie de ses troupes.

Un autre soin qui l'occupa encore beaucoup dans les commencements, ce fut d'empêcher les révoltes des villes de l'Asie. Cette province, condamnée par Sylla à payer des sommes excessives, tourmentée par les publicains et les usuriers, trouvait le joug romain insupportable : et à l'arrivée de Mithridate tous les esprits s'étaient tournés de nouveau vers lui, comme vers un

Il soulage les villes d'Asie vexées par les financiers romains.

libérateur. Lucullus commença, autant que le lui permirent les besoins de la guerre qui l'appelaient ailleurs, à remédier au mal. Il modéra les injustices des gens d'affaires, en attendant qu'il pût chasser entièrement ces harpies, comme les appelle Plutarque; ce qu'il fit quelque temps après. Il s'attira l'amour des peuples par sa douceur et par son équité: l'Asie demeura tranquille, et lui laissa la liberté de marcher sans crainte au secours de son collègue.

Cotta se fait battre par Mithridate. Appian. Memnon. Plutarch.

Cotta était dans un très-grand danger, où il s'était jeté par son imprudence. Étant venu en Bithynie, et se trouvant vis-à-vis de Mithridate, qui avait aussi fait entrer son armée dans ce royaume, il voulut avoir seul la gloire de vaincre l'ennemi. Il crut que les occupations qui retenaient Lucullus dans la province d'Asie étaient une circonstance favorable dont il devait profiter pour s'assurer le triomphe. Mais, aussi lâche dans l'exécution que téméraire dans le projet, il se fit battre auprès de Chalcédoine par mer et par terre en un même jour, et perdit dans ces deux malheureuses actions quatre mille Romains et plus de soixante vaisseaux. Obligé donc de se renfermer dans les murs de Chalcédoine, il n'avait plus de ressource qu'en celui à qui il avait voulu enlever l'honneur de la victoire.

Lucullus marche au secours de son collègue.

Bien des gens dissuadaient Lucullus de marcher de ce côté-là, et voulaient l'engager à tourner vers le Pont, qu'il trouverait, disaient-ils, dégarni et sans défense. Mais Mithridate y avait laissé des troupes sous la conduite de Diophante, en cas d'insulte. Ce ne fut pourtant pas ce motif qui détermina Lucullus. Sachant que ses soldats murmuraient beaucoup, et trouvaient tout-à-fait indigne que Cotta non-seulement se fût

perdu lui-même par sa témérité, mais qu'il les privât de l'avantage de vaincre sans coup férir, Lucullus les assembla, et leur déclara *qu'il aimerait mieux sauver du péril un seul citoyen romain que de conquérir tous les états de Mithridate.* Parole bien digne d'une grande ame, et qui exprime le vrai goût de la solide gloire! Archélaüs, qui avait passé, comme je l'ai dit, dans le parti des Romains du temps de la guerre de Muréna, insista dans le particulier auprès de Lucullus, l'assurant que, dès qu'il paraîtrait dans le Pont, tout plierait devant lui. Mais le consul lui répondit « qu'il « ne prétendait pas être plus timide que les chasseurs, « ni laisser la bête pour courir à la tanière demeurée « vide ». Il s'avança donc vers la Bithynie : cette marche eût son effet. Mithridate laissa Chalcédoine et Cotta, et vint à la rencontre de Lucullus, qu'il joignit auprès d'Otryes, ville de Phrygie.

Il évite le combat, et entreprend de miner l'ennemi.

Le Romain, considérant la multitude des ennemis, crut devoir éviter le combat et traîner la guerre en longueur. Cependant M. Marius, que Sertorius avait envoyé d'Espagne à Mithridate avec la qualité de proconsul, s'étant avancé près du camp de Lucullus pour engager une action, il ne voulut pas refuser le défi. Mais, lorsqu'ils étaient près d'en venir aux mains, un phénomène surprenant les arrêta. Tout d'un coup le ciel parut s'ouvrir; et il en tomba entre les deux armées une grosse masse de feu, semblable pour la figure à un tonneau, et pour la couleur à de l'argent qui serait enflammé. Ce phénomène, qui fut pris pour un prodige, effraya les deux armées, et elles se séparèrent comme de concert.

Du reste Lucullus suivit constamment son système,

persuadé qu'il n'y avait ni magasins ni richesses qui pussent suffire à nourrir pendant long-temps près de trois cent mille hommes qu'avait Mithridate, en présence d'une armée ennemie. Pour agir plus sûrement, il se fit amener un prisonnier, et lui demanda combien il avait de camarades avec qui il fît chambrée, et combien il avait laissé de blé dans sa tente. Il en interrogea pareillement un second, puis un troisième; et, comparant ensemble leurs réponses, il reconnut que dans trois ou quatre jours les vivres manqueraient à Mithridate. Il se fortifia donc de plus en plus dans la résolution qu'il avait prise de gagner du temps; et il eut soin de faire amener de toutes parts des provisions dans son camp, afin de pouvoir attendre tranquillement dans l'abondance le moment où la disette obligerait l'ennemi de se retirer.

Mithridate décampe et va assiéger Cyzique. Lucullus le suit.

Ce moment ne tarda pas; et bientôt Mithridate, forcé de décamper, se rabattit sur Cyzique, ville importante, et qui était une des clefs de l'Asie. Il comptait l'emporter aisément, parceque les Cyzicéniens avaient reçu un échec considérable dans la bataille navale de Chalcédoine, où ils avaient perdu trois mille hommes et dix vaisseaux. Le roi de Pont déroba habilement sa marche à Lucullus, étant parti pendant une nuit obscure et pluvieuse. Il arriva devant Cyzique sans obstacle: et tout ce que put faire le Romain, ce fut de venir se camper à peu de distance, sur une hauteur qui le mettait et à l'abri d'insulte de la part de l'ennemi, et en même temps à portée de lui couper les vivres.

Siége de Cyzique. Strab. l. 12, pag. 575.

La ville de Cyzique, comparable aux plus belles et aux plus importantes de l'Asie, était située dans une île de la Propontide d'environ vingt lieues de tour. Cette

île est si voisine de la terre ferme de l'Asie, qu'elle y était jointe par deux ponts. Les Cyzicéniens, colonie de Milet, étaient un peuple courageux et industrieux. Strabon les compare, pour la vigilance, pour l'activité, pour le bon gouvernement, à ceux de Rhodes, de Marseille et de Carthage. Leur ville n'était pas seulement ornée de beaux édifices : ils avaient eu soin de la fortifier; et une police sage était attentive à la tenir toujours pourvue de tout ce qui est nécessaire pour une bonne défense. Deux arsenaux remplis, l'un d'armes, et l'autre de machines de guerre, de grands magasins où l'on gardait en tout temps d'amples provisions de blé, mettaient Cyzique en état de faire une longue résistance, quelque ennemi qui vînt l'attaquer. Ce n'était donc pas une petite entreprise pour Mithridate que d'assiéger cette ville; et la double circonstance de l'approche de l'hiver et de la présence d'une armée ennemie en augmentait encore étrangement la difficulté. Mais le roi de Pont, se fiant sur la grandeur de ses forces de terre et de mer, crut que rien ne pourrait lui résister. Il forma par terre dix camps autour de la ville, et par mer il fit environner de sa flotte les deux issues du détroit qui séparait l'île du continent.

Plutarch. Appian.

Lucullus ne s'effraya point de ces immenses préparatifs; et, se fondant sur l'impossibilité de faire subsister une si grande armée, il se regarda comme sûr de vaincre sans tirer l'épée, et il osa même le promettre à ses soldats. Les Cyzicéniens le secondèrent au mieux par le courage avec lequel ils soutinrent le siége. Une seule chose les alarmait : c'est qu'ils n'avaient point de nouvelles du général romain. Ils voyaient son camp, qui était, comme je l'ai dit, placé sur une hauteur.

Mais les ennemis leur faisaient croire que c'étaient des troupes d'Arméniens et de Mèdes que Tigrane avait envoyés au secours de Mithridate. Lucullus ne laissa pas long-temps les Cyzicéniens dans cette inquiétude, et il leur fit porter de ses nouvelles par un soldat adroit et courageux, qui se servit pour passer le bras de mer d'une invention singulière. Il fit une espèce de petit radeau, composé d'une planche légère, et de deux outres pleins de vent qui la soutenaient. Ces deux outres étaient assujettis par deux règles, qui allaient de l'un à l'autre, et les empêchaient de se rapprocher. Le courrier, assis sur ce radeau, et le gouvernant avec ses pieds, avait de loin plutôt l'air d'un monstre de la mer que d'un homme. Sa figure trompa en effet les vaisseaux ennemis, dont il eut grand soin de ne pas trop s'approcher, et il fit ainsi heureusement un trajet de deux lieues.

Sa présence et les lettres même de Lucullus ne rassurèrent pas entièrement les assiégés. Ils craignaient qu'on n'eût voulu les consoler par un mensonge. Dans le moment arriva un jeune enfant qui avait été fait prisonnier par les troupes de Mithridate, et qui ensuite s'était sauvé. Ils lui demandèrent où était Lucullus. D'abord l'enfant se mit à rire, croyant qu'ils se moquaient. Mais lorsqu'il vit qu'ils parlaient sérieusement, il leur montra du doigt le camp des Romains. Les Cyzicéniens alors, sûrs d'un secours voisin, redoublèrent de courage, et bientôt Lucullus fit même passer quelques troupes dans la ville pour les renforcer.

Cependant Mithridate battait vigoureusement la place. Il était servi par un fameux ingénieur, Nicomède, Thessalien, qui lui avait fait des machines de toute espèce

et en très-grand nombre, tortues, béliers, tours de différentes grandeurs, et une en particulier appelée *hélépole* [1], haute de cent coudées, et de laquelle s'élevait encore une autre tour, qui lançait des pierres, des feux, et des nuées de traits. Du côté de la mer, deux galères à cinq rangs de rames, unies ensemble, soutenaient une tour, de laquelle partait un pont volant, prêt à être jeté sur la muraille, lorsque l'on en serait à peu de distance.

Mais, avant que de faire jouer ces batteries, le roi de Pont voulut essayer une voie plus courte. Dans la bataille de Chalcédoine il avait fait un grand nombre de Cyzicéniens prisonniers. Il les fit approcher des murailles, vers lesquelles ils tendaient les bras, priant leurs concitoyens d'avoir pitié d'eux. Cette tentative fut sans fruit; et Pisistrate, magistrat de la ville, leur déclara que tout ce qu'il pouvait faire pour eux, c'était de les plaindre et de les exhorter à prendre leur sort en patience.

Alors Mithridate, voyant qu'il n'y avait que la force qui pût réduire ces courages obstinés, ordonna que l'on commençât l'attaque du côté de la mer. La machine fit son effet : le pont fut jeté sur la muraille, et quatre hommes sortirent fièrement de la tour l'épée à la main. Les assiégés furent d'abord effrayés de voir tout d'un coup l'ennemi sur leurs murs : mais, les quatre premiers n'ayant point été assez promptement soutenus, les Cyzicéniens reprirent cœur, repoussèrent les assaillants, et, lançant sur les vaisseaux des feux et de la poix fondue, ils les forcèrent de se retirer.

[1] C'est un mot grec, qui, selon la force de l'étymologie, signifie *machine pour prendre des villes*.

Ils n'étaient pas encore remis d'une si chaude alarme, lorsque les machines destinées à l'attaque de terre commencèrent leur jeu. Il n'est point d'effort que ne fissent les assiégés, ni de moyens qu'ils ne tentassent pour y résister. Ils jetaient de grosses pierres pour briser le toit des tortues qui couvraient les béliers, puis ils tâchaient avec des lacs et des nœuds coulants de saisir le bélier même, et de l'élever en l'air, ou bien ils y opposaient des sacs de laine à l'endroit du coup pour le rompre. Pour ce qui est des pots à feu, ils faisaient en sorte de les éteindre avec de l'eau et du vinaigre, et ils étendaient des pièces d'étoffes et des toiles pour amortir les traits qu'on leur lançait. Avec tous ces efforts, ils ne purent empêcher que sur le soir une partie de leurs murailles ne fût brûlée et ne tombât, ouvrant une brèche considérable. Heureusement pour eux le feu était si violent, que les ennemis n'osèrent s'y jeter. Ainsi les Cyzicéniens eurent le temps pendant la nuit de reconstruire un nouveau mur.

Le succès de cette première journée, quoique, dans le total, favorable aux assiégés, avait néanmoins de quoi leur faire craindre extrêmement ces furieuses machines, qui avaient déja entamé leurs murailles. Un événement imprévu les en délivra. On était dans l'hiver; il survint tout d'un coup un ouragan d'une si horrible violence, que d'abord toutes les machines commencèrent à craqueter, et enfin furent brisées et renversées, jusqu'à la grande hélépole, qui avait coûté tant de frais et tant de travaux. On a dit que cette tempête avait été annoncée aux Cyzicéniens par un songe qu'eut Aristagoras, l'un des premiers magistrats de la ville.

Cet homme, dit-on, rapporta qu'il avait vu pendant la nuit Proserpine, protectrice de Cyzique, qui lui déclarait *qu'aux trompettes de Pont elle allait opposer le joueur de flûte de Libye*. Ce joueur de flûte était le vent du midi, qui excita l'orage. Nous aurions plus d'obligation aux anciens historiens si, au lieu de nous entretenir de songes, qui peuvent aisément avoir été forgés après coup, ils nous eussent donné plus de détail sur les événements du siége. Ils ont même négligé de nous apprendre combien il dura. Nous savons néanmoins par Appien et par Strabon que Mithridate, après que ses machines eurent été fracassées, fit creuser des mines, qui furent éventées par les assiégés, et qu'il s'y donna même quelques combats sous terre, dans l'un desquels le roi, qui était entré dans la mine, pensa être fait prisonnier.

Rien ne réussissait à Mithridate, et les Cyzicéniens avaient tout lieu de bien espérer. Leur confiance s'augmentait de plus en plus par la persuasion où ils étaient que les dieux se déclaraient pour eux. Outre le songe d'Aristagoras, voici encore un événement de même genre, que je donne tel que je le trouve dans mes auteurs. J'ai dit que Proserpine était la divinité tutélaire de Cyzique. Le jour de sa fête approchait, où on devait lui immoler une génisse noire; et comme les bestiaux avaient coutume de paître dans la terre ferme, la victime destinée à la déesse y était actuellement, et manquait aux Cyzicéniens. Pour y suppléer, ils en firent une représentation avec de la farine. Mais au jour préfix, la génisse noire se détache du troupeau, traverse seule le détroit à la nage, et vient se présenter elle-même

pour être sacrifiée. Ce fut le sujet d'une très-grande joie parmi les assiégés, qui ne doutèrent plus de la protection des dieux.

Un avantage plus réel pour eux était la disette que souffrait l'armée de Mithridate. Ce prince l'ignora pendant un temps, trompé par ceux qui l'approchaient. Mais enfin le mal devint si pressant, qu'il fallut de nécessité l'en avertir. Alors tombèrent ces fières bravades qui lui faisaient traiter d'insolence la résistance des Cyzicéniens; il fut effrayé, voyant qu'il avait affaire à un général qui ne cherchait point l'éclat et le brillant dans sa façon de faire la guerre, mais qui allait au solide en lui coupant les vivres et l'attaquant par la famine.

Famine dans l'armée de Mithridate.

Il ne voulut pas néanmoins encore abandonner son entreprise; et il se contenta de chercher quelque soulagement à la disette, en envoyant en Bithynie presque toute sa cavalerie, les bêtes de charge, et la partie de son infanterie qui avait le plus souffert, et était le moins en état de faire le service. Il choisit, pour faire partir ce détachement, le moment de l'absence de Lucullus, qui était allé attaquer un fort dans le voisinage. Mais le Romain, ayant été promptement averti de ce qui se passait, revint dès la nuit même dans son camp; et au point du jour, ayant pris dix cohortes avec toute sa cavalerie, malgré la neige et les frimas il se mit à la poursuite de ce corps d'ennemis. Il les atteignit auprès du fleuve Rhyndacus, les tailla en pièces, et les dissipa tellement, que les femmes d'une ville voisine en sortirent pour enlever les bagages et dépouiller les morts. Il en resta beaucoup sur la place; quatre mille furent faits prisonniers, avec six mille

chevaux, et une multitude innombrable de bêtes de somme. Lucullus ramena le tout dans son camp, passant comme en triomphe à la vue des assiégeants.

La famine augmentait toujours parmi eux; et, pour comble de malheur, la mer, qui jusqu'alors leur avait fourni quelques provisions, devenait impraticable à cause des mauvais temps. Ainsi plusieurs mouraient de faim; quelques-uns se nourrissaient de chair humaine; et les autres, qui avaient horreur de cette barbarie, réduits à manger des herbes, tombaient de faiblesse : enfin la multitude des morts qu'on laissait sans sépulture amena la peste dans le camp. Mithridate s'acharnait cependant encore à continuer le siége, et attendait le succès des batteries qu'il avait dressées sur une montagne qui dominait la ville. Mais les Cyzicéniens, qui savaient le mauvais état de ses troupes, ayant fait une sortie vigoureuse, eurent bon marché de gens à demi morts de maladie et de misère, détruisirent les ouvrages, et brûlèrent ce qui restait de machines. Ainsi ce fut une nécessité pour le roi de Pont de prendre enfin le parti de la fuite.

Elle était bien difficile en présence d'une armée victorieuse. Mithridate, pour donner le change à Lucullus et l'occuper ailleurs, fit préparer une escadre qui devait aller vers la mer Égée sous le commandement de l'amiral Aristonicus. Ce même amiral portait avec lui dix mille pièces d'or, pour tâcher de corrompre les légions de Fimbria, que Mithridate espérait depuis long-temps attirer à son parti. En effet, elles étaient mutines et séditieuses, comme je l'ai dit, et, de plus, attachées originairement à la faction de Marius. Comme le roi avait auprès de lui des Romains de cette même

faction, c'est-à-dire ceux qui lui avaient été envoyés par Sertorius, son espérance n'était pas sans quelque fondement. Mais on s'expose toujours à être dupe quand on se fie à des perfides. Les soldats de Fimbria feignirent de prêter l'oreille aux propositions d'Aristonicus, et, l'ayant attiré dans un lieu où ils étaient les maîtres, ils le prirent avec son or, et tuèrent ceux qui l'accompagnaient.

Fuite de Mithridate. Désastre de son armée.

Cependant Mithridate prenait ses derniers arrangements pour partir de devant Cyzique. Il chargea deux de ses généraux de conduire à Lampsaque ses troupes de terre, au nombre encore d'environ trente mille hommes. Pour lui, il résolut d'aller par mer à Parium. L'embarquement se fit avec tout le tumulte et tout le désordre d'une fuite précipitée. Mais le trajet, qui était fort court, fut tranquille et heureux. Ceux qui étaient restés sur terre n'eurent pas le même sort. Premièrement les malades demeurés dans le camp furent égorgés par les Cyzicéniens, qui sortirent en armes dès qu'ils eurent appris la fuite de Mithridate. Lucullus, de son côté, poursuivit ceux qui se retiraient à Lampsaque, et, les ayant atteints auprès du Granique[1], d'autres disent l'Ésèpe, il les tailla en pièces, en tua près de vingt mille, et en fit plusieurs prisonniers. Les débris de cette déplorable armée s'enfermèrent dans Lampsaque; mais ils n'auraient pu échapper à Lucullus, qui vint se poster devant la ville, si Mithridate n'eût envoyé des vaisseaux pour les emmener avec tous les habitants. De là Lucullus revint à Cyzique jouir des applaudissements d'une si belle victoire. Il fut reçu au

[1] Le Granique est célèbre par la victoire qu'Alexandre remporta sur ses bords. L'Ésèpe est une rivière voisine.

milieu des acclamations des Cyzicéniens, qui éternisèrent même leur reconnaissance en instituant en son honneur des fêtes qu'ils appelèrent de son nom *Luculléa*. On prétend que Mithridate ne perdit guère moins de trois cent mille hommes dans cette malheureuse entreprise, tant soldats que gens nécessaires à la suite d'une armée.

Ce grand événement tomba sous le consulat de M. Lucullus et de C. Cassius. Le siége paraît avoir commencé sur la fin de l'année où L. Lucullus était consul; et il fut levé dans les commencements de l'année suivante.

An. R. 679.
Av. J.C. 73.

M. TERENTIUS VARRO LUCULLUS.
C. CASSIUS VARUS.

Toute la Bithynie reconquise hors Nicomédie, où se renferme Mithridate. Plutarch. Appian.

Lucullus, sans perdre de temps, se mit en devoir de profiter de sa victoire, et de chasser entièrement Mithridate de la Bithynie. Mais il avait besoin d'une flotte contre un ennemi qui était maître de la mer. Pour en équiper une, le sénat lui offrait trois mille talents [1]. Il les refusa généreusement, et répondit que, sans être à charge au trésor public, il trouverait des ressources suffisantes dans le zèle et la fidélité des alliés de l'empire. En effet, il rassembla des villes d'Asie un grand nombre de vaisseaux, et se vit ainsi en état de pousser Mithridate par mer et par terre en même temps. Ses lieutenants-généraux, Voconius Barba, et Valérius Triarius, prirent les principales villes de Bithynie, Apamée, Prusa [2], Prusias [3], Nicée; et Mithridate, après un naufrage, qui lui avait fait perdre un grand nombre de vaisseaux près de Parium, fut obligé

[1] Neuf millions. = Environ 16 millions. — L.

[2] Bourse.

[3] Anciennement *Cius*.

de se renfermer dans Nicomédie, où Cotta, qui voulait réparer l'affront qu'il avait reçu auprès de Chalcédoine, et ensuite Triarius, vinrent l'assiéger.

Ce prince craignait peu leurs efforts; et, bien loin d'être découragé par tant de mauvais succès et de se tenir sur la défensive, il faisait partir actuellement une flotte pour aller exciter ou entretenir la révolte dans l'Italie, qui était en ce même temps-ci désolée par Spartacus. Il avait donné le commandement de cette flotte à deux de ses généraux, et à M. Marius, que Sertorius lui avait envoyé avec le titre de proconsul. Lucullus, sans doute pour s'opposer à l'exécution de ce dessein, était resté sur les côtes de l'Hellespont. Lorsqu'il était dans la Troade, ayant passé la nuit dans un temple de Vénus, il crut voir en songe cette déesse qui lui disait : *Pourquoi dors-tu, lion magnanime? Voilà de timides faons près de toi?* Lucullus avait peut-être appris de Sylla à ajouter foi aux songes. Lorsqu'il rendait compte de celui-ci à ses amis, il reçut avis que l'on avait vu passer treize vaisseaux qui faisaient route vers l'île de Lemnos. Sur-le-champ il part, les joint près de Ténédos, les prend, tue leur commandant Isidore, et de là fait voile vers Lemnos, où était la grande flotte.

Lucullus détruit en deux combats une flotte que Mithridate envoyait en Italie.

Il trouva les ennemis à la rade, et si près de terre, qu'il ne pouvait ni les tourner, ni les attaquer de front avec avantage, parce que ses vaisseaux, obéissant aux mouvements de la mer, étaient vacillants, et ne portaient que de faibles coups à ceux de Mithridate, qui étaient appuyés d'une manière stable contre le rivage, et de plus défendus par de braves gens. Enfin Lucullus, ayant remarqué un endroit de l'île d'un abord aisé,

y débarqua une partie de ses soldats, qui vinrent prendre les ennemis par-derrière. Ceux-ci, se voyant en même temps attaqués par mer et par terre, ne firent point une longue résistance. S'ils s'éloignaient de la terre, ils se heurtaient souvent les uns les autres, ou rencontraient les éperons des vaisseaux de Lucullus: s'ils demeuraient en place, ils étaient en prise aux Romains débarqués. Tout périt; trente-deux vaisseaux de guerre avec plusieurs bâtiments de charge furent pris ou coulés à fond. Les trois généraux furent faits prisonniers. Lucullus ne fit aucun quartier à Marius, qu'il regardait comme traître à la patrie. Il le fit mourir dans les tourments. Craignant même qu'il n'évitât le supplice en mourant les armes à la main, il avait pris la précaution de recommander à ses soldats, avant le combat, de ne tuer aucun des ennemis qui manquât d'un œil; car ce Marius était dans ce cas.

Cic. pro leg. Manil. n. 21. pro Mur. n. 33.

Cette victoire fut regardée comme importante pour la tranquillité de l'Italie; et Cicéron loue en plus d'un endroit Lucullus de l'avoir préservée, par son courage et par sa bonne fortune, de l'invasion des amis et partisans de Sertorius.

Mithridate se retire dans son royaume. Plutarch. Appian.

L'évacuation entière de la Bithynie par Mithridate fut aussi une suite de cette même victoire; car ce prince, qui était dans Nicomédie, ayant appris que Lucullus venait à lui en toute diligence, ne jugea pas à propos de l'attendre, et se mit en mer pour regagner son royaume. Il ne l'aurait pu faire, si les ordres de Lucullus eussent été exécutés. Ce général avait chargé Voconius Barba de fermer le port de Nicomédie avec l'escadre qu'il commandait, pendant que Cotta et Triarius bloquaient la ville du côté de la mer. Mais Voconius,

par une superstition tout-à-fait déplacée, était allé en Samothrace se faire initier aux mystères des grands dieux. Mithridate partit donc sans obstacle : mais lorsqu'il approchait d'Héraclée [1], il fut assailli d'une si furieuse tempête, qu'un grand nombre de ses vaisseaux furent dispersés et écartés, d'autres coulèrent bas ; et pendant plusieurs jours toute la côte fut couverte des débris de ce naufrage, qui acheva de ruiner ses forces maritimes. Lui-même montait un vaisseau trop grand pour approcher sûrement des côtes pendant que la mer était agitée, et qui de plus commençait à faire eau de toutes parts. Il fut donc réduit à passer dans un brigantin de pirate, et trop heureux de se sauver ainsi à Héraclée.

Il se rend maître, en passant, d'Héraclée. Memnon.

Cette ville n'était pas même à lui. C'était une petite république grecque, qui, mécontente des exactions des Romains, et craignant de l'autre côté leur puissance, demeurait comme flottante et incertaine entre les deux partis. Ce ne fut donc qu'à l'aide d'une intelligence avec l'un des principaux citoyens que Mithridate y entra ; et lorsqu'il y fut une fois, il détermina aisément les Héracléotes à se déclarer en sa faveur ; après quoi il passa outre, et mit dans la ville, sous prétexte de la défendre contre les Romains, une garnison de quatre mille hommes, et Connacorix pour la commander. Il poursuivit ensuite sa route, et alla à Sinope, puis à Amisus.

Lucullus poursuit Mithridate, et porte la guerre dans ses états.

Lucullus avait reconquis toute la Bithynie, et plusieurs lui conseillaient de se reposer au moins quelque temps sur ses lauriers. Il ne les écouta pas ; et, ayant conféré avec Cotta, il lui laissa le soin de mettre le

[1] Aujourd'hui *Eragri* ou *Penderaghi*. = Ou Erekli. — L.

Plutarch. Appian. Memnon.

siége devant Héraclée, donna à Triarius le commandement de sa flotte; et pour lui, il résolut de poursuivre Mithridate par terre, et de porter la guerre dans ses états.

Ce prince ne s'oublia pas dans un si pressant danger. Il envoya et des ambassadeurs et des lettres pour demander du secours aux rois des Scythes, à Tigrane, au roi des Parthes. Mais, outre que toutes ces ressources étaient bien éloignées, la plupart lui manquèrent. Celui qui était chargé d'aller en Scythie, trahit son maître, et passa avec l'or et les présents dont il était porteur dans le camp de Lucullus. Le roi des Parthes ne voulut point prendre part à une querelle qui lui paraissait étrangère. Tigrane seul, sollicité par la fille de Mithridate, qui était l'une de ses femmes, fit des promesses, mais ne se hâta pas beaucoup de les effectuer. Ainsi le roi de Pont, réduit à mettre toutes ses espérances en soi-même, entreprit de traverser la marche de Lucullus, envoyant des troupes légères qui le harcelaient et lui enlevaient ses convois. Il paraît même qu'il avait fait faire le dégât dans le pays où les Romains devaient passer. Car Lucullus, pour avoir des vivres, fut obligé de faire marcher avec son armée trente mille Gallo-Grecs, qui portaient chacun sur leurs épaules un médimne[1] de blé. Mais cette disette dura peu. Bientôt l'armée romaine se trouva dans un pays riche, et qui, depuis long-temps n'ayant point éprouvé les maux de la guerre, mit ses vainqueurs dans une telle

[1] Le médimne valait près de cinq de nos boisseaux. = Le médimne était à notre boisseau dans le rapport de 7 à 2; il contenait 3 $\frac{1}{2}$ boisseaux, dont le poids peut être évalué à 70 livres. — L.

abondance, qu'un bœuf se vendait une dragme[1], un esclave quatre dragmes, et que le reste du butin était compté pour rien, parce qu'on n'avait point occasion de s'en défaire, tous étant dans l'opulence.

Lucullus, ne trouvant aucune résistance dans les campagnes, mit le siége devant deux villes voisines, Amisus et Eupatorie. Amisus était une des villes royales de Mithridate, qui y avait un palais. Eupatorie avait été fondée par lui, et portait même son nom; car le premier des surnoms de Mithridate était Eupator. Le général romain ne s'attacha pas néanmoins à presser ces villes; et, se contentant de les bloquer, il avança toujours dans le pays, et vint jusqu'à Thémiscyre auprès du Thermodon, ce fleuve que les Amazones ont rendu si célèbre.

Il fait bloquer Amisus et Eupatorie.

Ses soldats, avides de pillage, étaient fort mécontents de sa façon de faire la guerre. Plusieurs places s'étaient rendues à lui, et il les avait reçues à composition : aucune n'avait été prise de force. Le siége même d'Amisus allait mollement; et il était clair que Lucullus voulait épargner cette grande et belle ville. *Où nous mène-t-il?* disaient les mutins; *dans des déserts pour donner la chasse à Mithridate, pendant que, s'il attaquait vivement Amisus, il pourrait nous enrichir par le pillage d'une ville royale.* Lucullus méprisa ces murmures, dont il ne prévoyait pas alors les suites. Il se croyait plus obligé de se disculper envers ceux qui pensaient qu'il ne serrait pas d'assez près Mithridate, et que, s'amusant dans un pays où il n'y avait rien d'important à faire, il donnait à ce prince le temps

Murmures de ses soldats.

[1] Dix sous de notre monnaie. = 90 centimes. — L.

de se fortifier de nouveau, et de rassembler des troupes.

Raisons pour lesquelles il laissait le temps à Mithridate de rassembler une nouvelle armée.

« C'est précisément ce que je demande, leur disait-« il, que Mithridate, se voyant encore une fois à la tête « d'une nombreuse armée, croie pouvoir nous attendre « et ne s'enfuie pas à notre approche. Ne voyez-vous « pas qu'il a derrière lui des déserts immenses, et le « mont Caucase, dont les gorges et les profondeurs « pourraient cacher et mettre à l'abri de notre pour-« suite mille rois qui auraient dessein d'éviter le com-« bat? Autre ressource pour Mithridate: il est mainte-« nant à Cabire; de là il n'y a que quelques journées « de chemin pour arriver en Arménie, dont le roi Ti-« grane est son gendre. Ce roi, le plus puissant de « l'Asie, dont l'empire s'étend depuis les frontières des « Parthes jusqu'à la Palestine, ne cherche qu'une occa-« sion de nous faire la guerre. Et quel plus spécieux « prétexte pouvons-nous lui fournir que celui de dé-« fendre un prince allié qui implorera sa protection? « Qui peut douter que Mithridate, si nous le poussons « à bout, n'aille se jeter entre les bras de Tigrane? « Est-ce à nous à lui montrer la ressource dont il doit « s'aider pour nous résister? Au lieu qu'en lui donnant « le temps de trouver chez lui des forces qui raniment « sa confiance, nous n'aurons affaire qu'à des Cappa-« dociens, que nous avons déja battus en toute occa-« sion, et non pas à des Arméniens et à des Mèdes, « que nous ne connaissons pas. »

Par toutes ces raisons, Lucullus laissa passer le reste de la campagne sans faire d'entreprise considérable; et réellement Mithridate profita de ce temps de relâche pour rassembler pendant l'hiver quarante mille hommes

de pied et quatre mille chevaux, avec lesquels au commencement du printemps il passa le Lycus[1], et marcha à la rencontre des Romains, qui de leur côté s'étaient avancés pour venir le chercher.

L. GELLIUS POPLICOLA.
CN. CORNELIUS LENTULUS CLODIANUS.

An. R. 680.
Av. J. C. 72.

Plutarch.
Appian.
Memnon.

Les deux armées furent assez long-temps en présence; et elles semblaient se craindre réciproquement, car il n'y eut point d'action générale. Il se donna seulement quelques combats, et d'abord un de cavalerie, où Mithridate eut tout l'avantage. Parmi les prisonniers, on lui amena un officier romain qui se nommait Pomponius, et qui était blessé dangereusement. Le roi lui demanda si, en lui sauvant la vie, il pourrait compter l'avoir pour ami. *Oui*, répondit le prisonnier, *si vous faites la paix avec les Romains. Sinon, je n'ai pas même à délibérer.* Ceux qui étaient présents, irrités de cette fière réponse, poussaient Mithridate à le faire mourir. Mais ce prince eut la générosité de rejeter ce lâche conseil, et dit qu'il ne fallait pas maltraiter une vertu malheureuse.

Noble fierté d'un officier romain prisonnier, et générosité de Mithridate à son égard.

L'événement de ce combat fit comprendre à Lucullus que les ennemis lui étaient supérieurs pour la cavalerie, et que par conséquent il devait éviter la plaine. Instruit par ceux qui connaissaient le pays, il transporta son camp sur une hauteur d'où il était à portée d'attaquer, et ne pouvait être forcé de combattre malgré lui. Le hasard engagea pourtant encore une action sans ordre des chefs. Comme quelques officiers de Mi-

Combat où Mithridate

[1] Aujourd'hui le *Tocansou*, ou rivière de *Tocat*.

a quelque avantage.

thridate poursuivaient un cerf, des Romains qui se trouvèrent sur le chemin les coupèrent. De là on en vint aux mains. Les pelotons, qui étaient d'abord peu considérables, se grossirent par les renforts que chacun recevait, et les Cappadociens avaient la supériorité. Les Romains, qui du camp voyaient fuir leurs camarades, étaient fort indignés, et demandaient à Lucullus le signal de la bataille; mais il voulut leur faire comprendre ce que peut la présence d'un général habile et respecté. Il leur donna ordre de se tenir en repos; et pour lui, descendant dans la plaine avec peu de monde, il cria aux premiers fuyards qu'il rencontra de s'arrêter et de retourner au combat. Ils obéirent; et leur exemple ayant encouragé les autres, il repoussa sans peine les ennemis dans leur camp. Lucullus, sévère observateur de la discipline, imposa à ceux qui avaient fui une peine militaire usitée chez les Romains, et les condamna à creuser en tuniques, et sans armes ni ceintures, un fossé de douze pieds.

Danger que court Lucullus d'être assassiné par un transfuge.

Dans ce même temps sa bonne fortune le préserva d'un péril que toute sa prudence n'aurait pu ni prévoir ni éviter. Il avait reçu dans son camp un transfuge d'importance, qui se nommait Olthacus, prince des Dardaniens, nation voisine des Palus-Méotides. Ce transfuge était un traître, qui avait promis à Mithridate de le défaire de Lucullus; d'ailleurs homme brave, intelligent, actif, insinuant : de sorte que le général romain, qui reconnut bientôt en lui ces qualités, l'admettait souvent à sa table, et même au conseil. Lorsque le Dardanien crut avoir trouvé l'occasion qu'il cherchait, il commanda à ses gens de lui tenir son cheval prêt hors du camp : et sur l'heure de midi, pen-

dant que la chaleur, qui était très-grande, invitait tout le monde, soldats et officiers, à prendre quelque repos, il va à la tente de Lucullus, comptant entrer sans obstacle par droit de familiarité. C'en était fait, si le sommeil, qui a causé la perte de tant de généraux, n'eût sauvé Lucullus. Comme il avait beaucoup fatigué les jours précédents, et passé les nuits sans dormir, il reposait alors; et son valet-de-chambre refusa de laisser entrer Olthacus. Celui-ci insista, disant qu'il était nécessaire qu'il parlât au général pour affaire pressée. Mais l'esclave lui répondit qu'il n'y avait rien de plus nécessaire que la santé de son maître, et sans vouloir l'écouter il le poussa dehors par les épaules. Olthacus craignit d'être soupçonné; et ne croyant pas qu'il fût sûr pour lui de rester plus long-temps dans le camp de celui qu'il avait voulu assassiner, il se retira promptement auprès de Mithridate, qui n'eut ainsi que la honte d'avoir donné son consentement à une trahison criminelle et contraire à toutes les lois de la guerre.

Cependant les deux armées commençaient à se ressentir de la disette. Le pays qu'elles occupaient était mangé : les Romains ne tiraient leurs vivres que du royaume d'Ariobarzane, et ils étaient obligés de faire de gros détachements pour accompagner et assurer leurs convois. Mithridate comprit que, s'il pouvait enlever ces convois, il rendrait le change à Lucullus, et le réduirait dans un état pareil à celui où il s'était vu lui-même devant Cyzique. Il envoyait donc des troupes sur les chemins par où devaient arriver les vivres de l'armée romaine. Il y eut à ce sujet deux grands combats, dans lesquels les Romains furent vainqueurs. Le second surtout fut important et décisif. Les Cappado- **Deux combats, où les Romains sont vainqueurs.**

ciens étaient au nombre de six mille : quatre mille hommes de pied, et deux mille chevaux. Les généraux qui les commandaient eurent l'imprudence d'attaquer les Romains dans un défilé, où leur cavalerie, qui faisait leur principale force, ne pouvait être d'aucun usage. Fabius Adrianus, qui était à la tête des Romains, sut profiter parfaitement de l'avantage des lieux. La défaite des gens de Mithridate fut entière; et à peine s'en sauva-t-il assez pour aller porter à leur maître la nouvelle de ce désastre. Le roi de Pont, effrayé, voulut au moins empêcher que le bruit ne s'en répandît dans son armée. Mais le vainqueur passa fièrement devant son camp, faisant filer un grand nombre de charrettes chargées de provisions et de dépouilles.

Consternation des troupes de Mithridate, et fuite de ce prince.

Cette vue jeta la consternation parmi les troupes de Mithridate; et le roi lui-même, qui voyait que son camp manquait de vivres, et qu'il ne lui était pas possible de compter sur le service de soldats ainsi découragés, prit un parti, excusable peut-être par la nécessité, mais peu digne de la hauteur qu'il avait affectée jusqu'alors. Il résolut de se dérober par la fuite, et d'abandonner son armée. Il fit même confidence de cette résolution aux principaux de son conseil, qui sur-le-champ songèrent à sauver leurs équipages en les faisant partir diligemment. Les soldats, qui virent les préparatifs de cette fuite désespérée, voulurent retenir les équipages. De là naquit une querelle. La multitude irritée pille les chariots et tue ceux à qui ils appartenaient. Dorylaüs, l'un des premiers généraux de Mithridate, fut tué uniquement à cause de l'habit de pourpre qu'il portait. Un certain Hermasus, sacrificateur, fut foulé aux pieds des hommes et des chevaux.

A ce tumulte le roi sort de sa tente, et veut apaiser les troupes. Mais personne ne lui prête l'oreille; et forcé de se sauver par la fuite, n'ayant auprès de lui ni officiers, ni esclaves, il fut lui-même renversé par terre; et il aurait couru risque de périr, si un de ses eunuques, qui l'aperçut dans ce triste état, ne lui eût donné son cheval pour l'aider à se mettre promptement en sûreté.

Il échappe à grande peine et se sauve en Arménie.

Il était temps : car Lucullus, instruit de ce qui se passait, avait envoyé sa cavalerie à la poursuite des fuyards, pendant que lui-même avec les légions il entrait dans le camp, et y faisait main-basse sur tous ceux que le désir d'emporter au moins ce qu'ils avaient de plus précieux y avait encore retenus. Un corps de cavaliers gallo-grecs poursuivait Mithridate de si près, qu'il était impossible qu'il leur échappât. Heureusement pour lui, ou plutôt par un effet de son adresse, un mulet chargé d'or se trouva à la rencontre de ces cavaliers. Attirés par l'avidité d'une si riche proie, ils en oublièrent une bien plus importante : pendant qu'ils pillaient l'or, Mithridate se sauva, et arriva d'abord à Comanes, d'où il passa auprès de Tigrane en Arménie. C'est cette fuite de Mithridate que Cicéron compare à celle de Médée[1], qui, poursuivie par son père,

[1] « Ex suo regno sic Mithridates profugit, ut ex eodem Ponto Medea illa quondam profugisse dicitur : quam prædicant in fuga fratris sui membra in iis locis quà se parens persequeretur dissipavisse, ut eorum collectio dispersa mœrorque patrius celeritatem persequendi retardaret. Sic Mithridates, fugiens, maximam vim auri atque argenti, pulcherrimarumque rerum omnium quas et a majoribus acceperat, et ipse bello superiore ex tota Asia direptas in suum regnum congesserat, in Ponto omnem reliquit. Hæc dum nostri colligunt omnia diligentiùs, rex ipse e manibus effugit. Ita illum in persequendi studio mœror, hos lætitia retardavit. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 22.)

répandit sur toute la route les membres déchirés de son frère Absyrte. Autant que ces déplorables restes d'un fils tendrement aimé avaient apporté de retardement à son malheureux père, autant les richesses éparses à dessein sur tout le chemin par Mithridate en causèrent aux Romains.

Ce fut bien là le plus grand, mais non pas le seul tort que l'avidité et l'insolence des troupes romaines firent à leur général. Le secrétaire d'état de Mithridate avait été pris, et Lucullus avait ordonné qu'on le gardât soigneusement. Mais ceux qui le menaient, s'étant aperçus qu'il avait sur lui cinq cents pièces d'or, le tuèrent et le volèrent.

En entrant dans le camp des ennemis, Lucullus donna ordre de tuer tout, et de ne point piller. Son but était sans doute, selon l'ancienne discipline, de faire apporter tout le butin en un monceau, et d'en faire une distribution égale entre toutes les troupes. Mais ce n'était plus le temps où les soldats romains gardaient fidèlement un riche butin par esprit d'équité pour leurs camarades, et de soumission pour leurs généraux. La vue des vases d'or et d'argent, des tapis de pourpre, et de tant d'autres riches dépouilles, fit oublier aisément les défenses de Lucullus, et tout fut pillé.

Forts et châteaux de Mithridate livrés à Lucullus. Prisonniers d'état mis en liberté.

Du reste, la victoire fut complète, et soumit aux Romains tout le Pont. Lucullus prit la ville de Cabire, où Mithridate avait passé l'hiver précédent; et de toutes parts ceux qui commandaient dans les châteaux et les forts s'empressaient d'en apporter les clefs au vainqueur. Le Romain trouva dans ces châteaux de grands trésors; il y trouva aussi des prisons affreuses, où étaient enfermés depuis plusieurs années bien des Grecs, bien

des princes de la famille royale, qui passaient la plupart pour morts, et à qui l'arrivée et les bontés de Lucullus procurèrent, non pas la liberté, mais comme une nouvelle vie, et une espèce de résurrection. Nysa, sœur de Mithridate, et veuve de Nicomède [1], devint aussi prisonnière de Lucullus en cette occasion : ce qui fut un grand bonheur pour elle; car les sœurs et les femmes de Mithridate, qui paraissaient fort loin du danger, et qui étaient gardées près de Pharnacie [2], périrent misérablement, pour n'être point tombées sous la puissance de leur généreux ennemi.

Mort de Roxane et de Statire, sœurs de Mithridate.

Le roi de Pont s'était retiré, comme je l'ai dit, à la cour de Tigrane : et ne trouvant point cet allié fort empressé à le secourir, il se crut perdu sans ressource, et envoya l'eunuque Bacchide à Pharnacie porter aux princesses qui y étaient enfermées l'ordre de mourir; précaution cruelle, et bien digne des mœurs sanguinaires de Mithridate. Il avait en ce lieu deux sœurs, Roxane et Statire, âgées d'environ quarante ans, et qui n'avaient point été mariées. Elles reçurent la mort avec des dispositions bien différentes. Roxane accabla d'imprécations un frère barbare qui lui arrachait la vie après la lui avoir fait tristement passer dans une prison. L'autre, au contraire, montra un courage héroïque, et se loua beaucoup des dernières bontés du roi, qui, ne pouvant les sauver, leur épargnait au moins la honte

[1] Plutarque ne donne point cette qualité à la sœur de Mithridate dont il parle ici. Mais la veuve de Nicoméde est nommée *Nysa* dans la lettre de Mithridate au roi des Parthes, parmi les fragments de Salluste. C'est ce qui donne lieu de conjecturer que Nysa sœur de Mithridate, et la veuve de Nicomède, ne sont qu'une seule et même princesse.

[2] C'est la même ville que Cérasonte, ou une ville voisine.

de la captivité, et peut-être les traitements les plus indignes de leur rang.

Mort de Bérénice, l'une des femmes de Mithridate.

Deux des femmes du roi périrent dans ce même château. L'une était Bérénice, qui avait auprès d'elle sa mère, alors fort âgée. Cette mère désolée ne voulut point survivre à sa fille, et la pria de partager avec elle la coupe de poison. La chose se fit ainsi, et il y en eut assez pour faire mourir promptement une femme vieille et infirme. Mais la dose ne se trouva plus assez forte pour Bérénice, qui était jeune; et comme elle souffrait beaucoup et ne paraissait pas devoir mourir assez tôt, Bacchide, qui avait hâte, l'étouffa.

Mort de Monime.

Reste la fameuse Monime, dont nous avons parlé ci-dessus. Depuis long-temps elle était plongée dans une noire tristesse, pleurant une beauté funeste, qui lui avait donné un maître au lieu d'un époux, et une prison où elle était gardée par des barbares, au lieu d'une maison et d'un établissement tranquille et heureux. Elle regrettait sans cesse la Grèce, dont elle se voyait éloignée, n'ayant reçu que des biens chimériques, et qui n'ont pas plus de réalité qu'un songe, en échange des biens les plus doux, la liberté et la vue de sa patrie. Lors donc que Bacchide lui eut signifié l'ordre du roi, qui lui permettait néanmoins comme aux autres de choisir le genre de mort qu'elle voudrait, elle arracha le diadème qui lui ceignait le front; et se l'étant mis autour du cou, elle se suspendit pour s'étrangler. Mais le poids de son corps ayant rompu aisément le diadème, elle le jeta, crachant dessus, et disant : *Misérable bandeau, ne pouvais-tu au moins me rendre un déplorable service?* En même temps elle présenta la gorge au fer de l'eunuque.

Toutes ces cruautés affligèrent extrêmement Lucullus, qui avait toute la douceur d'une belle ame. Mais il n'était pas en son pouvoir d'y apporter ni obstacle ni remède. Il suivit Mithridate à la trace, jusqu'à ce qu'il eut apprit que ce prince était entré sur les terres de Tigrane. Alors il revint sur ses pas; et, après avoir réduit la petite Arménie et quelques nations voisines de la Colchide, il se rabattit sur les villes d'Amisus et d'Eupatorie, qui résistaient encore, n'ayant été que bloquées pendant l'absence du général. Lucullus revient aux siéges d'Eupatorie et d'Amisus.

CN. AUFIDIUS ORESTES.
L. CORNELIUS LENTULUS SURA.

An. R. 681.
Av. J.C. 71.

Eupatorie ne tint pas long-temps contre Lucullus; il la prit par escalade, et la rasa. Prise d'Eupatorie.

Amisus avait un gouverneur qui donna plus de peine aux Romains (il se nommait Callimaque), bon machiniste et habile ingénieur, sachant parfaitement employer tous les moyens connus alors pour la défense des places. Il se laissa néanmoins surprendre par une ruse assez simple et assez usitée. Lucullus l'avait accoutumé à voir pendant plusieurs jours consécutifs livrer l'attaque à peu près à la même heure : au bout d'un certain temps les assiégeants se retiraient, et la garnison prenait du repos. Ce fut ce moment de repos que le général romain choisit pour donner tout d'un coup un assaut furieux à la place. Callimaque, qui ne s'y attendait pas, n'avait pas eu soin de se tenir sur ses gardes; et la muraille fut forcée. Le mal n'était peut-être pas sans ressource, si le gouverneur eût rassemblé promptement son monde, et qu'il eût fait ferme avec courage : mais il ne pensa qu'à s'enfuir promptement Prise d'Amisus.

par mer; et en partant il mit le feu à la ville, soit pour empêcher les Romains de s'enrichir par le pillage, soit pour assurer sa retraite.

Générosité de Lucullus par rapport à la ville et aux habitants d'Amisus.

Ce fut une vraie douleur pour Lucullus lorsqu'il vit la flamme s'élever en l'air. En effet, Amisus était une ville non-seulement très-belle, mais grecque d'origine, colonie d'Athènes[1]; et par ces raisons le vainqueur n'épargna rien pour la sauver. Il voulut exiger de ses soldats qu'ils éteignissent le feu, et qu'ils ne pillassent point; mais comme il les vit prêts à se mutiner, et frappant de leurs lances contre leurs boucliers en même temps qu'ils jetaient des cris d'indignation, il leur permit le pillage, dans la pensée qu'au moins le désir du butin les engagerait à arrêter l'incendie. Il se trompa. La plupart, au contraire, prenant en main des flambeaux et visitant curieusement tous les endroits où ils s'imaginaient que l'on pouvait avoir caché des choses de prix, mirent eux-mêmes le feu à un grand nombre d'édifices. Heureusement pour cette ville infortunée il survint une grosse pluie qui en sauva les restes. Lucullus fut inconsolable de cet événement; et lorsqu'il entra le lendemain pour prendre possession de sa conquête, il dit à ses amis les larmes aux yeux « qu'il avait toujours « admiré le bonheur de Sylla, mais que surtout en ce « jour il le trouvait tout-à-fait heureux d'avoir pu sau- « ver Athènes comme il le désirait ». *Au lieu que moi*, ajouta-t-il, *qui voulais être son imitateur, je me trouve réduit à la gloire de Mummius, qui a pris Corinthe, mais qui l'a détruite.*

Ce vainqueur si plein d'humanité fit tout ce qui dé-

[1] Fondée, à ce qu'on croit, du temps de Périclès. (Raoul Rochette, *Hist. des colonies grecques*, t. IV, p. 26-28.) — L.

pendait de lui pour réparer au moins le désastre qu'il n'avait pu prévenir. Il donna ses ordres pour rebâtir ce qui avait été brûlé. Il recueillit avec bonté tous ceux des habitants qui avaient pu échapper au fer et aux flammes : il invita les autres Grecs à venir repeupler la ville; et, pour les y attirer, il en augmenta le territoire d'un espace de quinze mille pas. Il prit un soin particulier des Athéniens qui s'y étaient réfugiés du temps de la tyrannie d'Aristion : car, comme Amisus était une colonie athénienne, elle avait paru à plusieurs une retraite favorable; et ils étaient venus s'y établir en assez grand nombre, ne s'attendant pas que les mêmes maux qu'ils auraient eus à souffrir dans leur patrie les poursuivraient jusque dans l'asyle qu'ils allaient chercher si loin. Lucullus leur donna à chacun des habits honnêtes et deux cents dragmes [1], et les renvoya ainsi à Athènes.

Le grammairien Tyrannion fait prisonnier, et affranchi par Muréna.

Parmi les prisonniers qui tombèrent entre les mains des Romains se trouva le célèbre grammairien Tyrannion, qui se fit dans la suite une grande réputation dans Rome. Muréna, le plus distingué des lieutenants de Lucullus, et qui avait commandé le siége d'Amisus en son absence, demanda ce prisonnier à son général, qui lui accorda sa requête, comptant qu'il en userait bien avec un homme de ce mérite, et qu'il aurait pour lui les égards dus aux gens de lettres. Mais Muréna, pour acquérir sur lui les droits de patron, l'affranchit: ce qui était une injure, et non pas un bienfait, puisque, pour l'affranchir, il commençait par le faire esclave, et qu'ainsi il ne lui donnait pas la liberté, mais le privait de celle dont il avait toujours joui. Plutarque

[1] Cent francs.

blâme fort cette action, et observe qu'elle n'est pas la seule où Muréna ait paru demeurer fort au-dessous de la noblesse des sentiments qu'on admirait dans son général; ce qui doit nous avertir de rabattre quelque chose des grands éloges que donne Cicéron à ce même Muréna dans le plaidoyer qu'il a fait pour lui. Il ne se contente pas de dire « que ce lieutenant de Lucullus a « livré des combats [1], mis en fuite des corps de troupes « considérables, et pris des villes; mais, qu'ayant par- « couru l'Asie, pays si riche et si voluptueux, il n'y a « laissé aucune trace ni d'avidité, ni de mauvaise con- « duite; qu'il a fait de grandes choses sans son général, « et que son général n'en a fait aucune sans lui ». Ces louanges pourraient bien avoir été plutôt dictées par l'intérêt de la cause que par l'exacte vérité.

Lucullus, après avoir donné ses soins au rétablissement d'Amisus, revint passer l'hiver en Asie, envoyant en même temps Appius Claudius son beau-frère vers Tigrane, pour lui demander qu'il livrât Mithridate aux Romains.

[1] « Signa contulit, manum conseruit, copias magnas hostium fudit, urbes partim vi, partim obsidione cepit, Asiam istam refertam et eamdem delicatam sic obiit, ut in ea neque avaritiæ, neque luxuriæ vestigium reliquerit: maximo in bello sic est versatus, ut hic multas res et magnas sine imperatore gesserit, nullam sine hoc imperator. » (Cic. *pro Mur.* n. 20.)

§ II. *Vexations horribles, exercées en Asie par les financiers et les usuriers romains. Sages ordonnances de Lucullus pour soulager l'Asie. Plaintes des financiers. Joie des peuples de l'Asie. Grande puissance de Tigrane. Son faste. Il donne audience à Appius, envoyé par Lucullus pour redemander Mithridate. Entrevue et réconciliation de Mithridate et de Tigrane. Héraclée prise et ravagée par Cotta. Ce proconsul, de retour à Rome, est privé de la dignité de sénateur. Prise de Sinope par Lucullus. Songe de Lucullus. Le Pont entièrement subjugué. Lucullus y passe l'hiver. Il se prépare à marcher contre Tigrane. Plusieurs blâment cette entreprise comme téméraire. Lucullus passe l'Euphrate et le Tigre. Sot et incroyable orgueil de Tigrane. Un de ses généraux défait et tué. Tigrane abandonne Tigranocerte. Lucullus, pour le forcer à combattre, va mettre le siége devant cette ville. Tigrane, d'abord un peu humilié, reprend courage, et vient chercher Lucullus. Lucullus vient à sa rencontre. Plaisanteries des Arméniens sur le petit nombre des troupes romaines. Bataille. Fuite de Tigrane. Carnage incroyable de son armée. Observation importante sur la conduite de Lucullus. Mithridate rejoint Tigrane. Prise et destruction de Tigranocerte. Lucullus gagne le cœur des barbares vaincus. Tigrane envoie des ambassadeurs au roi des Parthes. Lettre de Mithridate à ce même prince. Lucullus veut attaquer les Parthes ; mais il en est empêché par la désobéissance de ses sol-*

dats. Tigrane et Mithridate lèvent une nouvelle armée. Lucullus passe le mont Taurus pour aller à eux. Voulant les forcer à une bataille, il se prépare à assiéger Artaxate. La bataille se donne, et Lucullus remporte la victoire. La mutinerie de ses soldats l'empêche d'achever la conquête de l'Arménie. Il assiége et prend Nisibe. Époque des mauvais succès de Lucullus. Sa hauteur avait aliéné les esprits de ses soldats. Origine du mécontentement des troupes. Les soldats se trouvent appuyés par un décret du peuple, qui donne le congé à une partie des troupes de Lucullus, et lui nomme des successeurs. La révolte des soldats est portée à l'excès par les discours séditieux de P. Clodius. Mithridate et Tigrane se relèvent. Sanglante défaite de Triarius. Opiniâtreté invincible des soldats de Lucullus. Ils se portent à une insolence incroyable, et l'abandonnent. Réflexion de Plutarque. Les victoires de Lucullus ont occasioné le malheur de Crassus. Pompée est nommé pour succéder à Lucullus. Mauvais procédés de Pompée à l'égard de Lucullus. Entrevue des deux généraux. Leur conversation commence par des politesses, et finit par des reproches. Discours qu'ils tenaient l'un de l'autre. Lucullus retourne en Italie.

An. R. 682.
Av. J.C. 70.

M. LICINIUS CRASSUS.
CN. POMPEIUS MAGNUS.

Vexations horribles, exercées en

L'Asie était dans un état d'oppression et de calamité qui avait grand besoin de la sagesse et des bontés de

Lucullus. L'amende de vingt mille talents [1] à laquelle Sylla l'avait condamnée avait donné lieu à une infinité de vexations de la part des financiers et usuriers romains, toutes plus horribles les unes que les autres. Les villes étaient obligées de vendre les ornements de leurs temples, les tableaux et les statues sacrées qui décoraient les édifices publics. Les pères vendaient leurs fils et leurs filles. Eux-mêmes, après toutes ces misères, n'avaient à attendre pour fin que l'esclavage: mais, avant que d'en venir là, il leur fallait souffrir des traitements encore plus rigoureux, les estrapades, les chevalets, les tortures de différentes espèces: on les forçait de demeurer au grand soleil dans les plus fortes chaleurs, ou, au contraire, pendant les froids on les tenait enfoncés dans la boue, ou sur la glace; en sorte que la servitude où ils tombaient enfin leur paraissait une délivrance et un état de paix. Asie par les financiers et usuriers romains. Plut.

Lucullus s'appliqua efficacement à remédier à tant de maux et à soulager les peuples. Pour cela il fit plusieurs ordonnances, qui toutes respiraient la sagesse et la douceur. Premièrement il défendit d'exiger les intérêts au-delà de douze pour cent, ce qui était, selon l'usage des Romains, le denier légitime de l'argent prêté. En second lieu, il abolit totalement les dettes dont les intérêts avaient excédé le principal. Enfin le réglement le plus utile et le plus important fut qu'il statua que le quart du revenu du débiteur serait abandonné au créancier jusqu'à fin de paiement; déclarant en outre que quiconque joindrait les intérêts au principal pour exiger la rente des deux réunis ensemble, perdrait sa créance en entier. Par ces tempéraments, Sages ordonnances de Lucullus pour soulager l'Asie.

[1] Soixante millions. = Environ 110 millions. — L.

en moins de quatre ans les dettes se trouvèrent payées, et les biens revinrent francs et quittes à leurs premiers possesseurs. Les usuriers ne laissèrent pas de retirer le double de la somme principale : mais ils l'avaient portée jusqu'au sextuple, et prétendaient qu'il leur était dû six-vingt mille talents, c'est-à-dire, selon notre façon de compter, trois cent soixante millions de livres tournois.

Plaintes des financiers. Joie des peuples d'Asie.

Aussi s'élevèrent-ils avec fureur contre Lucullus, et non-seulement en Asie, où ils ne pouvaient lui faire aucun mal, mais à Rome, où ils suscitèrent contre lui des orateurs mercenaires ; et comme ceux qui ont l'argent à commandement ne manquent jamais de crédit et d'amis, nous verrons dans la suite qu'ils lui nuisirent beaucoup : tant les actions les plus justes et les plus louables sont souvent sujettes à être mal récompensées! Lucullus méprisa ces clameurs, et se livra à la douce joie d'être comblé de bénédictions par les peuples qu'il avait tirés de la misère. La renommée de sa justice se répandit aussi dans les provinces voisines, qui toutes portaient envie au bonheur de celles qui avaient un tel commandant.

Aux sages réglements par lesquels il établissait le bon ordre et la tranquillité dans l'Asie, Lucullus joignit même les divertissements publics et les spectacles; et pour célébrer sa victoire il donna des jeux à Éphèse, où il fit combattre des athlètes et des gladiateurs. Ces jeux attirèrent un concours infini de peuples, qui chantaient avec des transports de joie les louanges de leur libérateur. Ils célébrèrent aussi de leur côté avec grande pompe, dans toutes leurs villes, des fêtes qu'ils instituèrent en son honneur, comme avaient déja fait

les Cyzicéniens, sous le nom de *Lucullea;* et l'affection sincère d'où partaient ces honneurs et ces respects avait quelque chose de plus doux pour Lucullus que les honneurs mêmes.

Grande puissance de Tigrane. Plut. in Luc. Strab. l. 11, pag. 532.

Cependant Ap. Claudius arriva de la cour de Tigrane, vers lequel il avait été envoyé, comme je l'ai dit, pour redemander Mithridate. Tigrane était alors le plus puissant roi de l'Asie, et c'était lui-même qui était l'artisan de sa fortune et de sa grandeur. Avant et après lui jamais l'Arménie n'a été dans une situation si brillante. Son père, qui se nommait comme lui, ne régnait que dans une partie de l'Arménie. Lui-même il passa sa jeunesse comme ôtage chez les Parthes, et ne fut relâché par eux qu'en leur cédant une partie considérable du royaume de ses ancêtres. Mais, dès qu'il se vit sur le trône, il songea à s'agrandir. Il subjugua plusieurs petits princes ses voisins; ce qui lui fit prendre le titre fastueux de *roi des rois.* Ayant augmenté ses forces par ces conquêtes, il reprit sur les Parthes le pays qu'il avait été obligé de leur céder: il entra même sur leurs terres, et y fit de grands ravages. Jamais aucun ennemi n'avait autant affaibli leur puissance. Il soumit la Mésopotamie, qu'il remplit de Grecs transplantés de Cilicie et de Cappadoce. Il tira les Arabes Scénites de leurs déserts, et, les ayant établis dans des demeures fixes, il s'en servit pour le commerce des différentes parties de ses vastes états. Enfin l'éclat de son nom était si grand, que les Syriens, fatigués des divisions cruelles qui renaissaient sans cesse entre les princes de la maison des Séleucides, se jetèrent entre ses bras : et ce fut dans la ville d'Antioche, capitale du royaume de Syrie, qu'il donna audience à Ap. Claudius.

Son faste. Plutarch.

Ce cours de prospérités, qui n'avait été interrompu par aucune disgrace, avait enivré Tigrane d'un fol orgueil, qui rendait sa domination insupportable aux Grecs. Rien n'égalait le faste et la hauteur de sa personne et de sa maison. Il avait parmi ses officiers plusieurs rois par lesquels il se faisait servir; et en particulier quatre qui, lorsqu'il était à cheval, l'accompagnaient à pied, vêtus de simples tuniques; et s'il donnait audience assis sur son trône, ils se tenaient debout autour de lui, ayant les mains croisées, pour témoigner par cette attitude qu'ils étaient d'humbles esclaves prêts à souffrir tout ce qu'il plairait à leur maître impérieux d'ordonner.

Il donne audience à Appius, envoyé par Lucullus pour redemander Mithridate.

Cet appareil théâtral n'imposa point à Appius : et lorsqu'il fut admis à l'audience de Tigrane, il lui dit nettement et en quatre paroles « qu'il venait pour emmener Mithridate, comme un ennemi vaincu, destiné « à orner le triomphe de Lucullus; ou, en cas de refus, « pour lui déclarer la guerre à lui-même ». A ce compliment si court et si fier, Tigrane fit ce qu'il put pour affecter un air serein et tranquille. Mais son visage le trahit : et il fut aisé d'apercevoir que, n'ayant jamais entendu une parole de liberté depuis vingt-cinq ans qu'il régnait, ou plutôt qu'il exerçait une insolente tyrannie sur tant de peuples, il avait été déconcerté par la hardiesse de ce jeune Romain. Il se posséda néanmoins, et répondit « qu'il ne lui convenait point « d'abandonner son beau-père; et que, si les Romains « jugeaient à propos de l'attaquer lui-même, il saurait « se défendre ». Il donna à l'ambassadeur une lettre pour Lucullus, qui contenait cette réponse; et se tenant offensé de ce que le général romain ne lui avait point

donné le titre de *roi des rois*, mais simplement celui de *roi*, il ne mit sur la suscription de sa lettre que le nom seul de Lucullus, sans ajouter la qualité de général. Du reste, il ne laissa pas d'envoyer, selon l'usage, des présents à Appius, qui les refusa : et comme Tigrane insista, et lui en envoya de plus considérables, le Romain ne voulant point paraître de mauvaise humeur, ni agir déja avec le roi sur le pied d'ennemi, reçut une coupe, renvoya tout le reste, et se rendit en diligence auprès de Lucullus.

Cette ambassade fit un bon effet pour Mithridate. Jusque-là Tigrane s'était montré bien froid sur les intérêts de son beau-père; et si autrefois il l'avait servi en entrant dans la Cappadoce, son but n'était que de travailler à son propre agrandissement. En dernier lieu, il ne lui avait point envoyé de secours contre Lucullus; et depuis un temps considérable que Mithridate était retiré dans ses états, Tigrane l'avait négligé au point de ne le pas même voir, et de le laisser dans des lieux écartés, où on le gardait plutôt en prisonnier qu'on ne le traitait en roi. Alors l'Arménien changea de conduite à son égard, l'invita à venir à sa cour, et eut de fréquentes conférences avec lui. Entrevue et réconciliation de Mithridate et de Tigrane.

Les deux rois commencèrent par s'expliquer à cœur ouvert sur les soupçons qu'ils avaient conçus l'un contre l'autre : et il en coûta cher à quelques-uns de leurs amis et conseillers, sur lesquels ils rejetèrent la faute de leur mésintelligence. Du nombre de ceux qui périrent à ce sujet fut Métrodore de Scepsis, homme qui à beaucoup de connaissances joignait le talent de la parole, et qui avait été admis si avant dans l'amitié et la confidence de Mithridate, que ce prince l'appelait

son père. Métrodore avait réellement oublié dans une occasion importante et délicate ce qu'il devait à son maître. Car, ayant été envoyé par Mithridate vers Tigrane pour lui demander du secours, et le roi d'Arménie lui ayant dit, *Mais vous, Métrodore, que me conseillez-vous?* il lui avait répondu : *Comme ambassadeur, je vous y exhorte; comme vôtre ami, je ne vous le conseille pas.* Tigrane, dans l'entretien dont nous parlons, rendit ce mot à Mithridate, qui, étant déja depuis quelque temps indisposé contre Métrodore, le fit mourir sur-le-champ. Tigrane n'avait pas cru que la chose dût aller si loin, et il fut fâché de la mort de celui dont il avait trahi le secret. Il lui fit des obsèques magnifiques; réparation tardive et frivole pour la vie qu'il lui avait fait perdre par son indiscrétion.

Lucullus n'eut pas plus tôt reçu par Appius la réponse de Tigrane, qu'il se disposa à porter la guerre dans les états de ce prince. Il partit de l'Asie, alla rejoindre son armée dans le Pont, et trouva en arrivant

Héraclée prise et ravagée par Cotta. Memnon.

que Cotta avait enfin pris Héraclée après un siége de deux ans. Encore ce proconsul n'avait-il pas eu la principale part au succès. Il avait mandé Triarius avec sa flotte pour assiéger la place par mer, pendant que lui il l'attaquerait du côté de la terre. Triarius vainquit dans un combat naval les Héracléotes, qui étaient sortis en mer au-devant de lui. Cet avantage ne fut pas décisif, le siége dura encore long-temps. Enfin la famine, et la maladie qui vient à sa suite, désolant cette malheureuse ville, pour comble de maux la défiance se mit entre le commandant de la garnison que Mithridate y avait laissée et les habitants. Connacorix, c'était le nom de ce commandant, ne cherchant qu'à se tirer

de péril aux dépens de la ville, entra en négociation avec les Romains; mais ce fut à Triarius qu'il s'adressa, parce qu'il se défiait de la perfidie de Cotta. Triarius fut donc introduit par trahison dans la ville, qu'il livra au pillage, et Cotta n'en apprit la nouvelle que par ceux des Héracléotes qui s'enfuirent dans son camp. Il en fut très-irrité, et peu s'en fallut que les deux généraux romains n'en vinssent à un combat. Enfin Triarius apaisa le proconsul et ses soldats, qui n'étaient pas moins irrités que leur chef, en leur promettant de partager avec eux le butin. Cotta acheva de ravager Héraclée; il emmena grand nombre des habitants en captivité, et, recherchant tout ce qui avait pu échapper à Triarius, il ne laissa rien qui fût de quelque prix, n'épargnant pas même les offrandes consacrées dans les temples et les statues des dieux. Il n'oublia pas surtout un Hercule que les Héracléotes regardaient comme leur divinité tutélaire, mais qui était trop riche pour ne pas exciter la cupidité de Cotta; car ils lui avaient donné une massue d'or, avec une peau de lion, et un carquois du même métal rempli de flèches. Après avoir enlevé toutes les richesses d'Héraclée, Cotta fit mettre le feu à la ville, dont la plus grande partie périt ainsi par les flammes. Il s'en retourna ensuite par mer en Italie, laissant à Lucullus ce qu'il avait eu de troupes sous son commandement.

Cotta, de retour à Rome, est privé de la dignité de sénateur.

Il fut fort mal reçu à Rome. Les Héracléotes y avaient envoyé des ambassadeurs pour se plaindre de ses violences; et les trésors avec lesquels on le voyait arriver, quoiqu'il eût perdu une partie de son butin par les naufrages, déposaient contre lui. Le sénat rendit la liberté aux prisonniers héracléotes. Le peuple,

devant qui l'affaire fut aussi portée, rétablit la ville dans la possession de son territoire et de son port, et défendit qu'aucun habitant fût retenu en esclavage. Avec ces adoucissements, Héraclée eut bien de la peine à se relever d'un désastre si affreux. Pour ce qui est de Cotta, il fut perdu de réputation, et même, si nous en croyons Memnon, historien d'Héraclée, on le priva de la dignité de sénateur. Il méritait, et par son impéritie qui avait causé de grandes pertes aux Romains, et par sa cruauté et son avarice, un traitement plus rigoureux; mais ce qui est bien injuste, c'est que les envieux et les ennemis de Lucullus faisaient retomber sur ce général, si digne de toutes sortes de louanges, une partie du décri que s'était attiré son collègue.

Prise de Sinope par Lucullus. Plut. Appian, Memnon.

Lucullus continuait à augmenter sa gloire de plus en plus. Peu de temps après qu'il fut rentré dans le Pont, il prit Sinope, ville importante, dans laquelle Mithridate était né et avait passé son enfance, et dont il avait fait par cette raison la capitale de ses états. La multiplicité des commandants qu'il y avait mis en facilita la conquête à Lucullus. L'un d'eux, sans attendre que le général romain fût arrivé devant la place, entama une négociation avec lui; mais il fut découvert et égorgé par ses collègues. Les deux restants, Cléochares, eunuque, et Séleucus, chef de pirates, se préparèrent d'abord à se bien défendre; et même, ayant attaqué un convoi qui venait aux Romains par mer avec une escorte de quinze vaisseaux de guerre, ils eurent l'avantage dans le combat, et emmenèrent les bâtiments de charge. Mais, lorsque Lucullus se fut rendu en personne devant Sinope, et qu'il eut commencé à battre vigoureusement la place, les deux commandants désespé-

rèrent de pouvoir résister. Ils prirent donc le parti de s'enfuir par mer, sans oublier de faire auparavant piller la ville par leurs troupes pendant la nuit, et de charger sur leurs vaisseaux tout ce qu'ils purent emporter de richesses. En partant ils mirent le feu aux bâtiments qu'ils étaient obligés de laisser. Lucullus, voyant la flamme s'élever en l'air, fit appliquer les échelles aux murailles, et s'en rendit aisément le maître. Il ne put empêcher que ses soldats ne fissent d'abord bien du désordre et du carnage dans une place prise par escalade; mais enfin il arrêta la fougue du soldat, empêcha la ruine entière de la ville, et soulagea du mieux qu'il lui fut possible ceux des habitants qui avaient pu se sauver.

Songe de Lucullus.

Plutarque ajoute à ce récit une circonstance que j'omettrais volontiers, si je ne me croyais autant obligé à faire l'histoire de l'esprit humain que celle des faits. Lucullus, dit-il, la veille de la prise de Sinope, avait eu pendant la nuit un songe dans lequel il crut entendre quelqu'un qui lui disait : *Avance un peu; Autolycus vient à ta rencontre.* Il ne comprit point ce que signifiaient ces paroles; mais, après avoir forcé la ville, s'étant mis à la poursuite de quelques pirates traîneurs qui n'étaient pas encore sortis du port, il vit sur le rivage une belle statue que les pirates n'avaient pas eu le temps de mettre dans leur vaisseau. Il demanda qui représentait cette statue, et il lui fut répondu que c'était Autolycus, fondateur de Sinope. Lucullus se rappela alors, continue Plutarque, ce que Sylla lui avait recommandé dans ses mémoires, et l'avertissement qu'il lui avait donné de ne regarder rien comme plus sûr et plus digne d'une entière créance que ce qui

lui serait prédit en songe : belle philosophie, et digne de la superstition païenne! Lucullus emporta la statue d'Autolycus : du reste, il laissa à la ville tout ce qu'elle avait de pareils ornements.

Le Pont entièrement subjugué. Lucullus y passe l'hiver.

Sinope étant prise, il ne restait plus de place considérable qui tînt encore pour Mithridate que la ville d'Amasée. Bientôt elle se soumit, et le Pont fut entièrement subjugué. Il paraît que Lucullus passa l'hiver dans ce pays pour affermir sa conquête et accoutumer les peuples à la domination romaine. Pendant qu'il y était, il reçut des ambassadeurs d'un des fils de Mithridate, Macharès, qui régnait dans le Bosphore. Ce prince, voyant son père abandonné de tous ses sujets, l'abandonna aussi lui-même; et ayant déja recherché l'amitié de Lucullus pendant le siége de Sinope, il lui envoya, dans le temps dont nous parlons, une couronne d'or. Lucullus, de son côté, le reconnut roi allié et ami du peuple romain.

An. R. 683. Av. J.C. 69.

Q. HORTENSIUS.

R. CÆCILIUS METELLUS, qui fut depuis surnommé CRETICUS.

Lucullus se prépare à marcher contre Tigrane.

Il n'était bruit que des préparatifs de Tigrane, et l'on publiait qu'on le verrait incessamment entrer en Lycaonie et en Cilicie avec Mithridate, pour venir ensuite attaquer les Romains jusque dans leur province d'Asie. Lucullus fut peu effrayé de ces bruits, auxquels il ne voyait nul fondement. Mais il était fort étonné de la conduite de Tigrane, et trouvait avec raison tout-à-fait étrange que ce prince eût attendu, pour secourir Mithridate, qu'il le vît entièrement ruiné, s'exposant ainsi à s'envelopper dans un même nau-

frage avec lui; au lieu qu'il eût dû l'appuyer pendant qu'il se soutenait encore, et, joignant les forces de l'Arménie à celles du Pont, prévenir et empêcher le désastre de son allié.

Lucullus, méprisant un tel ennemi, ne crut pas qu'il lui convînt de se tenir sur la défensive; et, voyant la première guerre finie par la soumission entière du royaume de Pont, et par l'alliance de Macharès, il laissa l'un de ses lieutenants, Sornatius, avec six mille hommes dans le pays, pour le tenir dans le devoir, et pour résister à Mithridate, en cas que ce prince voulût tenter de rentrer dans ses états à la tête de dix mille hommes que Tigrane lui avait donnés; et pour lui, n'ayant pas plus de douze mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux, il se prépara à aller attaquer dans le cœur de son royaume un des plus puissants souverains qu'il y eût alors au monde.

Plusieurs blâment cette entreprise comme téméraire.

Son entreprise parut téméraire à plusieurs. On ne concevait pas comment avec si peu de troupes il allait se jeter au milieu de nations belliqueuses dont la cavalerie était innombrable, et s'engager dans un pays immense, coupé de fleuves profonds et environné de montagnes toujours couvertes de neige. Ses soldats, qui d'ailleurs n'étaient pas dociles, ne le suivaient qu'avec peine, et il eut besoin de toute son autorité pour les obliger à marcher. Dans Rome, lorsqu'on fut informé de son dessein, les orateurs, gagnés par ses ennemis, criaient « que Lucullus faisait naître guerre « sur guerre, non pour le besoin ou le service de la « république, mais afin d'être toujours à la tête des « armées, de se perpétuer dans le commandement, et

« de ne cesser de s'enrichir en exposant l'empire à de « grands dangers ». Ces clameurs ne furent que trop écoutées, et eurent leur effet dans la suite.

Lucullus passe l'Euphrate et le Tigre.

Cependant Lucullus suivait son plan, et, après avoir traversé le royaume d'Ariobarzane, prince allié et ami des Romains, il s'avança vers l'Euphrate. On sortait de l'hiver, et il trouva ce fleuve enflé et bourbeux à cause des neiges fondues, ce qui l'affligea fort, dans la pensée qu'il eut qu'il lui faudrait beaucoup de temps et de travail pour ramasser des barques et construire des radeaux : mais sur le soir les eaux commencèrent à baisser; et elles s'écoulèrent si bien durant la nuit, qu'au point du jour non-seulement le fleuve était rentré dans son lit, mais on découvrait de petites îles qui marquaient que les eaux étaient fort basses. Cet événement parut un prodige aux gens du pays; ils regardèrent Lucullus comme un homme divin, aux désirs duquel le fleuve semblait se ranger, contre toute apparence, pour lui procurer un trajet facile et commode. Le général romain se hâta de profiter du moment, et passa l'Euphrate sans difficulté. Il campa ce jour-là sur le bord du fleuve. Le lendemain et les jours suivants, il traversa la Sophène, ne faisant aucun dégât dans le pays, ce qui lui concilia l'affection des habitants, en sorte qu'ils recevaient les troupes romaines avec joie, et leur fournissaient toutes les provisions dont elles avaient besoin. Il se pressait d'aller en avant; et ses soldats, ayant témoigné désirer d'attaquer un fort qui passait pour être rempli de richesses : *Voici le fort qu'il s'agit d'emporter,* leur dit Lucullus en leur montrant le mont Taurus, qui était fort loin; *ce que nous*

laissons derrière nous sera le prix de notre victoire. Il continua donc sa marche; et, ayant passé le Tigre, il se mit à portée de tomber sur Tigranocerte.

Sot et incroyable orgueil de Tigrane.

Il n'est pas possible qu'on ne soit étonné de voir Lucullus pénétrer ainsi sans obstacle dans le centre du pays ennemi. Le sot et incroyable orgueil de Tigrane en est la cause. Le premier qui lui apporta la nouvelle de l'approche de Lucullus, pour récompense de son bon service eut la tête tranchée. Après un pareil exemple on ne se pressa pas sans doute de donner avis à ce prince des mouvements de l'armée romaine; et, pendant que ses états étaient déja en proie à l'ennemi, il était flatté des discours de ses courtisans, qui lui disaient « que Lucullus serait un grand général s'il osait « l'attendre à Éphèse, et s'il ne s'enfuyait pas promp- « tement de l'Asie dès qu'il verrait la multitude immense « de combattants qu'il aurait en tête ». Tel était l'aveuglement dont était frappée cette ame trop faible[1], dit Plutarque, pour soutenir le poids de la fortune, comme ces tempéraments peu robustes que le vin altère et fait succomber.

Un de ses généraux défait et tué.

Enfin l'un de ceux qui avaient le plus d'accès auprès de lui, Mithrobarzane, osa lui dire la vérité, et lui annoncer l'arrivée de Lucullus. Tigrane, toujours ivre de sa grandeur, lui donna trois mille chevaux et un corps nombreux de fantassins, avec ordre de lui amener vif le général des ennemis, et de marcher sur le ventre aux autres. La commission était plus aisée à donner qu'à exécuter; Mithrobarzane s'y comporta en brave homme. Lorsqu'il approchait, une partie de

[1] Οὕτως οὔτε σώματος παντός ἐϛι πολὺν ἄκρατον ἐνεγκεῖν, οὔτε διανοίας τῆς τυχούσης ἐν εὐτυχήμασι μεγάλοις μὴ ἐκϛῆναι τῶν λογισμῶν.

l'armée de Lucullus dressait le camp, et l'autre était encore en marche. Ce général craignit d'être attaqué dans cette position, et il détacha Sextilius à la tête de seize cents chevaux et d'un pareil nombre tant de soldats des légions que d'infanterie légère, le chargeant d'observer les Arméniens, et de les empêcher d'avancer, mais sans combattre. Il ne fut pas possible à Sextilius de suivre cet ordre. Mithrobarzane vint fondre sur lui avec furie, et le força de se mettre en défense. Le combat s'engagea; Mithrobarzane y fut tué sur la place : le reste s'enfuit, et fut taillé en pièces.

Tigrane abandonne Tigranocerte.

Tigrane commença alors à concevoir qu'il pouvait y avoir du danger pour lui; et, contraint d'abandonner Tigranocerte, il se retira vers le mont Taurus pour rassembler ses forces de toutes les parties de ses états, envoyant en même temps avertir Mithridate de se rendre auprès de lui. Lucullus fit divers détachements, soit pour empêcher, autant qu'il serait possible, la jonction des corps de troupes qui arrivaient de tous côtés à Tigrane, soit pour le harceler lui-même dans sa retraite. Muréna tomba sur lui dans une gorge où il était obligé de faire filer les troupes qui l'accompagnaient; il les mit en désordre, en tua un grand nombre, et força le roi lui-même à prendre la fuite avec précipitation, laissant tous ses bagages au pouvoir du vainqueur.

Lucullus, pour le forcer à combattre, va mettre le siége devant Tigranocerte.

Ces avantages remportés par les Romains étaient d'heureux commencements, mais ne suffisaient pas pour leur donner une supériorité décidée. Lucullus ne craignait rien tant que de n'avoir pas occasion de combattre : car il ne pouvait se soutenir dans un pays ennemi que par des victoires continuelles. Ainsi, pour engager Tigrane à en venir à une bataille générale, il

résolut d'assiéger Tigranocerte, qui était la ville chérie de ce prince, son ouvrage, sa gloire; persuadé qu'il ne souffrirait jamais tranquillement le danger d'une place qui lui était si précieuse. C'était lui qui l'avait fondée, comme je l'ai dit, et il lui avait donné son nom [1]. Il l'avait fortifiée de murailles de cinquante coudées de haut, et d'une telle épaisseur, qu'elles renfermaient, dans les bas, des écuries pour une très-grande multitude de chevaux; il y avait ajouté une citadelle. Il s'y était construit un palais, et dans les faubourgs il avait des parcs d'une vaste étendue pour la chasse et de grandes pièces d'eau. Ses sujets à l'envi, pour faire leur cour au prince, s'étaient efforcés de la décorer de beaux édifices. Elle était remplie de richesses, de tableaux et de statues des plus grands maîtres. Il avait porté la passion pour peupler cette ville jusqu'à y porter par force des habitants de presque toutes les nations, Grecs, Assyriens, Gordyéniens, Arabes, dont il détruisait les villes, et forçait les peuples à venir s'établir à Tigranocerte.

Tigrane vient chercher Lucullus.

Lucullus avait pensé juste, et l'événement fut tel qu'il l'avait prévu. Tigrane, d'abord un peu humilié par les échecs qu'il avait reçus, prêtait l'oreille aux conseils de Mithridate, qui lui écrivait et lui faisait dire par Taxile, l'un de ses meilleurs généraux, qu'il ne fallait point livrer bataille aux Romains; qu'ils étaient invincibles dans une action, mais qu'il les ferait périr en se servant de sa nombreuse cavalerie pour leur

[1] *Tigranocerte* veut dire ville de *Tigrane*. = Aussi Appien l'appelle *Tigranopolis*. On croit que c'est la même qu'Amid. Selon les Arméniens elle aurait été fondée par ce Tigrane dont parle Xénophon; ainsi sa fondation par le grand Tigrane ne serait qu'une restauration. — L.

couper les vivres : rien n'était plus sage, ni mieux entendu. Mais, lorsque Tigrane vit se rassembler autour de lui un si grand nombre de peuples différents, Arméniens et Gordyéniens, Mèdes et Adiabéniens amenés par leurs rois, Arabes venus du voisinage de la mer qui est près de Babylone, Albaniens et Ibères des bords de la mer Caspienne, et même des nations libres et nomades des environs de l'Araxe, qui, n'obéissant à aucun prince, étaient attirées par les présents et les largesses du roi d'Arménie, alors ce prince reprit confiance ; et cette confiance était encore augmentée par les discours de tous ceux qui l'environnaient, et qui, dans les repas, dans les conseils, ne faisaient entendre que fanfaronnades et que menaces présomptueuses. L'orgueil de Tigrane se ranima si bien, que peu s'en fallut qu'il n'en coûtât la vie à Taxile pour avoir continué de s'opposer au dessein de donner bataille. Mithridate, qui l'en détournait pareillement, lui devint suspect de jalousie. Dans cette pensée il voulut faire diligence, de peur que le roi de Pont ne vînt partager avec lui la gloire d'avoir vaincu les Romains; et bien fâché, disait-il, de n'avoir à combattre que le seul Lucullus, et non pas tous les généraux romains réunis ensemble, il se mit en marche avec toute son armée.

Ses forces étaient en effet si nombreuses, qu'il est moins étonnant qu'elles lui inspirassent une grande confiance. Il avait vingt mille archers et frondeurs, et cinquante-cinq mille hommes de cavalerie, dont dix-sept mille étaient bardés de fer. Son infanterie se montait à cent cinquante mille hommes, et les pionniers et autres travailleurs à trente-cinq mille. Lorsque cette multitude prodigieuse eut passé le mont Taurus, et fut

à portée d'être aperçue de Tigranocerte, les assiégés poussèrent des cris de joie, et de dessus leurs murailles ils menaçaient les Romains en leur montrant cette nuée de vengeurs; mais leur joie fut de courte durée.

Lucullus tint conseil sur le parti qu'il convenait de prendre. Les uns voulaient qu'il levât le siége et marchât à Tigrane, les autres qu'il continuât de presser la ville, et ne laissât pas derrière lui une place si importante et une si forte garnison. Il leur dit que chacun des deux avis était mauvais, et que les deux ensemble étaient bons. Il partagea son armée, laissa Muréna devant Tigranocerte avec six mille hommes de pied; et prenant avec lui le reste de l'infanterie, qui ne se montait guère à plus de dix mille hommes, toute sa cavalerie et les gens de trait au nombre d'environ mille, il alla hardiment au-devant des Arméniens, et se campa dans une grande plaine, sur le bord d'un fleuve qui n'est pas nommé. Lucullus va à sa rencontre.

Quand les ennemis découvrirent cette petite troupe, ce fut à qui en ferait des plaisanteries. Il y en avait qui, déja sûrs des dépouilles, jouaient entre eux aux dés à qui les aurait. Chacun des généraux et des rois qui composaient la cour de Tigrane venait s'offrir pour aller seul avec son monde attaquer cette poignée de Romains, contre laquelle il ne convenait pas, disaient-ils, au roi des rois de se mesurer. Tigrane lui-même voulut faire le bel esprit, et dit ce mot, qui est devenu célèbre : *En voilà trop, si ce sont des ambassadeurs; et trop peu, si ce sont des soldats.* La journée se passa ainsi en bons mots et en bravades. Plaisanteries des Arméniens sur le petit nombre des troupes romaines.

Le lendemain matin Lucullus, ayant fait prendre les armes à ses troupes, se prépara à passer la rivière. Les

barbares étaient à l'orient; mais comme le fleuve faisait un coude vers l'occident à l'endroit où le trajet était plus facile, Lucullus, allant chercher ce gué, paraissait tourner le dos à l'ennemi. Tigrane, qui aperçut ce mouvement, commença à triompher; et appelant Taxile, *Les voyez-vous*, lui dit-il, *vos invincibles Romains, qui fuient devant nous?* Taxile lui répondit : *Seigneur, je souhaite que votre bonne fortune opère ici ce qui m'a toujours semblé incroyable. Mais je vois briller leurs armes; et je sais que, lorsqu'ils sont en marche, ils les couvrent de surtouts de cuirs. C'est pour aller à l'ennemi, qu'ils portent à découvert leurs boucliers et leurs casques fourbis et resplendissants.* Pendant qu'il prononçait encore ces mots, la première aigle romaine parut faire un demi-tour, et le reste des troupes marcher à sa suite, se disposant à passer la rivière. *Eh quoi!* s'écria Tigrane deux ou trois fois, frappé du plus grand étonnement, *ces gens-là viennent à nous!* Il se mit alors à ranger son armée avec beaucoup de précipitation. Il prit le centre, donna la gauche au roi des Adiabéniens, et la droite à celui des Mèdes. Il plaça à la tête de l'aile droite sa lourde et pesante cavalerie, dont on faisait grand cas parmi ces barbares.

Bataille. Lorsque Lucullus était près de traverser le fleuve, quelqu'un lui fit observer qu'il allait combattre en un jour malheureux. C'était le six octobre, jour auquel Cépion, autrefois, avait été défait par les Cimbres, et qui depuis ce temps passait pour être de mauvais présage, et était marqué comme tel dans le calendrier romain. *Eh bien*, dit Lucullus, *je vais en faire un jour heureux.* En même temps il passa la rivière, et marcha le premier aux ennemis, ayant une cuirasse travaillée

en façon d'écailles couchées les unes sur les autres, et une cotte d'armes à grandes franges. Il tenait son épée nue à la main pour montrer aux siens qu'il fallait joindre de près un ennemi accoutumé à combattre de loin, et lui ôter par une approche prompte et vigoureuse l'espace dont il avait besoin pour lancer ses traits et ses flèches.

Il tourna tout d'un coup vers ces cavaliers bardés de fer, qui paraissaient à la droite des ennemis; et, ayant observé qu'ils occupaient le pied d'une colline, au haut de laquelle se trouvait un espace de terrain uni, et dont l'accès n'était pas difficile, il donna ordre à ce qu'il avait de cavaliers thraces et gaulois de prendre cette pesante cavalerie en flanc, et de tâcher avec leurs épées de leur faire tomber des mains les longues piques qu'ils portaient et qui faisaient toute leur force: car du reste, emprisonnés en quelque façon dans leur armure, ils ne pouvaient sans leurs piques ni s'aider eux-mêmes, ni faire aucun mal aux ennemis. En même temps Lucullus, se mettant à la tête de deux cohortes, s'efforce de gagner le haut de la colline, secondé de l'ardeur de ses soldats, qui, voyant leur général marcher le premier à pied, et ne craindre ni la fatigue ni le péril, le suivaient avec courage et avec une pleine confiance.

Quand il se vit arrivé au haut, il s'écria par deux fois : *La victoire est à nous, soldats! la victoire est à nous!* et il donna ordre à ceux qui l'accompagnaient de ne point lancer leurs javelines, mais de les tenir à la main pour en frapper les ennemis aux jambes et aux cuisses, qui étaient les seules parties du corps qu'ils eussent découvertes : il ne fut pas besoin d'en venir là. Ces braves cavaliers, tout couverts de fer, n'eurent pas

même le courage d'attendre les Romains; et dès qu'ils les virent s'approcher, ils s'enfuirent honteusement en poussant de grands cris : ce n'est pas tout encore; éperdus et déconcertés, ils se jetèrent eux et leurs chevaux tout à travers leur infanterie, qu'ils renversèrent et mirent en désordre; en sorte que, sans qu'il y eût ni blessure, ni sang répandu, cette multitude infinie d'hommes se trouva dissipée et vaincue. Les Romains n'eurent la peine que de tuer ces barbares, qui fuyaient devant eux, ou plutôt qui voulaient fuir : car ils ne le pouvaient pas, parce que, leurs rangs étant serrés et ayant beaucoup de profondeur, ils s'embarrassaient eux-mêmes, et ne pouvaient se démêler les uns d'avec les autres.

Fuite de Tigrane.

Tigrane s'était enfui des premiers avec peu de monde; et voyant son fils qui courait la même fortune que lui, il ôta son diadème, et le lui donna en pleurant, l'exhortant en même temps à se sauver par une autre route. Le jeune prince n'osa pas ceindre le diadème, et le remit à l'un de ses pages en qui il avait le plus de confiance. Ce page, ayant été fait prisonnier, fut mené à Lucullus, et le diadème de Tigrane fit partie du butin et passa entre les mains des vainqueurs.

Carnage incroyable de son armée.

Le carnage fut horrible, d'autant plus que Lucullus avait pris la précaution de défendre à ses soldats de s'amuser à dépouiller les morts. Ainsi, marchant sur les bracelets et les haussecols enrichis de pierreries, ils poursuivirent les barbares très-loin, tuant toujours, jusqu'à ce que leur général, voyant la victoire bien assurée, donna le signal de la retraite. Alors les Romains, revenant sur leurs pas, ramassèrent à l'aise les dépouilles. On prétend qu'il périt du côté des Armé-

niens plus de cent mille hommes de pied, et presque toute leur cavalerie. Du côté des Romains cent furent blessés, et cinq seulement tués.

Nous trouvons donc ici renouvelé le prodige de la victoire remportée par Sylla à Chéronée. On est tenté de croire de deux choses l'une, ou que la perte des Arméniens a été étrangement exagérée, ou celle des Romains diminuée à plaisir. Ce qui est certain, c'est que les anciens qui ont parlé de cet événement se sont épuisés en expressions énergiques pour témoigner leur surprise. L'un disait, au rapport de Plutarque, *que jamais le soleil n'avait éclairé une semblable journée;* l'autre, *que les Romains avaient eu honte eux-mêmes d'avoir tiré l'épée contre d'aussi méprisables esclaves.* Tite-Live remarquait que jamais les Romains n'avaient remporté de victoire où leur nombre fût autant inférieur à celui des ennemis; car il s'en fallait beaucoup que les vainqueurs ne fissent la vingtième partie des vaincus.

Observation importante sur la conduite de Lucullus.

Mais une observation plus importante est celle que faisaient les gens du métier sur la conduite de Lucullus. Ils admiraient comment, ayant eu successivement à combattre deux grands et puissants rois, il les avait vaincus par deux voies tout opposées, la lenteur et la célérité : car il consuma Mithridate auprès de Cyzique, et ensuite sous Cabires, en temporisant et presque sans combattre; et il écrasa Tigrane en se hâtant. Ainsi il a la gloire, peu commune parmi les généraux, d'avoir su employer, soit une lenteur agissante, soit une audace qui écarte le danger en le prévenant.

Mithridate rejoint Tigrane.

Mithridate y fut trompé; et, pensant que Lucullus userait de sa réserve et de sa circonspection ordinaire,

il ne crut pas être obligé de faire diligence pour joindre Tigrane. Il apprit la déroute de son allié par les fuyards qui vinrent à sa rencontre. Il chercha le roi d'Arménie; et l'ayant trouvé dans un triste état, abattu, consterné, manquant de tout, il n'insulta point à son infortune; et, étant descendu de cheval, il pleura avec lui leurs communs malheurs, lui donna une suite, un cortége convenable à son rang, et tâcha de lui rehausser le courage pour l'avenir. Ces deux princes s'occupèrent donc à rassembler de nouvelles forces.

Prise et destruction de Tigranocerte.

La suite naturelle de la victoire de Lucullus fut la prise de Tigranocerte. Cette ville ne se rendit pas néanmoins sur-le-champ. Mancéus, qui en était gouverneur, entreprit de la défendre; et il ne laissa pas d'embarrasser quelque temps les Romains, surtout à l'aide du naphte qu'il faisait lancer sur eux. C'est une sorte de bitume qui prend feu aisément, qui s'attache à tout, et que l'eau même a peine à éteindre. Mais la division se mit dans la ville. Mancéus, se défiant des Grecs, et avec raison (car ils voulaient tous que l'on ouvrît les portes au général romain), les désarma. Ceux-ci, craignant quelque chose de pis, s'attroupèrent; et ayant pris des bâtons, et mis leurs habits autour de leur bras gauche pour leur servir de boucliers, ils combattirent les barbares, qui, tout armés qu'ils étaient, ne purent leur résister; et les vainqueurs, à mesure qu'ils en avaient renversé quelqu'un, s'emparaient de ses armes. Alors ils furent en état de se faire craindre; et, s'étant rendus maîtres de quelques-unes des tours dont la muraille était flanquée, ils appelèrent les Romains, et les aidèrent à entrer.

Xiphil. ex Dione.

Lucullus, ayant pris ainsi Tigranocerte, mit sous la

garde du questeur les trésors du roi seulement, et abandonna la ville au pillage. Il s'y trouva, sans compter le reste, huit mille talents d'argènt ou d'or monnayé [1]; et le général distribua encore huit cents deniers [2] à chaque soldat. Tigrane avait amassé beaucoup de comédiens, de musiciens, de danseurs, pour la dédicace d'un théâtre qu'il avait fait construire. Le vainqueur les destina pour célébrer les jeux qu'il donnerait lors de son triomphe. Il renvoya tous les Grecs, chacun dans leur patrie, en leur fournissant de quoi faire le voyage. Il traita de même les barbares, que Tigrane avait forcés malgré eux de venir s'établir dans Tigranocerte, qui fut ainsi détruite avant que d'être entièrement achevée. Lucullus la réduisit à l'état d'une chétive bourgade; et, en dispersant les habitants d'une seule ville, il en repeupla un grand nombre, qui le regardèrent comme leur bienfaiteur et leur second fondateur.

Lucullus gagne le cœur des barbares vaincus.

Tout le reste réussissait de même à ce général [3], plus curieux de la gloire de la justice et de l'humanité que de celle qui s'acquiert par les armes. En effet, dit Plutarque, son armée, et encore plus la fortune, partageaient la dernière avec lui; au lieu que l'autre était due tout entière à ses qualités personnelles, à la douceur d'une ame généreuse, perfectionnée encore par l'étude et par les connaissances. Aussi soumettait-il Dio, l. 35.

[1] Vingt-quatre millions.
= 44 millions. — L.

[2] Quatre cents francs.
= 654 fr. — L.

[3] Προὐχώρει δὲ καὶ τἄλλα κατ' ἀξίαν τ' ἀνδρὶ, τῶν ἀπὸ δικαιοσύνης καὶ φιλανθρωπίας ἐπαίνων ὀρεγομένῳ μᾶλλον καὶ ἢ τῶν ἐπὶ τοῖς πολεμικοῖς κατορθώμασιν· ἐκείνων μὲν γὰρ οὐκ ὀλίγον ἡ ϛρατία, καὶ πλεῖϛον ἡ τύχη μετεῖχε. ταῦτα δ' ἦν ἡμέρου ψυχῆς καὶ πεπαιδευμένης ἐπίδειξις, οἷς ὁ Λούκουλλος τότε χωρὶς ὅπλων ἐχειροῦτο τοὺς βαρβάρους. (Plut. in *Lucullo*, [29].)

par cette voie les barbares, sans même employer la force. Il avait trouvé dans Tigranocerte plusieurs illustres princesses, qu'il traita avec tous les égards dus à leur sexe et à leur rang; et par là il se gagna l'amitié des princes leurs époux, qui étaient au service de Tigrane. Les rois arabes vinrent d'eux-mêmes le trouver pour remettre tous leurs intérêts entre ses mains. La nation des Sophéniens lui promit obéissance; et celle des Gordyéniens conçut pour lui une telle affection, qu'ils voulaient laisser leur pays et leurs villes pour le suivre avec leurs femmes et leurs enfants. Voici ce qui leur avait inspiré cet attachement si vif pour Lucullus.

Plutarch.

Lorsque Appius Claudius fut envoyé en ambassade vers Tigrane, il avait fait un séjour assez long à Antioche, attendant ce prince, qui était actuellement occupé au siége de Ptolémaïs. Le Romain ne perdit pas son temps; et, sachant que Zarbiénus, roi des Gordyéniens, supportait impatiemment l'orgueilleuse tyrannie de Tigrane, il le sonda, et trama avec lui une négociation. Mais l'intrigue fut découverte; et le roi des Gordyéniens fut mis à mort avec sa femme et ses enfants avant que les Romains entrassent dans l'Arménie. Lorsque Lucullus fut maître du pays, il n'oublia point ce malheureux allié. Il vint dans la Gordyène, lui fit célébrer des obsèques, lui dressa un bûcher qu'il orna magnifiquement, soit de ce que le Gordyénien avait possédé de plus précieux, soit des dépouilles conquises sur Tigrane; il y mit lui-même le feu, et fit les libations accoutumées avec les parents et les amis de Zarbiénus. Enfin il lui construisit un monument superbe, employant à cet usage une partie des trésors qu'il avait trouvés dans le palais de ce prince. La ré-

compense de ces attentions pleines d'humanité fut l'affection que conçurent pour lui les anciens sujets de Zarbiénus. Il trouva aussi dans ses magasins trois millions de médimnes de blé[1]; en sorte que l'armée romaine était dans une pleine abondance, et que l'on admirait infiniment un général qui, sans recevoir une dragme du trésor public, soutenait les frais de la guerre par la guerre même.

Cependant Tigrane et Mithridate travaillaient à attirer dans leur alliance le roi des Parthes, qui était alors Sinatruce[2]. Tigrane lui envoya des ambassadeurs, offrant de lui céder la Mésopotamie, l'Adiabène, et cette partie de l'Arménie que les Parthes lui avaient autrefois enlevée, et qu'il avait ensuite reconquise sur eux. Mithridate écrivit de son côté à Sinatruce. Nous avons sa lettre parmi les fragments de Salluste. Il y montre beaucoup d'adresse et d'habileté, et présente les choses sous la face la plus avantageuse à ses intérêts, et la plus propre à faire impression sur le prince qu'il veut gagner. Il y avait eu des guerres entre Tigrane et les rois des Parthes, et la situation présente des affaires des deux rois de Pont et d'Arménie n'invitait pas à se joindre à eux. Mithridate prévient ces deux objections, et tâche de les tourner en preuves. « Tigrane[3], dit-il, « maintenant humilié, recevra de vous la loi, et achè« tera votre alliance par toutes les conditions que vous

Tigrane envoie des ambassadeurs au roi des Parthes. Lettre de Mithridate à ce même prince. Plutarch. Appian. Memnon. Dio.

[1] Près de quinze millions de nos boisseaux. =Environ onze millions de boisseaux. — L.

[2] Quelques auteurs disent Phraate fils de Sinatruce. Je suis le sentiment d'Ussérius.

[3] « Ille obnoxius, qualem tu voles, societatem accipiet: mihi fortuna, multis rebus ereptis, usum dedit benè suadendi; et, quod florentibus optabile est, ego non validissimus præbeo exemplum quo rectiùs tua componas. » (SALL.)

« voudrez lui prescrire; et pour ce qui est de mes mal-« heurs, si la fortune m'a enlevé bien des choses, elle « m'a fait acquérir l'expérience, source du bon conseil; « et rien n'est plus désirable pour un grand roi comme « vous, dont les affaires sont actuellement florissantes, « que d'avoir en moi un exemple qui lui montre la voie « de se maintenir et de réussir plus heureusement que « je n'ai fait. »

Suit une violente invective contre les Romains, dans laquelle Mithridate prétend prouver par toute leur histoire leur ambition insatiable et leur cupidité effrénée. C'est à ces motifs qu'il attribue la guerre qu'ils lui ont faite, et dont il rapporte en abrégé les événements, faisant un exposé artificieux de ses disgraces, qu'il rejette sur des circonstances malheureuses, sur les trahisons, sur les naufrages. De là il passe à faire sentir au roi des Parthes qu'il est menacé des mêmes dangers. « Ignorez-vous[1], lui dit-il, que les Romains, depuis « que l'Océan a borné leurs conquêtes du côté de l'oc-« cident, ont tourné leurs armes vers ces contrées que « nous habitons; que dès le commencement ils n'ont « rien eu qui ne fût le fruit de l'injustice et de la vio-« lence, maisons, femmes, terres, empire? Vil amas « de misérables dans leur origine, sans patrie, sans

[1] « An ignoras Romanos, postquam ad occidentem pergentibus finem Oceanus fecit, arma huc convertisse? neque quidquam a principio nisi raptum habere; domum, conjuges, agros, imperium: convenas olim, sine patriâ, sine parentibus, peste conditos orbis terrarum: quibus non humana ulla neque divina obstant, quin socios, amicos, procul, juxtà sitos, inopes potentesque trahant excidantque; omniaque non serva, et maximè regna, hostilia ducant..... Romani in omnes arma habent; acerrima in eos quibus victis spolia maxima sunt. Audendo, et fallendo, et bella ex bellis serendo magni facti, per hunc morem exstinguent omnia, aut occident. »

« parents, fondés pour le malheur de l'univers, rien « ne les arrête : ni les lois divines, ni les lois humaines, « ne peuvent les empêcher d'attaquer et de renverser « tout ce qui leur fait obstacle, leurs alliés même et « leurs amis, états voisins ou éloignés, faibles ou puis- « sants ; ils regardent, en un mot, comme ennemi tout « ce qui ne subit pas le joug de la servitude, et prin- « cipalement les rois. Leurs armes en veulent à tous, « mais particulièrement à ceux dont la défaite leur pro- « met de plus riches dépouilles. Devenus grands par « l'audace, par la fourberie, par les guerres qu'ils ont « su perpétuer, il faut qu'en suivant cette conduite ils « oppriment tout ou périssent eux-mêmes. »

Enfin Mithridate fait envisager à Sinatruce un succès facile et assuré, s'il veut s'unir à lui et à Tigrane; et en même temps il le pique d'honneur en lui proposant pour dernier motif la double gloire de secourir de grands rois, et de détruire les oppresseurs de l'univers [1].

Lucullus veut attaquer les Parthes : mais il en est empêché par la désobéissance de ses soldats. Plutarch.

Lucullus fut informé de cette négociation, et chercha à la traverser. Le roi des Parthes prêta l'oreille aux propositions des deux partis, résolu de ne se livrer ni à l'un ni à l'autre, mais de demeurer neutre. Il craignait trop les Romains, soit pour se les attirer sur les bras, soit pour travailler à les agrandir et à les rendre excessivement puissants dans son voisinage. Lucullus, mécontent de cette conduite flottante et ambiguë, et d'ailleurs avide de gloire, résolut de l'attaquer. Il lui semblait beau de détrôner trois rois par une suite d'une même guerre, et de faire passer successivement

[1] « Te illa fama sequetur, auxilio profectum magnis regibus latrones gentium oppressisse. »

ses armes, toujours invincibles, toujours victorieuses, à travers les trois plus grands empires qu'il y eût alors sous le ciel.

Il envoya donc ordre à Sornatius, qu'il avait laissé dans le Pont, comme il a été dit, avec six mille hommes, de lui amener ces troupes dans la Gordyène, d'où il prétendait entrer dans le pays des Parthes. Mais les soldats de Sornatius, depuis long-temps difficiles à gouverner et mutins, montrèrent alors à découvert leur insolence; car il n'y eut ni persuasion, ni autorité, qui pût les forcer à marcher. Au contraire, ils déclaraient qu'ils ne demeureraient pas même dans le Pont, mais qu'ils l'abandonneraient pour s'en retourner en Italie. L'exemple de cette désobéissance fut comme une contagion qui gagna le camp de Lucullus. Ses soldats, enrichis et accoutumés aux délices, voulaient enfin renoncer aux fatigues de la guerre et jouir du repos. Ainsi, dès qu'ils furent instruits de la révolte de ceux du Pont, ils se mirent à les louer comme gens de cœur. « Imitons-les, disaient-ils. N'avons-nous pas servi assez « long-temps et avec assez de gloire pour mériter notre « congé, et pour songer à une douce et honorable re- « traite? » Ces murmures forcèrent Lucullus à renoncer au dessein de faire la guerre aux Parthes, et il se disposa à marcher contre Tigrane.

An. R. 684.
Av. J. C. 68.

Q. MARCIUS REX.
L. CÆCILIUS METELLUS.

Tigrane et Mithridate lèvent une nouvelle armée.

Les deux rois avaient passé l'hiver à faire de nouveaux préparatifs. Ils se trouvèrent, au commencement du printemps, avoir rassemblé une armée de soixante et dix mille hommes de pied, et de trente-cinq mille

chevaux. Mithridate, à qui Tigrane, instruit par ses malheurs, laissait prendre la principale autorité, avait levé ces troupes dans l'Arménie, les avait distribuées selon la milice romaine, et les avait fait exercer par des officiers ses sujets, qui avaient de l'expérience. Il avait fait aussi fabriquer une grande quantité d'armes dans toutes les villes. Avec tout cela néanmoins les deux rois ne cherchèrent point Lucullus, et ce fut le général romain qui traversa le mont Taurus pour aller à eux.

Il partit en plein été, et fut bien surpris, lorsqu'il eut passé les montagnes, de trouver de l'autre côté les campagnes encore toutes vertes. Les montagnes et les bois dont l'Arménie est pleine y rendent la belle saison plus tardive. Ces restes d'hiver ne l'empêchèrent point d'agir; et, suivant toujours son plan d'attirer les ennemis à la bataille, il se mit à ravager le pays, et tâcha aussi de s'emparer des magasins que les deux rois avaient faits pour leurs armées. Il y eut à ce sujet différents petits combats, dans lesquels l'infanterie romaine garda toujours la supériorité. Mais la cavalerie arménienne incommodait fort les Romains, se battant à la manière des Parthes, et devenant souvent plus terrible lorsqu'elle prenait la fuite. Ils se servaient aussi de flèches, dont les blessures étaient tout-à-fait fâcheuses; parce que ces flèches avaient un double fer, dont l'un, attaché faiblement à la principale lame, entrait dans la plaie; mais comme il était fort petit, et garni de dents, on ne pouvait l'en tirer qu'avec beaucoup de difficulté et de péril.

Lucullus passe le mont Taurus pour aller à eux.

Dio.

Lucullus, à tout prendre, avait néanmoins l'avantage: il était maître du plat pays; et Mithridate, campé sur une hauteur, évitait constamment une action géné-

Voulant les forcer à une bataille, il se prépare à

assiéger Artaxate. Plutarch.

rale, pendant que Tigrane avec la cavalerie harcelait les Romains dans la plaine. Cette façon de faire la guerre ne convenait point du tout au général romain. Il se détermina donc à user du même expédient qu'il avait employé l'année précédente pour forcer les ennemis à hasarder la bataille; et il se mit en marche pour aller assiéger Artaxate, l'une des villes royales de Tigrane, où étaient ses femmes et ses enfants en bas âge. Il comptait avec raison qu'un intérêt aussi cher ne permettrait pas au roi d'Arménie de demeurer tranquille. En effet, Tigrane n'eut pas plus tôt reconnu le dessein de Lucullus, qu'il marcha à sa rencontre, et vint se camper sur le bord du fleuve Arsanias, que les Romains devaient passer pour aller à Artaxate.

La bataille se donne, et Lucullus remporte la victoire.

Lucullus pensait que voir les ennemis et les vaincre c'était la même chose. Ainsi, plein de confiance, il passa la rivière, et rangea son armée en bataille. Son front était de douze cohortes, faisant six mille hommes d'infanterie. Les autres cohortes formaient le corps de réserve pour se porter partout où il serait besoin; car la multitude des ennemis faisait craindre au général romain qu'ils n'entreprissent de l'envelopper. Lorsqu'on en vint aux mains, l'infanterie romaine eut bientôt décidé la victoire. Les barbares, soit gens de pied, soit même cavalerie, ne pouvaient tenir contre elle; et dès qu'elle paraissait, ils prenaient aussitôt la fuite. Trois rois furent présents à cette bataille, Tigrane, Mithridate, roi de Pont, et un autre Mithridate, roi des Mèdes. Des trois aucun ne montra moins de fermeté que le roi de Pont : il s'enfuit honteusement, accoutumé de longue main à ne point résister à Lucullus. La déroute des barbares fut entière. Le carnage

néanmoins ne fut pas si grand que dans la bataille de l'année précédente : mais il y eut plus de gens de marque parmi les morts.

La mutinerie de ses soldats l'empêche d'achever la conquête de l'Arménie.

C'en était fait de Tigrane, si les troupes romaines eussent répondu à l'ardeur et à l'activité de leur chef. Lucullus voulait pousser l'ennemi vaincu, et achever la conquête des vastes états du roi d'Arménie. La saison fâcheuse rebuta totalement ses soldats. On était à l'équinoxe d'automne; et déja les neiges et les glaces couvraient les campagnes, et rendaient les rivières impraticables. Ces difficultés n'arrêtaient point Lucullus. Mais une armée indocile, et qui avait donné une première fois la loi à son général, ne pouvait manquer de se prévaloir d'un prétexte aussi spécieux. Ainsi, après avoir marché avec assez de tranquillité pendant peu de jours, bientôt ils commencèrent à montrer de la résistance. Ils s'y prirent d'abord avec quelque sorte de modestie, envoyant leurs tribuns porter leurs représentations à Lucullus. Lorsqu'ils virent qu'ils n'obtenaient rien par cette voie, ils s'attroupèrent tumultueusement, et pendant la nuit on entendait des cris confus et menaçants partir de leurs tentes : de façon que le général, voyant tous les apprêts d'une révolte, se trouva fort embarrassé.

Il eut recours aux exhortations et aux prières, conjurant ses soldats de prendre un peu de patience, jusqu'à ce qu'ils eussent pu détruire la Carthage d'Arménie. C'était ainsi qu'il appelait la ville d'Artaxate, que l'on disait avoir été bâtie par Annibal, lorsque cet illustre fugitif, après la défaite d'Antiochus, se fut retiré à la cour d'Artaxias, le chef de la maison d'où Tigrane descendait. Lucullus voulait donc animer ses troupes

par le motif de renverser le monument du plus grand ennemi que jamais eussent eu les Romains. Mais rien ne fut capable de les fléchir : il fallut qu'il repassât le mont Taurus, et qu'il vînt se rabattre sur Nisibe, ville située sous un climat doux et au milieu d'un pays fertile.

Il assiége et prend Nisibe.

Dans cette place, dès-lors importante, et qui dans la suite est devenue bien célèbre sous les empereurs, Guras, frère de Tigrane, avait les honneurs de commandant : mais celui qui en faisait réellement les fonctions était ce même Callimaque qui avait défendu Amisus contre les Romains, et qui, en l'abandonnant, y avait mis le feu. Lucullus fit battre vigoureusement Nisibe, et au bout de peu de jours il l'emporta de vive force. Guras, qui devint son prisonnier, fut traité avec douceur et humanité. Mais Callimaque, quoiqu'il promît de découvrir des trésors cachés, ne put obtenir sa grace. Le vainqueur le fit charger de chaînes, et garder en cet état à la suite de l'armée jusqu'à son triomphe, résolu de lui faire subir alors la juste peine qu'il méritait pour l'incendie d'Amisus. Il ne pouvait lui pardonner de l'avoir privé de la satisfaction de témoigner sa clémence et sa générosité à l'égard d'une ville grecque des plus illustres.

L'armée romaine prit ses quartiers d'hiver dans sa nouvelle conquête, et passa commodément et tranquillement la mauvaise saison dans une bonne ville et un beau pays.

An. R. 685.
Av. J.C. 67.

M. ACILIUS GLABRIO.
C. CALPURNIUS PISO.

Époque des mauvais suc-

Jusqu'ici une prospérité éclatante avait partout accompagné Lucullus. Mais de ce moment, comme si le

vent favorable qui l'avait fidèlement secondé l'eût abandonné tout-à-coup, il lui fallut lutter sans cesse contre les obstacles, et il trouva partout des écueils. Sa vertu se soutint, c'était toujours le même homme et le même courage : mais ce brillant, cette grace des succès manqua à toutes ses entreprises ; et peu s'en fallut qu'échouant dans tout ce qu'il tentait, il ne perdît même la gloire de ses victoires passées. cès de Lucullus.

Sa hauteur avait aliéné les esprits de ses soldats.

Il pouvait s'en prendre à lui-même en grande partie, n'ayant eu aucun soin de se concilier l'affection de ses soldats. Il ne savait point se rendre aimable, et il regardait toute démarche faite pour plaire à ceux qui devaient lui obéir comme un avilissement et une dégradation du commandement. Sa hauteur allait jusqu'à ne ménager pas même les premiers officiers de son armée, et ceux qui pouvaient devenir ses égaux. C'est ainsi que nulle vertu humaine n'est sans quelque tache. Lucullus, à le considérer par tout autre endroit, paraît un homme accompli : grand général, grand orateur, aimant et cultivant les sciences, plein de probité et de nobles sentiments ; capable de se faire estimer et même admirer, soit dans la guerre, soit dans la paix. Rien ne lui eût manqué, s'il eût eu l'art de se faire aimer.

Origine du mécontentement des troupes.

Les mécontentements de ses soldats venaient de fort loin. Deux hivers consécutifs, où ils avaient éprouvé de grandes fatigues, d'abord auprès de Cyzique, puis devant Amisus, avaient commencé à donner lieu à leurs plaintes. Les hivers qui suivirent ne leur apportèrent pas beaucoup d'adoucissement. Il les leur avait fallu tous passer ou en terre ennemie, ou, s'ils étaient en pays ami, sous des tentes, car jamais Lucullus ne distribua ses troupes en quartiers dans aucune ville grecque ou

alliée de l'empire. Cette discipline était certainement sévère; et, se trouvant accompagnée de manières hautaines, il n'était pas possible qu'elle n'aliénât des soldats qui savaient qu'ils n'étaient soumis que pour le temps de leur service, et que, retournés dans leur patrie, et de soldats redevenus citoyens, ils rentraient dans une espèce d'égalité avec leur général.

Les soldats se trouvent appuyés par un décret du peuple, qui donne le congé à une partie des troupes de Lucullus, et lui nomme des successeurs. Dio. Plutarch.

Ces esprits, ainsi aigris, apprenaient qu'ils étaient soutenus dans Rome par des harangueurs que l'envie suscitait contre Lucullus, et qui l'accusaient publiquement d'une avidité insatiable de commander et de s'enrichir. On faisait entendre au peuple que Lucullus n'avait poursuivi vivement ni Mithridate, ni Tigrane, après les avoir vaincus, afin de laisser à ces rois le temps de se relever: ce qui le rendait nécessaire, et lui donnait un prétexte de garder pendant une longue suite d'années un commandement immense, qui embrassait la Cilicie, la province d'Asie, la Bithynie, la Paphlagonie, la Galatie, le Pont, l'Arménie, et la Colchide jusqu'au Phase. *Il vient encore en dernier lieu*, disait un de ces misérables déclamateurs, *de piller la ville royale de Tigrane, comme si nous l'avions envoyé pour dépouiller les rois, et non pour les vaincre.* Un autre, c'était Gabinius, étalait aux yeux du peuple un tableau où était peinte la maison de campagne que Lucullus s'était fait bâtir; digne censeur d'un luxe qu'il surpassa bientôt lui-même, et qu'il ne blâmait que par envie! Ces discours, ces manœuvres firent leur effet; et le peuple ordonna premièrement que les plus vieilles troupes de Lucullus, et spécialement les légions de Fimbria, auraient leur congé; en second lieu, qu'on lui nommerait des successeurs, qui furent Q. Martius Rex,

Cic. pro Sex. n. 93. Plutarch.

consul de l'année précédente, pour la Cilicie, et M. Acilius Glabrio, actuellement consul, pour la Bithynie, le Pont, et la conduite de la guerre contre les rois Mithridate et Tigrane.

La révolte des soldats est portée à l'excès par les discours séditieux de P. Clodius.

Enfin ce qui porta le dernier coup à l'autorité de Lucullus, et qui contribua peut-être plus que toute autre chose à révolter contre lui ses soldats, ce furent les discours et les intrigues d'un homme dont nous aurons lieu de parler souvent dans la suite, et dont nous n'aurons jamais à dire que du mal. Cet homme était P. Clodius, que ses inimitiés contre Cicéron ont rendu si fameux : vrai scélérat, qui ternissait l'éclat de sa naissance et de son nom par l'assemblage de tous les vices : sans honneur, sans pudeur, sans aucun sentiment de probité ; audacieux et téméraire jusqu'à tout oser, et débauché jusqu'à être soupçonné, non sans fondement, d'inceste avec toutes ses sœurs, dont l'une était femme de Lucullus. Clodius était alors dans l'armée de son beau-frère, fort mécontent de n'en être pas autant considéré qu'il le souhaitait. Il avait assez d'ambition pour vouloir primer ; et néanmoins ses mauvaises mœurs et son indignité déterminaient Lucullus à lui en préférer plusieurs autres. Ce factieux chercha donc à se venger en soulevant les soldats contre leur général.

Il s'adressa particulièrement à ceux qui avaient servi sous Fimbria, et qui étaient par eux-mêmes, comme je l'ai déja dit plusieurs fois, très-portés à la sédition. Il feignait de s'intéresser pour eux, demandant « si jamais des soldats qui avaient vieilli sous les armes ne « verraient de fin à tant de guerres et à tant de fati- « gues ; s'il leur faudrait passer leur vie à attaquer toutes « les nations les unes après les autres, à parcourir suc-

« cessivement tout l'univers; et cela sans retirer aucun « autre fruit de tant de travaux et de dangers que d'être « employés à escorter les chariots et les chameaux de « Lucullus, chargés de vases d'or tout brillants de pier- « reries. Les soldats de Pompée, au contraire, disait- « il, qui n'ont ni repoussé Mithridate et Tigrane dans « des déserts inhabitables, ni forcé les villes royales « d'Asie, mais qui ont eu à combattre des exilés en Es- « pagne et des esclaves en Italie, jouissent aujourd'hui « d'un plein repos avec leurs femmes et leurs enfants, « ayant de bonnes terres et habitant de belles villes. Si « donc, ajoutait-il, notre destinée est de ne jamais cesser « de faire la guerre, réservons ce que nous avons encore « de forces pour un général qui met sa plus grande « gloire à enrichir les soldats dont il a tiré du service».

Mithridate et Tigrane se relèvent.

Plutarch. Appian. Dio.

Il est aisé de concevoir quel effet produisirent parmi les troupes de pareils discours. Lucullus n'en fut plus le maître, et leur désobéissance le réduisit à se laisser enlever ses conquêtes par des ennemis vaincus ; car Tigrane et Mithridate ne manquèrent pas de profiter de son inaction involontaire. Le premier rentra dans l'Arménie, et obligea L. Fannius, qui y commandait pour les Romains, de se renfermer dans un château, où il l'assiégea, et où il l'aurait bientôt forcé, si Lucullus n'y eût envoyé du secours.

Mithridate, de son côté, avec quatre mille hommes de ses propres troupes, et un égal nombre d'Arméniens que lui fournissait Tigrane, se mit en devoir de reconquérir ses états; et il y réussit en partie, aidé moins encore de son courage et de l'affection des peuples pour leur roi légitime et naturel, que des vices de ses ennemis : car les commandants que Lucullus avait laissés

dans ce pays nouvellement soumis s'y conduisirent avec négligence, et de plus firent haïr par leurs exactions le gouvernement romain. Ainsi Mithridate trouva une entrée facile dans le Pont. Fabius Adrianus, étant venu à sa rencontre, fut vaincu et mis en déroute, de façon que le corps de troupes qu'il commandait aurait été entièrement dissipé ou détruit, si le roi de Pont, pendant qu'il paie de sa personne et s'expose avec la hardiesse d'un jeune guerrier, quoique âgé de près de soixante et dix ans, n'eût reçu deux blessures qui le mirent hors de combat, l'une au genou d'un coup de pierre, l'autre d'une flèche qui vint le frapper un peu au-dessous de l'œil. Cet événement ralentit l'ardeur et le feu des vainqueurs; et ce qui restait de Romains avec leur chef Adrianus purent gagner le fort de Cabires, où ils se renfermèrent.

Mithridate ne fut pas long-temps retenu par ses blessures. Il se fit panser par des Agariens, nation scythique, qui avait, dit Appien, le secret de guérir les plaies avec le venin des serpents. Je laisse à discuter aux maîtres de l'art ce fait, que je rapporte tel que je le trouve dans mon auteur. Le roi de Pont ne fut pas plus tôt guéri, qu'il alla assiéger Adrianus. Mais bientôt il apprit que Triarius arrivait avec tout ce qu'il avait pu rassembler promptement de troupes. Il ne crut pas devoir l'attendre, et se retira. Triarius le poursuivit jusqu'à Comanes, et remporta même sur lui un petit avantage qui termina la campagne; car tout ce que je viens de raconter des mouvements de Tigrane et de Mithridate appartient à l'année précédente et au temps où Lucullus d'abord assiégea Nisibe, puis, après l'avoir prise, y mit ses troupes en quartier d'hiver.

Sanglante défaite de Triarius.

Au retour du printemps, Mithridate, qui avait sans doute reçu des recrues considérables, entreprit de chasser entièrement Triarius du royaume de Pont avant que Lucullus eût le temps de venir à son secours. Le Romain se tint quelque temps sur la défensive, et il évitait le combat. Le roi, pour l'y forcer, se prépara à aller attaquer un château où étaient tous les gros bagages de l'armée romaine. Cette démarche lui réussit. Les soldats de Triarius, ne voulant pas perdre leurs bagages, forcèrent à combattre leur commandant, qui lui-même se laissa aussi flatter de l'espérance de vaincre en l'absence de son général. Les deux armées se rencontrèrent à trois mille pas de distance de Ziéla, ou Zéla, ville qui est devenue célèbre par cette action dans l'histoire romaine. Triarius fut entièrement défait, et il ne se sauva du carnage quelques restes de son armée que parce que Mithridate fut encore blessé. Comme ce prince avait parmi ses troupes beaucoup de gens habillés et armés à la romaine, il ne se défia point d'un centurion qui s'approcha de lui, et qui, dans le temps qu'il y pensait le moins, lui perça la cuisse de son épée. Le centurion fut tué sur-le-champ; mais le roi était si violemment blessé, qu'il fallut l'emporter en hâte, et ses généraux firent sonner la retraite, et cessèrent de poursuivre les vaincus. Cette défaite fut la plus sanglante que les Romains aient éprouvée dans tout le cours de la guerre contre Mithridate; et Cicéron a eu raison de dire que ce prince [1], après avoir été vaincu, fit plus qu'il n'eût osé espérer lorsqu'il avait toutes ses forces. Il resta sept mille Romains sur le champ de bataille,

[1] Victus tantùm efficere potuit, quantùm incolumis nunquam est ausus optare. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 25.)

parmi lesquels on compta vingt-quatre tribuns et cent cinquante centurions. Le même Cicéron [1], sans entrer dans aucun détail, nous donne encore une idée plus forte de la perte que firent les Romains en cette occasion, lorsqu'il dit que Lucullus en apprit la nouvelle par le bruit public, et non par aucun soldat qui fût échappé de la bataille.

Lucullus n'avait pu empêcher ni prévenir ces malheurs, parce que ses soldats avaient refusé de le suivre. Quand ils surent que Triarius était en danger, la honte les rendit dociles, et ils consentirent à se mettre en marche : mais il était trop tard, et Lucullus n'arriva dans le Pont qu'après le désastre. Il eut bien de la peine à sauver Triarius de la fureur des soldats, qui voulaient le mettre en pièces. Il lui procura les moyens de se dérober par la fuite.

Mithridate avait toujours craint Lucullus; et dès qu'il l'eut en tête, il chercha à temporiser, se contentant de se mettre hors d'insulte, d'autant plus qu'il attendait Tigrane, qui, étant rentré en possession de la plus grande partie de ses états, avait rassemblé un corps d'armée considérable, et venait à son secours. Le général romain, ne pouvant forcer Mithridate à hasarder une action, résolut d'aller au-devant de Tigrane, dans l'espérance de trouver ses troupes fatiguées d'une longue marche, et de les défaire aisément en les attaquant subitement et lorsqu'elles ne s'y attendraient point. Ce plan était bien pris, mais les soldats romains le dérangèrent par leur indocilité opiniâtre; car, après avoir

Opiniâtreté invincible des soldats de Lucullus.

[1] « Sinite me præterire nostram calamitatem : quæ tanta fuit, ut eam ad aures L. Luculli non ex prælio nuncius, sed ex sermone rumor afferret. » (Id. ibid.)

suivi leur chef pendant quelque temps, lorsqu'ils virent qu'il tournait vers la Cappadoce, ils refusèrent obstinément de marcher. Il n'y eut point de bassesse à laquelle ne se soumît Lucullus pour tâcher de les fléchir. Il allait de tente en tente, les suppliant avec larmes, leur prenant les mains, les caressant en toutes les manières dont il pouvait s'aviser. Mais le mal était fait, et désormais sans remède. Ils lui présentaient avec des reproches amers leurs bourses vides, et lui disaient qu'il devait faire lui seul une guerre dont il savait seul s'enrichir.

Ce qui nourrissait l'insolence, surtout des légions de Fimbria, c'est qu'elles étaient informées du décret qui leur donnait leur congé, et qui nommait Glabrion pour succéder à Lucullus. Ce consul était déja en Bithynie, et faisait publier dans tous les pays circonvoisins que le peuple romain avait mis fin au commandement de Lucullus, et qu'il défendait de le suivre et d'obéir à ses ordres, sous peine de confiscation de biens. Ainsi les soldats de Fimbria ne regardaient plus Lucullus que comme un particulier, sans pouvoir et sans autorité légitime. Tout ce que purent obtenir de ces mutins les soldats des autres légions qui respectaient encore leur général, ce fut qu'ils resteraient jusqu'à la fin de la campagne, sous la condition expresse que, si l'ennemi ne paraissait pas dans cet intervalle, ils auraient pleine liberté de se retirer.

Ils se portent à une insolence incroyable et l'abandonnent.

Il fallut bien que Lucullus agréât ce qu'on lui accordait, s'il ne voulait être entièrement abandonné et voir tout le pays retourner sous la puissance des barbares. Ainsi, trop heureux d'avoir autour de lui un corps d'armée dont il ne tirait néanmoins aucun service, il

fut contraint de laisser ravager la Cappadoce par Tigrane, et de souffrir les insultes de Mithridate, après avoir écrit au sénat qu'il avait vaincu et dépouillé ces deux rois, et qu'il était à propos de lui envoyer, selon l'usage, dix commissaires pour régler avec lui l'état de ses nouvelles conquêtes. Ils arrivèrent en effet dans le temps dont nous parlons; et ils trouvèrent Lucullus si peu maître du pays ennemi, qu'il n'était pas même maître de ses troupes, qui le dominaient au contraire et lui faisaient la loi. Il était réduit à dire que les suites de la guerre ne le regardaient plus, mais regardaient Glabrion, qui avait été nommé pour lui succéder; pendant que Glabrion, de son côté, qui avait montré beaucoup d'empressement lorsqu'il croyait n'avoir qu'à recueillir le fruit des victoires de son devancier, reculait et demeurait en arrière depuis qu'il avait senti la difficulté et le danger.

Cependant arriva la fin de l'été, qui était le terme que les soldats de Fimbria avaient marqué à Lucullus. Ils ne se contentèrent pas d'exécuter leur menace, mais ils bravèrent leur général avec une insolence qui est à peine croyable. Ils sortirent du camp; et ayant tiré leurs épées, ils appelèrent à grands cris l'ennemi, qui ne paraissait point; et après s'être escrimés en l'air et avoir fait tous les mouvements de gens qui combattent, ils prétendirent avoir rempli leurs engagements, et déclarèrent qu'ils voulaient se retirer. Ce fut une nécessité pour Lucullus de leur donner leur congé. Il envoya aussi à Glabrion une partie des autres troupes, et ne garda auprès de lui qu'un assez petit nombre de soldats, avec lesquels il ne lui était plus possible de rien entreprendre.

Réflexion de Plutarque.

Voilà à quoi se terminèrent toutes les victoires de Lucullus. Un seul défaut lui fit perdre le fruit d'un grand nombre de vertus; et sans avoir jamais éprouvé personnellement aucune défaite, sa hauteur lui nuisit plus que n'aurait fait la perte de plusieurs batailles. « Si à toutes les grandes qualités qu'il avait, dit Plu-« tarque, la bravoure, l'activité, l'intelligence, l'amour « de la justice, il eût joint la plus essentielle de toutes, « qui est l'art de se faire aimer, l'empire des Romains « n'aurait pas eu pour bornes l'Euphrate, mais les extré-« mités de l'Orient et la mer Caspienne: car, en vain-« quant Tigrane, ils profitaient de ses victoires, et « soumettaient toutes les nations que ce prince avait « domptées; et pour ce qui est des Parthes, ils n'étaient « pas alors aussi puissants que lorsque dans la suite « Crassus les attaqua. Déchirés par des guerres civiles, « et harcelés par leurs voisins, ils n'étaient pas même « capables de résister à un roi d'Arménie. »

Les victoires de Lucullus ont occasioné le malheur de Crassus.

Les avantages que remporta Lucullus, tournèrent dans la suite au malheur du nom romain. Car, comme l'observe ce même historien, dont les réflexions sont toujours justes et toujours intéressantes, « les trophées « érigés en Arménie, les conquêtes de Tigranocerte et « de Nisibe, les richesses immenses qui furent apportées « de ces pays à Rome, et le diadème de Tigrane, porté « en pompe dans le triomphe de Lucullus, voilà ce « qui fit naître à Crassus l'idée et le désir de porter les « armes romaines du côté de l'Orient. Il s'imagina que « ces barbares n'étaient qu'une proie toute prête pour « quiconque irait seulement l'enlever. Mais bientôt les « flèches des Parthes lui prouvèrent le contraire; et sa « défaite déplorable fait voir que Lucullus devait ses

« victoires, non pas à l'imprudence et à la mollesse des « ennemis, mais à son propre courage et à son habileté ».

M. ÆMILIUS LEPIDUS.
L. VOLCATIUS TULLUS.

An. R. 686.
Av. J. C. 66.

Pompée est nommé pour succéder à Lucullus.

Tout demeurait comme en suspens dans l'Asie. Lucullus ne pouvait plus agir : Glabrion avait, à ce qu'il paraît, peu de tête et de capacité. Un nouveau général, qui fut nommé dans l'année où nous entrons, réchauffa la guerre, et enfin la termina. C'est Pompée, qui avait reçu, l'année précédente, un commandement presque sans bornes pour attaquer et détruire les pirates, et qui, après avoir mis fin glorieusement à cette entreprise, obtint encore un surcroît énorme de puissance par le commandement de la guerre contre Mithridate, qu'une loi portée par le tribun Manilius lui donna, en lui laissant tout ce qu'il avait déja sous sa main. Je parlerai de ces faits dans la suite avec étendue. Maintenant je ne les touche que pour achever ce qui regarde Lucullus.

Mauvais procédés de Pompée à l'égard de Lucullus.
Plut. in Luc. et Pomp.

Rien ne pouvait être plus désagréable à ce général que d'avoir Pompée pour successeur. Il y avait eu entre eux de tout temps, et du vivant même de Sylla, une émulation qui approchait fort de la pique et de la jalousie. Jusqu'ici Lucullus avait pu prétendre à l'égalité. Mais maintenant Pompée triomphait, et se plaisait même à profiter de tous ses avantages pour humilier son rival. Ainsi, faisant afficher des ordonnances dans toutes les villes, il enjoignit aux troupes romaines de se rendre auprès de lui : en quoi il fut obéi ponctuellement, et au-delà même de ce qu'il avait droit de prétendre; car les légions de Fimbria, qui avaient obtenu

leur congé par un décret du peuple, et en conséquence forcé Lucullus de les renvoyer, se rangèrent volontairement sous les drapeaux de Pompée.

Il en était de même de tout le reste. Pompée mandait les princes et les magistrats des nations asiatiques, et leur défendait d'avoir aucun égard aux ordres de Lucullus. Celui-ci, avec le conseil des dix commissaires, avait fait quelques arrangements, décerné des récompenses aux uns, des peines contre les autres, selon qu'ils avaient bien ou mal mérité de la république. Pompée cassait tous ces décrets, et partout où il allait il ne laissait rien subsister de ce qu'avait ordonné Lucullus, affectant en tout de le rendre, s'il eût pu, méprisable, et de se faire regarder comme le seul arbitre de toutes choses.

Entrevue des deux généraux.

Lucullus, poussé à bout, fit faire des plaintes à Pompée par des amis communs; et à ce sujet les deux généraux se virent près d'une bourgade de Galatie. Là il arriva une chose de peu d'importance, mais qui fut regardée comme un présage. Comme ils avaient l'un et l'autre remporté de grandes victoires, les faisceaux de leurs licteurs étaient entourés de lauriers. Ceux de Lucullus se trouvèrent être frais et verts, parce qu'il venait d'un pays couvert et rempli d'arbres : ceux de Pompée au contraire étaient fanés, parce que le pays par où il avait passé était sec et sans aucune verdure. Les licteurs de Lucullus, s'étant donc piqués de politesse envers ceux de Pompée, et leur ayant fait part des belles branches de laurier qu'ils portaient, cela fut remarqué, et pris pour un augure qui annonçait que les trophées de Lucullus serviraient à rehausser la gloire de Pompée.

Leur conver-

La conversation commença entre les deux généraux

par des compliments. Ils se félicitèrent réciproquement sur leurs victoires : la matière était riche de part et d'autre. Ils avaient même des motifs de se respecter mutuellement. Lucullus était le plus âgé et le plus ancien consul; Pompée avait par-devers lui plus de commandements différents, et deux triomphes. Mais, lorsqu'ils vinrent à parler d'affaires, bientôt ils changèrent de ton. La conversation dégénéra en reproches pleins d'aigreur et peu dignes de la gravité de deux si grands personnages. Pompée reprocha à Lucullus sa passion pour l'argent, et les richesses prodigieuses qu'il avait amassées dans la guerre : Lucullus faisait honte à Pompée de son ambition effrénée, qui voulait tout envahir. Un historien observe qu'ils avaient tous deux raison. Il fallut que leurs amis les séparassent, et ils partirent plus acharnés que jamais l'un contre l'autre. Lucullus voulut continuer à agir en arbitre des graces et des peines : Pompée annula toutes ses ordonnances, et lui enleva toutes ses troupes, hors seize cents hommes qui étaient les plus intraitables, et qu'il jugea par cette raison inutiles pour lui, et désagréables à Lucullus.

sation commence par des politesses, et finit par des reproches.

Vell. II. 33. Plutarch.

Leur animosité ne pouvait se contenir, et éclatait dans tous les discours qu'ils tenaient l'un de l'autre. Pompée rabaissait les exploits de son prédécesseur, disant « qu'il n'avait eu à combattre qu'un vain ap« pareil, plein de pompe et de faste, mais sans aucune « force véritable : au lieu que lui il aurait à vaincre de « bonnes troupes, bien armées, que Mithridate, de« venu sage par ses malheurs, avait appris à ne plus « décorer d'or et d'argent, mais à hérisser de fer, ne « mettant plus sa confiance que dans les boucliers, les « épées, les chevaux, et dans tout ce qui donne le moyen

Discours qu'ils tenaient l'un de l'autre.

« de faire une vigoureuse résistance ». Lucullus lui rendait bien le change. Il traitait d'ombre et de fantôme de guerre ce qu'il laissait à faire à Pompée, et ne craignait point de comparer ce général à ces oiseaux également avides et lâches qui se jettent sur les corps tués par d'autres, et en déchirent les restes. « C'est « ainsi, ajoutait-il, qu'il est venu achever les guerres « de Lépidus, de Sertorius, de Spartacus, et qu'il s'en « est attribué la gloire, qui appartenait à Catulus, à « Métellus, à Crassus; et comment l'éclat des trophées « d'Arménie et de Pont ne le tenterait-il pas, lui qui n'a « pas eu honte de vouloir s'approprier une part dans un « triomphe sur des esclaves? »

Quel honneur ne se seraient pas fait ces deux grands hommes, si, au lieu de chercher à se décrier l'un l'autre par une basse malignité, ils s'étaient étudiés au contraire à relever mutuellement leurs exploits! Mais la passion aveugle les hommes, et fait qu'on se nuit à soi-même en voulant nuire à son adversaire.

Lucullus retourne en Italie.

Lucullus, de retour en Italie, trouva de grands obstacles à son triomphe, qui fut différé de près de trois ans. J'en parlerai en son lieu. Maintenant il faut revenir sur nos pas, et placer ici un assez grand nombre de faits que nous avons été obligés de laisser en arrière. La suite de ces faits nous ramènera aux exploits de Pompée contre Mithridate.

§ III. *Rivalité de Crassus et de Pompée. Richesses de Crassus. Voies par lesquelles ils les acquit. Manières populaires et obligeantes de Crassus. Réserve et froideur de Pompée. Motifs de cette conduite. La rivalité entre Pompée et Crassus fut*

toujours exempte de violence. Caractère variable de la conduite de Crassus. Son goût pour les lettres et pour les sciences, Ils demandent ensemble le consulat, et sont élus. Manuel instructif composé par Varron pour Pompée. Mésintelligence entre les consuls. Pompée passe en revue comme chevalier romain devant les censeurs. Il rétablit le tribunat dans tous ses droits. Corruption des jugements. Hortensius avait grande part à cette corruption. Loi pour partager la judicature entre le sénat, les chevaliers, et les tribuns du trésor. Accusation de Verrès : ses crimes. Confiance de Verrès en son argent, et en la protection d'Hortensius. Conduite louable de Cicéron. Verrès s'exile lui-même, sans attendre le jugement. Soupçon peu vraisemblable jeté par Plutarque sur Cicéron. Cet orateur composa après coup les cinq livres de l'accusation contre Verrès. Soixante-quatre sénateurs rayés du tableau par les censeurs, dont C. Antonius, P. Lentulus Sura, et Q. Curius. Clôture du lustre. Plus de neuf cent mille citoyens. Les deux consuls se réconcilient, et licencient leurs armées. Naissance de Virgile. Dédicace du Capitole. Édilité de Cicéron. On déclare la guerre aux Crétois. Premiers succès d'Hortensius au barreau ; sa mémoire, son geste, son ardeur au travail. Il déchoit de son vivant, et sa réputation tombe totalement après sa mort. Mollesse et luxe d'Hortensius. Douceur de ses mœurs, et son amitié avec Cicéron. Q. Marcius seul consul. Il va commander en Cilicie. Pompée chargé

de la guerre contre les pirates. Troubles dans la ville. Loi de Roscius au sujet des chevaliers romains. Contestations entre Cornélius, tribun, et Pison, consul, par rapport à leurs lois contre la brigue. Pison exclut Palicanus du consulat. Loi de Cornélius au sujet des dispenses accordées par le sénat seul. Autre loi pour obliger les préteurs à juger conformément à leur édit. État violent de la république. Cornélius accusé. Cicéron le défend. Pompée chargé de la guerre contre Mithridate. Motif de Manilius en faisant donner ce commandement à Pompée. Cicéron préteur. Il condamne Licinius Macer. Il se charge de défendre Manilius.

RIVALITÉ DE CRASSUS ET DE POMPÉE.

Rivalité de Crassus et de Pompée. Plut. in Syl. et Crasso, et in Pomp.

Je reprends les affaires de la ville par le consulat de deux hommes bien fameux, Crassus et Pompée. C'étaient deux rivaux de gloire, ou du moins de puissance. Leur émulation avait commencé dès le temps qu'ils faisaient ensemble la guerre sous les ordres de Sylla contre les chefs de la faction de Marius; et la préférence que Sylla avait donnée hautement à Pompée, quoique le plus jeune de beaucoup, avait vivement piqué Crassus. Elle était juste néanmoins, cette préférence, et fondée tant sur la supériorité du mérite guerrier, qui éclatait d'une façon brillante dans Pompée, que sur le vice dominant de Crassus, je veux dire son insatiable avidité pour les richesses, qui le rendait odieux et méprisable. Après tout, il faut convenir que Crassus n'était pas sans talents pour la guerre. Nous l'avons vu se signaler sous Sylla en plus d'une occasion; et la

manière dont il termina la guerre de Spartacus, si malheureusement et si ignominieusement conduite jusqu'à lui, doit assurément lui faire honneur. D'un autre côté il n'est pas moins certain qu'il aurait été entièrement effacé par les victoires éclatantes de Pompée, et serait toujours demeuré fort au-dessous de lui, s'il ne l'eût balancé par ses richesses immenses, et de plus par une affabilité populaire, un caractère obligeant, qui faisait qu'on le trouvait toujours prêt lorsqu'on avait besoin de son crédit et de ses services. Plutarque nous donne sur ces deux articles des détails qui me paraissent intéressants, et qui nous feront connaître et le génie de Crassus, et les voies par lesquelles, sans avoir aucune qualité éminente, il acquit une si grande puissance dans Rome.

Richesses de Crassus.

Tout le monde a entendu parler des richesses de Crassus. Mais Plutarque nous en donne une idée juste et précise, et nous apprend qu'après avoir consacré à Hercule la dîme de ses biens, après avoir donné un repas à tout le peuple romain, après avoir fait distribuer à tous les citoyens du blé pour trois mois, ayant voulu compter avec lui-même, lorsqu'il partit pour aller faire la guerre aux Parthes, il se trouva posséder sept mille cent talents, c'est-à-dire vingt et un millions trois cent mille livres, selon notre façon de compter.

Voies par lesquelles il les acquit.

Il s'en fallait de beaucoup qu'il n'eût reçu tout ce grand bien de ses pères. Son patrimoine ne se montait originairement qu'à trois cent mille écus. Mais une avidité extrême, jointe à une économie pratiquée constamment et avec intelligence, lui donna moyen d'acquérir ces prodigieuses richesses. Toute voie lui était bonne. Non-seulement il s'engraissa des misères publiques par

les confiscations des biens des proscrits, mais il fut accusé auprès de Sylla d'avoir tourné à son profit la plus grande partie du butin de Tudertum, ville d'Ombrie, qu'il avait prise de force, et, dans une autre occasion, d'avoir proscrit de son autorité privée un riche Bruttien, pour s'emparer de sa dépouille. Ce furent ces deux traits d'une basse et cruelle avarice qui dégoûtèrent Sylla de Crassus, et qui le déterminèrent à ne plus lui donner d'emploi. Cette espèce de disgrace ne le guérit pas; et si nous en croyons Cicéron, qui le dépeint, sans le nommer, dans son sixième paradoxe, il n'est point de sorte d'injustices ni de moyens odieux qu'il n'ait employés pendant toute sa vie pour augmenter sans cesse ses possessions.

Il s'était fait une étude de l'art de s'enrichir, et il y était très-entendu. Ainsi, ayant remarqué que les maisons de Rome étaient sujettes à périr souvent par le feu et par les tremblements de terre, il acquit des esclaves architectes et maçons, au nombre de plus de cinq cents; et lorsqu'une maison était brûlée ou tombée en ruine, il l'achetait à bon marché, avec les maisons voisines qui se trouvaient endommagées : de façon qu'il devint peu à peu le propriétaire de la plus grande partie du terrain de Rome. Mais, quoiqu'il eût parmi ses esclaves un si grand nombre d'ouvriers propres aux bâtiments, jamais il ne bâtit rien pour lui, si ce n'est sa propre maison; et il avait coutume de dire que ceux qui aimaient à bâtir se ruinaient eux-mêmes, sans avoir besoin que leurs ennemis les y aidassent.

Outre les acquisitions dont je viens de parler, il possédait des biens de toute espèce, mines d'argent, terres bien exploitées. Mais sa principale richesse consistait

dans ses esclaves. Il est incroyable quel nombre il en avait pour toute sorte d'emplois, lecteurs, secrétaires, intendants, banquiers, maîtres-d'hôtel; et il prenait un très-grand soin à les faire instruire chacun dans leur métier, y veillant par lui-même, et suivant attentivement leurs progrès. En général il pensait que rien ne demande plus l'œil du maître que les esclaves, qu'il regardait comme les instruments vivants et animés de l'économie; et il disait que le maître doit gouverner ses autres possessions par ses esclaves, et ses esclaves par lui-même. Il leur faisait sans doute exercer les différents métiers qu'il leur avait appris, et en tirait profit; car, sans cela, cette multitude d'esclaves lui aurait été plutôt à charge que capable de l'enrichir.

Au milieu de toutes ces richesses, Cicéron lui reproche qu'il n'était pas riche; et il en apporte pour preuve sa fureur d'accumuler, et ses désirs augmentant sans cesse avec ses revenus. Crassus était sur ce point d'accord avec Cicéron, puisqu'il disait « qu'un homme « n'était pas riche à moins qu'il ne pût lever et entre« tenir une armée à ses dépens ». Parole insensée et bien différente, comme l'observe Plutarque, de la façon de penser de Marius : car celui-ci, ayant distribué à des soldats quatorze arpents de terre par tête, et apprenant qu'ils en demandaient davantage, les réprimanda en ces termes remarquables : *Aux dieux ne plaise qu'il se trouve un Romain qui regarde comme insuffisante une portion de terre qui le peut nourrir!* Parad. VI.

On sent assez que ces énormes richesses devaient donner un grand crédit à Crassus. Ce qui y contribuait encore davantage, c'étaient ses manières populaires, comme je l'ai dit, et son inclination à obliger. Manières populaires et obligeantes de Crassus.

veulent primer dans la ville comme dans le camp. Or, c'est une chose insupportable pour ceux qui se voient inférieurs dans le militaire, de n'avoir pas au moins leur revanche dans la paix. Lors donc qu'ils trouvent en leur chemin dans le maniement des affaires civiles celui qui s'est illustré à la tête des armées, ils le renversent et le mettent sous leurs pieds; mais, s'il est assez sage pour ne point entrer en lice avec eux, et pour leur abandonner le prix qu'ils ambitionnent, il épargne à sa gloire militaire les attaques de l'envie, et se conserve plus aisément la supériorité par l'endroit qui lui est le plus cher, en consentant à être inférieur dans l'autre.

Ainsi raisonnait et agissait Pompée. Crassus, en suivant un plan tout contraire, se montrant toujours prêt à rendre service, accessible, affable à tous, disposé à prendre en main les intérêts de quiconque recourait à sa protection, se faisait un très-grand nombre d'amis et de partisans; de façon que, par une singularité assez remarquable, Pompée absent effaçait Crassus, et se trouvait effacé à son tour lorsqu'ils étaient tous deux sous les yeux de leurs concitoyens.

La rivalité entre Pompée et Crassus fut toujours exempte de violence.

Cette rivalité, qui avait commencé de bonne heure, et qui dura toute leur vie, ne produisit pourtant point une inimitié violente ni irréconciliable. Ils avaient l'un et l'autre beaucoup d'ambition; et les ambitieux règlent leur conduite, non pas sur leurs sentiments, mais sur leur intérêt. Crassus était piqué de l'essor qu'il avait vu prendre à Pompée au-dessus de lui : et un jour que quelqu'un lui disait, *Voici Pompée-le-Grand qui arrive*, il demanda en riant de combien de pieds était sa

taille. Ils eurent donc ensemble bien des différends, bien des querelles; mais ils ne se portèrent à aucun excès, et ils redevenaient toujours amis.

Caractère variable de la conduite de Crassus.

Crassus tint la même conduite par rapport à César, comme j'aurai lieu de l'observer ailleurs. Et en général, il était toujours flottant et mitoyen entre tous les partis; et changeant souvent de système dans les affaires publiques, il ne se montrait ni ami constant, ni ennemi implacable. Partout où il voyait l'utile, l'amitié ni le ressentiment n'avaient plus aucun pouvoir sur lui : en sorte qu'il lui arriva souvent, dans un assez court intervalle, d'attaquer et de défendre, soit les mêmes lois, soit les mêmes personnes. Caractère bien peu estimable, et aussi éloigné que les grands vices, de la véritable vertu, qui est nécessairement accompagnée de fermeté, parce qu'elle se fonde sur des principes immuables.

J'ai cru que ces traits, empruntés de Plutarque, qui font connaître parfaitement Crassus, et les voies par lesquelles il s'égala à Pompée, feraient plaisir au lecteur, et lui serviraient à suivre avec plus de goût et de fruit ce que j'aurai à raconter des manœuvres de l'un et de l'autre.

Son goût pour les lettres et pour les sciences.

Je ne dois pas omettre qu'ils aimaient tous deux les lettres et les sciences. Crassus en particulier passait pour savant dans l'histoire; et il s'appliqua à l'étude de la philosophie d'Aristote. Son maître en philosophie fut un certain Alexandre, dont l'attachement à Crassus prouvait bien, dit Plutarque, la douceur et la facilité: car il était difficile de décider s'il était plus pauvre en entrant dans la maison de ce riche seigneur, ou s'il le devint davantage depuis qu'il y fut entré. Seul de tous les amis de Crassus, lorsqu'il l'accompagnait en voyage,

il recevait un manteau, qui lui était redemandé quand on était de retour. Lequel doit le plus étonner, ou de la lésine du patron, ou de la patience du philosophe?

Il demandent ensemble le consulat, et sont élus.

Lorsque Crassus et Pompée se préparaient à demander le consulat, ils venaient de terminer, l'un la guerre de Sertorius, l'autre celle de Spartacus. Ils avaient donc chacun une armée; et bien des gens craignaient dans Rome que Pompée ne gardât la sienne, et ne voulût avec les forces qu'il avait en main se rendre maître de la république, à l'exemple de Sylla. Il n'est pas à croire qu'il eût cette pensée. Mais en tout cas Crassus avait soin de le tenir en respect, déclarant qu'il ne licencierait point ses troupes que Pompée ne donnât aussi congé à celles qui lui obéissaient. Cette querelle, qui fournit matière à bien des discours et à bien des craintes, se calma tout d'un coup par la promesse que fit Pompée de renvoyer ses soldats dès qu'il aurait triomphé.

Restait l'affaire du consulat. Pompée n'avait que trente-quatre ans, et il fallait en avoir quarante-trois pour pouvoir être nommé consul. Il n'avait encore exercé aucune charge, et les lois voulaient qu'on ne s'élevât au consulat qu'en passant par les degrés des dignités inférieures. Mais sa gloire était si grande, et l'admiration pour lui si universelle, qu'il fut dispensé, sans peine, de toutes les lois. Crassus n'osa pas se mettre sur les rangs sans avoir son agrément, et il le fit sonder sur cela. Pompée, charmé d'être recherché par Crassus, et désirant depuis long-temps d'avoir lieu de le servir, saisit cette occasion, et alla jusqu'à déclarer dans une assemblée du peuple qu'il n'aurait pas moins d'obligation à ses concitoyens de lui donner Crassus pour col-

lègue que de sa propre nomination. Ils furent donc élus tout d'une voix et de la façon la plus honorable. Après qu'ils eurent triomphé l'un et l'autre, ainsi que je l'ai rapporté ailleurs, ils entrèrent en charge.

M. LICINIUS CRASSUS.
CN. POMPEIUS MAGNUS.

An. R. 682.
Av. J.C. 70.

Manuel instructif composé par Varron pour Pompée. Aul. Gell. XIV, 7.

Comme Pompée, qui n'avait eu jusqu'alors d'autre rang dans la ville que celui de chevalier romain, n'était jamais par conséquent entré dans le sénat, il ne connaissait qu'imparfaitement les usages de cette auguste compagnie, et il n'était point au fait des droits et des devoirs des consuls lorsqu'ils présidaient au sénat et en formaient les décrets. Il eut recours au docte Varron : et celui-ci lui dressa un manuel [1] qui pût lui servir de guide, et, comme il l'appela lui-même, d'introduction dans des fonctions toutes nouvelles pour un homme qui ne se trouvait sénateur que parce qu'il était consul.

Mésintelligence entre les consuls. Plut. in Crasso et Pomp.

La mésintelligence commença bientôt à renaître entre Pompée et Crassus, et dura autant que leur magistrature : aussi ne firent-ils rien de mémorable. Crassus consacra alors à Hercule cette dîme de ses biens, et fit au peuple ces largesses dont j'ai parlé. Pompée, qui était vain, eut de quoi se satisfaire le jour que les chevaliers, suivant la coutume, passèrent en revue devant les censeurs.

Pompée passe en revue comme chevalier romain de-

Un ancien usage ordonnait que les chevaliers romains, lorsqu'ils avaient fini leur temps de service, qui était de dix ans, se présentassent aux censeurs, leur

[1] Commentarius Εἰσαγωγικός.

vant les censeurs.

fissent le dénombrement de toutes leurs campagnes et des généraux sous qui ils avaient servi, et leur rendissent compte de la conduite qu'ils avaient tenue : ensuite de quoi on leur distribuait les témoignages d'honneur ou d'ignominie qui étaient dus à la manière dont ils s'étaient gouvernés. Alors donc, les censeurs L. Gellius et Cn. Lentulus étant assis sur leurs chaises curules à la porte du temple de Castor, on aperçut Pompée qui descendait dans la place avec toute la pompe du consulat, mais menant lui-même son cheval par la bride. Quand il fut à la vue des censeurs, il fit écarter les licteurs qui marchaient devant lui, et amena son cheval aux pieds des censeurs. Tout le peuple était en silence et en admiration, et un spectacle si singulier inspirait aux magistrats eux-mêmes des sentiments de joie et de respect. L'ancien des censeurs lui fit cette question : *Pompée, je vous demande si vous avez rempli toutes les années de service que vous devez à la république. Oui*, répondit-il en élevant sa voix, *je les ai toutes remplies, et sans avoir d'autre général que moi-même.* A ces paroles le peuple ne put contenir sa joie, et toute la place retentit de cris d'applaudissements. Les censeurs se levèrent, et reconduisirent Pompée à sa maison, sachant bien qu'en cela ils faisaient grand plaisir à la multitude, qui les accompagna avec des transports d'alégresse et en battant sans cesse des mains.

Pompée rétablit le tribunat dans tous ses droits.

Pompée, qui de tout temps en avait été aimé, s'était acquis un redoublement d'affection populaire par le rétablissement du tribunat, comme je l'ai déja dit : car c'était proprement son ouvrage; et quoique Crassus y ait concouru, ne pouvant pas apparemment l'empê-

cher, c'est à Pompée que l'attribuent et Plutarque et Cicéron.

La noblesse ne pouvait que savoir très-mauvais gré à Pompée d'avoir contribué à relever cette puissance ennemie ; et après cela il n'est pas étonnant que pendant qu'il était adoré du peuple, Crassus eût un plus grand crédit dans le sénat. Pompée se relâcha encore, au préjudice du sénat, sur un autre article très-important ; et il souffrit que la judicature que Sylla avait rendue aux seuls sénateurs, leur fût enlevée en grande partie.

Corruption des jugements.

Il est vrai que la corruption des jugements était telle, qu'il n'y avait plus de justice dans Rome. C'était un affreux brigandage : les juges vendaient publiquement leurs voix ; et il était passé en maxime qu'un homme riche, quelque coupable qu'il fût, ne pouvait pas être condamné [1]. L'abus allait au point que Q. Calidius, qui avait gouverné l'Espagne avec l'autorité de préteur, ayant été accusé au retour et condamné, reprochait à ses juges, non pas de l'avoir condamné précisément, mais d'avoir fait trop bon marché de sa condamnation. *Vous deviez*, leur disait-il, *vous faire mieux payer pour perdre un homme qui a été revêtu de la préture*[2]. *Vous m'avez vendu pour un morceau de pain*. Un trait peut-être unique en ce genre est celui que Cicéron raconte dans son plaidoyer pour Cluentius. J'abrégerai son récit autant qu'il me sera possible.

Cic. in Verr. act. 1, n. 38 ; et ibi Ascon.

[1] « Inveteravit jam opinio... his judiciis quæ non sint, pecuniosum hominem, quamvis sit nocens, neminem posse damnare. » (Cic. *in Verr.* act. 1, n. 1.)

[2] « Vel idoneam mercedem pro meo capite pacisci debuistis. Hoc saltem honestatis esset in vobis, ut hominem prætorium non vili pretio venderetis. »

Oppianicus, dont j'ai parlé à l'occasion de la proscription de Sylla, homme souillé des plus grands crimes, empoisonneur de ses femmes et de ses proches, corrupteur de la jeunesse, fabricateur de faux testaments, enfin capable de violer toutes les lois les plus saintes dès qu'il pouvait en espérer du profit, avait tenté d'empoisonner son beau-fils Cluentius. La chose fut découverte, et Cluentius le poursuivit en justice : il s'y prit habilement. Avant que d'accuser Oppianicus, il mit en cause un affranchi entre les mains duquel le poison avait été surpris en présence de témoins. Cet affranchi, qui se nommait *Scamandre*, fut condamné. Cluentius accusa ensuite le patron de Scamandre, qui avait été l'entremetteur de cette criminelle intrigue, et il le fit condamner aussi. Ce fut alors qu'il attaqua Oppianicus, qui se trouvait ainsi condamné d'avance par les jugements prononcés contre ses deux complices.

Cic. pro Cluent. n. 66-76.

Oppianicus, dans un si extrême danger, s'adresse à Stalénus, l'un de ses juges, et l'engage, moyennant soixante et quatre mille livres qu'il fait porter chez lui, à lui acheter seize voix, qui suffisaient pour l'absolution : car le tribunal était composé de trente-deux juges. Stalénus, aussi scélérat que celui avec qui il négociait, voyant cette somme entre ses mains, chercha les moyens de se l'approprier ; et, s'étant persuadé que, si Oppianicus était condamné, personne ne la lui redemanderait, il travaille à rendre certaine la condamnation de celui de qui il avait reçu de l'argent pour le faire absoudre. Pour cela il promet quatre mille livres, au nom d'Oppianicus, à ceux des juges qui n'étaient pas plus gens de bien que lui ; et, après quelques jours, quand le moment presse, il leur dit qu'Oppianicus lui

a manqué de parole, et ne lui a point remis d'argent. Ainsi les honnêtes gens ayant donné leurs voix contre l'accusé parce qu'il était coupable, et les mauvais juges parce qu'ils croyaient en avoir été les dupes, Oppianicus fut condamné. Les suites de cette affaire, qui furent grandes, ne sont pas de mon sujet. Ce qui me reste à ajouter, c'est que ce fait, déja si étrange, le deviendrait encore davantage, s'il était vrai, comme il pourrait bien être, et comme Cicéron l'avait dit lui-même dans un plaidoyer précédent, que Stalénus, muni de l'argent de l'accusé, en avait encore reçu de l'accusateur. Cic. In Verr. act. I, n. 39.

Hortensius avait grande part à cette corruption universelle de la justice. Il régnait dans les jugements, et il ne s'en tenait pas à employer en faveur des accusés qu'il défendait ses talents et son éloquence; il n'y avait point de moyen qu'il ne mît en œuvre, les sollicitations, les caresses, les menaces, l'argent. Comme il se défiait avec raison de ces misérables juges qui vendaient leurs suffrages, il prenait pour s'assurer d'eux les précautions les plus singulières. Alors on opinait dans les jugements par scrutin. On distribuait aux juges trois petites tablettes enduites de cire, dont l'une portait un *A*, marque d'absolution; l'autre un *C*, qui signifiait la condamnation; la troisième les lettres *N. L*, dont le sens est, *Non liquet, L'affaire n'est pas assez éclaircie; il faut la plaider de nouveau.* Les juges mettaient dans une urne ou capse celui de ces trois bulletins qu'ils jugeaient convenable. Hortensius donc, pour être sûr que ceux qui avaient reçu de l'argent de ses parties lui tenaient parole, non-seulement avait parmi eux quelqu'un de confiance qui leur servît de surveillant et d'espion, mais, dans une affaire qu'il avait à cœur, il se porta

Hortensius avait grande part à cette corruption.

Cic. Divin.

n. 24, et in Verr. act. 1, n. 40, et utrobique Ascon.

jusqu'à faire donner aux juges des tablettes enduites de cire diversement colorée, afin que, lorsqu'on tirerait les bulletins de la capse, il pût voir par ses yeux, en remarquant la différence des couleurs, si les juges qui lui avaient promis d'absoudre l'accusé avaient été fidèles à leur parole.

Loi pour partager la judicature entre le sénat, les chevaliers et les tribuns du trésor. Cic. in Verr. act. 1, n. 42. Ascon. in Divin.

De si grands désordres ne pouvaient pas être tolérés; et Pompée, dans la harangue qu'il avait faite au peuple avant son consulat, en promettant de rétablir la puissance des tribuns, s'était aussi engagé à réformer les abus qui se commettaient dans l'administration de la justice. On peut donc conjecturer que ce fut de concert avec lui que L. Aurélius Cotta, actuellement préteur, proposa une loi qui ordonnait que les juges fussent pris à l'avenir, non plus du corps seul des sénateurs, mais des trois ordres de la république, du sénat, des chevaliers romains, et des tribuns du trésor public, qui étaient de l'ordre du peuple. Tout ce que nous savons des fonctions de ces tribuns, c'est qu'ils tiraient du trésor l'argent qui devait être distribué aux troupes, et le remettaient aux questeurs. La loi passa, et fut observée, avec quelques changements de peu d'importance, jusqu'à la dictature de César; mais elle ne remédia qu'imparfaitement au mal. Ce n'était pas l'ordre seul du sénat qui était infecté de corruption, comme il a été déja remarqué ailleurs sur un pareil sujet, c'était toute la république. Nous verrons, par des exemples éclatants, combien ce remède fut peu efficace.

On sent assez que cette loi apportait une diminution considérable à la puissance des grands. Mais elle accréditait Pompée auprès du peuple, sans le brouiller néanmoins totalement avec le sénat, parce qu'elle gardait

un certain équilibre entre les deux ordres, et que, si elle étendait les droits de l'un, elle ne dépouillait pas entièrement l'autre, comme avait fait la loi de C. Gracchus. C'était la politique de Pompée de se rendre populaire, mais de ne se livrer pas tellement au peuple que le sénat le regardât comme un ennemi.

Pendant que l'affaire de cette loi s'agitait, et avant qu'elle fût entièrement conclue, Cicéron accusa Verrès. Ce fait, quoiqu'il paraisse n'intéresser qu'un particulier, est extrêmement important, et j'espère que le lecteur me saura gré d'en tracer une idée un peu étendue. La célébrité des deux avocats, Cicéron, accusateur, et Hortensius, défenseur de Verrès; l'oppression horrible des peuples de la Sicile, qui fera connaître jusqu'où les magistrats romains poussaient souvent la tyrannie à l'égard des sujets de l'empire; enfin la façon de procéder des Romains dans ces sortes de jugements, tout cela me paraît digne de curiosité. Je tâcherai cependant de n'être pas trop long. Accusation de Verrès.

J'ai déja parlé de Verrès, et j'ai raconté quelques-uns de ses crimes lorsqu'il était questeur de Carbon, et lorsqu'il fut ensuite lieutenant de Dolabella en Cilicie. Il fut préteur sous le consulat de Lucullus; et le sort lui donna le plus beau département, celui que les Romains appelaient *la préture de la ville*. Cette place, qui le mettait à la tête de toute la justice civile de Rome, ne servit que d'occasion à cet homme corrompu de commettre impunément toute sorte de vexations. Pour peindre sa conduite en un mot, il suffit de dire qu'une courtisane [1], qui se nommait *Chélido*, gouvernait absolu- Ses crimes.

[1] Nemo tam rusticanus homo, L. Lucullo, M. Cotta consulibus,

ment le préteur, et par lui tous les tribunaux de la ville; « et cela, dit Cicéron, d'une manière si pu-« blique, qu'il n'est point de campagnard venu à Rome « pendant cette année-là, pour quelque procès que ce « puisse être, qui n'en ait été informé ».

Après qu'il eut passé l'année de sa préture, non à rendre justice, mais à user du pouvoir de la magistrature pour opprimer le bon droit et piller tous ceux qui avaient affaire à lui, le gouvernement de la Sicile lui échut pour le malheur de cette province; et il arriva même, par des circonstances particulières, que son administration, qui ne devait être que d'un an, dura trois années entières. Il est bon de se rappeler ici ce qui a été observé ailleurs, que les magistrats romains réunissaient en eux toute la puissance civile et militaire. Un préteur était comme roi dans sa province. Les finances, les jugements, la guerre et les troupes de terre et de mer, tout était en sa main. Verrès profita de ce pouvoir illimité pour tourmenter les Siciliens en toutes les façons imaginables. Il foula aux pieds leurs privilèges et toutes les lois; et son caprice fut la seule règle qui le guida dans les jugements qu'il rendit. Cette île est, comme tout le monde sait, très-fertile, et elle fournissait à la ville de Rome une grande partie des blés nécessaires pour la faire subsister. Il n'est point d'avanies ni de vexations qu'il ne fît souffrir aux infortunés laboureurs, qu'il aurait dû protéger et encourager. Sa passion pour les statues, pour les tableaux, et pour les autres ouvrages des beaux-arts, allait jus-

Romam ex ullo municipio vadimonii causâ venit, quin sciret jura omnia populi romani nutu atque arbitrio Chelidonis meretriculæ gubernari.» (Cic. *in Verr.* lib. 5, n. 34.)

qu'à la fureur : il en dépouilla et les villes, et les temples, et les maisons des particuliers. A tous ces excès ajoutez la lâcheté et la négligence par rapport à la guerre et aux pirates, une mollesse inconcevable, des débauches infames par lesquelles il déshonora les meilleures familles de la Sicile, enfin une cruauté tyrannique. Ce fut un monstre, en un mot, plus funeste à cette île malheureuse que tous ceux qu'avait pu imaginer la fable, que les Cyclopes, les Charybde et les Scylla ; et il y faisait regretter les Denys et les Phalaris. Cic. in Verr. act. I, n. 145, 146.

Ce portrait, tracé d'après Cicéron, n'est point chargé: les faits en attestent la ressemblance. Sur la multitude de ceux que présentent les cinq livres de l'accusation contre Verrès, j'en choisirai deux seulement; et j'aurai soin d'en abréger même le récit.

Le premier regarde Sthénius, cet excellent citoyen d'Himère, dont la générosité se montra si admirable lorsque Pompée fut envoyé par Sylla en Sicile pour y poursuivre les restes de la faction de Marius. Ce Sthénius, qui était riche, et curieux en vases d'airain de Corinthe, et en belle argenterie, ayant reçu et logé chez lui le préteur, la première récompense dont Verrès paya l'hospitalité exercée très-noblement à son égard, ce fut d'enlever toute cette précieuse vaisselle. Le Sicilien le souffrit [1]. C'était le préteur qui le volait; et il ne pouvait opposer que le silence à son injustice : c'était un hôte, et il croyait même lui devoir de la modération et de la douceur. Id. act. II, n. 83-117.

La patience de Sthénius enhardit Verrès, et il lui proposa de l'aider à obtenir des Himériens de très-

[1] « Prætoris injurias tacitè, hospitis placidè ferendas arbitrabatur. » (Ibid. n. 84.)

belles statues qu'ils avaient dans leur ville. On sait combien les Grecs étaient jaloux de ces sortes d'ouvrages, dans lesquels leur nation excellait. D'ailleurs parmi ces statues il y en avait qui étaient chères aux Himériens par les objets qu'elles représentaient. Telle était celle de la ville même d'Himère sous la figure d'une femme; et celle de Stésichore, grand poète lyrique, leur compatriote. Enfin elles étaient pour eux des monuments de la bonté de Scipion, qui les leur avait rendues après avoir pris Carthage, et de leur alliance avec les Romains. Ainsi Sthénius, toujours généreux dès qu'il s'agissait du bien et de la gloire de sa patrie, répondit nettement au préteur que ce qu'il demandait était impossible, et que, bien loin de l'aider, il s'y opposerait de toutes ses forces.

Verrès ne laissa pas d'aller en avant, et il fit proposer la chose au sénat d'Himère. Sthénius lui tint parole; et, comme il était éloquent, il parla avec beaucoup de vigueur, soutenant « qu'il vaudrait mieux que « les Himériens abandonnassent toute leur ville que de « se laisser enlever les monuments de leurs ancêtres [1], « les dépouilles reconquises sur leurs anciens ennemis, « les dons du plus grand homme qui fut jamais, les « témoignages de leur alliance et de leur amitié avec « le peuple romain ». Tous furent frappés de ces véhémentes représentations; et il n'y en eut pas un seul qui ne déclarât qu'il souhaiterait mourir plutôt que de consentir à une telle indignité.

[1] « Urbem relinquere Thermitanos* esse honestius quàm pati tolli ex urbe monumenta majorum, spolia hostium, beneficia clarissimi viri, indicia societatis populi romani atque amicitiæ. » (Ibid. n. 88.)

* Thermes avait été bâtie en la place de l'ancienne ville d'Himère. La nouvelle ville se nommait *Thermæ-Himerenses*; et les habitants, *Thermitani*.

Verrès, outré de trouver une résistance qu'on n'avait osé lui faire dans aucune ville de Sicile, rompt l'hospitalité avec Sthénius, sort de chez lui, et va se loger dans une maison ennemie. Il engage le chef de cette maison, qui était un des premiers citoyens d'Himère, à accuser Sthénius d'avoir corrompu les registres publics. Cette affaire était de nature à être jugée par les Himériens mêmes, et Sthénius s'offrit à répondre devant ses juges naturels. Mais Verrès évoque la cause à soi, et s'en rend le maître contre toute justice. En même temps Sthénius apprend que le dessein du préteur est de le faire battre cruellement de verges. Dans cette extrémité, il prend le parti de s'enfuir, et, quoique la saison fût déja fâcheuse (on était à la fin du mois d'octobre) il passa la mer et vint à Rome. Verrès fut au désespoir que sa victime lui eût échappé. Il envoya des satellites, et à la ville, et à la campagne, pour chercher Sthénius, et le lui amener, en quelque lieu qu'on le rencontrât. Enfin, s'étant assuré de sa fuite, il le condamna sans aucune discussion, sans aucun examen, à une amende de cinquante mille livres; et il aurait fait vendre tous ses biens, si on ne lui eût trouvé cette somme dans le moment.

Ce n'est pas tout; il déclara de dessus son tribunal que, quoique Sthénius fût absent, si quelqu'un voulait le poursuivre comme coupable de quelque crime digne de mort, il admettrait la requête et rendrait justice. Celui qui s'était porté pour accusateur dans la première affaire eut assez de modération pour dire qu'il ne demandait point le sang de son ennemi. Un homme obscur, et que sa misère rendait capable de tout, s'offrit à servir la passion du préteur, et Sthénius fut ajourné

à comparaître devant Verrès à Syracuse, au premier décembre.

Cependant Sthénius, qui avait beaucoup d'amis dans Rome, fait porter des plaintes au sénat contre une procédure si inique; et sur la proposition des consuls on était près de statuer qu'il n'était point permis d'intenter une action criminelle dans les provinces contre des absents, et que ce qui serait fait au préjudice du présent sénatus-consulte serait nul de plein droit. Mais le père de Verrès se donna tant de mouvement, et fit naître tant d'obstacles, que la nuit survint avant que le décret pût être formé. Il apaisa ensuite les amis de Sthénius en leur promettant que la chose n'irait pas plus loin. Il écrivit fortement à son fils pour lui représenter qu'il allait se perdre. Ni les prières d'un père, ni la considération de son propre danger, ne purent arrêter Verrès. Au jour marqué il fait citer Sthénius. L'accusateur ne se présenta point : et l'accusé, n'ayant point de partie, devait être renvoyé. Verrès fait en même temps la fonction d'accusateur et de juge, et prononce contre Sthénius une condamnation que personne ne lui demandait.

Après qu'il eut pleinement satisfait sa vengeance, il fit pourtant quelque réflexion : il craignit les suites de cette affaire; et, pour les prévenir, il commit un nouveau crime en falsifiant ses propres registres. On y avait écrit d'abord, comme il était vrai, que Sthénius avait été accusé étant absent : Verrès y fit mettre qu'il était présent; et afin qu'on ne pût pas lui reprocher d'avoir condamné un homme qui n'eût pas été défendu, il lui donna sur le même registre un procureur, qui était un misérable dévoué aux volontés de Verrès, et

ennemi personnel de Sthénius. Quelle complication de crimes et d'injustices ! quelle tyrannie ! Le fait que je vais raconter est encore plus atroce.

Comme les pirates infestaient les côtes de Sicile, il était nécessaire de mettre en mer une flotte pour leur donner la chasse. Verrès commença par violer toutes les maximes du gouvernement romain, qui réservaient absolument aux Romains seuls le commandement suprême; et il fit généralissime un Syracusain nommé *Cléomène*, dont il entretenait la femme. De plus, cet armement fut pour lui une occasion de voler de la façon la plus basse et la plus contraire au bien du service. Les vaisseaux de cette flotte étaient fournis par les villes de Sicile, qui les équipaient, et les montaient de soldats et de matelots, dont elles payaient et la solde et la subsistance. Tout cet argent avait coutume d'être administré par les capitaines de vaisseau, qui étaient eux-mêmes tirés de la ville à laquelle chaque vaisseau appartenait. Verrès se rendit maître de ces sommes, et voulut qu'elles passassent par ses mains. On conçoit que ce n'était pas dans le dessein qu'elles en sortissent, au moins pour la plus grande partie. Tout soldat ou matelot obtenait son congé en payant un certain prix fixe et connu. Par ces congés le préteur gagnait doublement, profitant et de l'argent donné par le soldat ou matelot, et de celui qu'il avait reçu de sa ville pour le payer et le nourrir. Ajoutez qu'il ne fit nulles provisions, point de magasins, point d'amas de blé sur les vaisseaux; en sorte que des Siciliens, des enfants de laboureurs, étaient réduits à vivre de racines de palmier sauvage, qu'ils arrachaient quand ils pouvaient en trouver.

Cic. in Verr. v, 80-121.

Une flotte en cet état, composée de vaisseaux presque vides, et où ceux qui restaient mouraient de faim, n'était pas capable de se faire craindre. Aussi, ayant rencontré les pirates en mer, quoiqu'ils fussent sept vaisseaux contre quatre brigantins, ils ne rendirent aucun combat. Cléomène le premier prit la fuite, les autres le suivirent, et, lorsqu'ils furent près de la terre, ce fut à qui se sauverait le plus précipitamment. Les pirates, qui les avaient poursuivis, brûlèrent les vaisseaux; et non contents de la victoire qu'ils avaient remportée, ils voulurent en aller annoncer eux-mêmes la nouvelle à Syracuse. Ils voguèrent vers cette capitale de l'île, où était actuellement le préteur: ils entrent dans le port, c'est-à-dire dans le cœur de la ville, car le port était tout environné d'édifices devant et derrière; ils s'y promènent tranquillement, jetant sur les quais avec insulte les racines de palmier sauvage qu'ils avaient trouvées dans les vaisseaux siciliens, et faisant presque rejaillir l'eau avec leurs rames jusque dans les yeux du lâche et indigne préteur [1].

Une si grande infamie, jointe au danger, pensa exciter une sédition dans Syracuse: du moins les murmures éclatèrent de toutes parts contre Verrès; et les capitaines de vaisseau, qui s'étaient retirés dans cette ville, ne faisaient mystère à personne des vraies causes qui avaient attiré ce désastre, et ils en faisaient retomber toute la faute sur le préteur. Il fut instruit de ces discours; et comme il comptait être accusé dès qu'il serait de retour à Rome, et qu'il ne doutait pas que ce ne fût là un des principaux chefs sur lesquels on lui

[1] « Quum prætoris nequissimi inertissimique oculos, prædonum remi respergerent. » (Cic. in *Verr.* act. v, n. 100.)

ferait son procès, il voulut se précautionner. Il mande les capitaines, il se plaint à eux de la façon dont ils parlaient de lui; il les prie de changer de langage, et de dire qu'ils avaient eu chacun sur leur bord le nombre complet de soldats et de matelots. Ils consentent à tout; et sur-le-champ Verrès les interroge en présence de témoins, et fait dresser un procès-verbal de leurs réponses, qui furent telles qu'il les leur avait dictées. Mais bientôt, soit de lui-même, soit averti par quelqu'un, il comprit qu'un acte mendié, et qui portait des caractères visibles de suggestion, ne pouvait lui être d'aucune utilité.

J'ai déja remarqué quelque part que les lâches sont cruels. Verrès, résolu d'étouffer, à quelque prix que ce pût être, les preuves de sa mauvaise administration, prend le parti de faire mourir ces infortunés capitaines, comme traîtres, et coupables d'avoir livré la flotte aux pirates. Une seule difficulté le retint quelques moments; c'est qu'il ne savait quel traitement faire à Cléomène, qui, étant général, et ayant fui le premier, se trouvait dans un cas encore plus défavorable que les autres. Mais quel moyen de faire trancher la tête au compagnon de ses débauches, à un mari qui avait eu pour lui les plus criminelles complaisances? Verrès avait tellement perdu toute pudeur, qu'il met hors de cause le général, pendant qu'il fait le procès aux capitaines; et dans le même temps que ces malheureux étaient arrêtés et chargés de chaînes par son ordre dans la place publique, Cléomène était à ses côtés, lui parlant familièrement à l'oreille, selon sa coutume.

Les pères et mères des accusés, avertis du danger de leurs enfants, viennent en diligence à Syracuse. Mais

ni le grand âge et les prières des uns, ni la jeunesse et l'innocence des autres, ne peuvent fléchir ce cœur impitoyable. Verrès, accompagné de quelques assesseurs, aussi grands scélérats que lui, condamne les capitaines à avoir la tête tranchée. La fin de ce récit dans Cicéron est quelque chose de si touchant et de si pathétique, que je ne puis me dispenser de transcrire ici ce morceau. Le lecteur y trouvera un mélange incroyable de cruauté et d'avarice.

« On enferme dans la prison ces innocents condam-« nés [1]; on fait les apprêts de leur supplice; et on tour-« mente d'avance les tristes parents, en les privant de « la consolation de voir leurs fils et de leur porter la « nourriture et les autres soulagements dont ils pou-« vaient avoir besoin. Les pères et les mères de ces in-

[1] « Includuntur in carcerem condemnati: supplicium constituitur in illos; sumitur de miseris parentibus navarchorum: prohibentur adire ad filios suos; prohibentur liberis suis cibum vestitumque ferre. Patres... jacebant in limine, matresque miseræ pernoctabant ad ostium carceris, ab extremo conspectu liberûm exclusæ; quæ nihil aliud orabant, nisi ut filiorum extremum spiritum ore excipere sibi liceret. Aderat janitor carceris, carnifex prætoris, mors terrorque sociorum et civium, lictor Sestius, cui ex omni gemitu doloreque certa merces comparabatur. *Ut adeas, tantum dabis: ut cibum tibi introferre liceat, tantum.* Nemo recusabat. *Quid! ut uno ictu securis afferam mortem filio tuo, quid dabis? ne diù crucietur; ne sæpiùs feriatur; ne cum sensu doloris aliquo, aut cruciatu spiritus auferatur?* Etiam ob hanc causam pecunia lictori dabatur. O magnum atque intolerandum dolorem! O gravem acerbamque fortunam! Non vitam liberûm, sed mortis celeritatem pretio redimere cogebantur parentes. Atque ipsi etiam adolescentes cum Sestio de eadem plaga, et de uno illo ictu loquebantur: idque postremum parentes suos liberi orabant, ut levandi cruciatûs sui gratiâ pecunia lictori daretur.

« Multi et graves dolores inventi parentibus et propinquis multi: verùm tamen mors sit extrema. Non erit. Estne aliquid ultrà, quò progredi crudelitas possit? Reperietur. Nam illorum liberi quum erunt securi percussi et necati, corpora feris objicientur. Hoc si luctuosum est parenti, redimat pretio sepeliendi potestatem. » (Cic. in *Verr.* act. v, n. 117, 118, 119.)

« fortunés se couchaient à la porte de la prison, et y « passaient des nuits entières, ne pouvant obtenir la « liberté d'embrasser leurs enfants, ni avoir même l'es- « pérance de recueillir leurs derniers soupirs. Devant « la porte se tenait le geôlier de la prison, le bourreau « du préteur, la terreur et la mort des alliés et des ci- « toyens; en un mot, le licteur Sestius, qui tirait un « tribut de toutes les larmes qu'il faisait verser. *Pour « entrer, vous donnerez tant : pour avoir la permis- « sion de porter de la nourriture, tant.* Personne ne « refusait de se soumettre à tout ce qu'il lui plaisait « d'exiger. *Mais que me donnerez-vous pour tuer votre « fils d'un seul coup, afin qu'il ne souffre pas long- « temps, afin qu'il ne soit pas frappé plusieurs fois, « afin qu'il perde la vie sans aucun sentiment de « douleur?* On payait encore ce misérable pour un si « funeste service. O douleur inconcevable! ô situation « la plus cruelle qui fut jamais! des pères étaient con- « traints de donner de l'argent, non pour sauver la « vie de leurs fils, mais pour hâter leur mort; et les fils « eux-mêmes négociaient avec Sestius cette grace d'un « coup unique; et pour dernière marque de tendresse, « ils demandaient à leurs parents de rendre, par de « l'argent, ce licteur plus traitable, et de diminuer ainsi « leurs tourments.

« Voilà sans doute bien des rigueurs exercées contre « des pères malheureux; mais au moins que la mort de « leurs fils soit la dernière. Non; elle ne le sera pas. La « cruauté peut-elle donc s'étendre au-delà de la vie? « On en trouvera le moyen : car, après que leurs fils « auront été exécutés, on exposera leurs corps aux « bêtes. Si c'est là le comble de la douleur pour un père,

« qu'il achète à prix d'argent la liberté de donner la « sépulture au corps de son fils. » Ce ne fut qu'après toutes ces conventions faites et réglées que les capitaines de vaisseau furent menés au supplice et exécutés publiquement, au milieu des larmes et des gémissements d'une multitude infinie de spectateurs, pendant que le seul Verrès triomphait, et se livrait à la joie de s'être délivré des témoins de sa mauvaise conduite.

Cet homme, si cruel pour les autres, qui n'épargnait pas même les citoyens romains, dont plusieurs furent battus de verges ou décapités, ou même mis en croix par son ordre, était d'une mollesse inexprimable pour lui-même. Je crois que le lecteur verra ici avec plaisir les principaux traits du tableau qu'en fait Cicéron. Il suit Verrès dans la distribution que ce préteur s'était faite des saisons de l'année; et comme Hortensius lui attribuait le titre de grand général, Cicéron joue sans cesse sur cette idée, qui est pour lui une source inépuisable de plaisanterie.

Cic. in Verr. v, 26-30.

Pendant l'hiver, il dit que Verrès avait fixé son séjour à Syracuse, ville située sous un climat si pur et si serein, qu'il n'y a point de jour, quelque pluvieux et quelque orageux qu'il puisse être, où le soleil ne se montre au moins pour quelque temps. « Là cet excellent « général vivait de façon [1], qu'il n'était pas aisé de le

[1] « Hic ita vivebat iste bonus imperator hibernis mensibus, ut eum non facilè, non modò extra tectum, sed ne extra lectum quidem quisquam videret. Ita diei brevitas conviviis, noctis longitudo stupris et flagitiis conterebatur.

« Quum autem ver esse cœperat (cujus iste initium, non a Favonio, neque ab aliquo astro, notabat, sed quum rosam viderat, tunc incipere ver arbitrabatur), dabat se labori atque itineribus : in quibus usque eò se præbebat patientem atque impigrum, ut eum nemo unquam in equo sedentem videret. Nam ut mos

« voir hors de son palais, ni même hors du lit. Le court « espace des jours se passait à table, et les longues « nuits de cette saison dans les débauches les plus « honteuses.

« Le printemps était sa saison de travail. Il en déter-« minait le commencement, non par le retour réglé des « vents, ou par quelque constellation, mais lorsqu'il « avait vu une rose : c'était de ce moment que le prin-« temps commençait pour lui. Alors il se livrait à la « fatigue des marches pour visiter sa province; et il y « faisait preuve d'une vigueur si laborieuse, que jamais « personne ne le vit à cheval. Car, suivant la pratique « des rois de Bithynie, il se faisait porter sur les épaules « de huit hommes, dans une litière, où était un coussin « d'une étoffe transparente tout rempli de roses. Il en « avait une couronne sur la tête, une autre autour du « cou, et tenait à la main un sachet de fin lin, pareil-« lement plein de roses, qu'il portait de temps en temps « à son nez. Il faisait ainsi son entrée dans les villes, et « il ne sortait point de sa litière qu'il ne fût arrivé dans « la chambre où il devait loger. Là se rendaient ceux « qui avaient affaire à lui, magistrats siciliens, che-« valiers romains, et autres, auxquels il donnait de « courtes audiences; et après qu'il avait vaqué pendant

fuit Bithyniæ regibus, lecticâ octophoro ferebatur; in qua pulvinus erat perlucidus, melitensi rosâ fartus: ipse autem coronam habebat unam in capite, alteram in collo, reticulumque ad nares sibi admovebat, tenuissimo lino, minutis maculis, plenum rosæ. Sic confecto itinere, quum ad aliquod oppidum venerat, lecticâ eâdem usque in cubiculum deferebatur. Eò veniebant siculi magistratus, veniebant equites romani... Deindè, ubi paulisper in cubiculo, pretio, non æquitate, jura descripserat, Veneri jam et Libero reliquum tempus deberi arbitrabatur. » (Cic. in *Verr.* act. v, n. 26, 27.)

« quelques moments rapides, à rendre des jugements « pesés au poids de l'argent, et non à celui de la jus- « tice, il comptait que le reste du temps était dû à ses « deux divinités favorites, Bacchus et Vénus. »

L'été avait toujours paru aux autres préteurs de Sicile la saison de l'année qu'ils devaient choisir pour faire leur ronde, afin de connaître par eux-mêmes l'état de la récolte, et d'empêcher les attroupements d'esclaves, que l'on craignait beaucoup dans cette île depuis les maux horribles que deux guerres serviles y avaient causés. Verrès, général d'une nouvelle espèce, établissait alors ses quartiers de rafraîchissement sur le rivage de Syracuse, sous les tentes de fin lin, à l'ombre d'un bosquet délicieux, où il se renfermait deux mois entiers, sans sortir, pendant un si long intervalle, hors de ce lieu charmant, et sans que personne y eût accès auprès de lui, si ce n'est les compagnons de ses débauches.

C'est ainsi que Verrès passait son année, ne se détournant de ses honteux plaisirs que pour commettre des injustices et des violences. Comme les concussions et les vols faisaient l'objet propre de l'accusation que Cicéron intenta contre lui, et qu'il ne me serait pas possible d'en faire ici le détail, je vais en tracer l'idée générale par rapport aux ouvrages de peinture, de sculpture, d'orfévrerie, et autres semblables, telle que l'orateur nous la donne à la tête de son quatrième discours.

« Je passe maintenant [1], dit-il, à ce que Verrès ap-

[1] « Venio nunc ad istius quemadmodùm ipse appellat, studium; ut amici ejus, morbum et insaniam; ut Siculi, latrocinium : ego quo nomine appellem nescio. Rem vobis proponam... Nego in Siciliâ totâ, tam locu-

« pelle son goût pour les belles choses, ce que ses amis « nomment sa folie et sa maladie, les Siciliens ses bri- « gandages : pour moi, je ne sais quel nom y donner. « Voici le fait. La Sicile est une province bien grande, « bien riche, qui jouit depuis long-temps de la paix « sous notre empire : elle renferme bien des villes et « bien des maisons opulentes. J'avance et je soutiens que « dans toute cette île il n'y a aucun vase d'argent ou « d'airain, soit de Corinthe, soit de Délos; aucune « pierre précieuse, aucun ouvrage d'or ou d'ivoire[1]; « aucune figure d'ivoire, d'airain, ou de marbre; aucun « tableau, aucune tapisserie à personnages; rien de « précieux, en un mot, que Verrès n'ait convoité, qu'il « n'ait fait passer sous ses yeux, s'appropriant tout ce « qui a eu le malheur de lui plaire. Vous soupçonnez « de l'exagération dans ce que je dis; il n'y en a au- « cune. Ce n'est point ici un langage d'accusateur : je « parle uniment et simplement. Non, messieurs, il n'y « a eu aucun ouvrage rare de l'espèce de ceux que je « viens de détailler, ni dans les maisons particulières, « ni dans les villes, ni dans les places publiques, ni

pleti, tam vetere provinciâ, tot oppidis, tot familiis, tam copiosis, ullum argenteum vas, aut corinthium, aut deliacum, fuisse, ullam gemmam aut margaritam, quidquam ex auro aut ebore factum, signum ullum æneum, marmoreum, eburneum; nego ullam picturam, neque in tabula, neque textilem fuisse, quin conquisierit, inspexerit, quod placitum sit abstulerit... Quum dico nihil istum ejusmodi rerum in tota provincia reliquisse, látinè me scitote, non accusatoriè loqui. Etiam planiùs. Nihil in ædibus cujusquam, ne in oppidis quidem; nihil in locis communibus, ne in fanis quidem; nihil apud Siculum, nihil apud civem romanum : denique nihil istum, quod ad oculos animumque acciderit, neque privati, neque publici, neque profani, neque saeri, tota in Sicilia reliquisse. » (Cic. in *Verr.*, IV. 1, 2.)

[1] L'ivoire était une matière très-précieuse chez les anciens, et infiniment plus estimée qu'elle ne l'est parmi nous.

« dans les temples, ni chez les Siciliens, ni chez les ci-
« toyens romains établis dans l'île, que Verrès ait laissé,
« dans toute l'étendue de sa province. Il a tout enlevé,
« public et privé, sacré et profane. »

Qu'il me soit permis d'ajouter un dernier trait à ce tableau de la conduite de Verrès. Les anciens avaient coutume d'appliquer sur leur vaisselle, et sur leurs autres pièces d'argenterie, des ornements d'orfévrerie et de ciselure travaillés et recherchés avec soin, et qui pouvaient s'en séparer. Cicéron assure qu'il n'y avait pas une maison un peu aisée en Sicile où il n'y eût une soucoupe et une coupe pour les libations, et une cassolette pour brûler des parfums en l'honneur des dieux, le tout d'argent, avec les ornements dont j'ai parlé; et il assure avec la même confiance que, depuis la préture de Verrès, il ne restait pas en Sicile une seule de ces pièces qui eût conservé ses ornements. Le préteur les enlevait tous, et rendait l'argenterie nue et dégarnie. Il fit cette opération dans plusieurs villes de Sicile d'un seul coup et par un seul ordre, donnant commission à quelqu'un d'aller de maison en maison, et de dépouiller toutes les pièces d'argenterie. Il s'y prit mieux encore dans une certaine occasion. Il était arrivé près de la ville d'Haluntium, qui était située sur une hauteur, et dont l'accès, par cette raison, était un peu difficile. Il ne voulut pas se donner la peine d'y monter : mais, ayant mandé l'un des premiers citoyens, il le chargea de lui apporter toute l'argenterie de la ville, en arracha les incrustations, et lui permit de remporter le reste.

Cic. in Verr. IV, 54.

Voici maintenant l'usage qu'il faisait de tous ces ornements volés avec tant d'injustice et d'impudence. Lorsqu'il en eut assemblé un amas prodigieux, il éta-

blit un atelier dans le palais des préteurs à Syracuse, y appela une très-grande multitude d'ouvriers, orfèvres, ciseleurs, et autres semblables, et se fit faire par eux de la vaisselle d'or. Pendant huit mois consécutifs, l'ouvrage ne leur manqua pas, quoiqu'ils ne travaillassent qu'en or. Le préteur présidait à leur travail, et trouvait le moyen d'appliquer et d'enchâsser sur ces vases d'or les figures qu'il avait volées, et qui étaient comme autant de petits chefs-d'œuvre. Il joignait ainsi les beautés de l'art à la richesse de la matière.

J'ai été bien aise d'entrer dans quelque détail sur ces faits, parce qu'ils me paraissent extrêmement singuliers, et que pareilles choses ne se devinent point. Accoutumés à posséder nos biens sûrement et tranquillement sous la protection des lois, nous n'avons point d'idée d'une tyrannie poussée à un excès aussi étrange. Je sais que Cicéron est ici un accusateur dont il paraît qu'on ne doit point prendre le témoignage à la lettre. Mais il ne parle que d'après des pièces et des dépositions de témoins, et l'événement du procès autorisera ses discours.

Confiance de Verrès en son argent, et en la protection d'Hortensius.

Que si l'on s'étonne que Verrès ait osé commettre tant de crimes odieux et manifestes, et qu'il n'ait pas craint de s'exposer à la sévérité des lois, Cicéron me fournit la réponse. Le criminel, sachant qu'il n'y avait point de justice dans Rome, comptait sur l'impunité; et il s'était persuadé qu'en partageant ses vols avec les juges qui devaient le punir, il se mettrait à l'abri de toute recherche. Il ne s'en cachait point, et il ne feignait point de dire « que ceux-là devaient craindre, qui « n'avaient volé que pour eux seuls : mais que, lui, il « avait assez volé pour satisfaire la cupidité de plu- « sieurs ». Ayant eu, dans les commencements de son

Cic. in Verr. act. I, n. 4 et 8.

affaire, un petit succès, qui consistait en ce qu'il avait trouvé moyen de gagner du temps, il se félicitait lui-même d'avoir connu de bonne heure le prix de l'argent, dont il tirait dans l'occasion un si grand service. Enfin, dans sa province même, il lui était arrivé de dire souvent en présence de témoins « qu'il avait un ami puis« sant (c'était Hortensius), avec l'appui duquel il « comptait pouvoir impunément piller les peuples : et « qu'il n'amassait pas des richesses pour lui-même seule« ment, mais qu'il avait fait le partage des trois années « de sa préture, de façon qu'il se trouverait bien heu« reux d'en avoir une année pour lui seul ; qu'il en « destinait une à ses avocats et défenseurs, et réservait « la troisième récolte, qui était la plus abondante, pour « les juges. »

Cic. in Verr. act. I, n. 40.

Ce n'était pas sans raison que Verrès mettait sa confiance dans Hortensius. Cet orateur ne se piquait pas d'imiter la netteté de la conduite de ses devanciers, dont Cicéron lui rappelle plus d'une fois les exemples, L. Crassus et Marc-Antoine, qui n'employaient pour la défense des causes dont ils se chargeaient qu'un zèle plein d'honneur et les talents de leur esprit. Nous avons vu qu'il était accoutumé à corrompre hardiment les juges. Il n'imitait pas non plus le désintéressement de ces anciens, comme Cicéron le lui reproche d'une façon très-piquante. « Crassus et Antoine[1], lui dit-il, « n'auraient point entrepris la défense d'un accusé tel

[1] « Ad hanc causam non accederent, ne in alterius impudentiâ sui pudoris existimationem amitterent. Liberi enim ad causas solutique veniebant : neque committebant, ut, si impudentes in defendendo esse noluissent, ingrati in deserendo existimarentur. » (Cic. in *Verr.* act. II, n. 192.)

« que Verrès. Ils auraient appréhendé, en soutenant « un homme sans pudeur, de s'exposer eux-mêmes à « passer pour en manquer. Aussi avaient-ils grand soin « de se conserver dans une parfaite liberté à l'égard de « leurs clients, et ils ne se mettaient point dans le cas « ou de paraître peu délicats sur l'article de la probité « en défendant une cause manifestement mauvaise, ou « d'être accusés d'ingratitude en abandonnant un homme « dont ils auraient éprouvé la libéralité. »

Hortensius avait reçu des présents de Verrès, ce qui était regardé alors comme contraire à la noblesse de la profession. Il était mention en particulier d'un Sphinx d'ivoire, qui donna lieu à un bon mot de Cicéron. Car, comme celui-ci attaquait son adversaire d'une façon un peu fine et cachée, Hortensius, qui feignit de ne pas l'entendre, lui dit qu'il ne savait pas expliquer les énigmes. *Cela est étonnant*[1], *vu que vous avez chez vous le Sphinx*[2].

Conduite louable de Cicéron.

La conduite de Cicéron était bien différente. Rien de plus honorable que le motif qui le portait à accuser Verrès. Il en était prié par les Siciliens[3], qui, après avoir reconnu son désintéressement et son intégrité pendant qu'il avait été questeur en Sicile, voulaient maintenant faire épreuve de son zèle et de ses talents.

1 « Atquì debes, quum Sphingem domi habeas. » (QUINTIL. lib. VI, n. 3.)

2 Le Sphinx, dans la fable, propose une énigme : et qui propose une énigme la sait expliquer. C'est sur cela que roule le mot de Cicéron. Si quelqu'un n'avait pas la fable du Sphinx assez présente à l'esprit, qu'il me soit permis de le renvoyer à ce qu'en dit Corneille dans son Œdipe.

3 « Quum hanc causam Siculorum rogatu recepissem, idque mihi amplum et præclarum existimâssem, eos velle meæ fidei diligentiæque periculum facere, qui innocentiæ abstinentiæque fécissent ; tum, etc. » (CIC. in *Verr.* act. I, n. 34.)

Il combattait pour une province opprimée, contre un misérable, qui avait néanmoins pour lui une partie de ce qu'il y avait de plus grand dans Rome, Hortensius, Sisenna, les Métellus, les Scipions. Et du moment qu'il eut entrepris l'affaire, il la poussa avec un courage qu'aucun obstacle ne put diminuer ni retarder.

La première chicane qu'Hortensius lui suscita, ce fut de lui faire contester la fonction même d'accusateur par un certain Q. Cécilius, qui avait été questeur de Verrès, et qui prétendait être chargé de l'accuser préférablement à Cicéron. Cette difficulté fit un procès en règle; et notre orateur fut obligé de plaider d'abord pour faire valoir le choix des Siciliens, qui s'étaient adressés à lui, et pour écarter cet homme de paille, qui ne demandait à accuser Verrès qu'afin de lui procurer le moyen de se faire absoudre. Hortensius se donna des mouvements infinis par rapport à ce préliminaire, dont il sentait la conséquence : et rien ne fait plus d'honneur à Cicéron que la crainte qu'avait de lui un adversaire qui régnait alors dans le barreau. Les discours que Cicéron lui met dans la bouche pour solliciter les juges en faveur de Cécilius sont quelque chose de curieux. Il l'introduit parlant à un des juges, et lui disant : « Je ne vous demande point ce que j'ai « coutume d'obtenir lorsque je m'anime un peu vive- « ment [1]. Il ne s'agit point ici d'absoudre l'accusé, mais « seulement d'ordonner que ce soit celui-ci plutôt que

[1] « Non illud peto, quod soleo, quum vehementiùs contendi, impetrare : reus ut absolvatur non peto; sed ut ab hoc potiùs quàm ab illo accusetur, id peto. Da mihi hoc : concede quod facile est, quod honestum, quod non invidiosum; quod quum dederis, sine ullo tuo periculo, sine infamia illud dederis, ut is absolvatur, cujus ego causâ laboro. » (Cic. *Divin.* n. 23.)

« celui-là qui fasse le personnage d'accusateur : faites « cela pour moi. Accordez-moi une chose qui est aisée, « qui n'a rien que d'honnête, qui n'est point sujette à « la critique ; et lorsque vous me l'aurez accordée, sans « que votre réputation coure aucun risque, j'aurai ob« tenu ce que je désire, et celui pour qui je m'intéresse « sera absous. » Cicéron rendit toutes les sollicitations d'Hortensius inutiles ; et les juges lui déférèrent le titre et le caractère d'*accusateur*, comme à celui que les Siciliens demandaient, et que Verrès craignait le plus.

Il s'agissait alors pour Cicéron de faire des informations et de rassembler des preuves contre l'accusé. Cic. in Verr. act. I, n. 16. Pour cela, après avoir pris une commission du préteur qui présidait au jugement des crimes de concussion, il fit un voyage en Sicile. En cinquante jours il parcourut toute la province, et ramassa un nombre prodigieux de pièces et de mémoires, avec lesquels il se hâta de revenir à Rome; mais ce qui fait beaucoup d'honneur à son désintéressement, c'est qu'il ne profita point du titre de *défenseur de la cause commune* pour se procurer des réceptions honorables et somptueuses. Partout il ne logea que chez ses anciens amis, chez ceux avec lesquels il était, depuis sa questure, en liaison d'hospitalité. Ses courses ne coûtèrent ni frais ni soins, soit aux villes, soit aux particuliers.

Verrès, qui se voyait en tête un ennemi vigilant, Id. ibid. n. 17. laborieux, incorruptible, craignait beaucoup, quoiqu'il affectât des airs de confiance. Pour semer la division entre l'avocat et ses clients, il fit courir le bruit que Cicéron s'était laissé gagner par une grosse somme d'argent ; qu'il n'accuserait que pour la forme, et de manière à ne point faire de tort à celui qu'il feignait

de poursuivre. Cicéron détruisit bientôt ce soupçon injurieux. C'était l'usage chez les Romains, dans les causes criminelles, que l'on tirât au sort un plus grand nombre de juges qu'il n'en devait rester pour le jugement. Entre ceux que le sort avait désignés, l'accusateur et l'accusé avaient droit d'en rejeter à leur volonté chacun un certain nombre, qui était égal pour l'un et pour l'autre. Dans cette espèce de triage, Cicéron tint une conduite parfaitement nette et au-dessus de tout reproche. Les juges qu'il retint étaient d'une probité reconnue, et il ne donna l'exclusion qu'à ceux dont la réputation était équivoque; en sorte que le tribunal devant lequel il avait à plaider se trouva, comme il le témoigne lui-même d'une façon aussi obligeante pour les juges qu'honorable pour lui, le mieux composé et le plus respectable que l'on eût vu depuis la dictature de Sylla.

Cic. in Verr. act. 1, n. 18.

Id. ibid. n. 16.

L'intégrité des juges déconcerta les projets de Verrès. La corruption s'exerçait si publiquement dans Rome, qu'en arrivant de sa province il avait fait marché avec une compagnie, qui s'était chargée, moyennant une somme convenue et déposée en main tierce, de le faire absoudre par les juges devant lesquels il serait accusé. Mais lorsque l'on vit quels hommes formeraient ce tribunal, le marché fut rompu, et Verrès retira son argent.

n. 18.

Un événement de grande conséquence pour lui ranima cependant ses espérances. Hortensius, son défenseur, fut nommé consul. Non-seulement Verrès compta dès-lors être tiré d'affaire, mais tout le monde pensa comme lui. Curion, homme illustre et personnage consulaire, dans le moment que l'assemblée finissait, au

lieu de faire compliment au consul désigné, courut à Verrès, l'embrassa, et lui dit : *Je vous annonce que, par l'élection qui vient de se faire, vous êtes absous.* Ajoutez d'autres circonstances, toutes plus favorables les unes que les autres à Verrès. J'ai dit que les Métellus le soutenaient et s'intéressaient vivement pour lui. Trois frères de cette famille étaient dans des places qui leur donnaient moyen de le servir puissamment : Q. Métellus, désigné consul avec Hortensius ; M. Métellus, nommé aussi préteur pour l'année suivante, et dont le département devait être de connaître du crime de concussion ; enfin L. Métellus, actuellement préteur en Sicile, et qui avait succédé à Verrès. Le consul désigné, Q. Métellus, ne fit pas même difficulté de mander chez lui les Siciliens qui étaient à Rome pour la poursuite de leur affaire, et de les intimider par différentes considérations, les assurant qu'ils ne réussiraient pas. Il se montrait reconnaissant, s'il est vrai, comme Cicéron le dit fort clairement, que Verrès lui avait acheté des suffrages pour le porter au consulat.

Tant d'obstacles ne diminuaient point le zèle de Cicéron, qui se vit même attaqué personnellement, et en danger de manquer l'édilité. Verrès remua beaucoup contre lui, et promit de l'argent à ceux qui étaient accoutumés à se mêler de ces sortes d'intrigues, s'ils pouvaient empêcher son accusateur de parvenir à la charge à laquelle il aspirait ; mais tous ces mouvements demeurèrent sans effet. Le peuple romain ne voulut pas souffrir [1], que celui dont les richesses n'avaient pu

In Verr. act. 1, n. 25.

[1] « Fecit animo libentissimo populus romanus, ut cujus divitiæ me de fide deducere non potuissent, ne ejusdem pecuniis de honore dejiceret. » (Cic. *in Verr.* act. 1, n. 25.)

séduire Cicéron, ni l'écarter des voies de l'honneur et du devoir, réussît à lui fermer par argent l'entrée aux dignités.

Cicéron, ayant donc été nommé édile, et se trouvant ainsi libre de tout autre soin que celui de son accusation, résolut de la pousser avec vivacité. Le jeu d'Hortensius était de traîner l'affaire en longueur, et de tâcher de gagner le mois de janvier, qui était celui où les nouveaux magistrats entraient en charge. Alors Verrès aurait eu pour lui les deux consuls, et le préteur qui devait présider à son jugement. Quoiqu'on ne fût encore qu'au commencement du mois d'août, l'espérance d'Hortensius n'était pas mal fondée, parce qu'une cause aussi importante et aussi chargée de faits devait naturellement consumer un très-grand nombre d'audiences. Or, depuis le mois d'août jusqu'à la fin de l'année, presque tout cet espace était rempli par des jeux et des spectacles, qui étaient des temps de vacation.

Act. 1, n. 31.

Verrès s'exile lui-même sans attendre le jugement. Act. 1, n. 32, 33.

Cicéron prit son parti, non-seulement en habile homme, mais en homme de bien qui préfère l'intérêt de sa cause à celui de la gloire. S'il eût traité cette affaire avec étendue, il aurait eu le plus beau champ qui fût jamais pour déployer son éloquence; mais il était à craindre que l'accusé ne lui échappât. Il renonça donc à l'avantage qui lui était propre et personnel; et, après un court exorde, il produisit sur-le-champ les témoins, disant un mot pour expliquer les faits et en tirer les inductions. Par cette méthode, l'affaire fut bientôt instruite; et la multitude des témoins, jointe à l'atrocité des faits, déconcerta tellement Verrès et son défenseur, qu'ils n'entreprirent presque pas même de répondre.

Avant que les jeux commençassent, la cause fut finie; et l'accusé, voyant qu'il lui était impossible d'éviter la condamnation, n'attendit pas le jugement, et s'exila lui-même.

Ainsi fut terminée cette grande affaire, qui fit un honneur infini à Cicéron, par les preuves qu'il y donna, non de son éloquence, mais de qualités plus précieuses que toute l'éloquence imaginable, d'un amour vif pour la justice, pour le soulagement des peuples indignement opprimés, pour l'honneur du sénat, dont il était membre; d'activité, de vigilance, d'un courage qui surmonta tous les obstacles; enfin, d'une intégrité parfaite à l'égard d'un adversaire à qui les plus grandes profusions n'auraient rien coûté pour se tirer de péril.

Je suis fâché que Plutarque jette un nuage sur ce dernier article, en rapportant que Cicéron fut soupçonné de s'être laissé corrompre par rapport à l'estimation des dommages et intérêts, qui, selon cet historien, ne furent portés qu'à sept cent cinquante mille dragmes, c'est-à-dire trois cent soixante et quinze mille livres de notre monnaie [1]. S'il était vrai que Verrès en eût été quitte pour une somme si modique, il serait difficile de justifier son accusateur; mais qui croira que Cicéron se soit contenté de trois cent soixante et quinze mille livres de dommages et intérêts, pendant qu'en commençant l'affaire il avait déclaré aux juges qu'il répétait douze millions cinq cent mille livres? D'ailleurs, la somme énoncée par Plutarque est démentie par Asconius Pédianus, qui dit qu'il en coûta à Verrès cinq millions. Enfin toute la vie de Cicéron, toujours infiniment éloignée de ce qui s'appelle bassesse et sordide

Soupçon peu vraisemblable jeté par Plutarque sur Cicéron.

Divin. n. 19.

Ascon. in Act. 1 in Verr.

[1] 613,000 fr. — L.

intérêt, fait hautement son apologie contre un bruit populaire que Plutarque a recueilli avec trop peu de précaution.

Cet orateur composa après coup les cinq livres de l'accusation contre Verrès.

Au reste, après avoir satisfait à ce qu'il devait aux Siciliens et à la république, Cicéron crut qu'il lui était permis de faire quelque chose pour lui-même. Il ne voulut pas perdre une si riche matière, qui lui donnait occasion de déployer tous ses talents, et il composa les cinq livres d'accusation que nous avons sous le titre d'*Actio secunda in Verrem*. Il y suppose que Verrès, au lieu de se retirer, comme il fit effectivement, avait eu l'impudence de se représenter, et que les juges avaient ordonné une seconde plaidoirie. Ces cinq livres, et surtout les deux derniers, étaient des chefs-d'œuvre, dans lesquels on ne sait ce qui doit charmer davantage, ou la richesse et la fécondité des expressions et des tours, ou la sagacité des vues et la force des raisonnements, ou la véhémence des mouvements et des passions, ou l'élévation des sentiments, ou enfin l'art ingénieux avec lequel l'orateur sait jeter de la variété dans un sujet uniforme, et de l'agrément dans une matière triste par elle-même. Il n'est personne, entre ceux qui ont eu de l'éducation, qui ne connaisse et n'admire ces discours. Ce qui contribua à déterminer Cicéron à les composer, c'est qu'il n'avait pas dessein d'accuser souvent; et réellement Verrès est le premier et le seul qu'il ait jamais accusé.

Soixante et quatre sénateurs rayés du tableau par les censeurs, Liv. Epit. XCVIII.

Il me reste peu d'événements pour achever le récit de ce qui s'est passé dans la ville sous le consulat de Pompée et de Crassus. Les censeurs L. Gellius et Cn. Lentulus, avant la magistrature desquels il s'était écoulé un intervalle de quinze ans sans qu'il y eût eu de cen-

seurs dans la république, firent la revue du sénat avec sévérité, et effacèrent du tableau soixante et quatre sénateurs, le double du nombre que nous avons remarqué avec étonnement sous l'an 637. L'un des exclus était C. Antonius, second fils de l'orateur Marc-Antoine, homme sans mœurs et sans conduite, dissipateur, et cherchant à remplacer par des concussions exercées sur les sujets de l'empire le vide que laissaient dans sa fortune ses prodigalités insensées. dont C. Antonius. Ascon. in Tog. Cand.

Les censeurs chassèrent encore du sénat P. Lentulus Sura, qui avait été consul l'année précédente. La cause qui lui fit donner, ou du moins qui lui confirma le surnom de *Sura*[1], montre tout d'un coup quel homme c'était. Lentulus, étant questeur pendant la dictature de Sylla, avait dissipé les deniers publics qui lui avaient été confiés. Le dictateur lui en ayant demandé compte en plein sénat, il eut l'impudence de répondre qu'il n'était pas en état de rendre son compte, et que tout ce qu'il pouvait faire, c'était de présenter le gras de la jambe, *præbere suram;* faisant une allusion misérable et indécente à la pratique des enfants, qui, lorsqu'ils avaient fait quelque faute au jeu, recevaient sur cette partie un coup de main de quelqu'un de leurs camarades. De là lui vint, ou lui fut rendu propre d'une manière spéciale, le surnom de *Sura*, qui signifie en P. Lentulus Sura, Plut. Cic.

[1] Je mets cette alternative, parce que d'habiles critiques ont observé qu'il est fait mention d'un P. Sura dans Tite-Live, liv. XXII, n. 31, près de cent quarante ans avant le fait dont il s'agit ici. C'est une preuve indubitable que le surnom de *Sura* ne fut pas inventé pour ce Lentulus dont nous parlons actuellement. Mais je ne vois pas qu'il s'ensuive que le fait rapporté par Plutarque doive nécessairement passer pour faux. Lentulus pouvait faire une double allusion, et à la pratique des enfants dans le jeu, et au surnom qu'il avait hérité de ses pères.

latin *le gras de la jambe*. Ce même Lentulus ayant été accusé, et s'étant servi de la voie toute commune alors, qui était de corrompre les juges, se trouva avoir deux suffrages favorables au-delà du nombre de ceux qui lui furent contraires. Il se plaignit d'avoir fait une dépense inutile. *J'ai acheté*, disait-il, *une voix de trop : il me suffisait d'avoir exactement mon nombre*. On ne sera pas étonné de voir entrer un homme de ce caractère dans la conjuration de Catilina.

et Q. Curius.

Un troisième sénateur, qui fut encore dégradé, était un joueur de profession, et se nommait Q. Curius. Nous le verrons aussi parmi les complices de Catilina. Pour ce qui est des soixante et un restants, il y en a peu que nous connaissions; mais, à juger de tous par ceux qui viennent d'être nommés, ils méritaient bien la note dont ils furent flétris.

Clôture du lustre. Plus de 900000 citoyens.

Les censeurs firent la cérémonie de la clôture du lustre. Le nombre des citoyens, extrêmement augmenté par les alliés qui avaient été admis au droit de bourgeoisie, se trouva monter à plus de neuf cent mille, c'est-à-dire à près du double du dernier lustre, qui était déjà plus nombreux que les précédents.

Les deux consuls se réconcilient, et licencient leurs armées. Plut. in Cras. et Pomp. Appian. Civ. lib. I, fin.

La fin de l'année fut mémorable par la réconciliation des deux consuls. Ils avaient été en discorde pendant toute leur magistrature; et Pompée, malgré sa promesse, ayant retenu ses troupes sous leurs drapeaux auprès de la ville, Crassus n'avait point non plus licencié les siennes; en sorte que l'on craignait dans Rome de voir renaître une guerre civile semblable à celle de Marius et de Sylla. Dans les derniers jours de décembre, le peuple, étant assemblé, priait inutilement les consuls de terminer leurs différends et de se réconcilier

ensemble; lorsqu'un chevalier romain, qui se nommait C. Aurélius, homme qui ne s'était jamais mêlé des affaires publiques, se présenta à eux, et leur dit qu'il avait vu en songe Jupiter qui lui ordonnait de déclarer au peuple, de sa part, qu'il ne fallait point souffrir que les consuls sortissent de charge qu'ils ne fussent redevenus amis. Quelque chose que l'on doive penser de cette apparition, à laquelle je n'oblige personne d'ajouter foi, le peuple en fut frappé, et redoubla ses instances auprès des consuls; mais Pompée demeurait toujours fier, et ne s'ébranlait pas de dessus sa chaise curule. Crassus, plus traitable et moins haut, se leva, et s'approcha de son collègue en disant : *Romains, je ne crois pas m'avilir en faisant les premières avances vers un homme que vous avez honoré du surnom de Grand lorsqu'il était encore dans sa première jeunesse, et de deux triomphes avant qu'il fût sénateur.* En même temps il tendit la main à Pompée, qui, de son côté, répondit à une invitation si obligeante. Ainsi se fit la réconciliation; et le peuple ne voulut point se séparer qu'ils n'eussent l'un et l'autre fait afficher l'ordonnance pour congédier leurs armées.

Ils abdiquèrent leur magistrature le dernier décembre, selon l'usage, et rentrèrent tous deux dans l'état de simples particuliers. Pompée ne s'était presque point encore trouvé dans ce cas. Depuis qu'il avait commencé à prendre part aux affaires publiques, il avait toujours été revêtu de quelque commandement. Il craignit enfin l'envie que lui attirerait cette perpétuité de pouvoir et d'emplois; et il jura, étant consul, qu'au sortir de charge il ne prendrait point de gouvernement. Il tint Vell. 2, 31.
parole, et son exemple fut suivi par son collègue.

Naissance de Virgile.

Cette année est celle de la naissance de Virgile.

An. R. 683. Av. J.C. 69.

Q. HORTENSIUS.

Q. CÆCILIUS METELLUS, qui fut depuis surnommé CRETICUS.

Dédicace du Capitole.

Le Capitole étant enfin achevé, quatorze ans après l'incendie qui l'avait détruit, Catulus, qui avait présidé à la reconstruction de ce superbe édifice, eut l'honneur d'en faire la dédicace. Je dis l'honneur; car c'est ainsi que pensaient les Romains. Les plus graves écrivains ont observé qu'il a manqué quelque chose au bonheur de Sylla, en ce qu'il n'a pas dédié le Capitole; et on peut se rappeler combien Publicola ambitionna cette fonction religieuse la première fois que le Capitole fut bâti, et combien ses proches furent jaloux de la voir déférée à M. Horatius, son collègue. Le nom de celui qui avait fait la dédicace était gravé sur le frontispice du temple, et cette circonstance n'était pas indifférente pour des hommes si curieux de transmettre leur souvenir à la postérité. Catulus dans les jeux qu'il donna pour accompagner cette cérémonie introduisit un luxe jusqu'alors inconnu dans Rome. Comme leurs théâtres étaient en plein air, il couvrit le sien de voiles de fin lin, teints en diverses couleurs. Cet exemple fut suivi et porté bien plus loin.

Plin. lib. 7, c. 43. Tac. Hist. lib. 3, c. 72.

Plin. l. 19, c. 1. Val. Max. lib. 2, c. 4.

Edilité de Cicéron.

Cic. de Offic. l. 2, n. 59.

Il ne gâta point Cicéron, qui était pour-lors édile, et qui en cette qualité avait trois jeux ou spectacles à donner au peuple. Il se glorifie lui-même avec raison d'avoir fait peu de dépenses dans son édilité. Il sut mieux placer sa libéralité en travaillant à diminuer la cherté des vivres. Les Siciliens voulaient lui témoigner leur reconnaissance pour les services qu'il leur avait

Plut. in Cic.

rendus contre Verrès. Il ne tourna à son profit aucun de leurs présents, mais il les employa à soulager la disette qui affligeait toujours la ville en conséquence des courses des pirates.

On déclare la guerre aux Crétois.

Cette année la guerre contre les Crétois fut entreprise par autorité publique. J'ai raconté plus haut comment le préteur Marc-Antoine les avait attaqués de son chef, prétendant qu'ils étaient d'intelligence avec Mithridate et avec les pirates. Ce général, souverainement négligent, comme je l'ai dit, fut vaincu; et les Crétois, ayant eu grand soin du questeur et des autres prisonniers romains qui tombèrent en leur puissance, croyaient être en droit de s'attendre à des témoignages de reconnaissance et d'amitié de la part du sénat. En effet leurs députés, au nombre de trente, étant venus à Rome, sollicitèrent si habilement les sénateurs, et firent si bien valoir leur ancienne alliance avec le peuple romain, et les secours qu'ils lui avaient donnés dans toutes les occasions, que peu s'en fallut qu'ils n'obtinssent un décret qui les eût reconnus pour bons et fidèles alliés et amis de la république.

Diod. Appian. et Dio apud Fulv. Ursin.

La brigue des consuls, qui désiraient la guerre pour avoir occasion de se signaler et de mériter le triomphe, empêcha l'effet de la bonne volonté du sénat. Par leurs manœuvres ils vinrent à bout de faire passer à la pluralité un sénatus-consulte foudroyant contre les Crétois, par lequel il leur était ordonné de rendre tous les prisonniers romains et les transfuges, de payer quatre mille talents d'argent[1], de donner trois cents ôtages, de livrer tous leurs gros vaisseaux, et d'envoyer

[1] Douze millions. = 22 millions. — L.

à Rome deux des principaux et des plus illustres chefs de la nation, Lasthénès et Panarès, que l'on prétendait punir comme auteurs de la guerre. Et, pour l'exécution de ce décret, on n'attendit pas que les députés des Crétois eussent été en porter la nouvelle dans leur île, et qu'ils rapportassent la réponse; il fut dit que sur-le-champ l'un des deux consuls partirait pour aller recevoir la soumission des Crétois, ou les y forcer par les armes. Les Romains ne voulaient point qu'il restât de pays libre dans l'univers, tout devait céder à leur puissance [1]. Et cette ambitieuse prétention favorisa sans doute beaucoup le projet des consuls. Un trait qui me paraît singulier, c'est qu'il était si public qu'avec de l'argent on venait à bout de tout dans Rome, que les consuls, qui appréhendèrent que les députés ne gagnassent par cette voie quelque tribun qui s'opposât au sénatus-consulte, firent défendre par le sénat que personne leur prêtât de l'argent.

Lorsque le décret du sénat fut connu en Crète, les plus sages et les plus âgés voulaient qu'on se soumît, représentant, ce qui était sensible, que leurs forces n'étaient pas capables de résister à une puissance qui engloutissait même les plus grands royaumes. Mais Lasthénès et Panarès, qui se voyaient menacés personnellement de la vengeance des Romains, aimèrent mieux entraîner leur patrie dans leur ruine que de périr seuls. Ils ameutèrent la multitude, et, par des discours propres à l'enflammer, ils l'engagèrent à ne point trahir lâchement une liberté qu'ils avaient conservée depuis les temps les plus reculés. Ils faisaient valoir la victoire

[1] «Creticum bellum...... nos fecimus, solâ vincendi nobilem insulam cupiditate.» (Flor.)

remportée sur Antoine, et exagéraient la honte qu'il y aurait à subir, étant vainqueurs, les conditions les plus dures qui pourraient leur être imposées s'ils eussent été vaincus. La guerre fut donc résolue; et les Crétois se préparèrent à bien recevoir Métellus, qui arrivait dans leur île avec une armée romaine.

Métellus avait eu ce département par la cession volontaire d'Hortensius, qui d'abord s'était fort empressé pour faire déclarer la guerre, dans l'espérance d'avoir cet emploi, comme en effet le sort le lui donna; mais il était trop accoutumé à cette espèce de royauté dont il jouissait dans les jugements, pour pouvoir aisément s'en détacher. Il préféra donc les douceurs du séjour de la ville aux fatigues de la guerre, et céda à son collègue un commandement qu'il avait ambitionné en l'envisageant de loin, mais qui, toute réflexion faite, ne lui parut pas valoir le sacrifice qu'il lui aurait coûté. Comme les événements de la guerre de Crète se croisent, dans ce qu'ils ont de plus important, avec celle de Pompée contre les pirates, je remets à traiter les deux ensemble. Ici, je vais ramasser quelques faits anecdotes sur Hortensius, afin de faire mieux connaître le caractère d'un homme si célèbre.

Xiphilin.

Premiers succès d'Hortensius au barreau.

C'est surtout par son éloquence qu'il est fameux. Il brilla dès sa plus grande jeunesse, et la première cause qu'il plaida à l'âge de dix-neuf ans lui fit tout d'un coup une éclatante réputation. « Le talent d'Hortensius[1], dit « Cicéron, dès qu'il parut, fit le même effet qu'une belle « statue de Phidias, dont le premier coup-d'œil charme « et enlève dans le moment. » Il avait toutes les parties

[1] « Q. Hortensii admodùm adolescentis ingenium, ut Phidiæ signum, simul adspectum et probatum est. » (Cic. in *Bruto*, n. 228.)

d'un grand orateur; mais il en possédait deux en un degré rare et presque unique, la mémoire et le geste.

Sa mémoire. Cic. in Bruto, n. 301.

Sa mémoire était si sûre, qu'après avoir médité en lui-même un discours sans en écrire un seul mot, il le rendait dans les mêmes termes dans lesquels il l'avait préparé. Rien ne lui échappait; ce qu'il avait arrangé dans son esprit, ce qu'il avait écrit, ce qu'avaient dit les adversaires, tout lui était présent. Cette faculté allait en lui jusqu'au prodige; et l'on rapporte qu'en conséquence d'une gageure faite avec Sisenna, il passa un jour entier à une vente, et, lorsqu'elle fut finie, il rendit compte de toutes les choses qui avaient été vendues, du prix de chacune, du nom des acheteurs, et cela par ordre, sans se tromper dans une seule circonstance, comme il fut vérifié par l'huissier priseur, qui le suivait sur son livre à mesure qu'il parlait.

Sen. prof. Controv. l. 1.

Son geste. Val. Max. lib. 8, c. 10.

Pour ce qui est de son geste, il était si parfait, que, lorsqu'il plaidait, on était aussi curieux de le voir que de l'entendre, tant les mouvements du corps accompagnaient admirablement ses discours. Ésope et Roscius, les deux plus fameux acteurs qui aient jamais été, l'un dans le tragique, l'autre dans le comique, venaient assister à ses plaidoiries pour se perfectionner dans leur art en étudiant le modèle que leur en donnait cet orateur. Il faut avouer néanmoins qu'il poussait ce talent trop loin, et au-delà de ce qui convenait à la gravité de sa profession. On l'eût pris souvent moins pour un orateur que pour un comédien; et il s'en attira le reproche de la part de Torquatus, qui, plaidant contre lui, le compara publiquement à une danseuse fort connue de ce temps-là.

A. Gell. lib. 1, c. 5.

Son ardeur au travail.

Aux heureuses dispositions qu'il avait reçues de la

nature, il joignit pendant long-temps une ardeur incroyable pour le travail [1], sans lequel en effet, comme le remarque ailleurs Cicéron, il n'est pas possible de rien faire d'excellent en aucun genre, mais surtout en éloquence. Hortensius ne laissait passer aucun jour sans plaider dans la place publique, ou s'exercer dans son cabinet; souvent même il faisait les deux choses en un même jour. C'est ainsi qu'il parvint à effacer tous ceux qui l'avaient précédé, et tous ceux qui concouraient avec lui; il fut pendant un temps en possession paisible du premier rang entre tous les orateurs.

Son consulat est une époque funeste à son éloquence, comme M. Rollin l'a remarqué d'après Cicéron. Je ne représenterai point ici ce qu'on peut aisément trouver dans le Traité des Études, tome premier. J'observerai seulement que, s'il se vit déchoir les dernières années de sa vie, sa gloire tomba presque totalement après sa mort. Il lui est arrivé ce qu'éprouvent toujours ceux qui joignent à un goût d'antithèses, de pensées brillantes, et de fleurs recherchées, une déclamation séduisante. Ils ont du succès en prononçant, mais à la lecture leurs discours ne se soutiennent point. Tel fut le sort des ouvrages d'Hortensius, que Quintilien, qui les avait sous les yeux, trouvait extrêmement au-dessous de la réputation qu'il avait eue de son vivant. Lib. II, c. 3.

Mollesse et luxe d'Hortensius.

S'il est vrai, comme le pense Sénèque, qu'il y a un rapport infaillible et nécessaire entre les mœurs et le goût d'éloquence [2], ce que nous savons du luxe et de la

[1] « Studium et ardorem quemdam amoris: sine quo, quum in vita nihil quidquam egregium, tum certè hoc quod tu expetis (eloquentiam) nemo unquam assequetur. » (CIC. *de Orat.* lib. I. n. 134.

[2] « Talis hominibus oratio qualis vita. » (SENECA, *Epist.* 114.)

délicatesse excessive d'Hortensius, et de ses attentions sur des bagatelles, nous donnera une idée de ses discours, qui ne s'écartera pas du jugement qu'en portait Quintilien.

Macrob. Sat. II, 9.

Il était d'une si curieuse propreté sur sa personne, qu'il s'habillait devant un miroir, compassant les plis de sa toge de façon qu'ils eussent de la grace, et les serrant ensuite avec la ceinture qui les tenait en état, et dont le nœud, artistement formé, se perdait dans un des pans de la robe, qui semblait tomber négligemment. On ajoute (mais la chose est-elle croyable ?) qu'un jour qu'il avait mis ainsi beaucoup de peine et d'étude à s'arranger, s'étant trouvé dans un passage étroit où son collègue le pressa et le foula un peu, il traita d'affaire capitale le dérangement des plis de sa robe, et fit assigner devant les juges l'auteur d'une si singulière injure.

Il était fou de ses arbres, au point qu'il arrosait lui-même ses planes avec du vin; et l'on rapporte qu'ayant à plaider avec Cicéron, il le pria de changer d'heure avec lui, parce qu'il lui fallait aller promptement à sa maison de Tuscule pour arroser avec du vin un plane qu'il y avait planté.

Sa passion pour les poissons qu'il avait dans ses viviers n'était pas moins extravagante. Cicéron s'en moque en plus d'un endroit de ses lettres à Atticus.

Varr. l. 3, de Re Rust. c. 17.

Varron entre dans le détail, et rapporte qu'Hortensius se conduisait à l'égard de ses poissons comme les avares par rapport à leur argent; il n'osait y toucher. Et ce n'était pas assez pour lui de ne s'en pas nourrir; il les nourrissait lui-même de sa main. Vous eussiez plutôt tiré de lui une mule de son écurie qu'un beau surmulet

de son vivier. Quand ses poissons étaient malades, il en avait autant de soin que de ses esclaves. Il leur faisait tiédir l'eau, de peur que, si elle était froide, elle ne les incommodât. On a dit de lui, comme de l'orateur Crassus, qu'il pleura la mort d'une murène. Plin. lib. 9, c. 55.

Douceur de ses mœurs, et son amitié avec Cicéron.

Voilà bien des petitesses, que je ne rapporte qu'à regret, mais que la fidélité de l'histoire ne m'a pas permis de supprimer. Je rendrai plus volontiers justice à la douceur de ses mœurs, dont nous avons une grande preuve dans l'amitié qu'il entretint toujours avec Cicéron, malgré leur rivalité par rapport à la gloire de l'éloquence, et surtout malgré l'essor que Cicéron avait pris au-dessus de lui; car il me paraît qu'il en devait moins coûter à celui-ci pour continuer d'aimer un ennemi vaincu qu'à Hortensius pour pardonner à un rival par qui il se voyait effacé. Le célèbre Atticus, cet homme si insinuant et si aimable, et ami de l'un et de l'autre, était le lien de leur amitié mutuelle. Cicéron parle, presque en toute occasion, très-obligeamment d'Hortensius. Mais particulièrement, en déplorant sa mort, il rend témoignage à la cordialité de leur affection réciproque. « J'ai perdu [1], dit-il, non point un rival « jaloux de ma gloire, comme quelques-uns se l'imagi- « naient, mais un compagnon fidèle dans des travaux « utiles et glorieux. Dans la carrière que nous courions

Corn. Nep. in Vita Attici.

[1] « Dolebam, quòd non, ut plerique putabant, adversarium, aut obtrectatorem laudum mearum, sed socium potiùs et consortem gloriosi laboris amiseram... Quum præsertim non modò nunquam sit aut illius a me cursus impeditus, aut ab illo meus, sed contrà semper alter ab altero adjutus et communicando, et monendo, et favendo. » (Cic. in *Bruto*, n. 3.)

« Duodecim post meum consulatum annos in maximis causis, quum ego mihi illum, sibi me ille anteferret, conjunctissimè versati sumus. » (Ibid. n. 323.)

« ensemble, je n'ai jamais cherché à lui faire obstacle ; « jamais je n'en ai éprouvé de sa part. Mais plutôt nous « nous étions fait une loi de nous aider mutuellement « par des avis et des conseils, par l'intérêt sincère que « nous prenions à la réputation l'un de l'autre, et qui « nous portait chacun à regarder notre gloire et nos « succès comme un bien commun entre nous. Nous « avons ainsi passé les douze ans qui se sont écoulés « depuis mon consulat jusqu'à sa mort, plaidant en« semble les plus grandes causes, et nous déférant l'un « à l'autre la palme et le premier rang. »

Dans une seule rencontre il y eut un nuage sur leur amitié. Cicéron crut n'avoir pas été servi fidèlement par Hortensius dans son affaire avec Clodius ; et de son exil il en écrit à son frère et à Atticus dans les termes les plus durs. Mais il me semble qu'il ne faut pas prendre à la lettre les discours d'un homme accablé de sa disgrace, qui s'en prend à tout le monde, et souvent à lui-même plus qu'à personne. Je reviens à la suite de l'histoire.

An. R. 684.
Av. J. C. 68.

Q. MARCIUS REX.
L. CÆCILIUS METELLUS.

Q. Marcius, seul consul.

Q. Marcius géra seul le consulat cette année. Son collègue, qui était ce Métellus que nous avons dit avoir succédé à Verrès dans la préture de Sicile, mourut dans les premiers jours de janvier ; et le successeur que l'on substitua à Métellus pour le consulat étant mort aussi avant même que d'entrer en charge, on ne jugea pas à propos de procéder à une nouvelle élection.

Il va commander en Cilicie.

Le consul unique, Q. Marcius, ne s'est pas rendu fort célèbre dans l'histoire ; et tout ce que nous avons

à en dire, c'est qu'après son consulat il alla se mettre en possession du gouvernement de Cilicie, que l'on ôtait à Lucullus, et où Marcius ne se distingua pas extrêmement.

M'. ACILIUS GLABRIO.
C. CALPURNIUS PISO.

An. R. 685.
Av. J. C. 67.

Pompée chargé de la guerre contre les pirates.

Ce fut cette année que Gabinius, tribun du peuple, fit donner à Pompée le commandement de la guerre contre les pirates. Je traiterai ce fait avec étendue dans la suite.

Le même Gabinius acheva de dépouiller Lucullus, en faisant ordonner par le peuple que le consul Glabrion aurait la Bithynie et le Pont pour département, et prendrait la conduite des troupes que Lucullus avait depuis plusieurs années sous ses ordres. Nous avons vu que cette commission était au-dessus du mérite et de la capacité de celui que l'on en chargeait.

Troubles dans la ville.

Dans la ville il y eut beaucoup de troubles et de tumulte. Le tribunat, rétabli dans tous ses droits par Pompée, se remit en possession d'allumer le feu dans la république. Outre le bruit et les querelles violentes qu'excita la loi de Gabinius, qui donnait à Pompée, comme nous le verrons, un commandement d'une immense étendue, plusieurs autres entreprises des tribuns, quoique colorées d'un zèle apparent pour la justice et pour le bien public, quoique utiles pour la plupart et raisonnables en soi, ramenèrent les anciennes divisions.

Loi de Roscius au sujet des chevaliers romains.

L. Roscius Othon, tribun du peuple, proposa et fit passer une loi qui est souvent citée dans les auteurs. Elle regardait les chevaliers romains, et fixait à quatre cent mille sesterces (cinquante mille livres) le bien

que devait avoir un citoyen pour être admis dans cet ordre. De plus, au lieu que jusqu'alors les chevaliers n'avaient point eu de places distinguées au théâtre, mais étaient confondus avec la foule, cette même loi leur assigna quatorze rangs de siéges au-dessus de ceux des sénateurs. Ce dernier article, qui fit grand plaisir aux chevaliers, indisposa le peuple. Il a été rapporté plus haut qu'une semblable distinction accordée plus de cent ans auparavant aux sénateurs avait fait beaucoup murmurer la multitude, qui se croyait par là méprisée. Elle ne fut pas moins mécontente de la loi de Roscius, et son indignation éclata dans une occasion où toute l'éloquence de Cicéron, comme nous le dirons dans la suite, fut nécessaire pour l'apaiser.

Contestations entre Cornélius, tribun, et Pison, consul, par rapport à leurs lois contre la brigue. Ascon. in orat. pro C. Cornelio, et Dio, l. 36.

C. Cornélius, autre tribun, causa de bien plus grands mouvements. Ce n'est pas qu'il fût méchant par inclination, ni factieux; mais, s'étant trouvé piqué de ce que le sénat avait rejeté une proposition qu'il avait faite, et n'avait point voulu en délibérer, il résolut de se venger, et s'acharna à mortifier cette auguste compagnie.

La brigue pour arriver aux honneurs était alors portée à de grands excès. Outre les motifs ordinaires qui l'animaient, il y en avait un récent qui en augmentait l'activité. Le grand nombre de sénateurs dégradés par les derniers censeurs souhaitaient avec passion de recouvrer leurs dignités, et la voie pour y réussir était d'obtenir du peuple une des charges curules, en vertu desquelles on avait de droit l'entrée au sénat. C. Cornélius saisit cette occasion, et proposa contre la brigue une loi plus sévère que les précédentes. Le sénat ne pouvait pas s'opposer honnêtement à une pareille loi; mais il ne voulait pas se laisser insulter par un tribun.

Il engagea le consul Pison, qui était resté seul dans Rome, son collègue étant parti pour la Bithynie, à porter lui-même une loi contre cet abus, mais un peu différente de celle du tribun. Cette loi consulaire était très-rigoureuse, et condamnait celui qui serait coupable de brigue à perdre non-seulement la charge qu'il aurait briguée, mais le rang de sénateur, et à payer encore une amende. Ni Cornélius ne renonça pour cela au projet de sa loi, ni la brigue ne cessa d'aller son train avec une telle fureur, qu'il y eut des hommes tués dans la place publique. Le consul et le sénat, obligés donc de résister en même temps et aux désordres de la brigue, et à l'opiniâtreté du tribun, s'armèrent de courage. Le sénat ordonna qu'il fût informé contre les auteurs des meurtres commis dans les assemblées qui s'étaient tenues pour l'élection des magistrats. Le consul prit une garde; et dans une vive contestation entre lui et Cornélius, se voyant poussé à bout, il éleva sa voix, et employa cette formule consacrée à marquer l'extrémité du péril: *Que tous ceux qui aiment le salut public se rangent autour de moi, et se réunissent pour faire passer la loi que je propose.* Il l'emporta enfin; et sa loi fut autorisée par les suffrages du peuple.

Pison exclut Palicanus du consulat.
Val. Max. lib. 3, c. 8.

Ce consul était, comme on le voit, homme de tête; et c'est de quoi il donna une nouvelle preuve lorsqu'il s'agit de l'élection de ses successeurs au consulat. La faveur populaire et la recommandation des tribuns portaient à cette suprême dignité un certain Palicanus, dont j'ai parlé à l'occasion des mouvements qui avaient pour objet le rétablissement du tribunat, homme fort propre à se faire écouter d'une multitude ignorante, mais du reste sans mérite, sans naissance, sans probité,

sans honneur. Les tribuns, qui s'intéressaient pour lui, amenèrent le consul Pison à la tribune aux harangues; et là, en présence du peuple assemblé, ils lui demandèrent s'il déclarerait Palicanus consul, supposé que ce candidat eût la pluralité des voix; car il appartenait au consul qui présidait à l'élection de prononcer le résultat des suffrages donnés par les centuries, et de déclarer ou consul, ou préteur, ou censeur, celui que le peuple venait d'élire. A la question captieuse des tribuns, Pison répondit qu'il ne croyait pas que le peuple romain pût être assez aveugle pour conférer la première charge de l'état à un sujet aussi indigne. *Mais si le cas arrivait*, reprirent les tribuns, *que feriez-vous? Je proteste*, répliqua Pison, *que je refuserai de conclure, et ne nommerai jamais consul un homme tel que Palicanus*. Cette fermeté du consul donna l'exclusion à ce séditieux, et épargna à la république la honte et le malheur d'avoir un si méprisable et si dangereux chef.

Loi de Cornélius au sujet des dispenses accordées par le sénat seul. Ascon. et Dio.

Les dissensions et les troubles domestiques n'en demeurèrent pas là. Le tribun Cornélius était très-piqué d'avoir succombé dans l'affaire de sa loi contre la brigue : il chercha par où il pourrait trouver prise sur le sénat. Un abus introduit depuis quelque temps lui présenta l'occasion qu'il souhaitait. Autrefois personne ne pouvait être dispensé des lois que par le concours de l'autorité du sénat et de celle du peuple. Le sénat donnait son décret, et le peuple y apposait le sceau par ses suffrages. Cette clause même du recours au peuple était exprimée à la fin du sénatus-consulte. Depuis un temps on avait cessé de porter ces sortes d'affaires devant le peuple, et même la clause ne se mettait plus. Souvent un petit nombre de sénateurs rendaient

ces sortes de décrets : ce qui donnait aux grands beaucoup de facilité pour obliger différentes personnes et se faire des créatures. Cornélius s'éleva contre cet abus, et proposa une loi qui ordonnait qu'aucun citoyen ne pût être dispensé des lois que par l'autorité du peuple.

La chose était raisonnable. Néanmoins les grands, dont cette réforme diminuait la puissance, s'y opposèrent, et trouvèrent un tribun disposé à les servir : il se nommait P. Servilius Globulus. Lors donc que Cornélius entreprit de faire annoncer sa loi au peuple selon l'usage, par la voix d'un crieur public, à qui un greffier, lisant sur un papier qu'il avait en main, suggérait chaque mot, Servilius ordonna et au crieur et au greffier de se taire. Cornélius, hardi et opiniâtre, ne se démonta point; et prenant lui-même le papier, il le lut à haute voix. Le consul Pison, qui était présent, se récrie contre cette entreprise insolite, qui anéantissait le droit d'opposition. Il s'excite à ce sujet des clameurs; et quelques-uns de ceux qui étaient en bas dans la place eurent l'insolence de menacer le consul d'un geste de la main. Le consul veut les faire arrêter : la multitude se soulève, brise les faisceaux du consul; il y eut même des pierres jetées contre lui. Cornélius, qui ne laissait pas d'être capable de modération, rompit l'assemblée. Il fit plus; et adoucissant sa loi, il proposa seulement d'ordonner que les dispenses ne pussent être accordées par le sénat, à moins qu'il n'y eût deux cents sénateurs présents à la délibération, et que, lorsque l'affaire serait portée au peuple, il ne fût permis à personne de s'opposer au décret du sénat. La loi passa avec ces tempéraments; mais les

grands ne laissèrent pas d'en conserver du ressentiment contre Cornélius.

Autre loi pour obliger les préteurs à juger conformément à leur édit.

Une autre loi très-sage et très-nécessaire lui fit encore beaucoup d'ennemis, quoique personne n'osât s'y opposer ouvertement. Les préteurs, qui présidaient à toute la justice civile dans Rome, avaient coutume en entrant en charge de publier un édit dans lequel ils annonçaient quelle jurisprudence ils prétendaient suivre dans le jugement des affaires qui seraient portées devant eux. Comme les lois n'avaient pas prévu tous les cas, et que d'ailleurs la puissance des magistrats romains était très-grande dans la sphère de leur magistrature, ils pouvaient suppléer à ce que les lois avaient omis, ou même y faire des changements. Chaque préteur donnait donc son édit; et ce qu'il y avait de pis, c'est que souvent ils ne s'en tenaient pas à ce qu'ils avaient annoncé, et variaient dans leurs jugements selon les personnes. C'est à ce dernier abus que Cornélius prétendit remédier, en faisant ordonner par une loi que les préteurs fussent astreints à juger conformément à l'édit qu'ils auraient publié en entrant en exercice. Cette loi fut reçue, au grand mécontentement de ceux qui étaient accoutumés à faire trafic de la justice. Dans la suite la réforme fut poussée plus loin; et sous l'empereur Adrien d'habiles jurisconsultes, par ordre de ce prince, rédigèrent un édit perpétuel, pour servir de règle, dans l'administration de la justice, à tous les préteurs.

État violent de la république.

Cornélius proposa encore d'autres lois, qui toutes souffrirent beaucoup de contradictions. Mais on voit par l'exposé de celles dont la mémoire s'est transmise jusqu'à nous, que la république était bien véritablement

alors dans l'état [1] que Tite-Live déplore lorsqu'il dit que de son temps on ne peut plus supporter ni les maux ni les remèdes. Les abus étaient grands : mais ceux qui entreprenaient de les réformer s'y portaient souvent plutôt par animosité et par pique, que par un amour sincère du bien public. Et d'ailleurs ces abus avaient de puissants protecteurs. Ainsi rien ne se proposait de salutaire qui n'excitât du trouble, et les remèdes devenaient souvent pires que les maux. L'état était toujours en convulsion; et il ne sortit de cette situation violente que par l'anéantissement d'une liberté qui ne servait plus que d'occasion et de nourriture à toutes sortes de désordres.

Cornélius accusé.

Dès que Cornélius fut sorti de charge, il ne manqua pas d'être accusé. Mais, partie par la violence d'un tas de populace attroupée en sa faveur, partie par la connivence du préteur et des accusateurs, l'affaire ne fut point plaidée, et conséquemment il n'y eut point de jugement. L'année d'après, sous le consulat de Cotta et de Torquatus, l'instance fut reprise et suivie assez tranquillement. Les premières personnes du sénat, Hortensius, Catulus, Métellus Pius, et plusieurs autres, déposèrent contre lui. Cicéron le défendit avec une adresse merveilleuse, évitant de blesser de si illustres témoins, et cependant n'omettant rien de ce qui pouvait aller à la décharge de l'accusé. Cornélius fut renvoyé absous. Outre qu'on ne pouvait lui reprocher que trop d'opiniâtreté à soutenir des entreprises qui n'avaient rien de condamnable en soi, il avait été questeur de Pompée; et c'était alors une puissante recommandation.

Cicéron le défend.

[1] «Donec ad hæc tempora, quibus nec vitia nostra, nec remedia pati possumus, perventum est.» (Liv. *Præf.*)

An. R. 686.
Av. J.C. 66.

M. ÆMILIUS LEPIDUS.
L. VOCATIUS TULLUS.

Pompée chargé de la guerre contre Mithridate.

Cette année le tribun Manilius fit donner par le peuple à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate. Je remets au livre suivant le détail de cette affaire. Je dirai seulement ici que ce ne fut point le zèle pour la gloire des armes romaines qui détermina Manilius à proposer cette loi; il eut en vue de faire sa cour à Pompée, et de se délivrer lui-même d'une mauvaise affaire qu'il s'était attirée par sa faute.

Motif de Manilius en faisant donner ce commandement à Pompée.

Dio, et Ascon. in Orat. pro Corn., et pro Mil.

Car, sur la fin de décembre de l'année précédente, étant à peine entré en charge, il proposa une loi séditieuse pour distribuer les affranchis dans toutes les tribus, et donner ainsi un très-grand crédit à cette canaille dans les assemblées populaires. Comme tout se faisait alors par violence, la faction du tribun s'empara des avenues du Capitole. Mais L. Domitius Ahénobarbus, alors fort jeune et qui n'était encore que questeur, ayant formé un gros de braves gens, se jeta sur cette populace ramassée, la dissipa et en tua plusieurs. Dès que les nouveaux consuls furent en charge, ils proposèrent au sénat de délibérer sur le fait de Manilius; et le sénat ayant improuvé la loi, le tribun fut si effrayé, qu'il voulut d'abord s'autoriser du nom de Crassus, disant qu'il avait agi par son conseil. Et comme personne ne le croyait ou ne voulut l'en croire, il chercha à se donner un appui en vendant [1] son ministère à l'ambition de Pompée.

Cicéron préteur.

Si Cicéron n'eût pas été préteur cette année, nous n'aurions rien à ajouter ici touchant les affaires de la

[1] « Venalis alienæ potentiæ minister. » (Vell. ii, 33.)

ville. Il eut l'honneur d'être nommé le premier sur huit préteurs que l'on élisait alors. Le sort ne lui fut pas si favorable que les suffrages du peuple : il lui donna pour département la commission de juger des crimes de concussion, emploi triste et dans lequel il avait peu d'occasion de faire briller ses talents. Il s'y conduisit avec équité et intégrité. La condamnation de Licinius Macer en est une preuve.

Il condamne Licinius Macer. Plut. in Cic.

Cet homme, qui avait été préteur, ayant été accusé devant Cicéron, comptait si fort sur l'appui de Crassus son ami, et peut-être son parent [1], que, pendant que les juges étaient aux voix, il s'en retourna dans sa maison, se fit raser, quitta toutes les marques de deuil, et déja se préparait à reparaître dans la place publique tout triomphant, lorsque Crassus vint lui annoncer qu'il était condamné. Il fut tellement saisi, qu'il rentra aussitôt, se mit au lit, et mourut peu de temps après. Cette affaire fit beaucoup d'honneur à Cicéron, qui se félicite lui-même, dans une lettre à Atticus, d'avoir pu, en rendant justice, s'attirer les applaudissements et l'estime de la multitude. Licinius Macer ne manquait pas de talents pour l'éloquence ; et il fut père de Calvus, l'un des grands orateurs du bon siècle.

Cic. ad Att. I, 3.

Il se charge de défendre Manilius. Plut. et Dio.

Manilius, qui cessa d'être tribun le dix décembre, selon l'usage, fut accusé aussi devant Cicéron lorsqu'il ne restait plus à celui-ci que deux ou trois jours de sa préture. C'étaient les adversaires de Pompée qui suscitaient cette affaire à Manilius en haine de son dévouement à ce général. L'accusé ayant demandé au préteur le temps nécessaire pour se mettre en état de

[1] Macer et Crassus portaient tous deux le même nom de famille, *Licinius*.

répondre, Cicéron lui ordonna de comparaître dès le lendemain, quoique l'on accordât ordinairement au moins dix jours de délai. Sur cela les tribuns s'emportent contre Cicéron, et le font paraître devant le peuple pour rendre raison de sa conduite. Il monte tranquillement à la tribune aux harangues, et dit qu'il s'étonne extrêmement des plaintes des tribuns; que personne ne s'intéresse plus vivement que lui à la cause de Manilius, et qu'il ne pouvait le faire mieux connaître qu'en voulant être son juge. Le peuple applaudit à ce discours. Néanmoins, comme il était nécessaire de différer le jugement, et que Cicéron allait sortir de charge, on le pria avec de grands cris de se charger de défendre Manilius. Il le promit, et, conformément au ton qu'il avait pris en parlant pour la loi Manilia, il s'étendit sur les louanges de Pompée, et fit une sortie contre ceux qui par jalousie s'opposaient à la grandeur d'un si illustre et si excellent citoyen. L'affaire de Manilius traîna et n'eut pas de suite.

Cicéron, au sortir de sa préture, ne voulut point prendre de gouvernement de province. C'était une suite de la résolution qu'il avait formée en revenant de sa questure de Sicile.

Je m'arrête ici pour passer à décrire les exploits de Pompée contre les pirates et contre Mithridate : ce qui fera la matière du livre suivant.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

Guerres de Pompée contre les pirates et contre Mithridate, jusqu'au retour de ce général en Italie. Ans de Rome 685-690.

§ I. *Puissance des pirates, devenus absolument maîtres de la mer. Gabinius propose une loi pour donner à Pompée le commandement des mers. Étendue de cette commission. Alarme du sénat au sujet de cette loi. Discours de Pompée, qui feint de vouloir être dispensé de cet emploi. Discours de Gabinius pour forcer Pompée de l'accepter. Deux tribuns s'opposent inutilement à la loi. Discours de Catulus pour en faire sentir les inconvénients. La loi passe. Aussitôt le prix des vivres diminue dans Rome. Plan formé par Pompée pour purger de pirates toutes les mers. En quarante jours il nettoie tout le côté de l'Occident. En quarante neuf autres jours il achève l'entreprise, fixe et établit dans les terres vingt mille prisonniers pirates. Varron, lieutenant de Pompée, reçoit une couronne navale. Guerre de Métellus en Crète. Pompée accorde sa protection aux Crétois contre Métellus. Débats à ce sujet en Crète. Métellus soumet cette île, qui jusqu'alors avait été libre. Situation actuelle de Mithridate. Loi pro-*

posée par Manilius pour charger Pompée de la guerre contre ce prince. Le sénat y résiste, et surtout Hortensius et Catulus. Cicéron appuie la loi. Réflexion sur sa conduite en cette occasion. Éloge de la douceur et de la justice de Pompée. La loi passe. Dissimulation de Pompée. Mithridate se trouve seul et sans alliés. Négociation entamée entre Pompée et Mithridate. Ce prince jure de ne point faire de paix avec les Romains. Mouvements respectifs des deux armées. Bataille livrée pendant la nuit. Mithridate est vaincu. Fuite de Mithridate. Il se résout à tourner par terre le pont-Euxin pour gagner le Bosphore. Le fils de Tigrane, révolté contre son père, vient se jeter entre les bras de Pompée. Pompée entre en Arménie. Tigrane vient dans son camp se remettre à sa discrétion. Audience donnée par Pompée à Tigrane. Conduite folle du jeune Tigrane. Le vieux roi est laissé en possession de l'Arménie, et son fils mis aux fers par Pompée. Combat de tendresse et de respect entre Ariobarzane et son fils.

GUERRE DES PIRATES.

Puissance des pirates, devenus absolument maîtres de la mer.

J'ai déja tâché de donner une idée des forces des pirates et des torts infinis qu'ils causaient à tous les peuples, soit en interrompant la liberté de la navigation et du commerce dans toute l'étendue de la Méditerranée, soit en pillant les côtes et ravageant les bourgades, les châteaux, et même les villes voisines de la mer.

Leur puissance depuis leur origine avait toujours été croissant, et ils en étaient venus jusqu'à avoir plus de mille vaisseaux, bien construits, bien équipés, montés par une jeunesse florissante, et gouvernés par d'habiles pilotes. A cet appareil redoutable ils joignaient la magnificence; et si on les craignait beaucoup, on était encore plus indigné de l'orgueil et du faste qu'ils affectaient. Ils faisaient briller l'or et l'argent sur leurs vaisseaux; les rideaux des chambres étaient de pourpre, les rames argentées. S'ils descendaient à terre, c'était pour y préparer des repas superbes, qui étaient accompagnés de symphonie et de musique, et dans lesquels ils se livraient aux excès du vin; en sorte qu'ils paraissaient insulter au genre humain, et faire trophée de leurs brigandages. Plut. in Pomp. Appian. Mithrid. Dio, l. 36.

Leurs ravages et leurs prises allaient au-delà de ce que l'on peut imaginer. On comptait plus de quatre cents villes qu'ils avaient forcées, et treize temples des plus célèbres dans tout l'univers, et jusqu'alors inviolables, dont ils avaient enlevé les trésors. Ils s'attachaient particulièrement à braver les Romains, et ils semblaient prendre plaisir à humilier et infester surtout cette orgueilleuse Italie, maîtresse des nations. Ils en fermaient les ports, et empêchaient souvent de partir les généraux romains et leurs armées. Ils assiégeaient même les grands chemins, et pillaient les maisons de campagne qui n'étaient pas loin de la mer. Mais écoutons Cicéron nous peindre avec toute la force de son éloquence l'état honteux où l'empire était alors réduit par de misérables pirates. C'est en louant Pompée devant l'assemblée du peuple qu'il rappelle toutes les cir-

constances déplorables et ignominieuses d'une guerre que ce général avait heureusement terminée.

« Pendant les années dernières [1], dit notre orateur, « quel lieu dans tout l'espace de la Méditerranée s'est-il « trouvé ou assez fort pour se défendre, ou assez caché « pour se dérober aux recherches des pirates? Qui est-ce « qui s'est mis en mer sans s'exposer ou à la mort, ou à « la captivité, puisqu'il fallait naviguer ou dans la sai« son rigoureuse, ou pendant que les mers étaient cou« vertes de corsaires?... Quelle province aviez-vous qui « fût à l'abri de leurs incursions? quels revenus, assurés? « quel allié, que vous ayez pu défendre, et à qui vos

[1] « Quis enim toto mari locus, per hosce annos, aut tam firmum habuit præsidium ut tutus esset, aut tam fuit abditus ut lateret? Quis navigavit, qui non se aut mortis, aut servitutis periculo committeret, quum aut hieme, aut referto prædonum mari navigaret?... Quam provinciam tenuistis a prædonibus liberam per hosce annos? quod vectigal vobis tutum fuit? quem socium defendistis? cui, præsidio, classibus vestris fuistis? Quàm multas existimatis insulas esse desertas? quàm multas aut metu relictas, aut a prædonibus captas urbes esse sociorum? Sed quid ego longinqua commemoro? Fuit hoc quondam, fuit proprium populi romani longè a domo bellare, et propugnaculis imperii sociorum fortunas, non sua tecta defendere. Sociis vestris ego mare clausum per hosce annos dicam fuisse, quum exercitus nostri nunquam, nisi summâ hieme, Brundisio transmiserint? Qui ad vos ab exteris nationibus venirent captos querar, quum legati populi romani redempti sint? Mercatoribus tutum mare non fuisse dicam, quum duodecim secures in potestatem hostium pervenerint? Cnidum, aut Colophonem, aut Samum, nobilissimas urbes, innumerabilesque alias captas esse commemorem, quum vestros portus, atque eos portus quibus vitam et spiritum ducitis, in prædonum fuisse potestatem sciatis? An verò ignoratis portum Caietæ celeberrimum, atque plenissimum navium, inspectante prætore, a prædonibus esse direptum? ex Miseno autem, ejus ipsius liberos, qui cum prædonibus anteà ibi bellum gesserat, a prædonibus esse sublatos? Nam quid ego ostiense incommodum, atque illam labem atque ignominiam reipublicæ querar, quum, propè inspectantibus vobis, classis ea cui consul populi romani præpositus esset, a prædonibus capta atque oppressa est? » (Cic. *pro lege Manil.* n. 31, 32, 33.)

« flottes aient été de quelque secours? Combien pensez-« vous qu'il y ait eu d'îles abandonnées, de villes de vos « alliés ou devenues désertes par un effet de la crainte, « ou forcées par ces ennemis du genre humain? Mais « pourquoi vous parler ici des pays éloignés? c'était, il « est vrai, c'était autrefois la gloire du peuple romain « de porter la guerre au loin, et d'employer ses forces « à défendre les alliés de la république, et non pas ses « propres foyers. Me plaindrai-je que la mer ait été « fermée à vos alliés, pendant que nos armées ne sont « jamais parties de Brindes que dans le plus fort de « l'hiver? Citerai-je ceux qui, envoyés vers vous par les « nations étrangères, ont été pris sur la route, pendant « qu'il a fallu racheter des citoyens revêtus d'un carac-« tère public par le peuple romain? Vous représenterai-je « que la navigation n'était plus libre pour les négo-« ciants, pendant que douze faisceaux et douze haches « sont tombées avec les préteurs Sextilius et Belliénus « entre les mains des pirates? vous rapporterai-je enfin « la prise de Cnide, de Colophon, de Samos, et de tant « d'autres villes des plus illustres, pendant que vous « savez que vos ports, et des ports d'où dépend votre « vie et votre subsistance, ont été au pouvoir de ces « mêmes ennemis? Ignorez-vous que le port de Gaëte, « si fréquenté, et alors rempli de vaisseaux, a été pillé « par les corsaires sous les yeux d'un préteur du peuple « romain? que la fille de ce même Marc-Antoine qui « avait été chargé de leur donner la chasse a été en-« levée par eux de sa maison de Misène? Mais par quelles « expressions assez fortes pourrai-je déplorer la honte « et le désastre d'Ostie, lorsque, presque à votre vue, « une flotte commandée par un consul a été vaincue,

« prise et coulée à fond par ces misérables brigands? »

Ce détail ne laisse rien à désirer; seulement Plutarque nous fournit un trait remarquable de leur insolence à l'égard des Romains. Lorsque quelqu'un pris par eux s'écriait qu'il était Romain, ils feignaient d'être effrayés et tremblants; ils se frappaient la cuisse, et se jetaient à ses genoux pour lui demander pardon. Puis, lorsqu'ils avaient obtenu leur grace, ils se mettaient autour de lui, le chaussaient, le revêtaient de sa toge, afin, disaient-ils, qu'on ne fût plus exposé à le méconnaître; et, après s'être long-temps joués de lui, ils plaçaient une échelle sur le bord de leur vaisseau en pleine mer, exhortant leur prisonnier à sortir, et à s'en aller où bon lui semblerait, avec une pleine liberté; et, sur son refus, ils le jetaient à la mer.

An. R. 685.
Av. J. C. 65.

M. ACILIUS GLABRIO.
C. CALPURNIUS PISO.

Gabinius propose une loi pour donner à Pompée le commandement des mers. Étendue de cette commission.

De tous les maux que faisaient les pirates, celui qui excitait le plus de plaintes dans Rome, c'était sans doute la disette et la cherté des vivres : cet objet ne peut manquer de remuer toujours vivement le peuple. Aussi la multitude reçut-elle avec avidité la proposition que fit le tribun Gabinius de donner à Pompée le commandement des mers pour les purger de cette peste, qui en interrompait tout le commerce. Le projet était utile en soi. Mais le tribun qui le forma n'y fut point engagé par l'amour du bien public; car c'était un mauvais citoyen, et un méchant homme, ainsi qu'il paraîtra par toute la suite de sa vie. Son but était de se gagner la faveur de Pompée, et de s'élever par son moyen. Il ne le nommait pourtant pas dans sa loi; mais la voix

publique le désignait suffisamment; et la loi était dressée de façon à en faire, non un général, mais un monarque dans toute l'étendue de l'empire romain. « Gabinius « proposait qu'entre les personnages consulaires le peu- « ple en choisît un à qui il donnerait pour trois ans le « commandement sur toutes les mers depuis les colonnes « d'Hercule, et sur toutes les terres jusqu'à cinquante « milles de distance de la mer[1] »; ce qui renfermait la plus grande partie des pays qui obéissaient aux Romains, avec les plus puissantes nations et les plus grands royaumes. Il voulait « que celui qui serait élu « pût se choisir quinze lieutenants parmi les sénateurs, « pour les différents départements dans lesquels il juge- « rait à propos de les distribuer : qu'il eût droit de « prendre de l'argent à discrétion et dans le trésor pu- « blic, et entre les mains des fermiers-généraux : qu'on « lui donnât une flotte de deux cents voiles, avec le « pouvoir de lever et des soldats et des matelots en tel « nombre qu'il jugerait nécessaire ».

Alarmes du sénat au sujet de cette loi. Vell. II, 31.

Les sénateurs furent extrêmement alarmés de la proposition du tribun, qui visiblement leur donnait un maître. Ils avaient souffert qu'une commission à peu près semblable fût attribuée, quelques années auparavant, à Marc-Antoine. Mais ici la différence des personnes faisait une grande différence pour la chose même. Antoine n'était point capable de se faire craindre, quelque autorité qu'on lui confiât. Pompée, au contraire, armé une fois d'un commandement aussi étendu, ne pouvait plus être forcé de le quitter, et mettait la république en situation de n'avoir plus qu'une liberté

[1] Près de dix-sept lieues.

précaire et dépendante de la modération et de la sagesse d'un de ses citoyens.

Plut. in Pomp.

Aussi le soulèvement fut-il général dans le sénat, si l'on excepte le seul César, qui autorisait dans Pompée l'exemple de ce qu'il souhaitait pour lui-même. Tous les autres sénateurs tombèrent sur Gabinius avec tant d'animosité, que peu s'en fallut, si l'on en croit Dion, qu'il ne fût tué sur la place. Il se sauva néanmoins ; et le peuple, instruit de la violence que son tribun avait soufferte, s'irrita à son tour si furieusement contre les sénateurs, qu'ils furent contraints de se séparer, et de se mettre en sûreté par la fuite. Le consul Pison, duquel j'ai rapporté d'avance divers traits de fermeté et de courage, se signala dans l'affaire présente par-dessus tous les autres ; et il se porta jusqu'à dire à Pompée « que, puisqu'il marchait sur les pas de Romulus, il de- « vait s'attendre à finir comme lui ». Il est bon de remarquer ici en passant que Romulus, qu'ils adoraient comme un dieu sous le nom de Quirinus[1], était, sous un autre rapport et comme roi, détesté du sénat, et passait pour oppresseur des droits de la patrie et de la liberté publique. Pison se vit exposé au même danger dont il menaçait Pompée. La multitude s'attroupa autour de lui ; et il aurait couru risque de la vie, si Gabinius, qui ne voulait pas se rendre odieux par un excès aussi horrible que le meurtre d'un consul, n'eût retenu la fureur de la populace. Le sénat avait la ressource de l'opposition : et d'abord les neuf collègues de Gabinius semblaient disposés à prendre ce parti ; mais, le danger devenant de plus en plus sérieux, il n'en resta que deux, L. Trébellius et L. Roscius.

Dio et Plut.

[1] Voy. Hist. Rom., tome 1, p. 184.

Cependant arriva le jour auquel le peuple devait donner ses suffrages sur la loi proposée. Pompée joua son personnage au mieux, et il est à propos de s'y rendre attentif ici ; car tel qu'il paraîtra aujourd'hui, tel on le verra dans tout le reste de sa vie, toujours profondément dissimulé, et cachant son ambition sous un langage et des dehors modestes. Il souhaitait avec passion le commandement que lui destinait la loi de Gabinius, et on a tout lieu de penser que ce tribun ne l'avait proposée que de concert avec lui ; mais il sentait qu'en témoignant désirer cet emploi, il s'attirerait l'envie, et qu'au contraire ce lui serait un honneur infini de n'avoir paru l'accepter qu'avec répugnance, et forcé par le consentement unanime de ses concitoyens. Ainsi, comme c'était l'usage pour toutes les lois sur lesquelles le peuple devait délibérer, que différentes personnes parlassent pour et contre, afin de faire connaître à la multitude les avantages ou les inconvénients de la proposition qui lui était faite, Pompée monta à la tribune aux harangues, et fit un discours dans lequel il affectait de montrer beaucoup d'éloignement pour le fardeau dont on voulait le charger.

Discours de Pompée, qui feint de vouloir être dispensé de cet emploi. Dio.

Il n'allégua que de mauvaises raisons, ses fatigues passées, par lesquelles il était, disait-il, épuisé, pendant qu'on le voyait plein de vigueur et dans la force de l'âge, puisqu'il n'était alors que dans sa trente-huitième année. Il ajouta qu'il craignait l'envie, et qu'il désirait le repos d'une vie tranquille et privée : beaux discours, auxquels personne n'était trompé! Enfin il observa quc la république avait plusieurs autres sujets capables de la bien servir. Mais il se donna bien de garde d'en nommer aucun, sous le prétexte spécieux de

ne vouloir pas paraître faire sa cour aux uns, en blessant les autres.

Discours de Gabinius pour forcer Pompée de l'accepter.

Gabinius fit aussi son rôle dans cette comédie, et entreprit de réfuter Pompée. Il employa de grands principes, très-beaux en eux-mêmes, mais qui faisaient un contraste choquant avec le caractère de celui qui les débitait, homme pour qui le bien de la république était une chimère, et qui ne connaissait que ses intérêts. Il dit « qu'il serait à souhaiter que dans un état l'on eût « un grand nombre de sujets d'un mérite supérieur; « mais que, comme ils sont rares, lorsque l'on est assez « heureux pour en posséder un, il faut le mettre en « place, il faut tirer du service de lui quand même il « ne le voudrait pas. Car, ajouta-t-il, cette violence est « tout-à-fait avantageuse, et à ceux qui la font, et à « celui qui la souffre; aux uns parce qu'ils y gagnent « la délivrance des dangers qui les menacent, et à « l'autre parce qu'elle le met à portée de sauver ses con- « citoyens, pour qui il n'est point de zélé patriote qui « ne prodigue avec joie sa personne et sa vie. Vous « n'êtes point né pour vous seul, disait-il à Pompée, « vous êtes né pour la patrie; vous vous devez à ses « besoins : et, quand même vous devriez trouver la « mort en la servant, il vous convient de ne point « attendre l'ordre de la destinée, mais d'aller au-devant « et de braver les hasards ». Ces maximes ne perdent rien de leur vérité pour être mises en œuvre par un Gabinius; mais il faut avouer qu'elles n'ont guère de dignité dans sa bouche, et que l'usage moqueur qu'il en fait peut presque passer pour une espèce de profanation.

Deux tri-

J'ai dit que deux tribuns étaient résolus de s'opposer

à la loi. Trébellius se leva pour parler : mais comme il vit que personne ne l'écoutait, il déclara, en deux mots, qu'il défendait que les tribus fussent envoyées aux suffrages. Gabinius était préparé à tout; et, muni de l'exemple de Ti. Gracchus, qui autrefois avait destitué du tribunat son collègue M. Octavius, il entreprit de traiter Trébellius de la même façon; et, au lieu d'envoyer les tribus aux suffrages touchant sa loi, il les fit opiner sur la destitution du tribun opposant. Trébellius tint ferme jusqu'à ce qu'il y eût dix-sept tribus qui eussent donné leurs voix contre lui; mais alors, voyant que, si la dix-huitième se joignait aux autres, il était perdu, il aima mieux se désister de son opposition. buns s'opposent inutilement à la loi.

Roscius Othon, autre tribun, intimidé par le danger que venait de courir son collègue, et d'ailleurs ne pouvant vaincre par aucun effort de voix le tumulte affreux d'une si grande multitude, et si violemment agitée, leva deux doigts en l'air pour faire comprendre qu'il demandait que l'on ne donnât pas ce commandement monarchique au seul Pompée, mais qu'on le partageât entre lui et un second. Le peuple comprit fort bien la pensée de Roscius; et l'indignation leur fit élever à tous un cri si effroyable, que l'on rapporte qu'un corbeau qui volait au-dessus de l'assemblée en fut frappé comme d'un coup de tonnerre, et tomba au milieu de la place. Plut. et Dio.

Il était inutile de tenter de nouveaux efforts. Cependant Hortensius et Catulus, soit qu'ils ne désespérassent pas de gagner au moins quelque chose, soit pour pouvoir se rendre à eux-mêmes le témoignage d'avoir fait ce qui était en eux dans une occasion qu'ils Discours de Catulus pour en faire sentir les inconvénients.

regardaient comme périlleuse pour la liberté, parlèrent successivement contre la loi de Gabinius. On leur prêta silence, le respect que l'on portait à de si illustres personnages ayant disposé la multitude à les écouter. Je donnerai ici quelques extraits du discours que Dion attribue à Catulus, parce qu'on y trouvera les vrais motifs qu'avait le sénat de résister à la loi, et exposés avec beaucoup de modération.

Il représenta d'abord qu'il ne convenait point d'accumuler les emplois et les honneurs sur la tête d'un même homme. « C'est une chose, dit-il, contraire à « nos lois, et l'expérience doit nous en avoir assez fait « connaître le danger. Ce sont les six consulats de Ma- « rius, ce sont plusieurs années consécutives de com- « mandement prorogé à Sylla, qui ont inspiré à l'un « et à l'autre ces vues ambitieuses dont nous avons res- « senti les effets funestes. Il n'est pas possible non- « seulement qu'un jeune homme, mais que les têtes les « plus mûres et les plus sages, lorsqu'elles ont goûté « durant un trop long temps de l'autorité, rentrent « volontiers sous la puissance des lois. Ce n'est pas, « ajouta-t-il, que je prétende taxer Pompée : je parle « de la chose en général. Or, soit qu'on la considère « comme un honneur, il faut que tous ceux qui ont « droit d'y aspirer y parviennent à leur tour, car c'est « en cela que consiste l'égalité républicaine; soit qu'on « la considère comme un travail et une fatigue, il faut « que tous portent leur part du fardeau, car c'est là « l'obligation commune à tous les citoyens. »

Le second motif allégué par Catulus n'est pas moins solide. « Vous avez, disait-il au peuple, des magistrats « et des généraux établis par les lois. Vous avez des

« consuls, des préteurs, et ceux à qui au sortir de ces « charges on en continue l'autorité; convient-il de les « laisser tous oisifs pour introduire une nouvelle forme « de commandement? Pourquoi donc créez-vous des « magistrats annuels? est-ce afin qu'ils se promènent « dans la ville avec leurs robes bordées de pourpre? « Prétendez-vous que revêtus du seul nom de magis- « trats ils n'en fassent aucune fonction? Ne voyez-vous « pas que par cette conduite vous vous attirez leur « haine, et que vous donnez à tous ceux qui peuvent « aspirer aux charges un juste sujet de se plaindre, si « vous anéantissez les magistratures établies par vos « ancêtres, si vous ne donnez aucun emploi à ceux qui « sont créés selon les lois, et que vous alliez chercher « un particulier pour lui confier une autorité toute nou- « velle, et dont il n'y a jusqu'ici aucun exemple? »

Catulus proposa ensuite de partager le commandement entre plusieurs généraux. Mais ce plan, plus conforme sans doute à l'esprit du gouvernement républicain, était d'un autre côté moins avantageux pour l'objet que l'on avait en vue. Et, de plus, l'estime et l'admiration pour Pompée remplissaient entièrement l'esprit du peuple. Ce fut cette estime même qui fournit à Catulus un dernier moyen. Il dit au peuple en finissant: « Vous « aimez Pompée, et vous avez raison : mais votre af- « fection pour lui vous emporte au-delà des bornes. Vous « le chargez de toutes les commissions le plus hasardeu- « ses, vous l'exposez à tous les plus grands périls. Si « vous venez malheureusement à le perdre, en qui dé- « sormais mettrez-vous votre confiance? » Toute l'assemblée se récria : *Ce sera en vous, Catulus*. Cette réponse, si flatteuse, et qui marquait en même temps une

Cic. pro. lege Manil. n. 59. Vell. n. 31. Plut. Dio.

résolution si déterminée, ferma la bouche à Catulus; et il descendit de la tribune aux harangues. Tant de contestations et de discours avaient consumé la plus grande partie de la journée. Ainsi il fallut remettre à un autre jour la délibération du peuple et la conclusion de l'affaire.

La loi passe.

Pompée se retira à la campagne pour couvrir de plus en plus son jeu, et pour avoir l'honneur d'être nommé absent à un emploi d'une si grande importance. Quand il eut nouvelle que la loi était passée, il revint de nuit à Rome, afin d'éviter le concours de la multitude, et de ceux qui, venant le féliciter, lui auraient fait comme une entrée triomphale. Au point du jour il sortit de sa maison, offrit un sacrifice; et le peuple s'étant assemblé, il obtint bien des choses qui ne lui avaient point été accordées par la loi, et doubla presque ses forces; car on lui décerna cinq cents vaisseaux, six-vingt mille hommes de pied, et cinq mille chevaux, vingt-quatre lieutenants-généraux pris entre les sénateurs, deux questeurs, et six mille talents d'argent, c'est-à-dire dix-huit millions de notre monnaie.

Aussitôt le prix des vivres diminue dans Rome. Cic. pro. lege Manil. n. 44.

Le bruit seul de ce formidable appareil, et la terreur du nom de Pompée, commencèrent à produire l'effet que le peuple souhaitait, et lui donnèrent lieu de s'applaudir du parti qu'il avait pris. Les pirates effrayés n'osèrent plus faire leurs courses avec tant de licence; les vivres arrivèrent plus librement à Rome, et diminuèrent de prix. C'est ce qui prouve évidemment que le plan de Gabinius était bien entendu pour remédier aux vexations des pirates. Mais les alarmes des sénateurs n'en étaient pas moins bien fondées. Ce n'en était pas moins une brèche de grande conséquence faite aux

lois, et un grand péril pour la liberté. C'est ainsi que souvent les choses humaines ont deux faces; ce qui opère et variété dans les sentiments, et perplexité, lorsqu'il s'agit d'en juger même sans passion.

Plan formé par Pompée pour purger de pirates toutes les mers. Flor. III. 6. Plut. Appian. Dio.

Pompée ne perdit point de temps pour l'exécution de l'entreprise dont il était chargé, et il forma son plan en homme supérieur. Il partagea toute l'étendue de la Méditerranée en treize départements, préposant à chacun un ou deux de ses lieutenants-généraux, à qui il donnait des vaisseaux, et un nombre considérable d'infanterie et même de cavalerie. Ces lieutenants étaient tous égaux, et avaient chacun le commandement en chef dans le département qui leur était assigné; et Pompée, comme roi des rois, selon l'expression d'Appien, présidait à tout et se portait vers les endroits où il jugeait sa présence nécessaire. Par cet arrangement les pirates n'avaient plus de retraite. S'ils échappaient à une escadre, ils tombaient dans l'autre; et ce qu'ils avaient une fois perdu d'espace était perdu pour eux sans retour, parce que les flottes qui les en avaient chassés gardaient toujours les derrières, et les poussaient en avant vers l'orient de la Cilicie. Toute la flotte romaine ainsi distribuée ne peut, ce me semble, être mieux comparée qu'à une enceinte que l'on forme pour une battue, et au moyen de laquelle tout le gibier est forcé de se rassembler à l'endroit choisi par les chasseurs.

En quarante jours il nettoie tout le côté de l'Occident.

Pompée commença, comme je l'ai déja fait entendre, par le côté de l'Occident. Son objet était de rétablir d'abord l'abondance dans la ville, et pour cela de délivrer de la crainte des pirates les trois greniers [1] de

[1] « Tria frumentaria subsidia reipublicæ. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 34.)

Rome, la Sicile, la Sardaigne, et la côte d'Afrique. Il agit avec tant de vigueur et fut si bien secondé par ses lieutenants, qu'en quarante jours toutes les mers depuis le détroit jusqu'à la Grèce furent parfaitement libres, et qu'il n'y resta pas un seul vaisseau corsaire. En conséquence, les provisions arrivèrent en très-grande quantité, les marchés de Rome furent garnis, le prix des vivres tomba, et tout le monde élevait Pompée jusqu'au ciel.

Cependant le consul Pison, par un acharnement d'opiniâtreté que l'on ne peut excuser, empêchait ou retardait les levées de soldats et de matelots que l'on continuait toujours. Ces chicanes obligèrent Pompée de revenir à Rome. Il fut reçu avec des applaudissements incroyables; et le peuple alla au-devant de lui avec autant d'empressement que si son absence eût été fort longue, au lieu qu'elle n'avait été que de peu de jours. L'indignation au contraire était si violente contre Pison, qu'il ne s'agissait de rien moins que de le priver du consulat, et Gabinius avait déja sa loi toute prête pour en faire la proposition au peuple. Mais Pompée était trop sage pour pousser les choses à cette extrémité, et il n'en avait pas besoin. Le sénat n'appuyait plus le consul dans ses dernières démarches, et se prêtait enfin de bonne grace à ce qu'il ne pouvait empêcher. Ainsi Pompée, ayant eu pleine satisfaction, repartit promptement de Rome, et alla s'embarquer à Brindes pour suivre et achever son entreprise.

En quarante-neuf autres jours il achève l'entreprise.

Les pirates, à mesure qu'ils avaient été obligés d'abandonner différentes parties des mers, regagnaient la Cilicie, qui était comme leur fort et leur retraite la plus assurée. Ce fut donc vers ce côté que Pompée dirigea

sa course; et sur la route il rencontra diverses flottilles de pirates qui se rendirent à lui sur sa parole. Il en usa à l'égard de ses prisonniers avec beaucoup d'humanité et de clémence; il ne leur fit aucun mal : et cette conduite lui facilita extrêmement la victoire; car de toutes parts les corsaires venaient se soumettre à lui, évitant ses lieutenants, qui montraient plus de sévérité.

Il tira encore un nouvel avantage de sa douceur. Ceux qui s'étaient trouvés si bien de s'être confiés à lui l'instruisirent des retraites des plus opiniâtres, de ceux qui, se sentant coupables de plus grands crimes que les autres, ne pouvaient espérer de pardon. C'est ainsi qu'il arriva jusqu'en Cilicie, toujours victorieux par la seule terreur de son nom, ou par la confiance qu'inspirait sa bonté. Les plus puissants des pirates s'étaient réunis pour se préparer à faire une vigoureuse résistance; et, après avoir retiré leurs femmes, leurs enfants, et tout ce qu'ils possédaient de plus précieux, dans des forts situés autour du mont Taurus, ils avaient équipé ce qui leur restait de meilleurs vaisseaux, et ils attendaient le général romain auprès de Coracésium, ville maritime de Cilicie. La bataille se donna; et Pompée, qui avait une flotte de soixante vaisseaux bien équipés et bien armés, n'eut pas de peine à vaincre les pirates. Ils se renfermèrent dans Coracésium, et soutinrent un siége; mais enfin leur obstination fut obligée de céder : ils prirent le parti de se soumettre, et livrèrent au vainqueur leurs personnes, leurs villes, les îles qu'ils avaient fortifiées, leurs arsenaux, leurs magasins; en un mot, tout ce qu'ils avaient en leur puissance. On trouva dans les places qu'ils remirent,

une quantité prodigieuse d'armes, les unes déja fabriquées, les autres que l'on travaillait actuellement; beaucoup de vaisseaux, dont plusieurs étaient encore sur le chantier; des amas immenses de cuivre, de fer, de voiles, de cordages, de bois, en un mot, de toutes sortes de matériaux; et de plus un très-grand nombre de prisonniers qu'ils tenaient dans les chaînes, soit en attendant une forte rançon, soit pour en tirer du service par rapport à différentes sortes d'ouvrages. Pompée délivra tous ces prisonniers, et les renvoya dans leur patrie, où plusieurs avaient été depuis long-temps pleurés comme morts, et trouvèrent même des tombeaux vides, ou *cénotaphes*, que leurs proches leur avaient construits.

Ainsi fut terminée la guerre des pirates par la soumission de la Cilicie, le quarante-neuvième jour après le départ de Pompée du port de Brindes; en sorte qu'une aussi grande entreprise, depuis son commencement jusqu'à son heureuse fin, n'occupa pas ce général pendant trois mois entiers. Et la victoire fut si complète, qu'au lieu que les Romains [1], peu de temps auparavant, voyaient des flottes de pirates devant Ostie, à l'embouchure du Tibre, il n'en resta plus un seul vaisseau dans tout l'espace de la Méditerranée, depuis le détroit jusqu'aux plages où cette mer se porte le plus avant vers l'orient.

Cic. pro lege Manil. n. 37.

Il fixe et établit dans les terres 20,000 prisonniers pirates.

Il s'agissait de rendre durable le fruit de cette victoire; et Pompée en vint à bout par une conduite également conforme à la bonne politique et à l'humanité.

[1] « Ut vos, qui modò ante ostium Tiberinum classem hostium videbatis, ii nunc nullam intra Oceani ostium prædonum navem esse audiatis. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 33.)

Dans ce grand nombre de vaisseaux qu'il avait pris, dont quatre-vingt-dix étaient des vaisseaux de guerre, et, de plus, dans les places qui avaient appartenu aux pirates, au nombre de six-vingts, selon Appien, il avait fait plus de vingt mille prisonniers. Il fallait déterminer ce que l'on ferait de cette multitude. Pompée n'eut pas même la pensée de les condamner à la mort. Mais d'un autre côté les relâcher, et donner à des hommes réduits à l'indigence et audacieux les moyens de se répandre de tous côtés, et de former des attroupements, c'était s'exposer au danger de voir renaître les maux que l'on avait eu tant de peine à finir. Pompée, dit Plutarque, fit réflexion que l'homme n'est ni féroce, ni insociable; que la violence est en lui un vice contre nature [1], qui peut changer par le changement d'habitation et de genre de vie, puisque par ces voies on apprivoise même les bêtes les plus farouches. Il résolut donc d'éloigner ses prisonniers de la mer, et de les transplanter dans les terres, pour leur y faire prendre le goût d'une vie douce et tranquille, en les accoutumant à habiter dans les villes, et à s'occuper de l'agriculture.

Il en établit plusieurs dans différentes villes de Cilicie, qui étaient presque désertes; et surtout dans celle de Soli, qui venait d'être ruinée par Tigrane, et qui du nom de son restaurateur fut appelée dans la suite *Pompeiopolis*. Il en transplanta aussi un nombre considérable en Achaïe, où la ville de Dymé manquait d'ha-

[1] Ἐννοήσας οὖν, ὅτι φύσει μὲν ἄνθρωπος οὔτε γέγονεν, οὔτ' ἐστιν ἀνήμερον ζῶον οὐδ' ἄμικτον, ἀλλ' ἐξίσταται, τῇ κακίᾳ παρὰ φύσιν χρώμενος, ἔθεσι δὲ καὶ τόπων καὶ βίου μεταβολαῖς ἐξημεροῦται, καὶ θηρία, διαίτης κοινωνοῦντα πρᾳοτέρας, ἐκδύεται τὸ ἄγριον καὶ χαλεπὸν, ἔγνω τοὺς ἄνδρας εἰς γῆν μεταφέρειν ἐκ τῆς θαλάσσης, καὶ βίου γεύειν ἐπιεικοῦς, συνεθισθέντας ἐν πόλεσιν οἰκεῖν καὶ γεωργεῖν.

bitants et avait un territoire considérable. Enfin il en envoya même quelques-uns en Itálie dans le voisinage de Tarente ; et l'ancien commentateur de Virgile donne lieu de penser que ce vieillard corycien, excellent jardinier, et si content de son sort, dont on trouve l'éloge au quatrième livre des Géorgiques, était du nombre de ces pirates dépaysés.

Virg. Georg. IV, 125. Flor.

Les Rhodiens eurent part à la gloire des Romains dans cette guerre : ils leur fournirent des vaisseaux.

Varron, lieutenant de Pompée, reçoit une couronne navale.

Pour ce qui est des lieutenants de Pompée, il n'y en a aucun dont les exploits soient venus jusqu'à nous. Nous savons seulement que le docte Varron, l'un d'entre eux, renouvela le projet de Pyrrhus [1], et voulut unir par un pont l'Italie et l'Épire. Il faut qu'il se soit distingué d'ailleurs par quelque grande et belle action ; car Pompée lui donna une couronne navale, honneur très-rare parmi les Romains. Ainsi Varron doit être compté entre ceux qui ont joint le laurier militaire à la gloire pacifique des lettres.

Plin. lib. 3, c. 11 et l. 7, c. 30.

Guerre de Métellus en Crète.

Freinsheim. Supplem. Liv. XCVIII, 84 ; XCIX, 1 et 47.

Pompée paraît bien grand dans la guerre contre les pirates ; et c'est, je crois, le plus bel endroit de sa vie. Mais nous l'allons voir bien petit dans les affaires de Crète. Q. Métellus, avant que l'on eût donné le commandement des mers à Pompée, avait été chargé, comme je l'ai dit, de réduire cette île, et il s'acquittait de sa commission avec succès. Il vainquit en bataille rangée Lasthénès, l'un des chefs de la nation. Il força les principales villes de Crète, Cydonie, aujourd'hui *la Canée*, Gnossus, Lyctus. Il obligea les auteurs de la guerre, Panarès, et Lasthénès lui-même, de se rendre ses prisonniers. Tout allait bien, si sa rigueur contre les

[1] *Voy.* Hist. Rom.

vaincus n'eût aigri les esprits des Crétois. Opiniâtres par eux-mêmes, et soutenus d'un nombre de pirates, qui de longue main avaient des retraites et des intelligences dans l'île, et qui alors n'avaient plus d'autre ressource, ils se cantonnèrent en différentes places, et résistèrent avec vigueur. Ils firent plus. Comme ils entendaient vanter la douceur et la clémence de Pompée, ils lui envoyèrent des députés en Pamphylie, où il était actuellement après avoir soumis la Cilicie, et lui firent déclarer qu'ils se rendraient à lui, prêts à exécuter tout ce qu'il leur ordonnerait. Plut. et Dio.

Pompée accorde sa protection aux Crétois contre Métellus.

Toutes sortes de raisons devaient empêcher Pompée de se mêler d'une guerre commencée avant qu'il fût en autorité. La conquête de la Crète, très-grand objet pour Métellus, était un si mince accessoire aux lauriers et à la gloire de Pompée, qu'il semble étonnant qu'il pût en être jaloux. Mais, ambitieux de dominer seul, d'être le seul de qui tout dépendît, à qui tous eussent recours, il reçut la députation des Crétois et des pirates qui leur étaient associés : il écrivit à Métellus pour lui défendre de continuer à leur faire la guerre, prétendant que sa commission embrassait la Crète tout entière, parce qu'il n'y avait aucun point de cette île qui fût éloigné de la mer de cinquante milles : enfin il y envoya un de ses lieutenants, L. Octavius, pour recevoir les soumissions des peuples et pacifier l'île en son nom et sous son autorité.

Débat à ce sujet en Crète.

Métellus soutint son droit avec hauteur, et poussa ceux qui lui résistaient, sans s'embarrasser des ordres de Pompée, qu'il ne reconnaissait point : en sorte que, par la plus singulière de toutes les aventures, on vit Octavius, commandant romain, s'enfermer dans une

place avec des pirates pour soutenir un siége contre une armée romaine. Métellus n'en battit pas la place avec moins de vigueur; et l'ayant forcée à se rendre, il envoya les pirates au supplice, et traita Octavius lui-même avec le dernier mépris, lui représentant l'indignité de sa conduite et de celle de son général, qui, pour satisfaire une basse jalousie, prenait sous sa sauvegarde les ennemis des dieux et des hommes.

Le dénouement de cette affaire fut le commandement de la guerre contre Mithridate donné à Pompée par la loi de Manilius, dont nous allons parler dans le moment. Alors ce général, occupé de soins plus importants, négligea la Crète, et Métellus en acheva tranquillement la conquête. Cette île, qui jusque-là n'avait jamais connu aucune domination étrangère, perdit ainsi sa liberté, et subit enfin le joug que portait déja presque tout l'univers. Les lois même des Crétois, ces lois tant vantées dans l'antiquité, furent abrogées en grande partie par les nouvelles lois que leur donna le vainqueur, qui remporta de cette expédition le surnom de *Creticus*. Pour le triomphe, il le lui fallut attendre long-temps. Les intrigues de Pompée, et les chicanes des tribuns qu'il avait à ses gages, reculèrent le triomphe de Métellus de trois ans entiers. Nous en ferons mention en son lieu.

Métellus soumet cette île, qui jusqu'alors avait été libre. Strab. l. 10, pag. 484.

An. R. 686. Av. J.C. 66.

M. ÆMILIUS LEPIDUS.
L. VOLCATIUS TULLUS.

Situation actuelle des affaires de Mithridate.

Il est bon de se rappeler ici quelle était la situation actuelle des affaires de Mithridate. Ce prince, revenu des rudes coups que Lucullus lui avait portés, était rentré dans ses états, avait vaincu dans une action san-

glante Triarius, lieutenant de Lucullus; et, toujours soutenu de Tigrane, il pouvait être regardé encore comme un ennemi redoutable. Pour ce qui est des généraux romains, Lucullus était révoqué, et d'ailleurs avait perdu toute autorité sur ses troupes. Marcius Rex en Cilicie, M'. Acilius Glabrio en Bithynie, étaient des hommes de peu de mérite. Pompée était sur les lieux, ayant été amené en Asie par la suite de ses exploits contre les pirates. Tout invitait à employer ce grand et heureux général pour terminer enfin une guerre à la portée de laquelle il se trouvait, et dont on avait lieu d'espérer une glorieuse fin dès qu'il en prendrait la conduite.

Loi proposée par Manilius, pour charger Pompée de la guerre contre ce prince. Plut. in Pom. Appian. Mithridat. Dio, l. 36.

Le tribun Manilius, animé par les motifs que j'ai expliqués ailleurs, proposa donc une loi qui ordonnait « qu'en laissant à Pompée tout ce que la loi Gabinia « lui avait déféré, le commandement des mers, les flot« tes, les troupes, les lieutenants-généraux qui lui obéis« saient, on y joignît le commandement de la guerre « contre les rois Mithridate et Tigrane, et les provin« ces qu'avaient eues sous leurs ordres Lucullus, Mar« cius Rex et Glabrio ». C'était, comme l'observe Plutarque, mettre au pouvoir d'un seul homme toute l'étendue de l'empire romain. Car cette nouvelle loi soumettait à Pompée tout ce qui n'était pas compris dans la loi précédente, c'est-à-dire les pays placés au cœur de l'Asie-Mineure et tout l'Orient.

Le sénat y résiste, et surtout Hortensius et Catulus.

On sent aisément que le sénat dut être encore plus alarmé de la loi de Manilius qu'il ne l'avait été de celle de Gabinius. L'intérêt de Lucullus touchait les honnêtes gens. Il était visible qu'on lui arrachait, non pas le commandement d'une guerre, mais le triomphe sur des ennemis qu'il avait tant de fois vaincus. Ce n'était

pas néanmoins ce motif qui faisait le plus d'impression sur les esprits. Pompée établi monarque, la république opprimée, la liberté détruite, c'étaient là les grands objets qui échauffaient le zèle des sénateurs. Aussi s'encourageaient-ils mutuellement à s'opposer à la tyrannie. Mais le peuple, dont Pompée était alors l'idole, voulait son élévation avec un tel emportement, qu'il y avait du péril à entreprendre de lui résister. Cette crainte réduisit le plus grand nombre au silence; et il ne s'en trouva que deux, Hortensius et Catulus, qui osassent élever leur voix, comme ils l'avaient déja fait l'année précédente, en faveur des anciennes maximes du gouvernement. Ils employèrent des raisons déja usées, et dont le peuple, qui en était rebattu, ne se laissait nullement toucher: en sorte que Catulus, voyant qu'il ne gagnait rien, s'écria avec la plus grande indignation, et répéta plus d'une fois du haut de la tribune aux harangues, « qu'il ne restait de ressource au sénat que « d'imiter l'exemple que lui avait autrefois donné le « peuple, et de se retirer sur quelque nouveau mont « Sacré pour sauver la liberté et les lois. »

La loi de Manilius ne manqua pas néanmoins de partisans et de protecteurs, même parmi les plus illustres membres du sénat. Plusieurs consulaires, dont Servilius Isauricus est le plus célèbre; César, toujours attentif à seconder les inclinations de la multitude, et à se frayer le chemin aux emplois nouveaux et contre les règles; enfin Cicéron, actuellement préteur, appuyèrent la proposition du tribun. Nous avons le discours que prononça le dernier en cette occasion, et j'avoue franchement qu'il est plus aisé d'y reconnaître les talents de l'orateur que les principes du citoyen. Dion lui fait son

Cicéron appuie la loi. Réflexion sur sa conduite en cette occasion.

procès à ce sujet avec une rigueur que je n'ai garde de prendre pour modèle. Cet historien est presque toujours injuste dans ses jugements à l'égard de tous ceux qui se sont distingués par leur vertu dans le temps dont nous parlons. Mais il est ici bien difficile de laver Cicéron du reproche de n'avoir pas été assez fidèle aux maximes de l'aristocratie. Il avait le consulat en perspective, il y touchait presque; et c'était un puissant motif pour l'engager à se concilier la faveur du peuple et à se faire un ami de Pompée.

Je suis pourtant persuadé que, si Cicéron eût regardé le projet de Manilius comme pernicieux à la république, il ne l'aurait jamais appuyé, quelque avantage personnel qu'il pût s'en promettre. Mais premièrement il était clair que donner à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate, c'était prendre la voie la plus courte et la plus sûre pour la terminer heureusement. En second lieu, Pompée s'était toujours montré si modeste et si éloigné d'une ambition tyrannique, que Cicéron comptait sans doute qu'il n'abuserait point de la puissance excessive qu'on lui mettait en main; et cette pensée sera vérifiée par l'événement. Enfin, outre les qualités guerrières, Pompée en avait d'autres très-capables de lui attirer l'estime d'un homme tel que Cicéron: un éloignement infini des concussions et des rapines, une grande douceur dans l'administration du pouvoir suprême, beaucoup d'attention à protéger les sujets de l'empire: qualités d'autant plus précieuses, qu'elles étaient alors plus rares; en sorte que [1]

[1] « Quasi verò Cn. Pompeium non quum suis virtutibus, tum etiam alienis vitiis magnum esse videamus. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 67.)

Pompée n'était pas moins grand par les vices d'autrui que par ses propres vertus.

Éloge de la douceur et de la justice de Pompée.

Cicéron a grand soin de relever par de magnifiques éloges ces vertus vraiment héroïques, et peut-être les seules dignes de ce nom. L'endroit est si beau et si propre à la matière que je traite, que je crois faire plaisir au lecteur de le lui présenter ici. L'orateur rappelle aux Romains qui l'écoutaient la célérité de la victoire remportée sur les pirates. « A quoi attribuez-« vous [1], leur dit-il, cette rapidité prodigieuse, cette « navigation dont la vitesse paraît incroyable? Ce n'est « point assurément une force singulière dans les ra-« meurs, ni une habileté sans exemple dans les pilotes, « ni des vents d'une nouvelle espèce, qui ont porté Pom-« pée en si peu de jours aux extrémités les plus reculées.

[1] « Undè illam tantam celeritatem et tam incredibilem cursum inventum putatis? Non enim illum eximia vis remigum, aut ars inaudita quædam gubernandi, aut venti aliqui novi tam celeriter in ultimas terras pertulerunt. Sed hæ res quæ cæteros remorari solent, non retardârunt: non avaritia ab instituto cursu ad prædam aliquam devocavit, non libido ad voluptatem, non amœnitas ad delectationem, non nobilitas urbis ad cognitionem, non denique labor ad quietem: postremò signa, et tabulas, cæteraque ornamenta græcorum oppidorum, quæ cæteri tollenda esse arbitrantur, ea sibi ille ne visenda quidem existimavit. Itaque omnes quidem nunc in his locis Cn. Pompeium, sicut aliquem non ex hac urbe missum, sed de cœlo delapsum intuentur. Nunc denique incipiunt credere fuisse homines romanos hâc quondam abstinentiâ; quod jam nationibus exteris incredibile, ac falsò memoriæ proditum videbatur. Nunc imperii nostri splendor illis gentibus lucet: nunc intelligunt non sine causa majores suos, tum quum hâc temperantiâ magistratus habebamus, servire populo romano, quàm imperare aliis, maluisse. Jam verò ita faciles aditus ad eum privatorum, ita liberæ querimoniæ de aliorum injuriis esse dicuntur, ut is qui dignitate principibus excellit, facilitate par infimis esse videatur... Fidem verò ejus inter socios quantam existimari putatis, quam hostes omnium gentium sanctissimam judicaverunt? Humanitate jam tantâ est, ut difficile dictu sit, utrùm hostes magis virtutem ejus pugnantes timuerint, an mansuetudinem victi dilexerint. » (Cic. *pro lege Manil.* n. 40, 41, 42.)

« Mais tout ce qui retarde les autres ne lui a jamais « fait perdre un instant. On ne l'a jamais vu se laisser « écarter de sa route, ni par la cupidité, pour courir « après une riche proie ; ni par l'amour des plaisirs, « pour se livrer à la volupté ; ni par les délices des plus « beaux pays, pour y chercher un amusement agréable ; « ni par la gloire et la renommée d'une ville célèbre, « pour aller la visiter ; ni enfin par la fatigue même, « pour se procurer un repos nécessaire. Sa modération « va si loin, que les tableaux, les statues et les autres « ornements des villes grecques, qui irritent la convoi« tise des autres, lui, il ne les a pas crus même dignes « de sa curiosité. Aussi tous les peuples le regardent-ils « aujourd'hui comme un homme extraordinaire, qui ne « leur a point été envoyé de cette ville, mais qui sem« ble être descendu du ciel. C'est lui qui leur a appris « à se persuader qu'il y a eu autrefois des Romains de « ce désintéressement tant vanté, fait absolument dé« crédité maintenant parmi les nations étrangères, et « sur lequel on suspectait la foi de nos annales. Aujour« d'hui la justice de notre gouvernement brille de tout « son éclat à leurs yeux. C'est aujourd'hui qu'ils com« prennent que leurs ancêtres ont eu raison, lorsque « nous avions des magistrats aussi équitables et aussi « modérés qu'ils voient Pompée, d'aimer mieux se ren« dre sujets du peuple romain que de commander aux « autres. Que dirai-je de son affabilité, qui ouvre toutes « les entrées auprès de sa personne à tous ceux qui ont « besoin de son secours, ou quelque plainte à porter « devant lui ? Ce grand homme, qui par son élévation « l'emporte sur tous ceux qui tiennent le premier rang « dans l'univers, par sa facilité semble s'égaler aux plus

« petits. Pour ce qui est de sa fidélité à ses engagements, « combien croyez-vous que s'y reposent tranquillement « vos alliés, puisqu'elle a paru aux ennemis du genre « humain une assurance sacrée et inviolable ? Enfin son « humanité et sa clémence est telle, qu'il est difficile « de décider si les ennemis ont plus redouté sa vail- « lance dans les combats, ou plus aimé sa douceur après « leur défaite. »

Voilà de grands éloges, mais qui ne doivent pas cependant être soupçonnés d'exagération. L'histoire parle de Pompée comme fait ici son panégyriste ; et cette considération est très-puissante pour excuser au moins Cicéron dans une démarche contraire véritablement au parti aristocratique, mais spécieuse, et même utile à bien des égards.

La loi passe. Dissimulation de Pompée. Plut. Dio. Appian.

La loi de Manilius passa, et mit Pompée au comble de ses vœux : il se vit élevé par les suffrages de ses concitoyens à une puissance presque égale à celle que Sylla avait envahie par les armes. Mais, porté par caractère, et accoutumé par une longue habitude, à user d'une dissimulation profonde, lorsqu'il reçut cette nouvelle il feignit d'en être fort affligé. Ses amis s'empressaient de lui en témoigner leur joie. Pour lui, fronçant le sourcil, et se frappant la cuisse : *Je suis donc condamné*, s'écria-t-il, *à des fatigues interminables ! Ne vaudrait-il pas mieux pour moi être caché dans un état obscur que de ne cesser jamais de faire la guerre, et de me voir toujours surchargé d'emplois qui m'attirent l'envie, toujours privé de la douceur de vivre à ma campagne avec ma femme et mes enfants ?* Ce langage, si peu sincère, non-seulement n'imposait à personne, mais déplaisait à ceux même qui lui étaient

le plus attachés, et qui savaient parfaitement qu'outre le plaisir de voir son ambition satisfaite, il trouvait ici un second sujet de joie dans la mortification qu'il causait à Lucullus. J'ai parlé ailleurs de tout ce qui se passa entre ces deux généraux. Ainsi je vais tout d'un coup mettre Pompée aux mains avec Mithridate.

Pompée ne trompa point les espérances que l'on avait conçues de lui; et la ruine de Mithridate fut l'affaire d'une campagne. Le général romain profita d'abord de la flotte nombreuse qu'il avait à ses ordres pour ôter toute ressource à l'ennemi du côté de la mer; et il borda de vaisseaux toutes les côtes, depuis la Phénicie jusqu'au Bosphore. Le roi de Pont, affaibli par les pertes qu'il avait faites, ne pouvait se soutenir que par le secours de ses alliés; et il comptait sur l'amitié de Phraate, roi des Parthes, et de Tigrane, roi d'Arménie. Pompée détacha de lui le roi des Parthes; et, par une circonstance tout-à-fait heureuse pour le progrès des armes romaines, le fils de Tigrane se révolta contre son père. Ce jeune prince était gendre de Phraate; et, s'étant retiré chez son beau-père, il l'engagea à épouser sa querelle, et rentra en Arménie avec les Parthes. Ainsi Tigrane se trouva hors d'état de secourir Mithridate, quand même il l'aurait voulu; et de plus, il conçut de violents soupçons contre lui, et se persuada que le prince rebelle, qui était petit-fils du roi de Pont, était appuyé secrètement par son grand-père. Mithridate se trouva donc, seul, obligé de résister à toutes les forces des Romains. Il n'avait que trente mille hommes de pied et trois mille chevaux; et avec ces troupes il gardait l'entrée de son royaume, résolu d'éviter le combat, et de tâcher de couper les vivres à

Mithridate se trouve seul et sans alliés.

l'ennemi ; à quoi il espérait réussir d'autant plus aisément, que tout le pays avait été ravagé par Lucullus.

Pompée se mit promptement en marche pour aller à lui, ayant grossi ses forces de presque toutes celles que Lucullus avait commandées, et, en particulier, des légions de Fimbria. En partant il dépêcha Métrophane à Mithridate pour sonder les dispositions de ce prince, et voir si on pourrait l'amener à se soumettre. Mithridate ne refusa point d'entrer en négociation, et envoya de son côté des ambassadeurs à Pompée. Mais les conditions proposées par le général romain furent étrangement dures. Il exigeait que Mithridate livrât tous les transfuges, et se rendît lui-même à discrétion. Ce prince était trop fier pour ne pas rejeter avec indignation l'article qui le regardait. Il n'avait garde de se déshonorer par une si honteuse bassesse. Mais les transfuges, qui avaient vu partir et revenir les ambassadeurs, et qui se doutèrent ou furent instruits de ce qui se proposait par rapport à eux, se soulevèrent, et entraînèrent dans leur mécontentement les troupes nationales, qui sentaient le besoin qu'elles avaient de ces étrangers. La sédition fut portée si loin, que Mithridate courut risque de sa personne. Il apaisa néanmoins les esprits, en protestant qu'il ne livrerait jamais aucun de ceux qui lui avaient rendu service, et même que jamais il ne ferait de paix avec les Romains ; qu'il nourrirait toujours contre eux une haine implacable, et leur ferait une guerre éternelle. Il ajouta que les ambassadeurs qu'il avait envoyés à Pompée étaient moins des ambassadeurs que des espions, et qu'il n'avait point eu du tout la pensée de traiter sérieusement de paix.

Négociation entamée entre Pompée et Mithridate. Ce prince jure de ne point faire de paix avec les Romains.

Cependant Pompée arriva, et se disposa d'abord à

Mouvements

l'attaquer. Mais, ne voyant pas jour à le déloger aisément des postes qu'il avait occupés, et craignant la disette, il se rabattit sur la petite Arménie, qui, étant dégarnie de troupes, lui offrait une facile conquête. Mithridate, à qui appartenait cette province, fut obligé d'y suivre l'ennemi; et il se campa avantageusement sur une hauteur, dont l'accès était difficile, et le mettait en état de n'être point forcé à combattre. Là ce prince, bien retranché, et tirant ses vivres commodément de ses derrières, pendant qu'il faisait battre la plaine par sa cavalerie et enlevait souvent les convois des ennemis, aurait pu donner bien de la peine à Pompée. Mais il quitta ce poste, parce qu'il y manquait d'eau. Ce fut une faute. Il ne l'eut pas plus tôt abandonné, que Pompée s'en empara; et la verdure dont la colline était couverte ayant fait conjecturer au général romain qu'il devait s'y trouver des sources, il fit creuser des puits, qui se remplirent d'eau, et en fournirent en abondance à tout le camp. respectifs des deux armées.

La nature du pays, qui était couvert et coupé de vallons, fit naître à Pompée l'idée d'une embuscade. Elle lui réussit. La cavalerie de Mithridate se laissa attirer assez loin pour être enveloppée et prise en queue par un gros de Romains, qui avait été caché à ce dessein dans un vallon. Elle y périt presque tout entière; et ce fut une grande perte pour le roi de Pont, qui en tirait beaucoup de service, et qui jusqu'alors avait eu par cet endroit la supériorité sur les Romains.

Le succès du premier combat livré par Pompée peut être regardé comme ayant décidé de la victoire : car de ce moment les Romains eurent plus de facilité d'amener des vivres dans leur camp; et en même temps ils en

devinrent plus hardis à harceler et à fatiguer l'armée de Mithridate, qui se trouvait destituée du secours de sa cavalerie. Ce prince s'obstinait à refuser le combat. Pompée entreprit de l'enfermer par des lignes de six à sept lieues d'étendue, et fortifiées de redoutes d'espace en espace. Mithridate demeura ainsi comme assiégé pendant quarante-cinq jours. Enfin, pressé par la disette, voyant que Pompée soumettait tout le pays des environs, et apprenant qu'il lui venait des renforts considérables, il fut réduit à songer à la fuite. Il s'arrangea habilement pour l'exécution de ce dessein, et trompa la vigilance de Pompée. Il partit pendant la nuit, laissant des feux allumés dans son camp, et après avoir pris la précaution barbare de tuer les malades et les blessés.

Dès le lendemain Pompée se mit à sa poursuite. Mais Mithridate ne marchait que de nuit, et le jour il se tenait bien enfermé dans son camp : en sorte que Pompée ne pouvait attaquer pendant le jour un ennemi qui ne se montrait jamais alors en campagne; et d'un autre côté il n'osait engager un combat nocturne, parce qu'il ne connaissait point les lieux. Il fut pourtant obligé de prendre ce dernier parti, lorsqu'il vit que le roi de Pont allait passer l'Euphrate et entrer dans le royaume de Tigrane. Comme il était instruit de la route que les ennemis devaient tenir, il fit une marche forcée et secrète en même temps, au moyen de laquelle, les ayant passés pendant le jour, il vint se poster sur leur chemin dans un endroit où il trouva quelques hauteurs, qui devaient donner à ses troupes de l'avantage dans le combat.

Bataille li- Mithridate était si mal servi en espions, qu'il ne

sut rien de cette marche de Pompée; et ses troupes étant parties sur le soir à l'ordinaire, moins attentives et moins sur leurs gardes que jamais, parce qu'elles comptaient se trouver bientôt en pays de sûreté, vinrent donner imprudemment dans l'armée romaine. On peut juger quelle fut leur surprise et leur effroi; et Pompée prit soin d'achever de les troubler en faisant sonner la charge par toutes les trompettes ensemble, et en ordonnant à tous ses soldats de jeter de grands cris. En même temps une nuée de traits de toute espèce partit de dessus les hauteurs occupées par les Romains, et mit le désordre et la confusion dans une armée qui, étant arrangée pour la marche et non pour la bataille, se trouvait attaquée subitement pendant les ténèbres, et ne voyait pas même ses ennemis.

vrée pendant la nuit. Mithridate est vaincu.

Le mal devint encore plus grand lorsque les Romains, après les premières décharges, vinrent s'approcher en bon ordre de ces troupes déja à demi vaincues. La lumière de la lune, qui s'éleva en ce moment, réjouit un peu les barbares; et ce fut au moins pour eux une consolation d'apercevoir ceux qui les attaquaient. Mais leur joie fut courte, et cette lumière leur fut plutôt nuisible qu'avantageuse : car, comme la lune était fort près de l'horizon, les corps des Romains, qui l'avaient à dos, jetaient une ombre très-grande devant eux; ce qui trompait les soldats de Mithridate, en sorte que, prenant les ombres pour les corps, ils perdaient presque tous leurs coups, pendant que les Romains voyaient nettement et distinctement leurs ennemis, sur le visage desquels la lune donnait en plein. Un combat si inégal ne put pas durer long-temps. Bientôt les barbares prirent la fuite et se dispersèrent, laissant plus de dix

mille des leurs sur la place. Le nombre des prisonniers ne fut pas beaucoup moindre.

Fuite de Mithridate.

Mithridate, lorsqu'il vit la déroute de son armée, songea à se mettre en sûreté; et avec huit cents chevaux il se fit jour à travers les Romains. Cette escorte ne l'accompagna pas long-temps; et, tous s'étant dispersés, il se trouva réduit à fuir lui quatrième. Entre les personnes qui s'attachèrent à lui fidèlement dans cette fuite était Hypsicratée, l'une de ses concubines, femme d'un courage mâle, et que, par cette raison, le roi nommait *Hypsicrate*, ce qui est un nom d'homme dans la langue grecque. Cette femme ne le quitta point; et, vêtue en cavalier persan, bien montée, non-seulement elle résista à la fatigue par rapport à elle-même, mais c'était elle qui prenait tous les soins nécessaires et de la personne de Mithridate et de son cheval.

Ce prince recueillit sur sa route environ trois mille hommes de pied et quelque cavalerie étrangère; et avec cette troupe il arriva à un fort appelé *Synoria*, qu'il avait fait construire sur les frontières de la grande Arménie. C'était un des lieux où il renfermait ses trésors. Il y prit six mille talents (dix-huit millions), provision bien utile à un prince fugitif. Pour ce qui est des riches habillements qu'il y trouva, il les distribua à ses amis; et il leur donna aussi à chacun du poison, afin qu'ils fussent maîtres de leur sort, et qu'ils pussent s'empêcher, s'ils craignaient moins la mort que la honte, de tomber vivants au pouvoir des Romains.

Son dessein était de passer dans la grande Arménie, et de chercher un asyle auprès de Tigrane. Mais l'Arménien, aigri par les soupçons dont j'ai parlé, et d'ailleurs trop peu généreux pour se charger de la défense d'un

malheureux ami, fit arrêter les courriers que Mithridate lui avait envoyés pour lui demander la permission d'entrer dans ses états; et il se porta même jusqu'à mettre sa tête à prix, promettant cent talents à quiconque la lui apporterait.

Il se résout à tourner par terre le Pont-Euxin pour gagner le Bosphore.

Mithridate, se voyant privé de toute autre ressource que celle qu'il pouvait trouver en lui-même, se résolut d'abandonner ce qu'il était hors d'état de défendre; et, laissant au vainqueur le royaume de ses pères, et toutes les conquêtes par lesquelles il l'avait arrondi, il prit son parti de tenter la dernière espérance qui lui restait en se retirant au Bosphore, où régnait son fils Macharès. Les ennemis étaient maîtres de la mer. Ainsi Mithridate ne pouvait aller au Bosphore que par terre; et le chemin était capable d'effrayer le courage le plus hardi, tant par sa longueur que par les obstacles d'un climat sauvage, et habité par des peuples belliqueux, dont la plupart n'avaient pas lieu de lui vouloir du bien. Rien ne rebuta ce prince. Il gagna les sources de l'Euphrate, passa le Phase, et vint à Dioscurias sur le Pont-Euxin, où il séjourna pendant l'hiver. De là il se mit en route lorsque le printemps commençait, et arriva enfin au Bosphore, ayant vaincu toutes les difficultés, tant celles que lui opposait la nature du pays même que celles que lui suscitèrent les barbares qui l'habitaient. Sa patience infatigable d'une part, et, de l'autre, tantôt la terreur de son nom, tantôt la force des armes, lui ouvrirent tous les passages.

Pompée envoya d'abord de la cavalerie et quelques troupes armées à la légère pour le poursuivre. Mais lorsqu'il apprit que ce prince avait passé le Phase, il renonça à l'espérance de l'atteindre; et il fonda dans

le lieu où il l'avait vaincu une ville qu'il appela *Nicopolis*, c'est-à-dire *ville de la victoire*. Il y déposa ce qu'il avait dans son armée de soldats trop vieux, ou estropiés de leurs blessures, auxquels se joignirent quelques familles du pays. Cette ville devint considérable dans la suite.

Le fils de Tigrane, révolté contre son père, vient se jeter entre les bras de Pompée. Appian.

Ce fut alors que le fils de Tigrane vint dans le camp des Romains. Ce jeune prince restait seul à son père de trois fils qu'il avait eus de Cléopâtre, fille de Mithridate. Tigrane avait fait mourir les deux autres : le premier, parce qu'il s'était révolté ; le second, pour une preuve d'avidité et de mauvais cœur qu'il lui avait donnée dans une aventure de chasse, car, le roi étant tombé de cheval, ce fils non-seulement avait paru peu touché de cet accident, mais sur-le-champ, supposant son père mort, il avait ceint le diadème. Le troisième, au contraire, qui est celui dont nous parlons, et qui se nommait Tigrane comme son père, avait couru à lui, l'avait aidé à se relever ; et le vieux roi, sensible à cette marque d'amitié de son fils, lui avait donné en récompense une couronne.

La fidélité de ce fils et son attachement pour son père ne furent pas de longue durée. Bientôt séduit par les conseils de quelques seigneurs arméniens mécontents du gouvernement, et encore plus par sa propre ambition, il se révolte, assemble des troupes, et fait ouvertement la guerre à son père. Vaincu par lui, il se retira, comme je l'ai déja dit, auprès de Phraate, roi des Parthes, qui venait de succéder à Sinatruce. Ce roi, son beau-père, non-seulement le recueillit, mais, comme il était gagné au parti des Romains par Pompée, de concert avec ce général il remena le jeune Ti-

grâne en Arménie à la tête d'une armée considérable, et vint mettre le siége devant Artaxate : car le roi d'Arménie avait cédé au torrent, et s'était retiré sur les montagnes. Artaxate était une place bien munie et bien défendue. Ainsi, comme le siége tirait en longueur, Phraate, appelé ailleurs par le besoin de ses propres affaires, retourna dans son royaume. Le vieux Tigrane ne vit pas plus tôt son fils seul et destitué des principales forces des Parthes, qu'il vint tomber sur lui, et le vainquit une seconde fois. Le jeune prince pensa d'abord à aller joindre Mithridate son grand-père ; mais, ayant appris qu'il avait été lui-même vaincu par les Romains, et qu'il avait plutôt besoin du secours des autres qu'il n'était en état d'en donner, ce fils rebelle n'eut d'autre ressource que de se jeter entre les bras de Pompée.

Pompée entre en Arménie. Tigrane vient dans son camp se remettre à sa discrétion.

Il lui servit de guide pour entrer en Arménie; et, prince aussi aveugle que fils dénaturé, il introduisait ainsi tantôt les Parthes, tantôt les Romains, dans son propre héritage, détruisant lui-même ses espérances, et livrant en proie des états dont il allait bientôt devenir le possesseur légitime, s'il eût eu assez de patience et de modération pour attendre la mort d'un père déja avancé en âge. Tout cédait à Pompée, et Tigrane effrayé ne songea qu'à apaiser un si redoutable ennemi. Il commença par lui livrer les ambassadeurs de Mithridate qu'il avait à sa cour. Il lui fit faire aussi des propositions de paix, mais qui furent traversées par son fils : en sorte que Pompée avançait toujours et avait déja passé l'Araxe. Alors le vieux roi, réduit à l'extrémité, d'ailleurs entendant faire de grands éloges de la douceur et de la clémence de Pompée, prit une résolution peu généreuse, mais peut-être la seule utile dans

Plut. et Dio.

la triste extrémité où il se trouvait. Il reçut garnison romaine dans Artaxate, et il se mit lui-même en marche avec les principaux seigneurs qui lui étaient encore restés fidèles, pour aller se jeter aux pieds du vainqueur et se remettre à sa discrétion. Il prit pour cette humiliante cérémonie un équipage qui tenait le milieu entre sa grandeur passée et son abaissement présent. Il quitta sa tunique mi-partie de blanc, et la casaque de pourpre; mais il garda la tiare et le diadème, voulant paraître en roi suppliant qui mérite des égards en même temps qu'il excite la compassion.

Audience donnée par Pompée à Tigrane.

Le camp des Romains était éloigné d'environ seize milles. Lorsque Tigrane approcha, il vit venir au-devant de lui quelques officiers que Pompée lui avait envoyés par honnenr. Mais à l'entrée du camp deux licteurs lui ordonnèrent de descendre de cheval, en lui disant que jamais étranger n'était entré à cheval dans un camp romain. Tigrane était trop abattu pour sentir cette humiliation. Il obéit, et même donna son épée à ceux qui gardaient les portes. Il fit plus : après avoir traversé à pied tout le camp romain, lorsqu'il se vit près de Pompée il ôta sa tiare, et voulut la mettre aux pieds du vainqueur, et se prosterner lâchement lui-même. Mais Pompée l'en empêcha en lui prenant la main, et le fit asseoir à sa droite, ayant à sa gauche le jeune Tigrane.

Le roi d'Arménie conserva néanmoins quelque air de dignité dans le discours qu'il tint à Pompée, pendant que sa conduite était si pleine de bassesse. Il lui dit
Vell. II, 37. « que jamais il ne se serait résolu pour tout autre que « pour lui à la démarche qu'il venait de faire: mais qu'il « ne pouvait être honteux d'être vaincu par un géné-

« ral qu'il n'était pas permis d'espérer de vaincre [1], et « que ce n'était point se déshonorer que de se soumet- « tre à celui que la fortune avait élevé au-dessus de « tout le reste des mortels ». Pompée répondit à ce compliment flatteur en consolant le malheureux prince, et en l'assurant qu'il n'aurait pas lieu de se plaindre de son sort ; qu'il ne perdrait point l'Arménie, et qu'il gagnerait l'amitié des Romains. Il l'invita ensuite à souper avec son fils. Plut. et Dio.

Conduite folle du jeune Tigrane. Le vieux roi est laissé en possession de l'Arménie, et son fils mis aux fers par Pompée.

Le jeune Tigrane n'était point du tout content de ce qui se passait. Il paraît qu'il s'était flatté d'être mis par les Romains en possession de la couronne d'Arménie ; et, voyant que les choses ne tournaient point au gré de ses vœux, il fit paraître son chagrin de la façon du monde la plus indécente et la plus folle. Il ne se leva point quand il vit son père arriver, et ne lui donna aucun témoignage ni d'amitié ni de respect. Il refusa d'aller au souper où il était invité avec lui ; et il ne ménagea pas même Pompée, ne craignant point de dire que, si ce général ne lui donnait point satisfaction, il saurait en trouver quelque autre par qui il serait mieux servi.

Ce langage et ces procédés n'étaient pas propres à le conduire à son but. Aussi, le lendemain, Pompée, ayant tenu un grand conseil où il appela le père et le fils pour les entendre contradictoirement, prononça son arrêt, par lequel il laissait au vieux Tigrane le royaume de ses pères. En même temps, pour faire valoir sa clémence et pour rejeter sur un homme qu'il haïssait toutes les plaintes que Tigrane pourrait se trou-

[1] « Non esse turpe ab eo vinci, quem vincere esset nefas; neque ei inhonestè aliquem submitti, quem fortuna super omnes extulisset. » (VELL.)

ver en droit de faire, il ajouta « qu'il n'ôtait rien au roi « d'Arménie : que si ce prince perdait la Syrie, la Phé- « nicie, partie de la Cilicie, la Galatie et la Sophène, « c'était à Lucullus qu'il devait s'en prendre, c'était « par Lucullus qu'il en avait été dépouillé ». Il le condamna seulement à payer aux Romains six mille talents. Pour ce qui est du jeune Tigrane, il déclara qu'il lui donnait la Sophène pour y régner en toute souveraineté, lui assurant de plus la succession de son père.

Le vieux roi fut très-content de ce jugement. Devenu aussi bas dans sa disgrace qu'il avait été fastueux et insolent dans sa bonne fortune, il regardait comme un don tout ce qu'il plaisait au vainqueur de lui laisser. Et se voyant salué roi par les Romains, il en fut si transporté de joie, qu'il promit de donner une demi-mine [1] à chaque soldat, dix mines [2] aux centurions, et un talent [3] aux tribuns.

Son fils ne se comporta pas de même; et il n'eut point de repos qu'il n'eût forcé Pompée à lui faire sentir tout le poids de sa colère. Il prétendit que les trésors royaux qui étaient dans les châteaux de la Sophène lui appartenaient. Le père les revendiqua; et Pompée jugea en sa faveur, parce qu'il n'avait pas d'autre moyen d'être payé des six mille talents auxquels il avait imposé le roi d'Arménie. Le jeune prince, de plus en plus mécontent, voulut s'enfuir; et Pompée, qui en fut averti, le fit alors garder à vue. Il envoya ordre en même temps aux gouverneurs des châteaux où étaient déposés ces trésors, de les remettre au vieux roi. Mais ils refusèrent, disant qu'ils ne pouvaient s'en dessaisir

[1] Vingt-cinq francs. = 45 fr.—L.
[2] Cinq cents francs. = 910 fr.—L.
[3] Trois mille livres. = 5500 fr. — L.

que sur les ordres du jeune Tigrane, à qui le pays appartenait. Pompée prit donc le parti d'envoyer le prince lui-même aux portes des châteaux pour donner les ordres de sa propre bouche. Cette démarche fut encore inutile; les gouverneurs, qui étaient sans doute d'intelligence avec le jeune Tigrane, répondirent que leur maître n'était pas libre et que c'était malgré lui qu'on le faisait agir et parler. Il est inutile de vouloir lutter par adresse contre une force majeure. Tous ces subterfuges n'aboutirent qu'à faire mettre le jeune Tigrane aux fers. Il fallut donc enfin obéir. Les trésors furent livrés au vieux roi : il paya les six mille talents; et Pompée, selon sa pratique constante, fit remettre cette somme entre les mains du questeur, qui en chargea ses registres. Vell.

Tigrane, avec ces trésors, acquitta aussi les promesses qu'il avait faites aux officiers et aux soldats de l'armée romaine : et toute sa conduite fut si agréable à Pompée, que, peu de temps après, ce général le déclara allié et ami du peuple romain; et pour le délivrer une bonne fois des chagrins et des inquiétudes que lui donnait son fils, il fit garder ce jeune prince dans les chaînes, et se résolut de le transporter à Rome et de le mener en triomphe. Phraate, son beau-père, s'intéressa inutilement pour lui. Pompée répondit aux ambassadeurs que le roi des Parthes lui envoya pour le redemander, qu'un père avait plus de droit sur son fils qu'un beau-père sur son gendre; et sur la proposition que le même roi lui fit faire de convenir que l'Euphrate servît de bornes aux deux empires, le général, sans vouloir entrer dans aucune discussion, et parlant Plut. et Dio.

en homme qui donne la loi, dit qu'il ne connaissait de bornes que le droit et la justice.

Ariobarzane profita du malheur du jeune Tigrane. Ce roi de Cappadoce, toujours fidèle aux Romains, à qui il devait son élévation, avait été le jouet de leurs ennemis, chassé, puis rétabli, chassé de nouveau, tantôt par Mithridate, tantôt par Tigrane. La fuite et la ruine des affaires du roi de Pont, et la paix faite par les Romains avec le roi d'Arménie, l'affermirent dans ses états. Pompée même, en récompense de sa fidélité, lui donna la Sophène, qu'il avait destinée d'abord au prince d'Arménie.

Combat de tendresse et de respect entre Ariobarzane et son fils. Val. Max. lib. 5, c. 7.

Ariobarzane et son fils donnèrent alors [1] à l'armée romaine un spectacle bien différent de celui que lui avaient donné les deux Tigranes. Le roi de Cappadoce était venu au camp de Pompée; et, pendant que ce général était sur son tribunal, lui, il était assis à côté sur une chaise curule. Mais il aperçut son fils placé auprès du bureau d'un greffier. La tendresse de ce père ne put supporter de voir son fils tenir une place si peu convenable à son rang. Il descendit, et alla lui ceindre le diadème, et l'exhorter à prendre la place qu'il venait de quitter. Le fils, combattant par son respect contre la tendresse de son père, versa des larmes, laissa tomber le diadème, et ne voulut point se rendre, quelques instances qui lui fussent faites. Ainsi [2], par un événement qui semblerait incroyable, celui qui quittait une couronne était plein de joie, et celui à qui on

[1] Usserius remet ce fait à l'année suivante, et au séjour que Pompée fit dans la ville d'Amisus.

[2] « Quodque penè fidem veritatis excedit, lætus erat, qui regnum deponebat; tristis, cui dabatur. » (VAL. MAX. lib. 5, c. 7.)

la mettait sur la tête était plongé dans une tristesse amère. Quel combat! et qui peut ne pas en être attendri et charmé, même au simple récit? Il fallut que l'autorité de Pompée intervînt pour terminer une querelle si singulière. Il confirma le jugement du père, et ordonna au fils d'obéir. C'est la seconde fois [1] que la Cappadoce nous fournit un si bel exemple.

§ II. *Pompée s'avance vers le Caucase, et défait les Albaniens. Il défait aussi les Ibériens. Arrivé à l'embouchure du Phase, il revient sur ses pas par l'Albanie. Nouvelle victoire remportée par lui sur les Albaniens. On a dit faussement qu'il s'était trouvé des Amazones à cette bataille. Pompée évite d'engager une guerre contre les Parthes. Sagesse et retenue de Pompée. Stratonice, mère de Xipharès, livre à Pompée un château dont elle avait la garde. Aventure du père de Stratonice. Générosité de Pompée. Mémoires secrets de Mithridate. Recueil d'observations sur la médecine fait par ordre de ce prince. Réglement de Pompée par rapport aux états dont Mithridate avait été dépouillé. Pompée passe en Syrie. État actuel de ce royaume. Pompée le réduit en province romaine. Rois de Commagène. Mithridate, arrivé au Bosphore, fait tuer son fils Macharès. Justice bizarre de Mithridate. Il fait égorger Xipharès. Il envoie une ambassade à Pompée sans fruit. Nouveaux préparatifs de Mithridate. Il pense à marcher vers l'Italie par terre. Murmure de ses troupes. Phar-*

[1] Voy. Hist. Anc.

nace les soulève contre son père. La révolte devient générale. Mithridate est assiégé dans le château de Panticapée. Il fait des imprécations contre Pharnace. Sa mort. Jugement sur son caractère et son mérite. Pompée apprend dans les plaines de Jéricho la mort de Mithridate. Actions de graces aux dieux dans Rome. Honneur singulier décerné à Pompée. Pompée assure la tranquillité de la Syrie. Troubles dans la Judée à l'occasion de la succession au trône disputée entre Hyrcan et Aristobule. Exemple admirable d'un esprit de douceur et de charité fraternelle dans un Juif nommé Onias. *Pompée, favorable à Hyrcan et irrité par Aristobule, marche contre Jérusalem. Il s'empare de la ville, et assiége le temple. Prise du temple. Constance religieuse des prêtres juifs. Pompée entre dans le Saint-des-Saints. Conduite généreuse de Pompée. Richesse et insolence de Démétrius son affranchi. Indulgence excessive de Pompée à l'égard de ceux qu'il aimait. Il vient à Amisus, où il reçoit le corps de Mithridate. Il confirme à Pharnace la possession du royaume du Bosphore. Son retour. Considération particulière qu'il témoigne au philosophe Possidonius. Il apprend la mauvaise conduite de sa femme Mucia, et la répudie. Ses mariages.*

Pompée s'avance vers le Caucase, et défait les Albaniens. Plut. et Dio.

Pompée, ayant ainsi réglé toutes les affaires des pays au milieu desquels il se trouvait, songea à poursuivre Mithridate; et, laissant Afranius avec quelques troupes en Arménie, il s'avança vers le Caucase, et se

prépara à traverser toute cette bande de terre qui est située entre le Pont-Euxin, à l'occident, et la mer Caspienne, à l'orient. Il trouva des obstacles, surtout de la part de deux nations puissantes et belliqueuses, les Albaniens et les Ibériens; et il n'eut pas moins à se précautionner contre leurs ruses et leurs perfidies, qu'à combattre leurs forces, qui étaient considérables. Il vainquit d'abord en bataille rangée quarante mille Albaniens, près du fleuve Cyrus. Cette victoire fut remportée par les Romains pendant les jours des Saturnales, c'est-à-dire après le milieu du mois de décembre [1]. Pompée fut bien aise qu'Orésès, roi des Albaniens, lui demandât la paix; et il la lui accorda volontiers, afin que ses troupes pussent jouir de quelque repos pendant l'hiver.

L. AURELIUS COTTA.
L. MANLIUS TORQUATUS.

AN. R. 687.
AV. J.C. 65.

Il défait aussi les Ibériens.

Dès qu'il fut possible de tenir la campagne, Pompée se mit en marche pour entrer dans le pays des Ibériens, peuple jaloux de sa liberté, et qui n'avait jamais été soumis à aucune domination étrangère. Ils n'avaient obéi ni aux Mèdes, ni aux Perses, et, ne s'étant point trouvés sur la route d'Alexandre, ils avaient échappé à ce conquérant. D'ailleurs ils étaient portés d'affection pour Mithridate; et ils ne voyaient pas volontiers dans leur pays une armée venue des extrémités de l'Occident, et qui subjuguait tous leurs voisins. Leur roi Artocès se conduisit en prince qui n'avait guère de

1 L'année des Romains était alors fort dérangée; et lorsqu'ils comptaient le mois de décembre, ils auraient dû plutôt compter partie de septembre et d'octobre.

tête ni de bonne foi. Son inclination naturelle le portait à haïr les Romains et à leur faire la guerre ; la crainte le retenait. Dominé tantôt par l'une, tantôt par l'autre de ces impressions, il offrait le passage, et ensuite le refusait. Enfin il fallut en venir à une bataille, où neuf mille Ibériens demeurèrent sur la place, et dix mille furent faits prisonniers. Alors Artocès désira la paix sérieusement, et l'obtint, mais en donnant ses fils en ôtage.

Arrivé à l'embouchure du Phase, il revient sur ses pas par l'Albanie.

De là Pompée passa dans la Colchide, et arriva à l'embouchure du Phase, où il trouva une flotte commandée par Servilius, l'un de ses lieutenants. Mais plus les Romains s'enfonçaient dans ces contrées sauvages, moins il paraissait possible de joindre Mithridate, qui avait bien de l'avance, et gagnait actuellement le Bosphore par les pays qui sont au septentrion du Pont-Euxin. Ainsi il est à présumer que Pompée ne fut pas fâché d'avoir un prétexte aussi spécieux de retourner en arrière que celui que lui offrait la révolte des Albaniens, qui, depuis qu'il était sorti de leurs terres, avaient repris les armes. Il se contenta donc de charger Servilius de fermer si exactement le Bosphore, que Mithridate ne pût ni en sortir ni recevoir par la mer aucune provision ; et, pour lui, il retourna en Albanie.

Nouvelle victoire remportée par lui sur les Albaniens.

Il avait à repasser le Cyrus ; et les barbares, à l'endroit où le trajet était le plus commode, avaient planté des pieux d'espace en espace, qui le rendaient impraticable. Il prit donc le parti d'aller chercher un autre gué par un assez long détour ; et comme les eaux ne laissaient pas d'y être fortes et abondantes, pour en rompre la violence il plaça vers le haut une ligne de cavalerie dans le travers du fleuve ; au-dessous une

seconde ligne formée par les chariots et les bêtes de somme qui portaient les bagages; et l'infanterie passa encore plus bas, à l'abri de ces deux espèces de digues. Il lui fallut ensuite traverser un pays sec et sans eau. Il pourvut à cet inconvénient, en faisant remplir d'eau dix mille outres, qui furent portés à la suite de l'armée. C'est ainsi qu'il arriva aux ennemis. Ils étaient campés auprès d'un fleuve que Plutarque et Dion nomment *Abas*, au nombre de plus de soixante mille hommes de pied, et deux mille chevaux, mais mal armés, et la plupart couverts seulement de peaux de bêtes. Cosis, frère du roi, les commandait.

La bataille s'étant bientôt engagée, Cosis, qui était brave, s'attacha à Pompée, et lui donna lieu de payer de sa personne en même temps qu'il faisait les fonctions de général : car l'Albanien lui ayant lancé un javelot qui porta sur sa cuirasse, Pompée, plus adroit ou plus heureux, perça son ennemi de sa lance, et le renversa mort à l'instant. Les barbares, ayant perdu leur chef, ne firent pas beaucoup de résistance. Il se retirèrent en grand nombre dans une forêt, à laquelle Pompée fit mettre le feu après l'avoir environnée de ses soldats; de sorte que ceux qui se sauvèrent des flammes périrent par l'épée.

On a dit faussement qu'il s'était trouvé des Amazones à cette bataille.

Il s'est répandu au sujet de cette action une fable, qui flattait la vanité des vainqueurs. On a dit qu'il s'y était trouvé des Amazones. Mais Plutarque observe qu'on rencontra seulement, parmi les dépouilles, de petits boucliers et des cothurnes tels qu'on en attribuait à ces femmes guerrières, sans que parmi les prisonniers ni parmi les morts on ait vu aucune femme. Il ne traite pourtant point de fable ce qu'on dit des

Amazones; et il leur assigne une habitation dans le Caucase, vers les bords de la mer Caspienne.

Pompée avait dessein de pénétrer jusqu'à cette mer, et il s'en faisait une gloire. Mais la multitude des serpents et des animaux venimeux dont le pays était rempli l'obligea de retourner sur ses pas lorsqu'il n'en était qu'à trois journées de chemin. Il revint donc dans la petite Arménie. Il y reçut des ambassadeurs des rois des Mèdes et des Élyméens, auxquels il répondit gracieusement.

Pompée évite d'engager une guerre contre les Parthes.

Il y eut plus de difficultés entre lui et Phraate. Ce prince se plaignait des lieutenants de Pompée, qui lui donnaient de la jalousie en s'avançant trop près de ses frontières. Gabinius même avait passé l'Euphrate, et était venu jusqu'au Tigre. D'ailleurs Phraate avait d'anciens démêlés avec Tigrane; et il aurait été bien aise de profiter de l'affaiblissement du roi d'Arménie, pour faire revivre de vieilles prétentions. Il revendiquait en particulier la Gordyène, et il y était entré en armes. Mais il n'osa pas défendre ce pays contre Afranius, envoyé par Pompée, qui, s'en étant ainsi rendu maître sans résistance, le restitua à Tigrane.

Phraate et Pompée se craignaient mutuellement. Phraate voyait ses voisins trop maltraités par les Romains, pour avoir envie de s'exposer à une semblable disgrace; et Pompée ne désirait nullement de s'engager en une nouvelle guerre dans des pays inconnus, et contre des peuples qui se battaient d'une façon à laquelle ses troupes n'étaient point accoutumées. Il ne souhaitait que de sortir d'affaire honorablement, et en conservant la majesté du nom romain. Ainsi, sans écouter ni les plaintes de Tigrane qui lui demandait du

secours, ni les exhortations de ses amis, qui n'envisageaient que la gloire et le profit d'une nouvelle conquête, il résolut de ne point se déclarer ennemi de Phraate; et, content d'humilier son orgueil en lui refusant le titre de roi des rois, dont ce prince était fort jaloux, du reste il se porta pour arbitre et médiateur entre lui et Tigrane, et dépêcha trois commissaires pour terminer sur les lieux leurs querelles et régler les limites des deux royaumes.

Il paraît que la médiation des Romains était peu nécessaire. Tigrane et Phraate ne demandaient qu'à se réconcilier. Le premier était mécontent de n'avoir pas été secouru par Pompée; l'autre, toute réflexion faite, s'était persuadé qu'il lui était avantageux que Tigrane subsistât, parce qu'il pourrait trouver en lui un allié, si dans la suite les Romains attaquaient les Parthes; au lieu qu'en allumant une guerre, il était à craindre qu'après qu'ils auraient épuisé leurs forces l'un contre l'autre, le vainqueur et le vaincu ne devinssent également la proie des Romains. Ainsi tout se disposa à la paix, et de ce côté la tranquillité fut parfaitement rétablie.

Ces derniers événements appartiennent à l'année où furent consuls L. César et Figulus.

L. JULIUS CÆSAR. — An. R. 688.
C. MARCIUS FIGULUS. — Av. J. C. 64.

Pompée passa en Arménie les derniers mois de l'année d'où nous sortons, et les premiers de celle dont nous commençons à raconter les événements. Il y fut principalement occupé à recueillir les fruits de la victoire qu'il avait remportée sur Mithridate. On lui livrait de toutes parts les châteaux et les trésors de ce prince. (Sagesse et retenue de Pompée.)

Plutarch. On lui amena en particulier grand nombre de ses femmes et de ses concubines. Il les respecta toutes ; et, sans se laisser séduire par la beauté d'aucune, il les renvoya à leurs pères et à leurs proches ; car elles appartenaient pour la plupart à des princes ou à des généraux d'armée.

Stratonice, mère de Xipharès, livre à Pompée un château dont elle avait la garde. Aventure du père de Stratonice.

Stratonice, l'une d'entre elles, était de basse naissance, fille d'un musicien, dont l'aventure a paru à Plutarque digne d'être racontée en détail. Cette Stratonice, étant fort jeune, chanta, un jour, dans un repas de Mithridate, d'une façon qui le charma. Il la mit sur-le-champ au nombre de ses concubines ; et le père se retira chez lui, fort mécontent de n'avoir pas même été honoré d'un regard. Mais, à son réveil, il fut étrangement surpris de voir dans sa chambre des tables couvertes de vases d'or et d'argent, un nombreux domestique, des eunuques et des esclaves qui lui présentaient de beaux et magnifiques habits ; et à sa porte un cheval superbement enharnaché, comme ceux des seigneurs que l'on appelait *amis du roi*[1]. Il crut qu'on se moquait de lui, et voulut s'enfuir ; mais, les esclaves l'ayant arrêté, et lui disant que c'était un présent du roi, qui lui avait donné toute la maison d'un homme très-riche mort récemment, et que ce n'étaient là que de légères prémices des dons qu'il avait lieu de se promettre, il eut bien de la peine à se laisser persuader. Enfin néanmoins il endossa la pourpre, monta à cheval suivi de son cortège ; et, en traversant la ville, il

1 C'étaient, à ce qu'il paraît, les *conseillers du Roi;* on en trouve à la cour des Séleucides, des Ptolémées et d'Alexandre qui en avait emprunté l'usage à celle des anciens rois de Perse. (*Voy. mes Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, etc., p. 59 et suiv.) — L.

criait à pleine tête dans les rues : *Tout cela est à moi.* Il s'attira par là bien des railleries, auxquelles il répondait « que, s'il y avait quelque chose qui dût étonner, c'était qu'il ne jetât pas des pierres à tous les « passants, dans le transport de joie qui lui troublait « la raison ». Freinshémius, qui raconte ce fait d'après Plutarque, y joint une réflexion que je ne puis me résoudre à omettre. « Voilà [1], s'écrie-t-il, ce que font les « richesses, et quels en sont les effets ! C'est ainsi que « le plus souvent on s'en joue, et qu'à leur tour elles « semblent se jouer des hommes en leur renversant « l'esprit. » Mais que dirons-nous d'un père qui se fait une gloire du déshonneur et de l'ignominie de sa fille, et qui ne connaît d'autre sentiment qu'une ivresse de joie dans une si grande matière de honte et de douleur ?

Stratonice était fort considérée de Mithridate, de qui elle avait eu un fils, dont le nom est devenu célèbre parmi nous, Xipharès. Elle avait sous sa garde un des plus forts et des plus riches châteaux que Mithridate possédât dans le voisinage de l'Arménie. Elle le livra à Pompée, sans exiger d'autre condition que la vie de son fils, supposé qu'il tombât sous la puissance des Romains. Pompée, maître de toutes les richesses enfermées dans ce château, en usa avec générosité : il en prit seulement ce qui pouvait orner les temples ou décorer son triomphe, et laissa tout le reste à Stratonice. Il témoigna la même noblesse et la même grandeur d'ame par rapport à un présent magnifique que lui fit le roi des Ibériens. Ce prince lui ayant envoyé un lit, une

Générosité de Pompée.

« 1 Hoc sunt et possunt divitiæ; hisque interdùm modis illuduntur et illudunt. » (*Supplem.* liv. CII, 5.)

table et un trône d'or, Pompée fit remettre le tout au questeur pour le trésor public.

Mémoires secrets de Mithridate.

Dans un fort que Mithridate avait construit avec grand soin, et travaillé à rendre imprenable, Pompée trouva les mémoires secrets de ce prince; et il les parcourut avec plaisir, parce qu'il y apprit à connaître le caractère de celui qu'il avait vaincu. Il y vit que Mithridate avait fait empoisonner un grand nombre de personnes, entre autres Ariarathe, l'un de ses fils, et Alcée de Sardes, qui, dans une course de chevaux, avait eu le malheur de le surpasser. Il y trouva les explications de plusieurs songes, soit du roi lui-même, soit de ses femmes; tant les hommes, même les plus élevés par leur rang et par leurs connaissances (car Mithridate était très-savant), semblent faits pour se repaître de chimères! On gardait aussi en ce même lieu des lettres licencieuses de Monime à Mithridate, et de Mithridate à Monime. C'est encore par cette voie que Théophane disait qu'avait été découvert le prétendu discours de Rutilius à Mithridate pour l'exhorter à faire massacrer les Romains. Mais nous avons remarqué ailleurs ce qu'il faut penser de cette imposture.

Recueil d'observations sur la médecine fait par ordre de ce prince.

Parmi tant de papiers et de pièces, qui font assurément peu d'honneur à Mithridate, il s'en trouva d'un genre bien différent. Ce prince était curieux, et même habile, en médecine; et l'on sait qu'il a donné son nom à une sorte de contre-poison fameux dans l'antiquité, et dont la réputation n'est pas encore éteinte. Ainsi, sur tout ce qui appartient à cette science, sur les vertus des médicaments et la manière d'en faire usage, il avait ramassé des observations de toutes les provinces

de ses états, qui, pendant un temps, avaient embrassé une grande partie de l'univers. Ce recueil parut à Pompée un trésor précieux, dont il devait faire part à sa nation, et il le fit traduire en latin par un de ses affranchis. Ainsi [1], dit Pline, de qui nous tenons ce fait, la victoire de Pompée sur Mithridate ne fut pas moins utile au genre humain qu'à la république romaine.

Règlement de Pompée par rapport aux états dont Mithridate avait été dépouillé. Plutarch.

Pompée vint ensuite à Amisus, où il avait indiqué le rendez-vous des rois et des députés des peuples d'Asie dont il allait régler le sort. Il s'y trouva douze rois barbares, et un bien plus grand nombre de princes et d'ambassadeurs. Là, comme si Pompée eût eu dessein de consoler Lucullus et de lui donner sa revanche, il tomba dans le même ridicule qu'il lui avait reproché. Il avait raillé impitoyablement ce général sur ce qu'il avait agi en vainqueur avant que d'être sûr de la victoire, et pendant que son ennemi avait encore des forces considérables. Il en fit autant lui-même; et tandis que Mithridate, non-seulement était vivant, mais assemblait dans le Bosphore des troupes nombreuses, Pompée distribuait ses dépouilles. Il réduisit le Pont en forme de province romaine : il donna à Déjotarus, tétrarque des Gallo-Grecs, et fidèle allié des Romains, la petite Arménie. Il fit encore plusieurs autres arrangements, moins intéressants par rapport à la suite de l'histoire. Mais je ne dois pas omettre qu'il établit prêtre de Bellone à Comanes, dans le Pont, Archélaüs, fils de cet Archélaüs qui avait été vaincu par Sylla, et qui depuis avait embrassé le parti des Romains. Cette dignité était très-grande et d'un revenu considérable. Le pontife de

Eutrop. l. 6.

Strab. l. 10, p. 557 et 558.

[1] « Vitæque ita profuit non minùs quàm reipublicæ victoria illa. » (PLIN. lib. 25, c. 2.)

Comanes, pendant que le royaume de Pont avait subsisté, était la seconde personne de l'état. Il avait même le droit de ceindre le diadème, aux jours de fêtes solennelles. Tout le canton des environs lui obéissait; et Pompée, en faveur d'Archélaüs, ajouta aux anciennes terres relevant de ce sacerdoce deux lieues de pays à la ronde. Au reste, quoique Bellone soit une déesse guerrière, la dissolution, essentielle au culte du paganisme, en avait fait une vraie Vénus. Toute la ville était remplie de courtisanes, qui étaient pour la plupart consacrées à la déesse. Il y avait une autre ville de Comanes dans la Cappadoce, dont celle de Pont était comme une colonie; et tout ce qui se pratiquait dans cette dernière par rapport au culte de Bellone, c'était à l'imitation de sa métropole.

Pompée passe en Syrie. Plutarch.

Pompée, qui se trouvait dans la ville d'Amisus, située vis-à-vis le Bosphore, dont elle est séparée par la largeur du Pont-Euxin, semblait devoir penser à aller attaquer Mithridate dans son asyle. Il ne le fit point, et il se porta au contraire vers la Syrie. Il disait qu'il laissait au roi de Pont un ennemi plus redoutable que Pompée : c'était la faim. Il donna de nouveaux ordres pour faire une garde sévère autour du Bosphore, et empêcher qu'on n'y portât des provisions, soumettant à la peine de mort tous ceux qui seraient pris en fraude. Quant à lui, un projet plus flatteur pour sa vaine et fastueuse ambition l'attira du côté du midi. Il voulait augmenter l'empire romain du royaume de Syrie, qui était alors comme vacant; et il se proposait de pousser ses conquêtes jusqu'à la mer Rouge, afin qu'il fût dit que de toutes parts, et sous les climats les plus éloignés, il avait pénétré jusqu'à la grande mer, en Afrique, en

Espagne, et maintenant du côté de l'Orient, sans parler de la mer Caspienne, dont il s'était approché, comme nous l'avons dit, à la distance seulement de trois journées de chemin.

Il se mit donc en marche pour aller en Syrie; et, traversant le Pont, il vint à la ville de Zéla ou Ziéla, auprès de laquelle Triarius avait été défait par Mithridate. Il trouva les corps morts des Romains encore étendus sur la terre sans sépulture. Il leur fit rendre les derniers honneurs avec magnificence; et par là il aggrava et fit paraître davantage le tort de Lucullus, qui avait négligé ce devoir, quoiqu'il y fût plus obligé. Cette omission avait beaucoup contribué à indisposer et à aigrir contre Lucullus les esprits de ses soldats. La marche de Pompée n'eut d'ailleurs rien de mémorable. Tous les pays par où il passa pour venir en Syrie étaient subjugués ou amis.

État actuel de ce royaume. Justin. l. 11, c. 2. Appian. Mithrid. et Dio.

La Syrie, en conséquence des divisions et des guerres entre les princes de la maison des Séleucides, avait été déchirée et désolée pendant long-temps. On peut voir dans l'Histoire Ancienne le détail de ce que ce malheureux royaume eut à souffrir. Aucun de ces princes n'était assez puissant pour le défendre, et tous le ravageaient. Enfin les Syriens, las de tant de maux et de désordres, se jetèrent entre les bras de Tigrane, qui régna en Syrie pendant dix-huit ans. Lucullus l'en chassa; et, Antiochus l'Asiatique s'étant présenté au vainqueur comme l'héritier légitime du trône des Séleucides, Lucullus reconnut ses droits et lui permit d'en jouir. Mais avoir obtenu de Lucullus ou faveur ou justice, c'était un titre pour être maltraité par Pompée.

Pompée le réduit en province romaine.

Lors donc que celui-ci fut en Syrie, Antiochus eut beau alléguer l'ancienne possession de ses pères, Pompée lui répondit « qu'il avait lui-même renoncé à ses « droits, lorsque, se tenant caché dans un coin de la « Cilicie, il avait laissé Tigrane jouir tranquillement « pendant dix-huit ans du royaume des Séleucides : « que, pour lui, il ne l'aurait point dépouillé, s'il l'eût « trouvé sur le trône; mais que les Romains n'avaient « pas vaincu Tigrane afin qu'Antiochus profitât de leur « victoire; que la Syrie était leur conquête, faite par « eux sur un ennemi qu'ils en avaient trouvé en pos-« session ». Ces raisons étaient spécieuses; mais le bon argument, c'est que Pompée était le plus fort. Ainsi la Syrie fut réduite en province romaine.

Rois de Comagène.

Plusieurs savants prétendent que Pompée, pour consoler Antiochus l'Asiatique, lui donna le royaume de Comagène; et que les rois de ce pays, qui paraissent dans l'histoire jusqu'au temps de Vespasien, étaient descendus de celui-ci, et par conséquent de la race des Séleucides. Cette opinion est très-probable, quoique peut-être elle souffre quelque difficulté.

C'est pendant le séjour que Pompée fit en Syrie que se terminèrent les querelles entre Tigrane et Phraate, et que la paix fut cimentée entre les Parthes et les Romains.

An. R. 689.
Av. J. C. 63.

M. TULLIUS CICERO.
C. ANTONIUS.

Pompée, suivant toujours son projet, achevait de pacifier la Syrie, entreprenait la guerre contre Arétas, roi d'une partie des Arabes, prenait connaissance des démêlés entre Hyrcan et Aristobule, qui se disputaient

la royauté de la Judée, et semblait avoir oublié Mithridate. Sa bonne fortune acheva sans lui ce qu'il laissait en arrière; et la mort délivra enfin les Romains d'un ennemi implacable, qui ne leur aurait jamais laissé de repos tant qu'il aurait vécu. C'est ce que je vais raconter en reprenant les choses d'un peu plus haut.

Mithridate, ayant vaincu tous les obstacles qui s'opposaient à sa fuite, était arrivé au Bosphore. Macharès, son fils, qui régnait en cette contrée, trembla à son approche. Il avait, quelques années auparavant, négocié avec Lucullus, qui l'avait reconnu roi ami et allié des Romains. C'était une offense qu'il n'espérait pas que son père lui pardonnât. Il connaissait son courroux inexorable, et il était instruit par plus d'un exemple que le sang de ses fils ne lui coûtait rien pour établir sa sûreté. Ainsi, quoiqu'il eût envoyé au-devant de Mithridate quelques-uns de ses amis pour lui faire des excuses et tâcher de le fléchir, il n'osa pas l'attendre; et lorsqu'il le sut peu éloigné, il passa le détroit, et vint dans la Chersonèse taurique, ayant même pris la précaution de brûler les vaisseaux qu'il ne lui fut pas possible d'emmener, afin que son père n'eût pas de quoi le poursuivre. Il ne put néanmoins échapper à la vengeance de Mithridate. Quelques-uns de ceux qui étaient auprès de lui furent gagnés par l'espérance de l'impunité et d'une récompense. Macharès fut tué par eux, ou, selon Appien, se voyant trahi, se tua lui-même. Mithridate, par une justice assez bizarre, ne fit grâce à aucun de ceux qu'il avait mis auprès de son fils, et pardonna à ceux que le jeune prince s'était attachés par lui-même, disant que ces derniers ne lui devaient rien, puisque ce n'était pas lui qui les avait placés.

Mithridate, arrivé au Bosphore, fait tuer son fils Macharès. Dio. l. 36. Appian. Mithrid.

Justice bizarre de Mithridate.

Appian. Mithrid. pag. 233.

On trouve dans sa vie un autre trait assez semblable. Un sénateur romain, qui se nommait Acilius, et qui, condamné à l'exil, s'était retiré auprès de Mithridate, et avait même eu quelque part à sa confiance, ayant conspiré contre sa personne, fut mis à mort, lui et ses complices, avec cette différence néanmoins que ceux-ci souffrirent d'horribles tortures, dont le prince exempta leur chef, par égard pour sa qualité de sénateur. Mais ses affranchis, quoiqu'ils eussent trempé dans le complot, furent exempts de la peine : et Mithridate déclara qu'il ne croyait pas devoir les punir pour avoir obéi à leur patron.

Il fait égorger Xipharès. Appian. Mithrid. pag. 244.

Après la mort de Macharès, le roi de Pont passa dans la Chersonèse ; et, s'y étant rendu maître du fort de Panticapée, situé précisément sur le détroit, il y commit un nouveau parricide, bien plus inexcusable que le précédent. Car, pour se venger de Stratonice, qui avait livré, comme je l'ai dit, à Pompée un château rempli de toutes sortes de richesses, il fit mourir le fils qu'il avait eu d'elle, et dont elle avait voulu assurer la vie en se ménageant l'amitié des Romains. Xipharès fut égorgé sur le rivage, à la vue même de sa mère, qui, au rapport d'Appien, était de l'autre côté du détroit.

Il envoie une ambassade à Pompée sans fruit.

Dans ce même temps, il dépêcha des ambassadeurs à Pompée pour offrir de payer tribut aux Romains, si on voulait le rétablir dans le royaume de ses pères. Pompée répondit qu'il fallait que Mithridate vînt faire sa soumission en personne, à l'exemple de Tigrane. Le prince fugitif ne délibéra pas un moment sur la proposition qu'on lui faisait d'une telle bassesse. *C'est à quoi*, dit-il, *on ne réduira jamais Mithridate. Mais je pourrai envoyer quelques-uns de mes enfants, et des*

principaux seigneurs de ma cour. Cette négociation n'eut point de suite, et Mithridate continua ses préparatifs pour renouveler la guerre.

Nouveaux préparatifs de Mithridate.

Il levait beaucoup de monde, sans distinction de libres et d'esclaves. Il fabriquait des armes et des machines; et, pour avoir des matériaux, il faisait couper même les arbres fruitiers; et tuer les bœufs dont on se servait pour le labourage, parce que les nerfs de ces animaux étaient utiles pour les machines et les arcs. Il faisait aussi des levées d'argent très-onéreuses aux peuples, qui, déja effrayés et désolés par un tremblement de terre, le plus horrible qui fut jamais, et encore foulés et maltraités par leur souverain, changèrent en haine et en indignation le respect qu'ils avaient conservé pour lui jusque dans sa mauvaise fortune. Ce qui les aigrissait surtout, c'étaient les violences et les vexations des ministres chargés de l'exécution des ordres du prince. Et Mithridate n'était pas en état de remédier à ces injustices, parce qu'étant actuellement malade, et ayant le visage tout couvert d'ulcères, il se renfermait dans son palais avec trois eunuques qui le soignaient, et qui étaient les seules personnes qui le vissent. On ne laissa pas de lui rassembler durant ce temps des forces considérables : soixante cohortes de six cents hommes chacune, tous gens d'élite; et de plus une grande multitude d'autres soldats en qui l'on mettait moins de confiance. Il avait aussi des vaisseaux; et ses généraux lui avaient soumis plusieurs postes et châteaux aux environs du Bosphore. Lorsqu'il fut en état d'agir lui-même et de conduire ses affaires, il envoya des troupes à Phanagorée, place située sur le détroit du côté de l'orient,

afin d'être absolument maître du canal, dont il dominait lui-même le côté de l'occident par le fort de Panticapée.

Il tente quelques entreprises qui ne lui réussissent pas.

Castor, homme de bas lieu, qui commandait dans Phanagorée, rompit les mesures de Mithridate. Il avait été autrefois maltraité en sa personne par l'eunuque Tryphon. Voyant donc arriver cet eunuque avec les troupes du roi, il le tua, et appela les habitants aux armes, les invitant à se mettre en liberté. Toute la ville s'émut; la citadelle seule, où étaient plusieurs enfants de Mithridate, et entre autres Artapherne, âgé de plus de quarante ans, fit quelque résistance. Mais, comme le peuple mutiné se préparait à y mettre le feu, et avait déja amassé et allumé du bois tout autour, le courage manqua bientôt à Artapherne; et il se rendit prisonnier de Castor, avec trois de ses frères, Darius, Xerxès, Oxathrès, et une sœur qui se nommait Eupatra, tous quatre en bas âge. Cléopâtre, digne fille de Mithridate, quoique abandonnée de son frère, tint bon contre les rebelles, et donna le temps à son père de lui envoyer des vaisseaux pour la transporter à Panticapée. Castor livra ses prisonniers aux Romains.

L'exemple de Phanagorée fut suivi de plusieurs autres places des environs; et Mithridate, qui voyait les trahisons devenir si fréquentes, et qui en craignait toujours de nouvelles, voulut s'assurer de l'amitié des rois scythes en leur donnant quelques-unes de ses filles en mariage avec de riches présents, pour obtenir d'eux des troupes. Mais l'escorte de soldats qui conduisait les princesses tua les eunuques sous la garde desquels elles étaient; et les livra elles-mêmes au pouvoir des Romains. Outre que l'infortune attire aisément l'infidélité, les

gens de guerre ne souffraient qu'avec indignation la confiance qu'avait Mithridate dans les eunuques, et l'autorité qu'il leur donnait.

Tout fondait autour de Mithridate, et il ne montra jamais un plus grand cœur. Ce fut alors qu'il pensa sérieusement à exécuter un projet dont l'idée lui était venue depuis long-temps : c'est-à-dire à pénétrer en Italie par terre, gagnant d'abord le Danube à travers les nations scythiques, qui occupaient le pays depuis les Palus Méotides jusqu'à ce grand fleuve ; ensuite traversant la Thrace, et enfin l'Illyrie, qui le mettait au pied des Alpes. Ce projet est effrayant, soit que l'on considère la longueur immense d'une route de cinq à six cents lieues ; ou les difficultés que présentaient les passages des rivières, les montagnes, les défilés, les forêts ; ou la nécessité de combattre tant de nations féroces, qui ne devaient pas voir tranquillement entrer sur leurs terres une armée nombreuse commandée par un roi d'un si grand nom ; ou enfin le terme de l'entreprise, qui était d'attaquer les Romains dans le centre de leur empire et de leurs forces. Aussi, tant que le système des affaires d'Asie laissa quelque espérance à Mithridate, il ne pensa point à effectuer cette idée. Mais dans la situation désespérée où il se trouvait actuellement, c'était là son unique ressource, résolu, comme il était, de mourir en roi plutôt que de vivre dégradé. D'ailleurs il espérait que la plupart des obstacles qui effrayaient dans le projet s'évanouiraient dans l'exécution. Il y avait grand nombre de nations gauloises établies autour du Danube et des rivières qui s'y jettent. Mithridate avait entretenu de longue main des liaisons avec ces peuples ; et il comptait non-seule-

Il pense à marcher vers l'Italie par terre.
Plut. in Pomp.
Dio. lib. 37.
Appian.

ment n'être point arrêté par eux, mais les avoir pour alliés, et grossir son armée des troupes qu'ils lui fourniraient. L'exemple d'Annibal, qu'il avait toujours admiré, lui rehaussait le courage; et cela d'autant plus qu'il lui semblait que les conjonctures étaient bien plus favorables pour lui qu'elles ne l'avaient été pour le général carthaginois. Les feux de la guerre sociale encore mal éteints; Spartacus, un vil gladiateur, qui avait ramassé, dans l'Italie même, assez de forces pour faire trembler Rome, voilà ce qui le portait à espérer que, lorsqu'il paraîtrait dans le pays à la tête d'une armée formidable, les peuples s'empresseraient à se ranger autour de ses drapeaux.

Murmures de ses troupes.

Telles étaient les pensées que Mithridate roulait dans son esprit; mais ses soldats étaient dans des sentiments bien différents. La seule idée d'une entreprise si vaste, et si étrange, les épouvantait. *Et quand même*, disaient-ils, *à travers mille fatigues et mille dangers, nous parviendrions à achever une si longue et si pénible marche, quel fruit pourrions-nous en attendre? Nous n'avons pu soutenir les Romains dans notre propre pays, comment les vaincrons-nous dans le cœur de leur empire? C'est ici un parti de désespoir; le roi ne cherche qu'une mort honorable, et non pas le succès d'un dessein dont il sent lui-même l'impossibilité*. Cependant, malgré toutes leurs répugnances, la crainte et le respect les contenaient dans le devoir et les empêchaient d'éclater.

Pharnace les soulève contre son père.

Un fils de ce roi infortuné anima à la révolte des soldats qui demeuraient soumis. Pharnace, que Mithridate avait toujours distingué entre ses autres enfants, et dont il avait déclaré plusieurs fois qu'il pré-

tendait faire son successeur, conspira contre son père, et résolut de lui arracher la couronne et la vie. L'ambition et la crainte concoururent à lui faire prendre ce funeste dessein. Mithridate, aigri par ses malheurs, et par tant de perfidies qu'il éprouvait de toutes parts, devenait plus cruel que jamais. La mort récente de Xipharès, à qui il n'y avait rien à reprocher que la trahison de sa mère, était un nouvel avertissement bien capable d'intimider Pharnace. Mais de plus ce prince souhaitait de se conserver au moins les débris de la fortune de son père; et il prévoyait que le projet de marcher vers l'Italie, s'il commençait à s'exécuter, allait vraisemblablement lui faire tout perdre, en rendant les Romains irréconciliables avec toute la maison de Mithridate. Il se résolut donc, pour mériter leur faveur, à commettre un horrible parricide; et il engagea d'abord secrètement quelques mécontents à entrer dans ses intérêts et dans ses vues.

Mithridate fut informé de ce complot; car il avait des espions auprès de son fils, qui observaient toutes les démarches du prince; et il envoya sur-le-champ quelques-uns de ses gardes pour l'arrêter. Mais [1], selon la remarque d'un historien, ce roi, d'ailleurs si grand et si habile dans l'art de gouverner, ne savait pas que les armes et la multitude des sujets ne servent de rien à celui qui n'a pas pris soin de mériter leur amour; et qu'au contraire, plus il a de forces, plus, si elles ne sont pas fidèles, il a lieu de trembler. Ceux qu'il avait

[1] Καίτοι σοφώτατος ὁ Μιθριδάτης ἐς πάντα τὰ βασιλικὰ γενόμενος, οὐκ ἔγνω ὅτι οὐδενὶ οὐδὲν οὔτε τὰ ὅπλα, οὔτε τὰ πλήθη τῶν ὑπηκόων, ἄνευ τῆς παρ' αὐτῶν φιλίας, ἰσχύει· ἀλλὰ καὶ ὅσῳ τὶς ἂν πλείω, μὴ μέντοι καὶ πιςὰ αὐτὰ, ἔχῃ, χαλεπώτερα αὐτῷ γίνεται. (Dio. l. 37.)

envoyés pour se saisir de Pharnace, se laissèrent gagner; et le prince, les ayant joints aux premiers conspirateurs, alla d'abord solliciter les transfuges romains, qui formaient un corps de troupes le plus voisin de Mithridate, quoique campé hors de la ville de Panticapée. Il leur représenta le danger propre et personnel auquel ils étaient exposés si on les menait en Italie. Il leur fit espérer toute sorte de douceurs et de bienfaits de sa part, s'ils voulaient s'attacher à lui. Les transfuges prêtèrent sans peine l'oreille à de pareils discours, et se déclarèrent pour Pharnace. Il attira à son parti avec la même facilité les autres camps répandus autour de Panticapée; et, à la tête de toute cette multitude de rebelles, il vint à la pointe du jour se présenter devant la place.

La révolte devient générale.

Dès que le signal eut été donné par les cris que jetèrent les transfuges, en un instant la révolte devint générale. Ceux même qui n'avaient eu jusque-là aucune connaissance du complot, furent entraînés par l'exemple. Le mépris pour un roi malheureux, l'espérance de voir changer leur fortune sous un nouveau gouvernement, dans quelques-uns la crainte de se trouver seuls s'ils s'opiniâtraient à une résistance inutile, tous ces motifs firent un effet si prompt et sur les troupes de terre, et sur les soldats de marine, que Mithridate se vit abandonné de tous, excepté de ceux qui étaient avec lui dans la ville. Bientôt la ville même lui échappa. Quelques officiers qu'il avait détachés pour s'informer de la cause du tumulte qu'il entendait ayant passé avec leurs soldats du côté de Pharnace, les habitants lui ouvrirent les portes; en sorte que le roi fut réduit à se renfermer dans le château.

De là il envoya demander aux mutins ce qu'ils prétendaient. Ils répondirent, avec une audace extrême, « qu'ils voulaient que Pharnace régnât : qu'il leur fallait « un jeune roi, et non pas un vieillard gouverné par « des eunuques, et qui ne faisait connaître sa puis« sance que par les cruautés qu'il exerçait sur ses « amis, sur ses généraux, sur ses enfants ». Mithridate tenta encore une dernière ressource, et s'avança lui-même pour parler aux rebelles. Mais les soldats qui étaient sortis avec lui suivirent le torrent, et offrirent leurs services au parti contraire. Les transfuges, qui étaient toujours à la tête, fiers de leur nombre et de leurs forces, leur déclarèrent qu'ils ne les recevraient point, s'ils ne prouvaient leur zèle par quelque coup d'éclat ; et en même temps ils leur montraient du doigt Mithridate. Ce malheureux prince, dans une telle extrémité, n'eut d'autre parti à prendre que de s'enfuir dans sa forteresse, où il ne rentra qu'avec grande peine, ayant eu son cheval tué sous lui. Dans le moment toute la multitude des révoltés proclama roi Pharnace ; et, faute de diadème, quelqu'un ayant tiré d'un temple voisin une large bande de papier d'Égypte, la lui ceignit autour de la tête.

Mithridate est assiégé dans le château de Panticapée.

L'infortuné Mithridate, du haut d'une tour, voyait tout ce qui se passait. Il envoya coup sur coup plusieurs de ceux qui restaient autour de lui à Pharnace, pour lui demander la vie et la permission de se retirer en sûreté. Et comme aucun ne revenait, enfin réduit à la nécessité de mourir, il s'écria : *Dieux vengeurs des pères, s'il est vrai que vous existiez et qu'il y ait une justice au ciel, faites qu'un jour Pharnace s'en-*

Il fait des imprécations contre Pharnace. Oros. l. 6, c. 5.

tende à son tour prononcer son arrêt de mort par ses enfants.

Sa mort.
Dio. Appian.

Alors, ayant appelé ceux de ses officiers et de ses gardes qui lui étaient jusque-là demeurés fidèles, il loua leur générosité, et leur ordonna d'aller se rendre auprès du nouveau roi. Pour lui, il descendit dans l'appartement où étaient ses femmes et ses filles, fit préparer du poison, le leur présenta, et se disposa à en prendre lui-même. Deux de ses filles, Mithridatis et Nyssa, qui devaient être mariées aux deux Ptolémées [1], l'un roi d'Égypte, l'autre roi de Chypre, voulurent avoir la consolation de mourir avant leur père, et se hâtèrent de prendre le poison. Elles expirèrent promptement. Mais la précaution dont avait usé Mithridate, en se munissant de contre-poisons dès sa plus tendre jeunesse, empêcha, ou du moins amortit, l'effet du poison qu'il avait pris; de sorte qu'il fut obligé

[1] Ptolémée Aulète, dont le frère puîné était roi de Chypre. Les fiançailles des deux filles de Mithridate avec les rois d'Égypte et de Chypre nous révèlent l'existence d'une alliance secrète entre ces princes et ce grand ennemi des Romains. La coïncidence des dates est ici remarquable. C'est dans l'année 65 que le censeur M. Crassus proposa de faire de l'Égypte une province tributaire : c'est deux ans après, en 63, que la loi agraire proposée par Rullus mit la couronne de Ptolémée dans un péril imminent. Dans cette position difficile, Ptolémée et son frère devaient s'attendre à être dépouillés bientôt de leurs états. Il est tout simple qu'à cette époque ils aient recherché tous deux l'alliance et l'appui d'un prince puissant, qui, seul de tous les rois d'Asie, tenait tête aux conquérants du monde. Peut-être est-ce Mithridate lui-même qui, jugeant à la situation des deux Ptolémées qu'ils entreraient volontiers dans une alliance contre l'ennemi commun, fit négocier secrètement auprès d'eux leur mariage avec ses filles. La mort de ce grand roi, dans cette même année 63, rompit l'alliance : mais tout nous avertit que, s'il eût vécu plus long-temps, Mithridate, à l'aide des secours en hommes et en argent, fruit de son alliance avec l'Égypte, aurait opposé une nouvelle résistance aux armées des Romains. — L.

de recourir à son épée, dont il se perça. La blessure fut légère. Sa main était affaiblie, et par l'âge, et par le poison qu'il venait de prendre. Il courait donc risque de ne pouvoir trouver la mort qu'il cherchait, lorsqu'il vit entrer un officier gaulois, qui se nommait *Bituitus*, et qui, à la tête d'une troupe de soldats, avait forcé les murailles du château. *Brave guerrier*, lui dit Mithridate, *tu m'as rendu de grands services dans le temps que tu combattais sous mes ordres. Tu m'en rendras un plus grand si tu veux m'achever, et me préserver par là de la honte de tomber vivant au pouvoir des Romains, et d'être mené par eux en triomphe*. Bituitus lui obéit, et ceux qui l'accompagnaient portèrent encore à Mithridate plusieurs coups de leurs lances et de leurs épées : mort déplorable pour un si grand roi, et doublement malheureuse, parce que c'était un fils qui l'avait ordonnée. La justice divine se servit du crime de Pharnace pour commencer à punir dès cette vie les cruautés dont Mithridate s'était rendu coupable ; et le parricide commis en sa personne vengea en particulier celui qu'il avait commis lui-même sur sa mère.

Ce prince a été beaucoup loué. Cicéron l'appelle le plus grand des rois depuis Alexandre [1] ; et Velleïus, enflé à son ordinaire, après avoir dit qu'il n'est permis ni de le passer sous silence [2], ni d'en parler indifféremment, ajoute qu'il fût courageux dans la guerre, admirable par ses vertus, grand dans certains temps de

Éloges donnés à ce prince.

[1] « Ille rex, post Alexandrum, maximus. » (Cic. in *Luc.* n. 3.)

[2] « Vir neque silendus, neque dicendus sine curâ, bello acerrimus, virtute eximius, aliquandò fortunâ, semper animo, maximus, consiliis dux, miles manu, odio in Romanos Annibal. » (Vell. II, 18.)

sa vie par sa fortune, toujours grand par les sentiments, général par la conduite, soldat par les actions de main, un second Annibal par sa haine contre Rome.

Jugement sur son caractère et son mérite.

On ne peut en effet lui refuser un génie vaste et capable de former les plus grandes entreprises, un courage élevé, une fermeté d'ame à l'épreuve des difficultés et des disgraces, un esprit de ressource, qui lui donna moyen plus d'une fois de se rétablir après d'horribles pertes. Il joignait à ces talents la bravoure personnelle; et les blessures qu'il reçut plus d'une fois dans les combats en sont la preuve. Mais je ne vois point d'exploits dans sa vie qui lui assurent le mérite de grand et excellent capitaine. Je le vois vainqueur des nations asiatiques, et même des Romains mal commandés. Mais dès que ceux-ci ont à leur tête d'habiles généraux, la guerre devient pour lui une suite de défaites et d'infortunes, sans mélange presque d'aucun bon succès : et il ne paraît pas avoir fait beaucoup acheter la victoire, ni à Lucullus, ni à Pompée. Je ne parle point de Sylla, qui ne combattit jamais contre Mithridate en personne.

Quant à l'habileté dans le gouvernement politique, si la douceur en fait une partie essentielle, comment déférer cette gloire à un prince cruel à l'excès?

J'ose donc dire que dans le mérite de Mithridate il y a plus de pompe et de faste que de réalité. L'ambition, l'audace, la hauteur, qualités imposantes, ont fait toute sa réputation. Mais ce qu'il y a de véritablement et solidement estimable en lui me paraît se réduire à bien peu de chose.

La littérature lui doit pourtant des hommages. Outre ce que j'ai dit des recherches et des collections qui fu-

rent faites par son ordre sur la médecine, et de l'étude qu'il fit lui-même de cette science, Appien le vante comme habile dans les arts des Grecs : et Pline nous apprend une singularité remarquable en genre de connaissances dans un prince occupé du gouvernement d'un vaste empire, et qui a presque toute sa vie été en guerre ; c'est que Mithridate, qui comptait dans l'étendue de ses états vingt-deux langues différentes, les savait toutes, les parlait avec facilité, et n'eut jamais besoin d'interprète pour donner audience à aucun de ses sujets. Plin. l. 25, c. 2.

Pour ce qui est des qualités du corps, il avait la taille et le maintien héroïques. Haut de stature [1], et armé à l'avantage, il se présentait au combat de bonne grâce, et en même temps d'une façon propre à inspirer la terreur aux ennemis. Il s'acquittait merveilleusement de tous les exercices; et il conserva jusqu'à la fin et la vigueur et l'adresse nécessaires pour lancer le javelot, manier un cheval, et courir avec une telle diligence, qu'il fit plusieurs fois avec des relais mille stades (quarante lieues) en un jour. Il savait même conduire les chariots, et gouvernait seize chevaux à la fois attelés à un même char. Il vécut environ soixante et douze ans, et en régna soixante. On a beaucoup varié sur le nombre des années que dura la guerre qu'il fit aux Romains, et que quelques-uns ont porté jusqu'à quarante ans, ou même plus. Dans l'exacte vérité, depuis ses premières hostilités jusqu'à sa mort, l'espace n'est que de vingt-six ans. Mais, avant que d'entrer en action, il y avait long-temps qu'il s'y préparait.

[1] « Mithridates corpore ingenti, perindè armatus. » (SALLUST. ap. *Quintil.* VIII, 3.)

Pompée apprend dans les plaines de Jéricho la mort de Mithridate. Jos. Ant. l. 14, c. 7. Plut. in Pomp.

Pompée était en Judée, dans les plaines de Jéricho (je rendrai compte, dans la suite, des affaires qui l'y avaient amené), lorsqu'il apprit la mort de Mithridate. Déja il avait dressé son camp, et faisait dehors ses exercices à cheval. Tout d'un coup on voit arriver à lui des courriers porteurs de bonnes nouvelles : ce qui, selon la pratique des Romains, se faisait connaître aisément, parce que les courriers, en ce cas, avaient le fer de leurs piques environné de laurier. Pompée voulait achever ses exercices. Mais l'empressement des soldats fut si grand, qu'il fallut sur-le-champ les satisfaire. Il rentra donc dans le camp : et comme on n'avait pas eu le temps de lui dresser un tribunal de gazon selon l'usage, on amassa des bagages et des bâts de mulets, sur lesquels on le fit monter. De là il leur annonça que Mithridate avait été forcé, par la défection de son fils Pharnace, à se donner la mort à lui-même, et que c'était Pharnace, soumis aux Romains, qui lui donnait la nouvelle de cet important événement. Aussitôt la joie fut universelle dans l'armée ; ce ne furent que réjouissances et sacrifices d'actions de graces : on croyait, par la mort du seul Mithridate, être délivré de plusieurs milliers d'ennemis.

Actions de graces aux dieux dans Rome. Honneurs singuliers décernés à Pompée. Cic. de Prov. cons. n. 27. Vell. II, 40. Dio.

On ne fut pas moins charmé à Rome lorsque cette nouvelle y fut portée. Sur la proposition de Cicéron actuellement consul, le sénat ordonna des fêtes et des actions de graces aux dieux, dont la solennité s'étendit jusqu'à dix jours, au lieu qu'on n'avait jamais passé auparavant le nombre de six. On ne croyait point pouvoir assez honorer Pompée. Deux tribuns du peuple, T. Labiénus et T. Ampius, portèrent une loi qui lui donnait le droit d'assister aux jeux du Cirque avec la

couronne d'or, la robe brodée, et tout l'appareil des triomphateurs; et aux jeux scéniques, avec la robe prétexte (qui n'appartenait qu'aux seuls magistrats) et la couronne de laurier. Cette distinction était si marquée et si contraire à l'esprit républicain, que Pompée en eut honte, et n'osa en faire usage qu'une seule fois, si nous en croyons Velleïus et Dion. Un mot de Cicéron dans une lettre à Atticus semble dire le contraire.

Cic. ad Att. I, n. 18.

La guerre de Mithridate étant enfin terminée par la mort de ce prince, Pompée semblait devoir être libre de revenir en Italie. Mais les affaires de la Syrie et des pays voisins le retinrent encore assez long-temps.

Pompée assure la tranquillité de la Syrie. Joseph. Ant. Jud. XIV. et de Bell. Jud. I.

J'ai dit qu'il était venu en Syrie pour réunir à l'empire romain ce royaume, qu'il regardait comme faisant partie de la dépouille de Tigrane. Il n'eut besoin pour cela que de se montrer. Il détruisit aussi sans beaucoup de peine quantité de petits tyrans qui, pendant la faiblesse du gouvernement des Séleucides, et leurs dissensions domestiques, s'étaient cantonnés dans les forts et dans les châteaux, d'où ils tenaient sous leur dépendance le pays des environs. Ceux de ces tyrans qui se trouvèrent riches rachetèrent leur vie au moyen de leur argent. Les autres payèrent de leur tête. Le général romain voulut ensuite aller faire la guerre à Arétas, roi des Arabes Nabathéens, qui, durant les troubles de Syrie, s'était emparé de Damas, et qui, tout récemment, étant entré en Judée avec une armée très-nombreuse, avait même mis le siége devant le temple de Jérusalem. Pompée, résolu d'assurer la tranquillité de la Syrie, voulait châtier ce prince, et lui ôter l'envie d'inquiéter ses voisins par des courses, auxquelles le génie des

Arabes a été de tout temps et est encore extrêmement enclin. Il était déja arrivé à Damas, d'où Arétas avait été chassé par Métellus et Lollius, lorsque Hyrcan et Aristobule, qui se disputaient le royaume de Judée, se présentèrent à lui pour tâcher de l'attirer chacun dans leur parti. Ce fait mérite, par plus d'une considération, d'être traité avec quelque étendue.

Troubles dans la Judée à l'occasion de la succession au trône disputée entre Hyrcan et Aristobule.

Hyrcan et Aristobule étaient frères, tous deux fils d'Alexandre Jannée, mais de caractère fort différent. Hyrcan, prince faible, d'un esprit borné, sans vices et sans vertus, sans talents et sans ambition, n'avait pas de quoi faire valoir le droit d'aînesse contre un cadet hardi, entreprenant, ambitieux, et qui sentait toute la supériorité que lui donnaient ces qualités sur son frère. Alexandra leur mère, qui régna seule neuf ans après la mort de Jannée, voulut suivre l'ordre de la naissance, et laisser en mourant la couronne à son aîné. Aristobule forma un parti, et s'empara de plusieurs forteresses : en sorte qu'il ne resta d'autre moyen à Alexandra de le contenir que d'enfermer sa femme et ses enfants dans une tour, où ils servissent d'ôtages à Hyrcan. A peine la reine fut-elle morte, que la guerre éclata. Les deux frères livrèrent un combat près de Jéricho; mais, les soldats d'Hyrcan l'ayant quitté pour passer dans le parti de son frère, il fallut qu'il cédât; et par un accord conclu et juré dans le temple, Hyrcan abandonna à Aristobule la souveraine sacrificature, et la couronne qui y était attachée.

Il aurait tenu cet accord vraisemblablement, et se serait renfermé dans la vie privée, s'il n'eût eu auprès de lui un ministre qui ne lui permit point de suivre son inclination pour le repos. C'était Antipatre, Idu-

méen de nation, père d'Hérode-le-Grand. Cet homme, d'un caractère ardent et d'un courage élevé, ne cessa d'attaquer l'indolence et la mollesse d'Hyrcan; et le voyant peu sensible à l'ambition, il parvint à l'ébranler par la crainte. Il lui persuada qu'Aristobule avait trop d'intérêt à se défaire de lui pour le laisser vivre; et que l'unique ressource qu'il eut pour mettre sa personne et sa vie en sûreté, était de se jeter entre les bras d'Arétas. Le même Antipatre négocia avec Arétas; et lorsque toutes les mesures furent prises, il enleva tout d'un coup Hyrcan, et le transporta à Pétra, qui était la capitale des Arabes Nabathéens.

Ce fut à cette occasion, et pour rétablir Hyrcan, qu'Arétas entra, comme je l'ai dit, en Judée avec une armée de cinquante mille hommes. Aristobule, qui n'avait pas à beaucoup près d'aussi grandes forces, fut vaincu, et obligé de se renfermer d'abord dans Jérusalem, puis dans le temple. Toute la multitude des Juifs se rangea autour du vainqueur : ce qui n'empêcha pas Aristobule de faire dans le temple une vigoureuse défense.

Exemple admirable d'un esprit de douceur et de charité fraternelle dans un Juif nommé Onias.

Ici Josèphe rapporte un exemple mémorable de fermeté et d'amour pour la patrie dans un Juif illustre qui se nommait Onias. Cet homme, juste et chéri de Dieu, comme l'appelle l'historien, et des prières duquel le peuple croyait avoir éprouvé l'efficace dans une sécheresse, se cacha aux approches de la guerre civile, à laquelle il ne voulait prendre aucune part. Mais, ayant été découvert et amené dans le camp des assiégeants, il se vit pressé de faire des imprécations contre Aristobule et contre ceux de son parti. Il refusa, il s'en défendit pendant long-temps. Enfin la multitude,

violente et emportée, s'étant saisie de lui, et l'ayant placé entre le camp et le temple, il fit cette prière, qui respire une douceur et une charité dignes de servir de modèle à tous ceux qui ont le malheur de vivre dans des temps de trouble et de division : *Grand Dieu*, s'écria-t-il, *roi de l'univers, puisque ceux au milieu desquels je me trouve sont votre peuple, et que ceux qui sont assiégés sont vos prêtres, je vous supplie et vous conjure de ne prêter l'oreille aux vœux ni des uns ni des autres contre leurs compatriotes et leurs frères.* Pour prix d'une vertu si pure et d'une impartialité si louable, Onias fut lapidé sur-le-champ, et Josèphe assure que sa mort attira la vengeance divine sur toute la nation.

Cependant arriva Scaurus, envoyé par Pompée, qui était alors dans l'Arménie mineure, au retour de son expédition contre les Ibériens et les Albaniens. Le Romain s'étant constitué tout d'un coup l'arbitre du différend entre les deux frères, ils lui offrirent l'un et l'autre de l'argent : mais Aristobule paya comptant; et quatre cents talents qu'il fit remettre à Scaurus rendirent ses raisons bonnes, et donnèrent à sa cause un mérite qu'elle n'avait pas dans le fond. Ce juge mercenaire se déclara pour lui, et, menaçant Arétas de la colère de Pompée et des forces romaines, il l'obligea de se retirer. Hyrcan, qui le suivit, ne sut pas plus tôt Pompée à Damas, qu'il alla lui porter ses plaintes; et Aristobule, pour ne pas laisser le champ à son adversaire, fut contraint de venir aussi plaider sa cause et tâcher de faire valoir le jugement de Scaurus.

Pompée, favorable à Hyrcan, et

Le général, plus équitable que son lieutenant, et inaccessible à la corruption, entendit les deux parties;

et ayant vu du premier coup d'œil de quel côté était le bon droit, il résolut de rendre justice à Hyrcan. Cependant, comme il avait en tête son expédition contre Arétas, il ne prononça point encore de jugement, et se contenta d'ordonner aux deux princes de demeurer tranquilles en attendant son retour d'Arabie. Ce n'était point le compte d'Aristobule, qui sentait que les choses ne prenaient pas un tour avantageux pour ses prétentions, et qui d'ailleurs, ayant l'ame plus haute que sa fortune, ne pouvait se plier qu'avec grande répugnance aux bassesses nécessaires pour faire sa cour à ces fiers étrangers. Il partit donc brusquement, et se retira en Judée. Pompée, irrité, et de plus ne voulant point laisser à Aristobule le temps d'assembler ses forces, crut n'avoir rien de plus pressé à faire que de le poursuivre. C'est dans cette marche qu'il apprit la mort de Mithridate.

irrité par Aristobule, marche contre Jérusalem.

Cet événement, qui mettait fin à sa commission, le détermina à ne plus songer qu'à achever promptement l'affaire qu'il avait entamée, pour s'en retourner ensuite en Italie. Il marcha donc en toute diligence vers Jérusalem : de quoi Aristobule fut tellement effrayé, qu'il vint lui-même dans le camp de Pompée, comme pour se soumettre à tout, offrant de l'argent, et promettant de livrer la ville. Pompée le retint, et envoya Gabinius avec quelques troupes pour recevoir les sommes promises et se mettre en possession de Jérusalem. Mais ce lieutenant revint sans avoir rien obtenu, les gens d'Aristobule, en conformité peut-être de ses ordres secrets, n'ayant point voulu exécuter le traité. Le général romain entra en colère; et ayant fait mettre aux fers le malheureux prince, qui était venu imprudem-

Il s'empare de la ville et assiége le temple.

ment se livrer à lui, il s'avança jusqu'au pied des murs. La division des habitants le rendit bientôt maître de la ville. Les uns tenaient pour Aristobule, et ne voulaient point recevoir les Romains : les autres tenaient pour Hyrcan, et voulaient leur ouvrir les portes. Enfin les premiers s'étant retirés dans le temple pour s'y cantonner, les autres, restés seuls dans la ville, y introduisirent Pompée, qui, après avoir inutilement tenté d'engager ceux qui s'étaient emparés du temple à se rendre par composition, en entreprit le siége dans les formes.

La place était forte, et entièrement séparée de la ville. Un pont faisait la communication; mais il avait été rompu par les assiégés. La montagne sur laquelle le temple était bâti avait tout autour de larges et profondes vallées, qu'il fallait combler pour parvenir à battre les murs. Les approches étaient néanmoins plus aisées du côté du nord; et c'est par là que Pompée l'attaqua. Comme il avait beaucoup de monde, il fit jeter tant de fascines dans le fossé, qu'enfin il le combla, et parvint à élever une plate-forme à la hauteur des murailles. Il ne put achever cet ouvrage qu'après bien du temps et des fatigues; et il n'y aurait peut-être pas même réussi, si les Juifs ne l'y eussent aidé par leur observation scrupuleuse du sabbat : car ils s'étaient persuadé qu'il ne leur était permis de manier les armes en ce jour que lorsqu'on leur livrait des combats, et que tout autre mouvement ou entreprise que pouvaient faire les ennemis ne les dispensait pas de la loi sévère du repos[1]. Les Romains, qui savaient leur façon de

[1] La décision faite sur ce sujet au temps de Mathathias paraît accorder plus que ne se permettent ici les Juifs : *Omnis homo quicumque venerit ad*

penser, ne donnaient point d'assauts à la place, et ne tiraient point sur eux le jour du sabbat, mais travaillaient à leurs ouvrages, et préparaient tranquillement tout ce qui était nécessaire pour attaquer dans la suite les assiégés.

Prise du temple. Constance religieuse des prêtres juifs.

Quand la plate-forme fut en état, Pompée y dressa les machines qu'il avait fait apporter de Tyr, et il fit battre si furieusement la muraille, que bientôt il y eut brèche. Faustus Sylla monta le premier sur le mur avec le corps qu'il commandait, et fut suivi de deux centurions et de leurs compagnies. C'est ainsi que la place fut forcée après trois mois de siége, le jour même du jeûne du troisième mois, qui, selon quelques-uns, avait été institué en mémoire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Ce même jour était un jour de sabbat [1]. On ne peut assez admirer la constance religieuse que firent paraître les prêtres juifs en cette occasion. Pendant tout le temps que le temple avait été assiégé, ils n'avaient jamais interrompu les sacrifices du matin et du soir; et, lorsque la place fut emportée, ils se tinrent tranquillement occupés de leurs saintes cérémonies. Ni la crainte d'un si affreux péril, ni la vue de ceux que l'on massacrait autour d'eux, ne

nos in bello die sabbatorum, pugnemus adversùs eum. C'est bien attaquer une place que de travailler aux ouvrages par le moyen desquels on l'attaquera dans la suite.

[1] On raconte, dit Strabon, que Pompée choisit précisément un jour de jeûne, le *samedi* selon Dion Cassius (XXXVII, 16), pour attaquer la ville, parce que les Juifs, ce jour-là, tout entiers aux cérémonies de leur culte, s'abstiennent de toute espèce de travail (Strab. XVI, p. 763, et tome V, page 239 *de la trad. fr.*). Ce fait est d'autant plus probable, que déja Jérusalem avait été prise de la même manière par Ptolémée Soter, en 320 avant J. C.; elle le fut encore, 27 ans après Pompée, par Sosion. (Joseph. *Ant. Jud.* XIV, 16, 4). — L.

purent les détourner de leur pieuse attention au sacrifice. Aucun ne songea à s'enfuir ; et ils aimèrent mieux attendre la mort au pied des autels que de manquer à ce que la loi leur prescrivait pour le culte de Dieu. Josèphe assure que les auteurs païens même avaient rendu témoignage à cette merveille, et il cite Strabon, Nicolas de Damas, et Tite-Live. Pour ce qui est du reste des Juifs, le carnage en fut très-grand. Outre ceux qui périrent par le fer des ennemis, le désespoir en porta plusieurs, soit à se précipiter du haut des rochers, soit à mettre le feu aux édifices voisins du temple, et à se jeter au milieu des flammes. Josèphe fait monter le nombre des morts à douze mille. Du côté des vainqueurs il y eut beaucoup de blessés, mais peu de tués.

Pompée entre dans le Saint-des-Saints.

Dans une si horrible calamité, ce qui causa aux Juifs la douleur la plus vive et la plus profonde, ce fut la profanation du sanctuaire, qu'ils ne révéraient pas moins religieusement, quoiqu'il ne contînt plus l'arche, qui avait péri dans la destruction du premier temple par Nabuchodonosor. On sait que le seul grand-prêtre avait droit d'y entrer une seule fois l'année. Pompée, qui ne connaissait point cette loi, ou qui l'aurait méprisée s'il l'eût connue, entra avec ses principaux officiers jusque dans le Saint-des-Saints, visita tout curieusement, et fut très-étonné, aussi-bien que ceux qui l'accompagnaient, de ne trouver aucune statue ni représentation de divinité. Mais cet étonnement fut entièrement stérile. Il ne paraît point que ni lui, ni aucun de sa suite ait fait une attention sérieuse à cette singularité. Les païens, depuis cet événement, n'en ont guère été plus instruits de la religion des Juifs, ou du moins n'en ont tiré au-

cune conséquence contre leur pratique absurde d'adorer le bois et la pierre. Long-temps après ceci, et lors même que le christianisme était déja répandu par tout l'univers, les plus doctes d'entre eux ont débité, parmi quelques vérités, des rêveries extravagantes sur l'histoire du peuple juif et sur son culte : tant les hommes sont indifférents sur la religion! tant les savants même regardent souvent plutôt tout autre objet comme digne de leurs recherches!

Du reste Pompée en usa en vainqueur généreux. Il trouva dans le temple bien des richesses : le chandelier d'or à sept branches, la table des pains de proposition, un grand nombre de vases d'or, un prodigieux amas de parfums de grand prix, et deux mille talents d'argent. Toutes ces richesses ne le tentèrent point. Il n'emporta de la Judée que la vigne d'or, qu'Aristobule lui avait fait porter en présent à Damas, pour tâcher de se le rendre favorable. C'était moins une vigne qu'un jardin en forme de montagne carrée, avec des représentations de cerfs, de lions, et de fruits de différentes espèces, le tout environné de ceps de vigne. Cet ouvrage était estimé cinq cents talents[1]. Pompée ne s'appropria point un butin si précieux. Il fit placer cette vigne dans le Capitole, où Strabon, au rapport de Josèphe, attestait qu'il l'avait vue avec son ancienne inscription, qui portait le nom d'Alexandre, roi des Juifs. Le vainqueur montra aussi sa clémence en ce que, dès le lendemain de la prise du temple, il le fit nettoyer avec soin, et en rendit l'usage libre aux prêtres pour y reprendre et continuer leurs cérémonies et leurs sacrifices.

Conduite généreuse de Pompée.

Plin. l. 37, c. 2.

Il n'oublia pas les intérêts d'Hyrcan, dont le parti

[1] Six millions.

lui avait été d'un grand secours dans cette guerre. Il le remit en possession de la souveraine sacrificature, et l'établit prince des Juifs, mais en lui défendant de porter le diadème : il fit mettre à mort ou retint dans les fers les principaux chefs de la rébellion ; il emmena prisonnier Aristobule avec ses deux fils et ses deux filles : il démolit les murs de Jérusalem : il imposa un tribut à la nation des Juifs, et les resserra dans leurs anciennes limites, leur enlevant plusieurs places qu'ils avaient conquises sur les rois de Syrie. Tels furent les fruits de la funeste division entre les deux frères Hyrcan et Aristobule : la nation privée de sa liberté, assujettie aux Romains, dépouillée de ses conquêtes, appauvrie par les sommes immenses [1] qui sortirent du pays pour le paiement des tributs ; et nous verrons dans peu d'années, par une suite de ces mêmes divisions, la maison royale éteinte, et l'autorité du gouvernement transportée à une famille étrangère.

Parmi les villes de Syrie que les Juifs avaient prises était celle de Gadara, qu'ils avaient même détruite. Pompée en releva les murailles et la repeupla, en considération d'un de ses affranchis, dont elle était la patrie, et qui avait un très-grand crédit auprès de lui.

Richesse et insolence de Démétrius, son affranchi. Plut. in Pomp.

Cet affranchi, qui se nommait Démétrius, est célèbre par son insolence. Il n'avait pas honte [2], dit Sénèque, d'être plus riche que Pompée ; et Plutarque rapporte de lui qu'avant que d'être revenu à Rome, il

[1] Josèphe les fait monter à plus de dix mille talents, c'est-à-dire, selon notre façon de compter, à plus de trente millions de livres. = Ce talent était sans doute de moindre valeur que le talent attique. — L.

[2] « Quem non puduit locupletiorem esse Pompeio. » (SEN. *de Tranq. animi*, n. 8.)

possédait déja de très-belles maisons dans les faubourgs les plus agréables de la ville avec des jardins magnifiques, pendant que Pompée n'avait qu'une maison simple et modeste. Souvent aussi dans les repas, lorsque Pompée attendait les convives, et les recevait avec politesse à mesure qu'ils arrivaient, Démétrius était déja à table, la tête couverte, et prenant ses aises. Comme l'affranchi semblait partager la puissance de son patron, tout le monde lui faisait la cour : et Plutarque nous a conservé à ce sujet une aventure qui a quelque chose de plaisant.

Caton voyageait en Asie pendant que Pompée y était à la tête des armées romaines. Dans le cours de son voyage il vint à Antioche, curieux de voir une des plus belles villes de l'Orient. Il n'en était pas fort éloigné lorsqu'il aperçut hors de la porte une multitude de personnes en habits blancs, et des deux côtés du chemin des jeunes gens et des enfants rangés en ordre. Il s'imagina que c'était une réception qu'on lui faisait; et cela le mit de mauvaise humeur, car il n'aimait point le faste ni le cérémonial. Il marchait à pied, selon sa pratique constante, et ses amis étaient à cheval. Il leur ordonna de descendre pour faire honneur à ceux qu'il croyait venir au-devant de lui. Mais, lorsqu'il était à peu de distance, celui qui arrangeait toute cette troupe, ayant une couronne sur la tête et une baguette à la main, s'avança, et lui demanda où il avait laissé Démétrius, et s'il pouvait leur annoncer sa prochaine arrivée. A cette question, les amis de Caton se mirent à rire de tout leur cœur; mais Caton, toujours sérieux et austère, sans répondre un seul mot à celui qui l'interrogeait, passa outre en s'écriant : *O la malheureuse*

Plutarch. in Cat. min.

ville! Il trouvait honteuse et indigne cette adulation envers un misérable affranchi, encore flétri des fers de la servitude; et Julien l'apostat s'est cru en droit de renouveler ce reproche, plusieurs siècles après, contre les habitants d'Antioche, dont il était mécontent.

Julian. Misopogon.

Indulgence excessive de Pompée à l'égard de ceux qu'il aimait. Plut. in Pomp.

La richesse et la puissance énorme de ce Démétrius ne fait point honneur à son patron. Mais telle était la conduite de Pompée : il passait tout à ceux qu'il aimait, dont plusieurs ne lui ressemblaient guère. Doux par lui-même, clément, modéré, généreux, tous ceux qui s'adressaient à lui immédiatement se louaient infiniment du traitement qu'ils en recévaient. Mais Gabinius, Scaurus, et les autres, exerçaient sous son autorité toutes sortes de vexations et d'injustices, et s'enrichissaient en pillant à toute main. Pompée le souffrait par faiblesse, n'osant les reprendre, ou par politique, pour s'attacher des créatures qu'il craignait d'écarter par trop de sévérité. C'est une tache à sa réputation; car il ne suffit pas pour un homme en place que sa conduite personnelle soit nette et exempte de reproche, il répond des fautes et des injustices de ses subalternes.

Il vient à Amisus, où il reçoit le corps de Mithridate.

Lorsque Pompée eut réglé les affaires de la Judée, il laissa Scaurus en Syrie avec deux légions, et se mit en marche pour retourner en Italie. Il traversa promptement la Cilicie et le Pont, et vint à Amisus, où il reçut les députés de Pharnace, qui lui apportaient de grands présents et le corps de Mithridate. Il ne voulut point voir ce cadavre, ni paraître insulter au malheur d'un grand roi après sa mort; il l'envoya à Synope, pour être mis dans le tombeau de ses pères, avec ordre de lui faire de magnifiques funérailles. Mais il admira la richesse et la grandeur de ses habillements et

de ses armes. Il y manquait néanmoins deux pièces rares et précieuses : un fourreau d'épée qui avait coûté quatre cents talents, et un bonnet royal à la persienne d'un ouvrage admirable. Ces deux pièces furent volées, la dernière à la sollicitation de Faustus Sylla, qui s'en empara.

Pharnace envoya aussi à Pompée un grand nombre d'ôtages que Mithridate avait exigés des différents princes ou peuples grecs et barbares. Il lui livra de plus ceux qui avaient pris M'. Aquillius à Mitylène, afin qu'il en fît justice. Enfin il lui demandait d'être rétabli dans le royaume de Pont, qui avait appartenu à ses ancêtres, ou du moins confirmé dans la possession du royaume du Bosphore. Pompée lui accorda le Bosphore avec la qualité de roi ami et allié du peuple romain; seulement il excepta du nombre de ses sujets et érigea en peuple libre les habitants de Phanagorée, dont la révolte avait porté le dernier coup à Mithridate. Castor, chef de cette révolte, reçut le titre d'allié et ami du peuple romain, et dans la suite il devint gendre du roi Déjotarus.

Il confirme à Pharnace la possession du royaume du Bosphore. Appian. Mithrid.

Plusieurs gouverneurs de châteaux avaient attendu l'arrivée de Pompée dans le pays pour lui remettre leurs places, craignant que les trésors qu'elles renfermaient ne fussent pillés, et qu'on ne leur en demandât compte. Pompée recueillit ainsi beaucoup de meubles précieux et de bijoux rares, dont quelques-uns venaient, à ce que l'on prétendait, de Darius fils d'Hystaspe, auquel les rois de Pont faisaient remonter leur origine. Avant que de partir, il distribua des récompenses aux petits princes qui avaient bien mérité de la république; il bâtit ou répara plusieurs villes dans le Pont et les

Dio, l. 37, et Appian.

pays circonvoisins; après quoi, libre d'affaires, il continua sa route, voyageant plutôt avec pompe qu'il ne marchait en guerrier.

An. R. 690.
Av. J.C. 62.

D. JUNIUS SILANUS.

L. LICINIUS MURÆNA.

Son retour.

Le rendez-vous général des troupes était à Éphèse, où devait se faire l'embarquement. Pompée, en attendant la belle saison, employa son loisir à visiter quelques îles fameuses. Il vint à Lesbos, où il accorda la liberté à la ville de Mitylène, pour honorer Théophane, son historien, son ami et son confident, qui en était natif. Ce fut sans doute une grande joie pour Théophane d'effacer aux yeux des Romains la tache de perfidie dont ses concitoyens s'étaient souillés en livrant M. Aquillius à Mithridate, et de pouvoir non-seulement relever sa patrie des maux qu'elle avait soufferts, mais encore lui rendre tout son ancien éclat. Pompée assista dans cette même ville aux jeux et aux combats de poésie, pour lesquels il y avait des prix proposés, selon l'usage de la plupart des villes grecques; et la matière de toutes les pièces qui furent récitées devant lui n'était autre que ses exploits et ses victoires, que tous les beaux esprits s'efforçaient de chanter à l'envi. Le théâtre de Mitylène lui plut; et il en fit prendre le plan pour en construire un dans Rome du même goût, mais plus grand et plus vaste.

Considération particulière qu'il té-

A Rhodes, il écouta tous les philosophes, et leur fit présent à chacun d'un talent. Mais surtout il rendit toute sorte d'honneurs à Posidonius [1]; jusque-là qu'en

[1] « Fores percuti de more a lictore vetuit; et fasces litterarum januæ submisit is cui se Oriens Occidensque submiserat. » (PLIN. VII, 30.)

allant lui rendre visite, il ne voulut point que ses licteurs frappassent de leurs baguettes, comme c'était la coutume, à la porte du philosophe. Ainsi le vainqueur de l'Orient et de l'Occident soumit en quelque façon sa grandeur à la gloire des lettres. moigne au philosophe Posidonius.

Posidonius avait la goutte; et Pompée, après l'avoir salué très-obligeamment et en termes pleins d'estime, témoigna être fâché de ce qu'il ne pouvait pas avoir la satisfaction de l'entendre. *Vous le pouvez*, reprit le philosophe, *et il ne sera pas dit que la douleur soit assez puissante pour faire qu'un aussi grand homme m'ait rendu visite inutilement.* Aussitôt il prit une thèse de morale stoïque, et, couché dans son lit, il commença un long discours où il se proposait de prouver que rien ne mérite le nom de bien que la vertu. Pompée, de qui Cicéron tenait tout ce récit, ajoutait que de temps en temps les pointes de la douleur devenaient si perçantes, que Posidonius était obligé de s'interrompre, et qu'il répéta souvent : *Non, douleur*[1], *tu n'y gagneras rien. Quoique tu sois incommode, je n'avouerai jamais que tu sois un mal.* On doit savoir bon gré à ce philosophe d'avoir eu le courage, malgré ce qu'il souffrait, de discuter des matières de raisonnement avec une sorte de tranquillité. Mais n'est-ce pas une subtilité puérile que de refuser d'appeler la douleur un mal pendant qu'elle fait jeter les hauts cris? Cic. Tusc. II, n. 61.

Sur la fin de l'hiver, Pompée distribua des récompenses en argent à ses troupes avec une magnificence qui a de quoi nous étonner. Il donna quinze cents dragmes[2] (sept cent cinquante livres) à chaque fantassin, Appian.

[1] « Nihil agis, dolor : quamvis sis molestus, nunquam te esse confitebor malum. »

[2] 1227 fr. — L.

et aux centurions et cavaliers à proportion, c'est-à-dire, selon ce que nous voyons pratiqué en plusieurs endroits de Tite-Live, le double aux centurions, et le triple aux cavaliers. La somme à laquelle se monta cette largesse est portée par Appien à seize mille talents, ou quarante-huit millions de notre monnaie[1].

Il apprend la mauvaise conduite de sa femme Mucia, et la répudie. Plutarch.

Pompée croyait revenir en Italie le plus glorieux des hommes; mais un malheur domestique l'attendait pour l'affliger et le déshonorer. Mucia sa femme, de laquelle il avait eu trois enfants, avait tenu en son absence une conduite peu digne et du nom qu'elle portait et de la gloire de son époux. Pompée prit le parti de lui envoyer sur-le-champ des lettres de divorce. Mais le chagrin que lui causa cette aventure ne l'empêcha point de s'unir très-étroitement, peu de temps après, avec César, qui passait constamment pour le corrupteur de Mucia. Et cette dame, malgré sa mauvaise réputation, trouva un autre mari, qui fut ce même Scaurus, questeur de Pompée, dont j'ai fait mention plus d'une fois, et qui était fils du fameux Scaurus prince du sénat.

Suet. Cæs. n. 50.

Ses mariages.

Puisque j'ai eu occasion de parler de la femme de Pompée, je crois pouvoir rendre compte ici de ses différents mariages. La première femme qu'il épousa fut Antistia, fille d'Antistius, qui, étant préteur, présida au jugement de Pompée accusé pour les faits de son père, comme je l'ai rapporté ci-dessus. La seconde fut Émilie, fille du vieux Scaurus et de Métella. Ce fut Sylla qui fit ce second mariage de Pompée. Il voulait l'attacher à sa famille, et il l'en approchait de très-près en lui faisant épouser Émilie, fille de Métella, qui

[1] Environ 78 millions. — L.

était devenue sa femme. Dans cette affaire, les procédés furent tyranniques, et plus convenables aux temps de Sylla qu'aux mœurs de Pompée. Celui-ci fut obligé de répudier Antistia, dont le père venait d'être tué à cause de lui par la faction du jeune Marius ; et Émilie fut enlevée à Glabrion son époux, étant actuellement grosse. Ce mariage ne prospéra point. Émilie mourut en couche dans la maison de Pompée. Il épousa une troisième femme, qui fut cette Mucia dont je viens de parler. La quatrième sera Julie, fille de César.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

CONJURATION de Catilina, avec quelques autres faits qui s'y trouvent entremêlés. Ans de Rome 687-689.

§ I. *Noblesse de Catilina. Valeur héroïque de Sergius Silus, son bisaïeul. Caractère de Catilina. Corruption des mœurs des Romains. Il est accusé pour cause d'inceste avec une vestale, et absous. Après sa préture il gouverne l'Afrique, et de retour à Rome il est accusé de concussion. Première conjuration de Catilina. César et Crassus soupçonnés d'y être entrés. Les conspirateurs manquent leur coup. Catilina est déchargé de l'accusation de concussion. César, étant édile, donne de magnifiques spectacles au peuple. Il place dans le Capitole des statues de Marius. Diversité des sentiments au sujet de ce coup hardi. Mot célèbre de Catulus. César tente inutilement de se faire envoyer en Égypte. Succession des rois d'Égypte depuis Lathyre. Testament d'Alexandre III. Crassus et Catulus, censeurs, s'accordent mal ensemble, et abdiquent. Fermeté de Caton à rejeter la sollicitation de Catulus. Famille de Caton. Son enfance. Sa tendre amitié pour son frère. Ardeur de Caton pour la philosophie stoïque. Il s'applique à l'éloquence. Il travaille à se fortifier*

et à s'endurcir le corps. Il s'accoutume à boire avec excès. Il prenait plaisir à contre-carrer le goût de son siècle. Sa constance superbe. Sa jeunesse parfaitement sage. Il se marie. Il avait servi comme volontaire dans la guerre de Spartacus. Il sert comme tribun des soldats en Macédoine. Sa conduite admirable dans cet emploi. Caton fait le voyage d'Asie. Sa simplicité et sa douceur. Pompée lui fait un accueil qui apprend aux peuples d'Asie à le respecter, Déjotarus ne peut l'engager à recevoir de lui des présents. Il se prépare à demander la questure. Devenu questeur, il range et réduit à la soumission les greffiers. Il se montre juste pour les paiements, attentif contre les fraudes, assidu à toutes les fonctions de sa charge. Sentiments de ses collègues à son égard. Trait remarquable de son courage par rapport à l'un d'entre eux. Sa fidélité à remplir les devoirs de sénateur. Éclat de sa réputation. César condamne comme coupables de meurtres ceux qui avaient tué les proscrits. Catilina est absous. Il demande le consulat avec Cicéron, et cinq autres candidats. Catilina travaille à avancer le projet de sa conjuration. Il avait attaché à sa personne tous les scélérats de la ville. Ses artifices pour séduire la jeunesse. Force du parti de Catilina. Il en assemble les chefs dans sa maison. Son discours aux conjurés. On peut douter s'il est vrai que Catilina leur ait fait boire du sang humain. Le secret de la conjuration est éventé. Les bruits qui

s'en répandent servent beaucoup à porter Cicéron au consulat. Mot de Cicéron sur le censeur Cotta.

COMMENCEMENTS DE CATILINA.

Pendant que Pompée était en Orient, Rome fut étrangement agitée, et exposée aux plus grands dangers. Peu s'en fallut que Catilina ne la fît périr par les flammes, et ne la noyât dans le sang de ses habitants; et César, s'il ne peut pas être regardé comme complice d'un dessein aussi funeste, quoiqu'il en ait été soupçonné et accusé, au moins avança-t-il par plusieurs démarches hardies et factieuses le projet qu'il avait formé de se rendre maître de la république. Je commence par Catilina.

Noblesse de Catilina. Valeur héroïque de Sergius Silus, son bisaïeul. Plin. VII, 28.

L. Sergius Catilina était de la plus haute noblesse. La maison des Sergius était patricienne, et avait donné des consuls et des tribuns militaires à Rome, presque dès les premiers temps de la liberté. Entre les ancêtres de Catilina aucun n'est plus illustre que son bisaïeul M. Sergius Silus, dont la valeur tenait du prodige. A sa seconde campagne il perdit la main droite; en deux campagnes il fut blessé vingt-trois fois; et quoique ses blessures le missent presque hors d'état de s'aider ni de ses pieds ni de ses mains, il ne laissa pas encore de servir long-temps et avec beaucoup de gloire. Il se faisait attacher au bras droit une main de fer; et, combattant le mieux qu'il pouvait avec la gauche seule, il eut en différentes occasions des chevaux tués sous lui. Deux fois pris par Annibal (car ce fut à ce redoutable ennemi qu'il eut affaire), deux fois il se sauva de prison, y ayant été tenu vingt mois, toujours dans les fers. Il

ne se distingua pas seulement par sa bravoure comme officier subalterne; il eut des commandements importants, dans lesquels il fit lever le siége de Crémone, il défendit Plaisance, il prit dans la Gaule cisalpine douze camps des ennemis. Un si brave homme étant devenu préteur, ses collègues n'eurent pas honte de vouloir l'exclure de leurs sacrifices, comme estropié. Sergius repoussa cette injure par un discours où il faisait tout le détail que je viens de rapporter, et qui nous a été conservé par Pline. Cet écrivain prend un ton relevé pour louer la vaillance de Sergius. « Quels amas de « couronnes [1], s'écrie-t-il, n'aurait pas accumulés ce « guerrier, s'il eût eu à combattre contre un autre « ennemi qu'Annibal! car la différence des temps in« flue beaucoup sur la manière dont la bravoure peut « se signaler. Les combats du Tésin, de Trébie, ou de « Trasimène, ont-ils pu donner matière à des couronnes « civiques? quelle récompense militaire a été acquise « dans la bataille de Cannes, d'où le comble du mérite « était d'avoir fui? Certes, les autres ont vaincu des « hommes; mais Sergius a vaincu la fortune. »

Catilina, arrière-petit-fils de ce héros, au lieu d'en soutenir la gloire, fut l'opprobre d'un si beau nom. Ce n'étaient pas les talents qui lui manquaient. Il avait une grande force de courage et un corps vigoureux [2], mais un naturel malfaisant et pervers. Dès ses pre- Caractère de Catilina.

[1] « Quos hic coronarum acervos consecuturus erat, hoste mutato! Etenim plurimùm refert in quae cujusque virtus tempora inciderit. Quas Trebia, Ticinusve, aut Trasimenus, civicas dedêre? Quae Cannis corona merita? undè fugisse virtutis summum opus fuit. Cæteri profectò victores hominum fuere; Sergius vicit etiam fortunam. » (PLIN.)

[2] « L. Catilina, nobili genere natus, fuit magnâ vi et animi et corporis, sed ingenio malo pravoque. Huic ab adolescentiâ bella intestina,

mières années, les guerres intestines, les meurtres, le pillage, les dissensions civiles, firent sa joie et ses délices; et ce furent là les exercices de sa jeunesse. Robuste de corps, il supportait la faim, le froid, les veilles, au-delà de ce qui est concevable. Pour ce qui regarde l'esprit, il était audacieux, fourbe, souple à prendre toute sorte de formes, capable de tout feindre et de tout dissimuler, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, ardent et extrême dans ses desirs. Il n'était pas destitué d'éloquence, mais nulle sagesse dans sa conduite. C'était un esprit vaste, qui tendait toujours à l'excessif, à l'incroyable, à ce qui s'élevait au-dessus de sa portée. Depuis la domination de Sylla, il était possédé d'une violente passion de s'emparer de la république, et il ne s'embarrassait en aucune façon des moyens, pourvu qu'il réussît à se faire roi. L'indigence et les remords de ses crimes, double fruit des principes par lesquels il s'était gouverné, étaient en même temps comme deux aiguillons qui échauffaient et animaient de plus en plus chaque jour ce courage féroce. Ajoutez l'espérance du succès, fondée sur la corruption générale des mœurs, qu'avaient totalement per-

cædes, rapinæ, discordia civilis, grata fuere : ibique juventutem suam exercuit. Corpus patiens inediæ, algoris, vigiliæ, supra quàm cuiquam credibile est. Animus audax, subdolus, varius, cujuslibet rei simulator ac dissimulator, alieni appetens, sui profusus, ardens in cupiditatibus. Satis eloquentiæ, sapientiæ parùm. Vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta, semper cupiebat. Hunc post dominationem L. Sullæ, lubido maxuma invaserat reipublicæ capiundæ: neque id quibus modis assequeretur, dum sibi regnum pararet, quidquam pensi habebat. Agitabatur magis magisque in dies animus ferox inopiâ rei familiaris, et conscientiâ scelerum: quæ utraque his artibus auxerat, quas suprà memoravi. Incitabant prætereà corrupti civitatis mores; quos pessuma, ac diversa inter se, mala, luxuria atque avaritia, vexabant. » (SALLUST. *Catil.*)

verties deux vices, ce semble, opposés, mais également funestes, le luxe et la débauche d'une part, et de l'autre l'avidité pour l'argent.

Salluste, de la main duquel est ce portrait de Catilina, y joint un tableau des mœurs des Romains; et il commence par l'exposé des vertus des anciens temps pour mieux contraster avec les vices qui s'étaient introduits en conséquence de l'agrandissement de l'empire. Tout ce morceau est parfaitement beau. Mais il me paraît peu nécessaire d'insérer ici l'éloge des mœurs anciennes, qui doivent être connues par toute cette histoire; et pour ce qui est de l'autre partie, j'en extrairai seulement ce qui a un rapport plus direct avec Catilina.

Corruption des mœurs des Romains.

Depuis la prise de Carthage, la vertu des Romains, comme il a été remarqué ailleurs, s'était bien démentie. L'ambition et l'amour de l'argent amenèrent les plus horribles désordres. Mais la victoire de Sylla est une seconde époque funeste aux bonnes mœurs. « Depuis « que Sylla [1], dit Salluste, après avoir retiré la répu-

[1] « Post quàm L. Sulla, republicâ receptâ, bonis initiis malos eventus habuit, rapere omnes, trahere: domum alius, alius agros cupere: neque modum, neque modestiam, victores habere; fœda crudeliaque in cives facinora facere.... Quippe secundæ res sapientium animos fatigant: ne illi, corruptis moribus, victoriæ temperarent. Postquam divitiæ honori esse cœperunt, et eas gloria, imperium, potentia, sequebantur, hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malivolentiâ duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria atque avaritia cum superbiâ invasêre. Rapere, consumere; sua parvi pendere, aliena cupere; pudorem, pudicitiam, divina atque humana promiscua, nihil pensi, neque moderati habere. Operæ pretium est, quum domos atque villas cognoveris in urbium modum exædificatas, visere templa deorum, quæ nostri majores, religiosissumi mortales, fecêre. Verùm illi delubra deorum pietate, domos suas gloriâ decorabant; neque victis quidquam, præter injuriæ licentiam, eripiebant. At hi contrà, ignavissumi mortales, per summum scelus, omnia ea sociis ademere, quæ for-

« blique des mains de ceux qui l'opprimaient, eût mal « fini ce qu'il avait très-bien commencé, la violence et « le brigandage devinrent un goût universel : l'un dési- « rait des maisons, l'autre des terres : les vainqueurs ne « connaissaient ni mesure, ni modération, et se por- « tèrent à toutes sortes de cruautés contre leurs con- « citoyens. Et comment les soldats de Sylla, corrompus « et gâtés par le luxe de l'Asie, se seraient-ils modérés « dans la victoire, pendant que la prospérité est une sé- « duction violente même pour les sages? Les richesses « commencèrent donc à être tout-à-fait en honneur : par « elles on parvenait à la gloire, au commandement, à la « puissance. Dès-lors la vertu languit, la pauvreté de- « vint une honte, et l'intégrité des mœurs passa pour « singularité et misanthropie. La jeunesse, élevée dans « les délices, se livra à la débauche, à l'estime de l'ar- « gent, à l'orgueil. Ils pillaient pour dépenser; ils comp- « taient pour rien ce qu'ils possédaient, et ils cher- « chaient à envahir ce qui appartenait à autrui. L'hon- « neur, la pureté des mœurs, tous les droits divins et « humains, leur devinrent indifférents : ils n'avaient

tissumi viri victores hostibus reliquerunt : proindè quasi injuriam facere, id demùm esset imperio uti. Nam quid ea memorem quæ, nisi his qui vidêre, nemini credibilia sunt? a privatis compluribus subversos montes, maria constrata esse : quibus mihi ludibrio videntur fuisse divitiæ : quippè quas honestè habere licebat, per turpitudinem abuti properabant. Sed lubido stupri, ganeæ, cæterique cultûs, non minor incesserat. Viri pati muliebria; mulieres in propatulo pudicitiam habere : vescendi causâ, terrâ marique omnia exquirere : dormire priùs quàm somni cupido esset : non famem aut sitim, neque frigus, aut lassitudinem opperiri; sed ea omnia luxu antecapere. Hæc juventutem, ubi familiares opes defecerant, ad facinora incendebant. Animus imbutus malis artibus, haud facilè lubidinibus carebat : eo profusiùs omnibus modis quæstui atque sumptui deditus erat. »

« pour objet unique que de satisfaire leurs désirs « effrénés.

« C'est une chose curieuse, ajoute Salluste, de con« sidérer les palais et les maisons de campagne de nos « contemporains, qui égalent des villes par leur prodi« gieuse étendue, et de les comparer avec la simplicité « des temples bâtis en l'honneur des dieux par nos an« cêtres, les plus religieux des mortels. Mais ces héros « honoraient les temples des dieux par leur piété, et « leurs maisons par la gloire de leurs exploits; et ils « n'ôtaient aux peuples vaincus que la liberté de com« mettre l'injustice. Au lieu que ceux d'aujourd'hui, « gens sans cœur et sans aucun sentiment, dépouillent « par un crime horrible les alliés de la république des « richesses et des choses précieuses que la modération « des vainqueurs avait laissées à des ennemis vaincus, « comme si être injuste impunément c'était user de l'em« pire. Qu'est-il besoin que je cite ici ces ouvrages in« croyables pour quiconque ne les a pas vus? des mon« tagnes coupées et aplanies par des particuliers, les « mers resserrées par des digues qui servent de fonde« ments à de fastueux édifices : insensés, qui se jouent « des richesses, et qui abusent, à leur honte, de ce qui « leur ferait honneur, s'ils savaient en faire un usage « modéré !

« L'extinction de tout sentiment de pudeur est tou« jours la suite de ce luxe forcené. La chasteté n'était « plus connue parmi les femmes : les hommes se dés« honoraient par des débauches dignes d'horreur. La « gourmandise était poussée au point que les terres et « les mers suffisaient à peine pour couvrir les tables. « En tout régnait une mollesse qui prévenait tous les

« besoins naturels, qui apprenait à se mettre au lit avant « que de sentir la nécessité du sommeil, à aller au-« devant du froid et de la lassitude, à manger et à « boire sans attendre ni la faim ni la soif. La jeunesse, « accoutumée à ce train de vie, lorsque l'argent lui « manquait se portait aux vols et aux meurtres. Livrée « à ses passions, il lui fallait de quoi les contenter. Les « rapines et les profusions se donnaient la main, et « s'aidaient à croître réciproquement. »

Vie criminelle de Catilina.

Dans une ville si remplie de désordres, Catilina méritait par ses vices et par ses crimes d'être à la tête de tout ce qu'elle contenait de scélérats. J'ai rapporté ses cruautés détestables dans la proscription. Salluste lui reproche d'avoir passé sa jeunesse dans toute sorte d'infamies; d'avoir corrompu une jeune fille d'illustre naissance, puis une vestale. Et dans la suite, étant épris d'amour pour Aurélia Orestilla, qui n'avait jamais rien eu de louable que la beauté, comme elle faisait difficulté de l'épouser, parce qu'il avait d'un autre mariage un fils déja grand, on regarde comme constant qu'il fit lui-même mourir son propre fils pour lever par ce crime abominable l'obstacle qui s'opposait à ses désirs. Je passe sous silence d'autres horreurs que je ne puis me résoudre à exposer ici, quoiqu'elles lui aient été reprochées en plein sénat par Cicéron.

Cic. in Toga cand.

Il est accusé pour cause d'inceste avec une vestale, et absous. Ascon. in or. Cic. in Toga cand. Oros. VI, 3.

L'inceste commis par lui avec la vestale Fabia lui attira une affaire sérieuse. Il fut accusé en forme, et poursuivi criminellement. Mais Fabia était sœur de la femme de Cicéron, et Catilina lui-même était protégé par Catulus. Le crédit l'emporta, et les coupables furent absous.

On sera peut-être étonné que Catulus, homme de

bien, et citoyen vertueux, s'intéressât pour Catilina. Mais c'était un des talents de ce fourbe de savoir en imposer aux honnêtes gens, qui souvent, par la droiture de leur cœur, sont plus aisés à duper que les autres. Cicéron remarque expressément que, pendant que Catilina était lié avec tout ce qu'il y avait de plus méchant dans Rome, il feignait d'être dévoué aux bons citoyens[1].

Après sa préture il gouverne l'Afrique, et de retour à Rome il est accusé de concussion. Cic. in Toga cand. et ibi Ascon. Sallust. Dio, l. 36.

Catilina fut préteur vraisemblablement en l'année 684, sous les consuls Q. Métellus et Marcius Rex; et après sa préture il alla gouverner l'Afrique, c'est-à-dire la piller, la vexer, la tourmenter. Il poussa les choses si loin, que les Africains envoyèrent des députés à Rome pour se plaindre au sénat des injustices et des violences de leur préteur. Il y eut plusieurs avis très-rigoureux contre lui dans le sénat. Cela ne l'empêcha pas de revenir tête levée à la ville en 686, sous les consuls Lépidus et Volcatius, pour demander le consulat. Mais tout en arrivant il fut accusé de concussion par Clodius, qui ne valait pas mieux que lui. Cette accusation l'empêcha de se mettre au nombre des candidats. Il fallait qu'il se purgeât avant que de pouvoir y être reçu.

Première conjuration de Catilina.

L'élection des consuls excita bien du tumulte. P. Sylla, proche parent du dictateur du même nom, et P. Autronius, avaient été désignés. Mais deux de leurs compétiteurs, L. Cotta et L. Torquatus, les ayant accusés de brigue, les firent condamner, les dépouillèrent ainsi de leur charge, et furent eux-mêmes nommés en leur place.

[1] « Utebatur hominibus improbis multis; et quidem optimis se viris deditum esse simulabat. » (Cic. *pro Cæl.* n. 12.)

La fureur et le désespoir s'emparèrent de l'esprit de ces deux consuls dépossédés : au moins de l'un des deux, P. Autronius : car, pour ce qui est de P. Sylla, quoique Suétone et Dion le donnent pour complice de la conjuration dont je vais parler, Salluste ne le charge point; et, l'affaire ayant été portée en justice quelques années après, Sylla fut défendu par Hortensius sur cet article, et absous. Quant à ce qui regarde Autronius, il est certain qu'il se ligua avec Catilina, qui était actuellement accusé de concussion. Ils s'associèrent Cn. Pison, jeune homme de naissance, mais factieux, et que l'indigence et l'ambition rendaient capable de tout oser. Leur plan était, selon Salluste, de tuer les deux consuls Cotta et Torquatus, dans le Capitole même, le premier janvier : après quoi Catilina et Autronius devaient s'emparer des faisceaux consulaires, et envoyer Cn. Pison en Espagne avec la qualité de préteur et une bonne armée.

Sueton. Cæs. c. 9.

César et Crassus soupçonnés d'y être entrés.

Suétone ajoute des circonstances tout-à-fait importantes, et change même quelque chose dans les faits. Il dit qu'on soupçonna César d'être entré avec Crassus dans ce noir complot; et qu'ils prétendaient, après avoir massacré les consuls et les principaux du sénat, Crassus se faire dictateur, César maître de la cavalerie, et rendre le consulat à Sylla et à Autronius. Je l'ai déja dit, j'ai peine à me persuader que César, dont le caractère a toujours été éloigné de la cruauté, ait trempé dans un si horrible dessein. J'en dis à peu près autant de Crassus. Qu'ils aient été informés des projets de Catilina, et que, lui laissant l'odieux du crime, ils aient peut-être voulu en recueillir le fruit, c'est ce qui ne paraît pas impossible. Pour Catilina, Autronius et

Pison, il n'est pas douteux qu'ils n'aient projeté de tuer les consuls le premier janvier; et que, leur coup ayant manqué parce que le secret s'éventa et que l'on donna une garde aux consuls, ils n'aient remis au cinq février suivant l'exécution de leur complot. Mais il y eut un malentendu entre les conjurés, qui fit encore échouer cette criminelle entreprise.

Les conspirateurs manquent leur coup.

L. AURÉLIUS COTTA.
L. MANLIUS TORQUATUS.

An. R. 687.
Av. J. C. 65.

On ne fit point de recherche sur des faits si graves; et, le sénat ayant voulu former un décret contre ceux que tout le monde regardait comme coupables, un tribun du peuple s'y opposa. Pison fut même envoyé en Espagne par le crédit de Crassus, qui voulait se ménager un appui contre la puissance de Pompée, dont il prenait beaucoup d'ombrage. On a prétendu que César conspira encore avec Pison, et qu'il fut convenu entre eux qu'ils travailleraient à faire soulever, l'un l'Espagne, l'autre la Gaule cisalpine. Mais tous ces projets furent renversés par la mort de Pison, qui fut assassiné presque en arrivant dans sa province, soit que les Espagnols ne pussent souffrir sa dureté et son arrogance, soit que les meurtriers fussent des clients de Pompée qui le défirent d'un adversaire qu'on élevait contre lui.

Catilina est déchargé de l'accusation de concussion.

Catilina, plus coupable que Pison, était d'ailleurs poursuivi en justice pour les crimes de concussion dont il était prévenu. Mais, quoique chargé de la haine publique pour l'horrible conspiration qu'il venait de tramer, quoique convaincu de rapines et de brigandages exercés dans sa province, il fut néanmoins absous. Ce

Cic. pro. P. Syllâ, n. 81; de Har. resp. n. 42.

qu'il y a de plus surprenant, c'est que le consul Torquatus, qu'il avait voulu assassiner, s'intéressa pour lui, et vint assister à sa cause pour solliciter les juges en sa faveur. Clodius, son accusateur, l'aida beaucoup à obtenir cette absolution. Gagné par argent, si nous en croyons Cicéron, il prévariqua honteusement, et par une collusion indigne il sauva un criminel dont il feignait de poursuivre la punition. Catilina, échappé d'un si grand péril, n'en fut pas plus retenu; au contraire il poussa son projet en avant, et grossit de plus en plus son parti. Mais avant que de rendre compte de la suite de ces mouvements, je dois placer ici les autres faits qui appartiennent au consulat de Cotta et de Torquatus, et premièrement ce qui regarde l'édilité de César.

César, étant édile, donne des spectacles magnifiques au peuple.

Suet. Cæs. c. 10. Plut. in Cæs. Dio.

Nous avons vu quels soupçons étaient tombés sur César à l'occasion des entreprises de Catilina. Ces soupçons n'altérèrent point son crédit auprès du peuple, et l'édilité lui fournit de nouveaux moyens de l'augmenter. Les édiles étaient chargés de donner des jeux, ou représentations de pièces de théâtre. César s'acquitta de cette fonction avec une magnificence qui surpassa tout ce que l'on avait vu jusqu'alors. Il fit exécuter aussi des chasses de bêtes fauves dans le Cirque. Parmi ces différents spectacles il y en eut dont il fit la dépense en commun avec Bibulus son collègue, et d'autres qu'il donna en son propre nom; ce qui fit qu'on lui attribua l'honneur du tout. Il effaçait d'ailleurs par tant d'endroits Bibulus, qu'il n'est pas étonnant qu'il profitât seul même de ce qu'ils faisaient ensemble. Bibulus se plaignait de son sort, et disait assez agréablement « qu'il lui était arrivé la même chose qu'à Pollux, qui

« avait moitié dans le temple bâti sur la place publique « en l'honneur des deux frères, et qui cependant était « oublié universellement, puisque ce temple n'était ja- « mais appelé que le temple de Castor ». Cette aventure, jointe à la différence des caractères, produisit entre César et Bibulus une inimitié qui fut poussée dans la suite aux derniers excès.

César donna encore pendant son édilité, sous prétexte d'honorer la mémoire de son père, des combats de gladiateurs, jusqu'au nombre de trois cent vingt couples. Encore en avait-il préparé bien davantage. Mais l'alarme s'étant répandue à ce sujet dans la ville, parce que l'on appréhendait qu'il ne fît de ces gladiateurs un autre usage que celui qu'il annonçait, il fut rendu un décret du sénat pour fixer le nombre de gladiateurs qu'il serait permis de faire combattre dans ces jeux. Pline rapporte que dans ces mêmes jeux César donna le premier exemple que l'on ait vu dans Rome, de faire en argent toutes les décorations de l'amphithéâtre. Plin. l. 33, c. 3.

Il place dans le capitole des statues de Marius.

Toute cette magnificence n'a rien absolument de singulier, et qui ne se remarque dans d'autres. Mais voici un trait qui caractérise César. J'ai dit que son plan suivi et constant était de faire revivre la faction de Marius. Dans cette vue, lorsqu'il eut échauffé les esprits de la multitude en sa faveur par les jeux et les spectacles, il saisit ce moment pour placer dans le Capitole, pendant la nuit, des statues de Marius qu'il avait fait faire en secret, avec des victoires ornées de trophées, et des inscriptions qui célébraient le vainqueur des Cimbres. Au point du jour, l'éclat de ces statues, qui étaient des chefs-d'œuvre de l'art, et d'ailleurs toutes

brillantes de dorures, attira un concours infini de spectateurs; et il n'y eut personne qui n'admirât un coup si hardi, dont l'auteur fut reconnu, dans le moment, de tout le monde. Plusieurs néanmoins traitèrent cette démarche d'attentat, qui faisait reparaître aux yeux du public des honneurs abolis par les décrets du sénat. *C'est*, disaient-ils, *une tentative que fait César pour se frayer le chemin à la tyrannie. Il veut essayer ce que nous sommes capables de souffrir en patience; et le succès de l'entreprise présente l'enhardira à en former de nouvelles plus grandes et plus dangereuses.* Les partisans de Marius au contraire, encouragés par un événement si agréable pour eux et si peu attendu, accoururent de toutes parts, et étonnèrent par leur nombre ceux qui les croyaient presque anéantis parce qu'ils n'osaient se montrer. Ils remplirent le Capitole, qu'ils faisaient retentir de leurs acclamations. Plusieurs même pleurèrent de tendresse à la vue de ces statues, proscrites depuis la dictature de Sylla; et, charmés de César, ils s'écriaient qu'il était le seul qui soutînt dignement l'honneur d'être allié de Marius.

Diversité de sentiments au sujet de ce coup hardi.

Mot célèbre de Catulus.

L'affaire fut portée au sénat, et y fit grand bruit. C'est à cette occasion que Catulus dit ce mot célèbre: *Il est temps, messieurs, de penser à nous; car ce n'est plus par des mines et par des souterrains, c'est en dressant ouvertement ses batteries que César attaque la république.* La réflexion était juste. Le gouvernement était alors fondé sur les lois et les établissements de Sylla; et il n'était pas possible de ranimer le parti de Marius sans produire un renversement général de toutes choses. Mais César, avec cette éloquence forte et persuasive qu'il savait si bien manier, détruisit les re-

proches de Catulus, et vint à bout d'être approuvé même dans le sénat.

Il échoua pourtant dans le dessein qu'il forma de se faire envoyer en Égypte, à l'occasion des troubles qui s'étaient élevés dans ce royaume, et des droits que la république, selon quelques-uns, pouvait y prétendre. C'est un point très-obscur dans l'histoire, sur lequel je vais proposer brièvement ce qui me paraît le plus vraisemblable.

César tente inutilement de se faire envoyer en Égypte. Suet.

Après la mort de Ptolémée Lathyre, les Égyptiens mirent sur le trône Cléopatre sa fille. Sylla, alors dictateur, et qui avait auprès de lui Ptolémée Alexandre, fils d'un autre Alexandre frère de Lathyre et mort avant lui, envoya ce prince en Égypte pour y régner conjointement avec Cléopatre. Mais Alexandre, au bout de dix-neuf jours, fit massacrer Cléopatre, et fut lui-même tué par les Alexandrins, qu'une si horrible cruauté avait révoltés contre lui. Je suppose que cet Alexandre laissa un fils de même nom, qui avait des prétentions bien fondées sur le royaume d'Égypte, puisque son père et son grand-père y avaient régné, et que d'ailleurs la postérité légitime de Lathyre était éteinte par la mort de Cléopatre. Cependant les Égyptiens reconnurent pour roi Ptolémée Aulète, fils naturel de Lathyre. Je suppose encore que les brouilleries qui arrivèrent en Égypte pendant que Pompée faisait la guerre en Asie, et qui attirèrent des ambassades d'Égyptiens à ce général, naissaient des prétentions contraires d'Alexandre III et d'Aulète. Pompée ne voulut point prendre connaissance de ce différend. Ptolémée Aulète demeura en possession du trône; et Alexandre,

Succession des rois d'Égypte depuis Lathyre. Testament d'Alexandre III. Porphyr. Gr. apud Euseb. Appian. Mithrid. et de Bel. Civil. l. I. Plut. in Crass. Cic. in Rull. I, II.

réduit à se retirer à Tyr, y mourut peu de temps après[1].

La nouvelle vint à Rome qu'Alexandre, en mourant, avait légué au sénat et au peuple romain tous ses droits sur la succession des Lagides, c'est-à-dire sur l'Égypte et sur l'île de Chypre. Si ce testament est vrai ou faux, c'est ce qu'il me paraît difficile de décider. Cicéron en parle dans une de ses harangues, mais sans vouloir s'expliquer nettement. Ce qui est constant, c'est que le sénat fit acte d'héritier, et envoya des députés à Tyr pour s'emparer de l'argent qu'Alexandre y avait mis en dépôt.

Cic. III. in Rull.

Je crois donc que César voulait faire valoir ce testament, et se faire donner en conséquence une commission pour réduire l'Égypte et l'île de Chypre en province romaine. Il était appuyé dans ce projet par Crassus, actuellement censeur, avec qui il paraît avoir été alors intimement lié. Mais il trouva des obstacles de la part de Catulus, collègue de Crassus, et de la part de plusieurs autres des premiers de la ville, qui soute-

[1] Usserius et M. Prideaux, suivis par M. Rollin dans son Histoire Ancienne, arrangent autrement la succession à la couronne d'Égypte depuis Lathyre; mais averti par une note sur M. Prideaux, j'ai cru voir clairement que le sentiment d'Usserius était insoutenable. Grevius, dans une note sur la première Agraire de Cicéron, reconnaît le troisième Ptolémée Alexandre dont je parle ici. C'est un dénouement qui m'a paru nécessaire; et je ne vois rien de plus propre à concilier les témoignages combinés de Porphyre, d'Appien, de Suétone, de Plutarque, et surtout de Cicéron, que le plan que je suis. Ce système lie ensemble toutes les parcelles détachées qui se trouvent dans les différents auteurs. = Ce Ptolémée Alexandre III n'a jamais existé : tous les faits de l'histoire s'expliquent parfaitement en admettant que Ptolémée Aulète a succédé à Alexandre II; voyez ma note dans l'Histoire Ancienne (tome IX, page 116); et depuis, l'article Ptolémée Aulète dans la Biographie Universelle (t. XXXVI, p. 245 *et suiv.*) — L.

naient qu'il n'existait point de testament, et que d'ailleurs il n'était pas de l'honneur du peuple romain de paraître avide de la succession des rois, et de vouloir envahir tous les royaumes. Ces derniers l'emportèrent, et César manqua son coup. Cette affaire aura des suites, qui m'ont paru demander l'éclaircissement que j'ai tâché de donner ici.

Crassus et Catulus, censeurs, s'accordent mal ensemble, et abdiquent. Plut. Crass. Suet. Cæs.

J'ai dit que Crassus et Catulus étaient censeurs. Ils ne firent presque aucune fonction de leur magistrature. Il n'y eut ni dénombrement du peuple, ni revue des chevaliers, ni tableau dressé des sénateurs. La discorde s'était mise entre eux, tant au sujet de l'Égypte, dont je viens de parler, que par rapport aux peuples de la Gaule transpadane, que Crassus, soutenu de César, prétendait faire citoyens romains; ce que Catulus ne voulut point souffrir. Il ne leur fut pas possible de s'accorder, sinon à abdiquer leur charge, comme ils firent réellement.

Fermeté de Caton à rejeter la sollicitation de Catulus. Plut. Cat. min.

Catulus, étant encore censeur, s'attira un désagrément de la part de Caton, qui, cette même année, gérait la questure. Caton avait entrepris de réduire et de réformer le corps des greffiers, qui souvent, sous ses prédécesseurs, s'en étaient fait beaucoup accroire, et avaient commis bien des injustices. Il en entreprit un en particulier, qui avait la protection de Catulus, et qui engagea ce grave magistrat à venir à la chambre des questeurs solliciter Caton pour lui. Catulus, qui était censeur, très-respecté personnellement pour sa vertu, et ami de Caton, en conséquence de la conformité des sentiments et de la conduite, compta qu'il obtiendrait sans peine ce qu'il souhaitait. Mais Caton lui représenta et lui prouva que celui pour lequel il s'intéressait était

coupable. Catulus, n'ayant rien à répliquer, ne laissa pas de demander qu'en sa considération on fît grace à ce greffier. Un tel langage, bien éloigné des principes de Caton, donna lieu au jeune questeur de lui faire une sérieuse remontrance sur ce qu'il ne gardait pas les bienséances qu'exigeaient sa vertu et sa dignité. Mais enfin, comme Catulus ne se rendait point, Caton éleva la voix, et lui dit : *Il vous serait honteux, Catulus, censeur comme vous êtes, et chargé de l'inspection sur nos mœurs, de vous faire chasser d'ici par mes huissiers.* A ces mots Catulus, troublé et irrité en même temps, ouvrit la bouche comme pour répondre; et ne trouvant rien de raisonnable à dire, il se retira très-confus. Il fit cependant si bien, que le greffier fut absous. Mais Caton n'en persista pas moins à ne plus se servir du ministère de cet officier, et il lui retrancha même ses gages.

Caton est un personnage si intéressant, qu'à l'occasion de son entrée dans les charges publiques, je crois faire plaisir au lecteur de lui tracer ici, d'après Plutarque, un portrait des premières années de ce rigide partisan de la vertu. Ce sera une espèce de soulagement et de consolation au milieu des vices qui inondent l'histoire des temps que je décris.

Famille de Caton.

Caton, connu parmi nous sous le nom de *Caton d'Utique*, était arrière-petit-fils de Caton le censeur, et descendait d'un fils que ce premier des Catons avait eu dans sa vieillesse, ayant contracté un second mariage avec la fille d'un de ses clients. Notre Caton avait une sœur de père et de mère qui se nommait *Porcia*. Sa mère avait eu d'un premier mariage d'autres enfants, savoir un fils, dont le nom était *Servilius Cépion*, et

plusieurs filles, dont la plus connue est la mère de Brutus. Tous ces enfants se trouvèrent élevés dans la maison du célèbre tribun Drusus, leur oncle maternel.

Son enfance.

Dès sa plus tendre enfance, Caton montra ce qu'il serait un jour. Son air de visage, son ton de voix, son regard, et la façon même dont il se comportait dans les jeux et les amusements de son âge, tout annonçait en lui un caractère sérieux, solide et constant. Dur et inaccessible à la flatterie, il était encore moins capable de se laisser vaincre par la crainte. J'ai rapporté ailleurs sa résistance opiniâtre à toutes les voies de terreur et de menaces mises en œuvre par Pompédius Silo pour l'ébranler; et ce trait singulier de l'enfance de Caton prouve bien quelle était dès-lors son intrépidité. Il riait peu, et rarement. Il n'était point sujet à ces petites colères qui passent aussi promptement dans les enfants qu'elles s'excitent. Mais quand il faisait tant que de se fâcher, c'était tout de bon, et il n'était pas aisé de le ramener. Du reste, doux et docile, il obéissait volontiers à ses maîtres; mais il demandait raison de tout; et son précepteur[1], homme sachant vivre, et qui aimait mieux faire usage avec son disciple de la raison que des coups, ne manquait pas de satisfaire la curiosité de cet enfant.

Sa tendre amitié pour son frère.

Ce caractère si ferme n'était rien moins que farouche et insensible. Il aima tendrement son frère. Et dans ses premières années, comme un jour quelqu'un lui demanda qui il aimait plus que tout autre, il répondit que c'était son frère. On insista, et on voulut savoir à qui il accordait le second rang dans son amitié : il ré-

[1] Ἦν χαρίεις ὁ παιδαγωγὸς αὐτοῦ, καὶ λόγον ἔχων τοῦ κονδύλου προχειρότερον.

pondit que c'était à son frère; et, pressé de nouveau, il ne donna point d'autre réponse, jusqu'à ce que celui qui lui faisait ces questions se rebuta. Cette amitié crut avec l'âge; et lorsque Caton eut vingt ans, il ne soupa jamais, il ne fit aucun voyage, il ne parut jamais dans la place publique qu'avec son frère. Il se distinguait néanmoins de lui en ce qu'il n'usait point de parfums; et, dans tout le reste de sa conduite, il était exact et sévère. Aussi Cépion, lorsqu'il s'entendait louer sur sa retenue et sa sagesse, disait que, comparé aux autres, il pouvait bien mériter quelque éloge : « mais, ajoutait-il, « quand je me regarde vis-à-vis de Caton, je me trouve « un Apicius [1] ».

Afin de réunir ici tout ce qui regarde la tendresse de Caton pour son frère, je dirai que, Cépion étant tribun des soldats dans la guerre de Spartacus sous les consuls Gellius et Lentulus, Caton alla servir dans la même armée. Quelques années après, Caton lui-même fut tribun des soldats dans l'armée de Macédoine; et son frère, qui l'avait accompagné, mais qui sans doute n'avait pas d'emploi, ayant voulu faire un voyage en Asie, tomba malade à Énus en Thrace. Dès que Caton en sut la nouvelle, quoiqu'il fît un gros temps, il voulut partir de Thessalonique, où il était; et, ne pouvant avoir de grand vaisseau, il se jeta dans une petite barque avec deux amis et trois esclaves. Il courut un très-grand péril, et n'échappa à la tempête que par un bonheur inespéré. En arrivant à Énus, il trouva son frère mort. La douleur parut triompher de toute sa

[1] Le texte grec porte *un Sippius*, nom inconnu, et qui peut être aisément une corruption de celui d'*Apicius*, fameux gourmand, comme tout le monde sait.

philosophie. Non-seulement il versa des larmes, il embrassa le mort, il tomba dans une noire tristesse; mais il fit de grandes dépenses pour la sépulture de son frère, en parfums, en étoffes précieuses, qui furent brûlés avec lui. Enfin, il lui fit ériger dans la place publique d'Énus un monument du marbre le plus précieux, qui lui coûta huit talents[1]. Ce n'était néanmoins qu'un cénotaphe, ou tombeau vide, comme il paraîtra par la suite.

Ces dépenses donnèrent lieu aux injustes reproches de quelques-uns, qui prétendaient qu'elles ne convenaient pas à la modestie et à la simplicité dont Caton faisait d'ailleurs profession. Mais ils ne savaient pas[2], dit Plutarque, quel fonds de douceur et de tendre amitié il y avait dans ce courage, d'ailleurs si fier, et combien était accessible aux sentiments ce même homme qui se maintenait invincible, soit aux voluptés, soit aux terreurs et aux périls, soit aux demandes contraires à la justice.

Il ne montra pas en cette occasion moins de générosité que de bon cœur. Les villes et les princes des environs lui envoyèrent de grands présents pour honorer la mémoire de Cépion. Il ne reçut point l'argent; et il fit usage des parfums et autres choses semblables, mais ayant attention à en faire honneur à ceux de qui il les tenait. La succession de son frère devait se partager (je ne sais pas pourquoi) entre lui et une fille en bas âge que laissait Cépion. Dans le partage, Caton ne

[1] Vingt-quatre mille livres. = 44,000 fr. — L.

[2] Οὐ καθορῶντες, ὅσον ἐν τῷ πρὸς ἡδονὰς, καὶ φόβους, καὶ δεήσεις ἀναισχύντους ἀγνάμπτῳ καὶ στεῤῥῷ τοῦ ἀνδρὸς τὸ ἥμερον ἐνῆν καὶ φιλόστοργον.

redemanda rien de la dépense qu'il avait faite pour le tombeau.

C'est donc bien à tort que César l'accusa long-temps après (sans doute dans ses Anti-Catons) d'avoir tamisé les cendres de son frère pour y chercher ce qui pourrait s'y trouver de poudre d'or, à cause des riches broderies qui avaient été brûlées avec le corps de Cépion. Ce reproche, selon que l'observe Plutarque [1], prouve seulement que César croyait tout permis à sa plume comme à son épée.

Enfin, lorsque Caton, après le voyage d'Asie dont je parlerai plus bas, s'embarqua pour retourner à Rome, ses amis lui conseillèrent de mettre l'urne où étaient renfermées les cendres de son frère dans un autre bâtiment que celui qu'il montait. Caton le refusa, et déclara qu'on lui arracherait plutôt la vie que ces cendres qui lui étaient si chères et si précieuses, et qu'il ne se reposerait sur personne du soin de les reporter en Italie.

Ardeur de Caton pour la philosophie stoïque.

Je reviens aux études de Caton. La philosophie stoïque avait trop de ressemblance avec son caractère pour ne pas l'attirer puissamment. Il en étudia les principes sous Antipatre de Tyr; et il s'y appliqua [2] avec une sorte d'avidité, non pas pour apprendre à en discourir, comme faisaient la plupart, mais pour y conformer sa conduite. Plein d'une espèce d'enthousiasme pour tout ce qui appartient à la vertu, il n'en négligea aucune partie. Il avait néanmoins une prédilection pour

[1] César n'est point nommé dans le texte de Plutarque, tel que nous l'avons. Mais, tout altéré qu'est ce texte, César y est suffisamment désigné.

[2] « Hæc Cato arripuit : neque disputandi causâ, ut magna pars, sed ita vivendi. » (Cic. *pro Mur.* n. 62.)

la fermeté dans la défense de la justice, et pour cette roideur inflexible qui ne se laisse amollir ni par la faveur ni par aucune considération des personnes.

Son zèle pour le stoïcisme était si grand, que, pendant qu'il était en Macédoine tribun des soldats, ayant entendu parler d'un stoïcien célèbre qui se nommait *Athénodore*, et qui, retiré auprès de Pergame, et déja avancé en âge, avait résisté constamment à toutes les sollicitations de plusieurs princes et rois sans se laisser jamais persuader d'abandonner sa retraite, il résolut, à quelque prix que ce pût être, de se l'attacher. Il comptait assez sur sa vertu pour ne pas désespérer de réussir où tant d'autres avaient échoué. Mais il ne crut pas néanmoins que ce fût une affaire à traiter par lettres. Il profita d'un congé de deux mois, qui était de règle, pour se transporter à Pergame; et ayant triomphé de la résistance d'Athénodore, il l'emmena, et revint avec lui au camp plus fier et plus glorieux de sa conquête que Pompée et Lucullus ne l'étaient d'avoir subjugué des nations et des royaumes.

Il s'applique à l'éloquence.

Caton cultiva l'éloquence comme une arme nécessaire pour défendre les droits de la justice et pour faire valoir les bonnes raisons. Il semble néanmoins qu'il s'en cachât; car il ne s'exerçait point avec d'autres jeunes gens de son âge, et personne ne l'entendit jamais déclamer. Il ne cherchait point non plus l'occasion de se produire; en sorte qu'un de ses amis lui dit un jour : « On blâme votre silence. A la bonne « heure, répondit Caton, pourvu qu'on ne trouve rien « à blâmer dans ma conduite. Je commencerai à parler « lorsque je serai en état de le faire de façon à ne pas « mériter d'être condamné au silence. »

Il se crut néanmoins obligé de défendre, par une action publique, un monument de sa famille et de son nom. Les tribuns du peuple avaient coutume de donner leurs audiences dans la basilique Porcienne, ouvrage de Caton le censeur; et, comme il y avait une colonne qui embarrassait leurs siéges, ils entreprirent de l'ôter, ou de la transporter ailleurs. Le jeune Caton s'y opposa, et fit à ce sujet un discours qui donna une idée très-avantageuse et de son éloquence et de la noblesse de ses sentiments. Son style n'avait rien qui se ressentît du goût ordinaire à son âge : nulle fleur, nulle élégance recherchée; il était simple et uni, plein de choses, et ferme jusqu'à la sévérité. Du reste, la brièveté du tour qu'il donnait à ses pensées ne laissait pas d'avoir de quoi plaire; et la gravité, qui faisait le fonds de son caractère, se trouvait ici tempérée par la nature de la cause qu'il défendait, et qui lui donnait moyen de se gagner les cœurs. On était charmé de voir un jeune homme prendre un intérêt vif et tendre à la mémoire du plus illustre de ses ancêtres. Sa voix était forte et capable de se faire entendre d'un si grand peuple; et de plus, elle se soutenait avec une vigueur que nulle fatigue ne pouvait vaincre. Souvent il est arrivé à Caton de parler une journée entière sans éprouver ni épuisement ni lassitude. Il eut le succès qu'il souhaitait dans son affaire contre les tribuns; après quoi il rentra dans le silence, et se livra de nouveau à ses exercices.

Il travaille à se fortifier et à s'endurcir le corps.

Il ne cultiva pas uniquement son esprit; il travailla aussi à fortifier et à endurcir son corps d'une façon utile, et qui pût être de pratique. Ainsi il s'accoutumait à souffrir le chaud et le froid, à recevoir sur sa

tête nue et le soleil et la neige, à marcher à pied non-seulement dans les promenades, mais dans des voyages, et cela en toute saison. Ses amis qui l'accompagnaient étaient à cheval, et Caton à pied se joignait tantôt à l'un, tantôt à l'autre, pour faire la conversation tout en voyageant. Quand il était malade, il ne connaissait d'autre remède que la patience et la diète. Il s'enfermait, et ne voyait personne jusqu'à ce qu'il se sentît guéri.

Dans ses repas, il ne souffrait aucune distinction entre lui et ceux qu'il admettait à sa table. Et pendant long-temps il fut très-sobre, buvant seulement un coup après le repas, ensuite de quoi il se retirait. Mais il s'accoutuma insensiblement à boire beaucoup et à tenir table souvent jusqu'au matin. Ses amis l'excusaient sur ce qu'occupé tout le jour aux affaires de la république sans prendre aucun relâche [1], il n'avait que les nuits pour jouir du plaisir de la conversation avec des gens de lettres et des philosophes. Aussi un certain Memmius ayant voulu, dans une assemblée, faire un reproche à Caton de cette pratique où il était, et ayant dit qu'il passait les nuits entières à boire, Cicéron prit sa défense, et dit à ce censeur : « Mais vous ne lui reprocherez pas au « moins de passer les jours entiers à jouer aux dés. » C'est ce qui pouvait se dire de mieux pour sauver l'honneur de Caton.

Il s'accoutume à boire avec excès.

Après tout, cette apologie, assez faible en elle-même, devient absolument insuffisante, s'il est vrai, comme César l'en accusait, qu'il poussât les choses jusqu'à s'enivrer. Je ne sais si sur la foi d'un ennemi nous devons

Plin. Ep. III, 12.

[1] « Cato vino laxabat animum curis publicis fatigatum. » (SEN. *de Tranq. animi*, n. 15.)

croire l'aventure dont je vais parler. Mais César racontait que Caton avait été trouvé ivre au coin d'une rue par une troupe de gens du peuple qui allaient de grand matin, selon l'usage, au lever de quelque seigneur; et que, lorsqu'ils l'eurent reconnu en lui découvrant le visage, ils rougirent de honte. *Vous eussiez cru*[1], ajoutait-il, *non qu'ils avaient pris Caton en faute, mais que c'était Caton qui les y trouvait.* Pline a raison de remarquer que par cette réflexion César loue[2] son ennemi en même temps qu'il le blâme. Mais il n'en est pas moins vrai que le vice de l'ivrognerie, qui est celui des portefaix et de la plus vile canaille, déparerait beaucoup la gravité d'un personnage tel que Caton. C'est une pensée non-seulement absurde, mais destructive de toute morale, que celle de Sénèque, son outré panégyriste, et presque son adorateur, qui ose avancer qu'il est plus aisé de rendre l'ivrognerie honnête que Caton vicieux[3].

Il prenait plaisir à contrecarrer le goût de son siècle.

C'était un homme singulier, et en qui il s'en faut bien que tout soit imitable. On peut compter, par exemple, pour un travers, quoiqu'en une matière beaucoup moins grave, le plan qu'il s'était fait de contrecarrer le goût de son siècle dans des choses indifférentes. Ainsi, parce qu'il voyait que la pourpre d'une couleur vive et éclatante était la mode, il la choisissait sombre et foncée. Souvent il paraissait en public au milieu du jour sans tunique et en pantoufles. Plutarque a beau remarquer que Caton ne tirait point de gloire de ces singularités,

[1] « Putares non ab illis Catonem, sed illos a Catone deprehensos. »

[2] « Ita reprehendit, ut laudet. »

[3] « Catoni ebrietas objecta est. Faciliùs efficiet quisquis objecerit, hoc crimen honestum, quàm turpem Catonem. » (SEN. *ibid.*)

mais voulait s'accoutumer à n'avoir honte que de ce qui est vraiment honteux, l'homme sage et judicieux, qui sent qu'il se singularise assez par la pratique des vertus nécessaires, évite de contredire le goût public dans des bagatelles. Les usages universels, lorsqu'ils sont innocents, l'assujettissent et le subjuguent.

Sa constance superbe.

La grandeur d'ame et la constance de Caton sont assurément admirables. Mais il y joignait quelquefois une hauteur et un mépris pour les autres que Sénèque peut bien prendre pour une matière d'éloges, mais que ne loueront jamais ceux qui ont appris à distinguer l'orgueil de la vertu. « Caton, dit Sénèque, ayant reçu « un coup au visage [1], ne se fâcha point, ne se vengea « point : il ne pardonna pas même l'offense, mais il nia « qu'il l'eût reçu. » Et sa pensée, selon son interprète, était que sa vertu l'élevait si haut, que l'injure ne pouvait parvenir jusqu'à lui. « Il prouva plus de grandeur « d'ame, au jugement de Sénèque, en ne reconnaissant « point qu'il eût été offensé, que s'il eût pardonné l'of- « fense. C'est [2], ajoute-t-il ailleurs, l'espèce de vengeance « la plus insultante que de ne pas trouver l'offenseur « digne de sa colère. Plusieurs rendent plus profonde « une plaie légère en soi en voulant se venger. Celui- « là est vraiment grand, qui, semblable au lion, écoute, « sans daigner y faire attention, les inutiles aboiements « des petits chiens. » Une constance si superbe, mais

[1] « Cato, quum illi os percussum esset, non excanduit, non vindicavit injuriam, ne remisit quidem, sed factam negavit. Majore animo non agnovit, quàm ignovisset. » (Sen. *de Constant. sap.* n. 14.)

[2] « Ultionis contumeliosissimum genus est, non esse visum dignum ex quo peteretur ultio. Multi leves injurias altiùs sibi demisêre, dum vindicant. Ille magnus et nobilis est, qui, more magnæ feræ, latratus minutorum canum securus exaudit. » (Idem, *de Irâ*, l. II, n. 32.)

si conforme aux principes de l'école stoïque, est une preuve manifeste que la philosophie humaine ne corrige un vice que par un autre.

Sa jeunesse parfaitement sage. Il se marie.

Ces taches sur la vie de Caton n'empêchent pas qu'il ne doive être regardé comme l'un des plus vertueux païens qui aient jamais été. Ainsi, par exemple, c'est une chose bien louable que, dans une ville corrompue, et sous une religion licencieuse, il ait passé une jeunesse parfaitement sage, et n'ait connu que l'amour légitime pour sa femme. Il rechercha d'abord Lépida, qui avait été promise à Métellus Scipion; mais le mariage s'était rompu. Cependant, lorsque celui de Caton allait se conclure, Scipion se ravisa, et fut préféré. Cet affront piqua vivement notre philosophe. Il voulut faire un procès à Scipion; et ses amis lui ayant fait sentir le ridicule d'un tel projet, il fallut au moins qu'il se vengeât par des ïambes, dans lesquels il imita l'aigreur d'Archiloque, sans copier pourtant sa licence et ses obscénités. Quand ce feu se fut ralenti, il épousa Atilia, fille de Serranus. Mais, moins heureux que Lélius, l'ami du second Scipion l'Africain, il ne fut pas en son pouvoir de faire en sorte que ce premier engagement fût aussi le seul; et sa femme s'étant trouvée moins sage que lui, il fut obligé de la répudier, après en avoir eu deux enfants.

Il avait servi comme volontaire dans la guerre de Spartacus.

Il était déja marié lorsqu'il alla en Macédoine avec le titre de tribun des soldats. J'ai dit qu'il avait servi auparavant comme volontaire sous le consul Gellius dans la guerre de Spartacus; et dès-lors il s'était fait et des admirateurs et des envieux. Le luxe et la mauvaise discipline régnaient dans l'armée romaine. Caton attira sur lui tous les yeux par sa simplicité et sa mo-

destie, soutenues de tout le courage nécessaire dans les occasions périlleuses, et de preuves fréquentes d'un esprit supérieur. Le refus qu'il fit des dons militaires que lui offrait Gellius, et qu'il prétendait n'avoir pas mérités, sembla fort extraordinaire : en sorte que ceux même qui l'admiraient se trouvaient incommodés d'un exemple qui leur paraissait beau et grand, mais au-dessus de l'imitation.

Quand il partit pour la Macédoine, il mena avec lui quinze esclaves, deux affranchis et quatre amis. Sur toute la route, tant qu'il eut à voyager par terre, il marcha, suivant son usage, à pied, pendant que ses amis étaient à cheval. Arrivé à l'armée, et « chargé [1] par « son général, Rubrius, de la conduite d'une légion, il « crut qu'en qualité d'officier revêtu d'un commande-« ment important, c'était peu pour lui de se montrer « personnellement vertueux, mais qu'il s'agissait de « faire de ceux qu'il avait sous ses ordres des hommes

Il sert comme tribun des soldats en Macédoine. Sa conduite admirable dans cet emploi.

[1] Ἑνὸς τάγματος ἄρχων ἀποδειχθεὶς ὑπὸ τοῦ στρατηγοῦ, τῆς μὲν ἰδίας ἀρετῆς μιᾶς οὔσης, μικρὸν ἔργον ἡνεῖτο καὶ οὐ βασιλικὸν, τὴν ἐπίδειξιν. Αὐτῷ δὲ ποιῆσαι τοὺς ἀρχομένους ὁμοίους μάλιστα φιλοτιμούμενος, οὐ τὸν φόβον ἀφεῖλεν τῆς ἐξουσίας, ἀλλὰ προσέθηκε τὸν λόγον, ᾧ πείθων καὶ διδάσκων, ἑπομένης τιμῆς καὶ κολάσεως, χαλεπὸν ἦν εἰπεῖν πότερον εἰρηνικοὺς μᾶλλον ἢ πολεμικοὺς, ἢ προθυμοτέρους ἢ δικαιοτέρους παρεσκεύασε τοὺς ἄνδρας· οὕτως ἐφαίνοντο φοβεροὶ μὲν τοῖς πολεμίοις, ἥμεροι δὲ τοῖς συμμάχοις, ἄτολμοι δὲ πρὸς τὸ ἀδικεῖν, φιλοτίμοι δὲ πρὸς τοὺς ἐπαίνους.

Οὗ δὲ ἥκιστα Κάτων ἐπεμελήθη, τοῦτο πλεῖστον αὐτῷ ὑπῆρχεν, καὶ δόξα, καὶ χάρις, καὶ ὑπερβάλλουσα τιμὴ, καὶ φιλοφροσύνη παρὰ τῶν στρατιωτῶν. Ἃ γὰρ ἑτέροις ἐπέταττεν, ἑκουσίως διαπονῶν, καὶ στολὴν μὲν καὶ δίαιταν καὶ πορείαν ἐκείνοις μᾶλλον, ἢ τοῖς ἄρχουσιν ὁμοιούμενος, ἤθει δὲ καὶ φρονήματι καὶ λόγῳ πάντας ὑπεραίρων τοὺς αὐτοκράτορας καὶ στρατηγοὺς προσαγορευομένους, ἔλαθε διὰ τούτων ἅμα τὴν πρὸς αὐτὸν εὐνοίαν ἐργασάμενος τοῖς ἄνδρασιν. Ἀρετῆς γὰρ ἀληθινὸς οὐκ ἐγγίνεται ζῆλος, εἰ μὴ δι' ἄκρας τοῦ παραδιδόντος εὐνοίας καὶ τιμῆς. Οἱ δὲ ἄνευ τοῦ φιλεῖν ἐπαινοῦντες τοὺς ἀγαθοὺς, αἰδοῦνται τὴν δόξαν αὐτῶν, οὐ θαυμάζουσι δὲ τὴν ἀρετὴν, οὐδὲ μιμοῦνται.

« qui lui ressemblassent. Pour y parvenir, il n'anéantit « point la terreur du commandement, mais il y joignit « la raison et la douceur, procédant toujours par voie « de persuasion, et instruisant, soit les officiers subal- « ternes, soit les soldats, des motifs de tout ce qu'il « leur commandait : à quoi il ajoutait les peines et les « récompenses, selon la conduite que chacun avait te- « nue. Ce plan lui réussit à merveille; et il serait dif- « ficile de dire s'il rendit ses soldats plus amateurs de « la paix, ou plus guerriers; plus ardents à agir, ou « plus retenus par le respect des lois et de la justice. Ils « étaient redoutables aux ennemis, doux et aimables « aux alliés, timides pour le mal, et pleins de feu pour « mériter les louanges ». Quel modèle pour de jeunes colonels! et pourquoi faut-il que de tels exemples soient si rares!

« Caton, sans avoir agi par aucun motif d'intérêt « propre, recueillit néanmoins le fruit de sa bonne con- « duite. On ne pouvait rien ajouter aux sentiments d'es- « time, de reconnaissance, de respect, et de tendresse, « que ses soldats avaient pour lui. Ils le voyaient faire « volontairement tout ce qu'il commandait aux autres; « se rendre plus semblable aux simples soldats qu'aux « officiers pour les habillements, pour les équipages, « pour la manière dont il faisait les marches; et s'éle- « ver par la dignité de ses mœurs, par la noblesse de « ses sentiments, et par la supériorité de ses vues, au- « dessus de tous ceux qui portaient les titres de géné- « raux et de proconsuls. Caton en tout cela ne se pro- « posait que de leur inspirer l'amour de la vertu, et il « leur inspirait, sans le vouloir et sans y penser, l'a- « mour de sa personne; car l'amour sincère de la vertu

« n'entre point dans l'ame, sans l'affection et le respect « pour ceux de qui on en reçoit les enseignements. Ceux « qui se contentent de louer les gens de bien sans les « aimer rendent hommage à leur gloire, mais ils ne « sont ni admirateurs ni imitateurs de leur vertu. » C'est pendant que Caton était tribun des soldats en Macédoine, que son frère Cépion mourut.

Quand le temps de son emploi fut fini, il fut reconduit en partant, non au milieu des vœux et des acclamations, comme il arrivait à plusieurs, mais avec des démonstrations de douleur et de respect, que l'on peut regarder comme uniques. Tout le monde était en pleurs : on le tenait embrassé sans pouvoir le quitter, on lui baisait les mains : les soldats et les peuples étendaient leurs habits sur les chemins par où il devait passer. Est-il une joie plus douce, une gloire plus solide, que de se voir ainsi l'objet d'une tendresse et d'une estime universelles? Que l'on compare avec cette grandeur, toute fondée sur la vertu, le vain éclat que l'on est souvent curieux de se procurer par des équipages magnifiques, et par une table délicieuse : quelle différence!

Caton fait le voyage d'Asie. Sa simplicité et sa douceur.

Caton, avant que de retourner à Rome, voulut voyager en Asie pour visiter ce beau pays, connaître les mœurs des habitants, et s'instruire par lui-même des forces des peuples et des provinces. Il avait encore un autre motif. Le roi Déjotarus le priait instamment de le venir voir; et comme ce prince était un ancien ami de sa famille, il ne voulut pas lui refuser cette satisfaction. Voici de quelle façon il voyageait. Loin d'imiter le faste des autres sénateurs, qui exigeaient des réceptions magnifiques, et qui mettaient presque à contribution toutes les villes par où ils passaient; pour lui, il évitait

soigneusement d'être à charge à personne. Il faisait partir de grand matin son cuisinier et son boulanger, afin qu'ils arrivassent de bonne heure au lieu où il devait coucher. Ils entraient modestement et sans bruit dans la ville; et si Caton n'y avait point de connaissances, ils allaient tout uniment à l'hôtellerie, et y préparaient le repas de leur maître. S'il n'y avait point d'hôtellerie, alors ils s'adressaient au magistrat de la ville, lui demandaient un logement, et se contentaient de celui qui leur était assigné. Souvent on ne tenait aucun compte d'eux, parce qu'ils ne faisaient ni fracas ni menaces; et Caton, lorsqu'il arrivait, ne trouvait rien de prêt. On n'était pas fort porté à le respecter quand on le voyait lui-même; assis en silence sur ses bagages, on le prenait pour un homme obscur et timide. Quelquefois néanmoins il parlait d'un ton convenable à son rang, et, mandant les magistrats, il leur disait : *Misérables, corrigez-vous de cette dureté et de cette indifférence pour les devoirs de l'hospitalité. Tous ceux qui viendront dans vos villes ne seront pas des Catons; ils ne demandent pour la plupart qu'un prétexte pour user de violence, comme ayant été negligés. Allez au-devant de leur mauvaise volonté par vos politesses et par vos respects.* On peut se souvenir de l'aventure qui lui arriva aux portes d'Antioche.

Pompée lui fait un accueil qui apprend aux peuples d'Asie à le respecter.

Mais Pompée corrigea bien par son exemple l'inattention de ceux qui méconnaissaient Caton, et ne lui rendaient pas ce qui lui était dû; car ce général, dans le temps qu'il était à Éphèse [1], voyant venir Caton qui

[1] Ce fait ne peut point se rapporter au temps où Pompée vint à Éphèse après avoir pacifié tout l'Orient. Pompée et Caton ne peuvent s'être rencontrés à Éphèse que dans le temps de la guerre des pirates,

voulait le saluer, sembla oublier la supériorité que lui donnaient et ses dignités, et ses victoires, et le commandement de la plus belle armée qui fût alors dans l'empire romain. Il se leva, courut au-devant de lui, le combla d'éloges en sa présence, et encore plus après qu'il se fut retiré; en sorte que tout le monde commença à tourner les yeux vers Caton, et admira en lui précisément ce qui lui avait attiré le mépris, sa simplicité, sa modestie, et cette grandeur d'ame par laquelle il s'élevait au-dessus de tout le faste extérieur. Ce qui étonna surtout, c'est qu'on remarquait dans les manières de Pompée à son égard plus de respect que d'amitié : on sentait qu'il l'admirait présent, et souhaitait son absence ; car, au lieu qu'il avait retenu auprès de lui tous les autres jeunes Romains qui étaient venus le saluer, et les avait engagés à faire quelque séjour, il ne fit point de pareille proposition à Caton, comme si un tel témoin l'eût gêné, et que vis-à-vis de lui il ne se fût pas cru magistrat suprême et indépendant. Caton fut aussi presque le seul de ceux qui allaient à Rome, à qui Pompée recommanda sa femme et ses enfants, dont véritablement il était parent. Depuis ce jour, ce fut à qui ferait sa cour à Caton; les villes et les particuliers lui rendaient, à l'envi, des respects; chacun voulait le loger chez soi, chacun l'invitait à des repas. Mais ni ces honneurs, ni les délices de l'Asie, ne le corrompirent, et il reporta à Rome toute l'austérité de sa vertu.

J'ai dit que le roi Déjotarus l'avait prié de l'honorer Déjotarus ne

ou dans l'intervalle entre la conclusion de cette guerre et le départ de Pompée pour marcher contre Mithridate.

peut l'engager à recevoir de lui des présents.

d'une visite. Le dessein de ce prince [1] était de se lier plus étroitement avec lui, et d'assurer un puissant protecteur à sa famille et à ses enfants. Caton se rendit à ses désirs et vint le voir. Mais Déjotarus ayant voulu lui offrir des présents, et lui ayant fait, pour l'engager à les recevoir, de trop vives instances, le sévère Romain s'en tint si offensé, qu'étant arrivé sur le soir, il ne passa que la nuit chez son hôte, et repartit le lendemain à la troisième heure du jour. Déjotarus ne ne se rebuta pas; et Caton, en arrivant à Pessinonte, trouva de nouveaux présents et une lettre du prince, qui le conjurait, ou de les recevoir, ou du moins de permettre à ses amis de les partager entre eux. *Vos amis*, lui disait-il dans sa lettre, *méritent de se ressentir de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés; et votre fortune n'est pas assez grande pour les récompenser dignement.* Les amis de Caton se laissaient tenter; mais, pour lui, il demeura inflexible, et renvoya les présents, disant qu'on ne manquait jamais de prétextes pour s'autoriser à accepter les dons qui contentent la cupidité, et qu'il ferait part à ses amis de ce qu'il posséderait ou aurait acquis par des voies légitimes et honorables.

Il se prépare à demander la questure.

Après avoir visité toute l'Asie et la Syrie, Caton revint à Rome; et d'abord il partagea son temps entre l'étude du cabinet avec le stoïcien Athénodore, et les affaires de ses amis dans la place publique, jusqu'à ce qu'il songeât à demander la questure. Nous avons

[1] Plutarque dit qu'alors Déjotarus était déja vieux; ce qui ne peut être vrai qu'en le comparant à Caton. Car, puisque ce prince a encore vécu au moins vingt-cinq ans, il ne pouvait pas encore être fort avancé en âge.

vu quel exemple Caton, tribun des soldats, a donné aux jeunes officiers. Le voici qui va paraître le modèle des jeunes magistrats. Avant que de se mettre sur les rangs pour être nommé questeur, il s'instruisit à fond des devoirs et des droits de la charge à laquelle il aspirait; il étudia les lois qui y avaient rapport; il consulta ceux qui avaient en ce genre des lumières et de l'expérience; en un mot, il prit une connaissance exacte de tout ce qui appartenait à cette magistrature. Aussi, dès qu'il y entra, il fit un grand changement parmi les subalternes qui occupaient le bureau de la questure, et en particulier parmi les greffiers.

Devenu questeur, il range et réduit à la soumission les greffiers.

Ces officiers, qui étaient à vie, et par les mains desquels passaient sans cesse les registres publics et toutes les affaires, ayant à travailler sous de jeunes magistrats, qui ordinairement, par leur inexpérience et leur ignorance, avaient encore besoin de maîtres et de précepteurs, faisaient les importants, et, au lieu d'être soumis, comme ils le devaient, aux ordres des questeurs, ils prétendaient les gouverner, et être eux-mêmes, en quelque façon, les magistrats. Caton, qui n'apportait pas à cette charge seulement le nom et le titre, mais la capacité et les lumières, apprit à ces orgueilleux greffiers leur devoir, et les réduisit aux fonctions de simples officiers, qui devaient exécuter les ordres de leurs supérieurs. Ils prétendirent résister; et faisant leur cour aux autres questeurs, ils se liguèrent tous contre le seul Caton. Mais lui, découvrant les friponneries des uns, convainquant les autres d'ignorance, il les obligea tous de plier. Il fit même un ou deux exemples sur ceux qui s'étaient rendus coupables de malversations; et sa fermeté, dont j'ai rapporté le

trait qui regarde Catulus, fit comprendre qu'il n'y avait nul quartier à attendre de lui. Ainsi Caton rétablit l'ordre, et se remit, lui et ses collègues, en pleine possession de tous les droits qui appartenaient à leurs charges. Après cette réforme, il rendit le bureau de la questure plus auguste que le sénat même, et l'on disait tout communément que Caton avait élevé la questure à la dignité du consulat.

Il se montre juste pour les paiements, attentif contre les fraudes, assidu à toutes les fonctions de sa charge.

Les questeurs avaient la garde du trésor et le maniement des deniers publics. Caton reconnut qu'il restait de vieilles dettes non acquittées, soit de la république envers les particuliers, soit des particuliers envers la république. Il fit cesser ce désordre; il ne voulut point que l'état ni fît injustice, ni la souffrît; il exigea rigoureusement de ceux qui devaient; il paya promptement et volontiers ce qui était dû : en sorte que tout le peuple fut frappé d'étonnement et de respect pour un magistrat qui réprimait la fraude, et ne savait ce que c'était que de la commettre; qui forçait à rendre ceux qui s'étaient flattés de retenir, et rendait à ceux qui n'espéraient plus de recevoir.

C'était sur les ordonnances des consuls et du sénat, que les questeurs vidaient leurs mains. Il s'y glissait souvent des fourberies, sur lesquelles ses prédécesseurs, gagnés par sollicitations et par intrigues, fermaient les yeux. Caton ne souffrit rien de tel; et il porta si loin le scrupule, qu'un jour qu'on lui présentait un décret sur lequel il avait quelque doute, quoique plusieurs témoins lui en attestassent la vérité, il ne voulut point le coucher sur son registre que les consuls eux-mêmes ne fussent venus le reconnaître et le certifier avec serment.

Une chose qui plut extrêmement au peuple, c'est qu'il fit rendre gorge à ces infames assassins à qui Sylla avait donné des gratifications considérables sur le trésor pour le meurtre des proscrits. Tout le monde les détestait. Caton seul osa les attaquer, et leur arracha le cruel salaire qu'ils avaient reçu, en leur reprochant en même temps toute l'horreur et toute l'indignité de leur crime.

Il s'attira encore de grands applaudissements par son assiduité infatigable, et par son exactitude parfaite à tout ce qui intéressait les fonctions de sa charge. Jamais aucun de ses collègues n'arriva avant lui au bureau, ni n'en sortit après lui. Il ne manquait aucune assemblée, soit du sénat, soit du peuple, pour tenir en respect ceux qui, par une facilité mal entendue, faisaient largesse des deniers publics, et qui accordaient souvent à la faveur, ou des gratifications, ou des remises de ce qui était dû à l'état. Par une conduite si bien soutenue, Caton, écartant d'une part les sycophantes et ceux qui font métier de vexer les citoyens par des avanies et des chicanes au profit du fisc, et, de l'autre, remplissant d'argent les coffres de la république, fit voir que l'état pouvait être riche sans faire d'injustice aux particuliers.

Dans les commencements, son austérité et sa roideur déplaisaient à ses collègues. Mais ensuite ils furent charmés d'avoir son nom à opposer à toutes les sollicitations injustes dont ils auraient eu peine à se défendre. Caton leur servait d'excuse, et il prenait sur lui sans peine tout l'odieux des refus. Sentiments de ses collègues à son égard.

Le dernier jour de sa magistrature, après avoir été reconduit chez lui presque par tous les citoyens, il Trait remarquable de son courage

par rapport à l'un d'eutre eux.

apprit que Marcellus, son collègue, qui était resté au bureau de la questure, y était comme assiégé par un grand nombre de personnes puissantes, qui voulaient obtenir ou plutôt extorquer de lui une gratification déraisonnable et injuste. Marcellus était ami de Caton dès l'enfance, et bien intentionné, mais faible, et peu capable de résister aux prières et aux importunités. Caton revient au bureau; et trouvant la chose faite, et l'acte déja dressé et signé, il demande cet acte, et l'efface en présence de Marcellus, sans que celui-ci dît un seul mot. Il l'emmène ensuite, et le remet à son logis; et Marcellus sentit si bien que Caton avait raison, qu'il ne lui fit jamais de plaintes ni de reproches à ce sujet, et n'en demeura pas moins son ami.

Sorti de la questure, il ne devint pas pour cela indifférent à ce qui touchait le bureau des questeurs. Il avait des esclaves chargés de lui tenir un journal de toutes les affaires qui s'y traitaient. Et lui-même, il acheta cinq talents [1] des registres qui contenaient toute l'administration des finances depuis Sylla jusqu'à sa questure; et il les feuilletait sans cesse, pour se mettre parfaitement au fait.

Sa fidélité à remplir les devoirs de sénateur.

Sa fidélité à remplir les devoirs de sénateur est quelque chose d'admirable. Il entrait le premier au sénat, et en sortait le dernier. Et, comme il se passait souvent un espace de temps considérable avant que la compagnie fût assemblée, il apportait un livre, et lisait en attendant que la délibération commençât. Jamais il ne s'éloigna de la ville aux jours où le sénat devait se tenir. Pompée, dans la suite, le trouvant toujours en

[1] Quinze mille livres. = 24,540 fr. — L.

son chemin, lui fit tendre des piéges, et l'engagea dans différentes affaires qui l'obligeaient quelquefois de s'absenter. Caton sentit bientôt la ruse, et prit son parti de préférer l'assiduité au sénat à toute autre occupation : car comme ce n'était ni l'amour de la gloire [1], ni l'intérêt, ni une espèce de hasard, ainsi qu'il arrive à bien d'autres, qui l'avait jeté dans le maniement des affaires publiques, mais qu'il s'y était attaché par principes, et parce qu'il était persuadé qu'un citoyen se doit à sa patrie; il se croyait tenu de travailler au bien de l'état avec plus d'exactitude qu'une abeille, dit Plutarque, ne travaille à sa ruche. Non content des objets et des affaires qu'il avait sous les yeux, il étendait ses soins et sa vigilance sur les provinces. Il se faisait instruire de tout ce qui s'y passait : décrets, jugements, événements importants et qui pouvaient avoir des suites, tout lui était mandé par les hôtes et les amis qu'il avait en différents endroits de l'empire.

Éclat de sa réputation.

Une conduite si parfaite dans toutes ses parties lui fit une réputation étonnante. Son nom était presque cité comme le nom de la vertu. Un avocat, en plaidant, dit un jour « qu'un seul témoin, quand ce serait Caton, « ne suffisait pas pour appuyer un jugement ». Et dans le sénat, un homme vicieux et débauché s'étant avisé d'oser faire l'éloge de la simplicité et de la tempérance, quelqu'un lui dit : *Qui peut vous supporter, vous qui êtes riche comme Crassus, qui vivez comme Lucullus, et qui parlez comme Caton ?*

[1] Οὔτε γὰρ δόξης χάριν οὔτε πλεονεξίας, οὔτε αὐτομάτως καὶ κατὰ τύχην, ὡς ἕτεροι τινὲς, ἐμπεσὼν εἰς τὸ πράττειν τὰ τῆς πόλεως, ἀλλ' ὡς ἴδιον ἔργον ἀνδρὸς ἀγαθοῦ τὴν πολιτείαν ἑλόμενος, μᾶλλον ᾤετο δεῖν προσέχεσθαι τοῖς κοινοῖς, ἢ τῷ κηρίῳ τὴν μέλιτταν.

La sévérité avec laquelle Caton avait fait rendre aux meurtriers des proscrits les sommes qu'ils avaient reçues du trésor, fraya le chemin à César pour parvenir à les condamner comme coupables de meurtre. C'est peut-être la seule occasion d'affaire publique où Caton et César se soient trouvés réunis de sentiments. Ces condamnations appartiennent à l'année où furent consuls L. César et Figulus.

Celle du consulat de Torquatus et de Cotta est remarquable par la naissance du poète Horace.

An. R. 688. Av. J. C. 64.

L. JULIUS CÆSAR.

C. MARCIUS FIGULUS.

César condamne comme coupables de meurtres ceux qui avaient tué les proscrits. Dio, l. 37. Suet. Cæs. c. 11. Cic. in Tog. cand. et ibi Ascon.

César, qui sortait de l'édilité, prit, lorsqu'il fut devenu particulier, une commission pour juger les causes de meurtres. Il fut donc ce que les Romains appelaient *judex quæstionis*, c'est-à-dire commissaire délégué pour présider en la place d'un préteur au jugement des causes qui tombaient dans un certain département. Il se ménagea vraisemblablement cet emploi pour avoir lieu d'envelopper dans le cas et dans la peine des meurtriers ceux qui avaient tué les proscrits, quoiqu'ils fussent exceptés nommément par les lois de Sylla. Il les trouvait déja condamnés en quelque manière par Caton; et lorsqu'on les conduisait à son tribunal, il donnait au peuple la satisfaction de voir ces scélérats punis pour les crimes dont ils avaient été auparavant récompensés. C'était une joie publique que la catastrophe de ces misérables. On regardait leur condamnation comme effaçant entièrement les vestiges de la tyrannie, et comme une vengeance que l'on prenait de Sylla en la personne des ministres de ses cruautés.

Parmi ceux qui furent condamnés, on remarque un centurion, qui se nommait L. Luscius, et qui s'était tellement enrichi par la victoire de Sylla, que son bien se montait à dix millions de sesterces [1]. Belliénus, oncle de Catilina, qui avait tué Lucrétius Ofella [2], fut aussi condamné. Mais Catilina, plus criminel qu'aucun, fut accusé et absous. L'histoire ne nous apprend point la raison de cette inégalité des juges dans des causes si semblables. On peut conjecturer que César était trop bon ami de Catilina pour vouloir le perdre. Au moyen de ce jugement, Catilina, homme couvert de crimes, coupable d'une horrible conspiration, trois fois accusé sur les objets les plus graves, et toujours absous sans cesser d'être regardé comme criminel, se trouva à portée d'aspirer au consulat.

Catilina est absous.

Cicéron, qui s'arrangeait dès l'année précédente pour demander pendant celle-ci cette même charge, lorsqu'il vit Catilina accusé de concussion avait dit « qu'il « l'aurait certainement pour compétiteur, si l'on jugeait « qu'il ne fît pas jour en plein midi. » On le jugea : Catilina fut absous ; et même, se voyant ensuite accusé de nouveau, soit qu'il s'agît, dans cette dernière occasion, de l'inceste avec la vestale Fabia, ou plus vraisemblablement du meurtre des proscrits, il s'adressa à Cicéron lui-même pour le prier d'être son défenseur. On ne sait pas avec certitude si Cicéron plaida une si mauvaise cause ; ce qui est certain, c'est qu'il ne s'en éloignait pas, et faisait ce raisonnement : *Ou j'obtiendrai qu'il soit absous, et en ce cas je pourrai compter*

Cic. ad Att. I, I.

Ascon. in Orat. de Tog. cand.

Cic. ad Att. I, 2.

[1] 1250 mille livres = Environ deux millions. — L.

[2] Je suis ici Asconius. Plutarque dit que Lucrétius Ofella fut tué par un centurion.

sur un plus grand concert entre lui et moi pour la demande du consulat; ou il sera condamné, et je m'en consolerai.

Il demande le consulat avec Cicéron, et cinq autres candidats.

Cicéron et Catilina étaient les plus apparents des candidats; le premier par son mérite, l'autre par sa naissance, soutenue d'un esprit intrigant et audacieux. Ils avaient cinq compétiteurs: Galba, patricien et honnête homme, mais avec peu de talents; C. Antonius, fils de l'orateur Marc-Antoine; L. Cassius, qui conspira l'année suivante avec Catilina; et deux autres, dont les noms ne sont pas fort célèbres dans l'histoire. Bientôt il parut que l'élection ne pouvait guère rouler qu'entre Cicéron, Catilina et Antoine; et ces deux derniers, appuyés de Crassus et de César, se liguèrent ensemble, et unirent leurs factions, pour donner l'exclusion à un concurrent redoutable, et pour s'assurer à eux-mêmes le consulat. La brigue s'exerçait par eux-mêmes avec tant de hauteur et d'impudence, que tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans la ville en étaient indignés. Le sénat souhaitait une nouvelle loi contre la brigue, et voulait augmenter la rigueur des peines portées par les lois précédentes; mais un tribun, qui se nommait Q. Mucius, s'y opposa. Au milieu de l'indignation que cette opposition causa à tous les sénateurs, Cicéron se leva, et fit une invective sanglante contre Catilina et contre Antoine. Nous n'avons point ce discours en entier. Il ne nous en reste que quelques fragments, qui nous ont été conservés par Asconius Pédianus.

Ascon.

Catilina travaille à avancer le projet

Cependant Catilina travaillait sourdement à avancer le projet de sa conjuration. L'occasion lui paraissait tout-à-fait favorable. Pompée était en Orient avec les

principales forces de l'empire. Il n'y avait en Italie aucune armée considérable sur pied. S'il pouvait devenir consul avec Antoine, comme il s'en flattait, il comptait être maître absolu de la république : car Antoine, sans être désespérément méchant, était un de ces hommes qui, par faiblesse, sont capables d'être amenés aux plus grands crimes. Indifférent par lui-même au vice et à la vertu, et fait pour être gouverné, sa conduite bonne ou mauvaise dépendait de ceux qui savaient s'emparer de lui. Ainsi Catilina se promettait avec raison de trouver dans un tel collègue un instrument souple à tous ses desseins.

de sa conjuration. Sallust. Plut. Cic.

La disposition générale des affaires de Rome et de l'Italie ne lui donnait pas de moindres espérances. La corruption universelle des mœurs, que j'ai décrite d'après Salluste, avait produit une prodigieuse quantité de dettes. Les premiers citoyens étaient abîmés par de folles dépenses, constructions de théâtres magnifiques, repas donnés au peuple, largesses pour acheter les suffrages ; et tout l'argent était passé dans des mains ignobles, et incapables d'un zèle généreux pour le service de l'état. Les soldats de Sylla, qui avaient dissipé avec prodigalité ce qu'ils avaient acquis par la violence, désiraient une nouvelle guerre civile. Une autre espèce d'hommes dans un cas totalement différent, je veux dire ceux qui avaient été ruinés par la victoire de Sylla, ne souhaitaient pas moins un changement qui pût rétablir leur fortune. Le concours de tant de circonstances semblait inviter Catilina à mettre en action les ressorts qu'il avait préparés de longue main.

Cic. pro Mur. n. 49.

Car depuis long-temps il avait pris soin de rassembler autour de lui tous les scélérats de la ville ; et nous

Il avait attaché à sa personne tous

les scélérats de la ville. Sallust. avons vu combien le nombre en était grand. Tous ceux qui, par les désordres les plus honteux, avaient entièrement dissipé leurs biens; tous ceux qui avaient contracté des dettes considérables pour se racheter de la sévérité des juges; les parricides, les sacriléges; ceux qui avaient été condamnés pour crimes, ou qui méritaient de l'être; ceux qui ne subsistaient que par les meurtres et les parjures; enfin, tous ceux que la débauche, la misère ou les remords troublaient sans cesse et rendaient ennemis du repos, voilà ce qui composait le cortége de Catilina: il s'était étudié à en faire ses amis et ses confidents.

Ses artifices pour séduire la jeunesse. S'il arrivait même que quelqu'un apportât à son amitié des mœurs exemptes de crimes, bientôt par le commerce journalier avec tant de scélérats, et par la force de la séduction, il devenait semblable aux autres. Catilina cherchait surtout à s'attacher les jeunes gens [1], dont les esprits, encore faibles, et susceptibles, par l'âge, de toute sorte d'impressions, se laissaient aisément prendre à ses piéges : car, selon le goût et l'inclination qu'il connaissait à chacun, il aidait les uns dans leurs honteux plaisirs, il achetait aux autres des chiens et des chevaux; en un mot, argent, pudeur, il prodiguait tout pour les rendre dociles à ses volontés et fidèles à ses intérêts.

Après qu'il les avait ainsi amorcés, il les dressait aux crimes les plus atroces. Il les employait à servir ses amis, comme faux témoins, ou en forgeant de faux actes. Il leur apprenait à compter pour rien l'honneur, les lois, leur réputation, leur fortune, et à n'être re-

[1] « Maxumè adolescentium familiaritates appetebat. Eorum animi molles, et ætate fluxi, dolis haud difficulter capiebantur. »

tenus par la crainte d'aucun danger. Ensuite, procédant par degrés, lorsqu'il les avait affermis et endurcis dans le mal, il couronnait cette funeste éducation en les accoutumant à verser le sang; et s'il n'y avait personne, dans le moment, à qui il en voulût, il leur faisait tuer indistinctement ceux qu'il jugeait à propos, sans examiner s'il avait des raisons de les haïr ou non, précisément pour tuer, et afin que leurs bras et leur audace ne s'engourdissent point faute d'exercice.

Je suis entré dans ce détail, qui fait horreur, parce que je ne connais point d'exemple plus propre à apprendre à la jeunesse combien elle doit se précautionner contre les mauvaises compagnies, et comment l'attrait du plaisir, qui semble si doux, conduit bientôt ceux qui s'y livrent aux excès les plus affreux.

Par ces manœuvres, Catilina avait corrompu la plus grande partie de la jeunesse de Rome, et surtout ceux qui étaient d'une naissance illustre. Presque tous favorisaient ses entreprises; et par un ensorcellement déplorable, pendant qu'il leur était aisé, à la faveur de la tranquillité publique, de vivre dans la magnificence et dans les plaisirs, ils préféraient l'incertain au certain, la guerre à la paix.

Force du parti de Catilina.

Il résulte de tout ce qui vient d'être rapporté que le parti de Catilina était formidable. Il y avait engagé des sénateurs, des chevaliers romains, plusieurs des plus illustres habitants des colonies et des villes municipales d'Italie. Outre ce grand nombre de partisans déclarés, il en avait de secrets, dont le motif était non pas tant le mauvais état de leurs affaires et l'indigence, que le désir de dominer. Ce sont les termes de Salluste, qui pourraient bien désigner César. Le même auteur ob-

serve que plusieurs crurent que Crassus était instruit du complot; que la jalousie et la crainte qu'il avait de Pompée le portaient à désirer d'avoir à lui opposer un puissant adversaire, quel qu'il pût être; et qu'il s'était flatté que, si la conjuration réussissait, il ne lui serait pas difficile de s'emparer du premier rang dans ce parti.

Catilina comptait encore sur les forces de l'Étrurie, qui, ayant été horriblement maltraitée par Sylla, n'attendait que l'occasion de se révolter. Il entretenait aussi des intelligences avec Cn. Pison en Espagne, et avec un certain Sittius, qui, ayant été poursuivi pour crime à Rome, s'était enfui en Afrique, et y avait rassemblé un corps de troupes assez considérable. Pison lui manqua, ayant été tué dans sa province, comme je l'ai dit ci-dessus. Pour ce qui est de Sittius, la distance des lieux, et la prompte ruine de Catilina, l'empêchèrent sans doute de se manifester.

Tous ces appuis rehaussaient le courage de Catilina, et lui inspiraient le désir de hâter l'exécution de ses desseins. Salluste ajoute un dernier motif; c'est le trouble d'une conscience agitée par le souvenir de ses crimes. Cet homme abominable [1], ennemi des dieux et des hommes, dit l'historien, ne trouvait de tranquillité ni dans l'action, ni dans le repos, ni dans la veille, ni dans le sommeil; tant il était tourmenté par ses remords! Le trouble de son ame paraissait sur son visage, et dans tout son extérieur. Sa pâleur, ses yeux hagards, sa démarche, tantôt précipitée, tantôt pesante et tar-

[1] «Animus impurus, diis hominibusque infestus, neque vigiliis, neque quietibus, sedari poterat: ita conscientia mentem excitam vexabat. Igitur colos ei exsanguis, fœdi oculi; citus modò, modò tardus incessus: prorsùs in facie vultuque vecordia inerat.»

dive, tout annonçait en lui la frénésie et la fureur. S'étant donc résolu de mettre la main à l'œuvre, il convoqua chez lui, vers le commencement de juin, les colonnes de son parti, c'est-à-dire ceux qui étaient en même temps et les plus misérables et les plus audacieux. Salluste en nomme onze, qui étaient ou avaient été sénateurs, et dont les plus célèbres sont Lentulus Sura, consul en l'année 681, et qui ensuite, ayant été chassé du sénat par les censeurs, demandait actuellement la préture pour y rentrer: P. Autronius, chef avec Catilina de la conjuration de l'année précédente; deux Sylla, frères, dont l'un est le compagnon de la fortune d'Autronius, mais innocenté par Cicéron, comme je l'ai dit; L. Cassius, qui demandait actuellement le consulat; Céthégus [1], homme de la plus haute naissance, et sorti d'une branche illustre de la maison Cornélia; enfin Q. Curius, qui fut celui par lequel Cicéron eut les premières et les plus grandes lumières touchant les desseins de Catilina. Tels étaient les principaux membres de cette criminelle assemblée. Voici maintenant le discours que Salluste met dans la bouche de leur chef.

Il en assemble les chefs dans sa maison.

Après leur avoir donné des éloges, dans lesquels il érige le vice en vertu, ou plutôt il déguise l'odieux du crime par des termes qui n'annoncent rien que d'honorable et de vertueux; après leur avoir peint avec les couleurs les plus vives, d'une part la puissance et les richesses de ceux qui sont à la tête de la république,

Son discours aux conjurés.

[1] Il a été parlé plus haut, et notamment sous le consulat de Lucullus, d'un Céthégus, homme très-vicieux, et extrêmement accrédité parmi le peuple. Si celui-ci est le même, je m'étonne que Cicéron et Salluste ne lui fassent aucun reproche sur sa conduite passée.

et de l'autre la misère et l'ignominie à laquelle ils sont eux-mêmes réduits, il ajoute avec une éloquence digne d'une meilleure cause : « Jusques à quand [1], braves et « généreux citoyens, jusques à quand souffrirez-vous de « telles indignités ? Ne vaut-il pas mieux mourir avec « courage, que d'être le jouet de l'orgueil de vos égaux, « et de traîner dans l'opprobre une vie malheureuse « pour la perdre enfin dans les supplices ? Mais, de par « tous les dieux, un sort plus heureux nous attend. La « victoire est à nous. Nous avons de notre côté la vi- « gueur de l'âge, une audace intrépide : au contraire « ceux que nous attaquons, affaiblis par la caducité, « énervés par les délices, sont tombés dans une lan- « gueur universelle. Il ne s'agit que de commencer ; tout « le reste s'aplanira de soi-même. Quoi de plus puissant « que les motifs qui vous animent ? Quel est l'homme,

[1] « Quæ quousque tandem patiemini, fortissumi viri ? Nonne emori per virtutem præstat, quàm vitam miseram atque inhonestam, ubi alienæ superbiæ ludibrio fueris, per dedecus amittere ? Verùm enimverò, proh deûm atque hominum fidem ! victoria in manu nobis est. Viget ætas, animus valet : contrà illis annis atque divitiis omnia consenuêre. Tantummodò incœpto opus est : cætera res expediet. Etenim quis mortalium, cui virile ingenium inest, tolerare potest, illis divitias superare, quas profundant in exstruendo mari et coæquandis montibus ; nobis rem familiarem etiam ad necessaria deesse ? illos binas, aut ampliùs domos continuare ; nobis larem familiarem nusquàm ullum esse ? Quum tabulas, signa, toreumata emunt ; nova diruunt et alia ædificant ; postremò omnibus modis pecuniam trahunt, vexant : tamen summâ lubidine divitias suas vincere nequeunt. At nobis est domi inopia, foris æs alienum ; mala res, spes multò asperior : denique quid reliqui habemus, præter miseram animam ? Quin igitur expergiscimini ? En illa, illa quam sæpè optâstis libertas ; præterea divitiæ, decus, gloria, in oculis sita sunt. Fortuna ea omnia præmia victoribus posuit. Res, tempus, belli pericula, egestas, belli spolia magnifica, magis quàm oratio mea, vos hortentur. Vel imperatore, vel milite me utemini. Neque animus, neque corpus a vobis aberit. Hæc ipsa, ut spero, vobiscum unà consul agam : nisi fortè me animus fallit, et vos servire magis quàm imperare parati estis. »

« si du moins il en mérite le nom, et s'il en a les sen-
« timents, quel est l'homme qui puisse supporter que
« nos adversaires regorgent de richesses dont ils font
« des profusions énormes, rasant les montagnes, res-
« serrant la mer par des digues sur lesquelles ils élèvent
« de magnifiques bâtiments, et que nous n'ayons pas
« de quoi suffire au nécessaire le plus étroit; qu'ils
« réunissent deux ou trois maisons ensemble pour se
« faire des palais superbes, et qu'il nous manque à nous
« un abri même où nous puissions nous retirer? Ils
« achètent des tableaux, des statues et des vases de
« grand prix; ils détruisent ce qu'ils viennent de bâtir,
« et élèvent ensuite de nouveaux édifices: en un mot,
« il semble qu'ils prennent à tâche de lutter contre
« leurs richesses, et que par des efforts redoublés ils
« aient entrepris de les anéantir; et néanmoins ils ont
« beau satisfaire tous leurs caprices, ils ne peuvent
« réussir à vaincre ni à épuiser leurs trésors: et nous,
« au-dedans de nos maisons, nous ne trouvons que
« misère, au-dehors des créanciers qui nous persé-
« cutent; une situation triste pour le présent, et un
« avenir encore plus affreux. Quel bien nous reste-t-il,
« sinon une vie malheureuse et désespérée? Réveillez
« donc vos esprits et vos courages. La voilà, cette liberté
« tant désirée, la voilà qui se présente à vous accom-
« pagnée des richesses, de la gloire, et des honneurs,
« prix assurés de la victoire! La fortune pouvait-elle
« vous en proposer de plus grands? Ne considérez point
« ici mes discours: ce sont les choses mêmes, les cir-
« constances, les dangers que vous courez, l'indigence
« que vous souffrez, les dépouilles magnifiques que la
« guerre vous offre, ce sont là les aiguillons qui doivent

« agir sur vos cœurs. Vous trouverez en moi un général « ou un soldat, à votre choix. Mon corps et mon ame, « toute ma personne est à vous. Bientôt, comme je « l'espère, revêtu de la dignité de consul, j'exécuterai « avec vous les projets dont je vous entretiens, à moins « que je ne me trompe dans l'idée que j'ai de vous, et « que vous ne préfériez la servitude à l'empire. »

Ce discours fut reçu avec de grands applaudissements. Néanmoins, comme il ne contenait que des choses vagues, la plupart demandèrent à Catilina une explication plus détaillée de ses projets, et de ce que chacun pouvait s'en promettre. Il les satisfit, et leur annonça une abolition générale de toutes les dettes, la proscription des riches, les magistratures, les sacerdoces, le pillage, et, en un mot, tous les fruits que peut procurer la guerre à des vainqueurs qui ne connaissent d'autre loi que leur volonté et leur caprice. Il leur fit envisager en même temps la facilité de l'exécution s'il avait Antoine pour collègue dans le consulat. Il les renvoya ainsi pleins de bonnes espérances, en leur recommandant d'employer tout leur zèle et tous leurs soins pour l'élever avec Antoine à cette suprême dignité.

On peut douter s'il est vrai que Catilina leur ait fait boire du sang humain.

Il courut un bruit que Catilina, dans cette assemblée, avait exigé de ses complices un serment horrible après leur avoir fait boire du sang humain mêlé avec du vin dans une coupe. Salluste n'assure point le fait. Les écrivains plus éloignés de la source ont été, comme c'est assez l'ordinaire, plus affirmatifs. Plutarque, Florus, et quelques autres, rapportent la chose comme constante. Quoiqu'il n'y ait rien d'incroyable de la part de tels scélérats, la sage circonspection de Salluste, qui

d'ailleurs ne ménage point Catilina et ses partisans, paraît une raison de douter à laquelle ne peut se refuser un lecteur judicieux.

Le secret, si nécessaire dans de telles entreprises, et si rarement gardé, fut éventé par une voie qui en a découvert bien d'autres, je veux dire l'amour de la débauche. Curius, que j'ai nommé parmi ceux qui se trouvèrent à l'assemblée de Catilina, et qui, s'étant décrié de bonne heure par sa mauvaise conduite et par sa passion pour le jeu, avait été en conséquence chassé du sénat par les censeurs, était depuis long-temps en mauvais commerce avec Fulvie, femme de condition. Cet homme n'avait pas moins de légèreté dans le caractère, que d'audace; incapable de taire ce qu'il savait, et de cacher même ses propres crimes, il ne connaissait pas plus de règle pour ses discours que pour ses actions. Se voyant donc méprisé de celle qu'il aimait, parce que le dérangement de ses affaires ne lui permettait pas de donner autant qu'elle eût souhaité, tout d'un coup il change de style, se vante, lui fait de magnifiques promesses, quelquefois use de menaces; en un mot, parle avec une fierté et une hauteur qui ne lui étaient point ordinaires. Fulvie remarqua ce changement; et, en ayant facilement tiré de lui la cause, quoique femme sans mœurs, elle n'agit pas néanmoins en mauvaise citoyenne; elle fut sensible au danger de la république, et elle raconta exprès à un grand nombre de personnes tout ce qu'elle savait, supprimant seulement le nom de celui par qui elle en avait été instruite.

Le secret de la conjuration est éventé.

Ces bruits répandus dans la ville furent très-utiles à Cicéron pour lui aplanir les voies du consulat. Tout son mérite avait peine à triompher des obstacles que

Les bruits qui s'en répandent servent beaucoup à por-

ter Cicéron au consulat. lui attirait la nouveauté de son origine. L'envie aigrissait contre lui presque tous les nobles [1] : il leur semblait que c'était souiller le consulat que d'y laisser parvenir un homme sans naissance, quelque recommandable qu'il fût d'ailleurs. Mais, dans un danger aussi pressant, l'envie et l'orgueil cédèrent à la crainte; et c'est ainsi que Cicéron força, comme il s'en glorifie, les barrières que la noblesse lui avait d'abord opposées [2]. Quoique depuis un espace de temps considérable aucun homme nouveau n'eût été mis à la tête de la république, Cicéron fut nommé consul le premier, et par le suffrage unanime de toutes les centuries, ou plutôt par une espèce d'acclamation générale, qui réunit en sa faveur toutes les voix du peuple romain. Catilina ne laissa pas d'obtenir un assez grand nombre de suffrages. Cependant Antoine l'emporta sur lui de peu de voix, s'étant présenté avec un cortége un peu plus honorable, dont il avait l'obligation, non à son mérite, mais à la mémoire de son père.

Ascon. in Orat. de Tog. cand.

Cet événement déconcerta beaucoup les partisans de Catilina. Mais leur chef, toujours audacieux, et irrité par les mauvais succès, ne se rebuta point, jusqu'à ce que ses fureurs, poussées à l'extrême, le firent enfin périr avec le plus grand nombre de ceux qui s'étaient attachés à lui.

Censeurs. Dio, l. 37.

Comme les censeurs de l'année précédente, Catulus et Crassus, avaient abdiqué sans que la république eût

[1] « Pleraque nobilitas invidiâ æstuabat; et quasi pollui consulatum credebant, si eum, quamvis egregius, homo novus adeptus foret. Sed ubi periculum advenit, invidia atque superbia post fuere. » (SALLUST.)

[2] « Quum ego tanto intervallo claustra ista nobilitatis refregissem, etc. » (CIC. *pro Mur.* n. 17. Vid. et *in Rull.* II, n. 3.)

tiré d'eux aucun service : on jugea à propos d'en créer de nouveaux cette année. Il est vrai que jamais on n'avait eu tant de besoin de la sévérité de la censure. Mais les mêmes vices qui la rendaient nécessaire en empêchèrent l'effet. Les tribuns du peuple, appréhendant d'être rayés du catalogue des sénateurs, s'opposèrent à la confection du tableau. Ainsi cette censure se réduisit à rien; et elle est demeurée si obscure, que l'un [1] des deux censeurs n'est point connu avec certitude, et que l'on n'est assuré de l'autre que par un mot de Cicéron, qui le regarde.

Il se nommait L. Cotta, et aimait beaucoup le vin. Cicéron, qui demandait le consulat, s'étant fort échauffé, se fit apporter un verre d'eau dans la place; et pendant qu'il buvait, ses amis s'étant mis autour de lui : *Vous faites bien de me cacher*, leur dit-il ; *car le censeur ne me pardonnerait pas, s'il me voyait boire de l'eau.*

Mot de Cicéron sur le censeur Cotta. Plut. Cic.

§ II. *Idée du consulat de Cicéron. Loi agraire de Rullus. Cicéron empêche qu'elle ne soit autorisée par le peuple. Il apaise le soulèvement du peuple contre Roscius. Il défend Rabirius, accusé d'avoir tué Saturnin. Il s'oppose aux enfants des proscrits, qui voulaient être admis aux charges. Il gagne son collègue en lui cédant le gouvernement de la Macédoine. Triomphe de Lucullus. Luxe de Lucullus. Ses maisons; ses jardins. Dépense énorme de sa table. Sa bibliothèque; noble usage qu'il en*

[1] Les savants devinent que ce pouvait être Q. Métellus Pius, ou P. Servilius Isauricus.

fait. Naissance d'Auguste. Catilina ranime son parti. Plusieurs femmes de qualité entrent dans la conjuration. Caractère de Sempronia. Catilina se remet sur les rangs pour demander le consulat. Ses compétiteurs. Cicéron éclaire toutes ses démarches. Il l'apostrophe en plein sénat, et le force à se démasquer. Catilina veut faire assassiner le consul dans le Champ-de-Mars. Il manque le consulat. Il prend le parti de faire ouvertement la guerre. Avis donné à Cicéron par Crassus. Décret pour charger les consuls de veiller au salut de la république. Trouble et inquiétude dans Rome. Mallius prend les armes. Catilina tâche inutilement de faire assassiner Cicéron dans sa maison. Il vient au sénat. Cicéron l'apostrophe et l'attaque en face : première Catilinaire. Réponse de Catilina. Il sort de Rome. Harangue de Cicéron devant le peuple au sujet du départ de Catilina : seconde Catilinaire. Cicéron défend Muréna, consul désigné, accusé de brigue. Franchise des procédés de Caton, accusateur de Muréna. Plaidoyer de Cicéron. Habileté avec laquelle il manie ce qui regarde Caton. Muréna est absous. Catilina se rend dans le camp de Mallius. Ils sont tous deux déclarés par le sénat ennemis de la patrie. Obstination des partisans de Catilina. La multitude le favorise. Lentulus veut gagner à son parti les Allobroges. Ceux-ci donnent avis de tout à Cicéron. Plan des conjurés pour brûler Rome: Les Allobroges tirent de Lentulus et des autres chefs de la conjuration un écrit. Cicéron,

de concert avec eux, les fait arrêter avec leurs papiers. Lentulus et quatre de ses principaux complices sont arrêtés. Ils sont convaincus en plein sénat. On les distribue dans des maisons particulières pour y être gardés. Honneur unique rendu par le sénat à Cicéron. Cicéron rend compte au peuple de ce qui vient de se passer dans le sénat : troisième Catilinaire. La multitude change de disposition à l'égard de Catilina, et commence à le détester. Crassus est dénoncé comme ayant part à la conjuration. Le dénonciateur est mis en prison. Quelle part on peut croire que Crassus et César ont eue aux desseins de Catilina. Inquiétudes de Cicéron. Il est encouragé par sa femme et par son frère. Il assemble le sénat pour décider du sort des prisonniers. Silanus opine à la mort. César ouvre un avis contraire, et veut que l'on se contente d'une prison perpétuelle. Cicéron interrompt la délibération par un discours dans lequel il fait sentir qu'il incline pour le parti de la rigueur : quatrième Catilinaire. Caton réfute le discours de César, et entraîne tout le sénat. Supplice de Lentulus et de ceux qui avaient été arrêtés avec lui. Témoignage de l'estime et de la reconnaissance publique envers Cicéron. Catilina est vaincu par Antoine, et se fait tuer dans le combat. Un tribun empêche Cicéron de haranguer le peuple en sortant du consulat. Serment du consul. Plan abrégé du consulat de Cicéron. Il avait tâché de prévenir les maux futurs en attachant l'ordre des chevaliers au sénat. Le consulat de Cicéron est le plus haut

point de sa gloire. Jeux magnifiques donnés par Lentulus Spinther.

An. R. 689.
Av. J.C. 63.

M. TULLIUS CICÉRO.
C. ANTONIUS.

Idée du consulat de Cicéron.

Le consulat de Cicéron a de quoi nous attacher infiniment. Les événements en sont importants par eux-mêmes; mais la personne du consul en augmente encore beaucoup l'intérêt. Nous verrons ce nom si célèbre dans les lettres s'illustrer par la sage et heureuse administration des affaires, et le grand orateur se montrer grand homme d'état. Son éloquence, jusque-là employée presque uniquement en faveur des particuliers, va maintenant avoir pour objet le salut public. Cicéron, placé sur le plus beau théâtre de l'univers, et à la tête d'un empire qui avait englouti tous les autres, aura lieu de déployer tous ses talents et toutes ses vertus. Partagé entre une multitude étonnante de soins et d'objets différents, il suffira à tout par son ardeur infatigable et par l'étendue de son esprit. Nous admirerons son zèle pour tout ce qui intéresse la tranquillité de l'état, sa pénétration à découvrir de noires et secrètes intrigues, sa fermeté à les punir : et nous aurons de quoi nous convaincre par son exemple qu'il peut se former dans le sein des muses un genre de mérite aussi brillant, mais plus aimable, que celui des guerriers.

Le plus grand exploit du consulat de Cicéron est sans doute la conjuration de Catilina étouffée; mais ce n'est pas le seul. Avant que de sauver toute la république d'un danger commun, il la défendit contre les efforts de ceux qui l'attaquaient par parties.

Le premier adversaire qu'il eut à combattre, ce fut P. Servilius Rullus tribun du peuple, qui avait proposé une nouvelle loi agraire, même avant que Cicéron entrât en charge; car les tribuns prenaient possession de leur magistrature dès le dix décembre. Cette loi, plus ample, ou, pour mieux dire, plus exorbitante que toutes celles du même genre qui eussent jamais été portées, livrait à un petit nombre de citoyens, sous prétexte du soulagement des pauvres, presque tous les revenus de la république. En voici les principaux articles. Elle ordonnait que l'on vendît l'ancien domaine des rois de Macédoine, le territoire de Corinthe, les terres voisines de Carthagène en Espagne, l'ancienne Carthage en Afrique, et, de plus, les terres, les édifices, ou toute autre chose qui pourrait appartenir à l'état hors de l'Italie, et dont l'acquisition aurait été faite depuis le premier consulat de Sylla. Elle faisait vendre aussi tout ce que la république possédait en Italie, terres, vignes, bois, prairies, aussi-bien que les fonds dont elle jouissait en Sicile. La loi assujettissait tous les généraux, excepté le seul Pompée, à rapporter tout le butin et tout l'argent qu'ils avaient pris ou reçu dans la guerre, et qui n'était point entré au trésor public, ou n'avait point été employé en quelque monument. Pour présider à toutes ces opérations, elle ordonnait que dix commissaires fussent choisis par la plus petite moitié du peuple, c'est-à-dire par dix-sept tribus tirées au sort; et que l'on revêtît ces commissaires de tous les pouvoirs dont ils auraient besoin pour vendre, aliéner, faire rendre compte, juger quelles terres appartenaient à la république ou aux particuliers; en un mot, faire tout ce qui était compris dans l'éten-

Loi agraire de Rullus. Cic. in Rull.

due de leur commission, et cela sans appel, pendant l'espace de cinq ans. Après qu'ils auraient recueilli, par les différentes voies qui viennent d'être marquées, des sommes que l'on conçoit bien devenir immenses, ils devaient en acheter des terres en Italie, pour y établir de pauvres citoyens. Ils avaient pouvoir de fonder des colonies nouvelles, et de renouveler les anciennes. Enfin, la ville et le territoire de Capoue, qui avaient été confisqués en punition de la révolte des Campaniens, près de cent cinquante ans auparavant, et qui fesaient un des plus beaux revenus de la république, devaient être distribués par les mêmes commissaires à cinq mille citoyens romains.

Cicéron empêche qu'elle ne soit autorisée par le peuple. Cic. in Rull. II, 15.

Ce simple exposé peut suffire pour faire comprendre que Cicéron n'exagérait point lorsqu'il disait que Rullus, sous prétexte d'une loi agraire, établissait dix rois, dix maîtres absolus du trésor public, des revenus de l'état, de toutes les provinces, de tout l'empire, et presque de l'univers. Et le seul consul Antoine favorisait et appuyait la proposition du tribun, espérant d'être l'un des dix commissaires. Ainsi Cicéron se trouvait seul chargé du poids d'une affaire si grande et si délicate. Il n'en fut point effrayé, et il résolut de s'opposer à la loi, de toutes ses forces, mais avec sagesse néanmoins, et en évitant soigneusement d'effaroucher la multitude.

Id. ibid. II, 12, 13.

Il s'y était pris de bonne heure. N'étant encore que désigné consul, il entendit dire que les tribuns du peuple désignés préparaient une loi agraire. « Je croyais, « dit-il, que puisque eux et moi nous devions être en « charge pendant la même année, la république elle-« même nous invitait à nous unir et à agir de concert. « Je fis donc des avances vers eux. Je leur témoignai

« que, si la loi était vraiment utile au peuple, je l'ap« puierais de toute l'autorité de ma magistrature. Mes « offres furent mal reçues; on se cachait de moi; on « affectait des airs mystérieux. Je cessai de m'offrir, de « peur de paraître curieux et importun. »

Enfin les tribuns entrèrent en charge; et aussitôt Rullus fit une harangue au peuple pour annoncer son projet. Cicéron se moque fort agréablement de l'obscurité qui régnait dans cette harangue. « Rullus [1], dit-il, « déploya toute son éloquence. Il fit un discours long, « et en bons termes. Une chose seulement m'y parut « vicieuse : c'est que sur un si grand nombre d'auditeurs « il ne s'en trouva pas un seul qui pût comprendre de « quoi l'orateur avait voulu parler. Je ne sais pas si c'est « par ruse ou par goût qu'il affecte ce style. Il faut « avouer néanmoins que ceux qui avaient plus de pé« nétration que les autres soupçonnaient qu'il avait pré« tendu jeter quelques propos qui pouvaient regarder « une loi agraire. » Peu de jours après, la loi fut affichée selon l'usage; et Cicéron, s'en étant fait apporter des copies, prit sur-le-champ son parti. Dès le premier janvier, en entrant en charge, il fit dans le sénat un discours contre cette loi, dont il prouva l'abus et le danger.

Il avait beau champ, et un auditoire favorable. Le difficile était de traiter cette affaire devant le peuple. Il l'entreprit, et mania son sujet avec une adresse que

[1] « Explicat orationem sanè longam, et verbis valdè bonis. Unum erat quod mihi vitiosum videbatur, quòd tantâ ex frequentiâ nemo inveniri potuit, qui intelligere posset quid diceret. Hoc ille utrùm insidiarum causâ fecerit, an hoc genere eloquentiæ delectetur, nescio. Tamen si qui acutiores in concione steterant, de lege agrariâ nescio quid voluisse eum dicere suspicabantur. » (*In Rull.* II, n. 13.)

l'on ne peut assez louer. Rien n'est plus insinuant que l'exorde du discours qu'il fit au peuple sur cette matière, dans les premiers jours de son consulat. « Il com-« mence par des actions de graces pour le bienfait dont « il vient d'être honoré par sa promotion à la première « charge de la république; et il relève toutes les cir-« constances de ce bienfait, qui le lui rendent plus cher « et plus précieux, et qui exigent par conséquent de lui « une plus vive reconnaissance. Il en conclut qu'il n'est « rien qu'il ne doive faire pour justifier leur choix, et « pour se montrer digne des distinctions uniques qu'ils « lui ont accordées. Il va plus loin, et il ajoute que son « plan n'est pas d'imiter la plupart de ses prédécesseurs, « qui n'ont paru que rarement devant le peuple, et le « moins qu'il leur a été possible : que, pour lui, élevé « au faîte des dignités, non par la recommandation « de sa naissance, non par le crédit de quelques par-« ticuliers, mais par la faveur et l'estime de tout le « peuple, il se fait un devoir d'être un consul popu-« laire, et que non-seulement il le leur proteste à eux-« mêmes, mais qu'il l'a déclaré en plein sénat. » Quelle entrée plus flatteuse pour la multitude! Jamais tribun du peuple a-t-il tenu un langage plus agréable? Mais Cicéron sait bientôt reprendre le ton de consul, sans néanmoins rétracter ce qu'il vient de dire.

Il s'explique, et prétend « que le terme *populaire*, est sujet à équivoque, et souvent mal interprété. Selon « lui, être *populaire*, c'est soutenir les vrais intérêts « du peuple, qui consistent dans la paix, la liberté, la « tranquillité, au-dedans de l'état; et comme ces trois « objets sont ceux qu'il se propose d'avoir uniquement « en vue dans son consulat, il peut dire avec vérité qu'il

« sera un consul *populaire* dans le sens le plus exact « et le plus littéral. Au lieu qu'une largesse qui épuise « le trésor public ne peut point mériter d'être appelée « *populaire*, puisqu'elle nuit au peuple ». C'est ainsi que Cicéron s'approche insensiblement de son sujet, et qu'il commence à montrer le dessein d'attaquer la loi de Rullus. Il ne le fait néanmoins d'abord qu'avec beaucoup de ménagement. Il proteste « que les lois agraires « en soi n'ont rien qui lui paraisse blâmable. Il loue les « Gracques à pleine bouche : il assure que, lorsqu'il a « lu pour la première fois le projet de loi de Rullus, « ç'a été avec la résolution de l'appuyer, s'il trouvait « qu'il fût utile au peuple : mais l'examen désintéressé « qu'il en a fait ne le lui a pas permis; et il entreprend « de prouver que cette loi agraire [1], que l'on veut faire « valoir par un air de popularité, ne donne rien aux « gens du peuple, et accorde tout à un certain nombre de personnes; qu'elle présente au peuple romain « des établissements en idée, et lui ôte réellement la liberté; qu'elle augmente les richesses des particuliers, « et épuise celles de l'état; en un mot, ce qui est le « comble de l'indignité, que par cette loi un tribun, qui « est le défenseur né de la liberté, établit des rois dans « la république ».

Tel est le plan que Cicéron remplit dans toute la suite du discours. Je ne le suivrai pas dans le détail de ses preuves, qui nous mènerait trop loin. Je me

[1] « Sic confirmo, Quirites, hâc lege agrariâ, pulchrâ, atque populari, dari vobis nihil, condonari certis hominibus omnia; ostentari populo romano agros, eripi etiam libertatem; privatorum pecunias augeri, publicas exhauriri : denique, quod est indignissimum, per tribunum plebis, quem majores præsidem libertatis custodemque esse voluerunt, reges in civitate constitui. » (*In Rull.* II, 15.)

contenterai d'observer que, sachant combien Pompée était chéri du peuple, il se sert fort habilement de son nom pour rendre la loi odieuse. Il remarque que Rullus a eu soin d'exclure Pompée du nombre des dix commissaires en exigeant que ceux qui seraient nommés fussent présents à Rome, et demandassent en personne. Or Pompée était alors en Orient. De plus il exagère l'indignité du pouvoir que Rullus s'arrogera sur les conquêtes de Pompée. Pour rendre la chose plus sensible, il adresse lui-même au tribun une lettre où il le fait parler insolemment. Il suppose que Rullus, arrivé en Asie, écrira à Pompée en ces termes : RULLUS, TRIBUN DU PEUPLE, COMMISSAIRE DU NOMBRE DES DIX, A POMPÉE. (Je ne crois pas, dit Cicéron, qu'il ajoute le surnom de GRAND. Ce surnom ne conviendrait pas dans la bouche de celui qui ne cherche qu'à le rabaisser.) *Je compte qu'aussitôt après la présente reçue, vous vous rendrez à Sinope, et m'y amènerez des forces, afin que je puisse vendre, en vertu de ma loi, les terres que vous avez conquises par vos armes.* On sent assez combien tout ceci était capable de révolter une multitude qui adorait Pompée.

In Rull. II, n. 23, 24.

Voici un autre trait où, profitant d'un mot indiscret qui avait échappé à Rullus, il prend en même temps ses auditeurs par l'endroit qui leur était le plus sensible. « Le tribun, dit Cicéron, a avancé dans le sénat [1], « que la multitude des citoyens de la ville avait trop

Ibid. n. 70, 71.

[1] « Et nimirum istud est, quod ab hoc tribuno plebis dictum est in senatu, urbanam plebem nimiùm in republicâ posse; *exhauriundam esse :* hoc enim verbo est usus, quasi de aliquâ sentinâ, ac non de optimorum civium genere loqueretur. Vos verò, si me audire vultis, retinete istam possessionem gratiæ, libertatis, suffragiorum, dignitatis, urbis, fori, ludorum, festorum dierum, cæterorum omnium commo-

« de pouvoir dans la république, qu'il fallait en dé« charger Rome. C'est le terme dont il s'est servi, « comme s'il eût parlé d'une sentine qu'il s'agît de vi« der, et non pas d'un ordre de citoyens très-estima« ble. Eh messieurs! si vous m'en croyez, conservez« vous dans la possession du crédit, de la liberté, de « l'exercice de votre droit de suffrage, de la splendeur « dont vous jouissez dans cette ville et dans la place « publique, de tous les agréments que vous y procu« rent les jeux et les fêtes, et toutes les commodités « imaginables; à moins que vous n'aimiez mieux, en « renonçant à tous ces avantages, et à l'éclat qui vous « environne dans le centre de la république, aller vous « établir, sous la conduite de Rullus, dans le terrain « aride de Siponte [1], ou dans le pays malsain de Sa« lapie. »

L'éloquence du consul eut son effet. Les tribus entrèrent si bien dans les sentiments que Cicéron avait entrepris de leur inspirer, qu'elles se dégoûtèrent de ce qui leur avait paru d'abord si avantageux, et n'eurent que du mépris pour une loi qui leur assurait des terres et des établissements, et qui ressemblait à plusieurs pour lesquelles la multitude s'était souvent passionnée jusqu'à la fureur. Rullus fut donc obligé d'abandonner son entreprise; et Cicéron signala ainsi les commencements de son consulat par un service des plus importants rendu à la république, « faisant voir [2], par « un illustre exemple, comme l'observe Plutarque, com-

dorum : nisi fortè mavultis, relictis his rebus atque hàc luce reipublicæ, in Sipontinâ siccitate, aut in Salapinorum pestilentiæ finibus, Rullo duce, collocari. »

[1] Siponte et Salapie étaient des villes de la Pouille.

[2] Μάλιστα γὰρ οὗτος ὁ ἀνὴρ ἐπέ-

« bien l'adresse du discours sait répandre d'agrément « sur ce qui est bon et louable, et que la justice est « invincible lorsqu'elle est soutenue d'une véritable élo- « quence. En effet, le sage magistrat doit toujours dans « ses actions préférer le vrai, le beau et l'honnête à « une molle et basse flatterie : mais il faut que, par « l'habileté du discours, il ôte à l'utile ce qu'il a de « désagréable et de fâcheux ».

Outre cet art admirable de manier les esprits, on doit encore louer le courage avec lequel Cicéron entreprit et poussa toute cette affaire ; et ce courage suppose et prouve en lui un désintéressement qui n'était pas alors commun parmi les grands de Rôme. L'objet principal de l'ambition des préteurs et des consuls, c'était les gouvernements de provinces, qui suivaient de droit l'année de leur magistrature. C'était là qu'ils s'enrichissaient aux dépens des peuples ; c'était là qu'ils pouvaient acquérir de la gloire par les armes, et mériter l'honneur du triomphe. Pour obtenir ces grandes places, ou du moins pour ne point rencontrer d'obstacle qui les empêchât d'y parvenir, ils étaient souvent obligés de se ménager avec les tribuns. Cicéron, qui ne cherchait à briller que par les talents de l'esprit et par les vertus, était fort indifférent sur un gouvernement de province, et par là il se trouvait à portée d'agir contre les tribuns avec une entière liberté. *Je suis résolu*, disait-il au sénat le premier jour de janvier, *je suis résolu de gérer le consulat de la seule façon*

δειξε Ῥωμαίοις ὅσον ἡδονῆς λόγος τῷ καλῷ προστίθησι, καὶ ὅτι τὸ δίκαιον ἀήττητόν ἐστιν ἂν ὀρθῶς λέγηται· καὶ δεῖ τὸν ἐμμελῶς πολιτευόμενον ἀεὶ τῷ μὲν ἔργῳ τὸ καλὸν ἀντὶ τοῦ κολακεύοντος αἱρεῖσθαι, τῷ δὲ λόγῳ τὸ λυποῦν ἀφαιρεῖν τοῦ συμφέροντος. (Plut. *in Cic.*)

dont on puisse le gérer honorablement et librement; c'est-à-dire, de ne désirer ni gouvernement de province, ni honneur, ni distinction, ni avantage, ni aucune chose, en un mot, à laquelle un tribun puisse mettre opposition. Je me conduirai de manière [1] *à être en état de ranger au devoir un tribun malintentionné pour la république, et de mépriser sa colère s'il est malintentionné pour moi.*

Cicéron ne pliait pas même devant le peuple; mais il savait le tourner habilement et l'amener à son but. C'est ainsi qu'il calma une émotion naissante, et l'arrêta sur-le-champ. J'ai dit que Roscius Othon avait porté une loi, étant tribun du peuple, pour assigner aux chevaliers romains des places distinguées dans les jeux, et que le peuple avait été très-mécontent de cette innovation, par laquelle il se croyait méprisé. Cet Othon, qui était actuellement préteur, étant entré au théâtre, fut reçu par le peuple avec des huées effroyables. Les chevaliers au contraire battirent des mains et lui applaudirent. On s'échauffe de part et d'autre, on se querelle, on se dit des injures; et les suites de ce tumulte étaient à craindre. Cicéron, en ayant été promptement averti, convoque aussitôt le peuple dans le temple de Bellone; et par la force de son éloquence il change tellement la disposition des esprits, qu'en rentrant au théâtre le peuple donna par ses applaudissements toutes sortes de témoignages d'estime et d'honneur à celui qu'il venait de siffler cruellement.

Il apaise le soulèvement du peuple contre Roscius. Plut. Cic.

Une affaire bien plus importante donna lieu à Ci-

Il défend Ra-

[1] « Sic me in hoc magistratu geram, P. C., ut possim tribunum plebis reipublicæ iratum coercere, mihi iratum contemnere. » (*In Rull.* I, n. 26.)

birius, accusé d'avoir tué Saturnin.
Cic. pro Rabir. Suet. Cæs. c. 12. Dio, l. 37.

céron de faire briller de nouveau son éloquence et sa fermeté consulaire. Parmi les tribuns de cette année était un T. Labiénus, neveu d'un autre Labiénus qui avait été tué trente-six ans auparavant avec Saturnin, sous le dixième consulat de Marius. On peut se souvenir que la mort de Saturnin et de ses partisans n'était qu'une juste punition de leurs excès, et avait été l'ouvrage du sénat, des consuls, de presque tous les magistrats, et de tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens et de bons citoyens dans Rome. Cependant Labiénus entreprit de venger ces scélérats, et de faire condamner à mort celui qu'il prétendait être le meurtrier de Saturnin. C'était C. Rabirius, chevalier romain, qui pourtant n'avait pas tué ce séditieux tribun, mais qui avait porté sa tête comme en triomphe de maison en maison par toute la ville. Au reste, Labiénus n'était ici que l'interprète et l'organe d'un plus puissant que lui. César le faisait agir; et, toujours occupé du dessein d'abattre l'autorité du sénat et de relever la faction populaire, les voies les plus odieuses ne lui coûtaient rien à employer pour parvenir à ses fins.

Labiénus donc, à son instigation, attaqua Rabirius, comme coupable d'un crime qui méritait la mort, et il entreprit de renouveler contre lui la procédure qui avait été faite autrefois contre le dernier des Horaces après qu'il eut tué sa sœur; c'est-à-dire qu'il proposa au peuple d'ordonner que le procès fût fait à Rabirius par deux commissaires, qui le condamnassent à être battu de verges et mis en croix [1]. Le sénat, si vive-

[1] Il paraît, par un morceau du plaidoyer de Cicéron (depuis le n° 10 jusqu'au 17), qu'il avait fait apporter quelque modification à la rigueur de la loi et du supplice. Mais la chose n'est point dite assez clai-

ment intéressé dans cette affaire, agit avec vigueur pour empêcher que la loi ne passât. Il ne put y réussir. Le tribun l'emporta; et même les commissaires ne furent pas nommés par le peuple, comme il s'était pratiqué dans le procès criminel d'Horace, mais tirés au sort par un préteur. Le sort servit au mieux les ennemis de Rabirius; et, par une circonstance bien suspecte, il tomba sur César et sur un de ses parents. Les deux commissaires jugèrent l'accusé, et le condamnèrent; et César surtout s'y porta avec un empressement si marqué, que, Rabirius ayant appelé au peuple, rien ne contribua davantage à adoucir les esprits à son égard que la partialité de son premier juge.

L'affaire ayant été portée par appel devant le peuple, comme je viens de le dire, l'assemblée fut convoquée par centuries dans le Champ-de-Mars : car ce n'était que dans ces sortes d'assemblées, les plus solennelles et les plus augustes, que pouvait être jugé en dernier ressort un citoyen accusé du crime de haute trahison [1]. Cicéron défendit l'accusé avec toute la force imaginable : il fit valoir l'autorité du sénat contre Saturnin; il prouva qu'un citoyen ne pouvait pas être criminel pour avoir suivi un parti à la tête duquel étaient les consuls et toutes les premières personnes de l'état.

Labiénus, pour rendre Rabirius plus odieux, avançait que Saturnin avait été tué de sa main. Cicéron nie le fait, mais d'une manière bien noble et bien courageuse. *Plût aux dieux*, dit-il, *que la vérité me per-*

rement pour qu'il m'ait été aisé d'en faire usage dans ma narration.

[1] C'est ainsi que je traduis le mot latin *perduellio*, qui signifie proprement un crime tel, que celui qui l'a commis doit être regardé et traité comme ennemi public.

mît de publier hautement que Rabirius a tué de sa propre main un ennemi de la patrie tel que Saturnin! A ce mot il s'éleva une clameur qui interrompit le consul. *Vos cris*, reprit-il, *ne m'ébranlent point, mais me consolent, en me faisant voir que, s'il y a des citoyens que l'ignorance et l'erreur abusent, du moins le nombre en est petit. Certes le peuple romain, que vous voyez garder le silence, ne m'aurait jamais fait consul, s'il eût pensé que j'eusse été capable d'être troublé par vos cris.* Ici les clameurs se renouvelèrent, mais avec moins de force. Cicéron le fit remarquer : *Combien*, dit-il, *ce second cri est-il plus faible que le premier? Retenez vos voix, qui ne font que prouver votre imprudence et attester votre petit nombre. Oui, je le répète, j'avouerais avec joie, si je le pouvais sans blesser la vérité, que Saturnin a été tué de la main de Rabirius. Je penserais que c'est une action très-belle et très-glorieuse, pour laquelle nous aurions à demander des récompenses, et non à craindre des supplices. Ne pouvant faire cet aveu, j'en fais un qui nous rend moins dignes de louange, mais qui, s'il y avait du crime dans la cause, ne nous rendrait pas moins criminels. J'avoue que Rabirius a pris les armes pour tuer Saturnin.*

Une défense si généreuse aurait dû entraîner tous les suffrages. Mais la faction de César était si forte, que les amis de Rabirius et les défenseurs de l'autorité du sénat appréhendèrent que le succès du jugement ne fût pas favorable. Métellus Céler, qui était préteur, sauva l'accusé en forçant l'assemblée de se rompre. Voici comment.

Les assemblées par centuries étaient en quelque fa-

çon militaires : le peuple y était sous les armes et rangé en corps d'armée. Elles se tenaient dans le Champ-de-Mars, hors la ville. Ainsi, dans les premiers temps, lorsque Rome, encore faible, n'avait qu'un territoire fort borné, il était à craindre que la ville, abandonnée de tous ceux qui étaient en âge de porter les armes, ne fût exposée à être surprise par quelque course subite des voisins. Pour prévenir ce danger, tant que l'assemblée durait, il y avait un corps de garde avec son drapeau sur le Janicule ; et ceux qui avaient fait la garde pendant un temps étaient relevés par ceux qui avaient donné leurs suffrages, et allaient à leur tour à l'assemblée. Cette précaution n'était plus nécessaire assurément dans les temps dont nous parlons. Mais on la conservait comme une image de l'antiquité ; et l'assemblée ne pouvait rien ordonner légitimement que le drapeau ne demeurât planté sur le Janicule. Métellus ayant donc fait enlever ce drapeau, l'assemblée se rompit de nécessité. Rabirius évita la condamnation, et Labiénus ne jugea pas à propos de reprendre la poursuite de l'affaire.

Il s'oppose aux enfants des proscrits, qui voulaient être admis aux charges Cic. in Pis. n. 4. Plut. Cic.

Les enfants des proscrits donnèrent encore de l'exercice au zèle de Cicéron pour la tranquillité publique dans ces premiers temps de son consulat. Nous avons vu que Sylla les avait privés du droit de parvenir aux honneurs. Cela était bien dur ; mais les lois de Sylla étaient alors la base du gouvernement ; et il n'était pas possible d'y donner atteinte sans mettre tout l'état en combustion. Le consul était donc obligé de résister à leur demande, quelque favorable qu'elle parût ; et il eut le courage de prendre sur lui tout l'odieux de cette résistance sans commettre le sénat. Il fit à ce sujet une

harangue au peuple, qui s'est perdue, mais dont nous savons que le succès fut tel qu'il le souhaitait.

Il entreprend de réformer l'abus des ambassades libres.

Un abus déja ancien, et fort commode pour les sénateurs, attira aussi l'attention du consul : car son zèle n'était point partial, et les abus le blessaient partout où il les rencontrait. Les sénateurs qui avaient des affaires dans les provinces, comme une succession à recueillir, une dette à faire payer, ne se contentaient pas de prendre un congé, sans lequel il ne leur était pas permis de s'absenter de Rome et de l'Italie ; ils se faisaient donner le titre d'ambassadeurs, pour pouvoir, à l'abri d'un caractère public, mieux pourvoir à leurs intérêts particuliers. Ces sortes d'ambassades étaient appelées ambassades libres, *legationes liberæ*, parce que ni la fonction, ni le temps, ni le lieu, n'en étaient déterminés. Cette pratique était tout-à-fait contraire au bon ordre. « Car n'est-ce pas une chose honteuse [1], « dit Cicéron dans son traité des Lois, qu'une ambas- « sade qui n'a pas pour objet le service de l'état? Qu'est- « ce qu'un ambassadeur sans instructions, et sans aucun « ministère qui se rapporte à la république ? » Il entreprit donc de retrancher cet abus ; et il y aurait réussi avec l'approbation de tout le sénat, tant il savait gouverner les esprits et s'en rendre maître, si un tribun, dont il parla avec mépris sans le nommer, n'y eût fait opposition. Il fallut que le consul se contentât de restreindre la durée de ces sortes de commissions, et réduire à un an ce qui était auparavant sans bornes.

[1] « Illud apertum profectò est, nihil esse turpius, quàm quemquam legari nisi reipublicæ causâ.... Quæro quid reipsà sit turpius, quàm legatus sine mandatis, sine ullo reipublicæ munere. » (Cic. *de leg.* III, n. 18.)

« Ainsi le vice demeure [1], dit-il : seulement la longueur « du temps en est réformée. »

Nous n'avons parlé que de Cicéron seul dans toutes ces actions consulaires, parce que réellement son collègue Antoine n'était qu'une ombre, capable tout au plus de laisser faire le bien. Encore était-ce la sage conduite de Cicéron qui l'avait amené à ce point, et empêché de prêter l'oreille aux mauvais conseils, auxquels sa pente naturelle le portait à se livrer. Il était ami de Catilina, abîmé de dettes, avide de richesses. Un tel consul était assurément bien à craindre dans une année aussi orageuse. Cicéron le gagna à la république, non-seulement par sa douceur, mais par un beau présent qu'il lui fit. On leur avait destiné la Gaule et la Macédoine pour provinces, qu'ils devaient aller gouverner lorsqu'ils seraient sortis du consulat. Le sort avait donné à Cicéron la Macédoine, qu'Antoine désirait extrêmement, parce qu'elle présentait un bien plus beau champ pour la guerre, et de plus favorables occasions de s'enrichir. Cicéron consentit à la lui céder, et à prendre la Gaule en échange; et ensuite même il se détermina à renoncer au gouvernement de la Gaule, et fit pour cela une harangue au peuple, qu'il compte pour la sixième de ses harangues consulaires.

Il gagne son collègue en lui cédant le gouvernement de la Macédoine.

Cic. in Pis. Sallust. Plut. Dio.

Cic. ad Att. II, I.

Un événement mémorable du consulat de Cicéron est le triomphe de Lucullus, qui avait été retardé jusque-là par les chicanes de ses ennemis. Cicéron se fait honneur d'avoir presque introduit dans la ville [2], étant

Triomphe de Lucullus. Plut. in Lucullo.

[1] « Ita turpitudo manet, diuturnitate sublatâ. »

[2] « Nos consules introduximus penè in Urbem currum clarissimi viri. » (Cic. in *Lucullo*, n. 3.)

consul, le char triomphal de cet illustre personnage; et s'il contribua, comme ses termes semblent le marquer, à faire rendre enfin justice au mérite et aux services de Lucullus, il a raison de s'en féliciter.

Ce général, comme nous l'avons vu, était parti d'Orient brouillé avec Pompée; et en arrivant aux portes de Rome, il trouva toutes choses préparées par son adversaire pour le harceler et le chagriner. Un tribun, qui se nommait *C. Memmius*, poursuivait M. Lucullus, son frère, pour de prétendus délits commis par lui pendant sa questure, en vertu des ordres de Sylla. Cette affaire fut bientôt terminée à l'avantage de l'accusé. Mais le même tribun entreprit ensuite d'arrêter le triomphe du vainqueur de Mithridate et de Tigrane; et il réussit au moins, lui, ou ceux qui suivirent ce qu'il avait commencé, à le reculer de trois ans. Enfin le mérite, appuyé des sollicitations des premiers et des plus puissants citoyens, vainquit d'indignes obstacles, et le triomphe fut accordé à Lucullus.

La pompe de ce triomphe ne fut point remarquable par la multitude des dépouilles et des prisonniers. La plus grande partie des fruits de la victoire de Lucullus était au pouvoir de Pompée. On n'y vit donc qu'un petit nombre de cavaliers bardés de fer, dix chariots armés de faux, et soixante amis ou généraux de Mithridate. Le reste du spectacle avait quelque chose de plus magnifique : cent dix vaisseaux de guerre avec leurs éperons d'airain, une statue d'or de Mithridate, de six pieds de haut, et un bouclier orné de pierreries, vingt brancards chargés de vaisselle d'argent, et trente-deux de vases d'or, d'armes et de monnaies du même métal. Ces brancards étaient portés par des hommes. Huit mulets portaient

des lits d'or [1], et cinquante-six de l'argent en lingots. Cent sept autres étaient chargés d'argent monnayé, dont la somme se montait à deux millions sept cent mille dragmes [2]. On voyait aussi des écriteaux qui marquaient les sommes fournies par Lucullus à Pompée pour la guerre des pirates, et celles qu'il avait remises en différents temps aux questeurs qui avaient la garde du trésor public, outre neuf cent cinquante dragmes [3] distribuées à chaque soldat.

Lucullus donna un repas à tout le peuple, ayant fait dresser des tables et des buffets dans les rues, et il y distribua plus de cent mille barils [4] de vin grec. Il orna les lieux et les édifices publics d'un grand nombre de statues, dont les plus renommées étaient un Hercule revêtu de la fatale tunique qui lui faisait sentir les approches de la mort, et un colosse d'Apollon de trente coudées [5] de hauteur et du poids de cent talents [6]. Tout cela paraît magnifique. Mais un présent plus estimable qu'il fit à toute l'Europe, c'est le cerisier, arbre inconnu jusqu'alors dans nos contrées, et que Lucullus apporta des campagnes de Cérasonte dans le Pont, où il croît sans culture. Plin. xv, 25. Amm. Marc. l. 22.

Le jour du triomphe de Lucullus fut le dernier de Luxe de Lu-

[1] Le nombre des lits manque dans le texte de Plutarque. Il fallait que ces lits fussent bien petits, si huit mulets en portaient plus de deux.

[2] Un million trois cent cinquante mille livres tournois.

= 2,435,000 fr. à peu près. Cette somme, en argent, devait peser environ 23,000 livres, ce qui ferait, pour chaque mulet, une charge de 215 livres. — L.

[3] Quatre cent vingt-cinq livres.

= 855 fr. — L.

[4] Le mot latin *cadus* marque une mesure qui contenait plus de trente-neuf de nos pintes.

[5] Quarante-cinq pieds.

[6] Plus de quatorze mille marcs.

= Environ 5,500 livres. — L.

cullus. Ses maisons, ses jardins. Dépense énorme de sa table.

ses beaux jours. Le reste de sa vie [1], dont je vais donner ici une idée, par anticipation, en dépare les commencements. Ce n'est plus que luxe, faste, dépenses folles; en un mot, vrais jeux d'enfants, attachés à la suite d'exploits, de combats et de victoires, de preuves de sagesse, de bonne conduite et de magnanimité. C'est d'après Plutarque, que je traite de jeux d'enfants des édifices superbes, des jardins, des bains délicieux, et surtout les tableaux et les statues qu'il amassait à grands frais, dissipant sans aucune mesure, pour se procurer ces curieuses bagatelles, les richesses qu'il avait acquises par les armes. Il fallait que ses jardins fussent d'une étonnante magnificence, puisque encore du temps de Plutarque, malgré les étranges accroissements que le luxe avait reçus, les jardins de Lucullus étaient estimés les plus beaux de tous ceux qui appartenaient à l'empereur.

Les ouvrages qu'il fit sur les côtes de la mer de Campanie, et aux environs de Naples, sont quelque chose de prodigieux, et presque d'incroyable, dans un particulier. Il creusa des voûtes sous des collines, qui demeuraient ainsi, en quelque façon, suspendues : il conduisit des canaux autour de ces édifices, pour y recevoir l'eau de la mer et y nourrir du poisson, qu'il y rassembla en une si prodigieuse quantité, qu'après

Plin. IX, 54.

[1] Ἔστι δ' οὖν τοῦ Λουκούλλου βίου, καθάπερ ἀρχαίας κωμῳδίας ἀναγνῶναι τὰ μὲν πρῶτα πολιτείας καὶ στρατηγίας, τὰ δ' ὕστερα πότους, καὶ δεῖπνα, καὶ μονονουχὶ κώμους, καὶ λαμπάδας, καὶ παιδίαν ἅπασαν. Εἰς παιδίαν γὰρ ἔγωγε τίθεμαι καὶ οἰκοδομὰς πολυτελεῖς, καὶ παρασκευὰς περιπάτων καὶ λουτρῶν, καὶ ἔτι μᾶλλον γραφὰς καὶ ἀνδριάντας, καὶ τὴν περὶ ταύτας τὰς τέχνας σπουδὴν, ἃς ἐκεῖνος συνῆγε πολλοῖς ἀναλώμασιν, εἰς ταῦτα τῷ πλούτῳ ῥύδην καταχρώμενος, ὃν ἠθροίκει πολὺν καὶ λαμπρὸν τῶν στρατειῶν.

sa mort il en fut vendu pour quatre millions de sesterces (cinq cent mille livres) : il bâtit enfin des cabinets de plaisance au milieu de la mer même. C'est ce qui le fit appeler à juste titre par Tubéron, d'autres disent par Pompée, *un Xerxès* [1] *romain*.

[Vell. Pat. II, 33. Plin. IX, 54. Plut. in Luc. § 39.]

La vie voluptueuse de Lucullus trompa beaucoup les espérances du sénat et des zélateurs de l'aristocratie, qui avaient compté trouver en lui un chef qu'ils pourraient opposer à Pompée pour l'empêcher de tout envahir. Lucullus avait assurément tout ce qui était nécessaire pour remplir l'attente que l'on avait conçue de lui. Mais, soit qu'il ne crût pas possible de soutenir la république, trop malade pour être susceptible de guérison ; soit que, rassasié de gloire, il voulût jouir des douceurs de la vie, il se consola, par les plaisirs, du succès, assez peu heureux, auquel s'étaient terminés ses combats et ses travaux.

Il semble qu'il ait voulu imiter ce soldat de son armée dont Horace nous décrit si agréablement l'aventure. « Un soldat de Lucullus [1], dit cet aimable poète,

[1] « Xerxem togatum. »

[2] Luculli miles collecta viatica multis
Ærumnis, lassus dum noctu stertit, ad assem
Perdiderat. Post hoc vehemens lupus, et sibi et hosti
Iratus pariter, jejunis dentibus acer,
Præsidium regale loco dejecit, ut aiunt,
Summè munito, et multarum divite rerum.
Clarus ob id factum, donis ornatur honestis,
Accipit et bis dena super sestertia nummûm.
Fortè sub hoc tempus castellum evertere prætor
Nescio quod cupiens, hortari cœpit eumdem
Verbis, quæ timido quoque possent addere mentem :
I, bone, quò virtus tua te vocat; i pede fausto,
Grandia laturus meritorum præmia. Quid stas!
Post hæc ille catus, quamtumvis rusticus : Ibit,
Ibit eò quò vis, qui zonam perdidit, inquit.
(Hor. *Ep.* II, 2.)

« après avoir amassé avec bien des soins et bien des « peines une petite somme, fut volé pendant qu'il dor- « mait. De ce moment ce fut un loup famélique, furieux « et contre lui-même et contre l'ennemi; et, dans l'at- « taque d'un château royal très-bien fortifié et très- « riche, il fit merveille, et contribua plus qu'aucun à « la prise de la place. Son général le combla d'éloges, et « de plus lui fit compter vingt mille sesterces[1]. Quelque « temps après, une occasion périlleuse s'étant présentée, « Lucullus jeta les yeux sur ce même soldat dont il avait « admiré la bravoure, et il l'exhortait en des termes « qui auraient pu donner du courage, même à un lâche. « *Allez*, lui disait-il, *où vous appelle votre valeur;* « *allez vous couvrir d'une nouvelle gloire. Quoi! vous* « *balancez!* Mais c'était un rusé que ce soldat, quoique « bon paysan; et il souhaitait de conserver ses vingt mille « sesterces. *Choisissez mieux*, dit-il à son général, *et* « *chargez de cette commission quelqu'un qui ait été* « *dévalisé.* » On pourrait soupçonner de même Lucullus de n'avoir combattu que pour acquérir des richesses, et jouir ensuite des plaisirs et des commodités qu'elles procurent.

Quelques-uns l'en louèrent comme d'un trait de prudence, qui prévenait les catastrophes tragiques de la vieillesse ambitieuse de Marius, et de tant d'autres, qui n'ont pas su se reposer sur leurs lauriers. Mais Pompée et Crassus se moquaient beaucoup de lui, prétendant que les délices et les voluptés seyaient encore moins à la vieillesse que l'embarras et les soins des affaires publiques. Le fait est que les hommes sont toujours blâ-

[1] 2500 livres. = Environ 4000 fr. — L.

mables, à quelque passion qu'ils se livrent; et que, si la vie épicurienne de Lucullus est bien indécente, l'ambition de ses censeurs était forcenée.

Lucullus portait le luxe à un excès intolérable, et en faisait gloire. Il avait près de Tuscule une maison de campagne située en belle vue, bien percée pour recevoir et le jour et l'air, et avec des promenades très-étendues. Pompée, l'y étant venu voir (car, malgré leurs anciennes brouilleries, ils gardaient entre eux les bienséances et les dehors de la politesse), n'y remarqua qu'un défaut, mais grand, à ce qu'il lui semblait. C'était que cette maison, très-commode pour l'été, était inhabitable en hiver. Lucullus se mit à rire. « Pensez-vous « donc, lui répondit-il, que j'aie moins d'esprit que les « hirondelles [1]; et que je ne sache pas changer de de-« meure selon les saisons? »

Un préteur qui voulait donner des jeux magnifiques le pria de lui prêter cent casaques pour habiller ses personnages [2]. « Comment pourrais-je, dit Lucullus, « vous en fournir un si grand nombre? Cependant je « ferai visiter ma garde-robe, et je vous enverrai ce que « j'en aurai. » Peu de temps après il écrit à ce préteur qu'il a cinq mille casaques à son service. « C'est ainsi,

[1] Le grec porte *les grues et les cigognes*. J'ai substitué le nom d'un oiseau de passage plus commun parmi nous.

[2] .... Chlamydes Lucullus, ut aiunt,
Si posset centum scenæ præbere rogatus,
Quî possum tot? ait. Tamen et quæram, et quot habebo
Mittam. Post paulò scribit sibi millia quinque
Esse domi chlamydum; partem, vel tolleret omnes.
Exilis domus est, ubi non et plura supersunt,
Et dominum fallunt, et prosunt furibus....
(Hor. *Ep.* I, 6.)

« dit Horace dans son goût de morale enjouée, c'est « ainsi qu'il faut être riche. Une maison est chétive « lorsqu'elle ne renferme pas un superflu qui échappe « à la connaissance du maître et qui tourne au profit « des voleurs. »

La dépense de sa table se sentait, dit Plutarque, du faste et de l'insolence des nouveaux riches[1]. Il n'y cherchait pas seulement la magnificence de l'appareil, les lits de pourpre, un buffet garni de vases précieux et tout brillants de pierreries : il était curieux de bonne chère, de mets exquis, de ragoûts fins, qu'il assaisonnait encore de la musique et de la danse : heureux, au jugement de ceux qui ne connaissent point les solides plaisirs de l'esprit et de la vertu!

Pompée était bien éloigné de ce goût, et il se fit honneur par l'aversion qu'il en témoigna. Son médecin lui avait ordonné, dans une convalescence, de manger une grive; et ses gens lui ayant dit que pendant l'été, où l'on était alors, on n'en trouverait point ailleurs que chez Lucullus, qui en faisait engraisser : « Comment « donc! répondit-il avec vivacité, est-ce que, si Lu- « cullus n'était pas gourmand, Pompée ne pourrait pas « vivre? » et il voulut qu'on lui donnât quelque chose de commun, et qui fût aisé à trouver.

Lucullus, comme je l'ai déja dit, se faisait gloire de son intempérance et de ses profusions. Des Grecs étant venus à Rome, il les régala magnifiquement pendant plusieurs jours. A la fin ces bonnes gens, simples et provinciaux, furent honteux de se voir si bien traités;

[1] Νεόπλουτα δ' ἦν τοῦ Λουκούλλου τὰ δεῖπνα τὰ καθ' ἡμέραν... ζηλωτὸν ἀνελευθέροις ποιοῦντος ἑαυτόν.

et ils le prièrent de les dispenser de venir manger chez lui, « ne voulant pas, disaient-ils, lui être à charge, « ni lui occasioner tant de dépenses ». Lucullus leur répondit en souriant : « Il y a bien quelque chose de tout « ceci qui se fait pour vous; mais la plus grande partie « est pour Lucullus. »

Un jour qu'il mangeait tout seul, on lui servait un souper médiocre. Il se fâcha et gronda son maître-d'hôtel. Celui-ci s'étant excusé sur ce que, comme personne n'était invité, il avait cru qu'il ne serait pas besoin d'un repas magnifique : « Que dis-tu? reprit-il en « colère; ne savais-tu pas qu'aujourd'hui Lucullus soupe « chez Lucullus? »

Il n'était bruit dans Rome que de la bonne chère de Lucullus. Cicéron et Pompée voulurent s'en éclaircir par eux-mêmes. L'ayant donc trouvé dans la place publique, ils lui dirent : « Nous vous demandons à sou- « per pour aujourd'hui, mais nous ne voulons que votre « ordinaire. » Lucullus s'en défendit d'abord, et les pria de remettre la partie à un autre jour, afin qu'il eût le temps de se préparer à les recevoir. Ils insistèrent, vinrent chez lui sur-le-champ, et même le gardèrent à vue, de peur qu'il ne donnât quelques ordres à ses gens. Seulement, avec leur permission et en leur présence, il dit à son maître-d'hôtel qu'il voulait souper dans la salle d'Apollon, et par là il trompa toute la vigilance de ses deux convives : car chaque salle chez lui avait sa dépense marquée; et, en disant seulement à ses gens dans quelle salle il prétendait souper, il leur faisait connaître ce qu'il fallait dépenser, et comment il voulait être servi. Or la dépense d'un repas dans la salle d'Apollon était de cinquante mille dragmes, c'est-

à-dire vingt-cinq mille francs. Cela paraît incroyable; mais je copie mon auteur. Cicéron et Pompée furent donc extrêmement surpris, et de la magnificence du service, et de la diligence de l'apprêt.

Bibliothèque de Lucullus, et noble usage qu'il en fait.

C'est ainsi que Lucullus se jouait de ses richesses[1], les traitant, comme l'observe Plutarque, en vraies dépouilles de barbares, auxquelles le droit de la guerre lui permettait d'insulter. Mais il lui est dû des éloges pour une autre sorte de dépense plus noble et mieux entendue. Il fut curieux en livres, et en amassa un très-grand nombre, n'épargnant rien pour s'en procurer les plus beaux exemplaires. L'usage qu'il faisait de sa bibliothèque était encore plus louable que le soin qu'il prit de la former. Les salles où étaient les livres, les jardins auxquels elles répondaient, les cabinets d'étude, étaient ouverts à tous; et les Grecs qui étaient à Rome s'y rendaient de toutes parts comme dans un hospice des Muses, où ils passaient des journées délicieuses, et se délassaient, par les lettres, du tumulte et du tracas de leurs autres affaires. Lucullus venait souvent se promener avec eux dans ses jardins, s'entretenant de quelque matière de littérature; car il avait l'esprit fort orné, comme nous l'avons dit ailleurs : et il servait aussi de son crédit ceux qui étaient chargés des intérêts de leurs petites républiques; en sorte que sa maison était comme un asyle commun et un prytanée pour tous les Grecs qui venaient à Rome.

Les plaisirs et les lettres ne remplirent pas tellement les dernières années de la vie de Lucullus, qu'il ne prît aussi quelque part aux affaires publiques. Mais

[1] Ἐνταῦθα μὲν οὖν ὑβριστικῶς ἐχρῆτο τῷ πλούτῳ, καθάπερ ὄντως αἰχμαλώτῳ καὶ βαρβάρῳ.

ce ne ut que mollement et par intervalles. J'aurai soin de placer dans l'occasion le peu qui me reste à dire de lui.

Je reviens au consulat de Cicéron et à la conjuration de Catilina. Mais auparavant je crois devoir encore parler ici de la naissance d'Auguste, qui arriva cette même année le 22 septembre. On a débité bien des fables à ce sujet, et des écrivains flatteurs n'ont pas manqué d'illustrer par des prédictions la naissance du maître de l'empire. On a dit que, C. Octavius son père étant venu tard au sénat, et s'étant excusé sur les couches de sa femme, Nigidius Figulus s'écria : *Votre femme vient de nous donner un maître*. Nigidius était un sénateur très-savant, et qui en particulier avait fait une étude de l'astrologie judiciaire. On peut croire que l'on a appliqué aussi à la naissance d'Auguste ce que nos saints oracles ont prédit touchant l'avénement du Messie. Les temps en étaient proches; et le bruit de ces divines prophéties s'était répandu parmi les païens. On en trouvait des traces dans les livres des sibylles; et c'était alors une opinion constante, au rapport de Suétone, que la nature était en travail, et se préparait à enfanter le roi de l'univers. Mais rien n'est plus absurde que ce que le même Suétone rapporte d'après un affranchi d'Auguste, qui se nommait Julius Marathus. Ce Marathus avait écrit que le sénat, effrayé des prédictions qui couraient, avait rendu un décret pour défendre d'élever aucun des enfants qui naîtraient pendant cette année; et que ce sénatus-consulte fut supprimé par ceux dont les femmes étaient grosses. Ce serait faire trop d'honneur à un pareil conte, que de le réfuter.

Naissance d'Auguste. Suet. Aug. 5, 72, 94.

Virgil. Ecl.

On ne fera pas plus de cas d'un prétendu songe de

Catulus, qui, dit-on, après avoir dédié le Capitole, vit, deux nuits consécutives, un jeune enfant recevant de Jupiter des marques d'une faveur singulière, et désigné par ce dieu pour être le gardien et le défenseur de la république. Catulus ne connaissait point cet enfant. Mais on ajoute que, le lendemain de son songe, ayant rencontré le jeune Octavius, il le reconnut pour celui qu'il avait vu entre les bras de Jupiter. Cette fable est si mal inventée, qu'on la lie avec la dédicace du Capitole, qui est antérieure de sept ans à la naissance d'Auguste.

Catilina ranime son parti. Cic. in Cat. Sallust. Plut. in Cic. et Crasso, et Cæs. et Cat. Dio, l. 37. Appian. Civil. l. 2.

Dans le temps qu'il naquit, les fureurs de Catilina étaient portées à leur comble, et répandaient l'alarme dans toute la ville. Depuis qu'il avait manqué le consulat, il n'est point de ressorts qu'il ne fît jouer, point de mouvements qu'il ne se donnât, pour remettre son parti de ce rude coup; et il y réussit. Il se fortifia plus que jamais, fit des amas d'armes en différents endroits de l'Italie, rassembla le plus d'argent qu'il lui fut possible sur son crédit et sur celui de ses amis, et envoya ces sommes à Fésules[1] en Étrurie, pour être mises entre les mains d'un certain Mallius, qui avait autrefois servi avec distinction sous Sylla, et qui, réuni ensuite avec Catilina par les liens du crime et de l'infortune, fut le premier qui prit les armes ouvertement.

Plusieurs femmes de qualité entrent dans la conjuration.

Catilina s'attacha aussi plusieurs nouveaux partisans, et il fit même entrer dans son complot un assez grand nombre de femmes de qualité, qui ne cédaient en rien pour la débauche et pour l'audace aux hommes les plus scélérats. Il prétendait se servir d'elles pour sou-

[1] *Fiesoli*, en Toscane.

lever les esclaves, pour mettre le feu à la ville, pour gagner leurs maris, ou pour s'en défaire.

Salluste n'en nomme qu'une, et il est, je pense, également inutile et impossible de deviner les autres. Mais il peint celle qu'il nomme avec une force de pinceau que je n'espère ni ne veux égaler. Sempronia, c'est le nom de cette femme, avait de la naissance, de la beauté; et si elle eût pu garder une conduite sage, elle était heureuse en époux et en enfants : instruite des lettres grecques et latines, instruite aussi de ces arts dangereux qui sont si propres à parer le vice, elle chantait [1], elle dansait, dit l'historien, avec plus d'élégance et de goût qu'il ne convient à une femme d'honneur. Il ne lui manquait aucun des attraits les plus capables de séduire; et il n'y eut rien dont elle ne fît dans tous les temps plus de cas que des lois de la vertu. Il eût été difficile de décider si elle ménageait moins l'argent, ou sa réputation. Elle n'était point de ces femmes timides qui, même dans le crime, gardent au moins quelques dehors : son front ne rougit jamais, et le vice était porté en elle jusqu'à l'impudence. La débauche l'avait conduite aux actions les plus atroces. Trahir la foi jurée, faire de faux serments pour nier un dépôt ou une dette, se rendre complice de plusieurs meurtres, tout cela n'avait été qu'un jeu pour elle. A cette noirceur d'ame elle joignait cependant les agréments de l'esprit, savait faire des vers, manier la plaisanterie, rendre sa conversation charmante, et la monter tantôt sur le ton modeste, tantôt sur celui de l'effronterie, selon le goût des personnes à qui elle voulait plaire : beaucoup d'enjouement, beaucoup de

Caractère de Sempronia.

[1] « Psallere, saltare elegantiùs quàm necesse est probæ. »

graces ; qualités que l'on érige souvent en vertus, et qui, comme on le voit dans cet exemple, ne s'accordent que trop bien avec le crime.

Catilina se remet sur les rangs pour demander le consulat. Ses compétiteurs. Cic. pro Mur.

Catilina sentait toujours qu'il avait besoin du consulat pour exécuter ses projets. Il résolut donc de se mettre de nouveau sur les rangs, comptant autant que jamais sur le consul Antoine, et persuadé que, s'il réussissait à se faire désigner, il retrouverait en lui un ami prêt à le servir. Il avait trois compétiteurs, D. Junius Silanus, L. Licinius Muréna, et Ser. Sulpicius Rufus. Il paraît que Silanus fut nommé d'abord sans difficulté. Ainsi restait une place de consul à disputer entre trois prétendants.

Sulpicius était un homme de bien, d'une maison patricienne, et le plus grand jurisconsulte qu'il y eût jamais eu dans Rome. L'occasion qui le détermina à embrasser l'étude de la jurisprudence n'est pas indigne d'être rapportée ici. Il plaidait avec beaucoup de réputation, sans avoir aucune connaissance du droit, comme c'était assez l'usage des avocats dans Rome. Il vint donc consulter Q. Mucius Scévola sur l'affaire d'un de ses amis, qui l'embarrassait. Scévola lui expliqua le point de droit qui faisait la difficulté : mais Sulpicius n'y put rien comprendre. Scévola recommença, et ne fut point encore entendu. Alors il fit une grave réprimande à Sulpicius, et lui dit qu'il était honteux à un patricien [1], à un homme d'un grand nom, à un avocat plaidant, d'ignorer le droit, dont à chaque instant il avait besoin. Sulpicius, piqué de ce reproche, se livra à l'étude de la jurisprudence avec tant d'ardeur et un si grand suc-

Pomp. de orig. juris.

[1] « Turpe esse patricio et nobili, et causas oranti, jus in quo versaretur ignorare. »

cès, qu'il emporta la palme sur tous ceux qui l'avaient précédé. Depuis ce temps la jurisprudence l'occupa tout entier : il renonça presque entièrement à l'exercice de l'éloquence, et plaida fort peu, aimant mieux [1], dit Cicéron, être le premier dans un art qui tient le second rang, que le second dans celui auquel appartient le premier.

Tel était Sulpicius, bien digne assurément du consulat : mais Cicéron prétend que dans la demande de cette suprême dignité il se conduisit de manière à donner de grandes espérances à Catilina, et qu'il se montra plutôt sénateur sévère et courageux que candidat habile et prudent. La cabale et la brigue étaient d'un usage presque reçu dans les élections des magistrats : Sulpicius, qui ne connaissait que les voies d'honneur, sollicita une nouvelle loi contre cet abus ; et ce fut à sa poursuite que Cicéron fut chargé par le sénat de porter en effet une loi qui enchérissait sur les précédentes, et condamnait les coupables de brigue à la peine de l'exil [2]. Sulpicius, armé de cette loi, menaçait ses compétiteurs de les accuser, faisait des recherches sur leur conduite, ramassait des preuves et des témoins, paraissant toujours triste et sombre, et semblant annoncer qu'il s'attendait à un refus.

Catilina, au contraire, marchait tête levée, avec un air d'assurance, environné d'une brillante jeunesse, remparé d'une multitude d'hommes audacieux. L'appui de beaucoup de gens de guerre, et les promesses du consul Antoine, lui enflaient le courage. On voyait autour de lui comme une armée de soldats de Sylla,

[1] « Videtur mihi in secunda arte primus esse maluisse, quàm in prima secundus. » (Cic. in *Bruto*, n. 151.)

[2] Dion limite cet exil à dix ans.

qui, ayant été établis en colonie à Arrétium[1] et à Fésules, cherchaient une nouvelle occasion de s'enrichir du malheur de leurs concitoyens. Ses discours étaient pleins d'arrogance[2] : il portait écrites sur son front et dans ses regards et l'audace et la fureur : on eût dit que le consulat ne pouvait lui échapper, et qu'il en était déja presque en possession.

Muréna, qu'il affectait de mépriser, n'était pourtant pas un concurrent méprisable. Il était de bonne naissance, quoique plébéien. Son père, son grand-père, et son bisaïeul, avaient été préteurs. Son père même avait triomphé; et il serait certainement parvenu au consulat, si une mort trop prompte ne l'en eût empêché. Muréna lui-même avait été lieutenant-général sous Lucullus; et le triomphe de celui-ci venait tout récemment de rassembler ses soldats à Rome le plus heureusement du monde, pour favoriser la demande d'un de leurs principaux officiers. Ajoutons qu'il est très-vraisemblable que Muréna n'épargnait point l'argent pour acheter des suffrages. Il avait donné des fêtes au peuple, et tâché, par toutes sortes de voies, de s'attirer la bienveillance des citoyens. Enfin c'était au fond un honnête homme, ami de la paix et de la tranquillité publique; ce qui déterminait en sa faveur les vœux des gens de bien, que les espérances de Catilina alarmaient extrêmement.

Cicéron éclaire toutes ses démarches.

Mais ce scélérat n'avait point de plus grands obstacles à vaincre que ceux que lui opposait Cicéron. Le vigilant consul éclairait toutes ses démarches. Dès le commen-

[1] Arezzo.

[2] « Vultus erat ipsius plenus furoris, oculi sceleris, sermo arrogantiæ : sic ut ei jam exploratus et domi conditus consulatus videretur. » (Cic. *pro Mur.*)

cement de son consulat, il avait gagné Curius, l'un des chefs de la conjuration, par le moyen de Fulvie; et en lui faisant de grandes promesses, il l'avait engagé à lui rendre compte de tout ce que disait et faisait Catilina. Ce fut sans doute par cette voie que Cicéron fut informé d'une nouvelle assemblée, que Catilina avait tenue chez lui, de ses principaux partisans, et dans laquelle il avait dit « que personne ne pouvait être un « fidèle et constant défenseur des malheureux [1], s'il « n'était malheureux lui-même; que des hommes dont « la fortune était en désordre ne devaient point se fier « aux promesses de ceux qui jouissaient d'une fortune « assurée; que par conséquent tous ceux qui prétendaient remplacer ce qu'ils avaient dissipé, ou recouvrer « ce qui leur avait été enlevé, n'avaient qu'à jeter les « yeux sur lui, et considérer ce qu'il possédait, com« bien il avait de dettes, ce qu'il était capable d'oser; « qu'il fallait que le chef et le porte-enseigne des misé« rables fût extrêmement misérable et nullement ti« mide ».

Cicéron l'apostrophe en plein sénat, et le force à se démasquer.

Le bruit de ces discours si violents et si dangereux se répandit dans la ville, et l'on peut croire que ce fut par les soins de Cicéron. Il fit rendre sur-le-champ un décret du sénat pour remettre l'assemblée du peuple, qui devait se tenir le lendemain, et où l'élection aurait pu se consommer. Au lieu d'une assemblée du peuple il y en eut une du sénat, à laquelle Catilina s'étant

[1] « Miserorum fidelem defensorem (neminem) inveniri posse, nisi eum qui ipse miser esset: integrorum et fortunatorum promissis saucios et miseros credere non oportere: quare qui consumpta replere, erepta recuperare vellent, spectarent quid ipse deberet, quid possideret, quid auderet: minimè timidum et valdè calamitosum esse oportere eum, qui esset futurus dux et signifer calamitosorum. » (Cic.)

rendu, Cicéron l'apostropha, et lui ordonna de se purger sur les faits que je viens de rapporter. Catilina ne se déconcerta point. Audacieux à l'excès, mais se couvrant d'une feinte modestie : *Quel est donc mon crime?* dit-il. *Il y a dans la république deux corps*[1] : *l'un faible et sans vigueur, qui a une tête aussi peu vigoureuse* (il entendait le sénat, dont le consul était le chef); *l'autre fort et puissant, mais sans tête* (c'était le peuple qu'il désignait). *Ce dernier corps*, ajoutait-il, *a trop bien mérité de moi pour que je le laisse manquer d'une tête dont il a besoin.* Cicéron a raison de dire que par cette réponse Catilina ne se purgeait pas, mais au contraire se démasquait et s'enferrait lui-même, puisqu'il se déclarait chef de parti contre le sénat et contre le consul. Il s'était expliqué plus ouvertement encore, quelques jours auparavant, en parlant à Caton qui le menaçait de l'accuser. *Si l'on allume*[2], avait-il dit, *un incendie pour me faire périr, j'éteindrai le feu, non pas avec de l'eau, mais en abattant l'édifice.* C'était dire nettement qu'il ne s'en tiendrait point aux voies usitées pour se défendre contre l'accusation, et que, s'il lui fallait périr, au moins il ne périrait pas seul.

Il est étonnant qu'après de pareilles déclarations Catilina pût encore demeurer tranquille dans Rome, et continuer à en demander la suprême magistrature. Mais alors les lois avaient si peu de force, et le parti de ce scélérat était si redoutable, que le sénat se con-

[1] « Duo corpora esse reipublicæ, unum debile infirmo capite, alterum firmum sine capite. Huic, quum ita de se meritum esset, caput, se vivo, non defuturum. » (Cic.)

[2] « Si quod esset in suas fortunas incendium excitatum, id se non aquâ, sed ruinâ restincturum. »

tenta de gémir de son audace au lieu de prendre des mesures efficaces pour la réprimer.

Catilina veut faire assassiner le consul dans le Champ-de-Mars. Il manque le consulat.

Catilina fit plus, il se porta jusqu'à amener des gens armés dans le Champ-de-Mars pour assassiner le consul au milieu même de l'assemblée à laquelle il présidait. Cicéron, qui en fut averti, se précautionna. Il se fit accompagner d'une escorte nombreuse de ses amis et de ses clients; il prit même sous ses habits consulaires une large cuirasse, qu'il avait soin de montrer, afin que les bons citoyens connussent le danger que courait la personne de leur consul, et que ce nouveau motif animât de plus en plus leur zèle. Tous les efforts de Catilina furent donc inutiles. Il ne put ni parvenir à se défaire de Cicéron, ni se faire nommer consul; et Muréna lui fut préféré.

Il prend le parti de faire ouvertement la guerre.

Catilina, au désespoir, résolut de pousser les choses à toute extrémité, et de faire ouvertement la guerre, puisque ses intrigues sourdes ne pouvaient réussir. Il dépêcha Mallius [1] à Fésules, un Septimius dans le Picénum, un C. Julius dans la Pouille, avec ordre d'ameuter partout les mécontents, et de leur faire prendre les armes. Pour lui, il resta encore à Rome, travaillant à dresser des embûches au consul, à faire les préparatifs nécessaires pour mettre le feu en différents quartiers, à s'assurer des postes les plus importants de la ville. Il suffisait à tout; jour et nuit il était en action; ni la fatigue ni les veilles ne pouvaient l'abattre.

[1] J'ai parlé, dès auparavant, de Mallius comme étant déja à Fésules. En cela j'ai suivi Salluste, comme je le suis ici. Peut-être Mallius, dans cet intervalle, était-il venu à Rome pour aider Catilina dans la demande du consulat : ou bien ce qui en a été raconté auparavant doit s'entendre comme dit par anticipation.

Avis donné à Cicéron par Crassus. Plut. in Cic. et Crasso.

Cicéron reçut avis de ce qui se passait, par une voie assez extraordinaire. Au milieu de la nuit, Crassus, M. Marcellus, et Métellus Scipion, vinrent à sa porte, et, l'ayant fait éveiller, ils lui remirent en main des lettres qui avaient été apportées à Crassus, après son souper, par un homme inconnu. Entre ces lettres il y en avait une pour Crassus lui-même, mais anonyme; les autres étaient à différentes adresses. Crassus ayant ouvert la sienne, et voyant qu'on l'avertissait de sortir de Rome, parce que bientôt Catilina devait y faire un grand carnage; frappé d'horreur et de crainte, et voulant éviter les soupçons que ses anciennes liaisons avec le chef de la conspiration pouvaient donner, il était venu sur-le-champ apporter toutes ces lettres au consul. Cicéron fit assembler le sénat, rendit à chacun la lettre qui lui était adressée, les fit lire toutes; et on y trouva des avis semblables à ceux que contenait la lettre qui était pour Crassus.

Décret pour charger les consuls de veiller au salut de la république. Sallust.

Le danger fut jugé extrême; et il paraît que ce fut dans cette assemblée [1], qui se tenait le vingt et un octobre, que l'on recourut enfin à cette forme de sénatus-consulte qui donnait aux magistrats une puissance illimitée; il fut dit « que les consuls étaient chargés par « le sénat de veiller à la défense et au salut de la répu- « blique ». En conséquence de ce décret, on assembla des troupes, et l'on fit usage de celles qui étaient déja assemblées, et que l'on avait sous la main. Q. Marcius Rex, qui avait commandé en Cilicie avant que Pompée fût envoyé contre Mithridate, et Q. Métellus Créticus, étaient depuis long-temps aux portes de Rome sans

[1] Je m'écarte un peu de l'ordre de Salluste; mais j'ai un bon garant; c'est Cicéron dans sa première Catilinaire.

pouvoir obtenir le triomphe. Comme ils n'étaient point encore entrés dans la ville, ils avaient conservé la puissance proconsulaire, et leurs soldats n'étaient point licenciés. Ces deux proconsuls reçurent ordre de marcher, l'un du côté de Fésules, l'autre vers l'Apulie. Deux préteurs, Q. Pompéius Rufus, et Q. Métellus Céler, eurent commission de former chacun une armée, et d'aller, le premier vers Capoue, où l'on apprenait qu'il se faisait des attroupements d'esclaves, le second dans le Picénum. En même temps on promit des récompenses à quiconque donnerait des lumières et des avis sur les mauvais desseins qui se tramaient contre la république, en eût-il été complice: savoir, la liberté et cent mille sesterces [1], si c'était un esclave; l'impunité et deux cent mille sesterces [2], si c'était un homme libre. Enfin on fit la garde dans Rome comme dans une ville de guerre, et les magistrats subalternes furent chargés d'y présider.

Trouble et inquiétude dans Rome.

Tous ces préparatifs [3], toutes ces précautions extraordinaires, changèrent entièrement la face de la ville, et y répandirent la consternation au lieu de la licence et de la joie dissolue qui y régnaient auparavant. On allait, on venait, avec empressement et inquiétude. Aucun lieu ne paraissait assez sûr, aucun homme à qui l'on crût pouvoir se fier. On ne faisait point la guerre, et l'on n'était point en paix. La crainte grossissait en-

[1] 12,500 livres. =20,450 f.—L.

[2] 25,000 livres. =40,900 f. —L.

[3] « Quibus rebus permota civitas, atque immutata facies Urbis erat. Ex summâ lætitiâ atque lasciviâ, quæ diuturna quies pepererat, repentè omnis tristitia invasit. Festinare, trepidare; neque loco, neque homini cuiquam satis credere; neque bellum gerere, neque pacem habere; suo quisque metu pericula metiri. Ad hoc, mulieres, quibus pro magnitudine reipublicæ belli timor insolitus incesserat, afflictare sese, manus supplices ad cœlum tendere, miserari parvos liberos, rogitare, omnia pavere; superbiâ atque deliciis omissis, sibi patriæque diffidere. »

core le péril. Les femmes surtout, qui dans une si puissante ville ignoraient les maux de la guerre, si livraient aux gémissements et aux larmes, levaient les mains au ciel, s'attendrissaient sur le sort de leurs enfants en bas âge. Attentives à s'informer de tout, chaque mot, chaque nouvelle les faisait trembler. Il n'était plus question pour elles de faste ni de délices; le danger qu'elles couraient avec la patrie les occupait uniquement.

Mallius prend les armes. Catilina tâche inutilement de faire assassiner Cicéron dans sa maison.

Il croissait de jour en jour, ce danger. Mallius ayant amassé des forces considérables en Étrurie, prit ouvertement les armes le vingt-sept octobre; et Catilina, outré de voir que rien jusqu'ici ne lui avait réussi dans la ville, convoqua, la nuit du six au sept novembre, chez M. Porcius Læca, une assemblée des principaux de son parti. Là, après leur avoir fait de grands reproches de leur lâcheté, à laquelle il attribuait le mauvais succès de toutes ses entreprises, il leur rendit compte de l'état présent des choses, et leur distribua leurs emplois et leurs postes, soit au-dedans, soit au-dehors de la ville. Il ajouta qu'il souhaitait partir incessamment pour se mettre à la tête du corps d'armée qui s'était formé en Étrurie; mais qu'il fallait auparavant le délivrer de Cicéron, qui lui nuisait étrangement. La plupart furent effrayés de la proposition. Deux chevaliers romains, dont l'un se nommait C. Cornélius, se montrèrent plus déterminés que les autres, et s'offrirent à aller au point du jour comme pour saluer le consul, et à l'assassiner dans son lit. Curius, voyant quel péril menaçait la vie de Cicéron, le fit promptement avertir par Fulvie. Ainsi, lorsque les deux chevaliers se présentèrent pour entrer dans sa maison, on leur ferma la porte; et Cicéron échappa encore à ce danger.

Il tint, le jour même, une assemblée du sénat, dans laquelle Catilina eut l'audace de se présenter, quoique les bruits publics lui fissent connaître que ses desseins étaient découverts, quoiqu'il fût même actuellement accusé par L. Paulus comme coupable d'attentats contraires à la tranquillité et à la sûreté de la ville et de l'état. Une conscience criminelle se décèle ordinairement par quelque endroit. Catilina semblait avoir donné un préjugé contre lui au sujet de cette accusation en s'offrant à habiter dans une maison étrangère, et sous la garde de quelque citoyen connu, pour éviter, disait-il, tout soupçon. N'était-ce pas s'annoncer à soi-même les chaînes et la prison [1], comme Cicéron le lui reproche, que de reconnaître qu'il avait besoin d'être gardé? Mais de plus cette offre ne servit qu'à lui faire comprendre jusqu'à quel point il était craint et détesté. M. Lépidus, chez qui il voulut d'abord aller loger, le refusa. Cicéron en fit de même, lui déclarant qu'il n'avait garde de consentir à habiter sous un même toit avec celui de la part duquel il ne se croyait pas en sûreté dans l'enceinte d'une même ville. Le préteur Métellus Céler le rebuta pareillement; en sorte qu'il fut obligé de recourir à un M. Marcellus, homme presque aussi suspect que lui, et l'un de ses anciens amis.

Il vient au sénat. Cic. in Catil. n. 1.

Il reprit néanmoins son caractère, également dissimulé et audacieux, pour venir au sénat, comme s'il ne se fût agi que de vains bruits et de faux soupçons, qu'il eût pu dissiper en paraissant avec un air de confiance. Mais il éprouva que sa dissimulation n'imposait à personne; et il reçut en entrant un nouveau témoi-

[1] « Quàm longè videtur a carcere atque a vinculis abesse debere, qui se ipsum jam dignum custodiâ judicaverit! » (Cic. in *Catil.* 1, n. 19.)

gnage de la haine et de la détestation publique; car, sur un si grand nombre de sénateurs, parmi lesquels il avait plusieurs parents et amis de sa famille, aucun ne le salua; et lorsqu'il eut pris place, tous ceux près desquels il se trouvait, et qui étaient les premiers et les plus illustres de la compagnie, se retirèrent, et laissèrent vide tout le côté de banc où il était.

Cicéron l'apostrophe, et l'attaque en face : première Catilinaire.

Ce n'est pas tout encore. Cicéron l'attaqua par un discours véhément, qui est venu jusqu'à nous, et dont tout le monde connaît cet exorde brusque et plein de feu qu'arrachèrent au consul la crainte et l'indignation. « Jusques à quand donc, Catilina [1], abuserez-vous de « notre patience? combien de temps encore vos fu« reurs se joueront-elles de nous et de la république? « Votre audace effrénée ne cessera-t-elle jamais de nous « insulter? Quoi! rien ne vous touche! rien ne vous « ébranle! ni la précaution inusitée de placer un corps « de troupes pendant la nuit sur le mont Palatin, ni « la garde qui se fait dans toute la ville, ni l'effroi du « public, ni le concours de tous les gens de bien qui se « réunissent contre vous, ni ce lieu-ci même, ce temple « de Jupiter Stator, choisi, parce qu'il est fortifié, pour

[1] « Quousque tandem abutere, Catilina, patientià nostrâ? quamdiù etiam furor iste tuus nos eludet? quem ad finem sese effrenata jactabit audacia? Nihilne te nocturnum præsidium Palatii, nihil urbis vigiliæ, nihil timor populi, nihil concursus bonorum omnium, nihil hic munitissimus habendi senatûs locus, nihil horum ora vultusque moverunt? Patere tua consilia non sentis? Constrictam jam omnium horum conscientià teneri conjurationem tuam non vides? Quid proximâ, quid superiore nocte egeris, ubi fueris, quos convocaveris, quid consilii ceperis, quem nostrûm ignorare arbitraris? O tempora! ô mores! senatus hæc intelligit, consul videt: hic tamen vivit. Vivit! immò verò etiam in senatum venit: notat et designat oculis ad cædem unumquemque nostrûm. Nos autem, viri fortes, satisfacere reipublicæ videmur, si istius furorem ac tela vitemus! »

« y tenir la présente assemblée, ni enfin les visages et « les regards de tous ceux qui m'écoutent, et qui ne « vous voient qu'avec horreur! Ne comprenez-vous pas « que vos desseins sont découverts? ne sentez-vous pas « que votre conjuration, aujourd'hui connue de tous « ceux qui composent cette compagnie, est dans les « entraves? Pensez-vous que quelqu'un de nous ignore « ce que vous avez fait cette nuit et la précédente, où « vous avez été, avec qui vous avez tenu conseil, quelle « résolution vous avez prise! O temps! ô mœurs! Le « sénat est instruit de toutes ces choses, le consul les « voit, et cependant cet homme vit encore. Que dis-je, « il vit? il vient au sénat, il est admis au conseil public; « il choisit actuellement parmi nous, et désigne des « yeux, les victimes qu'il doit égorger. Et nous, gens « courageux, braves citoyens, nous croyons nous ac- « quitter envers la république pourvu que nous évitions « la fureur et les couteaux de cet assassin. »

Cicéron soutient ce ton dans toute la suite du discours. Il prouve que Catilina a mieux mérité la mort que C. Gracchus, que Saturnin, que tous les autres mauvais citoyens contre lesquels la république a pris les armes. Il se reproche à lui-même, et au sénat, la mollesse de la conduite dont on use à l'égard d'un ennemi public. Il lui fait le détail d'une grande partie de ses démarches, et en particulier de ce qui s'était passé la nuit dernière dans la maison de Porcius Læca; et sur ce qu'il voit dans la compagnie quelques-uns de ceux qui s'étaient trouvés à cette assemblée nocturne, il s'écrie : « O dieux immortels [1]! où en sommes-nous?

[1] « O dii immortales! ubinam gentium sumus? quam rempublicam habemus? in quâ urbe vivimus? Hic, hic sunt in nostro numero, Patres

« comment se gouverne notre république? en quelle « ville vivons-nous? Ici, messieurs, en ce lieu même, « au milieu de nous, dans cette compagnie la plus au« guste et la plus respectable du monde entier, se trou« vent des hommes qui rêvent aux apprêts de ma « mort et de celle de tous tant que nous sommes, qui « méditent la ruine de cette ville, et, par conséquent, « de l'univers. Je les vois, moi qui suis consul, je leur « demande leur avis sur les affaires publiques; et ceux « qui devraient être dès ce moment égorgés par le fer, « je n'ose pas même les offenser de parole. »

Il profite ensuite de la déclaration que Catilina avait faite chez Porcius Læca, et du désir qu'il avait témoigné de sortir incessamment de Rome, et il en prend occasion de l'exhorter à exécuter cette résolution. Il le presse de s'éloigner de la ville; il le lui commande même; mais il ne va pas jusqu'à lui en donner un ordre en forme, et ne met point la chose en délibération. Cette réserve, qui peut sembler timidité, était prudence. Cicéron remarque dans ce discours qu'il y avait plusieurs sénateurs qui, ou ne voyaient pas le danger dont la république était menacée, ou dissimulaient ce qu'ils voyaient; qui avaient nourri les espérances de Catilina en opinant mollement sur son compte, et fortifié la conjuration naissante en ne voulant pas la croire. Ces sénateurs, qui n'étaient pas des moins accrédités, en entraînaient d'autres dans leur sentiment : de façon

conscripti, in hoc orbis terræ sanctissimo gravissimoque concilio, qui de meo nostrûmque omnium interitu, qui de hujus urbis, atque adeò orbis terrarum exitio cogitant. Hosce ego video consul! et de republicâ sententiam rogo: et quos ferro trucidari oportebat, eos nondùm voce vulnero. » (*In Catil.* 1, n. 9.)

que, si le consul eût agi dans le moment présent avec toute la sévérité que demandait la grandeur du crime et du péril, il aurait pu se trouver non-seulement de méchants citoyens, mais même des gens bien intentionnés, qui, faute d'être instruits, l'auraient accusé de cruauté et de tyrannie. Au lieu que, si Catilina sortait de Rome, et allait se mettre à la tête de l'armée de Mallius, alors il levait le masque, son crime était pleinement découvert, et personne ne pouvait plus prendre sa défense. Ces réflexions étaient solides; et l'exil de Cicéron sera une preuve trop évidente du danger qu'il y avait pour lui à aller vite dans cette affaire.

Réponse de Catilina.

Le discours du consul devait être, ce semble, un coup de foudre pour Catilina. Mais rien ne pouvait déconcerter son audace. Il prit un ton modeste, un air suppliant, et pria les sénateurs de ne le point croire aisément coupable. Il représenta « qu'il était né d'un « sang et avait tenu depuis sa jeunesse une conduite « qui devaient le porter naturellement à une haute for- « tune, sans qu'il eût besoin de recourir au crime : « qu'ils ne pensassent donc pas qu'un patricien comme « lui, en faveur duquel parlaient et ses propres services « et ceux de ses ancêtres, voulût perdre la république, « pendant qu'elle aurait pour sauveur un Cicéron, « homme de néant, et à peine citoyen de Rome. » Il ajoutait encore d'autres termes injurieux contre le consul. Mais tous les sénateurs s'élevèrent contre lui, et, le traitant d'ennemi public et de parricide, ils le forcèrent de sortir en fureur de l'assemblée.

Il sort de Rome.

Après cet éclat il n'y avait plus de mesures à garder pour lui. Il partit dès la nuit suivante avec trois cents

hommes armés, après avoir donné ses ordres à Céthégus, à Lentulus Sura, et aux autres chefs de l'entreprise, pour achever ce qu'il était obligé de laisser imparfait, c'est-à-dire pour assassiner le consul, et mettre le feu à la ville, leur promettant qu'il serait bientôt aux portes de Rome avec une grande armée. Cependant, afin de rendre odieux le consul, on publiait qu'il avait exilé Catilina de son autorité privée, et que celui-ci, pour ne point troubler la paix de la ville et de ses concitoyens, avait pris le parti de se retirer à Marseille.

Harangue de Cicéron devant le peuple au sujet du départ de Catilina : seconde Catilinaire.

Il n'était pas possible que ces discours ne donnassent de l'inquiétude à Cicéron; mais ils ne diminuèrent rien de son zèle ni de son activité. Il assembla le peuple dès le lendemain du départ de Catilina; et, en lui rendant compte de cet important événement, il ne négligea pas de se purger de deux reproches tout contraires qu'on lui faisait à la fois, les uns l'accusant de mollesse pour n'avoir pas ôté la vie à l'ennemi public, et les autres de rigueur, et presque de tyrannie, pour avoir, disaient-ils, exilé un citoyen. J'ai déja exposé les motifs qui l'empêchaient d'agir avec plus de fermeté; et pour ce qui est de l'autre article, il nie le fait absolument, et annonce, comme sa justification complète, l'arrivée prochaine de Catilina dans le camp de Mallius. Il rejette et détruit ce qu'on disait de sa retraite à Marseille; et à ce sujet il montre des sentiments bien dignes d'un souverain magistrat.

Il remarque que, si Catilina changeait de plan et de volonté, et qu'il se reléguât effectivement à Marseille, mille bouches se déchaîneraient contre le consul : qu'on ne lui saurait point gré d'avoir privé de toute res-

source, abattu, réduit au désespoir un ennemi de la patrie, mais qu'on l'accuserait d'avoir, sans aucune procédure juridique, forcé par ses menaces un homme innocent à aller en exil : qu'il se trouverait des gens qui regarderaient Catilina, non comme méchant, mais comme malheureux ; et que, pour lui, on le traiterait, non de consul vigilant, mais de tyran cruel et insupportable. « Eh bien, messieurs, ajoute-t-il, je ne m'en « plaindrai point [1]. Je consens à exposer ma tête à « l'orage qu'excitera contre moi une prévention également fausse et injuste, pourvu qu'à ce prix je vous « délivre du danger de la guerre affreuse et impie que « l'on vous prépare. Qu'il soit dit que j'ai chassé de « Rome Catilina, pourvu qu'il aille réellement en exil. « Mais, croyez-moi, c'est ce qu'il ne fera point. Je ne « souhaiterai jamais assurément qu'afin que je puisse « me soustraire à l'envie, vous entendiez dire que Ca-« tilina s'est mis à la tête d'un corps d'ennemis, et « court la campagne avec une armée. Mais vous en « recevrez la nouvelle dans trois jours ; et je crains bien « plus qu'on ne me reproche, dans la suite, de l'avoir « laissé sortir, que de l'avoir chassé. Ma réponse néan-« moins est toute prête. Maintenant qu'il est parti de

[1] « Est mihi tanti, Quirites, hujus invidiæ falsæ atque iniquæ tempestatem subire, dummodò a vobis hujus horribilis belli ac nefarii periculum depellatur. Dicatur sanè ejectus esse a me, dummodò eat in exsilium. Sed, mihi credite, non est iturus. Nunquam ego a diis immortalibus optabo, Quirites, invidiæ meæ levandæ causâ, ut L. Catilinam ducere exercitum hostium, atque in armis volitare audiatis. Sed triduò tamen audietis : multòque magis illud timeo, ne mihi sit insidiosum aliquandò, quòd illum emiserim potiùs, quàm ejecerim. Sed quum sint homines qui illum, quum profectus sit, ejectum esse dicant, iidem, si interfectus esset, quid dicerent ? » (*In Catil.*, II, n. 15.)

« son plein gré, on m'accuse de l'avoir envoyé en exil : « que dirait-on, si je l'avais mis à mort ? »

Le reste du discours roule sur les partisans de Catilina, et notamment sur ceux qu'il avait laissés dans Rome. Cicéron regrette que leur chef ne les ait pas emmenés avec lui. Il ne craint point ceux qui ont pris ouvertement les armes. « Ce sont ceux que je vois[1], « dit-il, voltiger avec un air de confiance dans la place « publique, assiéger la porte du sénat, entrer dans le « sénat même, bien parfumés, ornés de la pourpre la « plus brillante ; ce sont ceux-là qui sont plus à re- « douter pour nous que l'armée même de Catilina. Ce « ne sont point des déserteurs : ce sont des braves placés « en embuscade, et qui menacent de près nos têtes et « nos vies. Je les crains d'autant plus qu'ils savent que « je suis instruit de tout ce qu'ils méditent, et que « néanmoins ils n'en paraissent nullement émus. » Il les exhorte donc à suivre les pas de leur général ; il entreprend de les effrayer en leur déclarant que, s'ils restent dans la ville, ils n'ont plus d'indulgence à espérer de sa part ; qu'au premier mouvement qu'ils feront pour exécuter leurs détestables projets, ils doivent s'attendre à être traités en ennemis, et que les chaînes, la prison et la mort seront leur partage.

[1] « Hos quos video volitare in foro, quos stare ad curiam, quos etiam in senatum venire, qui nitent unguentis, qui fulgent purpurâ, mallem secum suos milites eduxisset : qui si hîc permanent, mementote non tam exercitum illum esse nobis, quam hos, qui exercitum deseruêre, pertimescendos. Atque hoc etiam sunt timendi magis, quòd, quid cogitent, me scire sentiunt : neque tamen permoventur. » (*In Catil.* II, n. 5.)

« Nec tam timendus est nunc exercitus Catilinæ, quàm isti, qui illum exercitum deseruisse dicuntur. Non enim deseruerunt : sed ab illo in speculis atque insidiis relicti, in capite atque in cervicibus nostris restiterunt. » (*Pro Mur.* n. 79.)

Il connaissait trop bien la dureté invincible du cœur de ces scélérats pour espérer qu'ils cédassent à ses exhortations et à ses menaces. Ainsi, comptant être obligé d'en venir aux dernières rigueurs, il rassure le peuple contre la crainte qu'il pourrait avoir de quelque trouble et de quelque émeute à l'occasion du supplice de gens si distingués. « Tout ce que nous aurons à faire [1], dit-il, « nous le conduirons de manière que les plus grandes « choses se décident avec très-peu de mouvement; « que d'extrêmes dangers soient écartés sans tumulte, « qu'une guerre intestine et domestique, la plus cruelle « qui fut jamais, soit terminée sans que votre chef et « votre consul quitte même l'habit de paix. » Paroles remarquables, et qui font voir que Cicéron avait déja dans la tête tout le plan et tout l'arrangement de la conduite qu'il devait tenir par rapport aux conjurés; car nous verrons exactement vérifiée la prédiction qu'il fait ici au peuple.

Cicéron défend Muréna, consul désigné, accusé de brigue.

Au milieu de tant de soins si importants et si pressants, Cicéron trouva encore le temps et la liberté d'esprit nécessaire pour plaider la cause de Muréna, consul désigné, et poursuivi en justice, comme coupable de brigue, par plusieurs accusateurs, dont les principaux étaient Ser. Sulpicius, qui avait demandé le consulat avec lui, et Caton, actuellement désigné tribun du peuple. L'accusé avait des défenseurs encore plus illustres, Crassus, Hortensius, et Cicéron. Son affaire était délicate. J'ai déja dit qu'il est fort probable que

[1] « Atque hæc omnia sic agentur, Quirites, ut res maximæ minimo motu, pericula summa nullo tumultu, bellum intestinum ac domesticum, post hominum memoriam crudelissimum ac maximum, me uno togato duce et imperatore sedetur. » (*In Catil.* II, n. 28.)

Muréna, aussi-bien que la plupart de ses compétiteurs, avait fait des largesses pour acheter les suffrages; et l'autorité de Caton était un terrible préjugé contre lui. Ce rigide observateur des lois avait déclaré en plein sénat, avant l'élection des consuls, que, si quelqu'un des candidats, à l'exception néanmoins de Silanus, qui était son beau-frère, employait la brigue, il l'accuserait. Il tint parole; et il accusa Muréna. Mais il se conduisit dans la poursuite de cette affaire avec une franchise et une noblesse qui méritent de n'être pas oubliées ici.

Franchise des procédés de Caton, accusateur de Muréna. Plut. in Cat.

C'était l'usage que l'accusé donnât à l'accusateur une espèce de gardien et de surveillant pour l'accompagner partout, pour éclairer toutes ses démarches, et en instruire exactement celui qui y avait un si grand intérêt. L'homme de confiance que Muréna avait chargé de cette commission, remarquant la simplicité et la candeur avec laquelle Caton agissait, nulle ruse, nul détour, nulle finesse, en fut frappé d'admiration; et de son côté il agit avec lui si franchement, que les matins, en venant sur la place, il lui demandait s'il s'occuperait ce jour-là de ce qui regardait l'accusation; et si Caton lui répondait que non, il s'en allait, comptant pleinement sur sa parole. Caton n'en attaqua pas Muréna avec moins de force et de véhémence : jusque-là qu'il n'épargna pas même Cicéron, son avocat.

Plaidoyer de Cicéron.

Je voudrais qu'il me fût permis de rendre compte avec quelque étendue du plaidoyer que Cicéron prononça en cette occasion. C'est incontestablement l'un de ses plus beaux discours. Peut-être ne trouve-t-on dans aucun plus d'adresse, plus d'art, plus de sel. Les qualités du cœur s'y font admirer encore plus que les

talents de l'esprit. La douceur, la modération, la tendresse pour ses amis, l'attention et l'habileté à concilier des devoirs qui paraissent contraires, en un mot tous les traits d'une belle ame, y brillent tour à tour, et rendent l'orateur tout-à-fait aimable à tous ceux qui ont des sentiments. Mais, pour ne point trop distraire le lecteur de la suite des faits, je m'attacherai seulement à ce qui regarde Caton, dont Cicéron trouve le moyen d'affaiblir l'autorité sans manquer à aucun des égards qui étaient dus à sa vertu.

Habileté avec laquelle il manie ce qui regarde Caton.

Il comble sa personne d'éloges : il loue en lui l'élévation d'ame, la tempérance, la magnanimité, enfin toutes les vertus qui font le grand homme. Mais il tourne en ridicule la doctrine des stoïciens, pour laquelle l'attachement et le zèle de Caton étaient connus. Il choisit parmi les opinions de ces philosophes tout ce qu'il y a de plus outré et de plus déraisonnable : que le sage est beau quand même il serait difforme comme un Thersite; qu'il est riche quand même il serait dans la mendicité, roi quand même il serait esclave; et que tous ceux qui n'atteignent point à la sublime perfection du sage sont des esclaves fugitifs, des exilés, des ennemis, des fous : que tous les péchés sont égaux; que la faute la plus légère est un crime abominable; et que celui qui tue un coq sans raison et sans besoin est aussi coupable que le fils dénaturé qui étranglerait son père. On sent assez combien ces maximes sont extravagantes, et comment le ridicule jeté par Cicéron sur la doctrine tombait par contre-coup sur celui qui l'avait embrassée, et qui en faisait profession ouverte. Aussi Caton lui-même ne put-il s'empêcher de rire, au moins d'un ris forcé; et il dit, en affectant une équivoque un peu

piquante, *Nous avons un consul tout-à-fait plaisant*[1].

Muréna est absous.

Cicéron ne s'en tint pas là, et la plaisanterie ne fit que lui frayer les voies à des réflexions bien sérieuses. Caton avait dit que c'était l'intérêt de la république qui l'avait engagé à accuser Muréna. Cicéron lui prouve qu'il se trompe, et que le danger où est actuellement l'état demande qu'on lui conserve un consul attaché au bien public, et que la situation de sa fortune aussi-bien que son caractère rendent ami de la paix et de la tranquillité. Dans le temps qu'il parlait ainsi, il savait que Lentulus et ses associés faisaient tous leurs apprêts pour parvenir incessamment à égorger le sénat et à mettre le feu à la ville. Il profite de cette considération pour effrayer les juges, pour leur faire comprendre qu'il ne s'agit point dans cette cause de l'intérêt d'un particulier, mais du salut de l'état; et qu'en privant Muréna du consulat, et rejetant conséquemment la république dans l'embarras d'une nouvelle élection, ils s'exposent eux-mêmes à périr avec leurs femmes et leurs enfants. Cette vue si importante fit impression sur les juges. Ils ne crurent pas même devoir écouter des accusations de brigue, pendant qu'il y allait du salut public d'avoir à la tête du gouvernement deux consuls au mois de janvier. Muréna fut absous; et Caton lui-même, comme nous le verrons dans la suite, n'eut pas lieu de se plaindre que l'éloquence du consul eût triomphé de sa sévérité.

Cic. pro Flacco, n. 98.

Catilina se rend dans le camp de Mallius.

Cependant Catilina s'éloignait de Rome. A peine en était-il sorti, qu'il y écrivit plusieurs lettres en conformité des bruits que ses partisans répandaient à son

[1] Ὦ ἄνδρες, ὡς γελοῖον ὕπατον ἔχομεν. (PLUTARCH.)

sujet. Il protestait de son innocence, et témoignait qu'opprimé par la faction de ses ennemis, il cédait à sa mauvaise fortune, et se retirait à Marseille. Dans le même temps Catulus reçut de lui et lut dans le sénat une lettre d'un style bien différent. Catilina s'y démasquait. Il déclarait en termes formels « qu'il s'était chargé « de la cause commune des malheureux; que, poussé « à bout par l'injustice de ses ennemis, et voyant des « sujets indignes élevés aux honneurs, pendant qu'on « jetait sur lui les soupçons les plus atroces, il avait « embrassé la seule ressource qui lui restât pour sou- « tenir sa dignité et sa fortune ». C'était s'expliquer assez clairement; et s'il restait quelque obscurité dans ses expressions, sa conduite les éclaircit : car on apprit presque en même temps, qu'il avait pris des faisceaux et des licteurs, et qu'avec quelques troupes ramassées dans les endroits où il avait passé, il était allé joindre Mallius.

Celui-ci, dès avant l'arrivée de Catilina, se voyant des forces assez considérables, avait osé faire des propositions à Marcius Rex, qui était venu en Étrurie avec une armée. Il lui avait envoyé des députés pour lui représenter la triste situation de ce grand nombre de malheureux qu'il commandait, et que le mauvais état de leurs affaires réduisait au désespoir. Il le priait de considérer « que tant de citoyens méritaient bien que la « république se portât à soulager leur infortune; mais « qu'en tout cas ils étaient résolus au moins à ne périr « qu'en gens de cœur, et après avoir vengé d'avance « leur mort ». Marcius avait reçu comme il convenait ce discours mêlé de prières et de menaces, et il avait répondu aux députés de Mallius qu'ils ne devaient rien

espérer qu'auparavant ils n'eussent mis les armes bas.

Ils sont tous deux déclarés par le sénat ennemis de la patrie.

Le sénat, informé de tout ceci, rendit un décret par lequel il déclarait Catilina et Mallius ennemis de la patrie; promettait l'impunité à ceux qui avaient suivi leur parti (n'exceptant que les criminels condamnés à mort), pourvu qu'avant un certain jour, qui était marqué, ils sortissent du camp et quittassent les armes; ordonnait enfin que les consuls levassent des troupes, qu'Antoine marchât en diligence contre Catilina, et que Cicéron restât dans la ville pour la garder et la défendre.

Obstination des partisans de Catilina.

Ni les promesses, ni les menaces, ne purent vaincre l'obstination des partisans de Catilina. Aucun ne vint à révélation, aucun ne mit bas les armes : ce qui donne lieu à Salluste de déplorer[1] le malheur du peuple romain, parvenu alors au plus haut degré de puissance, maître de tout l'univers, jouissant au-dedans de la tranquillité et des richesses, qui passent parmi les hommes pour les plus grands des biens; et en même temps nourrissant dans son sein des citoyens assez misérables pour vouloir obstinément se perdre eux-mêmes avec la république. Il s'en trouva même quelques-uns qui, n'ayant jusque-là aucun engagement, au moins public, avec Catilina, partirent dans une conjoncture si désespérée pour aller le joindre; entre autres le fils d'un sénateur qui se nommait A. Fulvius. Mais son père fit courir après lui, et, l'ayant ramené, le mit à mort suivant le droit de la puissance paternelle, disant « que

[1] « Eâ tempestate mihi imperium populi romani maxumè miserabile visum est : cui quum ad occasum ab ortu solis domita omnia armis parerent, domi otium atque divitiæ, quæ prima mortales putant, affluerent; fuêre tamen cives, qui seque remque publicam obstinatis animis perditum irent. » (SALLUST.)

« c'était pour la patrie, et non pour Catilina [1], qu'il lui « avait donné la naissance ».

La multitude le favorise.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que dans Rome le gros de la multitude faisait des vœux pour Catilina; en sorte que Salluste assure que, si dans un premier combat ce chef de scélérats eût eu la supériorité, ou même se fût séparé à armes égales, c'en était fait de la république. Et il ajoute que les vainqueurs n'auraient pas long-temps joui du fruit de leur victoire; et que bientôt un plus puissant qu'eux (soit qu'il faille entendre Pompée, ou plus vraisemblablement Crassus, appuyé de César), profitant de l'état d'affaiblissement où leur propre victoire les aurait mis, leur aurait ôté l'empire et la liberté. Quel danger! et combien la république eut-elle d'obligation à Cicéron, qui l'en délivra! Lui seul avait forcé Catilina de renoncer à la dissimulation dans laquelle il s'enveloppait, et de sortir de Rome; et pendant que son collègue marchait contre ceux qui avaient pris les armes, il sauva la ville des embûches domestiques, comme je vais le raconter.

Lentulus veut gagner à son parti les Allobroges.

Lentulus, selon les ordres de Catilina, songeait à grossir le parti, et à gagner tous ceux dont il espérait pouvoir tirer du service. Les Allobroges [2] avaient alors à Rome des députés qui y étaient venus pour se plaindre de l'avidité des magistrats romains, et qui, n'obtenant aucune justice du sénat, étaient fort mécontents de leur situation. La nation était abîmée de dettes, les ambassadeurs devaient eux-mêmes beaucoup. Dans de telles circonstances, Lentulus se persuada

[1] « *Præfatus* non se Catilinæ illum adversùs patriam, sed patriæ adversùs Catilinam genuisse. » (VAL. MAX. v, n. 8.)

[2] Peuple gaulois qui habitait le pays entre l'Isère et le Rhône.

qu'il les gagnerait aisément; et il crut faire un grand coup s'il pouvait se procurer l'alliance d'une nation fière, belliqueuse, et qui lui fournirait des troupes considérables, surtout de la cavalerie, dont le parti manquait absolument. Il chargea donc de les sonder un certain Umbrénus, négociant, qui avait des habitudes dans la Gaule, où il avait long-temps fait le commerce.

Umbrénus les aborde dans la place publique, et leur demande des nouvelles de leur pays et de l'état où se trouvait leur nation. Sur les plaintes que lui firent les Allobroges, il feignit de s'attendrir. *Quelle espérance avez-vous*, leur dit-il, *de sortir de tant de maux?* Ils lui répondirent qu'ils n'en avaient aucune, et que l'unique remède qu'ils connussent à leur misère, c'était la mort. *Oh*, reprit Umbrénus, *si vous êtes gens de cœur, et capables d'une résolution, je vous enseignerai une autre voie pour mettre fin à votre calamité.* Ces paroles firent naître la joie dans le cœur des Allobroges. Ils le prient d'avoir compassion d'eux, l'assurant qu'il n'y avait rien de si difficile ni de si hasardeux qu'ils ne tentassent volontiers pour délivrer leur nation des dettes qui l'accablaient. Umbrénus, les ayant amenés au point où il les souhaitait, les fait entrer dans la maison de D. Brutus, mari de Sempronia, dont il a été parlé. (Brutus était alors absent de Rome.) Il fait venir au même lieu Gabinius, afin de donner plus de poids et d'autorité à ses discours. Alors il expose aux Allobroges tout le plan de la conjuration, leur en nomme les principaux chefs, auxquels il ajoute même quelques personnages illustres qui n'y avaient aucune part, afin de donner à ces Gaulois de plus grandes

espérances; et, après avoir tiré d'eux parole d'entrer dans le complot, il les renvoie à leur maison.

Mais lorsqu'ils furent seuls, et qu'ils réfléchirent sur ce qui venait de leur être proposé, ils se trouvèrent dans un grand embarras. D'un côté le triste état de leur nation, le goût pour la guerre, l'espérance de tirer de grands fruits de la victoire, c'étaient là de puissants motifs. Mais ils envisageaient de l'autre part toutes les forces de l'empire romain, nul risque pour eux, nul péril, et même des récompenses sûres, s'ils découvraient une si dangereuse conspiration. Après qu'ils eurent quelque temps balancé, la bonne fortune de la république l'emporta, dit Salluste, ou plutôt la Providence voulut sauver Rome, qu'elle avait faite la capitale de l'univers. Les Allobroges se déterminèrent donc à aller trouver Q. Fabius Sanga, qui était le patron et le protecteur de leur nation, sans doute parce qu'il descendait de Q. Fabius Allobrogicus. On sait que, suivant les mœurs romaines, les vainqueurs des peuples en devenaient, eux et leurs descendants, les protecteurs. Nos Gaulois instruisent Sanga de tout ce qui leur avait été dit par Umbrénus; Sanga en avertit sur-le-champ Cicéron, qui donne ordre aux Allobroges de feindre beaucoup de zèle pour le succès de la conjuration, de voir les conjurés, de leur faire de grandes promesses, et de tâcher de tirer d'eux des preuves qui pussent servir à les convaincre. Ceux-ci donnent avis de tout à Cicéron.

Le plan des conjurés était tout dressé, et leurs derniers arrangements pris. L. Bestia, tribun du peuple désigné, et qui était près d'entrer en charge, devait assembler la multitude et invectiver contre Cicéron, comme contre un homme timide, qui remplissait la Plan des conjurés pour brûler Rome.

ville de terreurs paniques, et qui, par ses craintes mal fondées, avait donné lieu à une guerre très-fâcheuse. Ce discours eût été le signal pour avertir tous ceux qui avaient le mot d'agir la nuit suivante, chacun selon le département qui lui avait été distribué. Statilius et Gabinius avaient charge de faire mettre le feu en douze quartiers de Rome à la fois. Pour cela, ils avaient sous eux un grand nombre de gens qui avaient fait provision de matières inflammables; d'autres étaient destinés à boucher les aquéducs et les fontaines, et à tuer ceux qui iraient chercher de l'eau. A la faveur de ce tumulte, ils comptaient pouvoir pénétrer aisément jusqu'à Cicéron et aux autres qui devaient être égorgés. Céthégus s'était chargé d'assiéger la maison du consul et de le tuer; chaque assassin avait sa victime; des fils de famille devaient tuer leurs pères, des femmes leurs maris. On se serait assuré des enfants de Pompée, que le projet était, non de tuer, mais de garder comme des ôtages, pour se précautionner contre la vengeance de leur père, dont on attendait incessamment le retour. Dans cet affreux désordre, Catilina se serait trouvé aux portes de Rome pour prendre comme au filet ceux qui se sauveraient de la ville, et se joindre avec les auteurs de cette sanglante exécution.

Il ne s'agissait plus entre eux que du jour. Lentulus remettait la chose aux Saturnales, qui tombaient sur la fin de décembre, temps de licence, de joies folles et de débauches, qui paraissait propre à faciliter l'entreprise. Céthégus ne pouvait souffrir aucun délai. C'était le plus violent et le plus emporté de tous, homme de main, et qui sentait tout le prix d'un moment perdu. Il se plaignait sans cesse de la lenteur et

de la timidité de ses associés. Il prétendait que, par leurs irrésolutions, et en différant d'un jour à l'autre, ils laissaient échapper les occasions les plus favorables; que dans un tel péril il fallait agir, et non pas délibérer; et que pour lui, si un petit nombre seulement voulait le suivre, il laisserait les autres dans l'assoupissement, et irait faire main basse sur le sénat assemblé.

Les Allobroges tirent de Lentulus et des autres chefs de la conjuration un écrit.

Cependant les députés allobroges exécutaient les ordres du consul. Introduits par Gabinius, ils virent les autres chefs, Lentulus, Céthégus, Statilius, Cassius. Ils leur représentèrent qu'ils ne pouvaient espérer d'être crus de leurs compatriotes qu'un écrit à la main: qu'il était donc à propos que Lentulus et les autres leur donnassent un serment en bonne forme, signé d'eux, et scellé de leur sceau. Tous le firent, à l'exception de Cassius, qui s'en dispensa sous quelque prétexte, et sortit de Rome avant eux.

Il fut réglé de plus que les Allobroges, en s'en retournant dans leur pays, passeraient par le camp de Catilina, et confirmeraient avec lui, par des engagements solennels et réciproques, le traité d'alliance. Lentulus leur donna pour les accompagner un certain T. Volturtius de Crotone, qui était, depuis peu, entré dans la conspiration, et il le chargea d'une lettre pour Catilina, écrite de sa main, mais non signée. Elle était conçue en ces termes: « Vous saurez du porteur qui « je suis. Pour vous, songez à vous conduire en homme « de cœur, et considérez bien en quelle situation vous « êtes, et ce que la nécessité exige de vous. Attirez- « vous de nouveaux amis et de nouveaux secours, quels « qu'ils puissent être; et ne rejetez pas même les der- « niers des hommes, s'ils peuvent vous être utiles. » Il

chargea encore le même Volturtius de lui dire de vive voix « qu'il n'y pensait pas de rebuter les esclaves, « après qu'il avait été déclaré ennemi par le sénat : « que tout était prêt dans la ville, et qu'il se hâtât de « s'en approcher ». Toutes les mesures étant prises, la lettre pour Catilina remise à Volturtius, les lettres et les serments pour la nation des Allobroges confiés aux députés, on convint d'une nuit pour partir de Rome.

Cicéron, de concert avec eux, les fait arrêter avec leurs papiers.

Cicéron, instruit par les Gaulois, profita de l'imprudence et de l'aveuglement des conjurés. Il fait venir les préteurs L. Valérius Flaccus et C. Pontinius, les met au fait, leur ordonne de se saisir secrètement du pont Mulvius, et d'arrêter tout le cortége lorsqu'il se présenterait pour passer. La chose fut exécutée très-heureusement, sans bruit et sans tumulte, si ce n'est que Volturtius voulut se défendre, et mit l'épée à la main. Mais bientôt, voyant qu'il ne lui était pas possible de résister à la multitude, il se rendit, en recommandant ses intérêts et sa vie à Pontinius, de qui il était connu particulièrement.

Lentulus et quatre de ses principaux complices sont arrêtés.

Ce fut une grande joie pour Cicéron de se voir en main les preuves par écrit d'un complot horrible, sur lequel bien des gens n'étaient pas disposés à l'en croire. Mais d'un autre côté il n'était pas peu embarrassé du parti qu'il devait prendre par rapport à des citoyens d'un haut rang et d'une illustre naissance, qui s'étaient portés à un si grand crime. Il voyait que leur supplice le rendrait odieux, et que leur impunité était la ruine de la république. Il prit sa résolution en homme de courage, et il ne craignit point de se sacrifier lui-même pour le salut de l'état.

Il manda sur-le-champ Lentulus, Gabinius, Céthé-

gus, Statilius, et un certain Céparius de Terracine, qui s'était chargé d'aller dans la Pouille pour y soulever les esclaves. Les quatre premiers vinrent, ne se doutant de rien. Céparius, qui avait eu avis de ce qui s'était passé pendant la nuit, était sorti de la ville. Mais on courut après lui, et il fut ramené avant la fin du jour. Lorsque Cicéron se vit maître de la personne des principaux criminels, il assembla le sénat dans le temple de la Concorde; et comme Lentulus était préteur, il l'y conduisit lui-même, le tenant par la main. Les autres furent amenés sous bonne escorte.

Ils sont convaincus en plein sénat.

Cicéron fit d'abord entrer dans le sénat Volturtius, qui, sur la promesse qui lui fut faite de l'impunité, et même d'une récompense, déclara tout ce qu'il savait. Les Allobroges furent entendus ensuite, et parlèrent en conformité. Enfin les coupables, introduits l'un après l'autre, après quelques tergiversations, furent obligés de reconnaître leur écriture et leur sceau; et, confrontés avec Volturtius et les Allobroges, ils ne purent en aucune façon se défendre, et ils avouèrent leur crime. Cicéron remarque que parmi tant de preuves qui les convainquaient pleinement [1] il n'y en avait point de plus manifeste que celle qu'ils administraient eux-mêmes par leur changement de couleur, leur regard, l'air de leur visage, leur silence. *A les voir*, dit-il, *interdits et déconcertés, baissant les yeux en terre, se regardant les uns les autres à la dérobée, on eût*

[1] « Quum illa certissima sunt visa argumenta atque indicia sceleris, tabellæ, signa, manus, denique uniuscujusque confessio: tum multò illa certiora, color, oculi, vultus, taciturnitas. Sic enim obstupuerant, sic terram intuebantur, sic furtim nonnunquam inter se adspiciebant, ut non jam ab aliis indicari, sed indicare se ipsi viderentur. » (*In Catil.* III, n. 13.)

pensé qu'ils n'étaient point décelés par d'autres, mais qu'ils s'accusaient eux-mêmes.

La folie de Lentulus avait été portée au point que ce qui l'avait particulièrement déterminé à cette criminelle entreprise, c'était un prétendu oracle des sibylles qui promettait la souveraine puissance dans Rome à trois Cornélius. *Cinna*, disait-il, *est le premier, Sylla le second, et moi je serai le troisième.*

Je ne puis aussi omettre une belle réflexion de Cicéron au sujet du même Lentulus. Les anciens, comme l'on sait, n'avaient point d'armoiries, et ils prenaient pour cachet telle figure qu'ils jugeaient à propos. Le cachet de Lentulus représentait la tête de son grand-père, vénérable vieillard, qui avait été consul, prince du sénat, et qui, dans le mouvement où périt C. Gracchus, avait signalé son zèle pour le parti des honnêtes gens et pour le bien de la république. Cicéron, en faisant reconnaître à Lentulus son cachet, lui en fit avec raison un sujet de reproche. *Voilà*, lui dit-il, *l'image de votre aieul*[1], *personnage infiniment recommandable, et qui a toujours aimé uniquement la patrie et ses concitoyens. Comment cette image, toute muette qu'elle est, ne vous a-t-elle pas détourné d'un crime aussi horrible que celui que vous avez commis?*

On les distribue dans des maisons particulières pour y être gardés.

Les criminels ayant été pleinement convaincus, et par tant de preuves, et par leur propre aveu, il fut ordonné par le sénat que Lentulus abdiquerait la préture, et que lui et ses complices seraient gardés à vue dans des maisons particulières. Lentulus fut remis à la

[1] « Est verò, inquam, signum quidem notum, imago avi tui, clarissimi viri, qui amavit unicè patriam et cives suos: quæ quidem te a tanto scelere etiam muta revocare debuit. » (*In Catil.* III, n. 10.)

garde de P. Lentulus Spinther, édile curule, Céthégus fut confié à Q. Cornificius, Statilius à César, Gabinius à Crassus, et Céparius, lorsqu'il eut été ramené, à Cn. Térentius.

Le sénat, par le même décret, rendit des actions de graces à Cicéron dans les termes les plus honorables, donna des éloges au zèle des préteurs Flaccus et Pontinius, et même loua le consul Antoine sur ce qu'il n'avait voulu entrer en aucune liaison avec ceux qui avaient eu part à la conspiration; louange équivoque, et qui faisait sentir ce qu'on avait appréhendé de ce consul. Enfin il fut dit que l'on célébrerait des *supplications* [1] au nom de Cicéron, c'est-à-dire un jour de fête pour rendre graces aux dieux *de ce que Cicéron avait délivré la ville du feu, les citoyens du carnage, et l'Italie de la guerre.* C'était un honneur unique dans de pareilles circonstances. Jamais les *supplications* n'avaient été décernées qu'au nom de généraux qui eussent vaincu les ennemis les armes à la main.

Honneur unique rendu par le sénat à Cicéron.

Le sénat ne se sépara que sur le soir. Cicéron monta aussitôt à la tribune aux harangues; et, après avoir rendu compte de tout au peuple assemblé, il insista fortement sur la reconnaissance qui était due aux dieux immortels pour la protection accordée par eux à la ville et à l'empire. Il leur fit hommage de la sagesse avec laquelle il avait lui-même conduit toute cette affaire. Il attribua à leur juste vengeance l'aveuglement dont avaient été frappés les coupables en fournissant

Cicéron rend compte au peuple de ce qui vient de se passer dans le sénat: troisième Catilinaire.

[1] «Supplicatio diis immortalibus, pro singulari eorum merito, meo nomine decreta est, quod mihi primùm post hanc urbem conditam togato contigit: et his decreta verbis est, *quòd Urbem incendiis, cæde cives, Italiam bello liberâssem.*» (*In Catil.* III, n. 15.)

des preuves contre eux-mêmes. Maximes religieuses, et qui font partie de la tradition universelle du genre humain sur la Providence.

Cicéron n'oublie pas néanmoins l'intérêt de sa gloire personnelle, et, se comparant à Pompée, il félicite la ville de Rome d'avoir produit en même temps deux citoyens [1], dont l'un donnât pour bornes à l'empire romain, non les bornes de la terre, mais celles du ciel et des astres, et l'autre conservât le domicile et le siége du même empire. Mais il témoigne en même temps quelque inquiétude sur les suites que le présent événement peut avoir par rapport à lui, et il prie les citoyens de faire en sorte que, si les autres tirent avantage de leurs services, les siens au moins ne lui fassent aucun tort.

La multitude change de dispositions à l'égard de Catilina, et commence à le détester.

Ce discours fut très-bien reçu, et unanimement applaudi. La multitude avait entièrement changé de dispositions, et détestait alors Catilina autant qu'elle l'avait auparavant favorisé. Au contraire, elle louait Cicéron comme son libérateur, et se livrait à la joie d'avoir échappé aux plus extrêmes dangers. Ce qui opérait ce changement, c'était la découverte du projet de mettre le feu à la ville. La guerre ne les avait pas effrayés : ils la regardaient plutôt comme une occasion pour eux de gagner que de perdre. Mais le feu leur paraissait un fléau cruel, dont les bornes ne sont pas au pouvoir de ceux qui l'allument, et qui devait être d'autant plus funeste aux gens du peuple, que toutes leurs

[1] « Uno tempore in hac republica duos cives exstitisse, quorum alter fines vestri imperii, non terræ, sed cœli regionibus terminaret, alter ejusdem imperii domicilium sedemque servaret. » (*In Catil.* III, n. 16.)

possessions consistaient dans leurs maisons et dans leurs meubles.

Crassus est dénoncé comme ayant part à la conjuration. Le dénonciateur est mis en prison.

Le lendemain, qui était le quatre décembre, le sénat s'étant rassemblé, on décerna des récompenses à Volturtius et aux députés des Allobroges pour le service qu'ils avaient rendu à la république en découvrant la conspiration. Mais un nouvel incident occupa beaucoup les esprits. On présenta au sénat un certain L. Tarquitius, que l'on disait avoir été pris sur la route d'Étrurie, cherchant à gagner le camp de Catilina. Cet homme, ayant été interrogé, dit d'abord à peu près les mêmes choses que Volturtius et les Allobroges; mais il ajouta qu'il était envoyé vers Catilina par Crassus, et chargé de l'exhorter à ne se point alarmer de la prise de ses complices, et à n'en avoir que plus d'empressement pour s'approcher en toute diligence des murs de Rome. Au nom de Crassus, tout le sénat se récria. Plusieurs ne le pouvaient croire coupable; et ceux même qui le croyaient faisaient encore plus de bruit que les autres, dans la pensée qu'il était de l'intérêt public, en pareille conjoncture, d'adoucir et de calmer un sénateur si puissant, plutôt que de l'irriter. L'avis donné par Tarquitius fut déclaré faux, et lui-même mis en prison jusqu'à ce qu'il révélât les noms de ceux par lesquels il avait été suborné.

Quelle part on peut croire que Crassus et César ont eue aux desseins de Catilina.

C'est un problème que la part que peut avoir eue Crassus, aussi-bien que César, dont nous parlerons tout à l'heure, aux desseins de Catilina. Il est certain que tous deux ils étaient anciennement amis de ce chef des conjurés; et si nous en croyons Plutarque, Cicéron, dans un ouvrage qui ne fut véritablement publié qu'après leur mort, les accusait l'un et l'autre d'avoir eu

part à la conjuration. Cependant il paraît que la déposition de Tarquitius contre Crassus fut regardée comme fausse. Quelques-uns crurent que c'était une intrigue d'Autronius, qui, pour sauver les prisonniers, voulait leur associer un complice si puissant, que l'on n'osât pousser l'affaire : d'autres attribuèrent la chose à Cicéron, dont le dessein, en apostant Tarquitius, était d'empêcher Crassus de prendre, selon sa coutume, la défense des mauvais citoyens. Crassus lui-même en demeura persuadé, ou voulut le paraître ; et Salluste rapporte lui avoir entendu dire, que c'était Cicéron qui lui avait fait cet affront sanglant. Je ne trouve rien de plus vraisemblable que ce que j'ai dit plus haut, que Crassus et César, instruits jusqu'à un certain point des projets de ces misérables, les laissaient faire pour en recueillir eux-mêmes le fruit.

César fut encore plus soupçonné dans le public que Crassus. Il est vrai qu'il avait deux ennemis d'un très-grand nom, qui avaient tout mis en œuvre pour répandre et accréditer des bruits désavantageux à son sujet. C'étaient C. Pison, consul cinq ans auparavant, et Catulus, qui ne pouvaient lui pardonner, l'un d'avoir agi tout récemment pour le faire condamner comme coupable de concussion, l'autre de l'avoir supplanté dans la demande du grand pontificat. (Je parlerai ailleurs de cette dernière affaire.) Si Cicéron était entré dans les vues de Pison et de Catulus, César courait un grand danger : car ils sollicitèrent vivement le consul de faire nommer leur ennemi au nombre des conspirateurs par Volturtius, et par les Allobroges ; et, n'ayant pu l'obtenir, ils prirent sur eux d'échauffer les esprits par leurs discours : à quoi ils réussirent si bien, que

César, en sortant du sénat, fut insulté par les chevaliers romains, qui étaient en armes autour du temple de la Concorde. Ces chevaliers lui présentèrent la pointe de leurs épées, et ils l'auraient tué sur la place, si Cicéron ne les en eût empêchés. Curion le père couvrit César de sa toge, et le fit passer ainsi à travers ceux qui le menaçaient.

Quel motif détermina Cicéron à ménager César, c'est sur quoi les sentiments ont été partagés : les uns ont pensé qu'il y avait bien contre lui des soupçons, mais non pas des preuves suffisantes; d'autres se sont imaginé que Cicéron avait appréhendé le crédit énorme de César, et qu'il n'avait osé l'envelopper dans une même cause avec les prisonniers, de peur que le peuple ne les sauvât plutôt à cause de César que de laisser périr César avec eux. Qui peut espérer après tant de siècles de voir clair dans des mystères qui ont été obscurs même pour les contemporains? Je m'en tiens à la conjecture que j'ai hasardée ci-dessus.

Inquiétudes de Cicéron. Il est encouragé par sa femme et par son frère.

Cicéron fut obligé d'aller passer la nuit dans une maison d'ami, la sienne étant occupée par les vestales, qui y célébraient les mystères de la bonne déesse. Ce sacrifice se faisait avec de grandes cérémonies, et ne devait avoir pour ministres et pour témoins que des femmes : il ne fallait pas même qu'aucun homme restât dans la maison. Pendant la nuit, les inquiétudes permirent peu à Cicéron de goûter le sommeil. Térentia, sa femme, vint le trouver par ordre des vestales, lui annonçant un prétendu prodige qui devait beaucoup l'encourager. Le feu, qui avait paru éteint, s'était tout d'un coup rallumé sous la cendre, et avait jeté une grande flamme. Les vestales avaient regardé cet événe-

ment, bien simple, comme un présage qui promettait un heureux succès et une gloire brillante au consul. Il n'est pas probable qu'une pareille bagatelle eût beaucoup de pouvoir sur l'esprit d'un homme aussi éclairé que Cicéron; mais Plutarque fait entendre que les exhortations de Térentia ne lui furent pas inutiles. Ce n'était point une femme d'un caractère doux et timide, mais ambitieuse et hautaine; elle prenait plutôt part aux affaires publiques à cause de son mari qu'elle ne lui faisait part à lui-même de ses affaires domestiques. Quintus, frère de Cicéron, et Nigidius Figulus, son ami, contribuèrent aussi à l'affermir.

Il assemble le sénat pour décider du sort des prisonniers.

La chose ne souffrait point de délai. Il se faisait des mouvements parmi les affranchis et les clients de Lentulus et de Céthégus pour les enlever de force des maisons où on les gardait. Cicéron assembla donc de nouveau le sénat le lendemain, jour des nones de décembre, qu'il a tant célébrées dans ses écrits. Toute la ville était dans l'attente de ce qui allait être ordonné. Le peuple en foule remplissait la place publique, les temples qui en étaient voisins, et toutes les avenues du sénat. La colline du Capitole était couverte de chevaliers romains. Cet ordre, si long-temps jaloux et ennemi du sénat, s'était réconcilié avec lui, autant par attachement pour le consul que par zèle pour la république. Toute la noblesse s'enrôlait à l'envi pour prendre les armes, et appuyer par la force le décret qui allait être rendu. Toutes les conditions, tous les âges, se trouvaient réunis dans un même sentiment. Jamais le concert n'avait été si parfait dans Rome contre de méchants citoyens. Les partisans des conspirateurs, faibles et en très-petit nombre, n'osaient se montrer.

Lorsque Cicéron eut mis l'affaire en délibération, D. Silanus, consul désigné, et qui en cette qualité était le premier opinant, prit le parti de la sévérité, et fut d'avis que l'on mît à mort sur-le-champ, sans autre forme de procès, les cinq prisonniers, et de plus Cassius et trois autres qui s'étaient enfuis, dès que les magistrats les auraient en leur pouvoir. Cet avis fut suivi de ceux qui parlèrent après Silanus jusqu'à César, qui était alors préteur désigné. Celui-ci ne craignit point de réveiller des soupçons qui avaient fait tant d'éclat, en opinant contre le supplice des conjurés. Soit amitié pour eux, soit qu'il voulût paraître respecter les droits des citoyens, qui semblaient violés par une façon de procéder arbitraire et contraire aux lois, soit enfin, comme le dit Plutarque, que, regardant tout trouble et toute faction dans l'état comme un germe et une semence de ce qu'il prétendait faire lui-même, il aimât mieux accroître le feu que de contribuer à l'éteindre, il éleva sa voix contre le consentement unanime de ceux qui l'avaient précédé, et il entreprit de persuader au sénat de sauver la vie à des criminels.

Silanus opine à la mort.

César ouvre un avis contraire, et veut que l'on se contente d'une prison perpétuelle.

Plut. in Cat.

Salluste lui met dans la bouche un discours où il y a beaucoup d'art. Comme il sent que la disposition de son auditoire n'est point favorable au sentiment qu'il embrasse, et que les sénateurs, justement irrités et effrayés en même temps, ne respiraient que la vengeance, pour calmer les esprits émus, il étale d'abord et fortifie, soit de raisons, soit d'autorités, la maxime indubitable que l'on doit juger sans passion. « Messieurs[1], dit-il, tous ceux qui ont à délibérer sur des

[1] « Omnis homines, P. C., qui de rebus dubiis consultant, ab odio, amicitiâ, irâ, atque misericordiâ vacuos esse decet. Haud facilè animus

« affaires douteuses doivent mettre à l'écart la haine et « l'amitié, la compassion et la colère. Il n'est pas aisé de « démêler le vrai lorsque ces sentiments offusquent « l'ame; et jamais personne, en suivant la passion, n'a « pris un parti véritablement utile. Si vous faites agir « votre esprit, il vous guide dans vos démarches; si la « passion s'en rend maîtresse, elle seule domine, et la « raison n'a plus de pouvoir. » Il applique ce principe à la délibération présente; et, en convenant que le crime de Lentulus et de ses complices est horrible et digne des plus grands supplices, il prétend que le sénat romain se doit à lui-même d'user de modération, et de ne laisser échapper aucun soupçon de vengeance. « Il « y a, dit-il, une grande différence pour la liberté d'agir « selon la différence des personnes [1]. Ceux qui vivent « inconnus dans un état de bassesse, si la colère leur « fait faire quelque faute, peu de gens en sont instruits: « leur fortune et leur nom sont également obscurs. « Mais pour ceux qui, revêtus d'une puissance sans « bornes, sont exposés sur un grand théâtre, tout l'uni- « vers est informé de leurs actions. Ainsi la plus haute « fortune est précisément celle qui laisse moins de li- « berté. Il n'est permis alors ni de favoriser, ni de « haïr, ni de se mettre en colère. Ce qui s'appelle colère

verum providet, ubi illa officiunt! neque quisquam omnium lubidini simul et usui paruit. Ubi intenderis ingenium, valet: si lubido possidet, ea dominatur, animus nihil valet. »

[1] « Alia aliis licentia est, P. C. Qui demissi in obscuro vitam agunt, si quid iracundiâ deliquêre, pauci sciunt: fama atque fortuna eorum pares sunt. Qui magno imperio præditi in excelso ætatem agunt, eorum facta cuncti mortales novêre. Ita in maxumâ fortunâ minuma licentia est. Neque studere, neque odisse, sed minimè irasci decet. Quæ apud alios iracundia dicitur, ea in imperio superbia atque crudelitas appellatur. » (Sallust.)

« chez les autres, dans ceux qui jouissent de l'empire « passe pour tyrannie et cruauté. »

César ne s'en tient pas à ces réflexions générales : il attaque le sentiment de Silanus comme contrevenant aux lois, qui imposent pour peine aux crimes des citoyens, non la mort, mais l'exil. Et même, comme il était imbu des maximes épicuriennes, il avance que la mort n'est pas un supplice, mais un soulagement pour les misérables; qu'elle met fin à tous les maux des mortels, et qu'au-delà de ce terme fatal il n'y a plus lieu ni à la douleur ni à la joie.

Mais il triomphe surtout à faire sentir les conséquences dangereuses de l'exemple qu'on se prépare à donner. « Quelque traitement rigoureux [1], dit-il, que « l'on fasse souffrir aux conspirateurs, ils l'ont bien « mérité. Néanmoins vous devez, messieurs, prendre

[1] « Illis merito accidet quidquid evenerit: cæterùm vos, P. C., quid in alios statuatis, considerate. Omnia mala exempla ex bonis initiis orta sunt: sed ubi imperium ad ignaros, aut minùs bonos pervenit, novum illud exemplum ab dignis et idoneis ad indignos et non idoneos transfertur. Lacedæmonii, devictis Atheniensibus, triginta viros imposuêre, qui rempublicam eorum tractarent. Hi primo cœpêre pessimum quemque et omnibus invisum indemnatum necare. Ea populus lætari, et meritò dicere fieri. Post, ubi paulatim licentia crevit, juxta bonos et malos lubidinosè interficere, cæteros metu terrere. Ita civitas servitute oppressa stultæ lætitiæ gravis pœnas dedit. Nostrâ memoriâ, victor Sulla quum Damasippum, et alios ejusmodi, qui malo reipublicæ creverant, jugulari jussit, quis non factum ejus laudabat? Homines scelestos, factiosos, qui seditionibus rempublicam exagitaverant, meritò necatos aiebant. Sed ea res magnæ initium cladis fuit. Nam uti quisque domum, aut vestimentum alicujus concupiverat, dabat operam uti is in proscriptorum numero esset. Ita illi quibus Damasippi mors lætitiæ fuerat, paulò post ipsi trahebantur. Neque priùs finis jugulandi fuit quàm Sulla omnes suos divitiis explevit. Atque ego hoc non in M. Tullio, neque his temporibus vereor. Sed in magnâ civitate multa et varia ingenia sunt. Potest alió tempore, alio consule, cui item exercitus in manu sit, falsum aliquid pro vero credi. Ubi hoc exemplo per senati decretum consul gladium eduxerit, quis illi finem faciet, aut quis moderabitur? » (Idem.)

« garde aux suites qu'aura par rapport aux autres ce « que vous allez ordonner. Tous les exemples les plus « funestes ont commencé par quelque chose de bon et « de favorable : ensuite, lorsque la puissance passe entre « les mains d'hommes peu instruits ou malintentionnés, « ce qui avait été statué avec justice contre des cou- « pables s'étend injustement à des innocents. Les Lacé- « démoniens, après avoir vaincu Athènes, établirent « dans cette ville trente magistrats pour la gouverner. « Ceux-ci commencèrent d'abord par faire mourir sans « forme de procès les plus méchants citoyens, des hom- « mes détestés de tout le monde. Le peuple en était « charmé, et approuvait ces exécutions comme des sup- « plices justement mérités. Mais bientôt, lorsque la li- « cence et l'audace de ceux qui avaient l'autorité en « main se fut accrue, ils ne firent plus de distinction « entre les bons et les mauvais : ils en mirent à mort « un très-grand nombre indifféremment, selon leur « caprice, et effrayèrent tous les autres par la crainte « d'un pareil traitement. Ainsi cette ville, réduite en « servitude, fut bien punie de la joie imprudente et « téméraire à laquelle elle s'était livrée. De nos jours, « lorsque Sylla, après sa victoire, fit égorger Damasippe « et autres semblables scélérats, qui ne s'étaient agran- « dis que par les misères publiques, qui est-ce qui ne « louait pas la justice du vainqueur? On disait que « c'étaient des hommes souillés de toute sorte de crimes, « des factieux, auteurs de troubles et de séditions, qui « subissaient la peine dont ils étaient bien dignes. Mais « ces commencements furent suivis des plus grands « maux. Dès que quelqu'un avait désiré la maison de « ville ou de campagne d'un autre, un ameublement,

« un vase précieux, il faisait mettre celui dont il con-« voitait la dépouille au nombre des proscrits. De cette « façon ceux qui s'étaient réjouis de la mort de Dama-« sippe, bientôt après étaient eux-mêmes traînés à la « mort; et l'on ne vit la fin des meurtres et des pro-« scriptions que lorsque Sylla eut comblé de richesses « tous ceux qui s'étaient attachés à lui.

« Ce n'est pas, ajoute César, que je craigne rien de « pareil de la part de Cicéron, ni dans les temps où « nous sommes. Mais, dans une grande ville telle que « la nôtre, il y a des esprits et des caractères de toutes « les espèces. Il pourra arriver dans un autre temps, « sous un autre consul, qui aura comme celui-ci la « force en main et des troupes à ses ordres, il pourra « arriver que l'on prenne pour vrai ce qui ne sera pas « fondé, et que de fausses imputations trouvent du cré-« dit dans les esprits. Lorsqu'un consul, appuyé de « l'exemple que l'on veut donner aujourd'hui, aura tiré « l'épée en vertu d'un décret du sénat, qui est-ce qui « lui arrêtera le bras et l'obligera de se modérer? »

Cette considération est assurément d'un grand poids, quoique dans l'affaire présente elle ne dût pas emporter la balance. Telle est la nature des choses humaines, que le bien y est toujours mêlé de mal, et que les partis les plus sages ne laissent pas d'avoir aussi leurs inconvénients.

César conclut en ces termes : « Est-ce donc que je « veux que l'on renvoie les prisonniers en liberté [1], et « que l'on augmente ainsi l'armée de Catilina? Point du

[1] « Placet igitur eos dimitti, et augeri exercitum Catilinæ? Minumè. Sed ita censeo: publicandas eorum pecunias: ipsos in vinculis habendos per municipia quæ maxumè opibus valent; neu quis de iis posteà ad se-

« tout : mais voici mon avis. Je pense qu'il faut or« donner la confiscation de leurs biens, et les tenir eux« mêmes en prison dans les villes municipales les plus « puissantes de l'Italie : que là on doit les laisser dans « un éternel oubli, sans que personne puisse jamais ni « proposer au sénat de délibérer sur ce qui les regarde, « ni porter leur affaire devant le peuple. Et, à la fin « du sénatus-consulte, il sera dit que, si quelqu'un fai« sait le contraire, le sénat juge que ce serait se rendre « coupable d'un attentat contre la république et contre « le salut commun de tous les citoyens. »

Le discours de César avait quelque chose d'imposant; et son crédit personnel y ajoutait une grande force. Aussi, parmi ceux qui opinèrent après lui, plusieurs le suivirent : Silanus même fut ébranlé, et parut vouloir abandonner son opinion. Les amis de Cicéron, persuadés qu'il y avait moins de risque pour lui si les choses n'étaient pas poussées aux dernières extrémités, entraient aussi dans le parti de la douceur.

Cicéron interrompt la délibération par un discours dans lequel il fait sentir qu'il incline pour le parti de la rigueur : quatrième Catilinaire.

Le consul ne fut point sensible à ces craintes qui alarmaient ses amis. Uniquement occupé du salut public, il interrompit la délibération; et, résumant les deux avis, il les balança de manière que, sans se déclarer ouvertement, il fit assez sentir de quel côté il penchait. La harangue qu'il fit en cette occasion est sa quatrième Catilinaire. Il y remarque habilement une inconséquence dans l'avis de César, qui, d'une part, réclamait en faveur de Lentulus et des autres les droits des citoyens romains, et de l'autre condamnait les accusés à une prison perpétuelle. Par les lois, toute affaire

natum referat, neve cum populo agat : qui aliter fecerit, senatum existumare eum contra rempublicam et salutem omnium facturum. » (SALLUST.)

criminelle d'un citoyen romain devait être portée, ou devant les juges, qui ne pouvaient aller au-delà de la peine de l'exil, ou, dans des cas très-rares, devant le peuple assemblé solennellement dans le Champ-de-Mars, qui seul pouvait condamner à mort un citoyen. Ainsi, opiner dans le sénat sur une affaire criminelle qui regardât des citoyens, et leur imposer une peine aussi grande que la prison perpétuelle, c'était manifestement contrevenir aux lois. Cicéron ne développe pas ce raisonnement comme je le fais ici. Mais il loue César de ce que, sagement populaire, il n'imite point ceux qui s'étaient absentés du sénat pour ne point prendre part à la délibération présente, et de ce que, sachant que les lois que l'on veut faire valoir en faveur des accusés sont établies pour les citoyens, il ne pense pas qu'elles aient d'application aux conspirateurs, qui ne sont plus citoyens, mais ennemis de la patrie. C'est dire bien clairement que César ne laisse pas jouir Lentulus et ses complices des droits que les lois attribuaient aux citoyens. Or, s'il lui est permis de s'écarter des lois en condamnant les accusés à une prison perpétuelle, pourquoi ne pourrait-on pas aller jusqu'à la mort, dès qu'ils la méritent selon lui-même?

Cicéron passe ensuite à l'autre avis; et, sous prétexte de le laver du soupçon de cruauté, il l'établit avec une grande force. « Quelle cruauté [1], dit-il, peut-il jamais y

[1] « Quæ potest esse in tanti sceleris immanitate puniendâ crudelitas?... Ita mihi salvâ republicâ vobiscum perfrui liceat, ut ego, quòd in hac causa vehementior sum, non atrocitate animi moveor (quis enim est me mitior?) sed singulari quâdam humanitate et misericordiâ. Videor enim mihi hanc urbem videre, lucem orbis terrarum, atque arcem omnium gentium, subitò uno incendio concidentem: cerno animo sepultâ in patriâ miseros atque insepultos acervos civium. Versatur mi-

« avoir dans la punition d'un crime aussi détestable?...
« Ainsi puissé-je jouir avec vous, messieurs, du bonheur « de voir la république sauvée de péril et florissante, « comme il est vrai que, si je suis un peu sévère dans « l'affaire dont il s'agit ici, ce n'est point assurément « par dureté, (est-il un homme plus porté à la douceur « que je le suis?) mais, au contraire, par sentiment « d'humanité et de commisération! Car je m'imagine « voir cette ville, la gloire de l'univers et l'asyle de « toutes les nations, périr en un instant par un in« cendie qui la dévore tout entière : je me mets devant « les yeux les monceaux de corps morts des citoyens « restés sans sépulture au milieu de la patrie ensevelie « sous ses ruines : je me représente le regard forcené « de Céthégus, et la fureur de ce scélérat qui se baigne « dans votre sang. Mais quand je me figure Lentulus « devenu roi, comme il a avoué lui-même l'avoir es« péré en vertu des oracles, Gabinius revêtu de pour-

hi ante oculos adspectus Cethegi et furor, in vestra cæde bacchantis. Quum verò mihi proposui regnantem Lentulum, sicut ipse se ex fatis sperâsse confessus est, purpuratum esse hunc Gabinium, cum exercitu venisse Catilinam; tum lamentationem matrumfamilias, tum fugam virginum atque puerorum, ac vexationem virginum vestalium perhorresco. Et quia mihi vehementer hæc videntur misera atque miseranda, idcircò in eos qui ea perficere voluerunt me severum vehementemque præbeo. Etenim quæro, si quis paterfamilias, liberis suis a servo interfectis, uxore occisâ, incensâ domo, supplicium de servis non quàm acerbissimum sumpserit, utrùm is clemens ac misericors, an inhumanissimus et crudelissimus esse videatur? mihi verò importunus ac ferreus, qui non dolore ac cruciatu nocentis suum dolorem cruciatumque lenierit. Sic nos in his hominibus, qui nos, qui conjuges, qui liberos nostros trucidare voluerunt; qui singulas uniuscujusque nostrûm domos, et hoc universum reipublicæ domicilium delere conati sunt; qui id egerunt ut gentem Allobrogum in vestigiis hujus urbis, atque in cinere deflagrati imperii collocarent, si vehementissimi fuerimus, misericordes habebimur! sin remissiores esse voluerimus, summæ nobis crudelitatis in patriæ civiumque pernicie fama subeunda est. » (*In Catil.* IV, n. 11, 12.)

« pre, Catilina arrivant avec son armée, je tremble et « je frissonne en me dépeignant à moi-même les cris « et les pleurs des mères de famille, la fuite des jeunes « gens de l'un et l'autre sexe, les vestales outragées; « et, parce que tout cela me paraît bien douloureux et « bien digne de compassion, c'est par ce motif que je « me montre sévère à l'égard de ceux qui ont voulu « exécuter toutes ces horreurs.

« Car, messieurs, je vous le demande, si un père de « famille, après que sa femme et ses enfants auraient « été égorgés et sa maison brûlée par ses esclaves, ne « faisait pas souffrir aux coupables les supplices les « plus rigoureux, passerait-il dans votre esprit pour « un homme plein de clémence et de miséricorde, ou, au « contraire, pour inhumain et pour cruel? quant à moi, « je le jugerais barbare, je lui croirais un cœur de fer « et de bronze, s'il ne cherchait pas à soulager sa dou- « leur et son infortune par les tourments et la mort « des criminels. Voilà précisément le cas où nous som- « mes. Nous avons à juger des hommes qui ont voulu « nous assassiner avec nos femmes et nos enfants; qui « ont projeté de détruire et nos maisons particulières « et le domicile auguste où réside la république en « corps; qui ont tenté d'élever la nation des Allobroges « sur les ruines de cette ville et sur les cendres de « l'empire consumé par les flammes. A l'égard de tels « hommes, si nous nous montrons sévères, c'est alors « que nous passerons pour miséricordieux : si au con- « traire nous usons de mollesse, nous serons regardés « comme souverainement cruels, et presque comme « complices de la perte de la patrie et des citoyens. »

Pour ce qui le regarde personnellement, Cicéron

parle en héros. « Pensez à votre sûreté [1], messieurs, « dit-il aux sénateurs ; veillez à celle de la patrie ; con« servez vos personnes, celles de vos femmes et de vos « enfants, et tout ce que vous possédez ; défendez le « nom et le salut du peuple romain : quant à ce qui me « touche, cessez de vous en occuper et de vouloir me « ménager. Car premièrement je dois avoir cette con« fiance, que tous les dieux protecteurs de cette ville « me récompenseront selon que je le mérite. Mais de « plus, si quelque disgrace m'est réservée, je suis prêt « à mourir avec joie : car la mort ne saurait être ni « honteuse pour un homme de cœur, ni prématurée « pour un consulaire, ni malheureuse pour un sage. »

Il voyait toute la grandeur du péril, mais il n'en était point effrayé, et il se consolait par la vue de la gloire qu'il avait acquise. « Je comprends [2], dit-il, qu'autant « qu'il y a de partisans de la conjuration, et le nombre « en est très-grand, autant je me suis fait d'ennemis : « mais je méprise toute cette multitude, qui n'est qu'op-

[1] « Consulite vobis, prospicite patriæ, conservate vos, conjuges, liberos, fortunasque vestras, populi romani nomen salutemque defendite : mihi parcere ac de me cogitare desinite. Nam primùm debeo sperare, omnes deos qui huic urbi præsident, pro eo mihi ac mereor relaturos gratiam esse. Deindè, si quid obtigerit, æquo animo paratoque moriar. Neque enim turpis mors forti viro esse potest, neque immatura consulari, neque misera sapienti. » (*In Catil.* IV, n. 3.)

[2] « Ego, quanta manus est conjuratorum, quam video esse permagnam, tantam me inimicorum multitudinem suscepisse video : sed eam esse judico turpem, et infirmam, et contemptam et abjectam. Quòd si aliquandò alicujus scelere concitata manus ista plus valuerit, quàm vestra ac reipublicæ dignitas, me tamen meorum factorum atque consiliorum nunquam, P. C., pœnitebit. Etenim mors, quam illi mihi fortasse minitantur, omnibus est parata : vitæ tantam laudem, quantâ vos me vestris decretis honestâstis, nemo est assecutus. Cæteris enim semper benè gestæ, mihi uni conservatæ reipublicæ gratulationem decrevistis. » (Ibid. IV, n. 20.)

« probre, que misère et que faiblesse. Si cependant il « arrive jamais qu'animée par la fureur de quelque « scélérat, elle acquière un crédit supérieur à votre « autorité et à celle de la république, au moins il n'ar- « rivera pas que je me repente de ce que j'ai fait, et « de la sagesse des vues par lesquelles je me suis con- « duit. La mort, dont peut-être ils me menacent, est « la loi commune à tous les hommes : mais une vie « aussi glorieuse que celle dont je jouis par les décrets « dont vous m'avez honoré, c'est où jamais personne « n'est parvenu. Les autres ont été loués par vous pour « avoir bien servi la république, moi seul pour l'avoir « sauvée. »

Caton réfute le discours de César, et entraîne tout le sénat.

Le parti de la fermeté, que Cicéron appuyait si fortement, eut encore un défenseur en la personne de Caton. Il soutint ce parti avec toute la vigueur qui faisait le fonds de son caractère. Dans le discours que Salluste lui attribue, il entre en matière en observant que la plupart de ceux qui ont opiné avant lui n'ont pas même pris l'état de la question; qu'ils ont parlé comme s'il s'agissait de délibérer sur le supplice des coupables, au lieu qu'il s'agit de sauver et la république et les particuliers du plus extrême danger qu'ils aient jamais couru. « Je vous apostrophe ici de par tous les « dieux [1], dit-il, vous qui avez toujours fait plus de cas

[1] « Per deos immortales, vos ego appello, qui semper domos, signa, tabulas vestras pluris quàm rempublicam fecistis. Si ista cujuscumque modi sunt, quæ amplexamini, retinere, si voluptatibus vestris otium præbere vultis: expergiscimini aliquandò, et capessite rempublicam. Non agitur de vectigalibus, neque de sociorum injuriis: libertas et anima nostra in dubio est. Sæpenumerò, P. C. multa verba in hoc ordine feci; sæpè de luxuriâ atque avaritiâ nostrorum civium questus sum, multosque mortalis eâ causâ advorsos habeo. Qui mihi atque animo meo nullius unquam delicti gratiam fecissem, haud facilè alterius lubidini

« de vos maisons de ville et de campagne, de vos statues « et de vos tableaux, que de la république. Si vous « voulez conserver ces frivoles objets dont vous êtes si « fort épris, si vous voulez assurer le loisir et la tran« quillité de vos plaisirs, sortez enfin de votre assou« pissement, et prenez ici à cœur les intérêts de l'état. « Il ne s'agit pas des revenus publics, ni des injustices « que souffrent nos alliés : c'est notre liberté, c'est notre « vie qui est en péril.

« Souvent j'ai parlé devant vous, messieurs, avec « force et avec étendue pour me plaindre du luxe et de « l'avidité pour l'argent, deux vices qui marchent de « pair parmi nos concitoyens ; et par là je me suis fait « beaucoup d'ennemis. Comme je ne m'étais jamais « pardonné à moi-même aucune faute, je n'étais pas « disposé à faire grace aux autres des excès où les em« portent leurs passions. Mais, quoique vous n'écou« tassiez pas mes remontrances, la république ne lais« sait pas de subsister ; ses forces la soutenaient contre « votre négligence. Aujourd'hui il n'en est plus de même : « il n'est point question de mœurs bonnes ou mauvaises, « ni de conserver la grandeur et l'éclat de l'empire du « peuple romain, mais de décider si tout ce que nous

malefacta condonabam. Sed ea tametsi vos parvi pendebatis, tamen respublica firma erat : opulentia negligentiam tolerabat. Nunc verò non id agitur, bonisne an malis moribus vivamus ; sed cujus hæc cumque modi videntur, nostra, an nobiscum unà hostium futura sint. Hic mihi quisquam mansuetudinem et misericordiam nominat! Jam pridem equidem nos vera rerum vocabula amisimus. Quia bona aliena largiri, liberalitas ; malarum rerum audacia, fortitudo vocatur : eo respublica in extremo sita est. Sint sanè, quoniam ita se mores habent, liberales in sociorum fortunis ; sint misericordes in furibus ærarii : ne illi sanguinem nostrum largiantur ; et dum paucis sceleratis parcunt, bonos omnes perditum eant. » (SALLUST.)

« possédons et que nous gouvernons, bien ou mal, nous « demeurera, ou passera avec nos personnes au pouvoir « des ennemis.

« Dans de pareilles conjonctures on nous parle de « douceur et de miséricorde! Il y a long-temps que « nous avons perdu les vrais noms des choses. La ré« publique n'est en si fâcheuse situation que parce que « l'on appelle libéralités des largesses du bien d'autrui, « et du courage ce qui est audace à faire le mal. Qu'ils « se piquent, puisqu'on le veut et que la mode en est « établie, qu'ils se piquent de libéralité aux dépens des « alliés de l'empire, et de miséricorde envers les vo« leurs qui pillent le trésor public; mais qu'ils ne fas« sent pas largesse de notre sang, et que, pour épar« gner un petit nombre de scélérats, ils n'exposent pas « à périr tous les gens de bien. »

Caton réfute ensuite l'expédient imaginé par César, de tenir les accusés enfermés dans les prisons en différentes villes d'Italie; et il prouve évidemment que cet expédient est nul, et qu'il n'y aurait aucune sûreté à s'y fier. La chose parle d'elle-même. Mais, plein de zèle pour les mœurs, il revient à invectiver contre les vices de son temps, qui ont ouvert la porte à tous les dangers dont on a tant de peine à se tirer. Le morceau est si beau, que je crois qu'on me saura gré de le rapporter ici.

« Ne pensez pas [1], dit-il, messieurs, que ce soit par

[1] « Nolite existumare majores nostros armis rempublicam ex parva magnam fecisse. Si ita esset, multò pulcherrumam eam nos haberemus: quippè sociorum atque civium, prætereà armorum atque equorum, major copia nobis quàm illis est. Sed alia fuêre quæ illos magnos fecère, quæ nobis nulla sunt: domi industria, foris justum imperium, animus in consulendo liber, neque delicto, neque lubidini obnoxius. Pro his

« les armes que nos ancêtres ont rendu si grande une « république dont les commencements étaient si petits. « S'il en était ainsi, nous l'aurions aujourd'hui bien « plus florissante, puisque nous avons plus d'alliés et « de citoyens, plus d'armes et de chevaux qu'ils n'en « avaient. Mais ils avaient d'autres avantages, par les-« quels ils sont devenus grands, et dont il ne reste plus « de traces parmi nous : au-dedans le travail et l'acti-« vité, au-dehors la justice du gouvernement; une fer-« meté d'ame et une innocence de mœurs qui les main-« tenait parfaitement libres dans leurs délibérations, « n'étant gênés ni par le souvenir des fautes précé-« dentes, ni par des passions qu'ils eussent à satisfaire. « Au lieu de ces vertus, qu'avons-nous? La fureur de « dépenser jointe à celle d'accumuler : l'état est pauvre, « et les particuliers sont riches. Nous n'estimons que « l'argent, nous nous livrons à l'oisiveté : nulle dis-« tinction entre les bons et les mauvais; l'ambition « envahit toutes les récompenses de la vertu. Étonnez-« vous après cela qu'il se forme des conspirations dan-« gereuses! Pendant que vous ne songez chacun qu'à « vos intérêts propres; pendant que chez vous le soin « de vos plaisirs vous occupe, et qu'ici l'argent ou le « crédit vous gouverne, la république indéfendue se « trouve exposée à quiconque veut l'attaquer. »

Puis, se rapprochant de son objet, Caton demande à ceux qui opinaient mollement d'où leur vient cette

nos habemus luxuriam atque avaritiam, publicè egestatem, privatim opulentiam : laudamus divitias, sequimur inertiam : inter bonos et malos discrimen nullum; omnia virtutis præmia ambitio possidet. Neque mirum : ubi vos separatim sibi quisque consilium capitis; ubi domi voluptatibus, hic pecuniæ ac gratiæ servitis, eo fit ut impetus fiat in vacuam rempublicam. » (SALLUST.)

sécurité dans les dangers extrêmes qui les menacent. « Est-ce, leur dit-il, que vous ne craignez point ces « maux[1], quelque grands qu'ils puissent être? Non, « vous les craignez beaucoup : mais, par faiblesse et « par langueur, vous attendant les uns les autres, vous « ne sauriez prendre un parti. Vous comptez apparem-« ment sur les dieux, qui ont tant de fois sauvé cet « empire. Ce n'est point par des vœux, ni par des sup-« plications faibles et timides, que l'on s'acquiert la fa-« veur des dieux. La vigilance, l'activité, le bon conseil, « voilà ce qui nous rend dignes de leur protection. Si « vous vous livrez à l'oisiveté et à la paresse, inutile-« ment implorerez-vous le secours des dieux. Ils sont « irrités, et vous deviennent ennemis. »

La conclusion répond à un discours si véhément. « Puisque[2], dit-il, des citoyens scélérats, par une hor-« rible conspiration, ont mis la république en très-« grand péril, et qu'ils sont convaincus, tant par les « dépositions de Volturtius et des Allobroges que par « leur propre aveu, d'avoir voulu mettre cette ville à « feu et à sang, et d'avoir tramé les attentats les plus « atroces contre la patrie et contre leurs concitoyens, je

[1] « Scilicet res ipsa aspera est: sed vos non timetis eam? Imò verò maxumè: sed inertiâ et mollitiâ animi, alius alium exspectantes, cunctamini, videlicet diis immortalibus confisi, qui hanc rempublicam in maxumis sæpè periculis servavêre. Non votis, neque suppliciis muliebribus auxilia deorum parantur. Vigilando, agendo, benè consulendo, prosperè omnia cedunt. Ubi socordiæ tete atque ignaviæ tradideris, nequicquam deos implores: irati infestique sunt. » (SALLUST.)

[2] « Quarè ita ego censeo: quum nefario consilio sceleratorum civium respublica in maxuma pericula venerit, hique indicio T. Volturtii et legatorum Allobrogum convicti, confessique sint, cædem, incendia, aliaque fœda atque crudelia facinora in cives patriamque paravisse; de confessis, sicuti de manifestis rerum capitalium, more majorum supplicium sumendum. » (Idem.)

« pense qu'il faut les envoyer sans délai au supplice, « comme étant manifestement dignes de mort. »

C'est ainsi que Salluste fait parler Caton. Mais peut-être a-t-il supprimé à dessein ce que nous trouvons dans Plutarque, que Caton prit en quelque façon César à partie, et lui reprocha « qu'en affectant des airs po-« pulaires et un langage de douceur, il renversait la « république, et qu'il prétendait intimider le sénat, pen-« dant que c'était lui qui devait craindre, et se trouver « trop heureux de n'être point soupçonné de complicité « avec des ennemis publics dont il osait prendre ouverte-« ment la défense. Caton ajouta qu'il était bien étrange « que César avouât qu'il n'avait point de compassion « pour sa patrie (et quelle patrie?) qui avait été sur le « point de périr; et qu'il s'attendrît et versât presque « des larmes sur des scélérats qui n'auraient jamais dû « voir le jour, et dont le supplice était nécessaire pour « assurer la ville contre le danger des meurtres et du « carnage ».

Ces traits sont d'autant plus précieux, qu'il y a lieu de croire que ce sont presque les propres termes de Caton tirés du discours qu'il prononça réellement, et qui s'était conservé, au rapport de Plutarque, ayant été recueilli sur-le-champ par des écrivains que Cicéron avait placés en différents endroits du sénat, et à qui il avait appris l'art d'écrire presque aussi vite que l'on parle, au moyen de certaines abréviations qu'il imagina. Cet art fut perfectionné dans la suite; et ceux qui l'exerçaient se nommaient *notarii*. Mais Cicéron en fournit alors l'idée et le premier essai.

Pendant que Caton parlait, il arriva un incident qui ne devait pas le disposer à ménager César. On apporta

à celui-ci de dehors un billet cacheté. Aussitôt Caton entra en soupçon; et, s'imaginant que ce pouvait être quelque avis secret de la part des conspirateurs ou de leurs amis, il demanda vivement que lecture en fût faite. César, qui était près de lui, fut forcé de lui donner le papier; et Caton trouva que c'était un billet galant de sa sœur Servilie, avec laquelle César était en intrigue. Il fut indigné; et, jetant le papier à César, *Tiens ivrogne*, lui dit-il, et il reprit la suite de son discours.

Supplice de Lentulus et de ceux qui avaient été arrêtés avec lui.

La fermeté et le courage de Caton en inspirèrent au sénat, qui avait commencé à se laisser ébranler. Son avis forma le décret; et Cicéron se mit en devoir de l'exécuter sur-le-champ. Il alla avec le sénat sur le mont Palatin, à la maison où était gardé Lentulus. Il le mena lui-même par la rue Sacrée et à travers la place publique, au milieu d'un concours infini de tous les ordres de l'état. Les chefs du sénat environnaient le consul [1], et lui servaient comme de gardes. Le peuple, saisi d'étonnement et de crainte, marchait à la suite en silence; et c'était surtout pour les jeunes gens comme une espèce d'initiation effrayante aux mystères redoutables d'une sévère aristocratie.

Lorsque Cicéron fut arrivé avec Lentulus aux portes de la prison, il le livra aux magistrats subalternes qui présidaient à l'exécution des criminels. On le fit descendre dans un cachot, où il fut étranglé. Ainsi périt un patricien de l'illustre maison Cornélia, homme

[1] Τῶν μὲν ἡγεμονικωτάτων ἀνδρῶν κύκλῳ περιεσπειραμένων, καὶ δορυφορούντων, τοῦ δὲ δήμου φρίττοντος τὰ δρώμενα καὶ παριόντος σιωπῇ, μάλιστα δὲ τῶν νέων ὥσπερ ἱεροῖς τισι πατρίοις ἀριστοκρατικῆς τινος ἐξουσίας τελεῖσθαι μετὰ φόβου καὶ θάμβους δοκούντων. (Plut. in *Cic.*)

consulaire, et qui comptait tant de consuls parmi ses ancêtres. Ses horribles attentats firent oublier tous ces titres, qui auraient dû le rendre recommandable; et sa fin malheureuse fut le digne salaire d'une vie remplie de crimes. Il avait beaucoup de parents et d'alliés parmi ceux qui le condamnèrent; et son beau-frère L. César lui avait dit en face dans le sénat, deux jours auparavant, qu'il méritait la mort. Il était marié avec Julie, mère d'Antoine le triumvir, dame de mérite et de vertu, dont j'ai parlé à l'occasion de son premier mari. Antoine reprocha dans la suite à Cicéron qu'il avait privé Lentulus de la sépulture, et refusé son corps à ceux qui le demandaient. Cicéron nie le fait, et doit en être cru. Les quatre autres complices de Lentulus furent amenés à la prison par les préteurs, et subirent le même sort.

Comme ces exécutions se faisaient dans la prison, ceux qui étaient sur la place n'en étaient pas témoins; et plusieurs des conjurés demeuraient encore attroupés ensemble, attendant la nuit, et ne désespérant pas de sauver leurs amis et leurs chefs, dont ils ignoraient la mort. Mais Cicéron les tira d'erreur en leur criant à haute voix, *Ils ont vécu.* C'était le terme qu'employaient souvent les Romains pour éviter celui de *mort*, qui leur paraissait de mauvais présage.

Témoignages de l'estime et de la reconnaissance publique envers Cicéron.

Il était nuit; et Cicéron traversa la place pour s'en retourner à la maison, reconduit par tous les citoyens, qui ne gardaient plus le silence, ni aucun ordre entre eux, mais qui, transportés de joie, faisaient retentir l'air de leurs cris et de leurs applaudissements, l'appelant le sauveur de la patrie et le second fondateur de la ville. Les rues étaient éclairées, chacun mettant

des flambeaux et des torches allumées sur toutes les portes; et les femmes étaient aux fenêtres pour voir passer le consul et lui faire honneur. Il marchait gravement, escorté des plus illustres personnages, dont plusieurs avaient terminé heureusement des guerres considérables, conquis des provinces, et obtenu le triomphe. Mais ils se faisaient une joie d'avouer que, si le peuple romain leur était redevable d'un accroissement de richesse et de puissance, il devait au seul Cicéron son salut et sa sûreté; et ce qui leur paraissait surtout digne d'admiration, c'était que la plus dangereuse conspiration qui fut jamais eût été étouffée sans aucun tumulte et avec si peu de sang répandu.

Ce ne fut pas dans ce moment seul que Cicéron reçut de si glorieux témoignages d'estime et de reconnaissance. Caton, en haranguant le peuple, Catulus en opinant dans le sénat, le nommèrent *père de la patrie*: titre affecté depuis par les empereurs, mais que Rome libre n'a donné qu'au seul Cicéron[1]. L. Gellius, qui avait été censeur, dit qu'il méritait une couronne civique. C'était la plus honorable de toutes les couronnes, selon les mœurs romaines; et elle s'accordait à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen dans le combat. Les empereurs furent aussi dans la suite curieux de cet honneur. La couronne civique était étalée dans leur vestibule, et paraît souvent sur leurs médailles. Mais peu l'ont aussi bien méritée que Cicéron.

Plut. in Cic. Cic. in Pis. n. 6.

Le supplice de Lentulus et des compagnons de son infortune entraîna la ruine de tout le parti. Ce ne fut

Catilina est vaincu par

1 ....Sed Roma parentem,
Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.
(JUVEN. *Sat.* 8.)

Antoine, et se fait tuer dans le combat.

plus une affaire que de vaincre Catilina, qui, avec une poignée de gens, ne pouvait pas résister à toutes les forces de l'empire. Lorsqu'il joignit sa troupe à celle de Mallius, il n'avait d'abord qu'environ deux mille hommes. Bientôt il se trouva des forces suffisantes pour former deux légions complètes, quoiqu'il refusât les esclaves qui accouraient de toutes parts dans son camp, mais par lesquels il croyait que serait déshonorée une cause qu'il voulait faire passer pour celle des citoyens malheureux. Sur ce nombre de soldats, qui pouvait se monter à dix mille hommes, il n'y en avait guère que la quatrième partie qui fût armée. Les autres n'avaient que des bâtons ferrés, ou des lances, ou des pieux aiguisés par le bout. Catilina espérait que, si ses projets réussissaient dans Rome, il verrait dans peu à ses ordres une nombreuse armée. En attendant, il fatiguait le consul Antoine par des marches et des contre-marches, évitant toujours avec soin le combat.

La nouvelle du désastre de ses amis fut un coup de foudre pour lui et pour ses troupes. Plusieurs désertèrent, et lui-même ne songea plus qu'à s'enfuir dans la Gaule avec ceux qui lui restaient; et pour cela il s'avança vers Pistoie. Métellus Céler, qui avait nettoyé le Picénum de ce que la conjuration y avait de partisans, fut averti de ce mouvement de Catilina, et vint se poster au pied des montagnes par où il devait descendre pour passer de Toscane en Ligurie. En même temps Antoine le suivit à la piste. Ainsi Catilina se trouva enfermé entre des montagnes et deux armées, l'une en tête, l'autre en queue. Il ne lui restait plus d'autre ressource qu'une bataille, et il résolut de la tenter. Il revient sur ses pas et marche du côté d'An-

toine, quoique celui-ci fût supérieur, et par le rang, et par les forces, à Métellus; mais Catilina espérait quelque chose d'un ancien ami qu'il croyait lui être attaché par le cœur. Et en effet, Cicéron assure que, si Sextius, questeur d'Antoine, et Pétreïus son lieutenant, ne l'avaient animé et aiguillonné, ses lenteurs auraient pu donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, et peut-être de se rendre redoutable. Cic. pro Sext. n. 12.

Catilina, avant que de livrer la bataille, rassembla ses troupes pour leur représenter la nécessité qui les réduisait à vaincre ou à mourir: nulle issue pour sortir du lieu où elles étaient enfermées; deux armées ennemies qui les environnaient; point de provisions, point de vivres. « Tout vous manque, leur dit-il; il faut que « vous trouviez tout dans votre courage: car chercher son « salut dans la fuite en se mettant hors d'état de tourner « contre l'ennemi les armes qui sont notre défense[1], c'est « une folie manifeste. Dans le combat, toujours le plus « grand danger est pour ceux qui craignent davantage; « l'audace tient lieu de rempart. Lorsque je vous consi- « dère, soldats, et que je me rappelle vos belles actions, « j'ai une grande espérance de vaincre. Votre courage, « votre jeunesse, votre valeur, me remplissent de con- « fiance; et par-dessus tout la nécessité, qui rend braves

[1] « Nam in fuga salutem quærere, quum arma, quis corpus tegitur, ab hostibus averteris, ea verò dementia est. Semper in prælio iis maxumum est periculum, qui maxumè timent: audacia pro muro habetur. Quum vos considero, milites, et quum facta vestra æstumo, magna me spes victoriæ tenet. Animus, ætas, virtus vestra me hortantur; prætereà necessitudo, quæ etiam timidos fortes facit. Nam multitudo hostium ne circumvenire queat, prohibent angustiæ loci. Quòd si virtuti vestræ fortuna inviderit, cavete ne inulti animam amittatis, neu capti potiùs sicuti pecora trucidemini, quàm virorum more pugnantes cruentam atque luctuosam victoriam hostibus relinquatis. » (SALLUST.)

« ceux mêmes qui seraient naturellement timides. Pour « ce qui est du nombre des ennemis, vous n'en avez « rien à craindre; ce lieu étroit et serré que j'ai choisi « pour combattre ne leur permet pas de vous envelop- « per. Que si la fortune, envieuse de votre vertu, vous « refuse la victoire, au moins vendez chèrement vos « vies. Voudriez-vous, devenus prisonniers, être égor- « gés comme des troupeaux? Combattez en gens de « cœur; et, s'il faut périr, que la victoire au moins « coûte du sang aux ennemis. »

Après ce discours, Catilina fit sonner la charge, amena ses troupes dans la plaine, et commença par renvoyer tous les chevaux, afin que le danger fût égal pour les combattants, et que les soldats en fissent mieux leur devoir, et avec plus de courage, lorsqu'ils verraient le général et les officiers renoncer aussi-bien qu'eux à la ressource d'une fuite plus prompte et plus commode. La plaine où il était descendu se terminait à gauche aux montagnes, et, du côté de la droite, à un rocher fort difficile et fort escarpé. Il y rangea son armée sur deux lignes, composant son front de huit cohortes, et plaçant le reste en corps de réserve, mais après en avoir tiré les centurions, les vieux soldats, et les mieux armés d'entre les nouveaux, pour fortifier sa première ligne. Il donna le commandement de sa droite à Mallius, la gauche à un officier qui n'est point connu d'ailleurs; et, pour lui, il se posta au centre avec ses affranchis, près d'une aigle d'argent qu'il prétendait avoir servi d'enseigne à Marius dans la guerre des Cimbres, et qu'il avait coutume de révérer comme une espèce de divinité tutélaire.

L'armée du peuple romain, car c'est ainsi que Sal-

luste l'appelle, fut rangée de la même façon. Les plus vieilles et les meilleures troupes formaient la première ligne, et les autres la seconde. Antoine ne se trouva point au combat. Il avait la goutte, ou feignit de l'avoir. Son absence ne nuisit en rien. Il fut remplacé par Pétreïus, son lieutenant, homme qui avait vieilli dans le métier des armes; ayant servi avec beaucoup de gloire pendant trente ans, comme tribun, ou comme lieutenant-général, ou comme préteur. Ce vieux capitaine connaissait tous ses soldats, et il les encourageait en leur rappelant leurs actions de bravoure dont il avait été témoin.

Après que les gens de trait eurent fait leur décharge, les troupes pesamment armées en vinrent aux mains, et, sans faire usage de leurs javelines, elles s'attaquèrent avec l'épée. Les vieux soldats de Pétreïus tâtèrent d'abord les ennemis pour essayer de les faire reculer; mais Catilina, accompagné de sa troupe d'élite, se trouvait partout, donnait ordre à tout, soutenait ceux qui pliaient, faisait venir des soldats frais prendre la place des blessés, combattait lui-même de la main, faisant tout à la fois le devoir de soldat et celui de capitaine. Pétreïus, voyant qu'il ne pouvait enfoncer des gens qui se battaient avec tant d'opiniâtreté, fit avancer la cohorte prétorienne. C'étaient tous hommes choisis, qui composaient la garde du général. Le choc de cette cohorte fut si violent, qu'il fit plier le centre de Catilina, et le mit en désordre. En même temps les deux ailes furent rompues, et perdirent leurs commandants, qui furent tués l'un et l'autre en combattant avec beaucoup de bravoure. Toute l'armée était en déroute. Catilina ne voyait plus que très-peu de monde autour de

lui. Il prit son parti en désespéré, et, se jetant au milieu des plus épais bataillons des ennemis, il y trouva une mort qui eût été glorieuse, s'il eût combattu pour une meilleure cause.

Ses soldats s'étaient montrés dignes de lui. Lorsque les vainqueurs visitèrent le champ de bataille, ils observèrent que presque tous couvraient de leurs corps le poste où ils avaient été placés pour combattre. Un petit nombre avaient été écartés par l'effort de la cohorte prétorienne d'Antoine; mais il ne s'en trouva aucun qui ne périt avec honneur, et ne fût blessé par-devant. Pas un seul, au moins de ceux qui étaient citoyens, ne fut fait prisonnier, ni dans le combat, ni dans la fuite. Catilina lui-même fut trouvé loin des siens au milieu des corps morts de ses ennemis. Il respirait encore, et gardait jusque dans ses derniers moments l'air de fierté et d'audace qu'il avait toujours eu pendant sa vie.

La perte du côté des vainqueurs ne laissa pas d'être considérable. Les plus courageux furent ou tués sur la place, ou dangereusement blessés. Ajoutez les horreurs ordinaires des guerres civiles. Ceux qui vinrent pour dépouiller les cadavres trouvèrent, les uns un ami ou un hôte, les autres un parent. Quelques-uns y reconnurent avec joie leurs ennemis particuliers. Antoine, au rapport de Dion, fut proclamé *imperator* sur le champ de bataille; mais il ne songea pas même à demander le triomphe, qu'il n'était point d'usage d'accorder pour des victoires remportées sur des citoyens.

Ce combat, qui fut livré près de Pistoie en Toscane, appartient aux commencements de l'année où Silanus et Muréna furent consuls; et je ne l'ai placé ici que pour achever tout de suite ce qui regardait Catilina. Il

me reste encore quelque chose à dire sur le consulat de Cicéron.

Un tribun empêche Cicéron de haranguer le peuple en sortant du consulat. Serment du consul.

Ce grand homme était alors l'objet de l'admiration et de l'amour de tous les bons citoyens. Mais il restait dans Rome un mauvais levain, que le supplice des principaux coupables n'avait pas chassé, mais aigri. A la tête de ces restes de la conjuration se montrèrent Bestia et Métellus Népos, tribuns du peuple nouvellement entrés en charge : et, soutenus de César qui allait prendre possession de la préture au premier janvier, ils entreprirent de harceler et de fatiguer Cicéron, et d'exciter contre lui les premiers mouvements d'une tempête à laquelle peu d'années après il fut obligé de succomber.

Cic. ad Fam. v, ep. 2.

Népos fut celui qui agit plus à découvert. Dès qu'il fut en charge, il tint des discours séditieux à la multitude, et dit qu'un consul qui avait fait mourir des citoyens sans forme de procès ne méritait pas d'être admis à haranguer le peuple. Il effectua sa menace, et le dernier décembre, Cicéron étant monté à la tribune aux harangues pour rendre compte, selon l'usage, de sa gestion, le tribun lui défendit tout discours[1], lui permettant seulement de faire le serment usité en pareil cas, qui consistait uniquement à jurer que l'on n'avait rien fait contre les lois. Cicéron ne se déconcerta point; et, forcé d'obéir à l'injuste défense du tribun, il s'en vengea en faisant, au lieu du serment accoutumé,

[1] « Quum ille mihi nihil, nisi ut jurarem, permitteret, magnâ voce juravi verissimum pulcherrimumque jusjurandum (rempublicam atque hanc urbem meâ unius operâ esse salvam), quod populus idem magnâ voce me verè jurâsse juravit. » (Cic. *ad fam.* v, ep. 2, et *in P. s.* n. 6.)

un serment bien glorieux pour lui. Il jura que la république et la ville de Rome lui étaient redevables de leur salut. Le peuple fut charmé de cette présence d'esprit du consul : il y applaudit, et d'un cri unanime jura que rien n'était plus vrai que ce qu'il venait d'affirmer à sa gloire.

Plan abrégé du consulat de Cicéron.

Ainsi finit le consulat de Cicéron, dont je ne puis mieux remettre sous les yeux du lecteur un plan abrégé qu'en employant les expressions de Pline l'ancien, qui entre à ce sujet dans une espèce d'enthousiasme. Il l'apostrophe comme s'il eût été encore vivant. « Par « votre éloquence [1], lui dit-il, vous avez engagé les « tribus à rejeter la loi agraire, c'est-à-dire, des éta« blissements fixes, et un pain assuré. Vous leur avez « persuadé encore de pardonner à Roscius la distinc« tion humiliante pour elles, qu'il avait introduite dans « les rangs et les places au théâtre : vous avez fait honte « aux enfants des proscrits de demander les dignités : « les talents de votre esprit ont mis Catilina en fuite. « Je vous salue et vous révère, vous qui le premier de « tous avez été appelé *père de la patrie*, qui le premier « avez mérité, sans quitter l'habit de paix, le laurier « des triomphateurs. »

Les exclamations de Pline ne paraîtront point outrées, si l'on considère la grandeur des services rendus par Cicéron à la république, son activité, sa vigilance, la prudence avec laquelle il éteignit dans le sang de

[1] « Te dicente, legem agrariam, hoc est, alimenta sua, abdicârunt tribus : te suadente, Roscio theatralis auctori legis ignoverunt, notatasque se discrimine sedis æquo animo tulerunt : te orante, proscriptorum liberos honores petere puduit : tuum Catilina fugit ingenium. Salve, primus omnium parens patriæ appellate, primus in togæ triumphum linguæque lauream merite ! (PLIN. lib. 7, c. 30.)

cinq criminels le plus horrible incendie qui eût jamais menacé d'embraser Rome et l'empire, la fermeté qui le rendit capable d'imposer aux plus audacieux de tous les hommes, et de forcer Catilina à sortir de la ville avant qu'il eût eu le temps de mûrir ses entreprises, la magnanimité qui lui fit mépriser tous les dangers présents et à venir, enfin l'étendue de ses vues pour le bien public.

Il avait tâché de prévenir les maux futurs en attachant l'ordre des chevaliers au sénat. Plin. lib. 33, c. 2.

Car il ne se contenta pas de sauver l'état pendant sa magistrature : il le fortifia et le prémunit contre les maux qui pouvaient arriver dans la suite. Et il y a lieu de penser que, si son plan eût été suivi, la république aurait subsisté plus long-temps et avec plus de dignité. Il avait établi l'aristocratie sur les fondements les plus solides, en appuyant le sénat de toutes les forces de l'ordre des chevaliers. Ceux qui voulaient troubler allaient toujours par la voie du peuple, plus aisé à séduire et à se laisser entraîner; et le sénat se trouvait souvent trop faible pour résister à leurs attaques. Cicéron éleva et agrandit la puissance de l'ordre des chevaliers : tellement que c'est depuis son consulat qu'ils commencèrent, selon Pline, à former un troisième corps dans la république, au lieu qu'auparavant on n'y comptait que le sénat et le peuple. Il était sorti de cet ordre, et s'en faisait gloire en toute occasion. Ainsi les chevaliers, attachés à lui personnellement, furent par lui attachés au sénat. Ils concoururent avec un zèle incroyable à l'extinction de la conjuration. Ils se dévouèrent pleinement à la défense de l'autorité du sénat. Si cette union et ce concert s'étaient maintenus, l'aristocratie aurait pu tenir bon contre la fougue de la multitude et contre les entreprises des séditieux. Mais,

d'une part, les caprices déraisonnables et injustes des chevaliers, et de l'autre le zèle austère de quelques-uns des partisans de l'aristocratie, et surtout de Caton, rompirent les liens d'une concorde si nécessaire. Par cette rupture les intrigues de César et les fureurs de Clodius se trouvèrent pour ainsi dire à l'aise et en liberté. L'auteur du concert des deux ordres fut sacrifié et envoyé en exil : tout retomba dans la confusion, et presque dans une sorte d'anarchie, où la force seule décidait de toutes choses.

Le consulat de Cicéron est le plus haut point de sa gloire.

Le consulat de Cicéron est le plus haut point de sa gloire; et il est arrivé à ce grand homme ce qu'ont éprouvé plusieurs autres, qui auraient gagné à vivre moins. S'il fût mort immédiatement après son consulat, tout eût été brillant dans sa vie, sans aucune tache. Mais on ne peut se dissimuler que l'éclat de ses succès lui enfla le courage, et qu'il comptait, en sortant de charge, être l'ame des délibérations publiques, et gouverner l'état par ses conseils. Son exil l'abattit entièrement; et son retour ne le rétablit pas dans cette fermeté aristocratique par laquelle il s'était fait tant d'honneur. Il lui fallut se plier au joug, et faire pendant un temps sa cour à Pompée, pour devenir ensuite l'esclave de César.

Jeux magnifiques donnés par Lentulus Spinther. Cic. de Offic. lib. 2, n. 16. Val. Max. lib. 2, c. 4. Plin. lib. 9, c. 39.

Lentulus Spinther, qui fut édile curule, comme je l'ai déja dit, l'année du consulat de Cicéron, surpassa, dans les jeux qu'il donna au peuple, la magnificence de tous ceux qui l'avaient précédé. L'argent brillait avec profusion, et dans les décorations du théâtre, et sur les habits des acteurs, musiciens, et autres qui parurent sur la scène. C'était un homme qui aimait le faste; et l'on a remarqué qu'il fut le premier qui porta en robe

prétexte de la pourpre de Tyr teinte deux fois [1], dont le prix excédait alors mille deniers la livre [2]. On l'en blâma; et peut-être, vingt ou trente ans après, il n'y avait personne qui ne fît de cette même pourpre des meubles pour sa salle à manger. Les progrès du luxe sont extrêmement rapides. C'est pourquoi ceux qui donnent les premiers ces sortes d'exemples sont bien répréhensibles; et ils doivent s'imputer les excès et les folies de leurs imitateurs.

[1] Robe bordée de pourpre que portaient les magistrats.

[2] Cinq cents francs = 818 fr. L.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

Troubles domestiques. Triumvirat, ou ligue entre César, Pompée et Crassus. Conduite factieuse et tyrannique de César pendant son consulat. Ans de Rome 690-693.

§ I. *César, prêteur; Caton, tribun. Comparaison de l'un et de l'autre par Salluste. César, souverain pontife. Il chicane inutilement Catulus sur la reconstruction du Capitole. Il est de nouveau déféré par Curius et Vettius comme complice de la conjuration de Catilina. Plusieurs sont condamnés sur la dénonciation de Vettius. Vettius se rend suspect. Le tribun Métellus Népos attaque Ciceron, et est réprimé par le sénat. Le même tribun, appuyé de César, propose une loi qui rappelait Pompée en Italie avec son armée pour réformer et pacifier l'état. Caton avait demandé le tribunat précisément dans la vue de s'opposer aux desseins turbulents de Métellus. Moyen imaginé par lui pour affaiblir la puissance de César. Il résiste à la loi de Métellus avec une constance qui tient du prodige. Le consul Muréna tire Caton de danger. L'entreprise de Métellus échoue. Métellus et César sont interdits par le sénat des fonctions de leurs charges. César se soumet, et est rétabli. Caton ob-*

tient la même grace pour Métellus. Quelle part Cicéron prit dans toute cette affaire. Pompée répudie Mucia. Triomphe de Q. Métellus Créticus. Élection des consuls pour l'année suivante. Caractère de Clodius. Il profane les mystères de la bonne déesse. César répudie sa femme. Caractère des deux consuls. Commission extraordinaire pour juger du fait de la profanation des mystères de la bonne déesse. Instruction du procès. Cicéron dépose contre Clodius. Les juges se laissent corrompre. Clodius est absous. Cicéron ranime le courage des gens de bien, que ce jugement avait consternés. Pompée, en arrivant en Italie, congédie ses troupes. Cicéron tâche d'engager Pompée à s'expliquer favorablement sur son consulat. Conduite équivoque de Pompée. Pompée achète le consulat pour Afranius. Tentative inutile de Pompée pour gagner Caton. Indiens poussés par la tempête sur les côtes de Germanie. Troisième triomphe de Pompée.

D. JUNIUS SILANUS.
L. LICINIUS MURÉNA.

An. R. 690. Av. J. C. 62.

César, préteur. Caton, tribun.

Cette année César et Caton se trouvèrent en charge, l'un préteur, l'autre tribun ; et la diversité de caractères et de principes qui les avait déja mis aux mains plus d'une fois, et principalement dans la délibération sur le supplice des conjurés, les porta, dans le temps dont je vais parler, à une dissension violente, qui ne fit dans la suite que s'accroître de plus en plus. Jamais, en effet, deux hommes, avec de grands talents, ne

furent plus opposés de maximes et de conduite. Salluste les a comparés, mais d'une façon où il est aisé de sentir qu'il a flatté le portrait de César.

Comparaison de l'un et de l'autre par Salluste.

« Ils étaient à peu près égaux [1], dit cet historien, « pour la naissance, pour l'âge, pour l'éloquence; pa« reille grandeur d'ame, gloire égale, mais de deux « genres très-différents. César s'était fait un grand nom « par une inclination bienfaisante et magnifique, Caton « par l'innocence de ses mœurs. L'un s'illustrait par la « douceur et la clémence, l'autre par la sévérité. Cé« sar avait acquis une réputation éclatante en faisant « des largesses, en protégeant ceux qui recouraient à « lui, en se montrant toujours prêt à pardonner; Ca« ton, en ne faisant jamais de grace. L'un était la res« source des malheureux, l'autre le fléau des méchants. « On louait la facilité du premier, et la constance du « second. Enfin César avait fait son plan de n'épargner « ni ses travaux, ni ses veilles : occupé des intérêts de « ses amis, il négligeait les siens : jamais il ne manqua « l'occasion de gratifier et d'obliger qui que ce pût

[1] « His genus, ætas, eloquentia, prope æqualia fuère: magnitudo animi par, item gloria, sed alia alii. Cæsar beneficiis ac munificentiâ magnus habebatur, integritate vitæ Cato. Ille mansuetudine et misericordiâ clarus factus : huic severitas dignitatem addiderat. Cæsar dando, sublevando, ignoscendo; Cato nihil largiundo gloriam adeptus est. In altero miseris perfugium, in altero malis pernicies. Illius facilitas, hujus constantia laudabatur. Postremò Cæsar in animum induxerat vigilare, laborare; negotiis amicorum intentus, sua negligere; nihil denegare quod dono dignum esset; sibi magnum imperium, exercitum, bellum novum exoptabat, ubi virtus enitescere posset. At Catoni studium modestiæ, decoris, sed maximè severitatis, erat. Non divitiis cum divite, neque factione cum factioso; sed cum strenuo virtute, cum modesto pudore, cum innocente abstinentiâ certabat : esse, quàm videri, bonus malebat : ita, quò minus gloriam petebat, eò magis adsequebatur. » (Sallust. *Catil.*)

« être : il souhaitait quelque emploi brillant, un commandement d'armée, une guerre nouvelle, où son « mérite pût paraître avec éclat. Caton au contraire se « montrait zélateur de la modestie, de l'attention aux « bienséances, mais surtout de la sévérité. Il ne se proposait point de l'emporter sur les riches par les ri- « chesses, ni sur les factieux par l'esprit de faction et « de cabale ; mais il le disputait aux plus courageux « pour la magnanimité, aux plus modestes pour la retenue, aux plus irréprochables pour le désintéressement et l'intégrité : il cherchait plus à être homme « de bien qu'à le paraître ; et par cette conduite, moins « il courait après la gloire, plus elle semblait le chercher. »

Rien n'est plus juste que l'idée que Salluste donne ici de Caton. Mais pour ce qui regarde César, il s'en faut bien qu'il l'ait peint, comme il l'avait promis, selon que les forces de son esprit lui permettaient d'y atteindre[1] : il ne montre que les dehors et l'écorce de la conduite de César, sans pénétrer jusqu'aux principes qui le faisaient agir. Pour achever ce tableau, il fallait dire que César rapporta tout à son agrandissement ; que près de l'ambition rien ne lui fut sacré ; que, pour lui, la vertu était un nom, le bien public une chimère ; que jamais personne ne foula aux pieds avec moins de scrupule tout ce qui s'appelle lois, pudeur, religion, maximes : en un mot, si jamais homme ne fut plus aimable dans le commerce de la vie, jamais il n'y eut ni cœur plus corrompu en morale, ni citoyen plus dangereux dans un état. Ce que j'avance ici touchant

[1] « Quantùm ingenio possem. »

César est déja prouvé en partie par les faits qne j'en ai racontés, et le sera davantage à mesure que ses projets se développeront.

César, souverain pontife.

Il s'était ajouté l'année précédente un grand lustre par la dignité de souverain pontife, qu'il avait obtenue du peuple. Cette place unique, perpétuelle, qui mettait celui qui en était revêtu à la tête de toute la religion et de tous les colléges des prêtres, enfin dont l'autorité était si grande, que tous les empereurs depuis Auguste se la sont attribuée à l'exclusion des particuliers, cette place éminente était l'objet de l'ambition des premiers citoyens de la république. Métellus Pius venait de la laisser vacante par sa mort. Servilius Isauricus et Catulus, tous deux consulaires et très-puissants dans le sénat, se disposèrent à la demander. L'autorité de deux concurrents si redoutables n'empêcha pas César, qui n'avait possédé jusqu'alors d'autre charge curule que l'édilité, de se mettre sur les rangs; et bientôt il donna de vives alarmes à ses compétiteurs. Catulus, qui craignait d'autant plus l'affront d'un refus qu'il était plus élevé en dignité, lui fit offrir une somme d'argent considérable, s'il voulait se désister de ses prétentions. Mais César fit réponse qu'il en dépenserait bien davantage pour pousser son entreprise. En effet, il fit des largesses si prodigieuses, et distribua tant d'argent dans les tribus, qu'il était perdu sans ressource et obligé de s'exiler de Rome, s'il eût échoué dans son projet. C'est ce qu'il déclara lui-même à sa mère le jour de l'élection. Car, comme elle l'embrassait avec larmes au moment qu'il partait pour se rendre sur la place : *Ma mère*, lui dit-il, *vous verrez* aujourd'hui *votre fils ou grand-prêtre, ou fugitif.* Il fut bien éloigné de se

Dio, lib. 37. Plut. in Cæs. Suet. Cæs. c. 13.

trouver dans ce dernier cas. Il l'emporta sur ses concurrents d'une façon si marquée, qu'il eut plus de suffrages favorables dans leurs propres tribus, qu'ils n'en obtinrent dans toutes les tribus prises ensemble.

J'ai rapporté de quelle manière Catulus avait cherché à se venger de César en l'impliquant dans l'affaire de la conjuration. César ne fut pas long-temps sans lui rendre le change; et, dès le premier janvier, où il entrait en exercice de la préture, il entreprit de le citer devant le peuple, et de l'obliger à rendre compte des deniers qui avaient passé par ses mains pour la reconstruction du Capitole, dont il avait été chargé, comme je l'ai dit en son lieu. Il prétendait que Catulus avait détourné à son profit une partie de ces deniers, et il demandait en conséquence que l'on effaçât son nom de dessus le frontispice du temple, et que l'on transportât à Pompée l'intendance de ce grand édifice, et le soin de mettre la dernière main à ce qui restait encore à achever. César avait pris son temps pour brusquer cette affaire pendant que les premiers du sénat faisaient cortége aux nouveaux consuls, et assistaient à leur prise de possession dans le Capitole. La nouvelle de se qui se passait étant venue à Catulus, il accourt dans la place pour se défendre, et il se préparait à monter à la tribune. Mais César ne craignit point d'outrager un si illustre personnage en lui ordonnant de rester en bas, comme un accusé prévenu de crime. Cependant les sénateurs quittent la cérémonie du Capitole, et viennent se ranger autour de Catulus; et ils s'opposèrent si résolument à l'injustice que l'on voulait faire à l'un des principaux ornements de l'ordre, que César fut obligé d'abandonner son dessein.

Il chicane inutilement Catulus sur la reconstruction du Capitole.
Dio.
Suet. Cæs. c. 15.

Cic. ad. Att. l. 2, n. 24.

Il est de nouveau déféré par Curius et Vettius, comme complice de la conjuration de Catilina. Dio, Suet. Cæs. c. 17.

Il se trouva lui-même à son tour dans l'embarras. Les soupçons dont il ne s'était jamais bien purgé au sujet de la part qu'il pouvait avoir eue à la conjuration de Catilina se renouvelèrent. Q. Curius, celui qui avait donné tant et de si bons avis à Cicéron, nomma César en plein sénat parmi les complices. Un nouveau dénonciateur, L. Vettius, chevalier romain, par lequel avaient été découverts plusieurs coupables, le déféra aussi à Novius Niger, questeur, qui apparemment avait été chargé de recevoir la déposition de ce Vettius.

César le prit sur le haut ton. Il trouva indigne et insupportable que l'on revînt à la charge sur des accusations qu'il prétendait usées et détruites. Il attesta la foi de Cicéron, à qui il assura qu'il avait donné des lumières sur la conjuration. Enfin il se plaignit avec tant de force, que Curius fut privé des récompenses qui lui avaient été promises par le sénat. Pour ce qui est de Vettius, César se fit justice à lui-même. Il condamna ce délateur à une amende; le força, selon l'usage des Romains, de donner des gages comme il la paierait; et, faute de paiement, il fit vendre ses meubles à l'encan. Non content de cela, il le traduisit devant le peuple; et, après l'avoir exposé à la fureur de la multitude, qui pensa le mettre en pièces, il le fit jeter dans une prison. Il y fit mettre aussi le questeur Niger, comme lui ayant manqué de respect en recevant une délation contre un magistrat qui lui était supérieur. Nous verrons César, dans son consulat, faire reparaître ce même Vettius pour jouer un personnage bien différent.

Plusieurs sont condamnés sur

Dans le temps dont je parle, Vettius rendit d'abord un bon service à la république, en facilitant les moyens

de dissiper les restes de la conjuration : car, outre ceux qui se montraient encore, et qui, ayant fait des attroupements en différents cantons de l'Italie, furent réprimés et vaincus par les armes, plusieurs se tenaient cachés, et seraient demeurés inconnus. Vettius les décela; ils furent arrêtés, on leur fit leur procès, et on les condamna ou à la mort, ou à des amendes. Cicéron eut grande part à ces condamnations; et Salluste, ou du moins l'invective qui porte son nom, lui reproche de s'être érigé dans sa maison un tribunal où il rendait des arrêts sanglants conjointement avec sa femme Térentia. Mais la pièce d'où ce fait est tiré est tellement remplie de calomnies atroces et insensées, qu'elle ne mérite aucune créance.

La dénonciation de Vettius.

Sall. in Cic.

Vettius était un malhonnête homme; et il donna bientôt de grands soupçons contre lui : car, ayant présenté au sénat une liste contenant les noms des conjurés qu'il connaissait, il redemanda ensuite cette liste pour y ajouter de nouveaux noms. On appréhenda qu'il n'y eût de la fraude dans cette demande, et on la lui refusa. Il lui fut ordonné de dire de vive voix les noms de ceux dont il prétendait s'être ressouvenu : ce qu'il fit avec assez de confusion et d'embarras. De plus cette liste fatale, demeurant secrète, donnait de l'inquiétude à bien des citoyens, qui appréhendaient que leurs noms ne s'y trouvassent. Le sénat, pour délivrer les innocents de ces alarmes, fit publier la liste, et les esprits se calmèrent.

Vettius se rend suspect.

On conçoit bien que toutes ces recherches pouvaient rendre Cicéron odieux. Le tribun Métellus Népos, de concert avec César, ne cessait de déclamer contre lui, et il se disposait à l'accuser et à le citer devant le peuple

Le tribun Métellus Népos attaque Cicéron, et est réprimé par le sénat. Dio.

pour avoir fait exécuter à mort des citoyens sans que le procès leur eût été fait dans les formes. La cause de Cicéron était celle du sénat. Cette compagnie le sentait parfaitement, et elle confirma et ratifia de nouveau ce qui s'était passé sous son consulat, déclarant que quiconque entreprendrait d'y donner atteinte serait regardé comme ennemi de la patrie. Ce décret imposa silence à Métellus sur ce qui regardait Cicéron.

Le même tribun, appuyé de César, propose une loi qui rappelait Pompée en Italie avec son armée pour réformer et pacifier l'état. Dio. Plut. in Cæs. et Cic. et Cat.

Mais, toujours soutenu par César, il suscita au sénat une autre affaire qui tendait en partie au même but, et qui excita les troubles les plus violents. Il proposait que l'on rappelât Pompée en Italie avec son armée pour réformer et pacifier l'état. Métellus était frère ou cousin de Mucia, femme de Pompée, et trouvait son élévation dans celle d'un allié si proche. César suivait son plan de travailler à son agrandissement à l'ombre de Pompée, et de porter ce citoyen, qui effaçait déja tous les autres, aussi haut qu'il serait possible, pour acquérir ensuite par son crédit les moyens de le supplanter. De plus, et lui et Métellus, ils avaient tous deux en vue de détruire la puissance de Cicéron, qu'ils traitaient de tyrannique.

Caton avait demandé le tribunat précisément dans la vue de s'opposer aux desseins turbulents de Métellus.

Heureusement pour Cicéron et pour la république, Caton était tribun du peuple, ou plutôt ce n'était point l'effet d'un heureux hasard; c'était la sagesse et le courage de cet excellent citoyen qui l'avaient déterminé à prendre cette charge, précisément pour s'opposer aux fureurs de Métellus, qu'il avait prévues. Car l'année précédente, dans un temps où tout paraissait assez tranquille, ses amis l'exhortant à demander le tribunat, il ne voulut pas les écouter, parce qu'il aimait mieux se réserver pour les moments où la république pourrait

avoir besoin de ses services. Il sortit même de Rome, et, ayant pris pour compagnie ses livres et quelques philosophes, il se mit en chemin, dans le dessein d'aller passer un temps en Lucanie, où il avait des terres. Sur la route il rencontra un grand cortége, des chevaux, des bagages; et, s'étant informé de ce que c'était, il apprit que Métellus Népos, arrivant de l'armée de Pompée, allait à Rome pour demander le tribunat. Il s'arrêta un moment; et, après avoir un peu réfléchi, il donna ordre à ses gens de retourner vers la ville. Ses amis furent étonnés d'un changement si subit. « Eh! ne « savez-vous pas, leur dit-il, que Métellus par lui-même « est un forcené, de qui l'on a tout à craindre? Et main- « tenant qu'il vient ici d'intelligence avec Pompée, c'est « une tempête qui va fondre sur la république, et tout « renverser. Il n'est donc pas question maintenant de « goûter le loisir ni de voyager dans mes terres, mais de « vaincre ce furieux, ou de mourir avec courage pour « la défense de la liberté. » Caton se laissa néanmoins persuader d'achever son voyage. Mais il y mit fort peu de temps, et revint promptement à Rome.

Il était arrivé le soir, et le lendemain matin il parut dans la place, se mettant au rang de ceux qui aspiraient au tribunat. D'abord il n'avait avec lui qu'un petit nombre d'amis. Mais, lorsque ses intentions furent connues, tout ce qu'il y avait de bons citoyens et d'honnêtes gens s'empressèrent autour de lui, l'exhortant, l'encourageant, et lui protestant qu'ils sentaient bien que ce n'était pas Caton qui aurait obligation à ceux qui lui donneraient la charge, mais que ce serait la république qui aurait grande obligation à Caton, de ce qu'ayant laissé passer des temps où il aurait pu exercer le tri-

bunat avec une pleine tranquillité, il s'y présentait maintenant pour combattre, non sans péril, en faveur de la liberté et des lois.

Il fut donc nommé tribun avec Métellus Népos et huit autres; et avant que d'entrer en charge, outre le service signalé qu'il rendit à la république en déterminant les suffrages des sénateurs au supplice des conjurés, il en rendit encore un autre qui tendait directement à affaiblir la puissance de César : car on redoutait la préture de celui-ci, qui avait à ses ordres toute la populace, et surtout les plus indigents, troupe toujours prête à se livrer à quiconque lui offre de quoi sortir de la misère. Caton persuada au sénat d'ordonner une distribution gratuite de blé par mois, qui chargeait l'état d'une dépense de cinq millions cinq cent mille dragmes chaque année[1]; mais qui fut regardée néanmoins comme très-utile, parce qu'elle détacha de César un grand nombre de partisans, et refroidit le zèle des autres.

Moyen imaginé par lui pour affaiblir la puissance de César.

Caton contribua beaucoup à rendre inutiles les attaques que Métellus livra personnellement à Cicéron. Il élevait son consulat jusqu'au ciel; et j'ai déja dit, d'après Plutarque, qu'il donna à Cicéron le glorieux titre de *père de la patrie*. Mais ce fut principalement contre la loi qui rappelait Pompée en Italie qu'il combattit avec le plus de force et courut les plus grands dangers.

Il résiste à la loi de Métellus avec une constance

On sent assez que faire revenir Pompée dans Rome avec une puissante armée, c'était le rendre maître de la république. Ainsi Caton avait grande raison de s'op-

[1] Deux millions sept cent cinquante mille livres. — 4,500,000 fr. — L.

poser à la loi de son collègue. Il voulut néanmoins tenter d'abord les voies de la persuasion et de la douceur. Il lui fit des représentations pleines d'amitié dans le sénat; il s'abaissa même jusqu'à le prier, louant beaucoup en même temps la constance avec laquelle la maison des Métellus avait toujours suivi les maximes aristocratiques, et exhortant Népos à ne pas dégénérer de la gloire de ses ancêtres. Il paraît que Népos était un petit esprit, qui, se voyant prié, en devint plus fier, et s'imagina qu'on le craignait. Il s'opiniâtra donc, fit des menaces et des rodomontades, et prétendit qu'il viendrait à bout malgré le sénat de ce qu'il avait entrepris. Alors Caton, changeant de ton et de visage, lui déclara en termes exprès que jamais, tant qu'il vivrait, Pompée n'entrerait avec une armée dans la ville. La dispute s'échauffa tellement, qu'ils paraissaient être tous deux hors d'eux-mêmes, et ne se plus connaître. Mais on distinguait aisément, dit Plutarque, que cet emportement dans l'un était une vraie fureur, dont l'origine était vicieuse, et dont la fin aurait été funeste à la république, et que dans l'autre c'était l'enthousiasme d'une vertu généreuse qui combattait pour la justice et pour les lois.

qui tient du prodige.

Cependant le jour approchait où le peuple, selon le plan de Métellus, devait être envoyé aux suffrages, et ce tribun, résolu de faire passer sa loi par la violence, avait fait des amas d'armes et assemblé des soldats étrangers, des gladiateurs, des esclaves, dont il avait eu soin de distribuer une partie dès la veille en différents endroits de la place. Il avait pour lui une grande partie du peuple, toujours avide de nouveautés; et César l'appuyait de tout son crédit et de toute l'autorité

que lui donnait la préture. Caton était presque seul. Les premiers de la ville pensaient comme lui, et le favorisaient intérieurement; mais ils ne l'aidaient guère que par des vœux. Toute sa maison était en désolation et en alarme. Ses amis avaient le cœur si serré de tristesse, qu'ils ne pouvaient manger. Ils passèrent toute la nuit à raisonner inutilement ensemble sur la circonstance présente. Sa femme et ses sœurs se lamentaient. Pour lui, tranquille et intrépide, il consolait ceux qu'il voyait affligés autour de lui. Il soupa à son ordinaire, et passa la nuit très-tranquillement; en sorte qu'il dormait encore lorsque Minucius Thermus, le seul de ses collègues qui agît de concert avec lui, vint l'avertir qu'il était temps de se rendre sur la place, ou plutôt sur le champ de bataille. Ils y allèrent ensemble, accompagnés de fort peu de personnes; et ils en rencontrèrent plusieurs qui venaient au-devant d'eux pour leur recommander de se précautionner, parce que le danger était extrême.

Lorsque Caton arriva, il porta les yeux de tous les côtés; et, ayant vu le temple de Castor occupé par des soldats, les degrés par où l'on montait à la tribune gardés par des gladiateurs, et Métellus assis en haut avec César, il se retourna vers ses amis : *O l'homme audacieux* (leur dit-il) *et lâche en même temps, d'avoir assemblé tant de gens armés contre un seul homme qui est sans armes!* Il s'avance avec Thermus; et ceux qui gardaient les avenues s'étant ouverts, il passa, lui et son collègue. Mais les gens de Métellus se refermèrent aussitôt, et ne laissèrent plus passer personne, si ce n'est que Caton, prenant par la main Munatius, l'un de ses meilleurs amis, eut assez de

peine à le faire monter avec lui. Il alla ensuite s'asseoir entre Métellus et César, et coupa ainsi leur conversation. On aperçut un air d'embarras sur leur visage. Au contraire, la sérénité et la constance de Caton inspirèrent du courage aux bons citoyens, et leur donnèrent la confiance de s'approcher et de s'exhorter les uns les autres à se réunir, et à ne point abandonner ni la cause de la liberté, ni celui qui combattait pour elle.

Alors le greffier voulut lire la loi selon l'usage; mais Caton le lui défendit. Métellus prit le papier pour le lire lui-même; Caton le lui arracha, et en même temps Thermus lui mit la main devant la bouche, parce que, comme il savait sa loi par cœur, il se préparait à la prononcer de mémoire. Métellus, poussé à bout, donna le signal aux gens armés qu'il avait répandus dans la place. Aussitôt tout se disperse; et Caton, resté seul, se trouvait exposé aux coups de pierres et de bâtons. Le consul Muréna, qui avait été accusé par lui, vint à son secours. Il l'enveloppa de sa toge; il cria à ces furieux de s'arrêter; et enfin il persuada à Caton lui-même de se retirer dans le temple de Castor.

Le consul Muréna tire Caton de danger.

Cette générosité de Muréna est sans doute bien louable : mais on peut dire que Caton la méritait, parce qu'il n'avait de rudesse et d'austérité que par rapport aux affaires, et autant qu'il y trouvait la justice intéressée. Du reste, sans fiel contre les personnes, il ne témoignait qu'amitié et bienveillance à ceux mêmes qu'il s'était cru obligé d'offenser. Muréna, qui était homme de bien, et d'un caractère doux, avait démêlé cette différence de conduite dans Caton ; et oubliant

tout ce qui lui était personnel, il honorait sa vertu, et se conduisait en tout par ses conseils.

L'entreprise de Métellus échoue.

Métellus, voyant ses adversaires en fuite, crut avoir remporté la victoire; et ayant fait retirer ses satellites, il voulut tenir l'assemblée, comptant que tout s'y passerait tranquillement, et que sa loi allait être reçue. Mais ceux qui s'y opposaient, s'étant rassemblés, accoururent en jetant de grands cris. Métellus et ses gens furent tout-à-fait déconcertés; ils craignirent que leurs adversaires n'eussent trouvé sous leurs mains des armes. Ils prirent la fuite à leur tour, et laissèrent le champ libre à Caton, qui monta sur-le-champ à la tribune, et, par un discours convenable à la circonstance, fortifia et encouragea les esprits.

Métellus et César sont interdits par le sénat des fonctions de leurs charges. Sueton. Cæs. c. 16. Plutarch.

La résistance de Caton rendit la vigueur au sénat. Par un décret de cette compagnie, les consuls furent chargés de veiller à la sûreté de la ville, et de s'opposer avec Caton à une loi qui y mettait le trouble. Le sénat alla même jusqu'à interdire Métellus et César des fonctions de leurs charges. Ceux-ci voulurent d'abord résister; mais leur faction était si consternée, que tout ce que put faire Métellus, ce fut d'invectiver contre la tyrannie prétendue de Caton, et de menacer les sénateurs qu'ils se repentiraient d'avoir conspiré contre Pompée, et d'avoir outragé un si grand homme. Après quoi il sortit de Rome, et se mit en marche pour aller en Asie; lui à qui il n'était pas permis, en sa qualité de tribun, de quitter la ville ni de découcher une seule nuit.

César se soumet, et est rétabli.

Pour ce qui est de César, il se conduisit plus sagement. Après avoir sondé le gué, sentant qu'il était le plus faible, il se soumit de bonne grace, renvoya ses

licteurs, quitta sa robe prétexte, et se renferma dans sa maison. Il fit plus, il refusa les offres d'une multitude qui s'attroupait d'elle-même, et qui se montrait disposée à le maintenir par la force dans les droits de sa dignité. Le sénat, qui ne s'attendait pas à tant de modération de sa part, en fut charmé. On le manda, on le rétablit, en lui donnant beaucoup de louanges, et on raya de dessus les registres le décret d'interdiction prononcé contre lui. L'indulgence dont on avait usé envers César s'étendit jusqu'à Métellus; et Caton y contribua beaucoup par ses représentations. Cette conduite lui fit honneur. On jugea qu'il y avait et de la générosité à ne pas insulter un ennemi vaincu, et de la prudence à ne pas irriter Pompée. Métellus, qui apparemment n'était pas encore fort loin, revint à Rome, et rentra dans ses fonctions.

Caton obtient la même grace pour Métellus.

Dans toute cette affaire, Cicéron paraît peu comme acteur, quoiqu'il y fût fort intéressé. Il opposa beaucoup de modération aux emportements de Népos, en conservant néanmoins son rang et sa dignité; car il résista avec vigueur lorsqu'il se sentit attaqué, et il prononça même contre lui un discours qui s'est perdu. Mais, quand il fallut opiner dans le sénat, il suivit toujours les avis les plus doux. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une très-belle lettre à Métellus Céler, frère ou cousin de Népos. Céler lui avait fait des reproches avec assez de hauteur. Cicéron lui répond sur le meilleur ton, se justifiant sans bassesse, et le réfutant sans dureté. Les ménagements de Cicéron à l'égard de Népos avaient sans doute pour objet Métellus Céler, qui était un homme de mérite; et surtout Pompée, allié de l'un et de l'autre. Cela n'empêcha

Quelle part Cicéron prit dans toute cette affaire. Cic. ad Att. I, n. 13; et ad Fam. V, 2. Aul. Gell. XVIII, 7.

pas qu'il ne vécût pendant un temps avec Népos sur le pied d'ennemi. Mais il recueillit dans la suite le fruit de sa modération, lorsqu'il s'agit pour lui d'être rappelé d'exil, comme nous l'observerons en son lieu.

Pompée répudie Mucia.

Sur la fin de cette année, Pompée, de retour de la guerre qu'il avait faite en Orient, approchait de l'Italie. L'alliance entre lui et les Métellus fut rompue par son divorce avec Mucia, dont j'ai parlé ailleurs. Cicéron nous apprend que ce divorce fut extrêmement approuvé.

Cic. ad Att. I, ii. 12.

Triomphe de Q. Métellus Créticus. Freinshem. CIII, 8.

Q. Métellus Créticus, dont le triomphe avait été long-temps retardé par les intrigues et les chicanes du même Pompée, parvint enfin à l'obtenir, et le célébra le premier juin. Mais il y manqua ce qui devait en faire le principal ornement, je veux dire les chefs des Crétois vaincus, Lasthénès et Panarès, qu'un tribun du peuple revendiqua comme étant les prisonniers de Pompée.

Élection des consuls pour l'année suivante. Plut. Pomp. et Cat.

M. Pupius Pison, lieutenant et créature de Pompée, avait pris les devants pour demander le consulat; et Pompée, qui croyait que, dans le haut rang de gloire et de puissance où il était, on ne pouvait rien lui refuser, écrivit au sénat pour prier que l'on différât les assemblées où se devait faire l'élection des magistrats, afin qu'il eût le temps d'arriver, et d'appuyer en personne les poursuites de son lieutenant. Dans le sénat on inclinait assez à lui accorder sa demande. Caton s'y opposa, non qu'il regardât la chose en elle-même comme fort importante, mais afin que Pompée ne s'en autorisât point pour prétendre donner la loi. Les assemblées se tinrent donc à l'ordinaire, ce qui n'empêcha pas que la recommandation de Pompée n'eût son effet.

Pupius fut élu tout d'une voix. On lui donna pour collègue M. Valérius Messala.

Tout paraissait assez calme; et les secousses données par les factieux pour ébranler le plan de gouvernement que Cicéron avait établi dans son consulat, avaient tourné à la honte de leurs auteurs. La fin de cette année fut marquée par une aventure horrible en elle-même, et dont les suites renversèrent l'état des choses, et firent reprendre le dessus aux mauvais citoyens.

Caractère de Clodius.

J'ai déja parlé de Clodius, et j'ai eu occasion de faire connaître son caractère. Jamais on n'a vu dans un homme plus de témérité, plus de pétulance, plus de corruption. Sans retenue, sans pudeur, le vice, précisément comme vice, semblait avoir pour lui des attraits. Malgré cet assemblage de mauvaises qualités, son nom, sa naissance, ses alliances lui donnaient un très-grand crédit, d'autant plus qu'il avait les talents nécessaires pour gagner la multitude, une éloquence populaire, et une prodigalité qui ne ménageait ni les fonds publics, ni ses biens particuliers, pourvu que par ses largesses il pût se faire des créatures.

Il profane les mystères de la bonne déesse. Cic. ad Att. I, 12 et seqq. Plut. Cæs. et Cic.

Il aimait Pompeïa, femme de César, qui de son côté n'était pas assez sage pour le rebuter. Mais Aurélia, mère du même César, dame vertueuse et sévère, veillait de si près sa belle-fille, que les intrigues de Clodius et de Pompeïa se trouvaient extrêmement gênées. Les mystères de la bonne déesse, qui se célébraient cette année dans la maison de César, leur parurent à l'un et à l'autre une occasion favorable. Ces prétendus mystères étaient réellement accompagnés de tant d'infamies, qu'il n'est pas étonnant qu'ils pussent servir de scène et d'invitation à l'adultère.

On sait que la maison où se célébrait cette fête était livrée aux femmes seules. Tous les hommes, et le maître même, étaient obligés d'en sortir. On en chassait les animaux mâles, et on portait le scrupule jusqu'à couvrir les peintures où il y en avait de représentés. Les ténèbres de la nuit, les joies folles et dissolues, les danses avec instruments et musique, toutes ces circonstances paraissaient favoriser le dessein de Clodius. Comme il était encore assez jeune, et qu'il avait peu de barbe, il espéra qu'en prenant un habit de femme et l'équipage d'une musicienne, il pourrait entrer sans être reconnu. Il entra effectivement, étant introduit par une esclave de Pompeïa qui était du secret. Mais cette esclave l'ayant quitté pour aller avertir sa maîtresse, comme il se passa quelque temps, Clodius se trouva embarrassé. Il ne pouvait rester où il était, et il ne voulait point se trop éloigner. Pendant qu'il errait de côté et d'autre, évitant les lumières, une autre esclave, qui appartenait à Aurélia, l'aperçut, et le prit d'abord pour une femme. Mais, à son air emprunté, ayant conçu quelque soupçon, elle le questionna; et Clodius fut obligé de lui répondre. Sa voix le trahit; et l'esclave, étrangement surprise et effrayée, court à l'endroit où étaient les lumières et la compagnie, criant qu'elle avait trouvé un homme dans la maison. Aussitôt Aurélia fit cesser les mystères, couvrit les statues et les représentations des divinités, et ayant fait fermer les portes, se mit à chercher partout avec des flambeaux. Clodius fut enfin trouvé dans la chambre de l'esclave qui l'avait introduit; et toutes les femmes, s'attroupant autour de lui, le mirent dehors.

On peut juger du vacarme que fit dans Rome une

pareille aventure, lorsqu'elle fut sue. Toutes les femmes en instruisirent leurs maris dès la nuit même ; et le lendemain c'était un cri d'indignation et un soulèvement universel contre Clodius, comme contre un impie, à la punition duquel la république et les dieux mêmes étaient intéressés. Les vestales recommencèrent le sacrifice. César répudia sa femme, qui l'avait trop bien mérité. Elle était petite-fille de Q. Pompeïus Rufus, et de Sylla, qui avaient été consuls ensemble, et par conséquent fille de ce jeune Q. Pompeïus qui fut tué, sous le consulat de son père et de son beau-père, dans la sédition excitée par le tribun Sulpicius.

César répudie sa femme. Sueton. Cæs. c. 6.

Les suite de cette affaire regardent l'année qui eut pour consuls Pupius Pison, et Messala.

M. PUPIUS PISO.
M. VALERIUS MESSALA NIGER.

An. R. 691. Av. J.C. 61.

Ces deux consuls sont caractérisés par Cicéron dans une lettre à Atticus. « L'un (Pison) est [1], dit-il, un « petit esprit; et le peu qu'il a d'esprit, il l'a mauvais « et mal tourné. Il veut être plaisant, mais il n'est que « ridicule. Ce n'est point un consul populaire, et il se « sépare totalement des chefs de l'aristocratie. La ré- « publique n'a point de bien à en espérer, parce qu'il « n'est pas capable de le vouloir; ni aucun mal à en

Caractère des deux consuls. Cic. ad Att. 1, n. 13, 14-16.

[1] « Consul parvo animo et pravo... facilè magis quàm facetiis ridiculus, nihil agens cum * populo, sejunctus ab optimatibus : a quo nihil speres boni reipublicæ, quia non vult; nihil metuas mali, quia non audet. Ejus autem collega et in me perhonorificus, et partium studiosus ac defensor bonarum. » (Cic. *ad Att.* lib. 1, n. 13.)

* Les éditions portent *cum republica*. J'ai suivi la conjecture de Muret qui paraît exprimer ce qu'a dû penser Cicéron. Pison, selon lui, est un esprit de travers, isolé; qui n'est ni populaire, ni partisan du sénat.

« craindre, parce qu'il n'est pas assez hardi pour le faire. « Son collègue ne lui ressemble pas; il me traite fort « honorablement, et est attaché au bon parti. »

Commission extraordinaire pour juger du fait de la profanation des mystères de la bonne déesse.

L'affaire de Clodius occupa beaucoup ces consuls; car elle avait été portée devant le sénat par Q. Cornificius. Il fut rendu un décret préparatoire, qui portait que le collége des pontifes serait consulté sur la qualité de l'action. La réponse fut que c'était une impiété. Alors le sénat ordonna aux consuls de proposer au peuple une loi pour établir une commission extraordinaire qui jugeât du fait de la profanation commise dans les mystères de la bonne déesse. Pison était ami de Clodius. Ainsi, en même temps qu'il proposait la loi pour obéir au décret du sénat, il y suscitait des obstacles, et tâchait d'empêcher qu'elle ne passât.

Clodius était dans une situation bien violente et bien périlleuse. Il avait contre lui toutes les colonnes du sénat, le consul Messala, Lucullus, Hortensius, Cicéron, Caton. Pompée même, qui était arrivé récemment, parla et dans le sénat et devant le peule d'une manière peu favorable à la cause de Clodius [1]. Celui-ci se donnait tous les mouvements imaginables. Il ameutait la canaille, qui était à ses ordres. Il employait tantôt les prières, et tantôt les invectives. Dans le sénat il se prosternait aux pieds des sénateurs, et devant le peuple il déclamait contre eux. Mais tous ses efforts eussent été inutiles, s'il n'eût pas mis dans ses intérêts le tribun Q. Fufius Calénus; car le consul Pison n'avait absolument aucun crédit, étant destitué de toute bonne

[1] Il fallait que ces assemblées et du sénat et du peuple, où Pompée se trouva, se tinssent hors la ville : sans quoi, prétendant au triomphe, il n'aurait pu y assister.

qualité, et de tout talent : vicieux à l'excès [1], s'il eût eu un vice de moins, et s'il n'eût pas été indolent, endormi, ignorant et paresseux.

Fufius était donc la seule ressource de Clodius. Mais il y avait quelque chose de si odieux dans cette affaire, qu'il n'osait prendre ouvertement la défense de celui qu'il prétendait sauver. Il ne s'opposait pas en forme à la loi que proposaient les consuls; il disputait seulement et chicanait le terrain. Hortensius, qui craignit qu'il ne prît enfin le parti de l'opposition, s'avisa d'un expédient. Ce fut que le tribun lui-même proposât une loi différente en un seul point de celle des consuls. La loi des consuls voulait que le préteur qui serait commis pour présider au jugement formât lui-même son conseil et choisît les juges; au lieu que, par celle de Fufius, les juges devaient être tirés au sort. Hortensius, qui proposa ce tempérament, sentait bien que la différence entre les deux lois était importante. Mais il s'était persuadé qu'il n'y avait point de juges qui pussent absoudre Clodius; et son expression était « qu'une épée « de plomb suffirait pour l'égorger ». La loi passa donc ainsi réformée; et Cicéron, dès ce moment, modéra son activité et son ardeur, qu'il craignit de consumer sans fruit.

Dès que le tribunal se fut formé, et qu'il eut commencé ses séances, les bons citoyens furent entièrement découragés; car ils n'y voyaient presque que gens ruinés, sans pudeur, sans aucun sentiment de probité. Jamais une académie de jeu n'offrit une compagnie [2] *Instruction du procès.*

[1] « Uno vitio minùs vitiosus, quòd iners, quòd somni plenus, quòd imperitus, quòd ἀπρακτότατος. » (Cic. *ad Att.* lib. I, ep. 14.)

[2] « Non enim unquam turpior in ludo talario concessus fuit. » (Cic. *ad Att.* lib. I, ep. 16.)

plus méprisable. On y comptait néanmoins quelques gens de bien, mais déconcertés et honteux de se voir si mal assortis.

Ces juges firent d'abord les sévères, sans doute pour amorcer le public, ou pour se vendre plus chèrement. Ils refusaient tout à l'accusé : l'accusateur, qui était un Lentulus, obtenait plus qu'il ne demandait; en sorte qu'Hortensius s'applaudissait beaucoup, et vantait la sagesse de ses vues.

Il est vrai qu'il n'était pas croyable que des juges pussent être assez impudents pour absoudre un pareil scélérat. Outre le crime particulier pour lequel il était accusé, les témoins les plus respectables déposaient contre lui de faits atroces, parjures, suppositions de testaments, adultères, et débauches de toutes les espèces, la sédition de Nisibe, dont il était auteur, des coupe-jarrets armés par lui, et distribués en compagnies pour exercer sous ses ordres toutes sortes de violences. Lucullus, qui avait eu pour femme une de ses sœurs, le chargeait d'en avoir abusé; et il prouvait cette accusation par le témoignage des femmes esclaves de sa maison, qu'il produisait en jugement. C'était un bruit tout public que Clodius entretenait aussi un commerce incestueux avec ses deux autres sœurs, dont l'une était mariée à Q. Marcius Rex, et l'autre à Q. Métellus Céler.

Dio. Plut. Cæs. et Cic.

Pour ce qui regarde la profanation des mystères de la bonne déesse, Aurélia, mère de César, et Julie, sa sœur, déposèrent les faits tels qu'elles les avaient vus. César fut aussi cité en témoignage; mais, toujours politique, toujours attentif à ménager ceux qui pouvaient lui être utiles, et qui étaient agréables à la multitude,

Suet. Cæs. c. 74.

il dit qu'il ne savait rien. Et comme on lui demanda pourquoi donc il avait répudié sa femme, il fit une réponse qui serait digne d'un homme plus vertueux que lui. *Il faut*, dit-il, *que la femme de César ne soit pas seulement exempte de crime, mais même de soupçon.*

Toute la défense de Clodius roulait sur un seul moyen. Il alléguait un *alibi*, et prouvait par de faux témoins que, la même nuit pendant laquelle on l'accusait d'avoir troublé les mystères, il avait couché à Intéramna, ville éloignée de Rome de plus de soixante milles. Cicéron détruisit cette vaine allégation, en déposant qu'il avait vu Clodius et lui avait parlé dans Rome peu d'heures avant la nuit dont il s'agissait.

Cicéron dépose contre Clodius.
Plut. Cic.

Il disait vrai : mais Plutarque assure que ce fut à l'instigation de sa femme qu'il parut comme témoin contre Clodius. Ce même historien ajoute d'autres circonstances qui me semblent au moins suspectes, et qui, pour la plupart, ne peuvent être regardées que comme des bruits répandus par les ennemis de Cicéron. Il dit que Clodius avait été son ami, et qu'il avait signalé son zèle pour lui et pour la république dans l'affaire de la conjuration : que Clodia, sœur de Clodius, femme de Métellus Céler, aimait Cicéron et voulait l'épouser ; ce qui, puisqu'ils étaient tous deux mariés, supposait un double divorce ; et que ce fut la jalousie que Térentia conçut de cette intrigue qui engagea cette femme impérieuse à exiger de son mari qu'il déposât contre Clodius, et que par conséquent il se brouillât avec Clodia. Tout ce récit de Plutarque, peu honorable à Cicéron, pourrait bien ne renfermer rien de vrai que les vues et les projets de Clodia, qu'il ne paraît pas possible de nier. Le reste ne serait pas difficile à réfuter,

si c'en était ici le lieu. Mais, pour ne point m'engager dans une trop longue discussion, je me contenterai d'observer que Cicéron n'avait pas besoin d'impulsion étrangère pour se porter à déposer un fait vrai contre Clodius, qui dès-lors le menaçait. Il raconte lui-même que, lorsqu'il se présenta comme témoin, tous les juges se levèrent, l'environnèrent, et, montrant leur cou, lui protestèrent qu'ils étaient prêts à sacrifier leurs vies pour sauver la sienne des fureurs de Clodius. Il remarque et fait beaucoup valoir ce témoignage d'honneur, qui flattait sa vanité. Il ne se laissa pourtant point emporter aux invectives contre un ennemi si digne de mépris et de haine en même temps, et il se contenta de déposer tout simplement ce qu'il savait.

Cic. ad Att. I, n. 16.

Les applaudissements donnés par les juges à Cicéron, et les marques éclatantes du vif intérêt qu'ils prenaient à sa sûreté, achevèrent de désespérer et l'accusé et ses défenseurs. Ils eurent lieu de concevoir de nouvelles alarmes par la démarche que firent encore les juges de demander au sénat une garde, qui leur fut accordée. Ainsi tout semblait annoncer à Clodius une condamnation inévitable.

Les juges se laissent corrompre. Clodius est absous.

En deux jours l'affaire changea de face, et par des voies si détestables, que j'ai peine à les écrire. Crassus se chargea de cette infame négociation. Il manda les juges chez lui, donna de l'argent aux uns, en promit aux autres. Il y eut même des adultères stipulés, et d'autres horreurs plus contraires à la nature. C'est ainsi que Clodius parvint à se faire absoudre par de plus grands crimes que celui pour lequel il était mis en justice. Le jour du jugement la place publique fut

toute remplie d'esclaves[1] : les gens de bien étaient en fuite. Il se trouva néanmoins vingt-cinq juges qui, malgré le danger extrême qui les menaçait, aimèrent mieux s'exposer à périr que de perdre et de renverser la république. Trente-un craignirent plus la faim que la mauvaise renommée. Ces indignes juges, qui auraient mérité les plus grands supplices, en furent quittes pour la honte, et pour une raillerie de Catulus, qui, ayant rencontré l'un d'entre eux, lui dit : « Pourquoi donc « nous demandiez-vous une garde? Était-ce pour em- « pêcher qu'on ne vous enlevât l'argent que vous avez « reçu de l'accusé? »

Cicéron ranime le courage des gens de bein que ce jugement avait consternés.

Cet abominable jugement eut des suites très-funestes pour la république. Le vice, victorieux et triomphant, commençait à insulter à la probité et à la vertu. Ayant foulé aux pieds les lois de la pudeur, la religion des jugements, l'autorité du sénat, les méchants comptaient se venger de la sévérité du consulat de Cicéron. Les bons, au contraire, découragés, abattus, ne se croyaient plus en état de résister à leurs ennemis. Cicéron fit ici l'office d'un grand sénateur. Il ranima les espérances des honnêtes gens par ses discours et par ses exhortations. Il invectiva avec véhémence contre la corruption des juges. Il réduisit à un silence de honte et de confusion tous ceux qui avaient favorisé cette indigne victoire. Il fit porter en particulier au consul Pison la peine de sa prévarication criminelle en le privant du

[1] « Summo discessu bonorum, pleno foro servorum, xxv judices ita fortes tamen fuerunt, ut, summo proposito periculo, vel perire maluerint, quàm perdere omnia; xxxi fuerunt, quos fames magis, quàm fama commoverit. Quorum Catulus quum vidisset quemdam, *Quid vos*, inquit, *præsidium a nobis petebatis? an, ne nummi vobis eriperentur, timebatis?* » (Cic.)

gouvernement de Syrie, dont il se croyait déja assuré. Enfin il tomba sur Clodius lui-même avec tant de force, que toute l'audace de ce scélérat ne put se soutenir, et qu'il fut absolument déconcerté.

Cicéron a inséré dans la lettre à Atticus, d'où j'ai tiré principalement tout ce que je viens de dire, un morceau du discours qu'il prononça le 15 mai dans le sénat, Clodius présent. Après avoir exhorté les sénateurs à ne pas perdre confiance pour une plaie que la république avait reçue[1], il ajouta : « Cette plaie est de « telle nature, que nous ne devons ni la dissimuler, ni « la craindre, de peur que, si nous la craignons, nous « ne paraissions manquer de courage, et, si nous en « ignorons l'importance et les suites, manquer de sen- « timent. Lentulus et Catilina ont été deux fois absous. « Celui-ci est le troisième fléau que des juges corrompus « ont préparé à la république. Tu es dans l'erreur, « Clodius, si tu te crois sauvé du péril. Tes juges ne « t'ont point assuré l'habitation dans la ville, mais t'ont « réservé pour la prison et le supplice : ils n'ont pas « prétendu te maintenir dans les droits de citoyen, « mais te priver de l'exil, qui aurait mis au moins ta « vie en sûreté. Et vous, messieurs, reprenez courage

[1] « Multa dixi de summa republica, atque ille locus inductus a me est divinitùs, ne unâ plagâ acceptâ Patres conscripti conciderent : vulnus esse ejusmodi, quod mihi nec dissimulandum, nec pertimescendum videretur; ne aut metuendo ignavissimi, aut ignorando stultissimi judicaremur : bis absolutum esse Lentulum, bis Catilinam; hunc tertium jam esse a judicibus in rempublicam immissum. Erras, Clodi : non te judices urbi, sed carceri reservârunt; neque te retinere in civitate, sed exsilio privare voluerunt. Quamobrem, P. C., erigite animos, retinete vestram dignitatem. Manet illa in republica bonorum consensio : dolor accessit bonis viris, virtus non est imminuta. Nihil est damni factum novi; sed quod erat, inventum est. In unius hominis perditi judicio plures similes reperti sunt.

« et continuez à tenir une conduite pleine de dignité.
« Le concert des bons, qui est le plus ferme appui de
« la république, subsiste encore. Ce qui est arrivé est
« un sujet de douleur pour eux, et non d'affaiblisse-
« ment : il ne nous est survenu aucun mal nouveau,
« mais le mal qui était caché s'est découvert. L'abso-
« lution d'un misérable a montré ceux qui lui ressem-
« blaient. »

Cicéron ne pouvait mieux faire ; mais, s'il se flattait d'avoir rétabli toutes choses, l'événement fera voir qu'il se trompait. Les méchants, animés par le succès, ne cessèrent de livrer des assauts, et à la république, et à Cicéron, dont la cause était liée avec le salut de l'état ; et enfin Clodius vint à bout d'achever sa vengeance sur l'un et sur l'autre, par l'exil de celui qui avait étouffé la conjuration de Catilina. Cicéron savait qu'il était menacé ; mais il ne croyait le danger ni si grand, ni si proche. Il se rassurait par l'affection qu'avaient pour lui les gens de bien, par les témoignages d'honneur que lui rendait la multitude, et surtout par l'amitié de Pompée, sur la sincérité de laquelle il ne se fiait pas pleinement, mais dont les apparences ne laissaient pas de lui être extrêmement utiles. Ceci m'avertit de revenir à Pompée, qui va entrer dans une nouvelle carrière, toute différente de celle qu'il a courue jusqu'ici. Il avait brillé dans les guerres : il ne se tirera pas aussi glorieusement des affaires intérieures et civiles.

Pompée, en arrivant en Italie, congédie ses troupes. Vell. II, 40.

Il est vrai qu'à son retour de l'Asie il donna d'abord l'exemple d'une très-grande modération. Les historiens conviennent qu'il eût pu, avec l'armée qu'il ramenait, se rendre maître de Rome et de la république. Tout le

Plut. Pomp. Dio.

monde le voyait, et beaucoup craignaient qu'il ne voulût ce qui lui était facile. Crassus porta les choses jusqu'à s'enfuir de la ville avec ses enfants, et ce qu'il put emporter de ses trésors. On pensa néanmoins que, dans cette démarche d'un si grand éclat, il y avait plus d'artifice que de crainte réelle, et que son dessein était de rendre Pompée odieux.

Celui-ci, qui n'eut jamais dessein de s'emparer, par la force, de l'autorité souveraine, fit taire tous ces bruits et tous ces soupçons en congédiant son armée dès qu'il mit le pied en Italie. Arrivé à Brindes, il convoqua ses soldats, et, après une harangue convenable aux circonstances, il leur ordonna de se séparer et de se retirer chacun chez soi. Il avait pourtant un prétexte bien spécieux pour les tenir assemblés. C'était un usage, fondé même en raison et en équité, que l'armée triomphât avec son général. Mais il aima mieux priver son triomphe d'un si honorable accompagnement, que de causer de l'inquiétude à ses citoyens.

Le zèle et l'admiration des peuples lui donnèrent le moyen de répéter une si belle action : car, lorsqu'on le vit dans l'Italie revenir, après tant de victoires, comme d'un voyage qu'il eût fait pour son plaisir, sans autre cortége que ses amis particuliers, il se fit un si grand concours autour de lui, et la multitude se grossit tellement sur la route, qu'à son arrivée aux portes de Rome, s'il eût eu de mauvais desseins contre la liberté publique, il n'eût pas eu besoin d'une autre armée que de celle qui s'était formée volontairement à sa suite. Il ne s'en prévalut point, et il se contenta de la réception glorieuse qu'on lui fit. Toute la ville alla au-devant de lui, les jeunes gens à une distance considérable, les

autres plus ou moins loin, selon leurs forces, et le sénat à l'entrée des murs.

Cicéron tâche d'engager Pompée à s'expliquer favorablement sur son consulat. Conduite équivoque de Pompée.

Il fut obligé de rester plusieurs mois aux portes de la ville, en attendant un temps commode pour son triomphe. Mais son autorité ne laissait pas d'influer, comme je l'ai déja remarqué, dans les affaires; et chacun souhaitait tirer à soi un citoyen si puissant. Cicéron d'une part, et ses adversaires de l'autre, avaient déja pris les devants lorsqu'il était encore en Asie. Pompée, toujours dissimulé, toujours artificieux, se tint ferme, et semblait vouloir nager entre les deux partis. Cicéron, dans une lettre que nous avons, lui en fait des plaintes avec cette noble franchise qui sied si bien aux grands hommes. *J'ai fait*[1], lui dit-il, *des choses dont je croyais que vous daigneriez me féliciter, et comme ami, et comme citoyen. Je devine la raison de votre silence: vous avez craint qu'il n'y eût des gens qui se trouvassent offensés des louanges que vous m'auriez données. Mais sachez que ce que j'ai fait pour le salut de la patrie est approuvé par le suffrage de l'univers. Quand vous serez ici, vous reconnaîtrez dans la conduite que j'ai tenue tant de sagesse et de grandeur d'ame, que vous ne serez pas fâché, vous qui êtes sans doute beaucoup plus grand que Scipion l'Africain, de vous lier et pour le commerce de la vie,*

[1] « Res eas gessi, quarum aliquam in tuis litteris et nostræ necessitudinis, et reipublicæ causâ, gratulationem exspectavi, quam ego abs te prætermissam esse arbitror, quòd vererere ne cujus animum offenderes. Sed scito, ea quæ nos pro patriæ salute gessimus, orbis terræ judicio ac testimonio comprobari. Quæ quum veneris, tanto consilio tantâque animi magnitudine a me gesta esse cognosces, ut tibi multò majori quàm Africanus fuit, me non multò minorem quàm Lælium, facilè et in republica, et in amicitia, conjunctum esse patiare » (Cic. *ad fam.* v, 7.)

et pour les affaires publiques, avec un homme qui ne le cède pas de beaucoup à Lélius.

Cic. pro Planco, n. 85. Les plaintes de Cicéron furent à peu près inutiles, si même elles ne lui firent tort, comme il lui fut reproché dans la suite; et il ne le nie que faiblement. Ce qui est certain, c'est qu'à la première entrevue il n'eut pas lieu d'être content de Pompée. Il en reçut pourtant un compliment très-gracieux. Le vainqueur de l'Orient dit à Cicéron qu'il lui avait obligation de revoir sa patrie, et qu'inutilement viendrait-il se décorer par un troisième triomphe, si Cicéron ne lui eût conservé le lieu où il devait triompher. Ce n'étaient là que des discours, qui n'étaient pas capables d'imposer à un homme aussi clairvoyant que celui à qui il parlait. Atticus, qui avait vu Pompée sur sa route, avait déja écrit à son ami que ce genéral louait son consulat depuis qu'il n'osait plus le blâmer. Et voici de quelle manière Cicéron lui-même en écrit à son tour à Atticus. *Pompée m'estime beaucoup* [1], *à ce qu'il veut faire paraître; il m'embrasse, il me chérit, il me loue tout haut, pendant qu'au fond du cœur, mais de façon néanmoins qu'on le pénètre, il est jaloux de ma gloire. Je ne trouve en lui ni vraie douceur, ni franchise, aucune vue droite et pure sur les affaires de la république, nulle générosité, nulle liberté.* Ce portrait n'est point flatté; et s'il ne ressemble guère à ceux que Cicéron a faits ailleurs de Pompée, je ne doute pas que

(Marginal notes: Cic. Phil. II, n. 12, et de Offic. I, n. 78. — Cic. ad Att. I, n. 13, 14, 16.)

[1] « Tuus ille amicus (scin quem dicam? de quo tu ad me scripsisti, posteaquàm non auderet reprehendere, laudare cœpisse) nos, ut ostendit, admodùm diligit, amplectitur, amat: apertè laudat; occultè, sed ita ut perspicuum sit, invidet. Nihil come, nihil simplex, nihil ἐν τοῖς πολιτικοῖς honestum, nihil illustre, nihil forte, nihil liberum. » (Cic. *ad Att.* lib. I, n. 13.)

l'on ne doive prendre plus de confiance en une lettre écrite de l'abondance du cœur que dans des harangues faites pour être débitées devant un nombreux auditoire. Mais, de plus, il est aisé, je pense, de concilier toutes choses; et les hommes sont souvent si différents d'eux-mêmes, selon qu'ils se montrent sur le théâtre du monde, ou qu'on les voit dans le particulier, qu'il n'est pas fort étonnant que le héros des discours de Cicéron soit dans ses lettres un caractère si peu estimable.

Pompée vérifia pleinement par sa conduite l'idée que Cicéron s'était faite de lui. Lorsqu'il harangua le peuple pour la première fois depuis son retour, en voulant ménager tout le monde, il parla de manière à ne contenter personne. Aussi son discours fut-il accueilli assez froidement. Dans le sénat, le consul Messala lui ayant demandé son avis sur l'affaire de Clodius, qui se poussait alors, Pompée crut faire beaucoup de louer en général l'autorité et les décrets de la compagnie; et, en s'asseyant, comme il était auprès de Cicéron, il lui dit qu'il comptait s'être suffisamment expliqué sur son consulat. Il est vrai que Cicéron, n'ayant rien fait que par l'avis du sénat, son administration se trouvait renfermée dans les éloges de Pompée : mais il est vrai aussi que ces éloges étaient bien vagues.

Crassus agit tout autrement, lui qui pouvait se plaindre que Cicéron ne lui avait pas rendu justice en bien des occasions, et avait toujours pris à tâche de relever Pompée à son préjudice. Ayant remarqué que le simple soupçon d'avoir voulu dire du bien du consulat de Cicéron avait fait honneur à Pompée, il s'étendit avec magnificence sur cette matière. Il dit « que, s'il était

« citoyen et sénateur [1], s'il jouissait de la liberté et de « la vie, il en était redevable à Cicéron : qu'autant de « fois qu'il voyait sa maison, sa femme et sa patrie, « autant de fois il se rappelait le souvenir de celui à « qui il avait obligation de les lui avoir conservées ».

Ce discours réveilla Pompée, soit qu'il fût piqué de voir Crassus lui montrer son devoir, et profiter de l'occasion qu'il avait négligée de se faire applaudir; soit qu'il fût étonné que les services de Cicéron fussent réellement si grands, et les éloges qu'on lui donnait si favorablement reçus du sénat.

Tout le monde sait que le faible de Cicéron était d'aimer les louanges. Ainsi il n'est pas besoin de dire combien il fut content de Crassus. Il ne laissa pas de recevoir volontiers le peu que Pompée lui donnait en mots couverts et en expressions ambiguës. Mais quand ce fut à lui à parler, il déploya toutes les voiles de son éloquence pour se faire valoir auprès d'un nouvel auditeur tel que Pompée. Les périodes, les tours heureux, les figures nobles et hardies coulèrent de sa bouche. Il vanta la sagesse et la fermeté du sénat, le concert de l'ordre des chevaliers avec le premier corps de la république, l'union de toute l'Italie pour le salut commun. Il parla des restes de la conjuration qui respiraient encore, de l'abondance des vivres, de la tranquillité dont l'empire jouissait. « Vous savez [2], dit-il à Atticus, quel « bruit et quel fracas je fais quand je traite ces sortes « de matières; et je ne m'y étends pas ici, parce que

[1] « Se, quòd esset senator, quòd civis, quòd liber, quòd viveret, mihi acceptum referre; quoties conjugem, quoties domum, quoties patriam videret, toties se beneficium meum videre. » (Cic. *ad Att.* lib. I, n. 14.)

[2] « Nôsti jam in hac materiâ sonitus nostros : tanti fuerunt, ut ego eò brevior sim quòd eos usque istinc exauditos putem. »

« je crois que vous devez m'avoir entendu de la Grèce « où vous êtes. »

A toutes ces avances que fit Cicéron vers Pompée, il gagna au moins que celui-ci joua parfaitement la comédie : en sorte que le public en fut la dupe. La populace était persuadée que Pompée aimait tendrement Cicéron; et pour exprimer leur intimité, ce tas de jeunes débauchés qui avaient été en liaison avec Catilina appelaient Pompée *Cnéus Cicéron*, lui donnant un nom formé de son prénom et du surnom de celui qu'ils lui croyaient étroitement uni. Dans la vérité, la conduite de Pompée à l'égard de Cicéron fut toujours au moins équivoque jusqu'à son exil.

Pompée achète le consulat pour Afranius.

Il ne suivit pas de meilleurs principes dans ce qui regardait les autres affaires de l'état. Nous avons déja vu qu'il avait fait présent à la république d'un fort mauvais consul en la personne de Pupius Pison. Il en usa de même cette année, et entreprit de mettre en place, malgré tout le monde, une autre de ses créatures, dont le principal mérite consistait à bien danser. C'était Afranius. Pour réussir [1], Pompée employa, non les voies d'honneur, le crédit, la considération qui lui était si légitimement due, mais ce moyen, dit Cicéron, dont Philippe exprimait si bien l'efficace, lorsqu'il disait qu'il n'y avait point de ville imprenable dès qu'un âne chargé d'or pouvait y entrer. L'argent se distribuait avec profusion; et le bruit courait que le consul Pison était l'entremetteur de ce trafic.

[1] « Omnibus invitis trudit noster Magnus Auli filium : atque in eo neque auctoritate, neque gratiâ pugnat, sed quibus Philippus omnia castella expugnari posse dicebat, in quæ modò asellus onustus auro posset adscendere. » (Cic. *ad Att.* lib. 1, n. 16.)

Tentative inutile de Pompée pour gagner Caton. Plut. Pomp. et Cat.

Caton s'applaudit alors d'avoir refusé l'alliance de Pompée; car celui-ci, qui avait éprouvé la fermeté de Caton lorsqu'il s'était agi de l'élection de Pison au consulat, ne doutant pas qu'il ne le trouvât encore en son chemin dans bien d'autres occasions, voulut le gagner en lui faisant demander en mariage ses deux nièces, l'aînée pour lui-même, et la cadette pour son fils. La femme et la sœur de Caton furent charmées d'une proposition si avantageuse. Mais, pour lui, toujours rigide, il répondit à Munatius qui s'était chargé de cette négociation : « Dites à Pompée que Caton ne « se laissera point prendre par les femmes. Je lui suis « obligé de sa bienveillance. Tant qu'il ne formera que « des desseins justes et raisonnables, il peut compter « sur une amitié de ma part plus ferme que les alliances « les plus étroites. Mais je ne lui donnerai point des « ôtages qui soient capables de me lier les mains quand « il faudra défendre les intérêts de la patrie. »

Plutarque juge que Caton poussa ici trop loin l'austérité; que, s'il eût consenti aux mariages proposés, il aurait prévenu l'alliance de Pompée avec César, qui pensa causer la ruine de l'empire, et qui causa celle du gouvernement; enfin que Caton, en craignant de prendre part aux fautes légères de Pompée, l'exposa à devenir, comme il arriva en effet, l'appui et le soutien des plus grandes et des plus pernicieuses injustices. Je crains que cet historien, si sage d'ailleurs, n'ait jugé par l'événement. Et qui peut répondre que César, quand même il ne serait pas devenu le beau-père de Pompée, n'eût pas trouvé dans leur ambition commune et dans la supériorité de son génie de quoi former cette union, nécessaire à ses vues, et fatale à la

liberté? Pour moi, je ne puis m'empêcher d'admirer une vertu qui n'est point éblouie par l'éclat de la fortune, et qui, dans des engagements très-innocents par eux-mêmes, prévoit et craint la nécessité de concourir dans la suite aux abus et au violement des lois.

C'est ainsi que pensèrent les personnes même les plus intéressées à la chose, et qui avaient d'abord blâmé la roideur de Caton. Sa femme et sa sœur, lorsqu'elles virent le manége qui se tramait pour faire Afranius consul, et la corruption exercée si publiquement, que l'on allait, au rapport de Plutarque, recevoir l'argent dans les jardins de Pompée, acquiescèrent sans peine à la réflexion de Caton qui leur dit : *Eh bien, voilà les indignités auxquelles il nous eût fallu prendre part, si j'eusse accepté l'alliance de Pompée.*

Afranius fut donc nommé consul; et Pompée [1], qui avait regardé le consulat comme le prix glorieux de ses exploits, et qui s'y était élevé par son mérite, ne craignait point de l'avilir en le rendant vénal, et en y portant à force d'argent ceux que leur mérite n'aurait jamais pu y faire parvenir. Cette réflexion que fait Plutarque par rapport à Pompée, Cicéron l'avait faite par rapport à lui-même avant l'élection d'Afranius. « Voyez-vous [2], disait-il à Atticus, que le consulat, que « Curion appelait une *apothéose*, va devenir, si un « tel homme y arrive, la royauté de la fève? Il vaut

[1] Ὥςε τὸν Πομπήϊον ἀκούειν κακῶς, ἧς αὐτὸς ἄρχης ἐφ' οἷς κατώρθωσεν ὡς μεγίςης ἔτυχε, ταυτὴν ὤνιον ποιοῦντα τοῖς δι' ἀρετῆς κτήσασθαι μὴ δυναμένοις. (Plut. *in Pomp.*)

[2] « Sed heus tu, videsne consulatum illum nostrum, quem Curio anteà ἀποθέωσιν vocabat, si hic factus erit, fabam mimûm futurum? Quare, ut opinor, φιλοσοφητέον id quod tu facis, et istos consulatus non flocci ἱατέον. » (Cic. *ad Att.* lib. I, n. 16.)

« bien mieux philosopher comme vous faites, et regar-« der tous ces consulats comme de la boue. » Langage ordinaire aux ambitieux, quand les choses ne vont pas à leur gré, mais bientôt démenti par les actions. On donna pour collègue, à Afranius, Q. Métellus Céler, homme d'un grand nom, et qui soutenait la noblesse de sa naissance par celle de ses sentiments.

Indiens poussés par la tempête sur les côtes de la Germanie.
Plin. II, 67.
Mela, III, 5.

Céler revenait alors de la Gaule cisalpine, qu'il avait gouvernée, après sa préture, avec la qualité de proconsul. C'est au temps de cette administration que je rapporte le fait que Pline et Pomponius Méla racontent d'après Cornélius Népos [1]. Ils disent que le roi des Suèves [2] donna à Métellus Céler, proconsul de la Gaule, des Indiens qui, s'étant embarqués dans leur pays pour aller faire le commerce chez l'étranger, avaient été si furieusement écartés de leur route et entraînés si loin par la tempête, qu'ils étaient venus échouer sur les côtes de la Germanie. Un tel événement était précieux pour les anciens géographes, qui avaient besoin de se convaincre que notre continent était tout environné de mers. Pour nous, si ce fait était vrai, ce ne pourrait être qu'un nouvel exemple à ajouter à ceux par lesquels on veut prouver que le cap de Bonne-Espérance avait été doublé bien des siècles avant que les Portugais en fissent la découverte. Mais je soupçonnerais volontiers que ces prétendus Indiens pourraient être des habitants de la côte occidentale de l'Afrique. Alors l'écart n'est

[1] Pighius et Freinshemius rejettent ce fait à l'année qui suivit le consulat de Métellus Céler, et qui est celle de sa mort. Il est vrai que la Gaule transalpine lui était échue pour département. Mais il est plus que vraisemblable qu'alors il ne mit pas le pied dans sa province, ayant été prévenu par la mort.

[2] Peuple de la Germanie, dont le nom est resté à la *Souabe*.

plus à beaucoup près si violent, et le fait devient plus vraisemblable. M. Huet, dans son Histoire du commerce, les fait venir d'un pays bien différent. Il lui paraît assez probable que c'étaient des Lapons. On peut voir dans son ouvrage les raisons de convenance qui lui ont fait naître cette pensée.

Le triomphe de Pompée, différé pendant plusieurs mois, sans doute pour avoir le temps d'en rassembler tout l'appareil, se célébra enfin le 28 et le 29 septembre. Le dernier de ces deux jours était celui de la naissance du triomphateur. On prit deux jours pour cette pompe, à cause de la multitude immense des dépouilles et des monuments de la gloire de Pompée qui devaient en faire l'ornement; et même les deux jours n'y suffirent pas, et il en resta de quoi décorer encore magnifiquement un autre triomphe, s'il en eût été besoin.

Troisième triomphe de Pompée. Plin. VII, 26, et XXXVII, 2. Plut. Pomp. Appian. Mithrid.

On porta à la tête une inscription qui marquait que POMPÉE, APRÈS AVOIR DÉLIVRÉ TOUTES LES CÔTES MARITIMES DES COURSES DES PIRATES, ET AVOIR RENDU AU PEUPLE ROMAIN L'EMPIRE DE LA MER, TRIOMPHAIT DE L'ASIE, DU PONT, DE L'ARMÉNIE, DE LA PAPHLAGONIE, DE LA CAPPADOCE, DE LA SYRIE, DES SCYTHES, DES JUIFS, DES ALBANIENS, DE L'IBÉRIE, DE L'ÎLE DE CRÈTE, DES BASTARNES, ET ENFIN DES ROIS MITHRIDATE ET TIGRANE. Il ajouta lui-même, lorsque après son triomphe il harangua le peuple, suivant l'usage, pour rendre compte de ses exploits, « qu'il avait combattu « contre vingt-deux rois, et tellement reculé les frontières de l'empire, que l'Asie-Mineure, qui avant ses « victoires était la dernière des provinces du peuple « romain, en occupait alors le centre ». Je joindrai en-

Oros. VI, 6. Plin.

core ici une autre inscription qui présente les victoires de Pompée sous de nouveaux rapports. Elle fut placée par le vainqueur dans le temple de Minerve, à la construction duquel il avait consacré une partie des dépouilles. La voici telle que Pline nous l'a conservée : CN. POMPÉE-LE-GRAND, GÉNÉRAL[1] DES ARMÉES ROMAINES, AYANT TERMINÉ UNE GUERRE DE TRENTE ANS, AYANT VAINCU, MIS EN FUITE, TUÉ, OU REÇU A COMPOSITION, DEUX MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE HOMMES, AYANT COULÉ A FOND OU PRIS HUIT CENT QUARANTE-SIX VAISSEAUX, AYANT RÉDUIT SOUS SA PUISSANCE QUINZE CENT TRENTE-HUIT VILLES, FORTS OU CHATEAUX, AYANT SUBJUGUÉ TOUT LE PAYS QUI S'ÉTEND DEPUIS LES PALUS-MÉOTIDES JUSQU'A LA MER ROUGE, ACQUITTE A JUSTE TITRE LE VŒU QU'IL AVAIT FAIT A MINERVE.

Les richesses qui furent étalées dans ce triomphe ont quelque chose de prodigieux; et elles ajoutèrent un nouveau degré au luxe et à la corruption des mœurs romaines, particulièrement en ce qui regarde les pierreries, qui jusque-là avaient été peu connues dans Rome. On y vit un échiquier à jouer, de deux pierres précieuses, long de quatre pieds, et large de trois; une lune d'or du poids de près de quarante-sept de nos marcs; trois lits de table, aussi d'or, dont l'un, à ce que l'on prétendait, venait de Darius fils d'Hystaspe; de la vaisselle d'or enrichie de pierreries pour garnir neuf buffets; trois statues d'or, l'une de Minerve,

[1] Le mot *imperator*, qui est dans le latin, est ici un titre d'honneur que les soldats donnaient par acclamation à leur général après une grande victoire. Je ne connais point de mot dans notre langue qui y réponde.

l'autre de Mars, et la troisième d'Apollon; la vigne d'or d'Aristobule, dont il a été parlé plus haut; trente-trois couronnes de perles; une chapelle en petit consacrée aux Muses, toute de perles, avec un cadran solaire au sommet; enfin un portrait de Pompée lui-même, fait aussi de perles. On porta de plus un écrin rempli de pierreries et de bagues d'un grand prix, qui avait appartenu à Mithridate, et que Pompée consacra dans le Capitole avec la vigne d'or et beaucoup d'autres richesses. Ajoutez le trône et le sceptre du même Mithridate, et un buste d'or de ce prince de la hauteur de huit coudées; une statue d'argent de Pharnace, grand-père de Mithridate; des chariots d'or et d'argent. En genre de curiosités naturelles, l'arbre d'ébène, qui Plin. XII, 4. n'avait jamais été vu dans Rome, y parut pour la première fois dans ce triomphe.

Les gratifications faites par le triomphateur aux officiers et aux soldats étaient aussi exprimées sur un tableau, que l'on fit passer en pompe. Il y était marqué que Pompée avait donné mille talents[1] (trois millions) à ses lieutenants et à ses questeurs qui avaient défendu les côtes dans la guerre des pirates, et qu'il n'y avait aucun de ses soldats qui n'eût reçu six mille sesterces[2] (sept cent cinquante livres). Outre ces sommes, qui étaient certainement des fruits de la guerre, sans quoi Pompée n'aurait pas pu s'en faire honneur, il porta au trésor public en argent monnayé ou en argenterie vingt mille talents[3] (soixante millions). Et une inscription annonçait qu'il avait presque triplé les revenus de la république, qui, avant lui, n'en tirait par an que cin-

[1] 4,900,000 fr. — L.
[2] 1227 fr. — L.
[3] 98 millions. — L.

quante millions de dragmes[1] (vingt-cinq millions de nos livres tournois), et qui en percevrait des seuls pays conquis par lui quatre-vingt-cinq millions[2] (quarante-deux millions cinq cent mille livres).

A tout cet étalage d'opulence se joignait un appareil plus militaire : des chariots remplis d'armes de toute espèce, des éperons de vaisseaux, une grande multitude de prisonniers de guerre, non chargés de chaînes, comme c'avait été autrefois l'usage, mais laissés à leur liberté, et équipés chacun à la mode de sa nation. Immédiatement avant le char du triomphateur marchaient les rois, princes et grands seigneurs qui avaient été pris par les armes ou donnés en ôtages, au nombre de trois cent vingt-quatre. On y remarquait principalement le jeune Tigrane avec sa femme et sa fille, et la reine Zosime, épouse du vieux Tigrane, sept enfants de Mithridate, savoir cinq princes, Artapherne, Cyrus, Oxathrès, Xerxès et Darius; et deux princesses, Orsabaris et Eupatra : Olthacès, qui avait régné dans la Colchide; Aristobule, roi des Juifs, avec son fils Antigonus et deux filles; des tyrans et chefs de pirates ciliciens; des princesses de Scythie, trois généraux albaniens, deux ibériens; les ôtages de ces peuples et du roi de Comagène; et enfin Ménandre, commandant-général de la cavalerie de Mithridate.

Suivaient plusieurs tableaux qui représentaient les rois vaincus ou les batailles gagnées soit par Pompée, soit par ses lieutenants. Surtout les aventures de Mithridate étaient peintes en détail; le combat nocturne où il avait été entièrement défait, sa fuite, le siége

[1] 40 millions. — L.

[2] 69 millions. — L.

qu'il avait soutenu dans le fort de Panticapée, sa mort, et celle de ses deux filles qui avaient voulu mourir avec lui. On voyait aussi les portraits de plusieurs de ses autres enfants, de l'un et de l'autre sexe, morts avant lui. Les dieux des barbares fermaient cette longue file de tableaux; et, menés en triomphe avec les peuples qui les adoraient, ils attiraient l'attention des spectateurs par la singularité de leurs figures et de leurs accoutrements. Appien place encore ici une inscription qui, avec les noms des rois vaincus, portait de plus ceux de trente-neuf villes fondées par Pompée en différentes régions de l'Orient.

Enfin paraissait Pompée lui-même, sur un char tout brillant de pierreries, revêtu d'une casaque militaire que l'on disait être celle d'Alexandre, et que Mithridate avait trouvée parmi les trésors portés dans l'île de Cos par Cléopatre, reine d'Égypte, grand'mère de Ptolémée Alexandre II. Le char du triomphateur était suivi des principaux officiers de son armée, lieutenants-généraux, tribuns et autres, partie à pied, partie à cheval. L'armée aurait dû, comme je l'ai remarqué, s'y trouver tout entière. Mais, absente par la raison qui avait engagé Pompée à la licencier, elle lui faisait plus d'honneur que si elle eût marché à sa suite le comblant d'applaudissements.

La férocité romaine s'adoucissait. Les prisonniers, qui, dans les triomphes précédents, avaient été ou mis à mort, ou gardés en prison, furent traités ici plus humainement; on les renvoya dans leur pays. Seulement Aristobule et Tigrane furent retenus, afin qu'Hyrcan et le vieux Tigrane pussent jouir de la paix dans leurs états.

Liv. Epit. CIII.

Ce dernier triomphe confirma pleinement à Pompée le surnom de *Grand* : tout le peuple assemblé le lui donna par acclamation : et il était en effet alors le plus grand des Romains. On remarquait comme une gloire singulière et unique, que dans ses triomphes il avait fait passer successivement sous les yeux des Romains les trois parties du monde connu. Car l'Afrique lui avait fourni la matière de son premier triomphe; l'Europe, du second; et l'Asie, du troisième : en sorte que ses victoires semblaient embrasser tout l'univers.

On s'était plu à le comparer, dès sa première jeunesse, à Alexandre; et quelques écrivains, pour rendre la ressemblance plus complète, supposaient qu'il avait moins de trente-quatre ans lorsqu'il triompha de Mithridate. Le fait est qu'il avait passé sa quarante-cinquième année. « Il eût été à souhaiter, dit Plutar« que, qu'il eût ressemblé à Alexandre en cessant de « vivre avant que la fortune l'abandonnât[1]. Le temps « qu'il vécut depuis son troisième triomphe ne lui amena « que des prospérités odieuses et des disgraces sans re« tour. Car, employant injustement en faveur des au« tres une autorité où il était parvenu lui-même par « des voies légitimes, autant qu'il augmenta leurs forces, « autant il diminua de sa gloire; et il se vit enfin ruiné,

[1] Ὡς ὤνατο γ' ἂν ἐνταῦθα τοῦ βίου παυσάμενος, ἄχρις οὗ τὴν Ἀλεξάνδρου τύχην ἔσχεν· ὁ δ' ἐπέκεινα χρόνος αὐτῷ τὰς μὲν εὐτυχίας ἤνεγκεν ἐπιφθόνους, ἀνηκέστους δὲ τὰς δυστυχίας· ἣν γὰρ ἐκ προσηκόντων αὐτὸς ἐκτήσατο δύναμιν, ταύτῃ χρώμενος ὑπὲρ ἄλλων οὐ δικαίως, ὅσον ἐκείνοις ἰσχύος προσετίθει τῆς αὑτοῦ δόξης ἀφαιρῶν, ἔλαθε ῥώμῃ καὶ μεγέθει τῆς αὑτοῦ δυνάμεως καταλυθείς· καὶ καθάπερ τὰ καρτερώτατα μέρη καὶ χωρία τῶν πόλεων, ὅταν δέξηται πολεμίους, ἐκείνοις προστίθησι τὴν αὑτῶν ἰσχὺν, οὕτω διὰ τῆς Πομπηΐου δυνάμεως Καῖσαρ ἐξαρθεὶς ἐπὶ τὴν πόλιν, ᾧ κατὰ τῶν ἄλλων ἴσχυσε, τοῦτο ἀνέτρεψε καὶ κατέβαλεν. (Plut. in *Pomp.*) [46.]

« sans avoir su le prévoir, par la grandeur de sa pro« pre puissance. En effet, de même que les places fortes, « lorsque l'ennemi y est entré, transportent leur force « à leur vainqueur, et se servent à elles-mêmes d'en« traves, ainsi la puissance de Pompée, après avoir été « employée à élever César contre la république, servit « au même César à détruire et à renverser celui-là « même par lequel il avait subjugué tous les autres. » L'agrandissement de César et la ruine de Pompée sont le point de vue qui va principalement fixer notre attention pendant une suite de plusieurs années. Mais, avant que d'entamer cette matière, nous avons plusieurs faits de moindre importance à raconter.

§ II. *Mort de Catulus. Censeurs. Jeux. Ours de Numidie. Commencement de l'usage d'interrompre l'assistance aux combats des gladiateurs par le dîner. Mouvements en Gaule. Expédition de Scaurus contre Arétas, roi d'une partie de l'Arabie. Q. Cicéron gouverne l'Asie pendant trois ans. Préture d'Octavius, père d'Auguste. Sa conduite dans le gouvernement de la Macédoine. Sa mort. Caractère des deux consuls. L'autorité du sénat était alors affaiblie, et l'ordre des chevaliers aliéné du sénat. Pompée demande la confirmation de ses actes. Lucullus s'y oppose dans le sénat. Loi proposée par un tribun du peuple pour assigner des terres aux soldats de Pompée. Conduite équivoque de Cicéron dans toute cette affaire. Le consul Métellus résiste à la loi. Mouvements des Helvétiens en Gaule. Le consul est mis en prison par le tribun Flavius. Constance*

du consul. Pompée se lie avec Clodius. Clodius tente de se faire plébéien pour parvenir à la charge de tribun. César, au sortir de sa préture, ayant eu le département de l'Espagne ultérieure, est retenu, lorsqu'il veut partir, par ses créanciers. Crassus le délivre des plus importuns. Mot de César à l'occasion d'une chétive bourgade dans les Alpes. Il fait naître une guerre en Espagne, et y remporte plusieurs avantages. Action admirable d'un soldat de César. César fait aimer son administration. Il revient en Italie, et renonce au triomphe pour obtenir le consulat. Il forme le premier triumvirat. Il est nommé consul avec Bibulus. Loi pour l'abolition des péages et droits d'entrée dans Rome et dans toute l'Italie. Combats de gladiateurs donnés par Faustus Sylla en l'honneur de son père. Jeux Apollinaires donnés par Lentulus Spinther, préteur. Peinture à fresque transportée de Lacédémone à Rome.

An. R. 691. Av. J. C. 61. Mort de Catulus. Dio, l. 37.

La république perdit, cette année, un de ses appuis en la personne de Catulus. Sans avoir brillé par des talents supérieurs, une conduite uniforme, des vues toujours pures et toujours dirigées vers le bien public, un attachement constant aux maximes aristocratiques, en un mot toutes les qualités d'un excellent citoyen et d'un sage sénateur lui avaient acquis une grande autorité. Cicéron, qui le loue en plusieurs endroits de ses ouvrages, relève particulièrement sa fermeté [1], qui fut à l'épreuve et des tempêtes les plus menaçantes, et

[1] « Quem (Catulum) neque periculi tempestas, neque honoris aura

de la séduction des honneurs que dispense la faveur populaire : en sorte que jamais ni la crainte ni l'espérance ne purent l'écarter de la route qu'il s'était tracée. Si Catulus eût vécu plus long-temps, c'eût été pour lui une vive douleur de voir César, son ennemi déclaré, prendre des accroissements rapides, et se frayer ouvertement le chemin à l'oppression de la liberté.

Cette même année eut des censeurs, mais dont les noms sont restés inconnus. Nous savons pourtant qu'ils dressèrent le tableau du sénat, et même plus nombreux que de coutume, parce qu'ils y introduisirent tous ceux qui avaient possédé quelque magistrature. Jusque-là les seules charges curules donnaient de droit à ceux qui en avaient été revêtus l'entrée du sénat, et le privilége d'être nommés sénateurs à la première promotion. Pour ce qui est de la clôture du lustre, qui terminait toutes les opérations de la censure, cette cérémonie ne fut point faite sous les censeurs dont je parle. Elle ne l'avait point été non plus sous les précédents, et elle demeura interrompue pendant un espace de quarante et un ans depuis les censeurs Gellius et Lentulus jusqu'au sixième consulat d'Auguste. Censeurs. Lapis. Ancyr.

Domitius Ahénobarbus, édile curule, donna, le 17 septembre, des jeux au peuple, dans lesquels il fit combattre cent ours de Numidie contre cent chasseurs éthiopiens. Pline, qui rapporte ce fait d'après les annales du temps, a été embarrassé sur ce que ce pouvait être que ces *ours de Numidie*, parce que cet animal, à ce qu'il prétend, est inconnu en Afrique. Quelques savants ont avancé que c'étaient des lions, que les Romains appe- Jeux. Ours de Numidie. Plin. lib. 8, c. 36.

potuit unquam de suo cursu, aut spe, aut metu, demovere. » (*Pro Sext.* n. 101.)

laient ainsi par ignorance, comme ils avaient appelé *bœufs de Lucanie* les premiers éléphants qu'ils avaient vus dans la guerre de Pyrrhus. Mais il ne faut pas juger du temps dont nous faisons l'histoire actuellement, par la grossièreté des siècles plus reculés. Et, de plus, les Romains avaient souvent vu des lions. Sylla en particulier en avait fait combattre cent dans les jeux qu'il donna pendant sa préture. Ainsi, j'ai peine à me persuader qu'ils pussent se tromper si lourdement, que de donner le nom d'ours à des lions. Je laisse ce point à discuter à de plus savants que moi [1].

Commencement de l'usage d'interrompre l'assistance aux combats des gladiateurs par le dîner.

Dion a observé que ce fut aussi cette année que le peuple commença à quitter les combats de gladiateurs pour aller dîner, et venir ensuite reprendre le spectacle, qui jusque-là s'était toujours continué depuis le matin sans interruption. Les mœurs des Romains, en se polissant, s'affaiblissaient en tout; et, au lieu de cette vigueur mâle qui paraissait autrefois jusque dans leurs plaisirs, on remarque de plus en plus l'attention aux commodités.

Mouvements en Gaule.

Les affaires du dehors nous fournissent peu de matière. En Gaule il y eut quelques mouvements, mais

[1] Larcher, dans ses notes sur Hérodote (t. III, p. 571), fait des réflexions analogues à celles de Crevier, et qui tendent à faire voir combien il est difficile d'admettre que des auteurs latins qui avaient vu des lions pussent les confondre avec des ours. Virgile parle souvent de *lions*, on ne peut donc croire qu'il désigne cet animal par le nom de *Libystis Ursa*. Hérodote, d'ailleurs, place des *ours* en Afrique (IV, 191): et il n'a pu les prendre pour des lions, puisque le nom de cet animal se trouve à la ligne précédente. Plusieurs autres écrivains anciens s'expriment aussi formellement (Salmas. *Exerc. Plin.* p. 220, col. 2); et le voyageur Schaw met l'ours parmi les animaux qui vivent en Afrique. Et de fait, on ne voit pas pourquoi cet animal ne pourrait exister dans les hautes régions de l'Atlas, dont la température est très-froide. — L.

qui ne sont pas d'une grande importance. Je me réserve à en donner une légère idée lorsque je commencerai à parler des guerres de César.

Scaurus, qui avait été laissé en Syrie par Pompée, fit une incursion sur les terres des Arabes. Comme le pays est mauvais et difficile, il s'y serait trouvé fort embarrassé, si Antipatre, par ordre d'Hyrcan, n'eût fourni des vivres à son armée qui en manquait. Le même Antipatre négocia un traité entre Scaurus et Arétas, roi des Arabes Nabathéens. Moyennant une somme d'argent donnée par l'Arabe, le Romain se retira. La paix leur était également nécessaire à l'un et l'autre.

Expédition de Scaurus contre Arétas, roi d'une partie de l'Arabie. Joseph. Ant. XIV, 9; et de Bell. Jud. I, 6.

Quintus Cicéron, frère de l'orateur, ayant été préteur l'année précédente, eut, au sortir de charge, le département de l'Asie, et il y demeura trois ans. Une si longue administration n'offre rien de mémorable; et les plus beaux monuments qui nous en restent sont les lettres que son frère lui écrivit pendant ce temps, particulièrement la première, qui est connue de tout le monde, et qui renferme les plus sages maximes et les avis les plus excellents pour tous ceux qui occupent de grandes places. Quintus était un homme fort différent de son frère : impétueux, fantasque, aisé à s'irriter. Il est vrai qu'il revenait aisément; ce qui marque au fond un bon caractère. Mais ses emportements étaient fort à charge à ceux qui devaient lui obéir; et ses caprices, ses boutades, exercèrent souvent la patience, soit de son frère, soit d'Atticus, dont il avait épousé la sœur.

Q. Cicéron gouverne l'Asie pendant trois ans.

Cicéron lui propose plus d'une fois l'exemple de C. Octavius, père d'Auguste, qui fut préteur cette année, et qui dans cette charge se fit beaucoup estimer. La maison des Octavius avait donné plusieurs consuls

Préture d'Octavius, père d'Auguste. Suet. Aug. 2, 3, 4.

Cic. ad Q. fr. I, n. I, 2.

à Rome : mais celui-ci était d'une branche qui n'était jamais parvenue aux honneurs. Ses ancêtres s'étaient toujours contentés du grade de chevaliers. C. Octavius, qui le premier introduisit dans sa branche la dignité de sénateur et les charges curules, soutint la splendeur de ces titres par sa vertu. Cicéron fait l'éloge de la conduite qu'il tint dans sa préture. Il lui attribue toutes les qualités d'un grand magistrat, l'affabilité, la douceur accompagnée d'une juste sévérité, l'exactitude dans la discussion des affaires. « Tous les accès étaient « ouverts pour approcher de son tribunal, dit Cicéron[1]. « Le licteur n'en écarta personne; l'huissier n'imposa ja- « mais silence. Chacun parla autant de fois et aussi long- « temps qu'il le voulut. Cette douceur paraîtrait peut- « être trop grande, si elle n'eût servi à faire passer la « sévérité dont il usait dans d'autres cas. Des hommes « cruels et avides, qui s'étaient enrichis sous Sylla, « étaient obligés par Octavius de rendre gorge, et de « restituer ce qu'ils avaient injustement et violemment « enlevé. Ceux qui, dans les magistratures, avaient « rendu des décrets injustes, étaient jugés selon les « mêmes lois. Cette sévérité eût peut-être semblé trop « rigoureuse, si elle n'eût été tempérée par bien des « ménagements d'humanité et de douceur. »

Sa conduite

Pour achever tout ce qui regarde Octavius, j'ajou-

[1] « His rebus nuper C. Octavius jucundissimus fuit : apud quem primus lictor quievit, tacuit accensus : quoties quisque voluit dixit, et quàm voluit dixit. Quibus ille rebus fortassè nimis lenis videretur, nisi hæc lenitas illam severitatem tueretur. Cogebantur Syllani homines, quæ per vim et metum abstulerant reddere. Qui in magistratibus injuriosè decreverant, eodem ipsis privatis erat jure parendum. Hæc illius severitas acerba videretur, nisi multis condimentis humanitatis mitigaretur. » (Cic. *ad Q. fr.* lib. I, n., I-17.)

terai, par anticipation, qu'après que l'année de sa préture fut expirée, on l'envoya gouverner la Macédoine, où C. Antonius, collègue de Cicéron dans le consulat, s'était fait une fort mauvaise réputation. Octavius, en partant, fut chargé de détruire quelques restes des troupes de Spartacus et de la conjuration de Catilina, qui, réunis ensemble, occupaient le territoire de Thurium; et il s'occupa avec succès de cette commission. dans le gouvernement de la Macédoine.

Arrivé en Macédoine, il y fit preuve également de valeur et de justice. Il vainquit dans un grand combat les Besses et les Thraces, et reçut de ses soldats le titre d'*imperator*. Les sujets de l'empire se louèrent beaucoup de son administration, et il s'en fit extrêmement aimer. C'est de quoi nous avons encore Cicéron pour garant. Il représente à son frère, qui en était alors à sa troisième année du gouvernement de l'Asie, « que « son voisin Octavius se fait adorer des peuples. Et cependant[1], ajoute-t-il avec douleur, il n'a jamais lu ni « la Cyropédie, ni l'éloge d'Agésilas par Xénophon. Il « ne connaît point les exemples de ces grands rois, à « qui dans la souveraine puissance il n'est jamais échappé « un mot dur ni une parole désobligeante ». Cicéron a grande raison de faire honte à son frère de ce qu'il ne profitait pas des belles connaissances qu'il avait acquises. Car, en effet, à quoi nous servent les études et les lettres, si elles ne nous rendent pas bienfaisants et humains?

[1] « Atque is dolor est, quòd quum ii quos nominavi (*Cicéron a cité deux préteurs, dont Octavius est l'un*) te innocentiâ non vincant, vincunt tamen artificio benevolentiæ colligendæ, qui neque Cyrum Xenophontis, neque Agesilaum noverint: quorum regum summo in imperio nemo unquam verbum ullum asperius audivit. » (Cic. *ad Q. fr.* lib. 1, n. 2 et seq.)

Sa mort.

Octavius, après avoir passé deux ans en Macédoine, revenait à Rome avec l'espérance du consulat; mais il fut prévenu par la mort. Il avait épousé en secondes noces Atia, fille de Julie, sœur de César. C'est de ce mariage que sortit Auguste, qui n'avait que quatre ans à la mort de son père. Je reprends la suite de l'histoire.

An. R. 692.
Av. J. C. 60.

AFRANIUS.
Q. METELLUS CELER.

Caractère des deux consuls.

Le consulat d'Afranius et de Métellus Céler est l'époque fameuse du triumvirat marquée par Horace[1]. J'ai caractérisé d'avance les deux consuls. Afranius, homme sans talent et sans mérite, ne rendra dans cette grande place d'autre service à Pompée, qui l'y avait mis, que de le couvrir d'opprobre par son inutilité et par sa bassesse d'ame[2]. Métellus, au contraire, fera paraître beaucoup de magnanimité et de courage, et défendra avec zèle la liberté publique. Il est vrai que Dion prétend que ce zèle était aidé et animé en lui par le ressentiment qu'il avait conçu du divorce de Pompée avec Mucia sa sœur. Cicéron, qui parle souvent de Métellus dans ses lettres à Atticus, ne dit rien de semblable; et l'autorité de Dion ne suffit pas, selon moi, pour dégrader par de mauvais motifs une conduite et des actions louables en elles-mêmes.

Dio, lib. 37.

L'autorité du sénat était alors affaiblie et l'ordre des che-

Lorsque Métellus prit le gouvernement de la république, il la trouva dans une situation bien différente de celle où Cicéron l'avait établie. L'autorité du sénat

1 Motum ex Metello consule civicum. (HORAT. II, od. I.)

2 « Magni nostri ὑπώπιον. » (CIC. ad Att. I, 20.)

avait souffert un déchet considérable par l'absolution de Clodius et par l'élection d'Afranius, à l'occasion de laquelle cette compagnie avait voulu lutter, par ses décrets, contre la brigue, et avait succombé. De plus, l'ordre des chevaliers s'était aliéné du sénat, à tort sans doute; mais le dommage que la république en souffrait n'en était pas moins réel. Caton, par sa sévérité, avait donné lieu à cette désunion des deux ordres. Peut-être néanmoins ne doit-on pas blâmer sa conduite, qui avait pour principe un zèle ardent et courageux pour la justice.

valiers aliéné du sénat.
Cic. ad Att. I, n. 17, 18, et II, n. 1.

En effet, rien n'était plus injuste que les prétentions des chevaliers. J'ai déja remarqué ailleurs que, jugeant avec les sénateurs, ils n'étaient pas néanmoins soumis comme eux aux peines portées par les lois contre les juges qui se laissaient corrompre. L'infamie du jugement de Clodius réveilla apparemment les esprits sur l'iniquité visible d'un tel usage. Caton en parla fortement dans le sénat, et obtint un sénatus-consulte et une loi qui prononçaient des peines généralement contre tous ceux qui, étant juges, auraient reçu de l'argent des parties. Les chevaliers n'osèrent se plaindre d'un réglement si équitable; mais ils en furent très-mortifiés.

Vers le même temps, c'est-à-dire sur la fin de l'année précédente, une compagnie de chevaliers romains qui avait fait bail avec les censeurs pour les revenus que la république avait dans l'Asie, demanda au sénat que ce bail fût résilié, prétendant qu'ils y étaient lésés, et ne faisant pas difficulté d'avouer que l'avidité du gain les avait portés à faire des offres et à accepter des conditions trop onéreuses. Caton, toujours rigide contre les financiers, s'opposa à cette demande.

L'affaire traîna pendant trois mois; et enfin il l'emporta, et fit rejeter la requête des intéressés, quoique appuyés des sollicitations de tout l'ordre. Ce dernier trait acheva de piquer les chevaliers, et de les détacher absolument du sénat.

Ce n'était pas la faute de Cicéron. L'union des deux ordres le touchait personnellement, comme étant son ouvrage : d'ailleurs il ne suivait pas des principes aussi austères que Caton; il pensait même que ce héros, car c'est ainsi qu'il l'appelle, ne connaissait ni les personnes ni les temps; et il lui reproche d'opiner dans la tourbe vicieuse des enfants de Romulus comme il eût fait parmi les sages de la république de Platon[1]. Pour lui, quoiqu'il sentît toute l'indécence des prétentions des chevaliers, il s'y prêta, il parla en leur faveur avec force; et n'ayant pu réussir, il en fut très-affligé, non précisément pour son intérêt propre, puisque les chevaliers lui demeurèrent toujours attachés, mais parce qu'il voyait que la république et le sénat perdaient un soutien qui leur était nécessaire.

Le grand objet des défenseurs de la liberté était actuellement de mettre un frein à la puissance de Pompée, qui tendait visiblement à dominer. Il poussait alors deux affaires très-importantes : l'une était la confirmation de tout ce qu'il avait fait, réglé, ordonné dans les provinces dont il avait eu le commandement, en un mot, de tous les actes de son généralat; l'autre, qu'il n'avait pas moins à cœur, avait pour objet une distribution de terres aux soldats qui avaient servi sous ses ordres, et qui, lui devant leur établissement, deve-

Pompée demande la confirmation de ses actes. Dio. Plut. Pomp. et Luc.

[1] « Dicit enim, tanquam in Platonis πολιτείᾳ, non tanquam in Romuli fece, sententiam. » (Cic. *ad Att.* lib. II, n. I.)

naient ainsi à jamais ses créatures et les appuis de sa puissance. Il demandait lui-même la confirmation de ses actes. Flavius, tribun du peuple, de concert avec lui, proposait la loi agraire.

Lucullus s'y oppose dans le sénat.

Le premier chef intéressait personnellement Lucullus, dont Pompée s'était fait un plaisir de changer et de renverser toutes les ordonnances en Asie. Cet intérêt, appuyé des exhortations de Caton, tira Lucullus de son assoupissement et de la vie molle à laquelle il s'était livré. Métellus Créticus, si violemment et si indignement offensé par Pompée, et Crassus, toujours jaloux de sa grandeur, se joignirent à Lucullus et à Caton; et Métellus Céler les appuya de toute l'autorité du consulat. Ainsi, lorsqu'il s'agit de délibérer dans le sénat sur la confirmation des actes de Pompée, Lucullus représenta « que Pompée devait rendre compte, article « par article, et demander l'approbation de chacun en « particulier : que prétendre que l'on approuvât en gros « tout ce qu'il avait fait et réglé, sans que l'on sût le « détail de chaque nature d'affaire, c'était agir en maître « et non pas en citoyen : qu'enfin, Pompée ayant fait « beaucoup de changements dans ce que lui (Lucullus) « avait ordonné, il était juste que le sénat fût juge entre « eux, et décidât duquel des deux les réglements seraient « exécutés ». Ce discours si équitable fut applaudi; et Pompée, voyant qu'il n'avait rien à espérer du sénat, ne s'occupa plus que du soin de faire passer la loi de Flavius pour gagner le peuple et en obtenir ensuite la confirmation de ses actes, que le sénat lui refusait.

Loi proposée par un tribun du peuple pour assigner des

Cette loi était assez habilement dressée. Quoique ceux dont elle était l'ouvrage eussent pour but principal et même unique l'établissement des soldats de Pompée,

terres aux soldats de Pompée.

cependant, afin que tout le peuple pût y prendre intérêt, ils associaient les autres citoyens au partage des terres. Mais le consul Métellus, et tous ceux qui avec lui avaient rompu les mesures de Pompée dans le sénat, ne s'opposaient pas avec moins de force à la loi.

Conduite équivoque de Cicéron dans toute cette affaire.

Pour ce qui est de Cicéron, sa conduite fut peu vigoureuse, et assez équivoque dans toute cette affaire. Il n'est fait nulle mention de lui dans l'histoire au sujet de la confirmation des actes de Pompée, et lui-même il n'en dit pas un seul mot dans ses lettres à Atticus. Par rapport à la loi, il chercha des tempéraments, moyennant lesquels il crut satisfaire tout le monde. Il se trompait vraisemblablement.

Cic. ad Att. I, n. 19.

Il rend compte à Atticus des principes par lesquels il se gouvernait alors. « Au sortir de mon consulat, dit-il, « j'ai soutenu d'abord avec dignité et avec noblesse la « gloire que je m'y étais acquise. Mais, lorsque j'ai vu « l'autorité des bons s'affaiblir et les chevaliers se détacher du sénat, sentant de plus combien était vive « contre moi la jalousie de ces voluptueux[1], vos amis « (il entend Hortensius, Lucullus et quelques autres), « j'ai conçu que je devais me procurer de plus solides « appuis. Je me suis donc uni étroitement à Pompée: « j'ai si bien fait, que je l'ai engagé à rompre enfin le « silence qu'il avait trop long-temps gardé sur mon « consulat, et à se déclarer souvent et ouvertement « l'approbateur de tout ce que j'ai fait pour le salut de « la patrie. Nous nous soutenons mutuellement, et devenons l'un et l'autre plus forts par notre union. J'ai « même regagné cette jeunesse débauchée qui m'avait « pris pour objet de sa haine. En un mot, j'évite d'of-

[1] « Hos piscinarios, amicos tuos. »

« fenser qui que ce soit [1], et m'a conduite n'a pourtant « rien de faible ni de populaire. Je tiens un milieu, « m'acquittant de ce que je dois à la république par « ma fidélité à ne m'écarter jamais des principes de bon « citoyen, et prenant néanmoins quelque précaution « pour ma sûreté particulière, à cause de la faiblesse « des bons, de la haine des méchants, et de la jalousie « des envieux. Je ne me livre pas cependant à mes nou- « velles amitiés, et je me redis sans cesse à moi-même « le mot d'Épicharme : *Veillez, et souvenez-vous de « vous méfier des hommes; c'est là le nerf de la pru- « dence.* »

Atticus l'avertissait souvent de prendre garde que l'amitié de Pompée ne le menât trop loin, et ne l'engageât dans quelque affaire délicate, d'où il ne pourrait pas se tirer avec honneur. Cicéron lui proteste en plus d'un endroit qu'il se précautionne soigneusement contre ce danger; et même il se flattait de rendre Pompée meilleur, de le détacher du peuple, et de lui inspirer des sentiments plus aristocratiques. Il poussa l'illusion encore plus loin; et lorsque César fut revenu d'Espagne, où il était alors, comme nous le dirons bientôt, Cicéron osa se promettre de le ramener, au moins en partie, au système du bien public. Il était dans une grande erreur. César, et même Pompée, en savaient plus que lui en matière de dissimulation et de manége

Cic. ad Att. II, n. I.

[1] « Nihil jam denique a me asperum in quemquam fit, nec tamen quidquam populare ac dissolutum: sed ita temperata tota ratio est, ut reipublicæ constantiam præstem; privatis rebus meis, propter infirmitatem bonorum, iniquitatem malevolorum, odium in me improborum, adhibeam quamdam cautionem et diligentiam; atque ita amem, si iis novis amicitiis implicati sumus, ut crebrò mihi vafer ille Siculus insusurret Epicharmus cantilenam illam tuam: Νῆφε, καὶ μέμνης ἀπιςεῖν· ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν. » (Cic. *ad Att.* I, 19.)

dans les affaires. Toute cette politique raffinée fit tort à sa réputation sans le sauver. Il éprouva que les hommes tels que Pompée ne sont point contents qu'on se donne à eux à demi; qu'ils veulent, non des amis, mais des esclaves; et qu'ils sacrifient sans peine et sans scrupule ceux en qui ils ne voient pas un dévouement entier à leurs volontés.

Le consul Métellus résiste à la loi.

Métellus Céler tint une conduite bien plus nette et plus généreuse; et sa constance résista non-seulement à la crainte, qui a moins de pouvoir sur les ames fortes, mais même à une espérance qui flattait son ambition : car dans le plus fort des démêlés au sujet de la loi de Flavius, on reçut nouvelle à Rome que les affaires se brouillaient en Gaule, et que les Helvétiens étaient en armes. Le sénat, pour détourner les autres peuples gaulois de se joindre à eux, ordonna sur-le-champ une ambassade, dont un consulaire serait le chef; ce qui, pour le dire en passant, donna lieu à un nouveau témoignage de l'estime singulière de cette illustre compagnie pour Cicéron. Car les noms des consulaires ayant été mis dans une urne, et le sien étant sorti le premier, tout le sénat se récria qu'il fallait le retenir dans Rome. On en fit autant à Pompée, dont le nom sortit le second; en sorte qu'il parut qu'on les regardait tous deux comme les gages et les appuis du salut de l'état[1]. Métellus Créticus fut destiné pour être le chef de l'ambassade. Le même sénatus-consulte portait que les consuls auraient pour département les deux Gaules, cisalpine et transalpine. Métellus Céler eût été charmé d'avoir une province d'où il eût pu espérer de rempor-

Mouvements des Helvétiens en Gaule. Dio. Cic. ad Att. I, n. 19, 20, et II, n. I.

[1] « Ut nos duo quasi pignora reipublicæ retineri videremur. » (Cic. *ad Att.* I, 19.)

ter le triomphe. Flavius crut donc avoir trouvé son faible ; et il le menaça de s'opposer à sa sortie de Rome, et de le priver du commandement, qui était l'objet de ses vœux, s'il continuait à résister à la loi. Mais cette menace ne fit aucun effet, et Métellus n'en agit pas avec moins de hauteur et de fermeté.

Les choses furent poussées si loin, et le tribun était si forcené, qu'il osa faire mettre le consul en prison. Les chevaliers, mécontents du sénat, ne branlèrent point. Mais les sénateurs firent parfaitement leur devoir, et ils voulurent s'assembler dans la prison même, auprès du consul. C'est ainsi que nos ancêtres ont vu la première cour de justice du royaume suivre à la Bastille son chef, qu'une troupe de factieux y enfermait. Flavius ne souffrit pas que le sénat entrât dans la prison; et, pour l'en empêcher, il plaça son siége devant la porte. Le consul est mis en prison par le tribun Flavius.

Métellus soutint cette indignité avec une merveilleuse constance. Les autres tribuns voulurent le tirer de prison; il refusa d'en sortir, jusqu'à ce que Flavius lui-même se désistât. Celui-ci n'y paraissait point du tout disposé, et il se préparait à passer la nuit sur le lieu. Mais Pompée eut enfin honte d'un tel excès dont il était le véritable auteur : il craignit même le soulèvement du peuple; de façon qu'il ordonna à Flavius de se retirer, disant que Métellus lui avait fait demander cette grace. Personne ne l'en crut; et il ne fit qu'ajouter la tache de la dissimulation et du mensonge aux justes reproches qu'il méritait pour avoir foulé aux pieds la première dignité de la république. Constance du consul.

Pompée, voyant tous ses efforts inutiles, se repentit alors d'avoir congédié son armée. Mais, résolu de l'em- Pompée se lie avec Clodius.

Plut. Pomp. porter à quelque prix que ce pût être, comme tout le parti aristocratique était bandé contre lui, il se livra plus que jamais à la faction populaire; et il s'oublia jusqu'au point de se lier avec Clodius, qui songeait alors à parvenir au tribunat pour pouvoir dans cette charge se venger de ses ennemis, et surtout de Cicéron.

Clodius tente de se faire plébéien, pour parvenir à la charge de tribun. Dio. Cic. ad Att. I, n. 18, 19.

La naissance de Clodius était un obstacle comme invincible à ses desseins. Il était de race patricienne; et les seuls plébéiens pouvaient devenir tribuns du peuple. Il entreprit de se faire plébéien. Pour cela il gagna un tribun nommé *Hérennius*, homme de bas lieu, de mauvaise volonté, sans fortune comme sans mérite, qui proposa au peuple d'ordonner que Clodius fût réputé plébéien, et compté pour tel dans la république, comme ceux qui l'étaient de naissance. Le consul Métellus se prêta d'abord à ce projet, peut-être par surprise. Mais il revint bientôt sur ses pas; et, justement irrité contre Clodius, il le menaça en plein sénat, quoiqu'il fût son cousin germain et son beau-frère, de le tuer de sa main. Les collègues d'Hérennius s'étaient aussi opposés à sa proposition. Cependant Clodius se portait pour plébéien, et aspirait au tribunat. Mais il manqua son coup pour cette année.

Cic. pro Cœl. n. 60.

C'est dans ces contestations turbulentes que se passa le consulat de Métellus Céler, qui arrêta au moins le mal, et tint toutes choses en suspens jusqu'au temps où César, arrivant d'Espagne, vint mettre la dernière main à ce que l'ambition la plus vive et la cabale la plus forte n'avaient pu achever sans lui.

César, au sortir de sa préture,

César avait été préteur deux ans auparavant, comme nous l'avons dit, sous les consuls Silanus et Muréna.

Après sa préture il eut pour département l'Espagne ultérieure. Mais, quand il lui fallut partir, il se trouva fort embarrassé, parce que ses créanciers se préparèrent à retenir ses équipages. Son luxe, ses prodigalités, ses largesses ambitieuses, l'avaient mis au point de devoir beaucoup plus qu'il ne possédait; et on lui entendit dire qu'il avait besoin de cent millions de sesterces (douze millions cinq cent mille livres) pour être vis-à-vis de rien. Crassus fut sa ressource. Ils avaient été autrefois ennemis, et Plutarque rapporte que, lorsque César, dans sa première jeunesse, fut pris par les pirates, il s'écria : *Quelle joie pour Crassus, lorsqu'il saura ma captivité!* L'intérêt les avait obligés de se rapprocher dans la suite, et ce motif serra les nœuds de leur amitié, dans l'occasion dont je parle, plus étroitement que jamais. Il fallait de l'argent à César. Crassus, qui redoutait toujours Pompée, avait besoin du crédit et de l'activité de César pour se soutenir contre une puissance par laquelle il craignait d'être écrasé. D'ailleurs il n'aima ni ne haït jamais personne; et, selon que l'utilité de ses affaires le requérait, il se brouillait ou se réconciliait avec une extrême facilité. Il apaisa donc les plus importuns des créanciers de César en se rendant caution pour lui de la somme de vingt millions de sesterces (deux millions cinq cent mille livres)[1]; et il le mit ainsi en liberté de partir. Dès que César ne se vit plus retenu, il prit l'essor sur-le-champ, sans attendre même que le sénat eût entièrement arrangé ce qui regardait les provinces.

César ayant eu le département de l'Espagne ultérieure, est retenu, lorsqu'il veut partir, par ses créanciers. Crassus le délivre des plus importuns. Plut. in Cæs. et Crasso. Appian. civ. l. II.

Suet. Cæs. cap. 18.

Dans ce voyage, Plutarque rapporte de lui ce mot fameux qui marque si bien l'ambition furieuse dont il

Mot de César à l'occasion d'une

[1] Environ 4 millions. — L.

chétive bourgade dans les Alpes. Plut. Cæs.

était possédé. En passant les Alpes, ses amis, ayant remarqué une chétive bourgade dont les habitants étaient en pauvre et misérable état, se demandaient, par forme de plaisanterie, les uns aux autres, s'il y avait aussi en ce lieu des disputes pour les charges, des querelles pour le premier rang, des jalousies entre les puissants. César, qui les entendit, leur dit d'un ton sérieux : *J'aimerais mieux être ici le premier, que le second dans Rome*. Les historiens racontent différents songes ou présages qui nourrirent ses espérances et ses désirs. Mais le mot seul que je viens de citer fait assez connaître qu'il n'avait besoin d'autres aiguillons que de ceux qu'il portait en lui-même pour tout entreprendre et tout oser.

Il fait naître une guerre en Espagne, et y remporte plusieurs avantages. Plut. et Dio.

L'Espagne, lorsqu'il y arriva, était plus paisible qu'il ne l'eût souhaité. Il chercha l'occasion d'y faire naître la guerre, et la trouva. Il livra quelques combats, il prit plusieurs places en Lusitanie et en Galice; il fit un grand butin dont il s'enrichit lui-même, et récompensa largement ses soldats; il reçut d'eux le titre d'*imperator*, et parut avoir mérité le triomphe. Mais toutes ces expéditions, qui seraient peut-être considérables dans un autre, sont si peu de chose pour César, que je ne daigne pas rapporter le mince détail que Dion nous en a conservé. Ce que j'y trouve le plus digne de mémoire, c'est l'action admirable d'un soldat[1].

Action admi-

Des Espagnols vaincus par César s'étant retirés dans

[1] Plutarque et Valère Maxime (III, 2, 23) rapportent ce fait à la Guerre de César contre les peuples de la Grande-Bretagne. Ce qui me détermine, après Freinshemius, à suivre ici Dion, c'est que César n'a point parlé de ce fait; et il n'est pas vraisemblable qu'il l'eût omis dans le compte qu'il rend de cette guerre.

une île assez peu éloignée de la terre-ferme, César, qui n'avait point de vaisseaux, ne put les poursuivre. Il fit néanmoins construire quelques bateaux légers pour faire passer dans l'île un petit corps de troupes. Quelques-uns de ses soldats furent débarqués sur un rocher, d'où ils pouvaient aller à l'ennemi, et le commandant du détachement comptait ou les soutenir ou les reprendre selon le besoin; mais ayant été emporté par le reflux, il laissa ses soldats, qui étaient en petit nombre, exposés à la merci des barbares. Tous furent tués, excepté un seul, que Dion nomme *P. Scévius*, ou *Scéva*, et qui, après avoir combattu vaillamment, étant tout percé de coups, se jeta à la mer et passa à la nage. César, qui avait été témoin et spectateur de toute l'action, pensait que ce soldat viendrait lui demander récompense; il fut bien étonné de le voir se jeter à ses genoux, et lui demander au contraire pardon d'être revenu sans ses armes, et en particulier sans son bouclier. Ce fut un sujet d'admiration pour César de trouver dans un soldat tant de respect pour la discipline militaire joint avec tant de bravoure, et il l'éleva au grade de centurion.

rable d'un soldat de César.

César, vainqueur dans la guerre, ne réussit pas moins dans le gouvernement civil. Il établit le bon ordre et la tranquillité parmi les peuples soumis à son autorité. Il remédia surtout aux dissensions et aux troubles que causaient les dettes, en ordonnant que les deux tiers du revenu du débiteur seraient abandonnés au créancier jusqu'à fin de paiement.

César fait aimer son administration.

Ces différentes opérations n'occupèrent pas César une année entière. Se proposant tout à la fois d'obtenir le triomphe et de demander le consulat, il se hâta

Il revient en Italie, et renonce au triomphe pour obtenir

le consulat. Suet. Plut. Cæs. et in Cat.

de revenir, avant même qu'on lui eût envoyé un successeur.

Mais, comme le temps des élections était proche, il y avait incompatibilité entre les deux objets de son ambition. Pour demander le triomphe, il fallait qu'il restât hors de Rome; et, pour demander le consulat, il fallait qu'il y entrât. Il essaya de lever cet obstacle en faisant proposer au sénat qu'on lui accordât de demander le consulat par le ministère de ses amis, sans qu'il fût obligé de solliciter en personne. C'était une chose contraire à l'usage établi. Cependant son crédit disposait plusieurs sénateurs à lui être favorables. Caton résista avec sa fermeté ordinaire; et, craignant que ses raisons ne fissent pas tout leur effet, il usa d'un stratagème. Lorsqu'il eut une fois pris la parole dans le sénat, il continua de parler jusqu'au soir; car il n'était point permis d'interrompre un sénateur qui parlait à son rang, et il avait la liberté de s'étendre autant qu'il le jugeait à propos. Par cet artifice l'intrigue de César fut déconcertée. Il ne balança pas un moment; et ne regardant le triomphe que comme un honneur passager auquel il pouvait revenir, au lieu que le consulat était la porte et la voie de la plus haute fortune, il renonça au triomphe, entra dans la ville, et se mit au rang des candidats.

Il forme le premier triumvirat. Dio. App. Plut. in Cæs. Pomp. et Crass. Suet. Yell. II, 44.

Ce fut alors qu'il forma cette ligue si connue sous le nom de *triumvirat*, fatale à la liberté, fatale à Pompée, et dont César seul tira tout le fruit. Et ce qui est remarquable, c'est qu'en travaillant à sa propre grandeur et au renversement de la république, il s'attira encore des applaudissements. Pompée et Crassus, les deux plus puissants citoyens de Rome, étaient perpé-

tuellement en division; et leur discorde agitait toute la république. Ainsi les réconcilier, c'était une action dont les dehors étaient spécieux. Cicéron et Caton n'y furent point trompés. Ils conçurent parfaitement que ces deux forces, qui, en se contre-balançant, agitaient le vaisseau, mais l'empêchaient de couler à fond par leur résistance mutuelle, si elles venaient à se réunir et à se porter toutes deux du même côté, ne manqueraient pas de le submerger. Cicéron, qui avait de grandes liaisons avec Pompée, fit les derniers efforts pour le détourner de se livrer à César. Il y réussit très-mal. Non-seulement il n'empêcha pas leur union, mais il y perdit lui-même l'amitié de Pompée. Cic. Phil. II, n. 23.

César en effet attaquait Pompée et Crassus par des motifs bien puissants sur des ambitieux. « Que faites-« vous, leur disait-il, par vos dissensions éternelles, « sinon d'augmenter la puissance des Cicéron, des « Caton, des Hortensius? au lieu qu'en nous liguant « ensemble, nous subjuguerons tout, nous ferons dis-« paraître toute autre autorité, et serons seuls maîtres « de la république. »

Outre cet intérêt commun, chacun des triumvirs avait son objet particulier. Pompée obtenait la confirmation des actes de son généralat. Crassus, avide du premier rang, mais incapable d'y arriver par lui-même, s'y élevait par le secours de ses associés. César, le plus fin comme le plus ambitieux de tous, qui n'aurait pu ni se passer des deux, ni s'appuyer de l'un sans avoir l'autre pour ennemi, en les réunissant entre eux et avec lui-même levait tous les obstacles qui s'opposaient à ses desseins, et se frayait le chemin à la toute-puissance.

Ils firent donc un traité par lequel ils se promirent de se soutenir réciproquement, et de ne point souffrir qu'il se prît aucune délibération dans les affaires publiques qui déplût à l'un des trois. Ils tinrent ce traité secret, et cachèrent leur intelligence le plus long-temps qu'il leur fut possible, feignant même, dans les occasions qui se présentaient, d'être d'avis différent, afin que leur conspiration pût acquérir des forces pendant qu'on n'en soupçonnait encore rien, et qu'elle n'éclatât que lorsqu'elle serait bien affermie et parfaitement en état de donner la loi.

Il est nommé consul avec Bibulus

Sueton.

Pendant que cette négociation se tramait, César demandait le consulat. Il n'avait nulle inquiétude pour ce qui le regardait personnellement, et il était bien assuré de sa nomination. Son point de vue était de travailler à se donner un collègue dont il pût disposer. Il avait deux compétiteurs, Lucceïus et Bibulus. Touchant Lucceïus, on ne sait guère que ce que nous en apprennent les lettres de Cicéron. C'était un homme qui avait le talent d'écrire, et qui réussit tellement dans le genre historique, que Cicéron désira de l'avoir pour historien de son consulat, et des événements qui suivirent jusqu'à son retour d'exil. Tout le monde connaît la lettre que notre orateur lui écrivit à ce sujet, fameux monument, comme l'appelle M. Rollin, de l'éloquence, et en même temps de la vanité de son auteur. Pour ce qui est du caractère de Lucceïus, si nous en jugeons par la conduite que nous allons lui voir tenir, il paraît qu'il n'avait ni des vues bien droites, ni une grande supériorité de génie en matière d'affaires. Bibulus était brouillé avec César dès le temps qu'ils avaient été édiles ensemble, et de plus, défenseur

Traité des Études, t. I, liv. IV, c. 3, art. 1, 3, 4.

rigide de la liberté des lois, intimement uni avec Caton, et se gouvernant par les mêmes principes, quoique avec moins d'élévation et d'étendue d'esprit. Un tel compagnon n'était point du goût de César. Il se lia donc avec Lucceïus; et comme il avait plus de crédit que lui et moins d'argent, il fut convenu entre eux que César prêterait à Lucceïus le secours de ses amis, et que Lucceïus distribuerait au nom des deux, dans les tribus, des sommes considérables.

Les premiers du sénat redoutaient le consulat de César. La manière dont il s'était comporté dans l'édilité et dans la préture leur faisait sentir ce qu'ils avaient à craindre de lui lorsqu'il serait consul. Ne pouvant néanmoins l'écarter, toute leur ressource fut de lui donner un adversaire en la personne de son collègue. Ils se réunirent donc tous en faveur de Bibulus, l'engagèrent même à faire des largesses pareilles à celles de Lucceïus, et se cotisèrent pour subvenir à cette dépense. Ils avaient en cela l'approbation de Caton, qui ne disconvenait pas que ces largesses, si contraires aux lois et aux bonnes mœurs, ne fussent ici utiles à la république. Quels temps que ceux où l'on croyait ne pouvoir sauver l'état qu'en violant les lois les plus saintes! Cette politique réussit : Lucceïus perdit son argent, et Bibulus fut nommé consul avec César. Mais César, que jamais rien n'embarrassa, n'ayant pu éviter d'avoir Bibulus pour collègue, trouva moyen de se passer de lui, ou plutôt de l'écraser et de l'anéantir, comme je le raconterai après que j'aurai rendu compte de quelques autres événements de cette année que j'ai été obligé de laisser en arrière.

Métellus Népos, qui était préteur, proposa et fit pas- Loi pour l'a-

Abolition des péages et droits d'entrée dans Rome et dans toute l'Italie. Dio.

ser une loi pour abolir les péages et les droits d'entrée dans Rome et dans toute l'Italie. Ces impôts n'étaient pas fort onéreux en eux-mêmes, mais les vexations de ceux qui étaient chargés de les lever excitaient de grandes plaintes. Dion assure que la proposition de les abolir fut universellement applaudie, et que rien n'y déplut sinon la personne du législateur, qui était un citoyen factieux, comme nous l'avons vu, et auteur de séditions. Il ajoute qu'en conséquence le sénat voulut ôter son nom de la loi et la faire proposer par un autre; et que, si la chose ne put pas se faire ainsi, au moins il parut clairement que les services et les bonnes actions même cessent d'être agréables lorsqu'elles partent de la main des méchants. Pour moi, je conçois aisément que la multitude dut être charmée de l'abolition de ces impôts : mais j'ai peine à me persuader que le sénat approuvât une telle diminution des revenus publics; et je vois que Cicéron en fait des plaintes dans une lettre à Atticus.

Cic. ad Att. II, 16.

Combats de gladiateurs donnés par Faustus Sylla, en l'honneur de son père. Dio.

Faustus Sylla, qui ne pouvait alors être âgé que d'environ vingt ans, pour honorer la mémoire du dictateur son père, donna au peuple des combats de gladiateurs. Il y joignit un repas magnifique pour toute la multitude, avec les bains et une distribution d'huile.

Jeux Apollinaires donnés par Lentulus Spinther préteur. Plin. lib. 19, c. 1.

Lentulus Spinther avait fait une dépense très-brillante pour les jeux de son édilité. Cette année il trouva l'occasion de se distinguer dans le même goût par les jeux Apollinaires, dont il fut chargé : ce qui prouve qu'il était préteur de la ville. On remarque qu'il couvrit le théâtre, par le haut, de rideaux du lin le plus fin, que les Latins nommaient *carbasus*, enchérissant encore, par le prix et la finesse de la toile, sur l'exemple de

magnificence que Catulus avait donné le premier dans la dédicace du Capitole. Le poète Lucrèce décrit fort agréablement l'effet que produisaient ces rideaux, qui étaient de différentes couleurs. « Lorsque nos théâtres [1], « dit-il, sont couverts de rideaux, les uns de couleur « aurore, les autres rouges, les autres plus foncés, et « que tous s'agitent en tremblotant au-dessus des longues « perches par lesquelles ils sont soutenus, alors le par- « terre, la scène, les hommes, les femmes et les dieux, « tous les objets, en un mot, paraissent teints de di- « verses couleurs, qui se meuvent par des ondulations « successives; et plus les murs du théâtre sont exacte- « ment fermés, plus le jour coloré qui vient d'en haut « répand sur tous les dedans une riante et flottante « peinture. »

Je ne sais si l'on doit rapporter aux jeux de l'édilité de Spinther, ou à ceux de sa préture, ce que Pline raconte, qu'il étala aux yeux du peuple des vases d'onyx de la grandeur des barils de vin de Chio. Ces barils, *cadi*, pouvaient contenir un peu plus de trente-neuf de nos pintes. Les vases de Spinther parurent une merveille : mais ce ne fut pas pour long-temps; car cinq ans après on vit à Rome des colonnes d'onyx de trente-deux pieds de haut. Plin. lib. 36, c. 7.

1 Et vulgò faciunt id lutea russaque vela,
Et ferrugina, quum magnis intenta theatris
Per malos volgata trabeisque trementia fluitant.
Namque ibi consessum caveai subter et omnem
Scenai speciem, patrum, matrumque, deorumque
Inficiunt, coguntque suo fluitare colore :
Et quantò circum magè sunt inclusa theatri
Mœnia, tam magis hæc intùs perfusa lepore
Omnia conrident, conreptâ luce diei.
(Lucr. IV, 73.)

Peinture à fresque transportée de Lacédémone à Rome.
Plin. lib. 35, c. 24.

C. Muréna et le docte Varron, édiles curules, ou cette année, ou du moins vers ces temps-ci, firent apporter de Lacédémone à Rome, pour orner la place publique, une peinture à fresque, ayant assujetti le mur sur lequel elle était, dans des châssis de bois. La peinture était excellente, et attira l'admiration. Mais ce qui étonna surtout, ce fut qu'elle eût pu être transportée saine et entière [1].

§ III. *Conduite factieuse de César dans son consulat. Deux usages établis ou renouvelés par lui, selon Suétone. Loi agraire présentée au sénat par César. Silence des sénateurs. Fermeté de Caton. César envoie Caton en prison, puis le fait relâcher. Il déclare au sénat qu'il va s'adresser au peuple. Il tente inutilement de gagner son collègue. Pompée et Crassus approuvent publiquement la loi. La loi passe malgré la résistance généreuse de Bibulus et de Caton. Bibulus est obligé de se renfermer dans sa maison pendant huit mois entiers. César agit comme s'il était seul consul. Serment ajouté par César à sa loi. Caton refuse d'abord de prêter ce serment, et ensuite s'y soumet. Incertitude de Cicéron au sujet de la loi de César. En plaidant pour son collègue Antoine, il se plaint de l'état actuel des choses. En conséquence César fait passer Clodius dans l'ordre du peuple. Affaire et condamnation d'Antoine. Territoire de Capoue distribué en vertu de la loi de César. Capoue co-*

[1] Dans ces derniers temps, par un procédé analogue, la belle fresque de Daniel de Volterre, représentant une Descente de croix, a été séparée du mur où elle avait été peinte, et placée dans un cadre. — L.

lonie. César accorde aux chevaliers qui avaient pris à ferme les revenus publics en Asie, la remise qu'ils demandaient. Il fait confirmer les actes du généralat de Pompée, et se fait donner à lui-même pour département l'Illyrie et les Gaules. Mot hardi de Considius à César. César fait reconnaître pour rois amis et alliés de la république Arioviste et Ptolémée Aulète. Avidité de César pour l'argent. César fait épouser sa fille à Pompée. Il épouse lui-même Calpurnie. Pison et Gabinius échappent à la sévérité de la justice par le crédit de César et de Pompée. Histoire composée par Cicéron. Son indignation contre le triumvirat. Ses sentiments à l'égard de Pompée. Le mécontentement public contre Pompée et César éclate dans les spectacles. Réflexions de Cicéron sur les plaintes impuissantes des citoyens. Il est dénoncé avec plusieurs autres par un misérable, comme ayant voulu faire assassiner Pompée. Danger qui menace Cicéron de la part de Clodius. Conduite de Pompée et de César à l'égard de Cicéron dans cette conjoncture. Clodius empêche Bibulus de haranguer le peuple en sortant du consulat.

C. JULIUS CÆSAR. — AN. R. 693. Av. J. C. 59.

M. CALPURNIUS BIBULUS.

Conduite factieuse de César dans son consulat.

Jamais tribun du peuple ne tint une conduite plus factieuse, ni ne foula aux pieds l'autorité du sénat avec plus d'audace, que César dans son consulat. Mais, habile à sauver les apparences et à se ménager des prétextes spécieux, il tâcha d'abord de mettre les sénateurs dans

leur tort, afin de paraître avoir été forcé par eux à se tourner entièrement du côté du peuple.

Deux usages établis, ou renouvelés par lui, suivant Suétone. Suet. Cæs. c. 20.

Je ne parle point ici de deux usages dont Suétone lui attribue l'institution ou le renouvellement. Cet historien raconte que César rappela l'ancienne pratique suivant laquelle, pendant que l'un des deux consuls avait les faisceaux, l'autre était seulement précédé d'un huissier, et suivi de ses licteurs. Il n'y a rien là qui n'ait été constamment pratiqué depuis l'origine du consulat dans Rome, si ce n'est la circonstance des licteurs marchant à la suite du consul qui n'avait point les faisceaux. L'autre usage dont Suétone fait César inventeur, c'est d'avoir fait tenir un journal de tout ce qui se passait dans le sénat, dans les assemblées du peuple et dans la ville; et cela, dit Suétone, afin que, ce journal se publiant dans les provinces, on sût par tout l'empire que rien ne se faisait que selon la volonté et les ordres des triumvirs. Mais cet usage est plus ancien que César, et nous avons même un fragment d'un semblable journal sous le second consulat de Paul Émile, vainqueur de Persée. Je n'entre point plus avant dans la discussion de ces faits.

Mon objet, ce sont les intrigues politiques de César et ses entreprises séditieuses, où l'on pourra reconnaître également et la supériorité de son génie, et l'excès de son ambition, que nul respect ni du bien public, ni des lois, ni des choses, ni des personnes ne fut jamais capable d'arrêter un moment. Il trouva, en arrivant au consulat, quatre grandes affaires, qui n'avaient pu être consommées sous ses prédécesseurs : la loi agraire proposée par le tribun Flavius, et soutenue de tout le crédit de Pompée ; la confirmation des régle-

ments et des ordonnances de ce général; la demande formée par la compagnie des intéressés dans les fermes d'Asie, et appuyée de tout l'ordre des chevaliers; enfin le passage de Clodius à l'état de plébéien. Il les termina toutes, et d'une manière contraire au vœu des sénateurs et des plus gens de bien de la république. Il commença par la loi agraire, dont il ne chargea point un tribun : il prit sur lui de la dresser et de la proposer en son nom, dès les premiers jours de son consulat.

Il la présenta d'abord au sénat, demandant l'agrément de la compagnie pour la porter ensuite au peuple. Il remontra « qu'une distribution de terres aux « pauvres citoyens était tout-à-fait utile et même néces-« saire pour délivrer la ville d'une multitude de popu-« lace qui la surchargeait, et qui souvent donnait lieu « à des séditions; pour repeupler et rendre fertiles plu-« sieurs contrées de l'Italie, qui étaient abandonnées; « enfin pour récompenser les soldats qui avaient servi « la république, et donner une subsistance à plusieurs « citoyens qui en manquaient. »

Loi agraire présentée au sénat par César. Dio, l. 38.

Il ajouta « que sa loi en particulier, telle qu'il l'avait « dressée, était très-modérée, et ne pouvait être à charge « ni à l'état, ni aux particuliers : qu'en distribuant les « terres appartenantes à la république, il exceptait le « territoire de Capoue, qui par sa fertilité était pré-« cieux à l'état : que pour celles qu'il faudrait acheter « des particuliers, il ordonnait qu'on ne les achetât « que de ceux qui voudraient vendre, et qu'on les payât « leur prix, selon l'estimation qui en était faite sur les « livres des censeurs; que la république avait de grandes « facilités pour subvenir à cette dépense, tant par les

« sommes prodigieuses que Pompée avait portées au « trésor public, que par les tributs qu'il avait imposés « à ses nouvelles conquêtes. »

César faisait remarquer encore que, « pour présider « à la distribution des terres, il nommait vingt com- « missaires, nombre trop grand pour que l'on pût ap- « préhender entre eux un complot qui fût redoutable à « la liberté publique. Il observait qu'il s'était excepté « lui-même du nombre de ceux qui pouvaient être « choisis pour cet emploi, ne se réservant que l'hon- « neur d'avoir proposé l'affaire. » Enfin il insinuait doucement « que c'étaient vingt places honorables qui « pouvaient convenir à plusieurs des sénateurs ».

Il ne se contentait pas de ces représentations adressées à tout le sénat en général ; il interrogeait chaque sénateur, et leur demandait à tous s'ils trouvaient quelque chose à redire à sa loi, offrant ou de retrancher les articles qui déplairaient avec fondement, ou même d'abandonner entièrement son projet, supposé qu'on lui en prouvât le vice.

Silence des sénateurs. Fermeté de Caton.

Si nous en croyons Dion, à toutes ces questions les sénateurs ne pouvaient ouvrir la bouche, ni marquer distinctement ce qu'ils blâmaient dans la loi : et c'était là précisément ce qui les piquait davantage, qu'une proposition qui leur déplaisait beaucoup fût néanmoins à l'abri de toute critique. Mais ne pouvaient-ils pas se plaindre de la dépense énorme que César faisait faire à la république, en même temps qu'il en diminuait les revenus ; des mouvements tumultueux que les lois agraires ne manquaient jamais d'exciter parmi le peuple ; et de l'indécence qu'il y avait à un consul de marcher sur les pas des tribuns ? Ne pouvaient-ils pas dé-

couvrir ses vues secrètes, et lui reprocher, comme ils avaient toujours fait à ceux dont il suivait les exemples, qu'il aspirait à la tyrannie? reproche d'autant mieux fondé par rapport à lui, que toutes ses démarches avaient toujours annoncé ce dessein dès sa première jeunesse. Ce silence des sénateurs, s'il est réel, fut sans doute l'effet de la complaisance ou de la crainte, et non de l'impuissance de critiquer la loi que César leur proposait. Aussi Caton, qui ne connut jamais ni la crainte, ni la complaisance, lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts de la patrie, éleva sa voix avec force contre le projet de César, prouvant qu'il n'était propre qu'à troubler la tranquillité publique, et disant hautement qu'il n'appréhendait pas tant le partage des terres que le salaire que demanderaient au peuple ceux qui cherchaient à l'amorcer par ce présent.

Une aussi grande affaire ne pouvait pas être emportée en une séance. Elle traîna quelque temps, d'autant plus que le jeu des sénateurs était de faire espérer leur consentement, et en même temps d'éviter de conclure. L'activité et le feu de César ne s'accommodaient point de ces lenteurs. Il pressait, il voulait à toute force avoir une réponse décisive; et comme il trouvait toujours Caton en son chemin, enfin, dans une occasion où la querelle s'échauffa, soit qu'il se crût offensé, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il se proposât d'inspirer de la terreur par un exemple éclatant, il ordonna qu'on le menât en prison. Caton ne résista point: il sortit du sénat sans dire un seul mot pour se plaindre, mais continuant toujours à parler contre la loi. Plusieurs sénateurs le suivirent, et entre autres un M. Pétreïus, à qui César ayant demandé pourquoi il sortait avant

César envoie Caton en prison, puis le fait relâcher.
Plut. in Cat. et Cæs.

que le sénat fût congédié, il s'attira une réponse bien forte et bien hardie : *C'est*, lui dit Pétreïus, *que j'aime mieux être avec Caton en prison, qu'avec vous dans le sénat.* César fut frappé de ce mot : il vit en même temps sur tous les visages un air d'indignation contre la violence dont il usait envers Caton : il craignit même l'effet que pourrait faire sur le peuple le respect pour la vertu d'un si grand personnage si indignement traité. Il aurait bien souhaité que Caton lui demandât grace; mais, n'osant l'espérer, il aposta un tribun, qui d'office le mit en liberté.

Dio, et Val. Max. II, 10.

Il déclare au sénat qu'il va s'adresser au peuple. Dio.

L'affaire principale n'en fut pas poussée moins vivement; et César, prenant les sénateurs à témoin des efforts qu'il avait faits pour obtenir leur approbation, *puisque vous m'y contraignez*, ajouta-t-il, *je vais recourir au peuple.* Il tint parole; et non-seulement sur cette affaire, mais sur toutes les autres qui purent se présenter, il ne consulta plus le sénat. Il fit même alors un changement à sa loi, et la rendit plus mauvaise et plus désagréable aux sénateurs en y comprenant le territoire de Capoue, qu'il avait d'abord excepté.

Il tente inutilement de gagner son collègue.

Il voulut pourtant garder encore quelques ménagements à l'égard de son collègue, vers lequel il avait déja fait, au commencement de son consulat, des avances de politesse. Comme ils étaient tous deux sur la tribune aux harangues, il lui demanda s'il trouvait quelque chose de répréhensible dans sa loi. Bibulus, sans entrer dans aucun éclaircissement, répondit seulement qu'il s'opposerait à toute nouveauté. César insista, et exhorta le peuple à fléchir son collègue par des prières. *C'est de lui*, disait-il à la multitude, *que dépend votre satisfaction. S'il y consent, vous aurez la loi.* Bibulus, loin

d'adoucir son style, répliqua encore plus durement; et adressant la parole au peuple : *Quand vous voudriez tous la loi*, dit-il, *vous ne l'aurez point tant que je serai consul.* Et après ce peu de mots il se retira.

César ne s'exposa plus à interroger aucun des magistrats. Il produisit devant le peuple Pompée et Crassus, qui ne pouvaient manquer d'applaudir à un projet concerté avec eux : mais leur conspiration n'était pas encore bien connue. Pompée s'expliqua de la façon la plus favorable pour la loi : il en parcourut, il en loua tous les articles, et prétendit qu'il était bien juste que les citoyens participassent à l'opulence de l'état. Le peuple était charmé. César, qui avait sans doute préparé toute cette scène avec ses associés, haussa alors la voix, et dit à Pompée : *Puisque vous approuvez la loi, je vous demande si vous la soutiendriez en cas que les adversaires emploient la violence pour empêcher qu'elle ne soit reçue.* Et en même temps il invitait le peuple à prier Pompée. C'était quelque chose de bien flatteur pour Pompée, alors simple particulier, de voir le consul et le peuple implorer son appui. Ce sentiment de vanité le porta à tenir un langage plus haut, plus contraire à l'esprit républicain, plus menaçant, qu'il n'avait jamais fait. *Si l'on vient*, dit-il, *avec l'épée pour s'opposer à la loi, je viendrai, pour la soutenir, avec l'épée et le bouclier.* Ce mot fut reçu avec applaudissement par la multitude; mais il aigrit infiniment les gens de bien, qui y reconnaissaient plutôt la façon de parler et de penser d'un jeune audacieux que celle qui convenait à un premier citoyen de la république. Crassus témoigna être dans les mêmes sentiments; et cette

Pompée et Crassus approuvent publiquement la loi.
Dio. Plut. in Cæs. et Pomp.

union de trois têtes si puissantes fit connaître aux moins clairvoyants que la résistance à la loi serait inutile.

La loi passe malgré la résistance généreuse de Bibulus et de Caton.

Bibulus ne se découragea pas pour cela; et, soutenu de trois tribuns et de Caton, il continua avec une fermeté invincible à s'opposer à son collègue. Enfin, après avoir épuisé toutes les autres ressources, il prit le parti de déclarer jours de fêtes tous les jours restants de l'année, ce qui eût empêché toute délibération du peuple. Nous avons vu Sylla, dans son premier consulat, faire usage d'un semblable stratagème contre le tribun Sulpicius. Ce tribun le força de révoquer son ordonnance. César fit plus, il se moqua de l'édit de son collègue, le regarda comme non avenu, et indiqua un jour auquel le peuple donnerait son suffrage sur la loi; et Pompée, suivant la déclaration qu'il avait faite en pleine assemblée, remplit la ville de gens armés.

Il semblerait que Bibulus alors eût pu se rendre. Il n'avait fait que se consumer en efforts impuissants. Il ne lui était pas même permis de convoquer le sénat, parce que César l'en empêchait. Il tint chez lui un petit conseil des principaux sénateurs; et là il fut résolu qu'il irait à l'assemblée du peuple, afin qu'il fût dit qu'il n'avait pas cédé, mais qu'il avait été vaincu; et que, si la loi passait, comme ils ne doutaient point qu'elle ne passât, ce n'était point négligence de sa part, mais violence outrée de la part de son collègue.

Il vint donc pendant que César haranguait. Toutes les avenues de la place étaient occupées par les satellites des triumvirs, armés de poignards sous leurs robes, et postés en divers endroits dès la nuit précédente. Lorsque Bibulus se présenta accompagné de Lucullus et de Caton, on lui laissa libres les passages, tant par

respect pour sa dignité que parce que plusieurs se flattaient qu'il se relâcherait de son opposition. Mais, dès qu'il eut ouvert la bouche pour témoigner qu'il persévérait toujours dans les mêmes sentiments, il s'éleva un tumulte affreux; et César n'eut pas honte de livrer son collègue à la fureur d'une misérable canaille, qui lui jeta une panier d'ordures sur la tête, qui le traîna avec violence le long des degrés du temple de Castor, et qui brisa les faisceaux de ses licteurs. Plusieurs de ceux qui étaient avec Bibulus furent blessés, et entre autres deux tribuns du peuple. Au milieu d'un si horrible désordre et d'un si pressant danger, Bibulus montra une constance digne d'admiration. Il se découvrait la gorge, et invitait les satellites de César à frapper, criant à haute voix : *Si je ne puis apprendre à César* Appian. Civil. l. 2.
à devenir homme de bien, au moins ma mort servira à attirer sur lui la vengeance du ciel et à le rendre détestable à tous les hommes. Pendant qu'il parlait ainsi, ses amis le saisirent, et le portèrent dans le temple de Jupiter Stator.

Je ne sais si c'est en cette occasion que Vatinius, tribun du peuple, entièrement dévoué aux volontés de César, entreprit de mettre Bibulus en prison. Il avait Cic. in Vatin.
déja dressé une espèce de pont depuis la tribune aux harangues jusque vers la porte de la prison, par-dessus lequel il voulait le faire passer. Mais les autres tribuns s'étant opposés à cette violence, qui vraisemblablement n'était pas du goût de César, la chose n'alla pas plus loin. Ce Vatinius était un homme digne de haine et de mépris, sans naissance, sans mœurs, la honte et l'opprobre de Rome. Voilà les instruments qui conviennent à des ambitieux tels que César.

Après que Bibulus eut été ainsi écarté, restait encore Caton, mais qui, n'étant alors que simple particulier, n'avait pour armes que son courage et sa vertu. Par deux fois il s'avança au milieu de l'assemblée, parlant avec toute la véhémence imaginable, et par deux fois les gens de César le prirent par le milieu du corps et l'emportèrent hors de la place. Enfin le champ demeura libre à César, et la loi fut autorisée par les suffrages du peuple.

Bibulus est obligé de se renfermer dans sa maison pendant huit mois entiers. Dio. Suet. Cic. in Vatin.

Le lendemain, le sénat s'étant assemblé, Bibulus y porta ses plaintes. Mais la crainte avait glacé tous les courages; et ce zélé mais infortuné consul, se voyant destitué de tout appui, de toute ressource, fut réduit à se renfermer dans sa maison pendant tout le reste de son consulat, c'est-à-dire pendant huit mois entiers, n'exerçant plus aucune fonction de sa charge, sinon que l'on affichait souvent, par ses ordres, des placards dans Rome contre la tyrannie des triumvirs; et de plus, toutes les fois que César entreprenait quelque chose de nouveau, il lui faisait dénoncer son ordonnance par laquelle il avait converti en jours de fêtes tous les jours de l'année. Encore ne put-il pas jouir en sûreté de cette faible vengeance. Ce même Vatinius, qui avait voulu l'emprisonner, envoya un de ses huissiers pour le tirer par force de sa maison. Le secours des autres tribuns délivra Bibulus de cette vexation.

César agit comme s'il était seul consul. Dio et Suet.

Toutes les fonctions du consulat roulèrent donc sur César seul. Il agit comme s'il eût été sans collègue : ce qui donna lieu à la plaisanterie de ceux qui désignaient l'année dont nous parlons, non, selon l'usage, par les noms des deux consuls, César et Bibulus, mais par les

deux noms du seul César, disant que c'était l'année du consulat de Jules et de César.

Il ne se contenta pas d'avoir fait passer sa loi. A l'exemple du séditieux Saturnin, il y joignit un serment, qu'il fit prêter à tout le peuple, et auquel il astreignit même le sénat sous de très-grandes peines. Nouveau sujet de querelle et de brouillerie. Trois sénateurs refusèrent d'abord de se soumettre à ce serment, Métellus Céler, qui prétendait renouveler l'exemple de fermeté de Métellus Numidicus, Caton, et Favonius, qui se donnait pour imitateur de Caton, mais qui était bien loin d'atteindre à un si excellent original. Aucun des trois ne se soutint jusqu'au bout. Caton, pressé par sa femme et par ses sœurs, qui le conjuraient avec larmes de céder à la nécessité, aurait apparemment résisté à ces assauts domestiques : Cicéron le persuada en lui représentant « que peut-être n'était-il pas même juste de « s'opposer seul à ce qui avait été réglé et exécuté par « toute la nation, mais que c'était une conduite insensée « que de vouloir se jeter soi-même dans le précipice « lorsque le mal était fait et ne pouvait plus admettre « ni changement ni remède. Enfin, ajoutait-il, après « avoir toujours travaillé pour la patrie, comment « pourriez-vous l'abandonner aujourd'hui, et la livrer « en proie à ses ennemis, ne songeant plus qu'à votre « tranquillité, et cherchant, ce semble, à vous soustraire « aux combats qu'il faudra encore soutenir pour son « service? Car, si Caton n'a pas besoin de Rome, Rome « a besoin de Caton [1]. Tous vos amis se réunissent pour « vous conjurer de n'être point inflexible; et moi, le

Serment ajouté par César à sa loi. Caton refuse d'abord de prêter ce serment, et ensuite s'y soumet. Plut. in Cat. Cic. pro Sext. n. 61.

[1] « Non offert se ille (Cato) istis temeritatibus, ut quum reipublicæ nihil prosit, se cive rempublicam privet. » (Cic. *pro Sext.* n. 61.)

« premier de tous, à qui vous ne sauriez refuser votre « secours dans la circonstance présente, où Clodius « aspire au tribunat pour me perdre ». Ces raisonnements convainquirent Caton, et il prêta le serment, mais le dernier de tous, excepté Favonius, qui ne voulut jurer qu'après lui.

Cic. ad Att. II, n. 18. et pro Planc. n. 52.

César étendit l'obligation du serment jusqu'aux candidats qui demanderaient les charges pour l'année suivante. Il leur dressa une formule par laquelle ils s'engageaient, sous les plus terribles imprécations, à ne rien innover au préjudice de ce que sa loi avait déterminé touchant la distribution et la possession des terres de la Campanie. M. Juventius Latérensis, homme distingué par sa naissance, et encore plus par son mérite, aima mieux renoncer à ses prétentions sur la charge de tribun du peuple que de prêter ce serment. Il fut le seul.

Incertitude de Cicéron au sujet de la loi de César.

Je ne vois pas que Cicéron ait eu d'autre part à tout ce qui se passa au sujet de la loi agraire, que celle que je viens de marquer en parlant de ses sollicitations auprès de Caton. Lorsque cette affaire commença à se mettre en mouvement, Cicéron, examinant avec Atticus les trois partis qu'il pouvait prendre, ou de résister avec courage, ou de garder une espèce de neutralité, ou de favoriser la loi, sentait ce qu'exigeait de lui le soin de sa gloire. « Demeurer neutre, disait-il, c'est « comme si je m'ensevelissais dans une maison de cam- « pagne. César espère que je le seconderai, et il m'y « invite. Dans ce parti voici les avantages que je trou- « verais, l'amitié de Pompée, et même, si je le voulais, « celle de César, une réconciliation pleine avec mes « ennemis, la paix avec la multitude, l'assurance du

« repos de ma vieillesse. Mais après la conduite que j'ai « tenue dans mon consulat, et les principes que j'ai « établis dans mes ouvrages, ma règle ne doit-elle pas « être cette maxime d'Homère, *Le meilleur de tous les « augures, c'est de défendre la patrie*[1] ? »

Vers le même temps, Antoine, son collègue dans le consulat, fut accusé en arrivant de Macédoine, dont il avait été proconsul. Cicéron n'avait pas lieu d'être content de lui, et cependant il le défendit. Dans son plaidoyer il hasarda quelques plaintes contre l'état actuel des choses, et contre la ligue triumvirale. César avait sa vengeance toute prête. Depuis long-temps Clodius voulait se faire plébéien, et ne pouvait y réussir dans les règles. Un certain Fonteïus, plébéien, l'adoptait, et par là l'introduisait dans l'ordre du peuple. Mais le concours de l'autorité publique lui était nécessaire, et c'est ce qu'il n'avait pu obtenir jusqu'alors. César, offensé de la liberté de Cicéron, se prêta aux désirs de Clodius. Il fit passer la loi qui était nécessaire pour valider l'adoption, et présida lui-même à l'assemblée des curies convoquées à cet effet. Il était besoin du ministère de l'un des augures : Pompée fit cette fonction. Et tout cela fut terminé avec une diligence surprenante. Cicéron plaidait à midi : à trois heures Clodius était plébéien. Cette adoption n'était qu'une comédie, qui n'avait rien de sérieux. Fonteïus était marié, et plus jeune que celui qu'il adoptait. De plus, comme il acquérait sur son fils adoptif les droits de la puissance paternelle, qui étaient fort étendus chez les Romains; de peur que Clodius n'en fût gêné, et afin

En plaidant pour son collègue Antoine, il se plaint de l'état actuel des choses. En conséquence César fait passer Clodius dans l'ordre du peuple. Cic. pro Domo, n. 41. n. 34-37.

Cic. ad Att. II, 12.

[1] Εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.
(Hom. *Il.* XII, 243.)

qu'il se trouvât aussi maître de sa personne et de ses actions qu'il l'avait été auparavant, Fonteïus ne l'eut pas plus tôt adopté, qu'il l'émancipa. Mais Clodius n'en était pas moins plébéien, et éligible pour la charge de tribun du peuple. Je conjecture que ce fut la terreur que conçut Cicéron, lorsqu'il vit son ennemi en état de lui nuire, qui le détermina au silence par rapport à la loi de César; et ensuite, honteux apparemment du personnage muet qu'il venait de faire, il se retira à la campagne dès que l'affaire fut finie, et il y passa quelque temps.

Affaire et condamnation d'Antoine. Dio.

J'ai été obligé de couler légèrement sur l'accusation d'Antoine, pour ne point perdre de vue ce que j'avais entamé touchant Cicéron. Ce fait mérite néanmoins quelque détail. Antoine, étant proconsul de Macédoine, avait vexé les sujets de l'empire, et s'était fait battre par les ennemis, Dardaniens, Bastarnes, et autres peuples barbares. En revenant à Rome, il fut traduit en justice par trois accusateurs, dont l'un était M. Cœlius, jeune homme de beaucoup d'esprit, qui devint grand orateur, mais citoyen turbulent. L'accusation n'avait point pour objet la mauvaise conduite d'Antoine dans sa province : il fut poursuivi comme complice de Catilina, lui qui avait porté le dernier coup à la conjuration par le combat de Pistoie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les accusateurs disaient vrai. Antoine avait trempé dans la conjuration dont il fut le vengeur. Les juges le condamnèrent : en sorte que [1], selon la remarque de Cicéron, le souvenir du grand service qu'il avait rendu à la république ne lui fut d'aucun secours,

Cic. pro Cœl. n. 15 et 78.

[1] « Cui misero præclari in rempublicam beneficii memoria nihil profuit ; nocuit opinio maleficii cogitati. » (Cic. *pro Cœl.* n. 74.)

et on le punit d'une mauvaise volonté qui n'avait point eu d'effet. Ce jugement fut un sujet de triomphe pour les restes du parti de Catilina, qui crurent leur chef vengé par la condamnation de celui qui avait achevé de le détruire. Ils en signalèrent leur joie par une fête qu'ils célébrèrent autour du tombeau ou du cénotaphe de cet ennemi de la patrie : ils s'y couvrirent de fleurs et y firent un grand repas. Strabon assure qu'Antoine choisit pour lieu de son exil l'île de Céphallénie, dont il acquit le domaine en entier [1], et dans laquelle il bâtit une nouvelle ville, qu'il n'eut pas néanmoins le temps d'achever, ayant été rappelé d'exil avant que d'avoir mis la dernière main à son ouvrage. Si ce fait est vrai, il fallait qu'Antoine se fût extrêmement enrichi dans son gouvernement, c'est-à-dire qu'il eût bien pillé la province. Car nous avons vu qu'il était abîmé de dettes pendant son consulat.

Cic. pro Flacco, n. 95.

Strabo, l. x, pag. 455.

César, ayant fait recevoir sa loi, songea sur-le-champ à la faire exécuter. Je ne trouve que le territoire de Capoue qui ait été distribué en vertu de cette loi. Ce territoire fut destiné aux pères de famille qui auraient trois enfants ou plus ; il s'en trouva vingt mille dans le cas. On choisit vingt commissaires pour présider à cette distribution ; et Pompée, entièrement dévoué aux volontés de César, ne dédaigna pas de prendre cette commission avec des collègues qui n'étaient pas assurément de son rang, entre autres M. Atius Balbus, beau-

Territoire de Capoue distribué en vertu de la loi de César.

Freinshem. CIII, 93. Cic. ad Att. II, 12.

[1] Strabon ne dit point que C. Antonius eût acquis le domaine entier de l'île ; il dit seulement que ce personnage consulaire voulut bâtir une nouvelle ville à Céphallénie, où il se fit obéir, *comme s'il en eût été le propriétaire* (καὶ τὴν ὅλην νῆσον ὑπήκοον ἔσχεν, ὡς ἴδιον κτῆμα). Cette interprétation fait tomber la réflexion présentée par Crévier sur la manière dont C. Antonius avait dû s'enrichir. — L.

frère de César, et grand-père d'Auguste, mais qui d'ailleurs paraît n'avoir pas été un homme de fort grande considération. Parmi ces vingt commissaires était encore un Cosconius, qui mourut avant la fin de l'année. Sa place fut offerte à Cicéron, mais il la refusa. Il trouvait peu honorable pour lui d'être invité à remplacer un mort; et d'ailleurs c'eût été faire une trop grande brèche à sa gloire passée, sans pouvoir en espérer un grand fruit : cet emploi ne l'eût pas mis à l'abri de la persécution de Clodius. César se tint fort offensé de ce refus, et il le reprocha souvent dans la suite à Cicéron, comme une forte preuve qu'il lui avait donnée d'inimitié en ne voulant pas recevoir même un bienfait de sa main.

Suet. Aug. cap. 4. Cic. ad Att. IX, 2. Id. ibid.

Capoue colonie.

Les vingt commissaires établirent une colonie à Capoue, et tirèrent ainsi cette ville de l'humiliation où les Romains l'avaient tenue pendant cent cinquante ans. Elle avait porté pendant tout ce temps la peine de sa révolte contre Rome après la bataille de Cannes, et était restée sans sénat, sans magistrats, sans assemblée du peuple. Elle n'était que la retraite de ceux qui cultivaient son territoire, et tous les ans on envoyait de Rome un officier pour y rendre la justice. Élevée par César au rang de colonie, elle fut affranchie de cette espèce de servitude. Les colonies romaines faisaient comme de petites républiques qui se gouvernaient à l'imitation de Rome leur métropole.

Vell. II, 44.

Ce changement dans le sort de Capoue n'était pas un mal en soi. Rome était désormais parvenue à un trop haut degré de puissance pour craindre une rivale; mais ce fut une vraie perte pour le trésor public que l'aliénation du territoire de cette ville distribué aux particu-

liers. Ces terres, les plus fertiles de toute l'Italie, ayant été confisquées après la prise de Capoue, appartenaient à la république, et ceux qui les cultivaient n'en étaient que les fermiers. La perte de ce revenu appauvrissait donc l'état, qui déja venait de souffrir une diminution considérable dans ses finances par l'abolition des droits de péages et d'entrées.

César accorde aux chevaliers qui avaient pris à ferme les revenus publics en Asie la remise qu'ils demandaient. Suet. Cæs. Dio. Cic. ad Att. II, 19.

De même que César avait fait sa cour au peuple par la loi agraire, il voulut aussi mériter l'affection des chevaliers. Il crut en avoir trouvé l'occasion dans l'affaire des fermiers des revenus de la république en Asie, qui depuis long-temps demandaient inutilement une remise. Il la leur accorda, et diminua d'un tiers le prix de leur bail; mais sa conduite était si odieuse et si tyrannique, qu'il ne put même se faire aimer de ceux à qui il avait fait du bien. Cicéron nous apprend que, dans des jeux, César étant entré au théâtre, les chevaliers ne se remuèrent point, et ne lui donnèrent aucune marque d'applaudissement; au contraire, ils se levèrent pour applaudir au jeune Curion, qui affectait de décrier les triumvirs, et qui, associé avec d'autres jeunes gens de la première noblesse, témoignait avoir dessein de s'élever contre eux, et, s'il pouvait, de détruire leur puissance.

Il fait confirmer les actes du généralat de Pompée, et se fait donner à lui-même pour département l'Illyrie et les Gaules. Suet. Cæs.

On gémissait : mais les triumvirs avaient la force en main. César, débarrassé de son collègue, qui n'osait plus se montrer, agit en tout comme maître absolu de la république. Il fit ratifier les actes du généralat de Pompée, qui n'avait pu l'année précédente en obtenir la confirmation; et Lucullus ayant osé lui faire encore quelque résistance, il l'effraya tellement en le menaçant de toutes sortes d'avanies et de vexations,

que ce grand personnage, qui commençait alors à perdre beaucoup de son ancienne vigueur, se jeta à ses genoux pour lui demander grace. Il porta diverses lois, dont quelques-unes contenaient des réglements utiles sur les crimes qui blessaient la majesté de l'empire, sur les concussions et sur d'autres objets. Il fit donner des gouvernements de provinces à ses amis, ou à ceux qu'il croyait tels; et, ne s'oubliant pas lui-même, il prit pour lui le commandement de l'Illyrie et de la Gaule cisalpine avec trois légions pour cinq ans. Ce commandement lui fut attribué par le peuple, sur la réquisition du tribun Vatinius.

Pigh. Ann.

Freinshem. CIII, 96.

C'était déja beaucoup, et César pouvait bien s'applaudir d'avoir rendu inutile la précaution du sénat, qui, avant même qu'il entrât en charge, avait destiné pour lui et pour son collègue des provinces oisives, des forêts à défricher, des chemins à construire. Mais sur ces entrefaites Métellus Céler, qui avait le département de la Gaule transalpine, étant mort, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa femme Clodia, César profita de l'occasion pour accroître sa puissance et pour rendre complète sa victoire sur le sénat. Il força cette compagnie d'enchérir encore sur ce que le peuple lui avait donné, et d'y ajouter une légion avec la Gaule transalpine. Les sénateurs, abattus et découragés, aimèrent mieux qu'il tînt d'eux cette augmentation de puissance que de l'obliger à recourir encore au peuple pour l'obtenir, et de perdre entièrement par là le droit d'arranger et de distribuer les gouvernements de provinces, droit qui leur appartenait de toute antiquité, et qui leur avait même été confirmé par une loi de C. Gracchus.

Cic. pro Cæl. n. 59.

Mot hardi

Malgré cette complaisance du sénat, le mécontente-

ment de ses membres ne laissait pas de paraître en ce que la plupart s'absentaient des assemblées, qui devenaient très-peu nombreuses. César s'en étant plaint un jour, Q. Considius, sénateur fort avancé en âge, lui dit que l'on s'absentait parce qu'on craignait ses armes et ses soldats. *Et pourquoi donc*, reprit César, *la même crainte ne vous a-t-elle pas retenu chez vous? C'est*, repartit Considius avec liberté, *que le peu qui me reste de vie à espérer ne mérite pas que je le ménage.* de Considius à César. Plut. in Cæs.

Ces sortes de reproches hardis mortifiaient sans doute César, mais ils ne l'empêchaient pas de continuer à les mériter. Les vues de son ambition se portèrent même au-delà des bornes de l'empire; et pour s'attacher des rois étrangers, il fit reconnaître amis et alliés du peuple romain Arioviste, roi des Suèves, en Germanie, et Ptolémée Aulète, roi d'Égypte. Il est remarquable qu'autrefois César, regardant Ptolémée comme illégitime et comme usurpateur d'un royaume qui appartenait aux Romains, avait brigué la commission d'être envoyé avec des troupes pour le détrôner, et aujourd'hui c'est le même César qui le fait reconnaître pour roi par le sénat et par le peuple romain. Au reste, l'ambition n'était pas le seul principe de cette manœuvre, l'intérêt y eut une grande part. César tira de Ptolémée Aulète, tant en son nom qu'au nom de Pompée, six mille talents [1]. César fait reconnaître pour rois amis et alliés de la république Arioviste et Ptolémée Aulète. Suet. Cæs. c. 14.

Il est vrai que César ne désirait pas l'argent pour le garder; c'était, au contraire, pour le répandre à pleines mains, et pour se faciliter, par les profusions énormes qu'il en faisait, l'exécution de ses vastes projets. Et c'est précisément ce qui prouve combien l'ambition, Avidité de César pour l'argent.

[1] Dix-huit millions.

qui passe chez bien des gens pour une passion noble et élevée, est étroitement unie avec une cupidité honteuse, qui fait commettre les actions les plus basses. L'histoire ne reproche pas seulement à César d'avoir vendu sa protection à un roi d'Égypte; elle l'accuse d'actions encore plus indignes, comme d'avoir volé, pendant son consulat, trois mille livres pesant d'or [1] qui étaient dans le Capitole, et mis en place un pareil poids de cuivre doré. Et dans tout le reste de sa vie, soit en Gaule, soit partout ailleurs, ce ne fut que par des rapines et des sacriléges manifestes qu'il trouva de quoi subvenir aux frais immenses qu'exigeait son ambition forcenée.

César fait épouser sa fille à Pompée. Plut. in Cæs. et Pomp. Dio. Suet. Cæs. c. 21.

César était alors intimement lié avec Pompée. Mais il allait s'éloigner pour long-temps, puisqu'au sortir de son consulat il devait partir pour la Gaule. Il craignait les inconvénients de l'absence. Pompée pouvait se refroidir à son égard, prêter l'oreille aux discours que bien des gens ne manqueraient pas de lui tenir pour le détacher de son amitié, enfin concevoir lui-même de la jalousie si César devenait assez grand pour lui faire ombrage. Un mariage cimenta leur union. César fit épouser à Pompée Julie, sa fille unique, qu'il avait eue de Cornélie, sa première femme. Julie était promise à Servilius Cépion. César le consola en persuadant à Pompée de lui donner sa fille, qui elle-même devait être mariée à Faustus Sylla. C'est ainsi que Pompée se fit le gendre de celui qu'il avait souvent, avec une amère douleur, appelé son *Égisthe* [2]: car

[1] Plus de quatre mille cinq cents marcs.

= Environ 4010 marcs, valant, dans notre numéraire, 3,356,000 fr. — L.

[2] Pompée faisait allusion à ce que les poètes racontent de Clytemnestre corrompue par Égisthe pendant l'absence d'Agamemnon.

César passait pour être le corrupteur de Mucia, comme je l'ai dit ailleurs. Depuis cette alliance, César déféra à Pompée un honneur qu'il avait fait jusqu'alors à Crassus : il le fit opiner le premier dans le sénat, et cela contre l'usage établi de conserver pendant toute l'année cette distinction à celui à qui elle avait été accordée le premier janvier. César en fit des espèces d'excuses à Crassus en rendant compte dans le sénat du motif qui le déterminait à cette innovation.

Il épouse lui-même Calpurnie.

Attentif à se procurer des appuis de toutes parts, il épousa lui-même Calpurnie, fille de Pison, que les triumvirs destinaient au consulat pour l'année suivante. Cette précaution parut d'autant plus nécessaire à César, que, selon les arrangements pris entre eux, Gabinius, flatteur éternel de Pompée, devait être consul avec Pison. Par tous ces mariages, les affaires publiques, les intérêts de l'état se trafiquaient ouvertement, comme Caton s'en plaignait avec force, mais sans aucun fruit.

Pison et Gabinius échappent à la sévérité de la justice par le crédit de César et de Pompée. Val. Max. III, I.

Ni Pison, ni Gabinius, n'étaient guère dignes de l'élévation suprême à laquelle la faveur les porta. Leur conduite dans le consulat le prouvera trop bien. Mais, avant même que d'y parvenir, ils furent accusés l'un et l'autre; et ce ne fut pas leur innocence qui les sauva.

Pison revenait d'un gouvernement de province, où il avait vexé les sujets de la république par toutes sortes de rapines et de concussions. Clodius, digne vengeur des lois offensées! se déclara son accusateur. Le procès fut instruit, et plusieurs des juges opinaient avec sévérité. Pison, prosterné en terre, leur baisait les pieds pour tâcher de les fléchir; et comme il survint [1],

[1] La justice se rendait dans la place publique, et les tribunaux étaient en plein air.

dans ce moment, une grande pluie, il se remplit tout le visage de boue. Cette humiliation toucha ses juges, au rapport de Valère Maxime : mais il est vraisemblable que le crédit de César contribua bien davantage à faire absoudre celui qui était ou allait devenir son beau-père.

Cic. ad Q. fr. I, 2. Gabinius ne se vit pas si près du danger, parce que la protection de Pompée le lui épargna. Après qu'il eut été désigné consul, un jeune homme de la famille des Catons voulut l'accuser de brigue. Mais les préteurs éludèrent ses poursuites en évitant de lui donner audience, et en le remettant toujours sous divers prétextes. Ce Caton était un jeune téméraire, qui ne gardait nulle mesure. Outré de se voir ainsi joué, il monte à la tribune aux harangues, et se plaint amèrement de Pompée, le traitant de particulier qui faisait le dictateur[1]. Il n'en fallut pas davantage pour soulever ceux qui l'écoutaient. Il pensa périr par leurs mains, et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il sauva sa vie en s'enfuyant le plus vite qu'il lui fut possible. Cicéron a grande raison de dire que ce fait seul fait connaître qu'il n'y avait plus de république, et que tout était perdu.

J'ai déja dit que Cicéron s'était retiré à la campagne vers le milieu du mois d'avril. Il y passa plusieurs semaines dans un grand loisir, mais avec beaucoup d'agitation d'esprit. Les affaires publiques, ses dangers personnels, l'occupaient sans cesse, et excitaient en lui des mouvements bien vifs de douleur et d'indignation.

[1] Je lis, d'après Gruter, dans le texte de Cicéron, *privatum dictatorem*. Les éditions portent *privatus* : ce qui ne paraît pas faire un sens convenable.

Ne pouvant remédier aux maux de l'état, il projeta de les peindre dans une histoire anecdote, où il donnait un libre cours à ses réflexions, et où personne n'était épargné. Il exécuta ce plan, et les années qui suivirent ne lui fournirent que trop de quoi l'enrichir. Il en parle encore la dernière année de sa vie, dans une lettre à Atticus, à qui seul il se proposait d'en permettre la lecture. On peut juger avec beaucoup de vraisemblance que cet ouvrage est le même que celui dans lequel il faisait *l'exposition de ses conseils et de sa conduite*, et dont Asconius Pédianus et Dion ont fait mention. Dion rapporte que Cicéron le tint secret pendant toute sa vie, et qu'il le donna cacheté à son fils, en lui défendant de le lire et de le publier avant sa mort. Nous ne l'avons point, et l'on ne peut assez regretter la perte d'un morceau d'histoire de si bonne main, et dont la matière était si curieuse et si intéressante.

Histoire anecdote composée par Cicéron. Cic. ad Att. II, n. 6.

Ibid. 14, n. 17.

Ascon. in Tog. cand. et Dio, l. 39.

L'indignation de Cicéron contre la ligue triumvirale était extrême; mais les caresses de Pompée, et la crainte du péril, l'empêchaient d'éclater. Il se réduisait donc de nécessité à des plaintes impuissantes, qu'il faisait à Atticus dans toutes ses lettres. Il lui répète sans cesse que tout est opprimé, et qu'il ne reste plus d'espérance de liberté, non-seulement pour les particuliers, mais même pour les magistrats. Il affecte de la joie de ce qu'il est exclu de toute part au gouvernement, et il veut se consoler avec la philosophie. Il n'eût pas été fâché d'avoir une de ces ambassades libres, comme les appelaient les Romains, moyennant lesquelles il était permis à un sénateur de s'absenter, et d'aller avec un titre d'honneur partout où il voulait. Il en aurait profité pour faire un voyage en Égypte et à Alexandrie.

Son indignation contre le triumvirat.

Cic. ad Att. II, n. 18.

Mais il avait honte de rien devoir aux triumvirs, et de recevoir d'eux un bienfait qui eût donné lieu aux partisans de l'aristocratie, et nommément à Caton, de l'accuser d'inconstance et de légèreté. Et cependant, tant il reste de faiblesse aux plus grands esprits! dans ce même temps, Métellus Céler étant mort, comme je viens de le dire, et ayant laissé une place d'augure vacante, Cicéron non-seulement la désira, mais il avoue à Atticus que c'est là le seul endroit par où les triumvirs puissent le gagner[1]. Il sentait combien cette façon de penser était peu digne de lui, il en rougissait : mais la vanité et l'ambition avaient tant de pouvoir sur son cœur, qu'il était prêt à sacrifier sa gloire au vain éclat de cette place. Rien de tout cela ne s'exécuta : il ne fut ni ambassadeur ni augure, et il revint à Rome toujours ami de Pompée, et toujours ennemi de l'oppression, dont Pompée était l'auteur.

Ses sentiments à l'égard de Pompée.

Quand je l'appelle ami de Pompée, c'est sans vouloir exclure les sentiments de défiance, d'un peu de jalousie, et quelquefois de colère, que Cicéron éprouvait successivement à son égard. Mais tout cela s'alliait, je ne sais comment, avec un attachement sérieux, et même tendre. Je ne puis me résoudre à priver le lecteur du plaisir que j'ai éprouvé en comparant différents endroits des lettres à Atticus, où Cicéron ouvre son cœur à un autre lui-même par rapport à Pompée.

Quelquefois il le rabaisse, et sa vanité est flattée du tort que Pompée fait à sa propre gloire par la conduite tyrannique qu'il tient. « Je regarde, dit-il, tout « ce qui se passe avec des yeux indifférents. Je vous

[1] « Quo quidem uno ego ab istis capi possum. Vide levitatem meam. »

« avoue même que le faible que j'ai pour les louanges « et pour la gloire[1] (car il convient à un galant homme « de ne pas s'aveugler sur ses défauts) trouve son avan- « tage dans l'opprobre dont se couvre Pompée. J'avais « quelque légère inquiétude que d'ici à mille ans ses « services envers la patrie ne fussent jugés plus grands « que les miens. Il fait tout ce qui est nécessaire pour « me délivrer de cette crainte. »

Ailleurs il le menace ; et, doutant avec raison des assurances qui lui étaient données par Pompée, que Clodius n'entreprendrait rien contre lui : « Je voudrais « pour beaucoup, dit-il, que les engagements pris à « mon sujet ne fussent pas observés[2]. Alors notre con- « quérant de Jérusalem[3], qui a prêté son ministère à « Clodius pour le faire plébéien, se ressentirait de l'in- « gratitude dont il paie les éloges que je lui ai accordés « dans mes discours. Comptez, dans ce cas, sur une « palinodie des mieux frappées. »

Après ces emportements de colère, Cicéron revient néanmoins aux sentiments d'une affection sincère et véritable. Vers le milieu du consulat de César, la ligue triumvirale était universellement détestée. Les grands

[1] « Quin etiam quod est subinane in nobis, et non ἀφιλόδοξον (bellum est enim sua vitia nôsse), afficitur quâdam delectatione. Solebat enim me pungere, ne Sampsicerami * merita in patriam ad sexcentos annos majora viderentur quàm nostra. Hac quidem curâ certè jam vacuum est. »

[2] « Si verò, quæ de me pacta sunt, ea non servantur, in cœlo sum: ut sciat hic noster Hierosolymarius traductor ad plebem, quàm bonam meis purissimis orationibus gratiam retulerit; quarum exspecta divinam παλινωδίαν. »

[3] C'est par dérision que Cicéron désigne ainsi Pompée. Les Romains, et Cicéron en particulier, avaient un extrême mépris pour les Juifs, leurs mœurs et leurs lois.

* C'est un des noms que Cicéron donne à Pompée dans ses lettres à Atticus. Ce nom est celui d'un petit tyran vaincu en Syrie par Pompée.

et le peuple opprimés se vengeaient par des discours. La multitude accablait les triumvirs de sifflets, les honnêtes gens les déchiraient dans leurs entretiens; le murmure était général dans toute l'Italie. Bibulus affichait des édits ou placards dans Rome, du style le plus mordant, contre César et contre Pompée. Voici comment Cicéron s'explique sur cette situation des choses: « Notre ami [1], qui n'est point accoutumé à l'ignominie, « qui s'est toujours entendu combler de louanges, qui « est tout environné et tout rayonnant de gloire, au- « jourd'hui découragé, et portant même dans son exté- « rieur les marques de son abattement, ne sait plus « quel parti prendre. Aller en avant, c'est se jeter dans « le précipice; reculer, c'est inconstance. Il a les bons « pour ennemis, et il n'est pas même aimé des méchants. « Voyez quelle est ma faiblesse; je n'ai pu retenir mes « larmes lorsque je l'ai vu haranguer le peuple, le 27

[1] « Ille amicus noster, insolens infamiæ, semper in laude versatus, circumfluens gloriâ, deformatus corpore, fractus animo, quò se conferat nescit. Progressum præcipitem, reditum inconstantem videt: bonos inimicos habet, improbos ipsos non amicos. Ac vide mollitiem animi: non tenui lacrymas quum illum ante octavum kal. sextiles vidi de edictis Bibuli concionantem. Qui anteà solitus esset jactare se magnificentissimè illo in loco, summo cum amore populi, cunctis faventibus, ut ille tum humilis, ut demissus erat! ut ipse etiam sibi, non iis solùm qui aderant, displicebat! O spectaculum uni Crasso jucundum!.... Ut Apelles si Venerem, aut si Protogenes Ialysum illum suum cœno oblitum videret, magnum, credo, acciperet dolorem; sic ego hunc omnibus a me pictum et politum artis coloribus, subitò deformatum non sine magno dolore vidi. Quanquam nemo putabat, propter clodianum negotium, me illi amicum esse debere; tamen tantus fuit amor, ut exhauriri nullâ posset injuriâ. Itaque archilochia in illum edicta Bibuli populo ita sunt jucunda, ut eum locum ubi proponuntur, præ multitudine eorum qui legunt, transire nequeant; ipsi ita acerba, ut tabescat dolore; mihi mehercule molesta, quòd et eum quem semper dilexi nimis excruciant, et timeo, tam vehemens vir, tamque acer in ferro, et tam insuetus contumeliæ, ne omni animi impetu dolori et iracundiæ pareat. »

« juillet, et faire son apologie contre les placards de « Bibulus. Lui, qui autrefois paraissait avec splendeur « dans la tribune aux harangues, aimé du peuple jus« qu'à l'adoration, applaudi de tous, qu'il me paraissait « bas et petit dans le moment dont je parle! Combien « faisait-il pitié et aux autres et à lui-même! O spec« tacle qui ne peut réjouir que le seul Crassus [1]! Pour « moi, j'en suis percé de douleur: et de même qu'Apelle « et Protogène, s'ils voyaient les chefs-d'œuvre de leur « pinceau couverts de boue, seraient, je pense, bien « affligés, aussi je n'ai pu voir, sans une douleur amère, « déshonoré tout d'un coup et avili celui que j'avais « pris plaisir à peindre en beau de toutes les couleurs « de l'éloquence. Personne ne pensait qu'après la part « qu'il a prise dans l'affaire de Clodius, je dusse encore « être son ami; mais ma tendresse pour lui est si vive, « qu'il n'y a point d'offense de sa part qui puisse me « l'arracher. Les édits de Bibulus, qui sont de vrais « libelles diffamatoires, font tant de plaisir au peuple, « qu'il n'y a pas moyen de passer à l'endroit où ils sont « affichés, tant est grande la multitude de ceux qui s'y « arrêtent pour les lire! Pompée en est au désespoir et « sèche de douleur; et moi j'en suis mortifié, tant parce « qu'ils affligent trop violemment celui que j'ai tou« jours aimé, que parce que j'appréhende qu'un homme « si haut, nourri dès son enfance dans les armes, et « si peu accoutumé aux affronts, ne se livre de toute « la vivacité de son ame au ressentiment et à la ven« geance. »

[1] Cicéron suppose, avec assez de vraisemblance, que Crassus, à qui la gloire de Pompée avait toujours fait ombrage, ressentait une joie maligne de le voir se déshonorer et se couvrir de honte.

Le mécontentement public contre Pompée éclate dans les spectacles. Cic. ad Att. II. 19.

On sera peut-être étonné de ce que j'ai dit, d'après Cicéron, des sifflets prodigués à César et à Pompée. La liberté, ou, si l'on veut, la licence, fut portée encore plus loin dans la représentation d'une tragédie, où un acteur prononça, avec une allusion visible à Pompée, un vers dont le sens était : *C'est pour notre malheur que vous êtes devenu grand*[1]. Le peuple sentit l'application, y applaudit, et fit répéter le même vers par le comédien plus de cent fois. Le même jeu se renouvela dans plusieurs endroits de la pièce, qui semblaient véritablement être faits exprès pour Pompée : tel est celui-ci : *Il viendra un temps où vous regretterez amèrement cette vertu qui a fait jusqu'ici votre gloire, et que vous abandonnez maintenant*[2]. César ne fut pas plus épargné ; et au contraire le jeune Curion, qui se montrait ennemi déclaré de la ligue triumvirale, recevait partout des applaudissements.

Réflexions de Cicéron sur les plaintes impuissantes des citoyens. II. 18.

Ce déchaînement universel, qui n'opérait aucun changement dans l'état des choses, fait faire de tristes réflexions à Cicéron. « C'est un sujet[3], non d'espérance, « mais de douleur, dit-il à Atticus, de voir que les « langues de nos citoyens sont en liberté, et leurs bras « dans les chaînes. » Et dans une autre lettre il répète les mêmes plaintes avec plus d'étendue. « La répu« blique, dit-il, périt par un genre de maladie[4] qui est

[1] « Nostrâ miseriâ tu es magnus. »

[2] « Eamdem virtutem istam, veniet tempus, quum graviter gemes. »

[3] « His ex rebus non spes, sed dolor est major, quum videas civitatis voluntatem solutam, virtutem alligatam. »

[4] « Nunc quidem novo quodam morbo civitas moritur, ut quum omnes ea quæ sunt acta improbent, querantur, doleant, varietasque in re nullâ sit, apertèque loquantur, et jam clarè gemant, tamen medicina nulla afferatur. Neque enim resisti sine internecione posse arbitramur ; nec videmus qui finis cedendi, præter exitium, futurus sit. »

« sans exemple. Le gouvernement présent attire l'improbation, les plaintes, les murmures de tout le monde. « Il n'y a sur ce point aucune variété, on en parle tout « haut, on en gémit ouvertement, et cependant per« sonne n'apporte aucun remède aux maux qui nous « pressent. Il est vrai que la résistance attirerait vrai« semblablement un carnage général ; mais aussi je ne « vois pas à quoi se terminera la facilité que nous avons « de céder, sinon à la perte de toutes choses. »

Il se livre uniquement à la plaidoirie. n. 22, 23.

Il ne pouvait pourtant prendre lui-même que ce dernier parti. Il renonça totalement au soin des affaires publiques, n'assista plus à aucune délibération, et se livra tout entier à la plaidoirie. Cette ressource lui était fort utile. Par elle il ranimait son crédit, il se procurait une certaine splendeur, il entretenait ou réchauffait le zèle de ses amis, et se préparait ainsi à soutenir les assauts de Clodius. Mais il lui survint une autre affaire, dans laquelle il fut impliqué avec plusieurs des plus illustres citoyens de Rome : noire intrigue de César, qui tourna à la honte de son auteur, et à la perte du misérable qui lui servait d'instrument!

Il est dénoncé avec plusieurs autres par un misérable, comme ayant voulu faire assassiner Pompée. Cic. ad Att. II, n. 24, et in Vatin. n. 23-26.

Le jeune Curion, comme je l'ai dit, s'était rendu odieux à César en déclamant contre le triumvirat. César résolut de le jeter dans l'embarras, lui et plusieurs autres, en suscitant contre eux une accusation grave, et capable de faire grand bruit. Il se servit pour cela de ce Vettius qui autrefois l'avait dénoncé lui-même comme complice de Catilina. Vettius s'insinua dans l'amitié du jeune Curion ; et, lorsqu'il eut gagné sa confiance, il lui fit ouverture du dessein qu'il disait avoir de se jeter sur Pompée avec ses esclaves, et de le tuer. Il avait espéré que Curion saisirait cette idée, ou du moins lui gar-

derait le secret : moyennant quoi son plan était de venir dans la place avec un poignard, et d'y mener aussi ses esclaves bien armés ; de se faire prendre en cet état, et ensuite d'accuser Curion. L'horreur que fit à ce jeune homme le dessein d'assassiner Pompée troubla les arrangements de Vettius. Curion avertit son père du discours qui lui avait été tenu : le père en donna avis à Pompée, qui porta la chose devant le sénat.

Vettius est mandé : et d'abord il nie qu'il ait eu aucune relation avec Curion. Puis, se voyant pressé, il demande assurance de la vie : après quoi il dépose qu'une troupe de jeunes gens dont Curion était le chef, et parmi lesquels il nommait Paul Émile, Brutus et quelques autres, avaient formé le projet de tuer Pompée. Il ne se montrait pas maladroit en mettant de la partie Brutus, qui regardait Pompée comme le meurtrier de son père, et qui par cette raison ne voulut avoir pendant très-long-temps aucun commerce avec lui. Mais il échoua vis-à-vis de Bibulus, de la part duquel il prétendit avoir reçu un poignard. Cela parut ridicule avec raison : comme si Vettius n'eût pas pu trouver un poignard à moins que le consul ne s'en mêlât ; et, ce qui confondait ici totalement l'imposteur, c'est que le 13 mai Bibulus avait fait avertir Pompée de se tenir en garde contre les embûches qu'on pourrait tendre à sa vie, et Pompée l'en avait remercié. Pour ce qui regarde Paul Émile, il était questeur en Macédoine dans le temps où Vettius le chargeait d'avoir comploté de tuer Pompée. Ainsi le sénat reconnut aisément que tout cela n'était qu'une fourbe grossière. Il fut dit que Vettius serait mis en prison comme coupable de port d'armes, suivant son propre aveu ; et l'on ajouta au décret que, si

quelqu'un le tirait de prison, le sénat regarderait cette entreprise comme un attentat contre la république.

C'était sans doute contre César que le sénat prenait cette précaution. Mais ce consul comptait pour si peu de chose l'autorité du sénat, que, dès le lendemain, il produisit Vettius sur la tribune aux harangues, et plaça ainsi ce scélérat avéré en un lieu d'où il avait exclu, dans sa préture, Q. Catulus, le premier citoyen de Rome, et dont il ne permettait pas actuellement à son collègue d'approcher. Ici la scène changea, et Vettius ne nomma plus les mêmes acteurs. Il ne fit aucune mention de Brutus : ce qui montrait évidemment qu'on lui avait dicté pendant la nuit ce qu'il devait dire et ce qu'il devait taire; et que Servilie, mère de Brutus, dont les liaisons avec César étaient anciennes et trop connues, avait obtenu que son fils fût tiré d'affaire. Vettius en nomma d'autres, sur qui il n'avait pas jeté le moindre soupçon dans le sénat, Lucullus, L. Domitius, qui était l'un des plus ardents ennemis de César. Il ne nomma point Cicéron; mais il dit qu'un consulaire éloquent, voisin du consul, lui avait dit que l'on avait besoin d'un nouveau Servilius Ahala [1], ou d'un nouveau Brutus. Ce n'est pas tout encore : lorsque l'assemblée était déja congédiée, Vatinius, tribun du peuple, digne ministre des injustices de César, rappela Vettius, lui demanda s'il n'avait oublié aucun des complices; et Vettius nomma Pison, gendre de Cicéron, et ce M. Latérensis dont j'ai parlé au sujet du serment auquel César soumit les candidats.

[1] Ahala avait tué Sp. Mélius, qui aspirait à la tyrannie. Voyez ci-dessus an de Rome 316. Brutus, comme tout le monde sait, avait chassé les rois.

Ce n'étaient point là des actes juridiques. Vatinius entreprit de mettre l'affaire en règle, en proposant au peuple d'ordonner qu'il fût informé contre ceux qui avaient été dénoncés par Vettius; que le même Vettius fût admis à déposer contre eux en justice, et qu'on lui accordât des récompenses, que le tribun mercenaire portait fort loin. Mais l'imposture était trop mal concertée pour pouvoir soutenir le grand jour d'un examen judiciaire. César appréhenda lui-même les suites d'une calomnie si insensée. Un matin Vettius fut trouvé étranglé dans la prison. Ce fut le salaire dont César paya le service que ce scélérat lui avait rendu [1]. Il voulut faire tomber sur d'autres le soupçon de cette mort; mais il ne trompa personne, et l'histoire le charge de ce meurtre horrible dans toutes ses circonstances.

Suet. Cæs. c. 20. Cic. in Vatin.

Cicéron n'avait pas craint beaucoup l'accusation dont il s'était vu menacé : mais la noirceur de cette intrigue l'affligea amèrement. « Je suis ennuyé de la vie [2], disait-il « à Atticus, en la voyant si remplie de misères. Rien « au monde n'est plus malheureux que moi, ni rien de « plus heureux que Catulus, qui a pu vivre avec di- « gnité et mourir avant que d'être témoin de tant de « maux. »

Danger qui menace Cicéron de la part de Clodius. Conduite de

Un orage plus violent se préparait contre lui. Clodius était désigné tribun du peuple, et dressait ses batteries pour satisfaire enfin sa vengeance sur celui qui, par trop de sincérité, l'avait mis en danger de périr.

[1] Cicéron fait Vatinius auteur de cette mort. Mais ce n'est qu'un ménagement politique pour César.

[2] « Prorsùs vitæ tædet : ita sunt omnia omnium miseriarum plenissima... Nihil me infortunatius; nihil fortunatius est Catulo, quum splendore vitæ, tum hoc tempore. » (Cic. *ad Att.* II, n. 24.)

Pompée et de César à l'égard de Cicéron dans cette conjoncture.

Cicéron prévoyait depuis long-temps cet orage, et il lui eût été bien facile de le conjurer, s'il eût voulu se livrer aux volontés des puissants. César et Pompée avaient fait de grandes avances vers lui, et s'étaient efforcés par toutes sortes de voies de l'attacher à eux. Il ne put jamais s'y résoudre; et, ferme dans ses principes, tout ce qu'il crut qu'il lui fût permis de donner au soin de sa sûreté, ce fut de ne point provoquer la colère des triumvirs par une résistance ouverte. Encore était-il aisé de reconnaître, à travers tous les ménagements dont il usait, qu'il improuvait leur conduite et la regardait comme une vraie tyrannie. Les triumvirs, n'ayant pu le gagner par les caresses, avaient ensuite tenté de l'intimider en faisant passer Clodius à l'état de plébéien. Cicéron sentit le coup, et s'enveloppa encore davantage dans le silence sur les affaires publiques, dans la réserve, dans la précaution : mais il ne donna aucun signe d'approbation à des entreprises violentes qui tendaient manifestement à l'oppression de la liberté.

Il paraît que Pompée et César prirent alors leur parti d'éloigner de Rome, à quelque prix que ce pût être, un homme qui leur nuisait et qu'ils ne pouvaient réussir à gagner. Pompée, profondément dissimulé, continuait d'accabler Cicéron de caresses. Il l'assurait que Clodius ne l'inquiéterait en rien; et il se vantait d'avoir exigé sur ce point non-seulement la parole, mais le serment du tribun désigné. César agissait plus franchement. Il offrait à Cicéron, ou une ambassade libre (j'ai expliqué plus haut ce que c'était chez les Romains), ou l'emploi de lieutenant-général auprès de sa personne dans les Gaules. Tout cela mettait Cicéron dans une grande perplexité. Il craignait Clodius; il avait une extrême

répugnance à quitter Rome. Les promesses de Pompée, qui flattaient son inclination, le déterminèrent à prendre le parti de rester, comptant ou que Clodius ne l'attaquerait pas, ou qu'une protection plus puissante le soutiendrait. Atticus l'exhortait néanmoins à se défier de Pompée. Cicéron s'obstina à le croire. « Il est trompé « par Clodius, lui répondit-il, mais il ne me trompe « pas [1]. Je puis bien me mettre en garde contre la « fraude ; mais ne le pas croire, c'est ce qui est plus « fort que moi. »

Cic. ad Att. II, 19 et 20.

Devons-nous penser en effet que Pompée le trompât, et que, par des mensonges grossiers, il lui tendît un piége pour l'engager à demeurer dans la ville, et ainsi à se faire exiler? C'est ce qui a peine à entrer dans mon esprit. Pompée lui disait vrai, mais il ne lui disait pas tout. C'était de concert avec lui que César faisait à Cicéron les offres dont j'ai parlé; et les promesses de Pompée supposaient de la part de Cicéron l'acceptation de l'une de ces offres. Si en effet il eût reçu un bienfait de leur main, il devenait dépendant d'eux; et c'était tout ce qu'ils voulaient. Il me paraît étonnant que Cicéron, avec tout ce qu'il avait de lumières et de pénétration, n'ait pas découvert ce jeu de Pompée et de César, dont l'union étroite lui était si connue, et qu'il n'ait pas compris ce que sous-entendaient tous les discours obligeants que Pompée lui tenait.

Il ne songea donc qu'à se fortifier en s'attachant de plus en plus tout ce qui restait de bons citoyens dans Rome. Il avait mérité leur affection dans son consulat; il s'était vu alors maître des affaires par leur moyen.

[1] « Non me ille fallit, sed ipse fallitur.... Alterum facio, ut caveam; alterum, ut non credam, facere non possum. »

Il crut avec ce même secours pouvoir au moins se défendre dans l'occasion présente ; et il comptait tellement sur ses forces, qu'il répète plus d'une fois à Atticus, dans ses lettres, qu'il attend Clodius de pied ferme, et qu'il désire d'en venir aux mains.

Clodius empêche Bibulus de haranguer le peuple en sortant du consulat. Dio.

Le tribun donna tout d'abord à connaître l'esprit séditieux qui l'animait, en faisant à Bibulus le même affront que Métellus Népos avait fait à Cicéron au sortir du consulat. Clodius empêcha Bibulus de faire une harangue au peuple, et il ne lui permit de parler que pour prêter le serment qui était d'usage. On ne peut pas douter que César ne fût en cela de concert avec le tribun; et il couronna par ce dernier trait toutes les insultes qu'il avait faites à son collègue. César sortit ainsi de charge, ayant, suivant le mot de Cicéron, confirmé et solidement établi dans son consulat la tyrannie dont il avait formé le projet et jeté les fondements dès le temps de son édilité [1].

[1] « Cæsarem in consulatu confirmâsse regnum, de quo ædilis cogitârat. » (Suet. in *Cæs.* c. 9.)

FIN DU TOME VINGT-UNIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME VINGT-UNIÈME.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

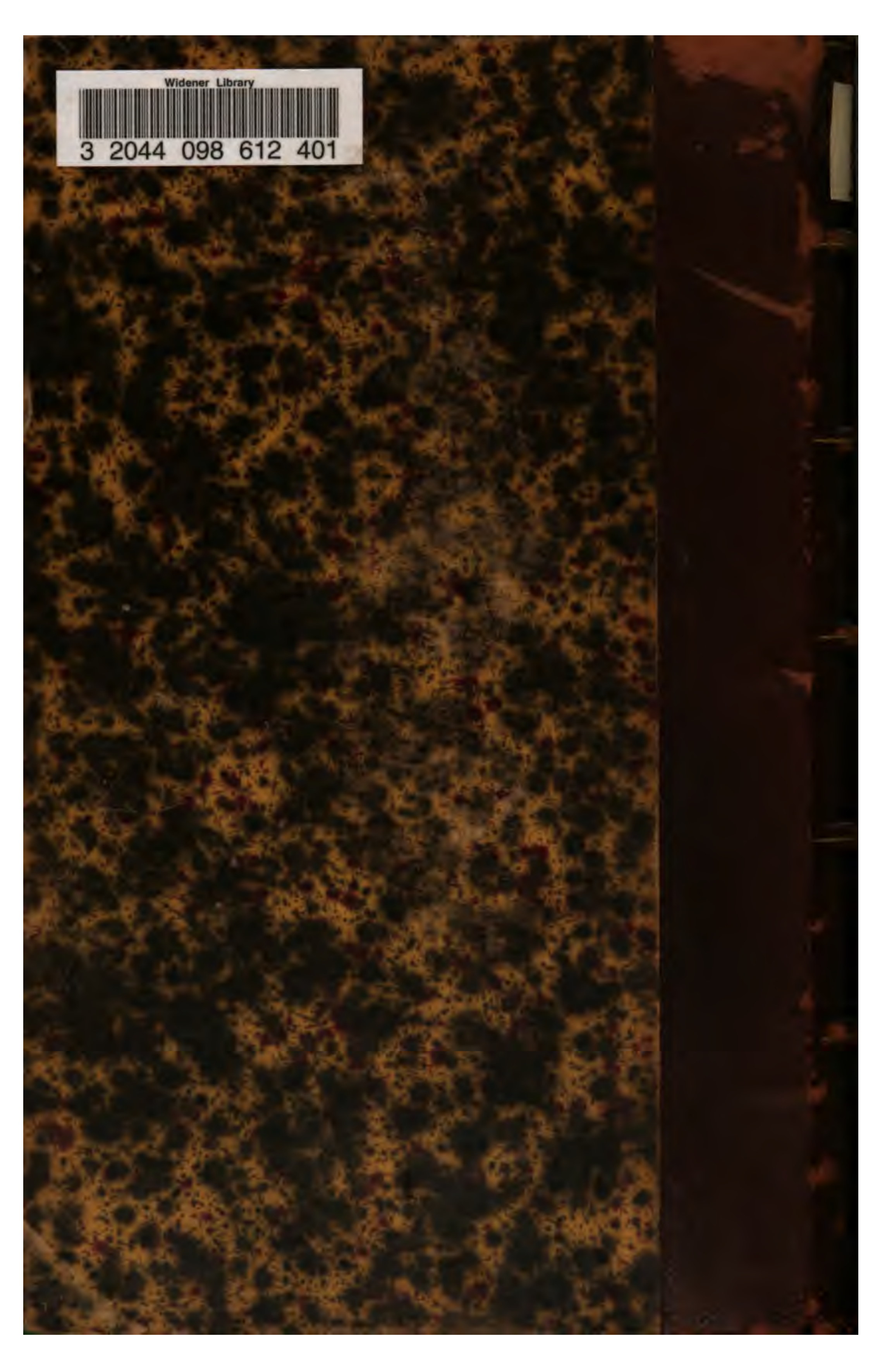
LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-UNIÈME.


Widener Library
3 2044 098 612 401